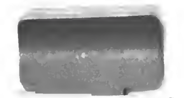




3.4.21



Digitized by Google

B. Prov.
III
440

Digitized by Google


Digitized by Google

HISTOIRE
DE FRANCE
ABRÉGÉE ET CHRONOLOGIQUE.

Digitized by Google



Digitized by Google

611528

HISTOIRE
DE FRANCE
ABRÉGÉE ET CHRONOLOGIQUE,

DEPUIS LA PREMIÈRE EXPÉDITION DES GAULOIS JUSQUES EN SEPTEMBRE 1808;

Rédigée en forme de Mémorial, d'après l'ART DE VÉRIFIER LES DATES, VELLY et ses Continuateurs, le prés. HÉNAULT, ANQUETIL et les autres Historiens auxquels elle peut suppléer, faire suite, et servir de concordance, avec une citation historique après chaque fait;

CONTENANT l'époque *vérifiée*, 1°. des principaux événemens politiques, civils et militaires de notre Histoire; 2°. des Traités de paix et de commerce, ou de toute autre espèce, stipulés avec les autres Nations; 3°. des Loix, Édits, Ordonnances, Institutions, Monumens, Usages, Découvertes, etc.; 4°. une Notice sur la Confédération Germanique; 5°. des Tablettes biographiques des Hommes célèbres de France, dans les lettres, les sciences, les arts, la carrière militaire, diplomatique et judiciaire, etc.; 6°. un *Plan* de Paris avec ses divers accroissemens.

PAR CHANTREAU, PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'ÉCOLE SPÉCIALE IMPÉRIALE DE SAINT-CYR.

Fortis facta patrum, series longissima rerum,
Per tot ducta viros, antiquæ ab origine gentis.
ÆNEID. lib. 1.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez BERNARD, libraire, quai des Augustins, n° 25.
M DCCC VIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUVEL ABRÉGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE.

[stamp]

1715. Le 1er septembre, Louis XV, troisième fils du duc de Bourgogne, succède à Louis XIV son bisaïeul, il étoit âgé de 5 ans et demi. Anq. t. XII, p. 405. — *Art*, t. I, p. 706.

— Le 2, le duc d'Orléans se rend au parlement, accompagné des Princes et des Ducs et Pairs. — On y fait l'ouverture du testament de Louis XIV qui établit un conseil de régence dont le duc d'Orléans doit être chef, et donne, au duc du Maine, la surintendance de l'éducation du Roi, la garde de sa personne et le commandement en chef des troupes de la maison du Souverain. — Le parlement qui craint que le partage de l'autorité ne soit un sujet de troubles, n'a point d'égard au testament du feu Roi; il nomme le duc d'Orléans régent de France, avec la faculté de former les conseils qu'il jugera à propos, et d'y admettre ceux qui lui en paroîtront les plus dignes. Anq. *ib.* p. 405 et s. — *Art, ib.* — La continuation du président Hénault, t. IV, p. 2 et s.

— Le 12, lit de justice dans lequel le Roi mineur

Digitized by Google

confirme les dispositions du parlement à l'égard de la Régence. *ib.*

1715. Le 15, déclaration du Roi qui rétablit le parlement dans le droit de faire des remontrances avant l'enregistrement des lettres, édits ou déclarations qui lui seront envoyés. *Art, ib.*

— Le 16, autre déclaration du Roi qui établit sept conseils, savoir : celui de Régence, de la Guerre, des Finances, de la Marine, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, et celui de Conscience pour les affaires de religion et la nomination aux bénéfices. Anq. t. XII, p. 406. — Contin. de Hén. t. IV, p. 6.

Le duc du Maine et le comte de Toulouse firent partie de celui de régence; Villars fut à la tête de celui de la guerre.

— Le Régent trouve les finances dans le plus grand désordre, et l'Etat presque ruiné. — La dette nationale se monte à 2 milliards 62 millions, portant un intérêt de 90 millions. *Art, ib.*

Nous verrons bientôt comment ce Prince remédia à la restauration de nos finances, et comment le remède fut mille fois pire que le mal.

— Le 15 novembre, traité de la Barrière entre l'Empereur et les Provinces-Unies, par lequel celles-ci remettent à ce Prince les villes des Pays-Bas espagnols, et celles qui ont été cédées à la France par le traité d'Utrecht. Hén. t. III, p. 937. — Dumont, t. VIII, p. 243, 522 et 458.

Par un des articles de ce traité, signé à Anvers, et garanti par la Grande-Bretagne, les Hollandais pouvoient mettre garnison dans Namur, Tournai, Ypres, Menin, Furnes, etc.

1716. Le premier bal de l'Opéra est donné le 2 janvier de cette année. Heurtaut, t. I, p. 518.

— Le 12 mars, le Régent établit une chambre de justice pour procéder contre ceux qui seront

prévenus de péculat, concussions, exactions et malversations en fait de finances. Anq. *ib.* p. 422 et s. — *Art, ib.*

1716. Les 2 et 20 mai, établissement d'une *banque générale,* sous le nom de Law (Lass) et compagnie. — Il est libre à toute personne d'y porter son argent, et la banque doit donner en échange des billets payables à vue. — Le commerce fait sur les rives du Mississipi et du Sénégal, devient la base de cette banque pour laquelle il est créé d'abord 1200 actions à 1000 écus chacune. Anq. *ib.* p. 442 et s. — *Art, ib.* — Contin. de Hén. t. IV, p. 14.

—— 15 mai, traité de Westminster, par lequel l'empereur Charles VI et Georges I, roi de la Grande-Bretagne, se garantissent réciproquement les Etats qu'ils possèdent par les traités d'Utrecht et de Baden. Contin. de Hén. *ib.*

Le Régent, qui a adopté un autre système politique que Louis XIV, abandonne la cause du *prétendant* (le fils du feu roi Jacques II), si généreusement soutenu par le Monarque français. Anq. *ib.* p. 411 et s.

1717. Le 4 janvier, traité conclu à la Haie, connu sous le nom de la *Triple alliance,* parce qu'il est stipulé entre la France, l'Angleterre et la Hollande; on y convient, entre autres articles, que la France ne donnera point d'asile au *prétendant;* que les fortifications de Dunkerque et du fort Mardick seront démolies, et qu'un commissaire anglais résidera à Dunkerque pour veiller à ce qu'elles ne soient point rétablies. — Ces puissances se garantissent en outre les clauses du traité d'Utrecht qui les concernent respectivement. Dum. t. VIII, p. 484.

1717. Le 1er mars, plusieurs évêques de France appellent de la bulle *Unigenitus*, à un futur concile général. — Différentes corporations du clergé et l'Université de Paris adhèrent à cet appel auquel le gouvernement met trop d'importance. *Art, ib.*

—— Le 22 mars, la chambre de justice pour la recherche des comptables infidèles, est supprimée. *Art, ib.*

Elle leur fit plus de peur que de mal : un financier a tant de moyens de se soustraire aux recherches! On en pendit un seul, c'étoit dans une province éloignée, et peut-être le moins coupable!

—— Le 8 mai, le czar Pierre-le-Grand arrive de Hollande à Paris; il y séjourne jusqu'au 20 juin, visite nos manufactures, nos principaux établissemens, et quelques savans. *Art*, t. I, p. 706, et t. II, p. 128.

Les Français, qu'aucune nation ne surpasse en galanterie, lui ménagent plusieurs surprises agréables : en entrant dans le salon du duc d'Antin, ce Prince apperçoit son portrait avec l'habit qu'il portoit ce jour-là même. — Il va voir la Monnoie des Médailles, à la galerie du Louvre : une médaille, qu'on frappoit, roule à ses pieds; il la ramasse, et reconnoît son effigie. — On le mène à la Sorbonne, on lui montre le tombeau du cardinal de Richelieu, il embrasse, dit-on, la statue de ce grand politique, en s'écriant : *Grand homme, je t'aurais donné la moitié de mes États pour apprendre de toi à gouverner l'autre!* — Ce Prince a commencé la *civilisation* de la Russie qui a fait depuis, sous Catherine II, beaucoup de progrès et a besoin d'en faire encore pour que ce mot de *civilisation* puisse s'appliquer à plus des cinq-sixièmes de a nation.

—— Le 2 juillet, édit du Roi qui prive les Princes légitimés des noms, droits et priviléges de *Princes du sang*, leur réservant néanmoins le droi de

séance en parlement, dont ils étoient déjà en possession. Anq. t. XII, p. 420 et s.

Cet édit avoit été obtenu sur une requête présentée au parlement le 22 août, par le duc de Bourbon, de concert avec le Régent.

1717. Le 7 octobre, déclaration du Roi qui défend d'écrire et de parler pour ou contre la bulle *Unigenitus*. Contin. de Hén. t. IV, p. 24.

Eh! pourquoi employer la loi pour une pareille défense? Un gouvernement sage et ferme a d'autres moyens pour imposer silence sur ce qui peut être préjudiciable à la tranquillité publique, sans donner de l'importance aux choses qui ne le deviennent que parce qu'on leur en a donné. Il n'est pas de siècles où quelques pages de l'histoire ne prouvent cette vérité.

1718. Le 31 mai, édit qui ordonne une refonte générale des monnoies, et une augmentation considérable dans les espèces. — Le parlement et les différentes cours souveraines font d'inutiles remontrances à ce sujet. — La Cour des monnoies est la seule qui enregistre l'édit. *Art*, t. I, p. 707.

Il portoit que les anciens louis vaudroient 20 francs au lieu de 14, et les écus 5 francs au lieu de 3 livres 10 sous. — Cette opération, qui allégea momentanément l'Etat, porta un coup mortel au crédit public.

—— Le 2 août, traité de Londres connu sous le nom de *Quadruple alliance*, par lequel la France, l'Angleterre, l'Empereur et la Hollande (qui n'y accède qu'en 1719), s'unissent et se garantissent réciproquement les traités d'Utrecht, de Bade et de la *Triple alliance*. *Art*, ib. — Dum. t. VIII, p. 531.

Le but de cette alliance est de s'opposer aux projets de l'Espagne alors gouvernée par un homme qui vouloit enlever à l'Empereur ses possessions d'Italie, faire déposer Georges I, et exciter des troubles en France pour en faire passer la Régence à Philippe V. Cet homme turbulent

étoit Albéroni qui, de simple curé de village en Italie, étoit devenu en Espagne (où il étoit passé à la suite du duc de Vendôme), Cardinal et Ministre.

1718. Le 26 août, fameux *lit de justice* tenu aux Tuileries, où le Roi fait enregistrer l'édit du 2 juillet de l'année précédente, relatif aux Princes légitimés. Anq. t. XII, p. 435 et s. — *Art*, t. I, p. 706.

—— Le 10 novembre, le duc de Savoie est forcé d'accéder à la quadruple alliance. Dum. *ib.*

—— Le 2 décembre, l'abbé Porto-Carrero, agent du cardinal Albéroni, est arrêté à Poitiers : on trouve dans ses papiers un plan de conspiration tramée par le Cardinal, tendant à effectuer le projet dont nous venons de parler, celui d'ôter la régence au duc d'Orléans, et de la donner à Philippe V, sous le nom duquel Albéroni compte gouverner en même temps la France et l'Espagne. Anq. *ib.* p. 447 et s. — *Art*, *ib.*

—— Le 4 décembre, la banque générale est déclarée *banque royale;* Law en est nommé le directeur. *Art*, t. I, p. 707.

—— Le 9, le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne en France, impliqué dans la conspiration d'Albéroni, est arrêté dans son hôtel, et ses papiers sont saisis. Anq. *ib.* p. 455 et s. — *Art*, t. I, p. 706.

—— Le 27, arrêt du conseil qui défend de faire des payemens en numéraire au-dessus de 600 livres, ce qui rend les billets de banque nécessaires, et force d'en créer une multitude qui devient bientôt incalculable et funeste. Anq. t. XIII, p. 8 et s. — *Art*, t. I, p. 707.

Cet arrêt fut la cause d'une révolution étonnante dans les fortunes et les mœurs : on vit de grandes fortunes renversées, et l'homme qui n'avoit commencé qu'avec un

billet d'Etat, posséder plusieurs millions en peu de jours; bientôt des noms respectables furent anéantis, et des noms vils ou flétris en prirent la place, *ib.*

1718. Le 29 décembre, le duc du Maine et son épouse, soupçonnés d'avoir pris part à la conspiration d'Albéroni, sont arrêtés et conduits, le duc au château de Dourlens, la duchesse à Dijon. Anq. t. XII, p. 456. — *Art, ib.*

1719. Le 2 janvier, Louis XV déclare la guerre à l'Espagne qui a refusé de souscrire aux propositions de paix qui lui ont été faites. *Art, ib.*

—— Le maréchal de Berwick, nommé pour commander l'armée, est envoyé en Biscaye où doit commencer la guerre. *ib.*

—— Le 15 avril, madame de Maintenon meurt à Saint-Cyr où elle s'étoit retirée depuis la mort de Louis XIV; elle étoit âgée de 83 ans. *ib.*

Veuve du poëte Scarron, elle fut introduite à la Cour par madame de Montespan qu'elle supplanta. — On a mis en problème si Louis XIV l'épousa; Anquetil et la plupart des historiens prétendent qu'il n'en faut pas douter; mais ce qui n'en est pas un, c'est qu'elle subjugua le Monarque, et lui fit commettre une infinité de fautes toutes préjudiciables à la gloire de ce Prince et à la prospérité de la nation. On lui reprocha, entre autres choses, d'avoir conseillé la révocation de l'édit de Nantes et le renvoi de Catinat; d'avoir fait disgracier Vendôme, et donner de l'emploi à Marsin, ainsi qu'à Chamillart dont elle connoissoit l'impéritie et la présomption.

—— Le 15 mai, le Prétendant s'embarque à Cadix, sur une escadre de dix vaisseaux de ligne de 70. — Elle est suivie d'un grand nombre de bâtimens de transport, sur lesquels sont 6000 hommes de troupes réglées (la plupart Irlandais), et des armes pour en armer 15000. — Les vents s'opposent à cette expédition qui est dissipée par

la tempête à la hauteur du Cap Finistère. Contin. de Hén. t. IV, p. 32.

1719. Des débris de cette flotte abordent en Ecosse; ils y causent quelques inquiétudes, mais ils sont forcés de s'en éloigner. *ib.*

—— Le 16 juin, M. de Berwick prend Fontarabie, après vingt-un jours de tranchée ouverte. *Art, ib.*

—— Le 1er août, il s'empare de la ville de Saint-Sébastien, et du château le 17. *ib.*

—— Le 23 septembre, un arrêt du conseil apporte une diminution considérable dans la valeur des espèces monnoyées. *Art, ib.*

—— Le 11 octobre, le maréchal de Berwick, déjà entré dans la Cerdagne, se rend maître d'Urgel et du château de cette place que les Catalans appellent la *Séou*. *ib.*

—— Le 23, il se présente devant Roses pour en faire le siége; il est forcé d'y renoncer le 17 novembre. *ib.*

—— Le Roi assigne à l'Université de Paris des fonds sur les postes et messageries, afin que l'instruction y soit gratuite. Contin. de Hén. *ib.* p. 40.

—— Le nombre des billets de banque est si considérable, qu'il s'en trouve en émission, au 1er décembre de cette année, pour 640 millions. *ib.*

—— Le 11 décembre, arrêt du conseil portant défenses de faire des payemens en argent au-dessus de 10 livres, et en or au-dessus de 300 livres, ce qui, joint aux variations faites ou annoncées dans les espèces monnoyées, oblige les particuliers à porter leur numéraire à la banque, et à l'échanger contre des billets. *ib.*

—— Cette année commencent les démêlés de la Hollande avec l'Empereur, au sujet de la *compa-*

gnie d'Ostende établie pour le commerce des Indes, sous les auspices et par l'autorité de ce Prince. *ib.* p. 706.

1719. Les sources des nouvelles eaux de Passy sont découvertes en 1719. *Recherches sur Paris.*

1720. Le 5 janvier, Law, après avoir fait abjuration, est nommé contrôleur-général. *Art, ib.*

C'est-à-dire, Ministre des finances.

— Le 26 janvier, l'Espagne est forcée par les circonstances d'accéder à la quadruple alliance. Dum. t. VIII, p. 531 et s.

— Une peste cruelle désole Marseille et ses environs. *Art, ib.*

Elle y fut apportée par les marchandises venues des échelles du Levant. C'étoit la deuxième fois qu'elle étoit frappée de ce fléau par la même cause.

— Au mois de mai on évalue à 6 milliards les billets de banque qui sont en circulation, valeur qui excédoit au moins des deux tiers le numéraire qui pouvoit exister en France. *Art, ib.*

Et comme à l'époque de nos *assignats*, on trouve des millionnaires à tous les coins des rues, et les denrées sont portées à un prix extravagant.

— Le 21 mai, édit portant une réduction graduelle de mois en mois des billets de banque et des actions de la compagnie des Indes. *ib.*

Cet édit est l'époque de la chute du *système de Law.*

— Le 28, l'édit du 21 est rapporté sur les remontrances du parlement et la clameur générale; mais les billets et les actions n'en perdent pas moins sans retour la confiance publique : le gouvernement, chargé de leur masse entière, se retrouve dans la situation où il étoit avant l'admission du papier-monnoie. *Art, ib.* — Anq. t. XIII, p. 14 et s.

1720. Le 29 mai, un arrêt du conseil remet le numéraire en circulation. *ib.*

Ainsi s'achève le rêve des millionnaires à papier; ils ne conservent plus que le souvenir d'une fortune fictive, dont le plus grand nombre n'a pas sçu tirer avantage. Leurs descendans auroient dû profiter de cette leçon; mais soixante-douze ans vont s'écouler, et les millionnaires à assignats rappelleront les mêmes scènes : c'est-à-dire, peu d'hommes enrichis par le papier, et le grand nombre ruiné. Chez les hommes, les mêmes folies ont des retours périodiques, comme dans la nature certains phénomènes.

— Le 21 juillet, le parlement, qui a prévu les malheurs du système de Law, et s'y est toujours montré opposé, est transféré à Pontoise, à la sollicitation du contrôleur général. *Art, ib.* — Anq. *ib.* p. 13 et s.

— Le 30 juillet, édit qui porte le marc d'argent à 120 livres, et celui d'or à 1800. — Ce taux subsiste jusqu'au 1er septembre, et, depuis ce jour au 16 octobre, il diminue d'un huitième de quinzaine en quinzaine. — A cette époque, l'argent est à 90 livres le marc, et l'or à 1206 livres. *Art, ib.*

— Le 15 août, arrêt du conseil qui met hors du commerce les gros billets de banque, à compter du 1er octobre. Contin. de Hén. t. IV, p. 46.

— Le 10 octobre, autre arrêt qui démonétise les billets de 100 livres et au-dessous, à compter du 1er novembre. *ib.*

— Le 10 décembre, Law, chargé de l'exécration publique, est obligé de fuir en pays étranger, n'emportant que 2000 louis, les restes de cette fortune immense qui s'étoit dissipée comme il l'avoit amassée. Anq. t. XII, p. 445; t. XIII, p. 22. — *Art*, t. I, p. 708.

Il se retira à Bruxelles, ensuite à Londres, et mourut à

Venise le 21 mars 1729, un peu au-dessus de l'indigence dont il ne s'étoit garanti que par les chances qu'offrent les tripots aux hommes qui en vivent.

1720. Le 16 décembre, le parlement, qui a rempli les vues du gouvernement par rapport à la bulle *Unigenitus*, et qui n'a plus Law pour ennemi, est rappelé, et reprend ses séances à Paris le 21. *Art, ib.* p. 707.

1721. Arrêt du conseil du 26 janvier, qui soumet les *porteurs de billets de banque* à un *visa* tendant à établir une *échelle de proportion*. Anq. t. XIII, p. 31 et s. Contin. de Hén. *ib.* p. 55 et 56.

—— Mehemet-Effendi, ambassadeur de la Porte, envoyé par Achmet III pour féliciter Louis XV sur son avénement à la Couronne, est admis à l'audience de Sa Majesté le 21 mars, et en prend congé le 12 juillet suivant. *Art, ib.* p. 708. — Contin. de Hén. *ib.* p. 60.

Nous avons rapporté l'époque de cette ambassade, parce qu'elle fit à Paris la plus grande sensation, et qu'elle donna lieu à quelques établissemens utiles au commerce des échelles du Levant.

1722. Le 29 janvier, l'infante d'Espagne, destinée à épouser Louis XV, arrive à Paris, et est logée au Louvre, dans le pavillon dont dépendoit le jardin qui prit depuis le nom de cette Princesse; elle n'avoit que 5 ans. *Art, ib.* — Contin. de Hén. *ib.* p. 64.

—— Le 15 juillet, le Roi part pour Versailles, où il établit sa résidence. *ib.*

Il habitoit Paris depuis le mois de décembre 1715.

—— Le 22 août, Dubois, le favori du Régent, fait Cardinal en 1721, est nommé premier ministre. *Art, ib.* — Anq. *ib.* p. 36.

Son extraction, sa figure, et plus que cela, ses mœurs, l'avoient rendu si méprisable, qu'il avoit déjà reçu plu-

sieurs mortifications à la Cour ; mais il les avoit soutenues avec cette effronterie dont lui seul étoit capable. *ib.*

1722. Le 25 octobre (et non le 26), le Roi est sacré à Reims dans le plus grand appareil. *Art, ib.*—Anq. *ib.* — Contin. de Hén. t. IV, p. 66.

Villars, alors âgé de 71 ans, y remplit les fonctions de Connétable : on ne pouvoit en confier l'épée à de plus dignes mains.

—— On commence à bâtir le palais Bourbon en 1722. Suite de Saint-Foix, t. II, p. 275.

Il fut depuis rebâti et embelli par le dernier prince de Condé. En 1796, on y ajouta de nouveaux embellissemens ; mais on en partagea le local en deux parties, dans l'une on construisit une salle pour le Corps législatif, l'autre fut occupée par l'Ecole Polytechnique, et l'est aujourd hui par l'Ecole impériale des Ponts et Chaussées.

1723. Le 15 février, Louis XV atteint sa 14me année. Le 20, il vient à Paris ; le 22, il tient un lit de justice en parlement, où il déclare sa majorité ; cet acte termine la régence du duc d'Orléans. *Art, ib.*

—— Le 26 avril, déclaration du Roi qui règle le rang et les honneurs dont les Princes légitimés doivent jouir au parlement. Contin. de Hén. *ib.* p. 71.

—— Le 10 août, mort du cardinal Dubois qui déjà avoit montré des talens dans sa place, et des dispositions capables de le réhabiliter dans l'opinion publique ; il étoit âgé de 66 ans. Anq. *ib.* p. 36 et s.

—— Le duc d'Orléans succède au Cardinal dans l'emploi de premier ministre ; les Parisiens dont il étoit adoré le virent dans cette place avec plaisir. Anq. t. XIII, p. 39 et s.

—— Le 15 août, déclaration du Roi qui défend à tous ses sujets de prendre aucun intérêt dans la compagnie d'Ostende. Contin. de Hén. *ib.* p. 68.

—— Au mois d'octobre, les *fermes-générales*, en

régie depuis la chute du système de Law, sont confiées à une compagnie qui s'oblige d'en donner au Roi 55 millions par an. Contin. de Hén. *ib.* p. 72.

1723. Le 2 décembre, le duc d'Orléans, ex-Régent, meurt d'une attaque d'apoplexie à l'âge de 49 ans et quelques mois. Anq. *ib.*

Il a été trop loué ou trop calomnié : ce fut moins l'esprit de parti que le contraste singulier de ses bonnes et mauvaises qualités, qui en fut la cause.

—— On commence à faire usage de l'inoculation en France. J. Blair, n° 53 A.

1724. Le 10 janvier, Philippe V qui nous avoit tant coûté à mettre sur le trône, en descend et abdique en faveur de Louis Ier, son fils aîné. *Art, ib.* p. 774.

Il étoit dans la 41e année de son âge; mais sa santé, des scrupules et la lassitude des affaires le portèrent à cette abdication ; il se retira à Saint-Ildefonse, château qu'il avoit fait bâtir sur le modèle de Versailles, et qui forme une solitude délicieuse.

—— Le 26 janvier, ouverture du congrès de Cambrai, dont le but principal est de terminer à l'amiable les différends qui existent entre l'Empereur, l'Angleterre et l'Espagne. *Art, ib.* p. 708. — Contin. de Hén. *ib.* p. 73.

—— Louis Ier ne fait que paroître sur le trône où l'abdication de son père l'a placé. — Il meurt le 31 août, sans laisser d'enfans d'Elisabeth d'Orléans qu'il avoit épousée le 21 janvier 1722. *Art, ib.* p. 774.

Cette Princesse repassa en France, et mourut à Paris, au Luxembourg, à l'âge de 33 ans, le 16 juin 1742.

—— Le 6 septembre, Philippe V, à la sollicitation de ses sujets, remonte sur le trône d'Espagne. *ib.*

Digitized by Google

1724. Le 15 septembre, édit du Roi qui déclare que les habitans de l'Alsace ne sont point sujets aux mesures sévères prises contre les Protestans par un édit antérieur à celui-ci, attendu que leurs priviléges sont fondés sur des traités solennellement reconnus. Contin. de Hén. *ib.*

— Sully, célèbre horloger, établi à Paris, présente à l'Académie des sciences une pendule marine, une des premières qui ait existé. *Hist. des Mathém.* continuée par Lalande, liv. IX, part. 5, p. 551.

1725. Le 8 février (nouveau style), Pierre-le-Grand meurt à Pétersbourg, à l'âge de 53 ans, après un règne de 43, pendant lequel il fut le législateur de son pays, et éprouva combien on a de peine à établir parmi les hommes les plus sages institutions.—Catherine Ire, son épouse, lui succède. *Art*, t. II, p. 129. — Lévesque, *Hist. de Russie*, t. V, p. 134 et s.

Ce fait intéresse toute l'Europe, c'est pourquoi nous en faisons mention : ce qui concerne les grands hommes, doit trouver sa place dans les annales de toutes les nations.

— Le concert spirituel, qu'on venoit d'établir aux Tuileries, ouvre pour la première fois le 18 mars.

— L'infante d'Espagne, amenée en France pour épouser Louis XV, est reconduite en Espagne, à raison de sa trop grande jeunesse (elle étoit dans sa 8me année).— Elle part de Versailles le 5 avril; et le 17 mai, elle est remise à Saint-Jean-Pied-de-Port, entre les mains des personnes chargées de la recevoir pour la cour d'Espagne. — Ce renvoi rompt momentanément la bonne intelligence qui régnoit entre les cours de France et d'Espagne. — Celle de Vienne cherche à en profiter. *Art*, t. I, p. 708. — Anq. t. XIII, p. 42 et s.

Cette Princesse épousa Joseph (depuis roi de Portugal) le 19 janvier 1729.

1725. Le 30 avril, traité de Vienne entre l'Empereur et l'Espagne, par lequel ces deux Puissances confirment les articles de la quadruple alliance relatifs aux provinces d'Italie et des Pays-Bas, ainsi que toutes les renonciations convenues par ledit traité, etc. Dum. t. VIII, p. 106.

—— Le 27 mai, le Roi, après avoir pris l'avis de son Conseil, déclare son mariage avec Marie-Charlotte Leczinska, fille de Stanislas Leczinski, élu roi de Pologne le 12 juillet 1704, et qui, forcé depuis d'abandonner le trône, vivoit sous la protection de la France à Weissembourg, comme simple particulier. *Art, ib.* — Anq. *ib.* p. 44 et s.

—— Le 8 juin, lit de justice dans lequel le Roi fait enregistrer une déclaration qui porte imposition du cinquantième du revenu de tous les biens du Royaume, payable pendant 12 ans. Cont. de Hén. t. IX, p. 78.

—— Le 5 septembre, traité de Hanovre entre la France, l'Angleterre et la Prusse, par lequel ces Puissances se garantissent la possession actuelle de leurs Etats, et des secours réciproques en cas d'agression. Cont. de Hén. *ib.* — Dum. *ib.* p. 113.

—— Le 4 septembre, la cérémonie du mariage entre Louis XV et la fille du roi de Pologne, est célébrée à Fontainebleau. *Art, ib.* — Anq. *ib.* p. 45.

—— Maréchal, premier chirurgien de Louis XV, obtient en 1725 des lettres-patentes pour des places de démonstrateurs aux écoles de chirurgie. Ils sont tenus d'enseigner la théorie et la pratique de cet art. Notes manuscrites tirées de la bibliothèque de l'Ecole de chirurgie.

1726. Il y a cette année un changement dans les monnoies, qui fait époque dans notre histoire.

— Le 26 mai, un arrêt du Conseil porte le louis d'or de 20 livres à 24 livres, et l'écu de 5 livres à 6 livres. *Art, ib.*

1726. Le 11 juin, le Roi ne s'accommodant point de l'humeur de M. le duc de Bourbon, premier ministre depuis la mort du duc d'Orléans, supprime cette place, et annonce qu'il veut gouverner par lui-même. Il nomme en même temps M. de Fleuri ministre d'Etat. *Art, ib.* — Anq. t. XIII, p. 49 et 50.

—— Une des premières opérations du nouveau ministre est de faire supprimer le cinquantième, et d'apporter quelques diminutions dans les autres impots. *ib.*

—— Le 15 juin, un arrêt du Conseil fixe le marc d'or fin à 740 liv. 9 s. 1 d., et celui d'argent à 51 liv. 3 s. 3 d. — Depuis cette époque, les monnoies sont stables; cependant par quelques droits de fabrication et de vérification, le marc d'or est porté tantôt à 765 liv. 2 s. 7 d. et celui d'argent à 52 liv. 17 s. 4 d. *Art, ib.*

A l'époque de la révolution, le marc d'or étoit à 828 l. 12 s. et celui d'argent à 53 l. 9 s. 3 d.

—— Le 14 août, une escadre anglaise de 17 vaisseaux paroît dans la Méditerranée, et cause quelque inquiétude à la France et à l'Espagne. Cont. de Hén. *ib.* p. 79.

Son but étoit de ravitailler Gibraltar et Mahon.

—— Le 11 septembre, M. de Fleuri est fait cardinal sur la nomination du Roi. *Art, ib.*

—— Le 16 décembre, ordonnance du Roi portant établissement de six compagnies de cadets gentilshommes qui, placés dans différentes villes du royaume, doivent être formés dans l'art militaire

par des officiers expérimentés. Cont. de Hén. *ib.* p. 80. — Anq. t. XIII, p. 52.

Ce fut le prélude de l'Ecole militaire instituée depuis. Ces compagnies furent établies à Caen, Metz, Cambrai, Strasbourg, Perpignan et Bayonne.

1726. C'est dans cette année qu'on place l'établissement des milices provinciales, depuis converties en régimens provinciaux. *Elém. d'Hist. milit.* p. 81.

1727. Le traité de Vienne dont la France et l'Angleterre sont mécontentes, et la protection que Philippe V paroît accorder à la compagnie d'Ostende, contre laquelle ces Puissances ont réclamé, produisent une rupture dont le cardinal de Fleuri parvint à arrêter les suites. Cont. de Hén. t. IV, p. 81.

—— Du 22 au 23 février, le comte de Las Torrès, à la tête d'une armée espagnole, ouvre la tranchée devant Gibraltar, qu'il trouve muni de tous les moyens de soutenir un long siége. *ib.*

—— Malgré ces hostilités le cardinal de Fleuri ne cesse de négocier. — Louis XV et Philippe V se réconcilient, et les préliminaires de la paix générale sont signés à Paris le 31 mai. *Art, ib.* — Anq. *ib.* p. 59 et 60. — Cont. de Hén. *ib.*

—— Les principaux articles sont un armistice de 7 ans, la suspension de la compagnie d'Ostende pendant cet intervalle, et la convocation d'un congrès général indiqué à Aix-la-Chapelle. Anq. *ib.* p. 60. — Dum. t. VIII, p. 146.

—— Le 30 mars, Newton, auquel la physique et les mathématiques doivent les principales causes de leurs progrès, meurt dans les environs de Londres, à l'âge de 85 ans. Il étoit alors président de la société royale de Londres, et directeur général des monnoies. Cont. de Hén. *ib.* p. 83.

Digitized by Google

Il fut enterré à Westminster, près des tombeaux des rois.

1727. Le 22 juin, Georges Ier, roi d'Angleterre, meurt à Osnabruck, dans la 68me année de son âge et la 13me de son règne. Georges II son fils lui succède le 26 juin. *Art, ib.* p. 858. — Cont. de Hén. t. IV, p. 84.

—— Le 16 août, ouverture d'un concile national à Embrun, remarquable par la persécution qu'on y exerce contre l'évêque de Sénez, vieillard octogénaire ; il s'étoit élevé dans un mandement contre la bulle *Unigenitus*. — Ce prélat est suspendu de ses fonctions, et exilé à l'abbaye de la Chaise-Dieu. *Art, ib.*—Anq. t. XIII, p. 61 et s.

Il y mourut à 94 ans, plutôt victime de l'intrigue que de ses opinions. Ce qu'il y a à observer, c'est que ce concile, convoqué pour terminer les disputes des Jansénistes, leur donna une nouvelle activité, et cela par la même cause tant de fois observée : parce que le Gouvernement s'en mêla.

1728. Les querelles occasionnées par la bulle *Unigenitus* continuent, parce que le bon Fleuri, qui ne connoît ni les hommes ni les temps, pense que c'est avec des lettres de cachet qu'on termine les disputes religieuses. *ib.*

—— Le 14 juin, le congrès d'abord indiqué à Aix-la-Chapelle et ensuite à Cambrai, s'ouvre à Soissons, dans la vue de terminer à l'amiable les différens élevés entre les souverains de l'Europe, et d'en prévenir de nouveaux. *Art, ib.* — Anq. *ib.* p. 60 et 61.

—— Le 19 juillet, Tripoli, dont les corsaires ont insulté le pavillon français, est bombardé par une escadre sortie de Toulon, et une partie de cette ville est brûlée. *Art, ib.*

L'année suivante, les habitans de Tripoli eurent recours à la clémence du Roi, obtinrent leur pardon, et n'en restèrent pas moins corsaires.

—— Le 26 octobre, le Roi est attaqué de la petite-

vérole, dont il se tire heureusement et sans aucune trace de cette maladie. Cont. de Hén. *ib.* p. 86.

1728. On commence cette année le canal de Picardie. *ib.*

1729. En juin, le congrès de Soissons se sépare sans avoir rien conclu, précisément un an après son ouverture. *Art, ib.* — Anq. *ib.* p. 61.

Le défaut d'ensemble et l'inaction le tuèrent. *ib.*

—— Au mois de juillet, une *Légende,* qui met au rang des saints, le pape Grégoire VII (Hildebrand, qui dans son temps s'est élevé avec autant d'audace que d'opiniâtreté contre l'autorité temporelle des souverains) parvient en France, accompagnée d'une bulle qui en ordonne l'admission. — Le parlement la condamne avec quelques qualifications dont le Pape s'offense. — Il s'en plaint, et à cette occasion, il renouvelle ses instances pour le soutien de la bulle *Unigenitus.* Cet acte du Saint-Siége est un nouveau brandon de discorde entre la Cour, le Parlement et le Clergé, où chacun méconnoît ses prétentions ou les outrepasse impolitiquement. *Art, ib.* — Anq. *ib.* p. 69 et s. — Cont. de Hén. *ib.* p. 87.

—— Le 4 septembre, naissance du Dauphin, (il fut père de Louis XVI); cet événement, en donnant un successeur à Louis XV, assure le repos de l'Europe, qui craint toujours la réunion des couronnes de France et d'Espagne sur une seule tête. *Art, ib.* — Cont. de Hén. *ib.* p. 88.

—— Le 9 novembre, *traité de Seville,* entre la France, l'Espagne et l'Angleterre; le cardinal de Fleuri y fait concourir cette dernière, afin que rien ne puisse troubler la bonne harmonie qu'il veut établir entre ces Puissances; elles se garantissent

Digitized by Google

1731. 1731. Le 16 mars, second *traité de Vienne*, entre l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande, par lequel ces puissances renouvellent leurs anciens traités, et conviennent particulièrement que celui de Séville aura son plein et entier effet, à l'égard de l'infant Don Carlos, pour la mise en possession des duchés de Toscane, Parme et Plaisance, etc. Supp. au Corps diplom. de Dum. t. II, p. 288 et 304.

— — Le 14 juillet, les Princes de l'Empire accèdent à ce traité, et l'Espagne le 22 du même mois. *ib.*

— — Le 25 juillet, traité de Florence, par lequel l'infant Don Carlos est mis en possession des duchés de Parme et de Plaisance, et est reconnu pour successeur du grand-duc de Toscane Jean Gaston. *ib.*

— — Les Gênois voyant les insurgés de Corse déjà maîtres de la majeure partie de l'île, implorent le secours de l'empereur Charles VI qui leur envoie un renfort de 3000 hommes; cette troupe, arrivée dans l'île le 9 août, dégage Bastia bloquée par les insurgés. *Art, ib.* p. 740.

— — Victor-Amédée, obsédé par son épouse, manifeste le dessein de se ressaisir des rênes du gouvernement; mais dans la nuit du 28 au 29 septembre, son fils le fait arrêter. — Il est conduit à Rivoli, et de là au fort de la Brunette. *Art, ib.* p. 628.

Cette arrestation fit en Europe la plus grande sensation; elle fut approuvée par les uns, et regardée comme très-condamnable par les autres; les passions et les rapports contradictoires produisirent cette différence d'opinion; le père et le fils eurent des torts.

— — Le 24 octobre ou environ, les Impériaux voulant s'emparer de San-Pellegrino, tombent dans

une embuscade que leur ont dressée les Corses, et perdent plus de mille hommes, tant tués que blessés. *Art, ib.* p. 740.

1731. Le 18 décembre, l'Académie de chirurgie, qui doit sa première institution à Maréchal et à la Peyronie, tient une assemblée, qu'on regarde comme sa première séance. *Dict. de Paris*, par Hurtaut, t. 1, p. 147.

—— Le 29 décembre, la duchesse de Parme, douairière du feu duc François, prend possession des duchés de Parme et de Plaisance au nom de Don Carlos. — Les troupes impériales évacuent Parme le 30 du même mois, par ordre de l'Empereur. *Art, ib.* p. 661.

1732. Le Gouvernement, pour arrêter le scandale commis par quelques jongleurs qui ont des convulsions feintes ou réelles sur le tombeau du diacre Pâris, le saint des Jansénistes, fait fermer les issues qui conduisent à ce tombeau le 29 janvier, et les convulsions miraculeuses cessent. Cont. de Hén. *ib.* p. 98. — Anq. t. XIII, p. 72 et s.

Quelques plaisans écrivirent sur la porte du cimetière de S.-Médard, où étoit ce tombeau :

> De par le Roi, défense à Dieu
> De faire miracle en ce lieu.

et cette saillie nuisit plus au Jansénisme que toutes les mesures prises pour en contenir les fanatiques.

—— Querelles violentes entre le Gouvernement et le Parlement, au sujet d'un mandement de l'archevêque de Paris, qui prohibe un journal obscur, quelquefois malin et souvent séditieux (les *Nouvelles ecclésiastiques*, dont les dévotes et leurs cercles se repaissoient avidement). — Elles occasionnent des actes de vigueur également re-

préhensibles, sur-tout du côté du Parlement.
Anq. t. XIII, p. 69 et 72. — Cont. de Hén. t. IV, p. 99.

1732. Le 10 mai, traité de Corté, par lequel les Gênois et les Corses se réconcilient, sous la garantie de l'Empereur. *Art, ib.* p. 741.

Les Corses avoient obtenu des conditions honorables et étoient dans l'intention de les observer, lorsque leurs députés, arrêtés à Gênes contre la foi des traités, les aliènent une autre fois contre les Gênois.

— Le 6 juin, une escadre française mouille dans le port de Gênes, avec un appareil hostile. — Le Sénat envoie à bord un de ses membres faire des excuses au sujet d'une insulte faite au pavillon français par un armateur gênois. Cont. de H. *ib* p. 101.

— Le 3 septembre, lit de justice tenu à Versailles, dans lequel on enregistre une déclaration du Roi, du 28 août, relative à la manière dont ce Prince entend que les affaires publiques soient traitées en Parlement; elle veut que les appels comme d'abus soient portés seulement à la grand'chambre. — Le 4 septembre, protestation du Parlement sur l'enregistrement qu'on a exigé de lui la veille; et le 7, exil des Magistrats qui ont protesté. *Art*, t. I, p. 709. — Cont. de Hén. *ib.* p. 100.

— Le 31 octobre, Victor-Amédée, réconcilié en apparence avec son fils, meurt à Moncalier, à l'âge de 66 ans. *Art*, t. III, p. 628.

Si sa valeur et ses talens militaires lui méritèrent des éloges, son inconstance et ses fausses démarches en politique lui attirèrent le blâme.

— Le 28 novembre, les membres du Parlement exilés sont rappelés. *Art*, t. I, p. 709.

1733. Le 1er février, Frédéric-Auguste, roi de Pologne, meurt à Varsovie, à l'âge de 66 ans, et

après un règne de 37 ans, pendant lequel il avoit éprouvé les chances d'une bonne et mauvaise fortune. *Art, ib.* et t. II, p. 79 et 80. — Cont. de Hén. t. IV, p. 101.

D'abord électeur de Saxe, il avoit été élu roi de Pologne le 15 septembre 1697, détrôné par Charles XII en 1704, et rétabli après la bataille de Pultawa, en 1709.

1733. Cet événement rallume la guerre entre la France et l'Empire. *ib.*

—— Le 23 juin, Pardines, village de l'Auvergne, est englouti par un éboulement de terre; mais ceux qui l'habitent ont le bonheur de se sauver. *ib.*

—— Stanislas, parti de Chambord où il résidoit depuis 1725, arrive à Varsovie le 8 septembre; le 12, la diète le proclame de nouveau roi de Pologne, à l'unanimité. *Art, ib.* t. II, p. 80.

L'approche de 30,000 Russes dissipe la diète; Stanislas se retire à Dantzick. *ib.*

—— Le 5 octobre, une faction composée de quelques palatins, et soutenue par une armée russe, s'assemble dans les environs de Varsovie; elle proclame roi de Pologne le fils du feu roi Frédéric-Auguste. *ib.*

Il régna sous le nom de Frédéric-Auguste II, et non sous celui de Frédéric-Auguste III, comme le disent Anquetil et le continuateur de Hénault, ainsi que l'auteur d'un Précis chronologique, qui a copié sans examen toutes les erreurs qui se sont glissées dans le président Hénault et son continuateur.

—— Louis XV, pour venger l'affront fait à son beau-père, envoie deux armées, l'une en Allemagne, sous la conduite du maréchal de Berwick, et l'autre en Italie, où le maréchal de Villars doit commander sous les ordres du roi de Sardaigne. *ib.*

—— Le 12 octobre, l'armée française passe le Rhin.

— Le 19, la tranchée est ouverte devant le fort de Kell, qui est forcé de se rendre le 28. *ib.*

1733. Les troupes du Roi ayant franchi les Alpes, se réunissent à celles du roi de Sardaigne le 30 octobre. — Le maréchal de Villars arrive le même jour à l'armée, où il est sans cesse contrarié dans ses opérations par le roi de Sardaigne, qui n'est pas pour la France un allié plus fidèle que son père. *Art, ib.* — Serv. t. III, p. 322.

—— On passe le Tessin sans obstacle. — Le roi de Sardaigne reçoit les clefs de la ville et du château de Pavie, où il entre le 4 novembre. — Lodi et plusieurs places qui sont sans défense, ouvrent leurs portes. *ib.*

—— Le 24 novembre, le marquis de Fénélon, ambassadeur de France en Hollande, détermine les Etats-Généraux à signer un traité de neutralité, qui est très-avantageux à la France. *ib.*

Ce traité est regardé par les *diplomates* comme un chef-d'œuvre de politique.

—— En Italie, Ghiera-d'Adda capitule le 27 novembre, et Pizzigithone le 9 décembre. *Art, ib.*—Serv. *ib.* p. 324.

—— Du 15 au 16 décembre, la tranchée est ouverte devant le château de Milan, qui capitule le 30. *Art, ib.* — Serv. *ib.*

—— Cette année est célèbre par le projet de déterminer d'une manière certaine la figure de la terre, en mesurant un degré du méridien sous l'équateur et un autre sous les pôles ; en conséquence, MM. de la Condamine, Bouguer, Godin et Jussieux (membres de l'Académie des Sciences), sont envoyés à Quito (sous l'équateur), aux frais

du Gouvernement, pour commencer cette opération. *Hist. des Mathématiques*, t. III, p. 148.

Quatre autres Membres de l'Académie, MM. Maupertuis, Clairaut, Camus et Le Monnier, furent envoyés à Torneo, vers le pôle nord, pour le même objet; mais ils ne partirent qu'en 1735, ayant un voyage à faire beaucoup moins long que les premiers.

1734. Le 5 janvier, le marquis de Maillebois, qui commande sous le maréchal de Villars, s'empare de Seravalle, sur les frontières des états de Gênes, et fait la garnison prisonnière. *Art. ib.*

—— La nuit du 5 au 6 du même mois, la tranchée est ouverte par M. de Coigni, devant Novarre, qui capitule le 7. *Art, ib.*

—— Le 26, M. de Maillebois investit Tortone, la seule place qui restât aux Impériaux dans le Milanez. — Elle se rend le 28, et le château qui la défend le 5 février. *Art, ib.*

—— Les Russes viennent assiéger Dantzick au mois de février; Stanislas s'y défend en héros pendant six mois. *Art, ib.* t. II, p. 80.

Peut-être eût-il réussi à leur faire lever ce siége, s'il eût été puissamment secouru par la France; elle se contenta de lui envoyer 1500 hommes, à la tête desquels se fit tuer le jeune comte de Plelo, officier du plus grand mérite, dont le dévouement héroïque fut un sacrifice inutile à la cause de Stanislas.

—— L'armée commandée par le maréchal de Berwick en Allemagne, se met en mouvement le 8 avril. — Le comte de Belle-Isle passe la Sarre à la tête d'un corps de troupes considérable, s'empare de Trèves, et met à contribution l'électorat de ce nom. *Art*, t. I, p. 709.

—— Les troubles recommencent en Corse; le 11

avril les insurgés s'emparent de Corté. *Art, ib.* t. III, p. 741

1734. Le 2 mai, le fort Traerback se rend par capitulation, après 8 jours de tranchée ouverte. *Art, ib.* t. I, p. 709.

— Le 4, l'armée achève de passer le Rhin, et le duc de Noailles chasse les ennemis des lignes qu'ils occupent à Ethlingen. *ib.*

— Le 10 mai, l'infant Don Carlos entre dans Naples, après avoir enlevé aux Impériaux le royaume de ce nom en 42 jours. *Art*, t. III, p. 860. — Cont. de Hén. t. IV, p. 107.

— Le 15, il est déclaré roi des Deux-Siciles, par un diplôme qui lui est envoyé par Philippe V. *Art, ib.*

— Le 25, *bataille de Bitonto* (dans la Pouille), gagnée sur les Impériaux que commande le général Visconti, par les Espagnols sous les ordres du duc de Montemar; cette victoire vaut à ce dernier le surnom de *Duc de Bitonto*, qui lui est donné par son souverain. *Art, ib.*

Dans cette journée, qui décida du sort du royaume de Naples, les Impériaux perdirent 2000 hommes, leurs bagages, leur artillerie et la caisse militaire.

— Le même jour en Allemagne (le 25 mai), le marquis d'Asfeld investit Philipsbourg. *Art*, t. I, p. 709.

— Le 5 juin, la tranchée est ouverte devant cette place; mais elle est bientôt inondée par l'ennemi; le soldat n'est point arrêté: il y marche avec courage, ayant de l'eau plus qu'à demi-corps. *ib.*

Un jeune officier à qui son âge ni sa taille ne permettent pas d'y marcher ainsi, s'y fait porter de main en main: un

grenadier dit à un de ses camarades qui le lui présente : *Mets-le sur mon dos ; s'il y a un coup de fusil à recevoir, je pourrai le lui épargner.*

1734. Le 12 juin, le maréchal de Berwick est tué à ce siége, d'un boulet de canon, en examinant au revers de la tranchée l'effet d'une batterie qu'il venoit de faire dresser. *Art, ib.* — Cont. de Héo. t. IV, p. 106.

— Le 17 juin, le maréchal de Villars meurt à Turin, couvert de lauriers, à l'âge de 83 ans. *ib.*

Une défaillance générale dans les organes l'avoit forcé de quitter l'armée le 17 mai; et après en avoir remis le commandement à M. de Coigni, il se rendoit en France, quand son état le contraignit de s'arrêter à Turin. — C'est là que, presque mourant, il apprit que Berwick venoit d'être tué à Philipsbourg: *Cet homme-là*, dit-il à ceux qui le lui apprirent, *a toujours été plus heureux que moi.* — Villars disoit souvent qu'il n'avoit eu que deux plaisirs bien vifs dans sa vie, celui de remporter un prix au collége, et de gagner une bataille. *ib.*

— Le 29 juin, *bataille de Parme*, gagnée par M. de Coigni sur les Impériaux, qui y perdent 9000 hommes, et Merci leur général. *Art, ib.* — C. de Hén. t. IV, p. 107. — Serv. t. III, p. 343.

— Stanislas, qui a épuisé ses moyens de défense dans Dantzick, et craint de tomber entre les mains des Russes qui ont mis sa tête à prix, sort secrètement de cette place au commencement de juillet (du consentement de ceux qui y commandent). Il passe en Prusse à la faveur de plusieurs travestissemens, et après avoir couru une foule de dangers. *Art*, t. II, p. 80. — Cont. de Hén. *ib.* p. 103 et 104.

— Le 18 juillet, Philipsbourg capitule; le prince Eugène a le chagrin de voir prendre cette place importante sans pouvoir la secourir. *Art*, t. I, p. 709.

Cette campagne fut la dernière de cet homme célèbre ; malgré la prise de Philisbourg, c'est l'une des plus glorieuses qu'il ait faites.

1734. Le 31 juillet, Gaëte, place importante du royaume de Naples, susceptible d'une longue défense par sa situation, et pourvue d'une bonne garnison, est assiégée par Don Carlos, qui s'en rend maître le 7 août. *Art*, t. III, p. 860.

Pour avoir une idée de la position heureuse de Gaëte, il faut lire le journal du siége de cette place, fait en 1806, et l'article inséré dans le Moniteur de la même année, n° 255.

—— Le 15 septembre, les Français se laissent surprendre sur les bords de la Secchia ; cette surprise leur coûte les équipages de cinq brigades d'infanterie et 400 hommes faits prisonniers dans des postes oubliés ou coupés. Serv. t. III, p. 349.

—— Le 17 septembre, *bataille de Guastalla,* gagnée par le roi de Sardaigne, ayant sous ses ordres les maréchaux de Coigni et de Broglie, sur les Impériaux commandés par M. de Konissegg ; ils y perdent 9000 hommes, dont 2000 restent sur le champ de bataille, et une partie de leur artillerie. *Art, ib.* p. 709. — Serv. *ib.* p. 350 et s.

Cette journée coûta aux Français 1200 hommes tués et 2000 blessés ; parmi les Impériaux restés sur le champ de bataille, on trouva les princes de Wirtemberg, de Saxe-Gotha, avec plusieurs officiers de marque.

—— Le 4 octobre, M. de Maillebois forme le siége de Mirandole, qu'il est forcé de lever le 10. Serv. *ib.* p. 357 et 358.

—— Sur la fin de cette année, une insurrection sérieuse se manifeste à Genève. — Le peuple y dépose ses Magistrats, et se livre à différens actes arbitraires. — La cour de France intervient dans

Digitized by Google

cette affaire; le calme y est rétabli. Cont. de Hén. t. IV, p. 108.

1735. Le 30 janvier, les Corses déterminés à s'affranchir pour jamais de la domination génoise, s'organisent en république. *Art, ib.* p. 741.

—— Au mois de juin, Stanislas revient en France, après avoir séjourné en Prusse près d'un an. *Art*, t. II, p. 80.

Le texte de l'art de vérifier les dates porte 1736; mais c'est une faute d'impression, car alors Stanislas auroit séjourné en Prusse près de deux ans: il y étoit passé en juin 1734.

—— Le 3 juillet, Don Carlos est couronné roi de Sicile à Palerme. — Il repasse à Naples le 12, et y établit sa résidence. Anq. t. XIII, p. 79.—*Art*, t. III, p. 860.

—— La guerre qui continuoit foiblement en Italie et en Allemagne, est suspendue par des négociations de paix entre la France et l'Empire, par la médiation de l'Angleterre et de la Hollande. *Art*, t. I, p. 710.—Anq. t. XIII, p. 79.

—— Le 3 octobre, les préliminaires sont signés à Vienne, et contiennent 7 articles, dont les 1er, 2me, 3me, 5me et 6me sont les plus importans.

Par le 1er, le roi Stanislas abdique la couronne de Pologne en faveur de Frédéric-Auguste II: il conserve le titre et les honneurs de roi de Pologne et de grand-duc de Lithuanie; ses biens et ceux de son épouse lui sont restitués. — En indemnité de ces renonciations, le roi Stanislas est mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, reversibles après sa mort au roi de France en toute souveraineté et pour toujours. *ib.*

Par le 2me, la maison de Lorraine doit possé-

der pour indemnité le grand-duché de Toscane, après la mort de Jean Gaston, actuellement en possession et sans postérité. *ib.*

Je ne sais quel enfant la France et l'Empire voudront me faire, dit plaisamment Jean Gaston au sujet de cet article, *si les héritiers qu'ils m'ont déjà institués viennent à mourir*. On avoit déjà disposé de sa succession par le traité de Vienne du 30 avril 1725.

Par le 3me, Don Carlos est maintenu en possession des royaumes de Naples et de Sicile. *ib.*

Par le 5me, les duchés de Parme et de Plaisance sont cédés en toute propriété à l'Empereur, qui recouvre tout ce qu'il avoit perdu en Italie, moins le Novarez et le Tortonez, cédés au roi de Sardaigne. *Art*, t. I, p. 710. — Anq. t. XIII, p. 79 et s.

Par le 6me, Louis XV s'engage à garantir la pragmatique sanction publiée par l'Empereur en 1713, relativement à la succession des états héréditaires de ce Prince. *ib.*

1736. Le 1er mars, on pose la première pierre du portail de S.-Roch, qui est construit d'après les dessins de Robert Cotte, célèbre architecte. *Dict. de Paris*, t. IV, p. 233.

—— Le 15 mars, Théodore, baron de Neuhoff, allemand de nation, mais élevé en France, aborde en Corse sur un vaisseau anglais parti de Tunis; il débarque à Aleria, avec 15 personnes et un secours d'armes et de munitions qu'il a obtenu du bey de Tunis, auquel il a donné des espérances sur la Corse. *Art*, *ib.* et t. III, p. 741. — Anq. *ib.* p. 148 et s. — Cont. de Hén. t. IV, p. 96, dans le récit duquel il faut lire le bey de Tunis au lieu de celui d'Alger.

—— La bonne mine de Théodore, ses promesses, et les armes qu'il apporte, lui concilient sur-le-

champ les Corses. — Il n'est plus question de république; on préfère la royauté; le 15 avril il est élu roi, sous le nom de Théodore 1er, dans une assemblée générale tenue à Alcfano. *ib.*

Il avoit moins de fortune que de naissance, et plus de projets que de talens.

1736. Le premier exploit militaire du nouveau Roi est une entreprise sur Bastia, qui ne lui réussit point; mais plus heureux dans ses autres expéditions, il est maître de l'île en très-peu de temps, à l'exception des places maritimes. *ib.*

—— MM. Maupertuis, Clairaut, Camus, Lemonnier, et l'abbé Outhier, élève de l'Observatoire, partis de Paris pour aller mesurer un arc du méridien sous le pôle nord, arrivent en juillet à Torneo, ville située au fond du golfe de Bothnie. *Hist. des Mathém.* t. III, p. 149.

—— Les préliminaires de paix proposés l'année précédente, et agréés par la France et l'Empereur, communiqués ensuite au roi d'Angleterre et aux États-Généraux des Provinces-Unies, sont universellement approuvés, et tout est réglé vers la fin d'août de cette année. *Art, ib.* p. 710.

—— Le roi Théodore manquant de fonds pour continuer la guerre et soutenir sa royauté, s'embarque le 14 novembre pour aller former en Hollande une compagnie de commerce qui seroit intéressée à sa royauté. — Les Corses consentent à ce voyage, lui restent fidèles pendant son absence, et continuent à se défendre contre les Gênois. *Art, ib.* et t. III, p. 741.

1737. Le 5 janvier, Don Carlos renonce aux duchés de Parme et de Plaisance, conformément au

premier traité de Vienne, du 30 avril 1725. — L'échange des actes de cession et de garantie que ce Prince et l'Empereur doivent se remettre, a lieu par l'entremise de leurs commissaires respectifs. *Art, ib.* p. 710, et t. III, p. 661.

1737. Le 8 février, le baron de Mechec prend possession du duché de Bar, au nom du roi de Pologne; le même jour, M. de la Galaizière en prend possession éventuelle au nom de Louis XV. *Art. ib.* p. 710.

— Le 21 mars, le baron de Mechec prend possession du duché de Lorraine, au nom du roi de Pologne. *ib.*

— Le 3 avril, Stanislas arrive à Lunéville, avec la reine son épouse, et y établit sa résidence. *Art,* t. III, p. 61.

Cette ville ne tarda pas à se ressentir avantageusement du séjour de ses nouveaux Souverains.

— Au mois de juin, le roi Théodore est arrêté à Amsterdam par ses créanciers, et obtient son élargissement après avoir trouvé le moyen de les satisfaire et de remplir une partie de ses projets. *Art, ib.* p. 741. — Cont. de Hén. t. IV, p. 95.

— Le 9 juillet, Jean Gaston de Médicis, grand-duc de Toscane, meurt à Florence, âgé de 66 ans. D'après le second article des préliminaires signés à Vienne le 3 octobre 1735, François de Lorraine entre en possession du grand-duché de Toscane. *Art, ib.* p. 762. — Cont. de Hén. *ib.* p. 120.

Par cet événement, Louis XV fut déchargé du paiement des 4 millions 500 mille livres qu'il s'étoit obligé de payer à ce Prince, jusqu'à ce qu'il fût en possession de la succession éventuelle de Jean Gaston.

— Le 19 décembre, édit du Roi portant établis-

sement d'une loterie royale pour l'extinction des capitaux de rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. *Cont. de Hén. t.* IV, *p.* 121.

1738. Le Roi se détermine à faire passer des troupes en Corse, pour la soumettre aux Gênois, et le 5 février, M. le comte de Boissieux, à la tête de six bataillons d'infanterie, débarque à Bastia et à San Fiorenzo. *Art, t.* I, *p.* 710 *et t.* III, *p.* 741. — *Cont. de Hén. ib, p.* 95.

—— Le 28 mars, les Corses envoyent des députés au comte de Boissieux, pour l'assurer qu'ils sont disposés à se soumettre à tout ce qu'il plaira au Roi d'ordonner, persuadés qu'il n'exigera rien de contraire à leurs priviléges. *ib.*

—— Le 24 mai, ils acceptent les articles d'accommodement que leur propose M. de Boissieux, et promettent de lui apporter leurs armes. *ib.*

—— Vers la fin de juin, la France, depuis longtemps en alliance avec la Suède, la renouvelle par un traité de subsides de deux millions qu'elle s'oblige de lui payer. *Art, t.* II, *p.* 104.

C'est à tort que dans la continuation de Hénault on porte la date de ce traité au 25 juin 1735.

—— Théodore essaye de rentrer en Corse avec un foible secours d'armes et d'argent, arraché à la crédulité de quelques juifs hollandais. Il aborde le 13 septembre à Sorraco; mais il étoit trop tard; les dispositions des Corses étoient changées à son égard, et ils étoient liés par un traité avec le comte de Boissieux. *Art, t.* I, *p.* 710.

—— Le 18 novembre, la paix définitive est signée à Vienne entre la France et l'Empereur, d'après la teneur des préliminaires approuvés par ces

Puissances, au mois d'août de 1736. *Art, ib.* le texte de ce traité imprimé à Paris en 1739, à l'impr. royale.

1738. Cependant les hostilités n'étoient que suspendues en Corse, et pour les terminer d'une manière définitive, on attendoit le projet de pacification que la France avoit promis. — Il arrive en novembre, une partie des insurgés y acquiesce; l'autre le rejette et se déclare de nouveau pour Théodore. *Art, ib.*

—— Le 3 décembre, Théodore, qui s'étoit retiré à Naples, y est arrêté par ordre du gouvernement; mais il est élargi peu de temps après, et se réfugie à Londres. *Art, ib.* Cont. de Hén. *ib.* p. 93.

Il y vécut d'intrigues et de dettes jusqu'au 2 décembre 1756, époque où il mourut en proie à l'indigence, malgré la générosité de quelques Anglais, dont il lassoit déjà la bienfaisance.

—— Le 12 décembre, les Corses, sous le prétexte de déposer leurs armes, ainsi qu'ils l'avoient promis à M. de Boissieux, surprennent un poste de 400 Français, qui est obligé de céder au nombre. — En vain cet officier vole au secours de ce poste: il est repoussé lui-même, et forcé de se replier sur Bastia. Cont. de Hén. *ib.* p. 96.

1739. Le 1er février, M. de Boissieux meurt à Bastia, et le 20 mars il est remplacé par le marquis de Maillebois qui, avec de nouveaux renforts, eut la gloire de pacifier la Corse; mais ce fut l'ouvrage de 18 mois. *Art, ib.* t. III, p. 741. — Cont. de Hén. *ib.* p. 130.

—— Le 3 février, la cour de Turin adhère au traité de Vienne. Texte du traité, *ib.*

—— Le 22 février, Louis XV déclare le mariage d'Elisabeth de France avec Don Philippe, fils de Philippe V. Cont. de Hén. *ib.* p. 129.

1739. Le 12 avril, les cours de Madrid et de Naples adhèrent au traité de Vienne. Texte du traité, *ib.*

—— Le 11 mai et jours suivans, des différends s'élèvent entre les Membres de l'Université de Paris, au sujet de la bulle *Unigenitus*. —Les uns y adhèrent et les autres s'opposent à cette adhésion; la Cour prend le parti des adhérens, et exile les opposans. *Art*, t. 1, p. 710. — Cont. de Hén. t. IV, p. 132.

Le célèbre Rollin fut du nombre de ces derniers.

—— Le 19 juillet, M. Turgot, alors prévôt des marchands, pose la principale inscription de la belle fontaine de la rue de Grenelle, construite sur les dessins de Bouchardon. Hurt. t. III, p. 80.

—— Buffon, justement surnommé le Pline français, est mis à la tête du Jardin des Plantes. Notes manuscr.

1740. Le 22 août, époque de la première exposition des tableaux dans l'une des galeries du Louvre. Cont. de Hén. *ib.* p. 135. — J. Blair, n° 35. B.

—— Le baron de Drost, neveu du roi Théodore, qui a défendu, à la tête d'une troupe de braves, la cause de son oncle, avec une valeur et une constance dont il y a peu d'exemples, abandonne la Corse vers le mois d'octobre, ayant épuisé tous ses moyens de défenses. *Art*, *ib.* p. 710.

—— Le 20 octobre, l'empereur Charles VI meurt à Vienne, dans la 55me année de son âge, et la 29me de son règne. Cet événement cause une révolution générale en Europe. — L'archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille aînée, se porte pour son héritière universelle, d'après le vœu de la pragmatique sanction, publiée par ce Prince en 1713, et si solennellement garantie par les principales Puissances. *Art*, *ib.* — Anq. t. XIII, p. 82 et s. — Cont. de Hén. *ib.* p. 134 et s. — Rousset, *Actes et Mém.* t. XIV et XV.

L'Espagne l'avoit garantie par le traité de Vienne de 1725 ; la Russie et la Prusse par leur accession à ce traité en 1726 ; l'Angleterre et la Hollande par le second traité de Vienne en 1731 ; les Princes de l'Empire, par une délibération de la diète en 1723, et la France par le dernier traité de Vienne en 1738.

1740. Plusieurs Souverains prétendent à cette succession en totalité ou en partie, particulièrement l'électeur de Bavière Charles-Albert. — La guerre se rallume, et malgré cette garantie qu'ils ont jurée, la plupart des Puissances embrassent la cause des prétendans. *ib.*

Le duc Charles-Albert prétendoit à la totalité de la succession de Charles VI, comme descendant d'Anne d'Autriche, fille de l'Empereur Ferdinand I. — Le roi de Pologne y prétendoit aussi du chef de son épouse, fille aînée de l'Empereur Joseph I. — Ceux qui soutenoient avoir des droits sur quelques portions de la succession de Charles VI, étoient le roi d'Espagne pour les royaumes de Hongrie et de Bohême, d'après une convention passée entre Philippe III et l'archiduc Ferdinand de Gratz ; le roi de Sardaigne, pour le duché de Milan, d'après le contrat de mariage de son trisaïeul Charles-Emmanuel avec l'infante Catherine, fille de Philippe II. Le roi de Prusse, de son côté, réclamoit plusieurs principautés de la Silésie, dont il prétendoit que la maison de Brandebourg avoit été injustement dépouillée. Rien n'étoit moins prouvé que ces diverses prétentions ; mais soutenues par une armée et des succès, elles pouvoient devenir bonnes.

—— Frédéric II, jeune monarque qui venoit de s'asseoir sur un trône qu'il alloit illustrer, propose à Marie-Thérèse de le satisfaire sur sa réclamation, et promet à ce prix d'accepter la pragmatique sanction. — L'archiduchesse, mal conseillée, se refuse à cette demande, et Frédéric entre en Silésie avec 30,000 hommes. *ib. Contin. de Hén. p. 140.*

La demande de Frédéric datoit de la fin d'octobre, et à

la fin de décembre, il étoit maître de toutes les places susceptibles de défense en Silésie, et les avoit fait fortifier.

1741. On agite dans le cabinet de Versailles si on respectera la pragmatique sanction, ou si, pour abaisser la maison d'Autriche, la rivale constante de la France, on embrassera la cause de l'électeur de Bavière. Cette opinion prévaut dans le Conseil par l'influence du comte de Belle-Isle. Anq. t. XIII, p. 84.

—— Le 4 avril, Frédéric II gagne sur les troupes de Marie-Thérèse la bataille de Molwitz. *Art*, t. III, p. 535.

—— Le 18 mai, les cours de France et d'Espagne concluent avec l'électeur de Bavière une alliance offensive et défensive, à laquelle accèdent les rois de Prusse, de Pologne et de Sardaigne. Anq. *ib.* p. 86. Cont. de Hén. t. IV, p. 141.

—— L'archiduchesse Marie-Thérèse, qui a déjà pris possession de l'Autriche, est couronnée reine de Hongrie le 25 juin. *Art*, t. I, p. 711.

—— Le 20 août, l'électeur de Bavière est nommé généralissime d'une armée de 40,000 hommes, que Louis XV fait entrer en Allemagne comme troupes auxiliaires. *Art*, t. I, p. 711. — Anq. *ib.* p. 88.

Cette armée passe le Rhin, se rend à Donawert, d'où elle s'embarque sur le Danube pour se rendre à Passaw, dont l'électeur s'étoit emparé le 31 août. *ib.*

—— Une armée non moins forte marche en Westphalie, pour s'opposer à un corps de 50 mille hommes que le roi Georges II mène au secours de la reine de Hongrie. Anq. *ib.* — Cont. de Hén. *ib.* p. 142.

—— La supériorité des Français, prêts à s'emparer de l'électorat de Hanovre, force le roi Georges à

signer un traité de neutralité le 27 septembre. Auq. *ib.*

1741. Le 31 octobre, le roi de Prusse achève la conquête de la Silésie par la réduction de Neiss. *Art, ib.* p. 711.

— Au commencement de novembre, le duc de Bavière, à la tête d'une partie de l'armée, passe le Danube, entre en Bohême, et marche sur Prague. *Art, ib.*

— Le 19, arrivé dans le camp indiqué près de cette ville, il y est joint par le reste de l'armée française et bavaroise, ainsi que par les troupes du roi de Prusse. *ib.*

— Le 25, la tranchée est ouverte devant Prague. — Le même jour, le grand-duc de Toscane, François de Lorraine, arrive à 5 lieues de cette place, et le lendemain il apprend qu'elle a été emportée d'assaut pendant la nuit. *Art, ib.*— Cont. de Hén. *ib.* p. 144.

Ce fut le brave *Chevert*, alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce, qui conduisit ce coup de main. *Ecoute*, dit-il à un sergent qu'il met à la tête des assaillans, *tu vas monter par cet angle; en approchant du rempart on criera :* QUI VIVE? *tu ne répondras rien; tu en feras autant à la seconde et à la troisième fois. On tirera sur toi; on te manquera; tu égorgeras la sentinelle, et moi j'arriverai à l'instant pour te soutenir.* — Tout fut exécuté ponctuellement, et la ville fut prise. *ib.* et *Ecole mil.* t. III, p. 581.

— Le 26 novembre, l'électeur de Bavière entre dans Prague, où il établit son quartier-général. *ib.*

— Le 19 décembre, il est y reconnu Roi de Bohême par les états du royaume dont il reçoit l'hommage. *ib.*

Le comte de Saxe étant venu le complimenter sur sa royauté : *Oui*, lui dit-il, *je suis roi de Bohême, comme*

vous duc de Courlande. — Ce comte avoit été élu duc de Courlande, mais la Russie l'avoit évincé.

1741. Dans le même mois (Anquetil dit le 1er janvier 1742, et M. Koch (1), appuyé de l'autorité de Rousset, le 1er février), le roi de Sardaigne voyant les Espagnols porter des troupes en Italie, et aimant mieux voir le Milanez entre les mains de la reine de Hongrie que dans les leurs, conclut avec cette princesse une convention à Turin, par laquelle, sans déroger à ses droits et prétentions, il s'engage à lui conserver le Milanez, et à joindre ses troupes aux siennes, pour en défendre l'entrée aux Espagnols. *Art*, t. III, p. 629. — Anq. t. XIII, p. 90. — Rousset, t. XVIII, p. 85.

— Le 31 décembre, le comte de Kevenhuller entre dans la Haute-Autriche avec un corps considérable; il force les troupes françaises répandues le long de l'Ens, à se retirer dans Lintz. *Art, ib.*

— Le port de Boulogne, si heureusement situé, est menacé de devenir impraticable, par un banc de sable qui en barre l'entrée. Louis XV le fait nétoyer, et fait construire une jetée qui garantit ce port. — Cet ouvrage important est achevé en 1741. *Hist. des travaux faits sous Louis XV.*

1742. Le 17 janvier, combat de Scherding, où les troupes de l'électeur de Bavière sont battues par le général Bérenklau. *Art, ib.* p. 408.

— Le comte de Segur, assiégé dans Lintz, est forcé de capituler le 23 janvier. *Art*, t. I, p. 711.

---

(1) *Abrégé de l'histoire des traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie.* Paris, 1796.

1742. Le 24 janvier, l'électeur de Bavière est proclamé Empereur à la diète de Francfort, sous le nom de *Charles VII*. *Art*, *ib.* — Cont. de Hén. *ib.* p. 150.

—— Le 26 janvier, le comte de Kevenhuller détache un corps de troupes qui s'empare de la ville de Passaw, et le 27 le château est obligé de capituler. *ib.*

—— La perte de Lintz et de Passaw entraîne celle de la Bavière; Munich capitule le 13 février. *ib.* et Cont. de Hén. p. 151.

—— Le 2 avril, le comte de Saxe assiége Egra, bloquée depuis le mois de septembre de l'année précédente; il force cette place à capituler le 19. *Art*, *ib.* p. 711.

—— Le 17 mai, bataille de *Czaslaw*, gagnée par le roi de Prusse sur les troupes de la reine de Hongrie. *Art*, t. III, p. 555.

—— Ce Prince, après des succès marqués, tant en Moravie qu'en Bohême, fait tout-à-coup sa paix avec la reine de Hongrie, et s'engage à garder la neutralité. *Art.*, t. I, p. 711.

—— Le 11 juin, préliminaires de paix signés à Breslaw entre ces deux souverains. — La reine de Hongrie y assure au roi de Prusse presque toute la Silésie et le comté de Glatz. *ib.* et t. III, p. 535.

—— Le 28 juillet, traité de Berlin, conclu d'après la teneur des préliminaires de Breslaw. *ib.*

—— Les rois d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, la Czarine et les Hollandais, sont compris dans ce traité et tout le poids de la guerre tombe sur les Français. *ib.*

—— Le maréchal de Broglie se voyant abandonné, s'occupe uniquement du moyen de sauver l'ar-

mée française; il réussit par la sagesse de sa conduite et la valeur de ses troupes; il se réfugie dans Prague, par une suite de manœuvres savantes. *ib.*

1742. La nuit du 16 au 17 août, le prince Charles fait ouvrir la tranchée devant cette place, pour la défense de laquelle les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle n'ont rien épargné. *Art, ib.*

—— Le 19 août, une escadre anglaise paroît à la vue de Naples; quoique ce pays ne soit pas en guerre avec l'Angleterre, l'amiral Martin, qui commande cette escadre, somme le roi de Naples d'abandonner sur-le-champ les intérêts des rois de France et d'Espagne, et le menace de bombarder la ville, si dans deux heures il n'a pas une réponse satisfaisante. — Don Carlos, qui n'a point prévu cette insultante agression, envoya des ordres pour faire retirer ses troupes campées à Spolette, avec celles du duc de Montemar. *Art, t. III, p. 861. — Serv. t. III, p. 391.*

—— Le 13 septembre, après 58 jours de siége, et une perte de plus de 15000 hommes, le prince Charles se désiste de son entreprise, et abandonne Prague pour aller disputer l'entrée de la Bohême au maréchal de Maillebois. *ib.*

—— Le 7 novembre, le maréchal de Maillebois passe le Danube, après avoir laissé 4000 hommes près de Ratisbonne, pour y attendre le maréchal de Broglie, qui s'y rend le 16, joint l'armée et en prend le commandement. *Art, t. I, p. 711.*

—— Le 9 novembre, M. de Broglie arrive au secours de Braunaw, dont le baron de Bereuklau faisoit le siége; il le force à le lever. *ib.*

1742. La nuit du 16 au 17 décembre, le maréchal de Belle-Isle sort de Prague avec l'armée française, composée de 11 mille hommes d'infanterie et 3 mille de cavalerie; et, par une des plus belles retraites dont les annales militaires fassent mention, il se rend le 26 à Egra, malgré la rigueur de la saison et les attaques continuelles des Hussards, des Pandours, des Tolpaches, des Croates, et autres troupes irrégulières de Marie-Thérèse. *Art*, *ib.* — Anq. t. XIII, p. 90. — Cont. de Hén. t. IV, p. 155.

Cette retraite nous coûta 800 hommes qui périrent, non par le fer de l'ennemi, mais par le froid et dans les neiges qu'il fallut passer à travers 38 lieues de campagnes dévastées et sans abri.

Quelques indices de troubles de la part des Corses, donnent de nouvelles inquiétudes aux Gênois. *Art*, t. III, p. 741.

1743. Le maréchal de Belle-Isle, en quittant Prague, y a laissé une garnison de 6000 hommes, que commande le brave Chevert; il sait si bien en imposer à l'ennemi, qu'il en obtient une capitulation honorable, et sort de Prague le 2 janvier. *Art*, t. I, p. 711. — C. de Hén. *ib.* p. 156. — Ecole milit. t. III, p. 382.

— Le 25 janvier, édit du Roi, portant établissement d'une loterie royale de 9 millions de fonds, et création de rentes viagères en forme de tontine. Cont. de Hén. *ib.* p. 170.

— Le 29 janvier, le cardinal de Fleuri, principal ministre, meurt dans sa maison d'Issi, à l'âge de 89 ans et 7 mois; il eut pour successeur un moine, le théatin Boyer, homme sévère, opiniâtre, aussi intolérant qu'impolitique. *Art*, *ib.* p. 711. — Anq. *ib.* p. 93. — Cont. de Hén. *ib.* p. 162 et 163.

Fleuri, ame foible, mais bien intentionnée, se proposa

dans son ministère la paix intérieure et extérieure de la France, et il ne jouit ni de l'une ni de l'autre : la bulle *Unigenitus* le priva de la première, et la guerre de 1741 de la seconde. — On lui a reproché, et nous lui reprochons encore, d'avoir laissé dépérir la marine française.

1743. La guerre s'est étendue d'Allemagne en Italie, et six armées couvrent cette dernière contrée pendant cette année, savoir : une armée espagnole commandée par Don Philippe, qui occupe la Savoie. — Le roi de Sardaigne, posté avec 40 mille hommes dans les défilés des Alpes. — Une armée de Vénitiens, levée pour faire respecter la neutralité de leur territoire. — Une armée de la reine de Hongrie, postée le long de l'Adige, ayant en tête une seconde armée espagnole commandée par le comte de Gages. — Et enfin une sixième, à la tête de laquelle étoit le roi de Naples Don Carlos. Cont. de Hén. t. IV, p. 169. — Serv. t. III, p. 393.

—— Le 8 février, bataille de *Campo-Santo*, gagnée par le comte de Gages sur les Autrichiens, commandés par le comte de Thaun. Serv. III, p. 623.

Les deux partis s'en attribuèrent le gain, mais les Espagnols restèrent maîtres du champ de bataille. Le corps des Gardes-Walonnes y combattit d'une manière distinguée.

—— En mars, le marquis de Massiac, à la tête d'une escadre, bloque le port de Tunis en raison des insultes faites par les corsaires de cette régence au pavillon français. — Le Roi en obtient une prompte satisfaction. Cont. de Hén. *ib.* p. 170.

—— Le 9 mai, le duc de Modène, dont le roi de Sardaigne avoit envahi les états l'année précédente, se déclare en faveur de l'Espagne, et en rejoint l'armée avec quelques régimens. Cont. de Hén. *ib.* p. 169. — Serv. *ib.* p. 394.

1743. Le 11 mai, les Autrichiens font une nouvelle invasion en Bavière, s'emparent de toutes les places, et entrent pour la troisième fois dans Munich au commencement de juin. *Art*, t. 1, p. 711.

—— Dans ces conjonctures, Charles-Albert, sans Etats comme sans espérances, convient d'un armistice avec la reine de Hongrie, à condition de rester neutre dans sa propre cause. *Art*, *ib.* — Cont. de Hén. *ib.* p. 166. — Serv. *ib.* p. 394.

—— D'après cette convention, les troupes françaises reçoivent l'ordre d'évacuer la Bavière, ainsi que le Haut-Palatinat, et de retourner vers le Rhin. *ib.*

—— Le 27 juin, bataille d'*Ettingen* (dans l'électorat de Mayence, sur les rives du Mein) gagnée par Georges II, roi d'Angleterre, sur les Français, commandés par le maréchal de Noailles, qui avoit réussi à envelopper l'armée de Georges; elle ne lui échappa, et ne vainquit que par l'imprudence du duc de Grammont, qui attaqua mal-à-propos, quoiqu'avec injonction de ne point combattre que l'ordre ne lui en fût donné. *Art*, t. 1, p. 712. — Cont. de Hén. *ib.* p. 164 et 165.

L'insubordination a fait perdre plus de batailles aux Français, que toute autre espèce de cause; et cette observation doit leur faire voir combien est dangereux ce manque de discipline que les Romains punirent toujours avec une rigueur qui ne faisoit acception ni de rangs ni de parenté.

—— L'affaire d'Ettingen contribue à hâter la retraite des troupes françaises, et le maréchal de Broglie qui les commande arrive le 9 juillet à Wempfen sur le Necker. — Il remet son armée au comte de Saxe, et revient en France. Cont. de Hén. *ib.* p. 166.

—— Le 10 juillet, ordonnance du Roi, portant une

levée de 36 mille hommes de milice dans les provinces. *Cont. de Hén. t. IV. p. 170.*

On avoit commencé à les former en régiment en 1726.

1743. Le 26 juillet, le Roi fait notifier à la diète de l'Empire, qu'ayant appris que les états d'Allemagne sont dans la résolution d'employer leur médiation pour faire cesser la guerre, il a donné ordre à ses troupes de se retirer sur les frontières de France. *Art, t. I, p. 711.*

Selon les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, c'est après cette notification que le maréchal de Broglie ramena l'armée vers le Rhin. Nous venons de voir plus haut que, dans la continuation de Hénault, on lui fait quitter l'armée le 9 juillet. L'opinion des auteurs de l'*Art de vérifier* paroît plus probable, et est d'accord avec ceux qui ont écrit sur la guerre de 1741.

—— Fière de ses succès et de ceux de ses alliés, Marie-Thérèse rejette la médiation des états de l'Empire. *Art, ib.*

—— Le prince Charles qui, avec une nombreuse armée, a suivi les Français vers le Rhin, fait d'inutiles tentatives pour passer ce fleuve et pénétrer en Alsace. *ib.*

—— Le maréchal de Coigni, à la tête des troupes ramenées de Bohême par M. de Broglie, chasse de l'île de Reignac un détachement d'Autrichiens qui s'y étoit établi la nuit du 3 au 4 septembre, dans le dessein de passer le Rhin. *Art, ib.* — *Cont. de Hén. ib. p. 168.*

—— Vers le même temps, le marquis de Balincour taille en pièces un autre détachement de 3000 hommes qui avoit passé ce fleuve près de Niffern. — Presqu'aucun n'échappe; tous sont tués, noyés ou faits prisonniers. *ib.*

1743. Le 7 septembre, la garnison d'Egra est forcée de se rendre au prince Collowrath, après s'être défendue jusqu'à la dernière extrémité. *Art, ib.* p. 712. — Cont. de Hén. *ib.* p. 167.

—— M. de Grandville, qui commande dans Ingolstadt, se défend si bien qu'il obtient du général Berenklau qui l'assiége, la capitulation la plus brillante. — Non-seulement il sort de la place avec les honneurs de la guerre; mais encore il obtient que tous les prisonniers français qui se trouvent dans les autres places de la Bavière et dans les villes impériales, auront les passeports nécessaires pour retourner dans leur patrie, et qu'il sera libre aux officiers de vendre ou transporter leurs effets en France, etc. Cont. de Hén. *ib.* — *Ecole mil.* t. III, p. 386.

—— Le 13 septembre, traité de Worms entre la reine de Hongrie et le roi de Sardaigne, négocié par Georges II, par lequel Sa Majesté Sarde, renonçant pour lui et ses ayant-causes à ses droits et prétentions sur le duché de Milan, s'engage à entretenir une armée de 45 mille hommes pour la défense de la cause de Marie-Thérèse, tant que la guerre durera. — En faveur de cette renonciation et de ce secours, cette princesse lui cède le district de Vigevano et le pays d'Anghiera, situés dans le Milanez; dans le Pavesan ce qui se trouve entre le Pô et le Tessin, ainsi que la ville de Plaisance et la partie de ce duché qui est entre cette ville et le Pavesan. — Elle lui cède en outre (et c'étoit l'objet que desiroit le plus le roi de Sardaigne) les droits qu'elle peut avoir sur la ville et le marquisat de Final. Cont. de Hén. *ib.* p. 170. — Anq. *ib.* p. 91. — Rousset, t. XVIII, p. 91.

Cette dernière clause indisposa la république de Gênes,

Digitized by Google

à laquelle Final appartenoit, et dont la possession étoit d'autant plus avantageuse au roi de Sardaigne, qu'elle lui facilitoit une communication immédiate avec l'île de Sardaigne et les Puissances maritimes. *ib.*

1743. Le 20 décembre (la continuation de Hénault dit mal-à-propos le 20 novembre), traité de Vienne par lequel l'électeur de Saxe s'arrange avec Marie-Thérèse, en renonçant à toutes ses prétentions à la succession de Charles VI. *Art*, t. III, p. 419. — Rousset, t. XVIII, p. 85. — Cont. de Hén. t. IV, p. 171.

—— Les mouvemens continuent en Corse, et les insurgés se choisissent des chefs. *Art*, t. I, p. 712.

1744. Le 22 février, combat naval à la hauteur de Toulon, entre les Anglais commandés par l'amiral Mathews, et les flottes combinées de France et d'Espagne, commandées par le marquis de Court et Don Joseph Navarro, auxquels l'avantage du combat demeure. *Art*, *ib.* p. 713. — Cont. de Hén. *ib.* p. 171.

Ce qui n'empêche pas M. de Court et Don Joseph Navarro de se plaindre mutuellement l'un de l'autre.

—— Le 14 mars, Louis XV déclare formellement la guerre à l'Angleterre. Cont. de Hén. t. IV, p. 172.

—— Ce Prince, pendant cette campagne, a quatre armées sur pied ; deux en Flandres, l'une commandée par le maréchal de Noailles, et l'autre par le comte de Saxe ; une troisième sur le Rhin, aux ordres du maréchal de Coigni, et une quatrième en Provence, à la tête de laquelle est M. le prince de Conti. *Art*, t. I, p. 712.

—— Le 26 mars, le comte de Saxe est créé Maréchal de France. *ib.*

—— Vers le même temps on concerte une descente en Angleterre. — Une escadre de 26 vaisseaux

de ligne, sur laquelle est le prince Edouard, fils du Prétendant, cingle vers les côtes d'Angleterre, et s'avance jusqu'à Dungeness ; mais cette expédition, contrariée par les vents, est forcée de rentrer dans les ports de France. C. de Hén. *ib.* p. 173.

Il n'y eut que cette circonstance qui empêcha cette descente de s'effectuer, car les forces navales de la Grande-Bretagne étoient bien loin de pouvoir s'y opposer; on avoit eu la politique de les éloigner par des expéditions lointaines : c'est un des plus puissans moyens à employer en pareil cas.

1744. L'infant Don Philippe, après s'être emparé de la Savoie, opère la jonction de son armée avec celle du prince de Conti. — La nuit du 31 mars au 1er avril, ils passent le Var au gué de S.-Laurent, et sur tous les points qui leur offrent un passage facile. *Art, ib.* p. 712. — Serv. t. III, p. 403.

—— Le 2 avril, Nice ouvre ses portes, et l'infant reçoit les soumissions des différentes corporations de cette ville. *Art, ib.* p. 713.

Le 20, les Piémontais perdent près de trois mille hommes à l'attaque des retranchemens qu'ils ont construits pour empêcher les alliés de pénétrer plus avant en Italie. — Le comte de Suze et 5 régimens sont faits prisonniers dans cette journée. *ib.*

—— Le 21, l'infant fait occuper ces postes, et marche sur Villefranche, où les Piémontais se sont retirés. *ib.*

—— Le 23, on commence à battre le fort de Montalban, dont le gouverneur capitule; le 25 Villefranche est forcée d'en faire autant. *ib.*

—— Le 27 avril, la cour de Versailles déclare la guerre à la reine de Hongrie, et la lui fait pour

son propre compte, et non comme auxiliaire. *Art*, t. I, p. 712.

1744. Le 3 mai, le Roi part pour aller commander en personne l'armée qui est en Flandres, sous les ordres du maréchal de Saxe. — Il arrive à Lille le 12; Menin est investi par ses ordres le 18, et la tranchée ouverte le 28, en sa présence. *Art, ib.*

—— *Union de Francfort;* traité entre Louis XV et le roi de Prusse, signé à Francfort le 22 mai, et à Versailles le 23, par lequel Frédéric s'engage 1° à faire une puissante diversion du côté de la Bohême, afin d'obliger les Autrichiens à sortir de l'Alsace; 2° à réunir ses forces à celles de la France, pour rétablir Charles-Albert dans ses Etats et dans ses prétentions à l'Empire. *Art*, t. III, p. 535. — Anq. t. XIII, p. 95. — Rousset, t. XVIII, p. 446.

—— Le 2 juin, le marquis de la Mina pénètre dans le marquisat d'Oneille, malgré le prince de Conti, décidé à entrer en Piémont par les Alpes. Serv. t. III, p. 406.

—— Malgré cette opération, les armées des alliés se rassemblent sous Briançon, pour attaquer les barricades de Château-Dauphin, construites et occupées par les troupes du roi de Sardaigne. *Art, ib.* — Serv. *ib.* p. 411.

—— Le 4 juin, Menin capitule, et le Roi entre dans la place. *Art*, t. I, p. 712.

On avoit observé à ce Prince qu'en risquant une attaque on pourroit prendre la ville quatre jours plutôt: *Eh! bien,* dit-il, *prenons-la quatre jours plus tard : j'aime mieux perdre quatre jours devant une place, qu'un seul de mes sujets.*

—— Le 17, le Roi arrive au camp devant Ypres, qui

capitule le 27, ainsi que le fort Kenoque, qui se rend deux jours après. *Art, ib.*

1744. Le 17 juin, le comte de Gages ayant appris par quelques déserteurs la situation des Autrichiens à la Fayole (au royaume de Naples), se met en marche avec un corps de troupes considérable, pour attaquer ce poste; il s'en rend maître après avoir fait prisonniers le général de bataille Pestalozzi, plusieurs officiers supérieurs et environ deux cent soixante soldats. Ce poste sert ensuite à inquiéter les Autrichiens jusques dans leur camp même. *Art, t. III, p. 862.*

—— Le 29 juin, l'avant-garde de l'armée du prince Charles passe le Rhin, et le reste de l'armée exécute ce passage les deux jours suivans, par la négligence du comte de Seckendorf, général de l'armée bavaroise, qui étoit en force pour s'y opposer. *Art, t. I, p. 712.* — Cont. de Hén. t. IV, p. 176.

—— Le maréchal de Coigni, à cette nouvelle, marche sur l'ennemi, qui déjà s'étoit emparé des lignes de Lautern, de Lauterbourg, de Weissembourg et du village d'Alstadt. — Le 5 juillet, il attaque ces postes et en chasse l'ennemi, qui y perd trois mille hommes. — Le 7, ce général abandonne ces lignes, et se retire à Haguenau, où il établit son camp. *Art, ib.*

—— Le 10 juillet, Furnes se rend à l'armée que le Roi commande en personne. *ib.*

—— Le 12 juillet, l'armée des alliés (française et espagnole) se trouve entièrement rassemblée sous Briançon. *ib.*

—— Les 18 et 19, elle force les retranchemens des vallées de la Stura et de Château-Dauphin;

taillent en pièces les troupes qui les défendent, emportent Château-Dauphin, et s'ouvrent un passage dans les plaines du Piémont. *ib.*—Serv. t. III, p. 413.

1744. Le 19, le bailli de Givri, campé dans un poste éloigné de l'armée, ignore qu'elle se soit emparée des barricades; il entreprend de forcer le retranchement de Pierre-Longue, encore occupé par les Piémontais. — Un pont, le seul chemin par lequel on puisse y parvenir, est coupé par l'ennemi; mais le bailli ne se décourage point; il force en plein jour une gorge effroyable : il gravit une montagne escarpée, bordée de canons et défendue par deux mille hommes. — Le retranchement est emporté; cinq bataillons ennemis y sont mis en pièces, à la vue même du roi de Sardaigne, et le sixième, envoyé à leur secours, est précipité du haut des rochers. *Art*, t. I, p. 713. — Serv. *ib.* p. 414 et s.

Les habitans du pays avoient assuré le roi de Sardaigne que la crête de cette montagne étoit impraticable; mais lorsqu'ils y apperçurent des drapeaux, ils s'écrièrent : *Il faut que ce soit le diable ou des Français qui soient montés-là.*

—— Le 30 juillet, le Roi quitte la Flandre et prend la route de l'Alsace, pour aller s'opposer au prince Charles qui y a pénétré. *Art*, *ib.* p. 712.

—— Le 4 août, il arrive à Metz et y tombe dangereusement malade. — Le 14 il est à toute extrémité, et la France dans la plus grande consternation. *ib.* — Anq. t. XIII, p. 97.

C'est alors que ce Prince, croyant toucher à son dernier moment, dit au comte d'Argenson : *Ecrivez de ma part au maréchal de Noailles que, pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagnoit une bataille.* (Rocroi.)

1744. Le 15, il commence à donner quelque lueur d'espérance, et depuis cette époque sa maladie diminue. — Le 19, il est hors de danger. *ib.* et Cont. de Hén. t. IV, p. 179 et s.

A cette nouvelle, la joie fit place aux alarmes et à la consternation; le peuple français, dans son enthousiasme, donna à ce Prince le surnom de *Bien-Aimé*, que les dernières années de son règne lui firent perdre.

—— Pendant ces circonstances, le maréchal de Saxe, que le roi a laissé en Flandre, à la tête d'une armée fort inférieure en nombre à celle des ennemis, les contient par de savantes manœuvres, pendant toute la campagne, et les empêche de rien entreprendre d'important. *Art, ib.*

Cette campagne fut une des plus glorieuses qu'ait faite cet habile général.

—— Surprise de Veletri; la nuit du 10 au 11 août, le prince de Lobkowitz, qui commande l'armée autrichienne dans le royaume de Naples, fait marcher un corps de troupes considérable, et surprend à la pointe du jour un poste espagnol campé près de Veletri. — Ce camp est forcé; les fuyards se réfugient dans Veletri, où l'ennemi entre pêle-mêle avec eux. — Don Carlos et le duc de Modène qui s'y trouvent, ont à peine le temps de se sauver. Au lieu de songer à s'établir dans Veletri, les Autrichiens se livrent au pillage. — Les Gardes-Wallones surviennent, et avec eux un renfort commandé par le comte de Gages; les ennemis sont chassés, et Noveti, un de leurs généraux, est pris, occupé à recueillir l'argenterie du duc de Modène. *Art*, t. III, p. 162. — Serv. t. III, p. 624. (Il y cite une lettre du comte de Gages au roi de Naples, qui ne paroît pas s'accorder avec les faits dont nous venons de parler.)

—— Le 13 août, *combat de Saverne*, dans lequel

le duc d'Harcourt tombe sur un poste occupé par 10 à 12,000 Autrichiens sous les ordres du général Nadasti ; il parvient à les en chasser. — Mais Berenklau, accouru au secours de Nadasti avec toute l'aile droite de l'armée autrichienne, force le duc à se retirer. *Art, t. 1, p. 712.*

1744. La jonction des troupes venues de Flandre à notre armée d'Alsace, oblige le prince Charles à faire retraite. *ib.*

— Le 15 août, à dix heures du soir, Berenklau abandonne Saverne, où le duc d'Harcourt prend poste le lendemain. *ib.*

— Le 16 août, le prince de Conti fait attaquer le fort Démont. — Cette place peut se défendre long-temps, et le gouverneur y est déterminé ; mais le 17 un boulet rouge ayant mis le feu à des fascines, et l'incendie s'étant communiqué à différens quartiers de la place, la garnison effrayée force le commandant à se rendre. *Art, ib.* — *Serv. t. III, p. 416.*

— Le 23 août, les ennemis sont chassés des différens postes qu'ils occupent en Alsace et en deçà du Rhin. *Art; ib.*

— Le 24, le prince Charles repasse ce fleuve avec précipitation, sans autre fruit de son invasion que d'avoir pillé Saverne avec quelques villages, et d'avoir perdu beaucoup de monde ; il prend la route de la Bohême, où le roi de Prusse étoit entré avec une forte armée, en exécution du traité de Francfort, du 22 mai précédent. *Art, ib.*

— La nuit du 12 au 13 septembre, la tranchée est ouverte devant Coni ; mais par le peu d'intelligence qui règne entre le prince de Conti et le

marquis de la Mina, cette opération souffre quelque retard. *Art, ib.* — Serv. *ib.* p. 417 et 418.

1744. Le 16 septembre, le roi de Prusse se rend maître de Prague, après six jours de tranchée ouverte, et la garnison, forte de 18,000 hommes, est faite prisonnière. Cette conquête est suivie de la prise de plusieurs places. *Art, ib.*

— Le 19 septembre, le maréchal de Coigni investit Fribourg, et ouvre la tranchée le 30. *Art, ib.* p. 712.

— Le 29 septembre, le Roi se trouvant parfaitement rétabli, part de Metz pour se rendre au camp devant Fribourg, où il arrive le 10 octobre. *ib.*

— Le 30 septembre, *bataille de Coni*, gagnée par Don Philippe et le prince de Conti sur le roi de Sardaigne, accouru au secours de Coni. *Art*, t. I, p. 713. — Servan (qui entre dans les détails de cette journée) t. III, p. 419 et s.

— Après cette victoire, les Français reprennent les travaux du siége, que, malgré l'échec qu'il vient d'éprouver, le roi de Sardaigne ne désespère pas de faire lever. Serv. *ib.* p. 426.

— En effet, il est secondé par les pluies de l'arrière-saison; elles rompent les ponts de la Stura, qui séparent son armée de celle des assiégeans; et par cet événement, libre dans ses opérations, il parvient à jeter 1500 hommes d'élite dans Coni. Le 22 octobre, le prince de Conti et Don Philippe se déterminent à lever le siége de cette place et à ramener leur armée sur Demont. *Art, ib.* — Serv. *ib.* p. 427.

— Le 25 octobre, traité entre les rois de France, d'Espagne et de Naples, par lequel l'infant Don

Philippe devra être établi dans les états d'Italie, qui devoient lui appartenir du chef d'Elisabeth Farnese sa mère. *Serv. t. III, p. 431.*

1744. Le 1er novembre, Fribourg capitule; le 7 cette place est remise aux Français, avec l'artillerie et les munitions de guerre et de bouche qu'elle contient. Le lendemain, le Roi part pour Paris, où il arrive le 13. *Art, ib.*

— Le 14 novembre, le fort Demont est rasé, et l'armée des alliés se met en marche pour rentrer, l'armée française sur les frontières du Dauphiné, et l'espagnole dans le comté de Nice. *Art, ib.—Serv. ib.*

— Le 22 novembre, Charles-Albert, qui a profité de la diversion qu'a faite le roi de Prusse, rentre dans Munich. *Art, ib. p. 712.*

— Le 25 novembre, les châteaux de Fribourg capitulent, et la garnison qui s'est rendue prisonnière, en sort le 28. *Art, ib.*

— Le 27 novembre, le roi de Prusse est forcé d'évacuer Prague par le prince Charles. *ib.*

1745. Le 8 janvier, traité de Varsovie entre l'Angleterre, la reine de Hongrie, l'électeur de Saxe et la Hollande, dont le but apparent est le rétablissement de la paix en Europe, et le réel d'agir hostilement contre la France et la Prusse. *Art, t. I, p. 713.—Rousset, t. XVIII, p. 516.*

L'ambassadeur de Hollande ayant rencontré le maréchal de Saxe dans la galerie de Versailles, lui demande ce qu'il pense de ce traité : *Mais*, dit le Maréchal, *il nous est fort indifférent. Cependant, si le Roi mon maître veut me donner carte-blanche, j'irai en lire l'original à la Haye, avant que l'année soit passée.* Peu s'en fallut qu'il n'en arriva ainsi qu'il le dit.

— Le 20 janvier, Charles-Albert meurt à Munich,

Digitized by Google

consumé par le chagrin et les maladies, dans la 48[me] année de son âge, puni par le ravage de ses états de l'ambition déplacée qui lui avoit fait desirer la couronne impériale. *Art*, t. III, p. 408. — Anq. t. XIII, p. 97. — Serv. t. III, p. 429.

Servan place cet événement au 10 janvier, parce qu'il suit l'ancien style, qui répond au 20 d'après le nouveau. Il faut dans les dates faire attention à cette différence, que les historiens confondent souvent ou ne distinguent pas assez.

1745. Le 15 avril, *combat de Pfaffenhoven*, où les Autrichiens, qui ont pénétré en Bavière sous la conduite du général Bathyani, forcent le maréchal de Ségur à abandonner ses quartiers et à faire retraite. Cont. de Hén. t. IV, p. 185.

—— Le 18 avril, traité de Fuessen (dans l'évêché d'Augsbourg) entre la reine de Hongrie et l'électeur de Bavière, fils et successeur de Charles-Albert, par lequel il est rétabli dans ses états, en renonçant à ses prétentions sur la succession de Charles VI, et en signant de nouveau la pragmatique sanction. *Art*, t. III, p. 409.

M. Koch, appuyé de l'autorité de Wenk (1), dit que ce traité fut signé le 22 avril.

—— Le maréchal de Saxe, nommé pour commander l'armée en Flandre, y arrive très-malade, et pouvant à peine se soutenir (il étoit hydropique); mais sa conduite ne se ressent point de cet état de foiblesse; le 22 avril, il ouvre la campagne en investissant Tournai. *Art*, t. I, p. 713.

—— Le 1[er] mai, traité d'Aranjuez, entre les rois de France et d'Espagne et la république de Gênes,

(1) *Codex juris gentium recentissimi*, t. II, p. 180.

par lequel ces Puissances lui garantissent le marquisat de Final; la République s'engage à leur fournir un corps de 10,000 hommes, avec un train considérable d'artillerie. *Art, ib.* t. III, p. 741. — Servan, t. III, p. 431.

1745. Le 8 mai, le Roi, accompagné du Dauphin, arrive à l'armée commandée par le maréchal de Saxe. *Art*, t. I, p. 713.

—— Le 11 mai (trois jours après l'arrivée du Roi), *bataille de Fontenoi* (à deux lieues S. E. de Tournai), gagnée par les Français, sous les ordres du maréchal de Saxe, et en présence de Louis XV, sur les alliés commandés par le duc de Cumberland, dont le but étoit de faire lever le siége de Tournai. *Art, ib.* — Cont. de Hén. t. IV, p. 188. — Anq. l. XIII, p. 98.

Les Anglais s'y distinguèrent par une colonne impénétrable de leur infanterie, qui rendit douteux pendant quelques heures le succès de cette journée; la maison du Roi et quelques pièces d'artillerie dirigées à propos, la renversèrent. — Les ennemis laissèrent le champ de bataille couvert de 15000 des leurs, morts ou blessés, et une partie de leur artillerie. — Frappé du spectacle affreux que lui offre ce champ, Louis XV s'écrie : *Qu'on ait soin des Français blessés comme de mes enfans, et des ennemis comme des Français.* — Cette journée fit une heureuse révolution sur le maréchal de Saxe; il commença à se mieux porter, et le Roi le félicitant depuis sur son rétablissement : *M. le comte de Saxe*, dit le maréchal de Noailles, qui étoit présent, *est le premier général que la gloire ait désenflé.*

—— Le 22 mai, Tournai capitule après 23 jours de tranchée; mais la garnison se retire dans la citadelle le 24; elle capitule le 19 juin. *Art, ib.*

—— Le 4 juin, Frédéric II, qui a porté la guerre en Silésie, gagne sur les Autrichiens la *bataille de Friedberg*. *Art*, t. III, p. 535.

Vous direz à votre maître, dit Frédéric à un officier français qui venoit lui faire part du gain de la bataille de Fontenoi, *que j'ai acquitté à Friedberg la lettre de change qu'il a tirée sur moi à Fontenoi.* ib.

1745. Le 23 juin, l'infant Don Philippe et le maréchal de Maillebois prennent poste à Final et de là à Savone, après s'être emparés de la vallée d'Oneille. *Art*, t. I, p. 713.—Serv. *ib.* p. 430 et s., où se trouvent plusieurs détails militaires intéressans.

—— Le 27 juin, l'amiral Waren s'empare de Louisbourg, capitale du Cap-Breton. *Art, ib.* p. 839.

—— Le duc de Modène, qui a sous ses ordres le comte de Gages, déloge de Novi le comte de Schullembourg, qui commande un corps autrichien; et le 5 juillet, introduit dans cette place un détachement de 3500 hommes. *Art, ib.* p. 713.

—— Le 10 juillet, *affaire de Mesle* (en Flandre), où les Français battent un corps de 6000 hommes des alliés. *ib.*

—— Le 11, le marquis du Chayla et le comte de Lowendhal emportent Gand, l'épée à la main, et obligent la garnison à se retirer dans la citadelle, où elle est faite prisonnière le 15. *ib.*

—— Le 18 juillet, Bruges ouvre ses portes au marquis de Sonvré. *ib.*

—— La nuit du 18 au 19, le comte de Lowendhal ouvre la tranchée devant Oudenarde, et la garnison se rend prisonnière le 21. *ib.*

—— Le 25, le Roi part du camp de Bost, arrive à Oudenarde, voit défiler la garnison et entre dans la ville. *ib.*

—— Le 8 août, le comte de Gages ouvre la tranchée devant Tortone. La ville se rend le 14, et le château le 3 septembre. *ib.* — Serv. t. III, p. 435.

1745. Le 11 août, le duc d'Harcourt assiège Dendermonde, qui capitule le 12. *Art, ib.*

— Osteude, qui avoit autrefois soutenu un siége de trois ans contre les Espagnols, et un autre de près de six mois sous Louis XIV, se rend le 23 août au comte de Lowendhal, après cinq ou six jours de tranchée seulement. *ib.*

— Dans le même mois, Frédéric II, piqué des différens traités que l'électeur de Saxe a stipulés avec la reine de Hongrie, déclare la guerre à cet électeur. *Art, t. III, p. 419.*

— Le 3 septembre, le Roi entre dans Ostende, et en part pour Paris, où il fait son entrée triomphante le 7. *Art, t. I, p. 718.*

— Le comte de Lowendhal, après la prise d'Ostende, assiège et prend Niewport le 5 septembre. Le gouverneur de cette place est fait prisonnier avec la garnison qu'il commande. *ib.*

— Le 9 septembre, le marquis de la Vieuville prend la ville de Plaisance par escalade, et la citadelle par capitulation le 12. *ib.*

— Le 13 septembre, François de Lorraine est élu Empereur d'Allemagne à Francfort. *Art, t. II, p. 48.*

— Le 20 septembre, *bataille de Prandnitz* (en Bohême, sur les confins de la Silésie), gagnée par le roi de Prusse sur les Autrichiens, qui y perdirent 21 pièces de canon, 11 drapeaux ou étendards, et 6000 hommes tant tués que blessés. *Art, t. III, p. 555.*

La nuit du 21 au 22 septembre, les troupes du duc de Modène et du marquis de la Vieuville s'introduisent dans Pavie par un aqueduc, et s'emparent de cette place. *Art, t. I, p. 715. — Serv. t. III, 439.*

1745. Le 27 septembre, *bataille de Bassignana* sur le bas Tanaro, gagnée par le maréchal de Maillebois et le comte de Gages, sur le roi de Sardaigne. *Art, ib.* — Serv. *ib.* p. 440 et s.

Le but de cette bataille étoit de faciliter à nos troupes le passage du Tanaro.

— Même jour 27 septembre, une escadre anglaise bombarde Gênes, sans lui causer aucun dommage notable. — Les jours suivans, elle va bombarder Final et San-Remo, et vient à bout d'écraser ces deux places. *Art*, t. III, p. 741.

— Le 30 septembre, *bataille de Sorr* ou *de Trautenau*, dans le cercle de Konigsgratz, gagnée par le roi de Prusse sur les Autrichiens, qui avoient 40 mille hommes à opposer à 18000. Cont. de Hén. t. IV.

— Le prince Edouard, fils du Prétendant, qui, avec le secours de Louis XV, a formé une expédition pour l'Ecosse, s'embarque à Nantes le 12 juin. Il est accueilli avec enthousiasme par les Ecossais. — Il marche à leur tête, s'empare d'Edimbourg le 19 septembre, et gagne la *bataille de Preston-Pans* le 2 octobre, sur les troupes anglaises envoyées pour le combattre. *Art*, t. I, p. 859.

Il n'avoit ni cavalerie ni canon, mais seulement 2500 Montagnards Ecossais déterminés : *Mes amis*, leur dit-il en se mettant à leur tête et en tirant son épée, *je ne la remettrai dans le fourreau que quand vous serez libres et heureux*. — Dans la bataille qu'il livre, sa troupe s'élance sur l'ennemi avec la rapidité de l'éclair, sans garder de rangs, ayant des cornemuses pour trompettes; elle tire à vingt pas, jette ses fusils, et chacun mettant d'une main son bouclier sur sa tête, le poignard ou le sabre de l'autre, se précipite dans les rangs de la cavalerie anglaise, égorge les chevaux et tue les hommes. — Ce combat nouveau et inattendu effraie les Anglais, et tout fuit. — Edouard ne perd que 60 hommes dans cette journée, en tue 800 à l'en-

nemi; le nombre des prisonniers égale le nombre des vainqueurs; il les renvoie sans rançon, et ne garde que les blessés pour en avoir soin. — C'est par une magnanimité semblable que tandis que Georges II a mis à prix la tête du jeune Edouard, ce Prince publie un manifeste dans lequel il défend d'attenter à la vie de Georges et d'aucune personne de la maison de Hanovre.

1745. Le 7 octobre, l'armée des alliés en Italie ouvre la tranchée devant Alexandrie, qui se rend le 12. *Art*, t. I, p. 714. — Serv. t. III, p. 443.

—— Le 8 octobre, Ath en Flandre se rend au comte de Clermont-Galcrande. *Art, ib.* p. 713.

—— Le 30 octobre, les Piémontais évacuent la ville de Valence en Italie, et le lendemain la garnison du château se rend prisonnière. *Art, ib.* p. 714. — Serv. *ib.* p. 413.

—— Le 4 novembre, la garnison de Casal abandonne cette place à l'approche de l'armée française et espagnole. — Elle se retire dans le château, où elle capitule le 29. *ib.*

—— Dominique Rivarola, officier piémontais, assuré d'être secouru par les ennemis des Génois, excite de nouveaux troubles en Corse, et le 29 novembre s'empare de Bastia. *Art*, t. III, p. 742. — Serv. t. III, p. 487.

—— Le 26 novembre, le prince Edouard se rend maître de Carlisle et pénètre jusqu'à Derby, à 30 lieues de Londres, où l'alarme se répand. *Art*, t. I, p. 859.

—— Le 4 décembre, le comte de Gages marche sur Milan, d'après l'ordre exprès qu'il en a reçu de la cour d'Espagne; quatre jours après il est suivi par Don Philippe. Serv. t. III, p. 444.

Servan observe que cette opération, faite contre toutes les considérations qui devoient en détourner, fut depuis la source des malheurs que nous éprouvâmes en Italie. *ib.*

1745. Le 8 décembre, M. de Chevert s'empare de la ville d'Asti, et le château capitule le 17. *Art, ib.* p. 714.

—— Le 15 décembre, *bataille de Kesselsdorf*, gagnée par le prince Dessaw, général de Frédéric II, sur l'armée de l'électeur de Saxe, au secours duquel le prince Charles accourt trop tard. *Art*, t. III, p. 419.

Cette défaite fut suivie de l'occupation de Dresde par les Prussiens, et de fortes contributions levées sur l'électorat de Saxe.

—— Le 25 décembre, *traités de paix conclus à Dresde;* l'un entre l'électeur de Saxe et le roi de Prusse, et l'autre entre ce monarque et la reine de Hongrie. Par le premier, l'électeur de Saxe cède au roi de Prusse ce qui est en contestation entre eux, et s'oblige à lui payer à la foire de Leipsick prochaine un million d'écus d'Allemagne (3,750,000 francs). — Par le second, Marie-Thérèse cède de nouveau la Silésie et le comté de Glatz au roi de Prusse, qui lui garantit ses Etats d'Allemagne, et reconnoît François de Lorraine pour Empereur. *Art, ib.* p. 419 et 535. — Rousset, t. XIX, p. 423 et 430.

Le roi d'Angleterre se constitue garant de la cession de la Silésie, et promet d'engager les états de l'Empire et la Hollande dans cette garantie.

1746. Le 2 janvier, le prince Edouard est forcé d'évacuer Carlisle et de rentrer en Ecosse; mais il s'empare ensuite de la ville de Sterling avec quelques renforts que lui amène de France le comte de Lalli (1). — La garnison se retire dans le châ-

(1) Celui qui fut exécuté depuis à Paris, en 1766.

teau dont le Prince forme le siége qu'il est forcé de lever quelques temps après, faute de subsistances et par la rigueur de la saison. *Art, t. 1, p. 839.*

1746. Le 28 janvier, bataille de Falkirk, gagnée par ce prince sur les troupes de Georges III, commandées par le général Hawlei. *ib. p. 840.*

—— Le 30 janvier, le maréchal de Saxe investit Bruxelles, défendue par huit bataillons, neuf escadrons et un grand nombre d'officiers généraux. *Art, ib. p. 714.*

—— Le 7 février, la tranchée est ouverte devant cette place, qui se rend le 20. — La garnison est faite prisonnière. *ib.*

—— Les cours de France et d'Espagne négocient avec le roi de Sardaigne; elles lui font les offres les plus avantageuses. — Ce Prince a l'air d'accéder à tout, et des préliminaires sont signés à Paris le 17 février; mais au moment de terminer, le ministre de la cour de Turin élève des difficultés qui amènent la rupture de la négociation. *Serv. t. III, p. 445.*

—— En Italie, nos affaires sont bien différentes de celles de Flandre: dans celles-ci nous n'avons que des succès, et dans l'autre que des revers ou des opérations mal concertées qui échouent, parce que la bonne harmonie ne règne point entre les généraux qui y commandent les armées française et espagnole. *Art, t. 1, p. 714. — Serv. ib. p. 446 et s.*

—— Tandis que Don Philippe fait le siége du château de Milan, le roi de Sardaigne investit Asti le 5 mars; M. de Montal, qui y commande, n'étant pas secouru à temps, se rend prisonnier de guerre avec une garnison composée de neuf bataillons *ib.*

1746. La prise d'Asti, qui en elle-même est peu de chose, influe cependant sur les résolutions des alliés. — Le comte de Lasci, qui commande un corps de troupes espagnoles, évacue Alexandrie. — Le 19 mars, Don Philippe sort de Milan et va camper à la Chartreuse de Pavie, d'où il peut faire face aux différens corps ennemis qui le menacent. *Art, ib.* — Serv. *ib.* p. 447 et 448.

—— Le 27 mars, le prince de Lichtenstein entre dans Guastalla, et le général Berenklaw s'empare de Lodi. *ib.*

Les Autrichiens (Servan dit que ce fut le roi de Sardaigne) se rendent maîtres de Casal et assiègent Valence, que le maréchal de Maillebois entreprend de sauver, parce que c'étoit la seule place qui pût encore ouvrir un passage dans les états du roi de Sardaigne. *ib.*

—— Le 18 avril, le roi de Sardaigne ouvre la tranchée devant Valence (ce qui est d'accord avec l'assertion précédente). Serv. t. III, p. 449.

—— Le général Brown investit Parme, et dans la nuit du 19 au 20 avril, le marquis de Castelar sort de cette place, à la tête de 5000 hommes, s'ouvre un passage au travers des ennemis, fait une belle retraite, et joint l'armée espagnole commandée par le comte de Gages. *Art, ib.* p. 714. — Servan (qui raconte les choses bien autrement), t. III, p. 450.

—— Le 22 avril, Parme se rend par capitulation. *Art, ib.*

—— Le 25 avril, *bataille de Culloden*, gagnée par le duc de Cumberland sur le prince Edouard, qui y éprouve une déroute complète. *Art*, t. I, p. 840.

Elle le mit hors d'état de tenir campagne; et sans armée

comme sans ressources; il ne fit plus qu'errer de montagnes en montagnes, souffrant tout ce que la misère a de plus affreux, et le danger de plus imminent; sa tête étoit à prix, et il étoit environné d'ennemis.

1746. Le 2 mai, Valence capitule, malgré les manœuvres qu'avoit faites le maréchal de Maillebois pour en empêcher la reddition. *Art*, t. 1, p. 714, — *Serv*. t. III, p. 450 et 451.

—— En Flandre, tout réussit, et le roi, parti de Versailles le 2 mai, arrive à Bruxelles le 4, pour être témoin de nouveaux succès. *Art*, *ib*.

—— Le 6, ses troupes marchent sur Louvain, que les ennemis venoient d'abandonner; elles s'emparent successivement de plusieurs postes entre Malines et Anvers. *Art*, *ib*.

—— La fortune semble rire un moment aux armes des Bourbons en Italie; dans l'attaque de Codorgno, un détachement de l'armée espagnole taille en pièces un corps de 4000 Autrichiens, dont il se sauve à peine 3 ou 400 hommes. *Serv*. t. III, p. 451.

—— Le 21 mai, Anvers ouvre ses portes au Roi, qui y envoie un détachement y prendre poste. *Art*, t. 1, p. 714.

—— La nuit du 25 au 26 mai, la tranchée est ouverte devant la citadelle d'Anvers, qui capitule le 31. *Art*, *ib*.

—— Le 4 juin, le Roi fait son entrée dans Anvers, et le 10 il repart pour Versailles. *ib*.

—— Le 16 juin, *bataille de Plaisance*, gagnée par les Autrichiens sur les armées française et espagnole, commandées par l'infant Don Philippe, ayant sous ses ordres le maréchal de Maillebois et le comte de Gages; elles y perdent 17 dra-

peaux, 10 pièces de canon et 6000 hommes. *Art, ib.* Servan (qui donne tous les détails de cette journée), t. III, p. 454 et s.

L'ennemi y perdit 5000 hommes, et ne conquit qu'un champ de bataille, sans acquérir sur l'armée de l'Infant aucune supériorité.

1746. En Flandre, le prince de Conti, détaché de l'armée pour faire le siége de Mons, ouvre la tranchée devant cette place la nuit du 25 au 26 juin, et s'en rend maître le 10 juillet. *Art, ib.*

—— Le 6 juillet, M. de la Bourdonnaie, gouverneur de l'île de Bourbon (aujourd'hui l'île de la Réunion), attaque une escadre anglaise commandée par l'amiral Barnet, la disperse, et se hâte d'aller mettre le siége devant Madras, dans la province d'Arcate, sur la côte de Coromandel. *Art*, t. I, p. 839.

—— Le 9 juillet, Philippe V, roi d'Espagne, meurt à la suite d'une attaque d'apoplexie; il étoit dans la 63me année de son âge et la 46me de son règne. *Art*, t. I, p. 775.

Il est enterré dans la chapelle du château de S.-Ildefonse, qu'il avoit bâtie.

—— Ferdinand VI, son fils, qui lui succède (il étoit entièrement influencé par Elisabeth Farnese sa mère), fait quelques propositions de paix au roi de Sardaigne, qui se trouve dans une situation trop avantageuse pour y souscrire. *Serv. ib.* p. 461.

—— L'armée des alliés étant dans une position critique, par une suite de l'échec reçu à Plaisance, le maréchal de Maillebois la tire de danger en passant le Pô le 28 juillet, après une suite de manœuvres savantes. *Serv. ib.* p. 458 et 459.

—— Le 2 août, le prince de Conti s'empare de Charleroi, qu'il assiégeoit depuis le 16 juillet. —

Saint-Guilain se rend dans le même temps au marquis de la Fare. *Art*, t. I, p. 714.

1746. Dans les premiers jours du même mois, le maréchal de Saxe se concerte avec le prince de Conti pour déposter l'ennemi du camp de Mazi, position avantageuse dont l'histoire de ce temps a beaucoup parlé. *Art*, *ib.*

—— Le 10 août, combat de Tridone, gagné sur les Autrichiens par le maréchal de Maillebois et le marquis de Pignatelli, à la tête d'un corps de troupes espagnoles. *Serv.* t. III, p. 464.

—— Le 14 août, le marquis de la Mina remplace M. de Gages en Italie. *Serv. ib.* p. 466.

Le nouveau général, homme très-entier dans ses opinions et son vouloir, ne contribua pas peu à empirer les affaires des alliés en Italie.

—— Le 19 août, le comte de Brown arrive devant Novi, dont il se rend maître sans difficulté. *Art*, t. III, p. 741.

—— Seravallé ne tient qu'une journée contre le roi de Sardaigne. *ib.*

—— Le maréchal de Saxe voulant couper aux ennemis la communication des vivres par la Meuse, détache M. de Lowendhal pour s'emparer de Hui, où ce général entre le 21 août. *Art*, t. I, p. 714.

—— Le 24 août, Don Philippe tient un Conseil de guerre à Gênes, où il est arrêté que l'armée des alliés rentrera en France; en conséquence, l'Infant prend la route d'Antibes et abandonne les Génois à la discrétion des Autrichiens et du roi de Sardaigne. *Art*, t. I, p. 714. — Serv. t. III, p. 468.

—— Le 1er septembre, l'armée autrichienne force le pas de la Boccheta, et s'avance jusqu'au fau-

bourg de S.-Pierre de Arena (l'un des faubourgs de Gênes), où elle établit son quartier-général le 5. *Art, ib.* p. 41.

1746. Le même jour (le 5), les Génois, qui se voient près d'être assiégés, députent vers le marquis de Botta, pour l'assurer de leur soumission envers l'Impératrice-Reine, et de l'intention où ils sont (elle étoit un peu tardive) d'observer une exacte neutralité. *ib.*

—— Le 6, Gênes signe une capitulation plus avantageuse pour elle que les circonstances ne lui permettoient d'espérer. — Mais bientôt le marquis de Botta, maître de la ville, a peu d'égards pour le traité qu'il a stipulé; il use des droits que lui donne la force, avec une rigueur qui n'a pas d'exemple. *Art,* t. III, p. 741.

—— La nuit du 12 au 13 septembre, M. le comte de Clermont fait ouvrir la tranchée devant Namur, qu'il avoit investi dès le 5. — Cette place importante capitule le 19, et le château le 30. La garnison, qui est considérable, est faite prisonnière. *Art,* t. I, p. 714.

—— Le 17 septembre, un vaisseau de S.-Malo ramène en France le prince Edouard, avec quelques officiers irlandais, les compagnons de son infortune. *Art, ib.* p. 840.

Plus infortunés encore, plusieurs seigneurs écossais et irlandais furent impitoyablement exécutés à Londres, pour avoir embrassé la cause de ce Prince.

—— Le 19 septembre, le roi de Sardaigne entre dans Savone, dont il bloque le château. *Art,* t. III, p. 741.

—— Le 21 septembre, Madras se rend à M. de la Bourdonnaie, et convient avec le gouverneur de

la place d'une rançon d'environ 14 millions de France ; mais le gouverneur de Pondichéri, M. Dupleix, refuse de tenir la convention et garde la place jusqu'à la paix. *Art*, t. I, p. 715 et 839.

1746. Le 26, le roi de Sardaigne oblige Final à capituler. *Art*, t. III, p. 741.

—— Le 1er octobre, une escadre anglaise sous les ordres de l'amiral Lestock, mouille dans la baie de Poulduc, sur les côtes de Bretagne (au département du Morbihan). — Le général Sainclair débarque le même jour avec 5000 hommes, et s'empare du château de Coydor. — Le 2, il débarque le reste de sa troupe consistant en 2000 hommes; il s'empare le 3 du bourg de Guidel (à trois lieues N. O. de l'Orient). — Le 4, il somme l'Orient de se rendre. — Le 7 au soir, il se retire, après avoir fait pendant tout le jour un feu très-vif sur cette place. — Le 8, saisi d'une terreur panique, il se rembarque avec précipitation, en ne remportant de cette expédition que le ridicule de l'avoir mal concertée, et encore plus mal exécutée. *Art, ib.*

—— Le 11 octobre, *bataille de Raucoux* (à 6 lieues N. O. de Mons), gagnée par le maréchal de Saxe sur les Impériaux et leurs alliés, qui y perdent 12000 hommes, tant tués que blessés, 3000 prisonniers, 50 pièces de canon et 9 drapeaux. *Art*, t. I, p. 714.

La nuit et des incidens singuliers sauvèrent le reste de leur armée.

—— Le 16 octobre, Don Philippe, de l'avis des généraux qui commandent sous ses ordres, abandonne le comté de Nice, en laissant garnison dans la citadelle de Villefranche et dans le châ-

teau de Montalbân. — Il repasse le Var le 18, et se rend à Antibes avec le duc de Modène. *Art, ib.*

17 1746. Quelques jours après, le roi de Sardaigne arrive à Nice. — Un détachement de 700 hommes de son armée passe le Var par ses ordres ; il est cerné par le marquis de Crussol, et ce qui n'est pas taillé en pièces est fait prisonnier. *ib.*

— —— Le 25, la garnison du château de Vintimille capitule, après une défense qui fait honneur à M. Diffentaler, officier suisse qui y commande. *Art, t. I, p. 716, et t. III, p. 741.*

— —— La nuit du 29 au 30 novembre, les ennemis passent le Var, entrent en Provence, s'avancent jusqu'à Grasse, dont ils brûlent un faubourg et quelques villages. *Art, ib. p. 714.*

— —— Le 3 décembre, ils viennent camper sous les murs d'Antibes, dont ils forment le blocus. *ib.*

— —— Le maréchal de Belle-Isle, arrivé à l'armée le 1er décembre, pour remplacer le maréchal de Maillebois, arrête en partie les progrès des ennemis qui, malgré leur supériorité, ne peuvent parvenir à s'établir en deçà de l'Argens, ni à s'emparer d'aucun poste important. *Art, ib. — Servan, ib. p. 470.*

—— Le 5 décembre, les Autrichiens, malgré leurs conventions, veulent conduire au siége d'Antibes la superbe artillerie qui garnit les remparts de Gênes ; un mortier enfonce de son poids la voûte d'un aqueduc, les soldats autrichiens veulent contraindre les Génois, désolés de voir enlever leurs canons, à les aider dans ce transport ; un officier allemand frappe d'un coup de canne un jeune homme, qui refuse d'aider à dégager le mortier enfoncé dans la voûte : le Génois lance

une pierre à celui qui l'a frappé, la populace qui est témoin crie vengeance, cesse de se désoler et court aux armes; elle poursuit les Allemands, qu'elle oblige à se retrancher dans leurs postes. — Le lendemain elle se donne des officiers, elle choisit pour chef le prince Doria, combat en règle; et ses succès sont tels, que le 10 décembre il n'y a pas un Allemand dans Gênes. *Art*, t. I, p. 714, et t. III, p. 741.

1746. Le marquis de Botta se sauve avec les débris de sa troupe, qui ont échappé aux Gênois, gagne en désordre la Bocchetta, et repasse en Lombardie. *ib.*

Cette révolution lui coûta 5000 hommes, et lui apprit à respecter les traités.

Le 16 décembre, les Anglais s'emparent du fort Sainte-Marguerite, dans l'île de ce nom. *Art*, t. I, p. 839.

—— Le 19 décembre, les Piémontais se rendent maîtres du château de Savonne, malgré la tentative que font les Gênois pour le sauver. *Art*, t. III, p. 741.

—— Cette année, les troubles continuent en Corse, et Dominique Rivarola s'empare de San Fiorenzo et de San Pellegrino, mais il perd Bastia. *Art*, *ib.* p. 742.

—— C'est aussi en 1746 qu'on place l'époque des premiers essais sur l'électricité. John Blair, n° 33. B.

1747. L'armée qui est en Provence reçoit de nouveaux renforts dans le mois de janvier. Serran, t. III, p. 472.

—— L'ennemi évacue Grasse et lève le siége d'Antibes le 19 du même mois. *ib.*

—— La nuit du 2 au 3 février, il repasse le Var et

se retire en Piémont par le col de Tende. *Servan, ib. Art, t. 1, p. 715.*

1747. Le 9 février, le Dauphin, qui a perdu sa première femme en 1746, épouse Marie-Josephe, fille de l'électeur de Saxe. *Art, ib.*

— Le 14 février, fondation de l'Ecole des ponts et chaussées, dont M. Perronet est le premier directeur. *Recueil des Mémoires de la Bibliothèque des ponts et chaussées.*

— Le 22 mars, les Autrichiens, sous les ordres du comte de Schullembourg (qui a remplacé le marquis de Botta), marchent sur Gênes, au nombre de 20 à 22,000 hommes. — Les Génois leur disputent pied à pied le terrein, et ne peuvent les empêcher d'approcher de leur capitale. *Art, t. III, p. 741.*

— Le 31 mars, le maréchal de Saxe arrive à Bruxelles, et règle les dispositions des siéges qui doivent ouvrir cette campagne, dont le but est la conquête de la Flandre hollandaise. *Art, t. I, p. 715.*

Les motifs que la France articula dans un long manifeste qu'elle fit parvenir à la Haye, furent, 1° les secours que les Hollandais avoient fournis à la reine de Hongrie pendant cette guerre, et en différentes occasions; 2° la retraite accordée aux alliés, après la bataille de Fontenoi; 3° la violation du territoire français par les troupes de la république en 1744. — Le Roi déclare en même temps qu'il regarderoit les places et le pays qu'il alloit occuper, comme un dépôt qu'il s'engageoit à restituer aussitôt que les Provinces-Unies auroient cessé de fournir des secours à ses ennemis.

— Le 14 avril, le comte de Schullembourg est attaqué dans le poste de la montagne du Diamant, dont il s'est emparé, et battu par les Génois, aidés des renforts qu'ils ont reçus de France et d'Espagne. *ib. et Serv. t. III, p. 474.*

Schullembourg, qui étoit très-estimé de sa troupe et le

méritoit, eût la jambe cassée dans cette action, par une chute de cheval.

1747. Le 17 avril, un corps-franc, détaché de l'armée du maréchal de Saxe, s'empare de plusieurs redoutes défendues par les troupes hollandaises. *Art*, t. I, p. 715.

—— Le 22, M. de Lowendhal se rend maître du fort de l'Ecluse, le 24, de ceux d'Islendick et de la Perle, et le 25, de celui de Liefkenshoeck. *ib.*

—— Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, la garnison du Sas-de-Gand est forcée de se rendre prisonnière. *ib.*

—— Le 1er mai, le duc de Boufflers arrive à Gênes; les secours qu'il amène et ceux qu'il promet, ainsi que les mesures qu'il prend pour repousser l'ennemi, rassurent les Génois, qui reprennent courage et font de nouveaux efforts. *Art*, t. III, p. 741.

—— Les succès des Français, maîtres de l'Ecluse, achèvent de jeter l'alarme dans les Provinces-Unies; le stathoudérat, vacant depuis 1702, (époque de la mort du célèbre Guillaume III) est rétabli le 4 mai en faveur de Henri-Guillaume-Frison, de la maison de Nassau-Diest, et bientôt après déclaré héréditaire, non-seulement en faveur des mâles, comme on l'avoit fait en 1672, mais encore pour les Princesses de la maison d'Orange. *Art*, t. I, p. 715; t. III, p. 225.

—— Les Français n'en continuent pas moins à s'avancer dans le pays. — Le 6 mai, le fort Philippine capitule. — Hulst se rend le 11, et Axel ouvre ses portes le 16. — *Art*, t. I, p. 715.

—— Dans l'espace d'un mois, tout ce qui est entre l'Escaut et la mer tombe au pouvoir de

l'armée française, et la conquête de la Flandre hollandaise est achevée par MM. de Lowendhal et de Contades, qui se rendent maîtres des places qu'on avoit jusqu'alors jugées imprenables, ou devant lesquelles on avoit déjà échoué. *ib.*

1747. Le 21 mai, le duc de Boufflers, dans lequel les Génois ont pris confiance, attaque les Autrichiens et les déloge d'une partie des postes qu'ils occupoient. *Serv. t. III, p. 474.*

—— Le 25 mai, le comte de Belle-Isle, frère du maréchal, se rend maître du fort de S.-Honorat, sur les côtes de Provence (l'une des îles de Lerins), et le 26, de celui de Sainte-Marguerite, sur les mêmes côtes (c'est la plus grande des îles de Lerins). *Art, t. I, p. 715.*

—— Le 27 mai, le duc de Boufflers bat une seconde fois les Autrichiens et les chasse de la côte; mais malgré ces différens succès, les Piémontais occupent encore les montagnes qui avoisinent Gênes: les Autrichiens en ravagent les environs, et la flotte anglaise domine la côte. *Serv. t. III, p. 474.*

—— Le 29 mai, le Roi part de Versailles et arrive à Bruxelles le 30, où il séjourne. *Art, ib. p. 715.*

—— Le 3 juin, le maréchal de Belle-Isle, pour opérer une diversion en faveur des états de Gênes, passe le Var, et le 4, il fait ouvrir la tranchée devant Montalban, dont la garnison se rend prisonnière le 5. *ib.*

—— Le 11, Villefranche capitule. *ib.*

—— Le 14 juin, *combat naval à la hauteur du cap Finistère*, dans lequel une escadre anglaise, forte de 16 vaisseaux de ligne, et commandée par l'amiral Anson, enlève une escadre française de

quatre vaisseaux de ligne et de cinq frégates, commandée par le marquis de Jonquière. *Art*, t. 1, p. 716 et 839.

1747. Le 22 juin, le Roi s'approche de l'armée, et se rend à l'abbaye du Parc. *Art*, *ib.* p. 715.

—— Le 2 juillet, *bataille de Lawfelt*, gagnée par le maréchal de Saxe, en présence du Roi, sur les alliés commandés par le duc de Cumberland. Ils y perdent 29 pièces de canon, 16 drapeaux ou étendards, près de 10,000 hommes de troupes d'élite, qui restent sur le champ de bataille, et 800 prisonniers, parmi lesquels sont des officiers de distinction, et entre autres le général Ligonier. *Art*, t. 1, p. 716 et 839.

C'étoit un réfugié; Louis XV, auquel il fut présenté, lui dit ces paroles remarquables, qu'on ne peut trop répéter aux ennemis du repos du continent: *Ne vaudroit-il pas mieux songer sérieusement à la paix, que de faire périr tant de braves gens?* — En effet, cette bataille fut beaucoup plus meurtrière que celle de Fontenoi. Nous y perdîmes 6000 hommes, tant tués que blessés, et le comte de Bavière fut du nombre des premiers. — Le Roi s'étant rendu sur le champ de bataille, ne put retenir ses larmes en le voyant jonché fort au loin de morts et de mourans: *Sire*, lui dit le maréchal de Saxe, *tant de carnage ne nous donnera pas un pouce de terre; il nous faut décamper demain!*

—— Les suites de cette bataille forcent l'ennemi à repasser la Meuse. *Art*, *ib.* p. 716.

—— Le roi de Sardaigne, dont les états sont menacés par les Français qui ont passé le Var, rappelle ses troupes employées au blocus de Gênes; Schullembourg que cette retraite a affoibli, abandonne ce blocus le 6 juillet, pour se replier sur la Lombardie; le 9, les Génois font chanter un *Te Deum* en action de graces de leur délivrance.

Digitized by Google

— Ils établissent une cérémonie religieuse qui doit être célébrée tous les ans pour en rappeler la mémoire. *Art, ib.* p. 715; t. XII, p. 742. — Servan, t. III, p. 475.

M. de Boufflers n'eut pas la satisfaction d'être témoin de cet heureux événement : la petite vérole l'avoit enlevé quatre jours auparavant à l'âge de 42 ans ; il fut généralement regretté des Génois qui inscrivirent son nom sur le *livre d'or*, contenant celui des familles nobles de Gênes.

17 1747. Le 12 juillet, M. de Lowendhal investit Berg-op-Zoom, dont le siége avoit été résolu après la journée de Lawfelt. — Il y fait ouvrir la tranchée dans la nuit du 14 au 15. *Art*, t. X, p. 718.

— —— Le 15 juillet, le marquis de Bissi arrive devant Gênes avec un nouveau convoi, et prend le commandement de l'armée. *Art, ib.* p. 715.

— —— Le 19 juillet, *combat d'Exiles, au col de l'Assiette*, gagné par les troupes du roi de Sardaigne sur les Français, qui avoient entrepris témérairement de forcer des retranchemens inexpugnables. — Le comte de Belle-Isle, frère du maréchal, périt victime de cette folle entreprise. *Art, ib.* — Serv. (qui entre dans des détails militaires), t. III, p. 476 et 624.

Après avoir été repoussé trois fois avec une perte considérable, il tomba percé de vingt-deux blessures dans la quatrième attaque, à côté de 4000 morts et de 2000 blessés, que son opiniâtreté téméraire avoit conduits à une perte certaine (1).

(1) Les blessés furent ramenés à Briançon où le Lieutenant du Roi, M. *Audifret* (il faut conserver ce nom à la postérité) les traita avec une générosité qui n'a point d'exemple; n'ayant point de fonds, il vendit sa vaisselle pour les secourir. — Son épouse, près d'accoucher, les pansa de ses propres mains; et telle fut la fatigue qu'elle essuya, qu'elle mourut en s'acquittant de ce pieux devoir. *Art, ib.*

1747. Toutes les villes de la Hollande s'intéressent pour les braves défenseurs de Berg-op-Zoom qui depuis deux mois résistent aux attaques vigoureuses des Français. — Des rafraîchissemens leur sont envoyés de toutes parts, et distribués avec profusion le 15 septembre; la garnison s'abandonne à la joie et à la bonne chère; mais dans la nuit du 15 au 16, M. de Lowendhal livre un assaut, et Berg-op-Zoom est emporté au grand étonnement de l'Europe qui avoit vu échouer devant cette place le fameux Farnèse en 1588, et le non moins célèbre Ambroise Spinola en 1622. *Art, ib.* p. 716. — *Ecole milit.* t. III, p. 401.

Telle étoit l'opinion qu'on avoit de ce dernier, que Maurice de Nassau, son rival de gloire et de talens, étant un jour interrogé sur celui qu'il estimoit être le plus grand capitaine de son siècle, répondit : *Spinola est le second.*

— On ne peut empêcher le pillage d'une place prise de nuit; les troupes y font un butin considérable. — Après la prise de la ville, les forts capitulent, les garnisons se rendent prisonnières; cette journée coûte plus de 4000 hommes aux alliés. *Art, ib.*

On trouva dans le port dix-sept bâtimens encore chargés de provisions avec cette inscription sur chaque barque : *A l'invincible garnison de Berg-op-Zoom.*

— Le 17 septembre, le Roi, qui apprend la nouvelle de la prise de Berg-op-Zoom, nomme sur-le-champ M. de Lowendhal Maréchal de France; la campagne paroissant finie par cette expédition, ce Monarque fixe son départ au 23, et arrive à Versailles le 26. *Art. ib.*

— La nuit du 28 au 29 septembre, la tranchée

est ouverte devant le fort Frédérik, qui se rend le 1er octobre. *ib.*

1747. M. le duc de Richelieu remplace le marquis de Bissi dans le commandement des troupes à Gênes, vers la fin de septembre; il a son audience publique du Doge le 2 octobre. *Art, ib.* p. 715.

— Le 12 octobre, Lillo capitule et ensuite le fort de la Croix. *Art*, t. 1, p. 716.

— Le 15 octobre, le duc de Richelieu se met à la tête des troupes auxiliaires, pour aller déloger l'ennemi des postes qu'il occupoit encore dans l'état de Gênes. *Art, ib.* p. 715, et t. III, p. 742.

— L'armée aux ordres du maréchal de Saxe se sépare le 23 et le 26; toutes les troupes destinées à hiverner dans les Pays-Bas sont rendues à leurs quartiers le 1er novembre. *Art, ib.* p. 716.

— Le 25 octobre, *deuxième combat naval à la hauteur du cap de Finistère,* gagnée par les Anglais, ayant 20 vaisseaux de ligne, commandés par le vice-amiral Hawcke sur M. de l'Etenduere, qui n'en a que 8 à lui opposer, et n'en sauve que deux. *Art*, t. 1, p. 716.

Ce combat, et celui qui avoit eu lieu le 14 juin, dont le succès n'avoit été dû qu'à la supériorité du nombre, achevèrent de détruire notre marine, que le Régent et Fleuri avoient malheureusement trop négligée. — Cependant dans l'une et l'autre affaire, les flottes marchandes que les escadres françaises escortoient, eurent le bonheur d'échapper, et d'arriver à leurs destinations.

1748. En janvier, M. de Roquépine, envoyé par le duc de Richelieu pour attaquer Varragio près de Savone, s'empare de ce bourg, en fait prisonnière la troupe qui le défendoit, et l'abandonne

après en avoir détruit les fortifications. *Art*, t. III, p. 742.

1748. Le 18 février, *combat de Voltri*, dans lequel les troupes du duc de Richelieu repoussent vigoureusement le comte de Nadasti, qui étoit venu les attaquer dans ce poste. *ib.*

La perte des Autrichiens dans cette affaire fut très-considérable.

— Dominique Rivarola reçoit des secours des alliés, se présente devant Bastia, dans l'intention d'en former le siége; mais la mort le surprend devant cette place. *Art, ib.* — Serv. t. III, p. 488.

— Le 13 avril, le maréchal de Saxe investit Mastricht par une des plus belles manœuvres de guerre qui aient été exécutées jusqu'alors. *Art*, t. I, p. 716.

Elle fut si bien concertée que Luxembourg, Mastricht et Breda, se trouvant en même temps également menacés, l'ennemi fut obligé de diviser ses forces sur ces différens points. M. de Cramille, maréchal des logis de l'armée, et M. Du Verney, qui en étoit intendant, secondèrent parfaitement le Maréchal dans cette opération : Du Verney excelloit dans l'art des subsistances et la communication des magasins, et M. de Cramille dans l'ordonnance des marches.

— Le 15, on ouvre la tranchée devant la place; le maréchal de Saxe, qui tant de fois avoit dit que *la paix étoit dans Mastricht*, en poursuit le siége avec vigueur. *ib.*

— En effet, les alliés alarmés de voir les Français à la veille d'envahir la Hollande, ont recours aux négociations; ils demandent la paix, et les préliminaires en sont signés le 30 avril à Aix-la-Chapelle. *Art*, p. 716 et 859. — Rousset, *Actes et Mém.*, t. XX, p. 158.

— Le 6 mai, le commandant de Mastricht arbore

pavillon blanc. — Le 7, il capitule, et le 10, la garnison sort avec les honneurs de la guerre. *Art, ib.*

1748. Le 11 mai, un armistice est publié à Bruxelles, entre l'armée française et celle des alliés. *ib.*

—— Les Anglais qui sont en mer, ignorant ou feignant d'ignorer l'armistice, font une descente dans le port de Gondoulon, à cinq lieues de Pondichéri; les amiraux Boscawen et Griffin, qui commandent l'escadre anglaise, mettent le siége devant cette dernière place le 28 août; mais elle est défendue avec tant de valeur et d'intelligence par M. Dupleix, qu'ils sont forcés de lever le siége le 17 octobre. *Art, ib.* p. 716.

—— Le 18 octobre, deuxième *paix d'Aix-la-Chapelle*, entre la France, l'Angleterre et la Hollande, pour laquelle on prend pour base les traités antérieurs, et notamment ceux de Westphalie, de Nimègue, d'Utrecht, et celui de Vienne de 1738. — On y convient que les conquêtes faites de part et d'autre seront restituées; que le duc de Modène et les Génois seront réintégrés dans leurs états et possessions, et que le roi de Sardaigne conservera la partie du Milanez qui lui avoit été cédée par le traité de Worms, en 1743, etc. *Art, ib.* — Rousset, *Actes et Mém.* t. 20, p. 179.

1749. Le 12 février, la paix est publiée à Paris avec un grand appareil. *Art, ib.*

—— Conformément au traité d'Aix-la-Chapelle (art. 14), le *Prétendant* est forcé de sortir de France. *Art, ib.* et p. 841. — Anq. t. XIII, p. 109.

On lui fit d'abord des insinuations, ensuite des exhortations pressantes, puis des ordres précis auxquels il n'eut point d'égards; alors il fut enlevé et transporté au-delà des

frontières. Cette conduite inhospitalière ne fit honneur ni à l'Angleterre qui la provoqua, ni à Louis XV qui, sous ce rapport, comme dans tant d'autres, imita si mal Louis XIV.

1749. Institution des Grenadiers de France, l'un des plus beaux corps d'infanterie qu'ait eu la Monarchie française. *Elém. d'hist. milit.* p. 79.

Il fut formé des compagnies de grenadiers des régimens réformés à la paix de 1748.

—— Edit du mois d'avril qui, pour diminuer les juridictions subalternes trop multipliées, réunit les prévôtés et les vicomtés aux bailliages et aux sénéchaussées. *Art, ib.* t. 1, p. 716.

—— Le 23 juillet, en conséquence du traité d'Aix-la-Chapelle, les Anglais évacuent le Cap-Breton, et les troupes françaises reprennent possession de Louisbourg. *Art, ib.*

—— Cependant, malgré la paix et des apparences amicales, les Anglais ne cessent d'inquiéter nos colonies voisines de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse, dont ils prétendent étendre les limites aux dépens du Canada. — D'après des plaintes portées par la France à ce sujet, on nomme des commissaires qui de part et d'autre doivent régler à l'amiable les limites des colonies anglaises et françaises dans l'Amérique septentrionale. *Art, ib.* — Anq. t. XIII, p. 121.

—— Le 3 août, M. de la Touche, qui commande à Pondichéri, remporte sur le nabab d'Arcate une victoire qui procure à la France la possession de Masulipatnam et de quelques districts qui l'avoisinent. *Art, ib.*

—— Edit du mois d'août, portant défense à tous gens de *main-morte* (aux communautés reli-

gieuses) d'acquérir ou de recevoir aucuns fonds, rentes ou maisons, sans y être autorisés par lettres-patentes qui ne doivent être enregistrées qu'après une information de *commodo* ou d'*incommodo* (d'utilité ou d'incommodité). *Art*, t. I, p. 716.

1750. Le 21 septembre, les commissaires délégués par les deux nations pour déterminer les limites des colonies françaises et anglaises dans l'Amérique septentrionale, remettent leurs mémoires respectifs ; ils ne sont point d'accord, et ne terminent point les différends. *Art*, *ib.* et p. 717.—Anq. t. XIII, p. 121.

Les commissaires français s'en tenoient aux limites déterminées par le traité d'Utrecht, qui commençoient au cap Sainte-Marie, s'étendoient le long des côtes, et terminoient au cap Canseau. — Les Anglais soutenoient au contraire qu'elles devoient s'étendre depuis la rivière de Kinebeki jusqu'au golfe Saint-Laurent, et de ce fleuve par le Nord jusqu'à l'Océan, ce qui devoit rendre les Anglais maîtres de la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, depuis Quebec jusqu'à son embouchure, et de toute la côte depuis le cap des Rosiers jusqu'à l'isthme, ce qui coupoit entièrement aux Français la communication du Canada à la Louisiane.

—— Le 1er novembre, édit du Roi portant établissement d'une *noblesse militaire;* c'est-à-dire, qui accorde les droits et les priviléges de la noblesse pour eux et leurs descendans, à ceux qui étant au service de Sa Majesté, parviendront au moins au grade de capitaine, et dont le père et l'aïeul auront obtenu le même grade. *Art*, *ib.* p. 717. Cont. de Hén. t. IV, p. 240.

Voyez ci-après l'année 1781.

—— Le 30 novembre, le maréchal comte de Saxe meurt au château de Chambord, à l'âge de 54

Digitized by Google

ans (on dit que ce fut à la suite d'un duel). — Son corps est porté à Strasbourg, dans le temple luthérien, où Louis XV lui fait ériger un superbe mausolée, en reconnoissance des services que cet homme célèbre a rendus. *Art, ib.*

Quelques années après l'érection de ce mausolée, deux grenadiers s'en approchent en silence, tirent leurs sabres, le passent sur ce monument comme pour les aiguiser, les remettent dans le fourreau, et se retirent sans dire un mot. Cet éloge muet du maréchal de Saxe marque l'estime profonde du soldat pour ce Général.

1751. Au mois de janvier, le Roi fonde une Ecole militaire dans laquelle 500 jeunes gens, fils d'officiers peu fortunés ou chargés d'une nombreuse famille, doivent recevoir une éducation qui les rende propres à servir utilement l'Etat. *Art, ib.* — Cont. de Hén. t. IV, p. 244.

Notre empereur Napoléon y passa ses premières années.

Le 9 février, mort du chancelier d'Aguesseau, un des plus illustres magistrats qu'ait eu la France. *Art, ib.*

Le 13 septembre, la Dauphine accouche du duc de Bourgogne; cet événement est célébré en France par des fêtes et des réjouissances publiques. On dote 600 filles à Paris. *ib.*

1752. Le 4 février, le duc d'Orléans, fils du régent, meurt à Sainte-Geneviève, après avoir été pendant toute sa vie un modèle de vertus. *Art,* t. I, p. 717. — Cont. de Hén. *ib.* p. 284.

—— Le 10 février, madame Henriette de France, fille de Louis XV, meurt à l'âge de 24 ans, et emporte avec elle l'estime et les regrets de la Cour. *ib.*

—— Le 18 avril, arrêt du Parlement en forme de

réglement, portant défense de faire *aucuns actes tendans au schisme, et aucun refus de sacrement, sous prétexte de non représentation de billets de confession, et de non acceptation de la bulle* Unigenitus. *Art, ib.* — Anq. t. XIII, p. 113.

Cet arrêt ne fit point cesser les refus de sacremens, devenus communs à Paris et ailleurs, depuis quelques années. — Les Prélats, qui les autorisoient, osèrent contester au parlement sa compétence et le droit d'une surveillance prohibitive en ce qui concerne l'administration même publique des sacremens. — Le parlement soutint son arrêt, sévit contre les contrevenans, et n'en diminua pas le nombre; l'opiniâtreté du faux zèle souvent méconnoît la loi; l'histoire en fournit mille exemples.

1752. Le 10 mai, le premier paratonnerre dont on ait fait usage en France, est placé sur la machine de Marly. *Hist. de l'Electricité.*

—— Edit du mois d'août, qui fixe à 80 le nombre des maîtres des requêtes. *Art, ib.*

Sous le règne de Philippe-le-Bel, ils n'étoient que six, dont deux suivoient le Roi et quatre étoient attachés au parlement.

—— M. Cursais, lieutenant-colonel du régiment de Tournaisis, chargé de pacifier la Corse, acquiert sur les habitans de cette île une autorité sans bornes, plus par la persuasion que par les armes. — Il touchoit au moment d'y ramener la paix, quand, rendu suspect à la cour par les émissaires des Génois, il est arrêté à Bastia le 9 décembre, et conduit à la citadelle de Montpellier. Serv. t. III, p. 489.

Cet homme, excellent militaire et doué de la prudence qui convenoit à sa mission, fut bientôt libre et gratifié par le Roi, lorsque ce Prince fut informé de la vérité.

—— On commence le pont d'Orléans en 1752,

Digitized by Google

sous la direction de M. Perronet; il est achevé en 1760. *Corresp. sur l'Ecole polyt.* n° 8. 1807.

1753. Le 22 février (et non le 22 janvier, comme il est dit dans la continuation de Hénault), lettres-patentes du Roi, par lesquelles il est enjoint au Parlement de surseoir à toutes poursuites et procédures concernant les *refus de sacremens*, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné par Sa Majesté. *Art, ib.* — Anq. t. XIII, p. 114.

— Le Parlement arrête qu'il sera fait au Roi des remontrances sur ces lettres, et ce Prince, instruit de leur objet, refuse de les recevoir. *ib.*

— Le 24 mars, Louis XV fonde une chaire de physique expérimentale, et nomme l'abbé Nollet pour la remplir. Hurtaut, t. II, p. 386.

— Le 5 mai, nouvelles lettres-patentes en forme de jussion pour l'enregistrement de celles du 22 février. *ib.*

— Le 7, arrêté du Parlement, par lequel il déclare ne pouvoir obtempérer aux lettres-patentes du 5. *ib.*

— Le 9, les magistrats composant les enquêtes et les requêtes, sont exilés en différentes villes du ressort du Parlement; quatre d'entre eux sont constitués prisonniers. *Art, ib.* p. 718.—Anq. t. XIII, p. 114.

— Le 11, les membres de la grand'chambre sont transférés à Pontoise. *ib.*

— Les 7 et 8 novembre, ils sont exilés à Soissons; mais en changeant de lieu, ils ne changent point d'opinions. *ib.*

— Le 11 (ici Anquetil a confondu les dates), lettres-patentes du Roi, portant établissement d'une *chambre royale* à Paris, destinée à rendre

la justice à la place du Parlement, et avec la même compétence. *ib.*

1753. Le 13, le Chancelier fait l'ouverture de ce nouveau tribunal aux Grands-Augustins. *Art, ib.* p. 718.

La continuation de Hénault dit dans une des salles du Louvre, et se trompe; mais un fait certain, et plus important à observer, c'est que l'opinion publique ne fut point pour ce nouveau tribunal, et que le Gouvernement fut assez ferme pour lui donner de la considération.

—— J.-J. Rousseau donne à l'Opéra son Devin du village. — Il avoit écrit contre la musique française, et cet opéra est de la musique française la plus naïve. Note manuscr. communiquée.

1754. Les Anglais, qui craignoient que l'opération définitive des commissaires nommés en 1750, pour déterminer les limites des colonies françaises et anglaises dans l'Amérique septentrionale, ne fût pas en leur faveur, prennent brusquement le parti de prévenir les Français, en faisant construire le fort de la *Nécessité* sur le territoire contesté. — Washington, devenu depuis si célèbre, en fut le premier commandant. *Art, ib.* — Anq. *ib.* p. 123 et s. — Cont. de Hén. t. IV, p. 293 et 294.

—— Le 22 avril, la ville de Paris, représentée par ses officiers municipaux, pose la première pierre du piédestal qui doit servir à la statue de Louis XV. Hurtaut, t. IV, p. 52.

—— M. de Contrecœur, commandant du Canada, étonné de l'acte d'hostilité qu'ont commis les Anglais, leur députe M. *de Jumonville*, officier du plus grand mérite, avec une lettre par laquelle ils sont invités à ne point troubler la paix et à se retirer des terres appartenantes à la France. *ib.*

Jumonville, qui croit venir à une conférence

de paix, est lâchement assassiné par les hommes de Washington! La foible escorte qui l'accompagne, est retenue prisonnière! *ib.*

1754. Le 3 juillet, M. de Villiers, frère de l'infortuné *Jumonville*, armé par M. de Contrecœur pour venger cette perfidie, attaque et enlève le fort de la *Nécessité*. — Loin de faire subir aux vaincus la peine que méritoit leur trahison, il se contente d'exiger d'eux qu'ils rendront les 30 hommes qu'ils ont faits prisonniers lorsqu'ils ont massacré son frère; toute modérée que soit cette condition, elle n'est exécutée qu'en partie. *ib.*

—— Le 23 août, la Dauphine accouche à Versailles du duc de Berri, qui fut depuis Louis XVI. *Art, ib.* p. 718. — Anq. t. XIII, p. 115.

—— Le 2 septembre, déclaration du Roi qui impose un silence absolu sur les disputes religieuses qui troublent la France, et enjoint au Parlement d'y tenir la main. *ib.*

—— Le 4 septembre, celui de Paris rentre dans ses fonctions; le 5, il enregistre la déclaration du 2. *ib.*

Toutes ces sages précautions furent inutiles; les querelles continuerent. On devoit s'y attendre; on les avoit rendues importantes.

—— Le 17 septembre, arrêt du Conseil qui ordonne qu'à l'avenir le commerce des grains sera entièrement libre dans l'intérieur du Royaume. Cont. de Hén. t. IV.

1755. Le 28 mai, assemblée du Clergé, dans laquelle on discute sur le respect dû à la bulle, la notoriété du droit et du fait, et la compétence en matière de sacremens. — L'assemblée s'étant trouvée divisée d'opinions, convient d'en écrire

au Pape, pour avoir son sentiment. *Art*, t. I, p. 718. — Anq. t. XIII, p. 116.

1755. Le 8 juin, l'amiral Boscawen, à la tête d'une escadre anglaise de 13 vaisseaux de ligne, s'empare de l'*Alcide* et du *Lys*, vaisseaux de ligne français qu'il rencontre près du banc de Terre-Neuve. *Art*, *ib.* — Anq. *ib.* p. 124.

—— Instruit de cet acte d'hostilité, Louis XV rappelle de Londres son ambassadeur, et ordonne les préparatifs nécessaires à la réparation de cette injure faite au pavillon français. *ib.*

Il y en avoit bien d'autres à venger! à l'époque où Boscawen avoit enlevé nos deux vaisseaux, les corsaires anglais avoient couvert la mer, et sans déclaration de guerre, ils avoient enlevé plus de trois cents de nos bâtimens marchands, et sur ces bâtimens plus de 10,000 matelots!

—— Le 9 juillet, combat sur l'Ohio (rivière qui se jette dans le Mississipi), près du fort du Quesne, dans lequel les Français battent complétement les Anglais commandés par le général Braddok; il y périt avec la majeure partie des officiers qui sont sous ses ordres. *Art*, *ib.* p. 718.

Dans la continuation de Hénault, on met mal-à-propos ce combat en 1754. — On trouva, dit-on, dans les papiers de Braddok, le projet formé par le cabinet de Saint-James, d'enlever aux Français leurs possessions en Amérique.

—— Le 1er septembre, combat près du lac Saint-Georges, où un corps de troupes anglaises de 1500 hommes, aux ordres du colonel Williams, est mis en déroute par les Français commandés par M. de Dieskaw, qui tombe entre les mains des ennemis en les poursuivant. *Art*, *ib.*

—— Le 17 novembre, la Dauphine accouche à Versailles d'un Prince nommé par le Roi le comte

Digitized by Google

de Provence, et appelé *Monsieur* sous le règne de Louis XVI. *Art, ib.*

1755. Dans cette année, les Corses élisent pour un de leurs magistrats annuels Pascal Paoli, âgé de 29 ans, et donnant les plus heureuses espérances. — Bientôt après ils l'associent au commandement général avec Mario-Matta, qui n'a point toute l'activité que requièrent les fonctions de sa place, et la sûreté de ses concitoyens. Serv. t. III, p. 489.

—— Ces deux chefs ne peuvent s'accorder et se font la guerre. — Paoli a d'abord le dessous; mais Mario-Matta est tué dans une rencontre; Paoli reste seul chargé du commandement, dans lequel il montre des talens peu communs. Serv. *ib.* p. 489.

1756. Le 16 janvier, traité de Londres, entre le roi d'Angleterre et le roi de Prusse, dont le but est de maintenir la tranquillité de l'Empire, et d'empêcher que les troupes étrangères n'y entrent. — Une des clauses du traité met l'électorat de Hanovre sous la sauve-garde du roi de Prusse. *Art*, t. III, p. 535. — Anq. t. XIII, p. 126. — Jenkinson, *Recueil des Traités*, t. III, p. 54.

—— Dans le même mois, le Roi fait armer trois escadres pour agir contre l'Angleterre; l'une est destinée pour l'Amérique, et deux doivent rester dans les rades de Brest et de Toulon, pour se porter où le besoin l'exigera. *Art*, t. I, p. 718.

—— Les Jésuites qui, sous des noms empruntés, font un commerce considérable, ayant contracté des engagemens qu'ils ne peuvent remplir, avec des banquiers de Marseille (les Léoncy), ces négocians déposent leur bilan le 19 février, et mettent bientôt après les Jésuites en cause. Anq. t. XIII, p. 157.

L'éclat que fit cette affaire fut le prétexte ou la cause apparente de l'expulsion des Jésuites.

1756. Le 12 avril, le maréchal de Richelieu, nommé généralissime des côtes de la Méditerranée, met à la voile aux îles d'Hières, à la tête de 12 mille hommes, sur une escadre commandée par M. de la Galissonière. — Cet armement a pour but la conquête de l'île de Minorque, dont les Anglais étoient en possession depuis 1708. *Art, ib.* — Cont. de Hén. t. IV, p. 308.

—— Le 17, l'escadre aborde à cette île, et les troupes françaises débarquent sans obstacle. *ib.*

—— Le 19, le maréchal de Richelieu s'empare de Ciutadella, et de là marche sur Port-Mahon, dont il trouve les portes ouvertes. *ib.*

Les Anglais s'étoient retirés dans le fort Saint-Philippe, qu'ils regardoient comme imprenable, tant par sa situation que par la bonté de ses fortifications.

—— Le 1er mai, *traité d'alliance* signé à Versailles, entre Louis XV et l'impératrice-reine de Hongrie, qui se garantissent mutuellement leurs États d'Europe, et se promettent un secours de vingt-quatre mille hommes, en cas que l'une ou l'autre des deux puissances fût attaquée. Mabli, *Droit publ. de l'Europe*, t. III, p. 457. — Anq. *ib.* p. 126.

—— Le 8 mai, le maréchal de Richelieu, qui n'a pas jugé que le fort S.-Philippe fût imprenable, l'attaque avec avantage, au moyen de l'artillerie qu'il a fait placer sur le *Mont des Signaux*. *Art, ib.*

—— Le roi d'Angleterre déclare la guerre à la France par une proclamation du 17 mai. *Art, ib.* p. 840. — Cont. de Hén. *ib.* p. 308.

—— Le 20 mai, bataille navale livrée à la hauteur de Mahon, et gagnée par M. de la Galissonnière,

quoique inférieur en nombre de vaisseaux, sur une escadre anglaise composée de 14 vaisseaux de ligne commandés par l'amiral Bing. *Art, t. 1, p. 718 et 840.*

La flotte anglaise se retira dans la baie de Gibraltar, où Bing fut arrêté le 16 juin par les amiraux qui l'avoient remplacé. — Il fut transporté en Angleterre, et livré à une cour martiale.

1756. Le 9, et non le 20 juin (ici ce sont les auteurs de l'*Art de vérifier* qui se rectifient eux-mêmes), Louis XV déclare la guerre à l'Angleterre, par un manifeste où il se plaint des déprédations que les Anglais ont exercées depuis deux ans sur les vaisseaux et les colonies de France. *Art, ib.*

—— La nuit du 27 au 28 juin, le maréchal de Richelieu, qui a toujours poussé vigoureusement le siége du fort S.-Philippe, malgré les obstacles que lui a présentés la nature, fait faire une attaque générale des cinq forts qui défendent cette place. — Il en emporte trois, et effraie tellement les assiégés par cette entreprise aussi heureuse que hardie, qu'il les détermine à capituler le 28. — On leur accorde les honneurs de la guerre, avec la condition qu'ils seront transportés à Gibraltar. — Ils remettent tous les forts le 29. *Art, ib. p. 718.*

—— Le 15 août, M. de Montcalm, arrivé de France au Canada, enlève aux Anglais le fort Ontario, situé sur le lac de ce nom; et le 14, le fort Orwège situé à l'ouverture du Chouagen, avec le fort Georges, regardé comme le boulevard des possessions anglaises dans ces parages. *Art, ib.* — *Cont. de Hén. t. IV, p. 509.*

—— Ces trois forts sont aussitôt démolis; ils avoient été élevés sur un terrein usurpé à la France, au sein même de la paix. *ib.*

by Google

Les Anglais y perdirent 1,600 hommes qui furent faits prisonniers, 200 bouches à feu et une quantité de munitions de toute espèce.

1756. Sans déclaration de guerre, et au milieu d'une paix profonde entre la Saxe et la Prusse, le prince Ferdinand de Brunswick entre en Saxe le 29 août (et non le 26 août, comme dit le continuateur de Hénault), à la tête de 60 mille Prussiens, et s'empare de Leipsick. — Cette invasion est accompagnée d'un manifeste où le roi de Prusse apprend à l'Europe étonnée qu'il commence les hostilités *sans être agresseur*, et que son invasion dans les Etats d'un des principaux membres de l'Empire, n'a pour but que *la conservation des libertés du corps germanique*. *Art, ib.* p. 718, et t. III, 419 et 535.

—— Le 10 septembre, l'électeur de Saxe sort de Dresde; il se rend au camp de Pirna (à 4 lieues S. de Dresde), où 17 mille Saxons étoient campés. *ib.* t. III, p. 419.

L'électeur de Saxe avoit fait faire au roi de Prusse toutes les propositions que sa situation lui suggéroit, et en avoit reçu cette réponse accablante : *Tout ce que vous me proposez, ne me convient point; je n'ai pas de proposition à faire.*

—— Le même jour (et non le 17 septembre), le roi de Prusse arrive à Dresde, et descend au palais de l'Electrice, restée à Dresde; il en exige la clef des archives. — Sur son refus, on enfonce les portes; Frédéric y fouille, et ne trouve rien qui légitime son invasion. *Art, ib.* p. 420.

Il croyoit ou feignoit de croire y trouver un traité d'alliance conclu contre lui entre la Saxe, l'Autriche et la Russie.

—— Il fait bloquer le camp de Pirna. *ib.*

Digitized by Google

1756. Le 1er octobre, bataille de Welmina ou de Lowositz (petite ville du cercle de Leutmeretz, en Bohême), entre le roi de Prusse et le comte de Brown, commandant une armée autrichienne envoyée pour dégager le camp de Pirna. — Elle n'est point décisive, mais les Prussiens se maintiennent sur le champ de bataille; le comte de Brown ne réussit point à dégager les Saxons. *ib.*

— Le 15, l'armée saxonne est forcée de capituler. — Les officiers s'engagent de ne point servir contre le roi de Prusse; les soldats sont incorporés dans les régimens prussiens. — L'Electeur se retire dans le château de Konigstein; et le 27 octobre, il reçoit des passeports de Sa Maj. prussienne pour se rendre à Varsovie. — La Saxe reste à la discrétion de Frédéric. *ib.*

— Dans le même mois, Louis XV, instruit de l'invasion de la Saxe, et pour satisfaire au traité de Versailles du 1er mai, fait marcher vers l'Allemagne une armée de 24 mille hommes, sous le commandement du prince de Soubise. *Art*, t. 1, p. 718.

— Dans l'intérieur de la France, les querelles motivées par la bulle *Unigenitus* continuent toujours; le 17 novembre, le Parlement supprime le bref du Pape, du 16 octobre, en réponse aux évêques de France, qui, comme nous l'avons dit plus haut, lui avoient écrit pour avoir son avis. *Art*, *ib.*

— Le 10 décembre, déclaration du Roi qui enjoint de nouveau le silence sur cette matière, renvoie aux juges ecclésiastiques la connoissance du refus de sacremens, permet cependant aux magistrats de punir les auteurs de ces refus, et accorde une amnistie générale pour le passé;

ordonne en outre à tous ses sujets d'avoir pour la *constitution* UNIGENITUS le respect et la soumission qui lui sont dus, sans néanmoins qu'on puisse lui attribuer la dénomination, le caractère, ni les effets de règle de foi. *Art, ib.* p. 719.

1756. Le 13 décembre, lit de justice tenu par le Roi en Parlement, dans lequel il fait enregistrer la déclaration du 10, et une seconde concernant la police du Parlement. — Celle-ci est accompagnée d'un édit portant suppression des deux chambres et des présidens des enquêtes. — Plusieurs membres du Parlement croyant leur état changé ou altéré par ces différens règlemens, se démettent de leur charge entre les mains du chancelier. *Art, ib.* p. 719. — Anq. t. XIII, p. 118 et 119.

Ce coup d'autorité tardif et maladroit augmenta la discorde au lieu de la faire cesser, et dans les cercles surtout, parmi les démissionnaires, ce furent les propos les plus violens tant contre le Gouvernement que contre la personne du Roi même; nous allons bientôt en voir les funestes effets.

—— On institue à la Fère une école d'élèves pour l'artillerie. *Corresp. sur l'Ecole polyt.* n° 8, p. 332.

Cette école fut supprimée en 1772, et rétablie à Châlons-sur-Marne en 1790. *Voyez* l'année 1802.

1757. Le 5 janvier, vers les six heures du soir, Louis XV, en montant en carrosse pour se rendre de Versailles à Trianon, est frappé d'un coup de couteau au côté droit, par un fanatique de la lie du peuple, nommé Robert-François Damiens, scélérat sombre, débauché, et poursuivi alors pour vol par la justice. — La blessure n'est point mortelle, et le régicide est arrêté sur-le-champ. *Art*, t. I, p. 719. — Anq. *ib.* p. 119 et 120.

On vit, par le procès de ce malheureux, qu'il n'avoit

point de complices, et qu'il ne fut porté à ce crime que par le mécontentement général et les discours peu mesurés qu'on tenoit sur la conduite du Roi.

1757. Le 9 janvier, meurt à Paris Bernard le Bovier de Fontenelle, le Nestor des gens de lettres. — Il étoit âgé de 100 ans moins un mois. *Art, ib.*

Nous lui devons *les Mondes*, *l'Histoire des Oracles* et des *Eloges*, ouvrages également ingénieux et éloquens, quoique d'un genre très-différent.

—— Le 17 janvier, *conclusion* de la diète de Ratisbonne, qui arrête que les cercles de l'Empire embrasseront la défense de l'impératrice-reine de Hongrie et de l'électeur de Saxe. — Leur armée se forme, et c'est le prince de Saxe-Hilsbourg-Hausen qui en a le commandement. Cont. de Hén. t. IV, p. 319.

—— Le 27 janvier, l'amiral Bing est condamné à mort; mais ses juges observent au Roi que cet amiral, qui n'a manqué ni de cœur ni de fidélité, n'est coupable que d'incapacité. *Art, ib.* p. 840.

—— Dans le même mois, Louis XV, à la prière des Génois, envoie des troupes dans l'île de Corse, sous le commandement du marquis de Custine. — Les Corses offrent au roi de Prusse de se donner à lui; mais ce Prince n'accepte point leurs offres. *Art*, t. III, p. 742.

—— Au commencement de février, M. de Beaufremont met à la voile avec une escadre de 5 vaisseaux de ligne, pour porter à S.-Domingue les troupes et les munitions qu'exigent les circonstances. Cont. de Hén. t. IV, p. 314.

—— Le 14 mars, Louis XV tient lui-même les sceaux de l'état jusqu'au 15 octobre 1761. Journal de la chancellerie.

1757. Le même jour, l'infortuné Biug est fusillé sur son bord, et périt victime des ministres dont il a révélé les fautes avec trop de liberté. *Art*, t. I, p. 840.

— Les Anglais qui dans l'Inde ont repris Calcutta, d'où ils avoient été chassés l'année précédente, attaquent Chandernagor, qu'on a négligé de mettre en état de défense; cette place est obligée de capituler le 24 mars. *Art*, *ib.* p. 719 et 840.

— Le 26 mars, Damiens est condamné par le Parlement, assisté de la cour des Pairs, à la peine des régicides, et est exécuté le 28. *Art*, *ib.*

Cette peine consistoit à avoir la main brûlée, à être tenaillé aux mamelles et aux parties charnues des bras et des jambes, dans lesquelles on couloit ensuite du plomb fondu, à être tiré à quatre chevaux et jeté au feu. — La famille du régicide devoit changer de nom, et la maison qui l'avoit vu naître, étoit rasée.

— Le Roi ne jugeant pas suffisans les 24 mille hommes qu'il avoit envoyés l'année précédente en Allemagne, au secours de l'Impératrice-Reine, envoie en Westphalie une armée de 100 mille hommes au commencement du printemps. — Le prince de Soubise en prend le commandement jusqu'à l'arrivée du maréchal d'Estrées, qui doit la commander en chef. *Art*, *ib.* p. 719.

— Le 6 avril, un détachement d'Autrichiens et de Français enlève Clèves au roi de Prusse. *Art*, *ib.*

— Le 8 avril, un autre détachement des mêmes troupes prend Wesel, et en moins de huit jours le roi de Prusse se trouve dépouillé de ses états de Clèves et de Gueldre, à l'exception de la ville de Gueldre qu'on se contente d'investir, mais qui se rend ensuite sans coup férir. *ib.*

1757. Le 24 avril, *combat de Reichenberg*, où le prince de Bevern, avec un corps d'armée de Prussiens, repousse le comte de Konisgseck. Lloyd, *Hist. de la guerre de sept ans.*

— Le 1er mai, *traité d'union et d'amitié* conclu à Versailles, entre Louis XV et l'impératrice-reine de Hongrie, par lequel le Roi s'engage à entretenir à la disposition de l'Impératrice-Reine, pendant le cours de la guerre, un corps de quatre mille Bavarois et six mille hommes de troupes du Wirtemberg; de faire agir un corps de 105 mille hommes de ses propres troupes; à payer à cette Princesse un subside annuel de 12 millions de florins, argent d'Empire, et à ne point poser les armes que le roi de Prusse n'ait restitué la Silésie, ainsi que les pays qui auroient précédemment appartenu à l'Impératrice-Reine, et qu'il n'ait abandonné tous ceux qui ont fait partie de la succession des anciens ducs de Gueldre. *Abrégé de l'Hist. des traités de Paix*, par Koch, t. II, p. 90.

— Le 3 mai, l'amiral Dubois Lamothe part de Brest avec une escadre de 9 vaisseaux de ligne, portant un renfort de 4 à 5 mille hommes pour le cap Breton et le Canada. Cont. de Hén. t. IV, p. 314.

— Le 6 mai, *bataille de Prague*, gagnée par le roi de Prusse sur les Autrichiens, commandés par le feld-maréchal Brown, qui meurt de ses blessures quelques jours après cette bataille. *Art*, t. III. p. 535. — Lloyd, *ib.*

Elle dura depuis neuf heures du matin jusqu'à huit du soir. — La perte y fut prodigieuse de part et d'autre: celle des Autrichiens monta à 24,000 hommes, et celle des Prussiens à 18,000 tués, blessés ou faits prisonniers; ils y perdirent en outre le général Schwerin, l'instituteur de Frédéric dans cette tactique, que ce Prince a si bien perfection-

née depuis. Le camp des Autrichiens, leur caisse militaire, et 60 pièces de canon tombèrent au pouvoir du vainqueur.

1757. Après cette victoire, le roi de Prusse investit Prague, où le prince Charles de Lorraine s'est retiré avec 40 mille hommes sauvés de la bataille. —Il forme le blocus de cette place, et essaie d'en réduire la garnison par la famine. *ib.*

—— Le 8 juin, *combat naval* à la hauteur de Malaga, entre une escadre de quatre vaisseaux de ligne, sortie de Toulon en mars, et forcée par les vents de mouiller à Malaga, et une escadre anglaise de cinq vaisseaux de ligne, stationnée à Gibraltar. — Les Anglais y sont très-maltraités ; ils n'empêchent point l'escadre française de poursuivre sa route et d'aller se réunir à celle de Louisbourg. Cont. de Hén. t. IV, p. 315.

—— Le 18 juin, *bataille de Kolin* ou *de Chotzemitz* (14 lieues S. E. de Prague), gagnée par le comte Daun, accouru au secours de Prague, sur le roi de Prusse, forcé de lever le blocus de cette place et de se retirer en Silésie. *Art*, t. III, p. 535. — Lloyd, *ib.*

—— Dans le même mois, les Espagnols se rendent maîtres des établissemens que les Anglais ont dans le golfe de Honduras, et y bâtissent des forts pour empêcher le commerce de la contrebande qu'y faisoient les Anglais. *Art*, t. I, p. 840.

—— Le 3 juillet, les Français s'emparent d'Embden et de l'Ost-Frise, dont le roi de Prusse étoit en possession depuis 1744, par l'extinction de la maison d'Ost-Frise. *Art*, *ib.* p. 719.

—— Le 5 juillet, le feld-maréchal Apraxin, à la tête d'une armée russe, ayant pénétré dans la Prusse, contraint la ville de Memel à capituler. *Art*, t. II, p. 132.

1757. Le 24 juillet, *bataille d'Hastembeck*, gagnée par le maréchal d'Estrées sur le duc de Cumberland, que cette défaite force d'abandonner aux Français l'électorat de Hanovre et tous les états de la maison de Brunswick. *Art*, t. 1, p. 719.

— Une intrigue de Cour rappelle le maréchal d'Estrées ; et le 3 août, le maréchal de Richelieu prend le commandement de l'armée campée à Oldendorff, chef-lieu du comté de ce nom, en Westphalie. *Art*, *ib*. — Anq. t. XIII, p. 130.

— Le 9 août, M. de Montcalm enlève aux Anglais le fort Guillaume-Henri, sur le lac du S.-Sacrement, au Canada. *Art*, *ib*. p. 720.

— Le 30 août, *bataille de Jagersdorff*, gagnée par le feld-maréchal Apraxin sur les Prussiens, commandés par le maréchal Lehweld. *Art*, t. II, p. 132.

Le général Russe ne tira aucun parti de cette victoire.

— Le 1er septembre, le Roi réintègre le Parlement dans ses fonctions, et le chancelier rend, par ses ordres, les démissions aux membres de cette cour qui les lui avoient remises. *Art*, t. 1, p. 719.

— Dans les premiers jours de ce mois, une escadre anglaise de 18 vaisseaux de ligne, suivie d'un grand nombre de bâtimens de transport, sort des ports d'Angleterre et vient jeter l'ancre à deux lieues de l'île d'Aix. — Elle y passe six jours, et remet à la voile pour se rendre à l'île de Sainte-Hélène, emmenant avec elle environ 500 prisonniers qu'elle a faits à l'île d'Aix. Cont. de Hén. t. IV, p. 317.

— Le maréchal de Richelieu, mettant à profit les succès de son prédécesseur, serre tellement le

duc de Cumberland, qu'il le force à signer, le 10 septembre, la fameuse *capitulation de Closter-Seven*, par laquelle il est convenu, sous la garantie du roi de Danemarck, que le Duc renverra ses troupes auxiliaires de Hesse, de Brunswick et de Saxe-Gotha; que les troupes hanovriennes à son commandement se retireront au-delà de l'Elbe, sans pouvoir prendre les armes contre la France pendant la présente guerre, et que les duchés de Brême et de Verden resteront au pouvoir de la France jusqu'à la paix. *Art*, t. I, p. 720. — Anq. t. XIII, p. 130 et 131. — Koch, *Hist. des Traités*, t. II, p. 91.

La cour de Londres, en rappelant le duc de Cumberland, se crut affranchie des engagemens qu'il avoit contractés, et ce traité, comme tant d'autres, fut violé par l'Angleterre.

1757. Le 22 septembre, *traité de subsides* entre la France et la Suède, par lequel cette dernière s'engage à faire agir incessamment en Poméranie un corps de 20 mille hommes, moyennant un subside annuel de 3,150,000 liv. et la promesse de lui faire rendre la Poméranie sur le pied des traités de Westphalie. Koch, *ib.* p. 93.

— Vers les premiers jours d'octobre, le Roi rappelle les évêques exilés pour cause de refus de sacremens. *Art*, t. I, p. 719.

Ce Prince, qui vouloit que les ministres des autels vécussent en paix, n'épargna rien pour y réussir.

— Le 5 novembre, *bataille de Rosbach*, sur la Sala, gagnée par le roi de Prusse sur les alliés, commandés par le prince de Saxe Hildbourg-Hausen et le prince de Soubise, qui y essuient une déroute complète. *Art*, t. III, p. 535.

La bataille se donna contre l'avis du prince de Soubise.

1757. Le 12 novembre, les Autrichiens surprennent Schwednitz, gagnent la *bataille de Breslaw* sur le prince de Bevern, et s'emparent de Breslaw le 24. *ib.*

—— Le 5 décembre, bataille de Lissa, gagnée par le roi de Prusse sur le prince Charles et le maréchal Daun. *ib.*

—— Frédéric profite de cette victoire, il reprend Breslaw le 19 décembre, et Lugnitz le 29. Lloyd, *ib.*

—— Le 25 décembre, le maréchal de Richelieu oblige les Hanovriens, qui ont repris les armes malgré la convention de Closter-Seven, à se retirer sur Lunebourg; après avoir perdu 5 à 600 hommes. *Art*, t. I, p. 720.

—— L'hôtel Armenonville est acheté par le Gouvernement; il est reconstruit, et forme aujourd'hui l'Hôtel des postes, rue Plâtrière. Hurtaut, t. III, p. 282.

—— C'est en 1757 que paroît la première édition des Œuvres de Voltaire, faite sous ses yeux. Volt. imprimé à Kell, t. I et LXX.

1758. Les Hanovriens s'étant mis en marche pour s'emparer de Breme, dans le dessein de couper la communication de notre armée avec l'Ost-Frise, sont prévenus par le duc de Broglie, qui occupe Breme dès le 16 janvier, et s'y établit au nom de l'impératrice-reine de Hongrie. *Art, ib.*

—— Le général Fermer, qui a succédé au maréchal Apraxin dans le commandement de l'armée russe, pénètre en Prusse. — Le 22 janvier, il se rend maître de Kœnigsberg, et bientôt après de la plus grande partie de la Prusse, d'où il s'avance vers les frontières de la Poméranie et de la Nouvelle-Marche, pour seconder les opérations des

ennemis de Frédéric. *Art*, t. II, p. 132. — Lloyd, *Guerre de sept ans.*

1758. Le 5 mars, institution de la petite poste à Paris. *Œuvres de Chamousset*, t. II.

Elle fut en activité à la fin même de cette année.

— Le 14 mars, le prince Ferdinand de Brunswick se rend maître de Minden, après huit jours de tranchée ouverte. *Art*, *ib.*

— Le 16 mars, le roi de Prusse s'empare de Schwednitz, la seule place de la Silésie qui fût restée aux Autrichiens. — La garnison, composée de 5000 hommes, est faite prisonnière. *Art*, t. III, p. 536.

— Le 29 mars, réglement militaire portant qu'à l'avenir aucun officier ne pourra être pourvu d'un régiment qu'après sept ans de service, dont cinq en qualité de capitaine, et qu'on ne pourra parvenir à ce grade qu'après avoir été deux ans lieutenant, enseigne ou cornette. *Art*, t. I, p. 720.

— Le 24 avril et jours suivans, les Anglais s'emparent des établissemens français formés sur les rives du Sénégal, ainsi que de l'île de Gorée, située à 30 lieues de l'embouchure de ce fleuve. *Art*, *ib.* p. 840. — Cont. de Hén. t. IV, p. 329.

— Au commencement de mai, le roi de Prusse entreprend le siége d'Olmutz en Moravie, malgré l'approche d'une armée autrichienne sous les ordres du maréchal Daun. *Art*, t. III, p. 536. — Lloyd, *Guerre de sept ans.*

— Le prince Ferdinand, dont les savantes manœuvres ont forcé les Français d'abandonner le pays de Hanovre, de Hesse, de Brunswick et d'Ost-Frise, obtient sur eux une supériorité marquée. — Il les poursuit jusqu'à Kaysersverth (91.

N. O. de Cologne), dont il s'empare le 31 mai. *Analyse de l'Hist. de la Guerre de sept ans*, insérée dans l'*Hist. des Traités*, par Koch, t. II, p. 95.

1758. Le 3 juin, une escadre anglaise composée de 23 vaisseaux de ligne et de 18 frégates, portant 16 mille hommes de troupes de débarquement, jette l'ancre dans la baie de Gabarus, à une demi-lieue de Louisbourg, et se prépare à l'attaque de cette place. Cont. de Hén. t. IV, p. 528.

—— Le 5 juin, une autre escadre anglaise sous les ordres de l'amiral Anson, et forte de 22 vaisseaux de ligne, portant 15 mille hommes de troupes de débarquement aux ordres du duc de Marlborough (le fils du célèbre général de ce nom), mouille dans la baie de Cancale, à 3 lieues de S.-Malo. —Le lendemain, les troupes débarquent et marchent sur cette place, pour en faire le siége; mais sur la nouvelle qu'on accourt de toutes parts pour les repousser, ils regagnent leurs vaisseaux et se rembarquent les 11, 12 et 13 du même mois. *Art*, t. I, p. 720.

—— Le 23 juin, *bataille de Crewelt*, gagnée par le prince Ferdinand sur les Français, commandés par le comte de Clermont (c'étoit un Prince du sang).

Il n'y eut que l'aile gauche de l'armée française qui combattit; elle étoit commandée par le comte de Saint-Germain, militaire distingué par ses talens. — Elle se battit avec valeur; mais la position qu'elle occupoit n'étoit pas tenable. — Le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, jeune officier, donnant les plus belles espérances, périt dans cette journée, à la tête des carabiniers, et fut généralement regretté.

—— Sur la fin de juin (les Mémoires du temps disent le 30), tandis que le roi de Prusse est occupé au siége d'Olmutz, les généraux Janus et

Laudon, à la tête des troupes légères de l'Impératrice-Reine, lui enlève un convoi considérable, après en avoir battu l'escorte composée de 14 mille hommes aux ordres du général Ziéthen.
Art, t. III, p. 536. — Lloyd, *Guerre de sept ans.*

1758. Cet échec force Frédéric à lever le siége d'Olmutz le 3 juillet; mais il fait sa retraite avec tant de précautions, que le maréchal Daun ne peut l'entamer. *ib.*

—— Le 8 juillet, le prince Ferdinand s'empare de Dusseldorff. — Il étoit entré dans Ruremonde le 28 juin. — Le même jour, 8 juillet, le marquis de Contades, qui fut fait maréchal de France le 24 août suivant, remplace dans le commandement de l'armée de Westphalie le comte de Clermont, et quoique plus habile, n'est pas plus heureux.
Art, t. I, p. 720. — Cont. de Hén., t. IV, p. 328.

—— Le même jour, en Canada, le marquis de Montcalm à la tête de 3250 Français, remporte une victoire complète sur une armée anglaise forte d'environ 20000 hommes commandés par le général Abercrombie. — Elle y en perd près de 4000 en s'opiniâtrant à forcer un abattis de bois derrière lequel les Français s'étoient retranchés.
Art, *ib.* — Cont. de Hén. *ib.* p. 328.

—— 23 juillet, *combat de Sunders-Hausen*, dans lequel le duc de Broglie, à la tête de 7000 hommes détachés de l'armée du prince de Soubise, défait 8000 Hanovriens commandés par le prince d'Isembourg, qui manqua d'être pris en fuyant.
Art, *ib.*

Il résulta de cet avantage que la Hesse tomba au pouvoir des Français; qu'ils rentrèrent dans Minden, et que le pays de Hanovre leur fut ouvert une seconde fois.

—— Le 27 juillet, Louisbourg, après une défense

vigoureuse, est forcé de se rendre aux Anglais. *Art*, t. I, p. 710. — Cont. de Hén. t. IV, p. 328.

1758. Le 7 août, les Anglais effectuent une seconde descente sur les côtes de France. Ils débarquent et entrent dans Cherbourg, qui n'étoit alors qu'une rade foraine; ils y enlèvent les cloches avec quelques pièces de canon, et se rembarquent le 15 avec précipitation. *Art, ib.* p. 720. — Cont. de Hén. *ib.* p. 330.

On dit qu'un des fils du roi d'Angleterre étoit de cette brillante expédition.

—— Le 15 août, les Russes entreprennent le siége de Custrin, et bombardent cette place. Lloyd, *Guerre de sept ans.*

—— Le 25 août, *bataille de Zorndorff*, près de Custrin, entre le roi de Prusse, accouru au secours de Custrin, et le général Fermer. Elle dure 11 heures, et chaque armée s'en attribue la victoire. *Art*, t. II, p. 132. — Lloyd, *ib.* — Koch, *Hist des Traités*, t. II, p. 97.

Les Prussiens n'évaluèrent leur perte qu'à 1200 hommes, et portèrent celle des Russes à 1500 tués, et environ 2000 faits prisonniers. — Ils prirent 103 pièces de canon, et en laissèrent 20 entre les mains de l'ennemi.

—— Le 4 septembre, troisième descente des Anglais, qui débarquent 13 mille hommes à Saint-Brieux et s'avancent vers S.-Malo. — Le duc d'Aiguillon les atteint à S.-Cast (à 5 l. O de Saint-Malo) et les force de regagner leurs vaisseaux. — Ils perdent 3000 hommes en se rembarquant, outre 700 prisonniers qu'on leur fait. *Art*, t. I, p. 720. — Cont. de Hén. t. IV, p. 330.

—— Le 10 octobre, *bataille de Lutzelberg*, gagnée par le prince de Soubise sur le prince héréditaire de Brunswick, commandant l'armée anglo-hanovrienne. *Art, ib.* — Cont. de Hén. *ib.* p. 333.

Digitized by Google

1758. *Bataille de Hochkirken* en Lusace, où Frédéric étoit accouru pour dégager le prince Henri son frère, pressé par le maréchal Daun. — Dans la nuit du 13 au 14 octobre, le maréchal Daun et le général Laudon, surprennent le camp du roi de Prusse; la bataille n'en est pas moins vive le 14 (l'*Art de vérifier* la place le 11); les troupes prussiennes y reviennent à la charge à plusieurs reprises; enfin elles plient, et Frédéric est forcé d'abandonner à l'ennemi son camp, ses bagages et 100 pièces de canon. — Le maréchal Keith et le prince François de Brunswick, frère de la Reine, périrent dans cette journée. *Art*, t. III, p. 536. — Lloyd, *Guerre de sept ans*. — Koch, t. II, p. 97.

Chez les Anciens une défaite pareille eût occasionné la perte d'un empire, et Frédéric, après celle-ci, va camper tranquillement à une demi-lieue de l'armée victorieuse.

— Dans les premiers jours de novembre, Daun arrive devant Dresde, pour délivrer cette ville du joug des Prussiens. — Frédéric envoie les généraux Dhona et Wedel au secours de cette place; Daun, obligé d'en lever le siége le 16 novembre, se retire sur la Bohême. *Art*, *ib*. p. 536.

— 30 décembre, *traité de Versailles*, entre la France et l'Autriche, où l'on confirme les conventions stipulées dans les deux précédens traités. Koch, t. II, p. 91.

— Dans le même mois, les Français, commandés par M. de Lally, mettent le siége devant Madras (côte de Coromandel); ils prennent la ville noire, où ils font un butin immense; mais l'usage immodéré qu'ils font des liqueurs, les rend incapables de prendre la ville haute où étoit le fort S.-Georges, poste important, d'où devoit

dépendre le succès de leur expédition. *Art*, t. 1, p. 840.

1759. Le 16 janvier, les Anglais font une descente à la Martinique, au nombre de 8000 hommes. — Ils en sont chassés par les habitans, et forcés de se rembarquer le lendemain, avec perte de 6 à 700 hommes. *Art, ib.*

— Le 18 février, M. de Lally est obligé de lever le siége de Madras, après avoir perdu une partie de son armée. *ib.*

— Dans le même mois, les Anglais s'emparent de Masulipatnam. *ib.*

— 13 avril, *bataille de Berghen*, gagnée par le duc de Broglie, dont l'armée n'étoit que de 25 mille hommes, sur le prince Ferdinand de Brunswick, qui étoit venu l'attaquer avec 40 mille hommes. — Les ennemis laissent sur le champ de bataille près de 10 mille hommes et le prince d'Isembourg. *Art, ib.* p. 720. — Lloyd, *Guerre de sept ans.*

Cette victoire valut le bâton de maréchal de France au duc de Broglie.

— Le 2 mai, l'escadre anglaise qui a été repoussée de la Martinique, s'empare de la Guadeloupe et des petites îles qui en dépendent. *Art, ib.* p. 840. — Cont. de Hén. t. IV, p. 345.

Les auteurs de l'*Art de vérifier* disent que ce fut sans coup férir, et les Mémoires du temps, ainsi que la continuation de Hénault, que ce fut après trois mois de siége; c'est à cette dernière leçon qu'il faut s'arrêter.

— Le 9 juillet, le comte de Broglie, frère du Maréchal, s'empare de Minden par un coup de main dans lequel le corps-franc de Fischer se distingue par sa valeur et sa résolution. *Art*, t. 1, p. 720.

— Le 11 juillet, Louis XV institue l'ordre du

Mérite militaire, pour servir de récompense aux officiers de son armée qui ne sont point de la communion catholique. *Art, ib.*

C'étoit une croix d'or émaillée, sur l'un des côtés de laquelle il y avoit une épée en pal (c'est-à-dire la pointe en haut), avec ces mots : *Pro virtute bellica*, et sur le revers une couronne de laurier avec cette légende : *Ludovicus* xv *instituit* 1759. Le ruban étoit bleu moiré. — Il y avoit des grandes croix dont le ruban se portoit comme celui du Saint-Esprit. — On se trompe dans la continuation de Hénault et dans l'Encyclopédie, lorsqu'on porte la date de cette institution au 10 mars.

1759. Le 23 juillet, *bataille de Zullichaw* (au duché de Crossen en Silésie), gagnée par les Russes aux ordres du général Soltikoff, sur les Prussiens commandés par le général Wedel. *Art*, t. III, p. 536. Lloyd, *ib.*

—— Le 25 juillet, Munster se rend à M. d'Armentières. *Analyse de la Guerre de sept ans*, t. II, p. 99.

—— 1er août, *bataille de Minden*, gagnée par le prince Ferdinand de Brunswick sur le maréchal de Contades, qu'il a trompé par une retraite simulée, et fait abandonner une position avantageuse. *Art*, t. I. p. 720. — Lloyd, *ib.*

Le Maréchal fut forcé d'évacuer la Hesse et de se retirer sur Francfort, où il prit ses quartiers d'hiver. — Munster, Menden et Cassel retombèrent au pouvoir des alliés.

—— Le 10 août, Ferdinand VI, roi d'Espagne, meurt à Madrid, à l'âge de 45 ans, et après un règne de 13. *Don Carlos* son frère, déjà roi de Naples, lui succède sous le nom de Charles III. *Art*, t. I, et t. III, p. 863.

—— Le 12 août, *bataille de Kunnersdorff* (une lieue et demie S. E. de Francfort sur l'Oder), gagnée par l'armée austro-russe commandée par

le général Soltikoff sur Frédéric II, qui n'a que 48 mille hommes contre 96 mille. *Art*, t. III, p. 536. Lloyd, *Guerre de sept ans*.

Le roi de Prusse, qui y courut le plus grand danger, laissa sur le champ de bataille 18000 hommes, et presque toute son artillerie. — Les Russes ne surent point profiter de leur victoire.

1759. Le 17 août, combat naval à la hauteur de Lagos (au S. du Portugal), gagné par l'amiral Boscaven, commandant une flotte anglaise de 14 vaisseaux de ligne, sur M. de la Clue, qui n'en a que sept et n'en sauve que deux. *Art*, t. I, p. 720. — Cont. de Hén. t. IV, p. 346.

—— Dans le même mois, l'armée de l'Empire, commandée par le prince Frédéric des Deux-Ponts, s'empare de Leipsick, de Torgaw et de Wittemberg, tandis que le roi de Prusse est occupé à faire tête aux Russes. Koch, *Précis de la Guerre de sept ans*, t. II, p. 101.

—— Le 4 septembre, cette armée s'empare de Dresde, et le comte de Schmettau qui y commande obtient les honneurs de la guerre, avec la permission de se retirer à Magdebourg. Koch, — *Art*, t. III, p. 536.

—— 10 septembre, *combat naval* sur les côtes de Coromandel, entre l'amiral Pocock et M. d'Aché, que l'attaque de cet amiral n'empêche point d'aller débarquer à Pondichéri les troupes et les munitions qu'il est chargé d'y conduire. *Art*, t. I, p. 720.

—— Le 13 septembre, *bataille de Quebec*, gagnée par les Anglais commandés par le général Wolf, qui y est tué, sur les Français aux ordres du marquis de Montcalm, qui y reçoit une blessure profonde dont il meurt le lendemain, à l'âge de

48 ans. — A la suite de cette victoire, Quebec tombe au pouvoir des Anglais le 18 septembre. *Art, ib.* p. 720 et 840.

1759. Le 30 septembre, *combat de Vandavachi* (dans la province d'Arcate, à 30 lieues de Pondichéri), où 1100 Français défont 1700 Anglais et 4000 noirs. *Art, ib.* p. 840.

—— Les couronnes d'Espagne et des Deux-Siciles ne pouvant être réunies snr une même tête, d'après le traité d'Utrecht et ceux auxquels il sert de bases, Don Carlos, après avoir fait constater d'une manière authentique l'état d'imbécillité de l'infant Don Philippe son fils aîné, déclare le 5 octobre, pour son successeur au royaume des Deux-Siciles, Don Ferdinand, son troisième fils, et le 6, il s'embarque pour l'Espagne, avec Charles-Antoine son second fils, aujourd'hui Charles IV. *Art, ib* p. 775, et t. III, p. 863.

—— Le 20 novembre, le général Finck, détaché par le roi de Prusse avec 18 mille hommes, pour couper la communication du général Daun avec la Bohême, est forcé par ce général à Maxen, village voisin de Pirna (où campa l'électeur de Saxe en 1756). — Le combat dure jusqu'à la nuit, et toujours au désavantage de Finck qui, absolument cerné, demande le lendemain à capituler. — Daun répond que les Prussiens mettront bas les armes ou seront culbutés dans l'Elbe avant la fin du jour. — Finck se rend prisonnier avec 14 mille hommes qui lui restent, livre 66 pièces de canon et tous ses équipages; rien n'échappe au vainqueur qui, dans cette journée glorieuse, ne perd que 2000 hommes. *Art*, t. III, p. 536.

—— Cette année, les Français évacuent la Corse,

et Pascal Paoli y poursuit le parti Génois avec la plus grande activité. Serv. t. III, p. 490.

1760. Le 24 janvier, M. de Lally, trahi et abandonné par les Marates, est battu dans l'Inde par les Anglais, qui lui font beaucoup de prisonniers, parmi lesquels se trouvent plusieurs des principaux officiers, et entre autres M. de Bussi, maréchal de camp, l'homme le plus essentiellement nécessaire dans l'Inde pour la guerre et les négociations. *Art*, t. 1, p. 840.

—— Le 28 janvier, les Suédois qui agissent hostilement contre la Prusse, surprennent Anclam, ville forte de la Poméranie prussienne (14 lieues N. O. de Stettin), où ils font 500 prisonniers et demeurent dans l'inaction tout le reste de la campagne. Cont. de Hén. t. IV, p. 357.

—— Le 18 février, le capitaine Thurot, célèbre marin, qui a pénétré en Irlande, s'empare de Carrikfergus. — Les milices qui accourent de toutes parts le forcent bientôt à se rembarquer. — Une escadre anglaise, supérieure à celle qu'il commande, l'attaque à la hauteur de l'île de Rathlin; il est tué dans le combat. Cont. *ib.* p. 361.

Les Anglais, témoins de sa bravoure, lui firent d'honorables funérailles à Ramsay.

—— Dans les premiers jours de mars, les Chiroquois, peuple sauvage et nombreux, établis sur les confins de la Virginie et de la Caroline, font une irruption sur les établissemens anglais qui les avoisinent, et y commettent des ravages horribles. — Les Anglais marchent contre eux, saccagent quelques-unes de leurs habitations; mais ne peuvent les réduire. — Ces sauvages, au contraire, forment une seconde expédition plus nom-

breuse que la première, et s'emparent du fort Loudon, après une longue résistance de la part des Anglais. *Art*, t. I, p. 840.

1760. Le 3 mars, édit du Roi qui double la capitation (impôt qui se payoit par tête), pour les gens non *taillables* (c'est-à-dire qui n'étoient pas assujétis à un autre impôt appelé *taille*), et le triple pour les gens de finances. Cont. de Hén. *ib.* p. 551.

La capitation se payoit dans les villes, et la taille dans les campagnes.

— Le 7 mars, la Cour de Russie accède au traité de Versailles du 30 décembre 1758. Koch, *Précis de la Guerre de sept ans*, t. II, p. 99.

— Le 24 mars, *traité de Turin*, portant fixation des limites de la France et des États du roi de Sardaigne, depuis Genève jusqu'à l'embouchure du Var. Cont. de Hén. t. IV, p. 356.

— Le 20 avril, les Français, sous la conduite de MM. de Vaudreuil et de Lévi, se mettent en marche pour aller reprendre Quebec. *Art*, t. I, p. 840. — Cont. de Hén. *ib.* p. 356.

— Le 28, *bataille de Quebec*, gagnée par les Français sur les Anglais commandés par le général Murrai qui rentre dans Quebec; cette place est aussitôt investie par les vainqueurs. *ib.*

— Informés de l'approche d'une flotte anglaise considérable, les Français lèvent le siége de Quebec et se retirent à Montréal vers la fin de mai. *ib.*

— Le général Laudon, qui s'étoit mis en marche pour faire le siége de Glatz, est arrêté par le général Fouquet, posté sur les montagnes de Budberg et de Doëttorsberg. *Art*, t. III, p. 536.

1760. Le 23 mai selon l'*Art de vérifier* (le 23 juin selon le continuateur de Hénault, le 23 juillet selon Koch), *combat de Landshut*, gagné par le général Laudon sur le général Fouquet, qui l'avoit attaqué ; ce dernier est forcé de se rendre prisonnier avec la majeure partie de ses troupes, après une défense vigoureuse. *Art*, t. I, p. 840. — Cont. de Hén. t. IV, p. 358. — Koch, t. II, p. 102.

La date portée par le continuateur de Hénault est adoptée par quelques Mémoires du temps.

—— Le 10 juillet, *bataille de Corback* (en Vétéravie), gagnée par le maréchal de Broglie sur le prince héréditaire de Brunswick, qui étoit à la tête de 30,000 Hanovriens. *Art*, *ib.* p. 721. — Cont. de Hén. *ib.* p. 356, où par erreur l'on porte cette bataille au 10 juin.

—— Le 12 juillet, le roi de Prusse investit Dresde, dont il est bientôt forcé d'abandonner le siége. Koch, t. II, p. 102.

—— 31 juillet, *bataille de Warbourg*, où M. de Muy est battu par les alliés. Koch, *ib.* p. 101.

Ce fut le défaut d'ensemble dans les manœuvres qui nous fit perdre cette bataille. C'étoit la première fois que M. de Muy commandoit en chef.

—— 15 août, *bataille de Liegnitz* ou de Pfaffendorf, gagnée par le roi de Prusse sur le général Laudon, qui y perdit près de 10 mille hommes. Koch, *ib.*

Cette victoire ouvrit à Frédéric une communication avec Breslaw, et lui facilita sa jonction avec le prince Henri, son frère.

—— 8 septembre, les Anglais se rendent maîtres de Montréal et de tout le Canada. *Art*, t. I, p. 721, et p. 840.

—— Le 2 octobre, un corps de trois mille Hano-

vriens s'empare du château de Clèves, et fait prisonnière la garnison, qui ne consistoit qu'en un bataillon de milice. *Art, ib.* p. 721.

1760. Le 8 octobre, les Russes entrent dans Berlin et y lèvent une contribution de deux millions; ils repassent ensuite l'Oder, après avoir ravagé une partie de la Marche. Koch, *ib.* p. 104.

— Le 16 octobre, *bataille de Rhimberg* ou *de Closter-Camp*, gagnée par M. de Castries sur le prince héréditaire de Brunswick, qui est forcé de repasser le Rhin et de lever le siége de Wesel. *Art*, t. 1, p. 721. — Cont. de Hén. t. IV, p. 557. — Koch, *ib.* p. 102.

Ce fut peu d'heures avant cette journée, et au moment où les ennemis alloient surprendre le camp des Français, que le brave chevalier d'Assas se dévoua. Il étoit capitaine au régiment d'Auvergne infanterie, et ce jour-là il commandoit une garde avancée près d'un bois. — A la pointe du jour il s'avisa de faire seul le tour de son poste; à peine a-t-il fait quelques pas qu'il donne dans une troupe de grenadiers ennemis qui s'avançoit en silence sur le camp français. — On lui appuie la bayonnette sur la poitrine, en lui disant que, s'il profère une parole, il est mort.—Le chevalier d'Assas sourit, et s'écrie : *A moi, Auvergne, voilà l'ennemi*, et le brave capitaine tombe percé de coups! Nous racontons le fait d'après un témoin oculaire.

— Le 25 octobre, Georges II, roi d'Angleterre, meurt à Kensington, des suites d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 77 ans, et après 33 ans de règne. — Georges-Guillaume, fils de Frédéric-Louis, prince de Galles (mort le 31 mars 1751), lui succède sous le nom de Georges III; il étoit alors âgé de 22 ans et quelques mois. *Art, ib.* p. 840 et 841.

— Le 2 novembre (et non le 3), bataille de Torgaw, entre le roi de Prusse et le maréchal Daun, qui y est blessé à la cuisse d'un coup de feu. — Elle fut très-meurtrière, et les Prussiens se main-

tinrent sur le champ de bataille. — Ils entrèrent dans Torgaw le 3. *Art*, t. III, p. 536. — Koch, t. II, p. 104.— Cont. de Hén. t. IV, p. 360.

Le but de la bataille livrée par le roi de Prusse avoit été de déloger le maréchal de Torgaw.

1760. Louis XV prend pour son compte la manufacture de Sèvres, déjà célèbre par sa belle porcelaine. *Dictionn. des Sciences nat.* art. ARGILE, par M. Brogniard.

1761. Le 15 janvier, Pondichéri que les Anglais assiégeoient depuis neuf mois par mer et depuis deux mois par terre, est forcé de se rendre faute de subsistances. *Art*, t. I, p. 721 et 841.

C'étoit M. de Lalli qui avoit défendu cette place, et qui en hâta la ruine, non qu'il manquât de talens pour la défendre, mais parce que son caractère altier et violent lui avoit tellement aliéné le cœur de ses soldats et des habitans de cette ville, qu'on y craignoit moins le joug des Anglais que la domination de ce despote impolitique.

—— Le 26 janvier, M. de Choiseul, déjà ministre des affaires étrangères (relations extérieures), succède dans le département de la guerre au maréchal de Belle-Isle. Cont. de Hén. *ib.* p. 562.

—— Le 10 février, le major Hector Monro enlève aux Français le comptoir de Mahé, sur la côte de Malabar. *Art, ib.* p. 721 et 841.

—— Le 13 février, le prince Ferdinand fait une irruption subite dans la Hesse, et assiège Cassel, après avoir remporté plusieurs avantages sur les Français. *Art, ib.* p. 721.

—— Le 21 mars, *journée de Grünberg* (sur la Lahn, à deux lieues S. de Marbourg), dans laquelle M. le comte de Stainville, à la tête d'un corps de troupes détaché de l'armée du maréchal de Broglie, obtient un avantage marqué sur le prince

héréditaire de Brunswick. — Celui-ci s'étoit trop avancé pour pouvoir être soutenu par le prince Ferdinand. — Il perd dans cette affaire 13 pièces de canon, et 2000 hommes faits prisonniers. *Art, ib.*

Elle força les Hanovriens à lever le siége de Cassel et à évacuer la Hesse.

1761. Le 28 mars, il s'ouvre des négociations entre les cours de Versailles et de Londres. Koch, t. II, p. 113.

—— Le 8 avril, les Anglais font une descente à Belle-Isle, au nombre de 4000 hommes ; ils sont vigoureusement repoussés, et peu d'entr'eux se rembarquent. *Art, ib.* — Cont. de Hén. *ib.* p. 365 et 366.

—— Les Russes passent l'Oder le 10 avril, et se réunissent aux Autrichiens le 13. Cont. de Hén. *ib.* p. 368.

—— Le 17 avril, arrêt du Parlement qui enjoint aux Jésuites de déposer au greffe de la Cour un exemplaire imprimé de leurs constitutions, dénoncées comme contenant des choses contraires au bon ordre, à la discipline de l'Eglise et aux lois de l'Etat. *Art, ib.* — Anq. t. XIII, p. 159.

Le prétexte de ce dépôt étoit l'affaire des Léoncy, dont nous avons parlé plus haut p. 80. Ils soutenoient pour assurer l'action qu'ils avoient à exercer contre les Jésuites, que c'étoit leur général qui étoit le seul propriétaire des biens de ces religieux ; que le P. Lavalette n'avoit pu être que son agent, et que la société prise collectivement étoit solidaire pour ce général, d'après les constitutions de l'ordre qu'ils citoient. — Les Jésuites offrirent de prouver le contraire par ces mêmes constitutions ; c'est ce qu'on demandoit, et l'offre fut acceptée.

—— Le 8 mai, arrêt du Parlement qui condamne le général des Jésuites, et en sa personne toute la société, à acquitter les lettres-de-change sous-

Digitized by Google

crites par le P. la Valette, et dont l'acquit est réclamé par les Leoucy. Anq. *ib.* — Cont. de Hén. t. v, p. 5.

Elles montoient à plusieurs millions, ils payèrent 1200 mille francs en sept mois, sans toucher à leurs capitaux.

1761. Les Anglais, revenus devant Belle-Isle le 22 avril, s'en rendent maîtres le 7 juin, malgré la belle défense du chevalier de Sainte-Croix. *Art*, t. I, p. 721. — Cont. de Hén. t. IV, p. 566.

—— Le 6 juin, passage de Vénus sur le disque du soleil, observé par Chappe à Tobolsk en Sibérie, et par le P. Pingré à l'île de Rodrigue. *Hist. des Mathém.* t. III, p. 104 et s.

L'observation de ce passage étoit importante, parce qu'il pouvoit servir à déterminer avec exactitude la distance du soleil à la terre.

—— Le 8 juillet, arrêt du Parlement qui, d'après le compte rendu par les gens du Roi (le Procureur-général du Parlement, etc.) de l'examen par eux fait des constitutions des Jésuites, ordonne qu'il sera nommé des commissaires pour examiner lesdites constitutions et le compte qui en a été rendu. *Art*, t. I, p. 721.

Il résulte de l'examen de ces constitutions, que l'existence des Jésuites en France étoit l'effet de la tolérance et non le fruit d'une adoption légale.

—— Le 15 juillet, bataille de Filings-Hausen, gagnée par le prince Ferdinand de Brunswick sur le maréchal de Broglie, qui ne la perdit que parce qu'il ne fut point secondé par le prince de Soubise, auquel il s'étoit réuni dans les environs de Soest. *Art*, t. I, p. 721. — Koch, *Précis de la Guerre de sept ans*, t. II, p. 105.

A l'époque de cette affaire les deux généraux français, n'étant point d'accord entre eux, se séparèrent, et n'en-

treprirent plus rien de considérable pendant la campagne.

1761. Le 2 août, déclaration du Roi qui ordonne que pendant un an il ne sera rien statué provisoirement ni définitivement sur tout ce qui concerne l'institut, les constitutions et l'établissement des Jésuites. — En même temps, le Roi nomme une commission de son conseil pour réviser les constitutions et les titres de cette société, qu'elle est tenue de déposer dans six mois au greffe du Conseil. *Art, ib.* — Anq. t. XIII, p. 162 et 163.

— Le 6, la déclaration du Roi est enregistrée au Parlement; et le même jour, cette Cour reçoit le procureur-général appelant comme d'abus de plusieurs bulles et brefs du Pape concernant le régime de la *société de Jésus* (c'étoit le nom que portoient les Jésuites dans leurs institutions). *Art, ib.*

— Autre arrêt du même jour, qui condamne au feu divers ouvrages de ladite société. *Art, ib.* p. 722.

Nous n'avons rapporté ces faits que parce qu'ils donnent une idée de la chaleur avec laquelle le Parlement attaquoit et poursuivoit la *société de Jésus*, célèbre dans quelques-uns de ses membres, et répréhensible dans plusieurs de ses principes.

— Le 15 août, traité de Paris, dit le *pacte de famille*, négocié par le duc de Choiseul entre les différentes branches de la maison de Bourbon, afin de contrebalancer l'Angleterre dans son crédit et ses alliances. *Art, ib.* p. 775. — Koch, *Hist. des Traités*, t. II, p. 108. — Martens, *Recueil des princip. traités*, t. I, p. I.

— Les négociations entamées entre la France et l'Angleterre sont rompues le 21 septembre, malgré les facilités données par la France pour les terminer. Koch, t. II, p. 114.

Cette puissance ne voulut point abandonner ses alliés.

1761. Le 25 septembre, le marquis de Conflans, détaché de l'armée de Soubise, s'empare d'Emden, occupé par les Anglais, et en fait la garnison prisonnière. *Art*, t. I, p. 721.

—— Vers le même temps, le marquis de Viomenil, avec un détachement de la même armée, fait la conquête du comté de Diephold qui, en Westphalie, avoisine Brême et Osnabruck. *ib.*

—— Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, le général Laudon surprend Schwednitz, et fait prisonniers les 3000 hommes qui en forment la garnison. *Art*, t. III, p. 536. — Koch, t. II, p. 106.

—— Le 3 octobre, le prince de Condé, à la tête d'un fort détachement de l'armée de Soubise, s'empare de Meppen et en fait prisonnière la garnison. *Art*, t. I, p. 721.

—— Le 5 octobre, le célèbre Pitt, depuis comte de Chattam, et le père de celui qui est mort en 1806, quitte le ministère, parce qu'il n'a pu faire approuver par le Conseil les mesures qu'il proposoit contre l'Espagne. *Art*, *ib.* p. 841.

—— Les boulevards qui vont de la route d'Orléans aux Invalides, sont achevés cette année. Hurtaut, au mot Boulevards.

Ceux qui vont de la place de la Concorde à la rue Saint-Antoine avoient été commencés en 1586, et plantés en 1660; mais on n'y bâtit que sous le règne de Louis XV.

—— Le 10 octobre, le comte de Lusace, à la tête d'un corps de Saxons, se rend maître de Volfembutel, et la garnison éprouve le même sort que celle de Meppen. *Art*, *ib.* p. 721.

—— Le même jour, dans l'intérieur de la France, sur la demande des commissaires du Conseil

chargé de rendre compte au Roi des constitutions des Jésuites, Sa Majesté convoque une assemblée d'évêques auxquels on propose ces quatre points: De quelle utilité sont les Jésuites en France? — Quel est leur enseignement sur les opinions ultramontaines, et la doctrine des régicides? — Quelle est leur conduite intérieure, et quel usage font-ils des priviléges qui leur sont accordés par les Papes? — Comment peut-on remédier aux inconvéniens de l'autorité excessive qu'exerce sur eux leur général? *Art, ib.* p. 722. — Anq. t. XIII, p. 163.

Ce fut ce dernier point qui fixa particulièrement l'attention de l'assemblée.

1761. Le 14 décembre, Colberg, ville forte de la Poméranie ultérieure, assiégée par les Russes depuis le mois d'août, est enfin forcé de se rendre par famine. Koch, t. II, p. 106. — Cont. de Hén. t. IV, p. 370.

—— Le 17 décembre, le comte de Bristol quitte Madrid, n'ayant pas reçu du Gouvernement espagnol une réponse satisfaisante sur le pacte de famille. *Art*, t. I, p. 776.

—— Pendant cette année, les Anglais attaquèrent nos îles des Antilles, et nous prirent la Dominique. *Art, ib.* p. 841.

1762. Le 4 janvier, déclaration de guerre du roi d'Angleterre contre l'Espagne. *Art, ib.* p. 776 et 841.— Koch, t. II, p. 109.

—— Le 5, Elisabeth Petrowna (fille de Pierre-le-Grand), meurt à l'âge de 51 ans, et après 21 années de règne. — Elle désigne pour son successeur Pierre III, son neveu, qui, lié intimement avec le roi de Prusse, rappelle les troupes qui agissoient contre lui en faveur de l'Impératrice-

Reine, et se hâte de faire la paix avec ce Prince. *Art*, t. II, p. 152.

1762. Le 8 janvier, les Anglais, sous la conduite du général Mentchton, débarquent à la Martinique et assiégent le Fort-Royal. *Art*, t. I, p. 841.

—— Le 16 janvier, contre-déclaration de guerre de l'Espagne contre l'Angleterre. *Art*, *ib.* p. 776.

—— Le 16 février, les Anglais deviennent maîtres de la Martinique, par la capitulation de la ville et du fort de S.-Pierre. *Art*, *ib.* p. 841.

Plusieurs historiens placent mal-à propos la reddition du fort Saint-Pierre au 13 février, et d'autres au 12. Cont. de Hén. t. V, p. 8. — *Tabl. de l'Hist. de France*, t. II, p. 244.

—— En mars, on construit sur le terrein de l'ancien hôtel de Soissons, la halle aux bleds, qui offre aux curieux une voûte unique par sa structure. Hurtaut, t. III, p. 222.

Cette voûte, qui étoit de planches de sapin, fut brûlée en 1802.

—— Le 16 mars, armistice entre les troupes russes et prussiennes. Koch, t. II, p. 109 et 110.

—— Le 10 avril, autre armistice entre la Prusse et la Suède, qui n'a essuyé que des pertes dans cette guerre. *ib.*

—— Le roi d'Espagne, après avoir tenté inutilement de faire entrer le roi de Portugal dans une alliance offensive et défensive contre l'Angleterre, fait avancer des troupes, dans les premiers jours de mai, sur les frontières de Portugal, aux ordres du marquis de Sarria. *Art*, t. I, p. 776.

—— Le 5 mai, *paix de Saint-Pétersbourg*, entre Pierre III et Frédéric II. Koch, *Hist. des Traités*, t. II, p. 110.

Les articles de ce traité n'ont jamais été publiés.

1762. Le marquis de Sarria ayant formé le siége de *Miranda de Duero* (dans la province de *Tras-los-Montès*), le magasin à poudre saute, et cet accident oblige la place à capituler le 9 mai. *Art, ib.* p. 776.

— Le 12 mai, *paix de Hambourg*, entre le roi de Prusse et la Suède, par laquelle on renouvelle le traité de Stockholm de 1720, et les choses sont rétablies dans l'état où elles étoient avant la guerre. Koch, *ib.* — Rec. de Herzberg, t. 1, p. 288.

— Le 15 mai, le marquis de Sarria s'empare de Bragance. *Art, ib.*

— Le 18 du même mois, déclaration de guerre du Portugal contre l'Espagne, publiée le 23. *ib.*

— Le 13 juin, le comte d'Albermarle et l'amiral Pocok font une descente dans l'île de Cuba, et forment le siége de la Havanne, capitale de l'île. *Art, ib.* p. 841.

— 20 juin, les cours de Versailles et de Madrid déclarent la guerre au Portugal, pour empêcher les Anglais de pénétrer dans ce royaume. *Art, ib.* p. 722 et 776.

— Le 24 juin, combat de Grebenstein, où le prince Ferdinand remporte un avantage considérable sur les maréchaux d'Estrées et Soubise, qui vouloient couvrir Cassel, sur lequel le prince Ferdinand marchoit. *Art, ib.* p. 722. — Koch, *Hist. des Traités*, t. II, p. 111.

— Le 30 juin, le général Czernichef, qui s'étoit retiré en Pologne, s'avance, par les ordres de Pierre III, avec un corps de 15000 hommes, et pénètre en Silésie, pour se joindre à l'armée de Frédéric II. Koch, *ib.*

— Le 8 juillet, une conjuration éclate à Péters-

bourg; elle est composée de toutes les personnes du premier rang, et opère une révolution qui fait descendre du trône Pierre III, pour y placer Catherine-Alexiewna son épouse, qui est proclamée impératrice des Russies le 9 juillet, et règne depuis glorieusement sous le nom de Catherine II. *Art*, t. II, p. 132.

Pierre III fut confiné à Czarko-Zelo, où il mourut le 17 juillet, d'un accident hémorroïdal. *ib.* — Lévêque, *Hist. de Russie*, t. v, p. 282 et s. — Koch. t. II, p. 110.

1762. Catherine II, en montant sur le trône, accède au traité de paix du 5 mai, mais déclare en même temps qu'elle est dans l'intention d'observer la plus exacte neutralité; en conséquence, le corps du général Czernichef se sépare de l'armée prussienne le 22 juillet. *ib.*

—— Le 6 août, arrêt du Parlement qui, jugeant l'appel comme d'abus des bulles, brefs, constitutions et réglemens de la société de Jésus, déclare qu'il y a abus, et dissout cette société, fait défense aux Jésuites d'en porter l'habit, de vivre sous l'obéissance du général, d'entretenir avec lui ou tout autre supérieur nommé par lui, aucune espèce de correspondance; leur enjoint en outre de quitter leurs maisons; leur fait défense de vivre en commun, se réservant d'accorder à chacun d'eux, sur leur requête, des pensions alimentaires. *Art*, t. I, p. 722. — Anq. t. XIII, p. 164.

Avant d'en venir à cette extrémité, les commissaires du Roi avoient présenté un plan d'amélioration qui remédioit à une grande partie des inconvéniens qu'offroient les constitutions des Jésuites. — Il fut communiqué à leur Général, qui, dit-on, répondit arrogamment : *Sint ut sunt aut non sint;* qu'ils soient tels qu'ils sont, ou qu'ils ne soient pas; il fut pris au mot.

—— Le 12 août, la Havanne est forcée de se rendre

aux Anglais; 12 vaisseaux de ligne qui étoient dans le port avec 27 navires chargés de piastres, demeurent au pouvoir du vainqueur, et bientôt toute l'île se soumet à l'exemple de la capitale. *Art, ib.* p. 776 et 841.

1762. Le 16 août, combat de Reichenbach, où le prince de Bewern, à la tête d'un corps de Prussiens, bat le général Lasci, détaché de l'armée du maréchal Daun. Koch, t. II, p. 112.

— Le 25 août, Almeyda, place forte du Portugal, capitule après 10 jours de tranchée ouverte. *Art, ib.* p. 776.

La campagne de Portugal se termina par cette opération.

— Le 30 août, bataille de Joannesberg, près de Friedberg, gagnée par les maréchaux d'Estrées et de Soubise sur le prince héréditaire de Brunswick. *Art, ib.* p. 722.

Malgré cet échec, l'armée hanovrienne se maintint dans la Hesse.

— Le même jour, déclaration du Roi portant la réunion de la principauté de Dombes à la Couronne. *Art, ib.*

— Le 18 septembre, les Anglais, sous la conduite du colonel Amherst, reprennent la ville de Saint-Jean, dans l'île de Terre-Neuve, sur les Français qui s'en étoient emparés au mois de janvier précédent. *Art, ib.* p. 841.

— Le 5 octobre, les Anglais s'emparent de Manille, le chef-lieu des Philippines. — Ils enlèvent dans le port de cette place le galion d'Espagne, venu récemment d'Acapulco. *Art, ib.*

— Le 9 octobre, Schweidnitz capitule, et 9 mille

Autrichiens se rendent prisonniers de guerre. *Art*, t. III, p. 536.

1762. Le 29 octobre, *bataille de Freyberd*, en Saxe, gagnée par le prince Henri de Prusse sur l'armée de l'Empire commandée par le prince de Stolberg. Koch, t. II, p. 112.

—— Le 1er novembre (et non le 7), le prince Ferdinand prend Cassel par capitulation. *Art*, t. I, p. 722.

Malgré ces hostilités, la paix se négocioit depuis cinq semaines ; le duc de Bedfort étoit arrivé à Paris le 10 septembre, en qualité de plénipotentiaire de la cour de Londres, et le duc de Nivernois s'étoit rendu le 12 à Londres, avec le même titre de la part de la France.

—— Le 3 novembre, les préliminaires de la paix sont signés à Fontainebleau, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, et contiennent vingt-six articles, dont les principaux sont : Que la France cède à l'Angleterre l'Acadie, le Canada, le Cap-Breton, la Grenade et îles qui en dépendent. — Consent au partage des îles neutres, savoir : Sainte-Lucie pour la France ; S.-Vincent, la Dominique et Tabago, pour l'Angleterre. — Cette dernière Puissance confirme à la France la pêche et la sécherie de la morue sur les côtes de Terre-Neuve, et lui cède à cet effet les îles de S.-Pierre et Miquelon, à condition que ces îles ne seront point fortifiées ; elle lui restitue en Afrique l'île de Gorée ; sur les côtes de France, Belle-Isle ; et dans les Antilles, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Desirade et la Martinique. — La France cède à l'Angleterre les comptoirs de S.-Louis, Podor et Galein, sur les rives du Sénégal, avec tous les droits et dépendances de ladite rivière. — Elle lui rend l'île de Minorque, et restitue à l'électeur de Hanovre et au landgrave de

Hesse toutes les places qu'elle leur avoit enlevées. — Pour ce qui concerne les Indes orientales, ces deux Puissances conviennent que les choses seront remises dans l'état où elles étoient en 1749. — L'article 13 est remarquable en ce qu'il y est dit que la ville et port de Dunkerque doivent être maintenus dans l'état fixé par le traité d'Aix-la-Chapelle, et autres traités précédens. — Par les mêmes préliminaires, il est convenu que les conquêtes faites sur le Portugal lui seront restituées, et que l'Espagne recouvre l'île de Cuba, en cédant à l'Angleterre la Floride, le fort S.-Augustin, la baie de Pensacola, et sur le continent ce qui se trouve à l'est, au sud du fleuve Missisipi. *Art*, t. I. p. 722, 776 et 841. — Anq. t. XIII, p. 135. — Koch, t. II, p. 118 et s. — Recueil de Martens, t. I, p. 17.

1762. Le même jour, la France, par une convention secrète, cède à l'Espagne la Nouvelle-Orléans avec la Louisiane, située à l'est du Missisipi. Koch, t. II, p. 119.

Cette cession eut pour motif de dédommager l'Espagne de la Floride qu'elle venoit d'abandonner à l'Angleterre par les préliminaires dont nous venons de parler.

—— Le 15 novembre, armistice en Allemagne, entre les armées française et anglaise. *ib.*

—— Le 10 décembre, *ordonnance militaire* qui réduit l'infanterie française à 19 régimens de quatre bataillons, à 22 de deux bataillons et à six d'un bataillon, et ordonne que ces régimens porteront à l'avenir des noms de province. — Réduit le corps des carabiniers de 40 compagnies à 30; celles des gardes françaises, de 140 à 126. — Porte toute la cavalerie de ligne à 30 régimens, non compris celui des carabiniers; et les dragons à 17 régimens. — Les grenadiers de France sont

mis sur le pied de 48 compagnies de 50 hommes. — Le régiment de Royal-Corse est réformé, et incorporé dans Royal-Italien. — Tous les régimens allemands sont réduits à deux bataillons, excepté Royal-Alsace, qui en conserve quatre. Rec. des Ordonn. de Louis XV, ann. 1762.

1762. Pendant cette année, Cottoni, l'un des chefs des insurgés de la Corse, tombe par ruse entre les mains d'un détachement de troupes gênoises, et comme, dans plusieurs occasions, il a fait jeter des partisans de la république dans des fours ardens, on lui fait subir ce traitement barbare. La guerre de parti est atroce ! *Art*, t. III, p. 742.

1763. Le 5 février, le Parlement enregistre, 1° un édit du Roi qui soumet les colléges possédés antérieurement par les Jésuites à la juridiction ecclésiastique pour le spirituel, et à la juridiction civile pour le temporel; 2° des lettres-patentes qui statuent sur l'administration des biens possédés par les ci-devant Jésuites; 3° d'autres lettres-patentes pour l'abréviation des procédures relatives au contentieux desdits biens. *Art*, t. I, p. 722.

—— Le 10 février, *paix de Paris*, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, conclue d'après les préliminaires du 3 novembre, sans y rien changer. *Art*, *ib*.

—— Le même jour, le Portugal accède à ce traité, par son plénipotentiaire Don Mello. *ib*.

—— Le 15 février, paix d'Hubertsbourg en Saxe, que le roi de Prusse stipule par deux traités, le premier avec l'impératrice-reine de Hongrie, et le second avec l'électeur de Saxe. — La convention relative à la succession de Juliers, en 1741; les traités de Breslaw et de Berlin de 1742, et le

traité de Dresde de 1745, servirent de base à l'un et l'autre de ces traités. *Art*, t. III, p. 536. — Martens, t. I, p. 61 et s. — Koch, t. II, p. 123 et s.

1763. Le 1er mars, ordonnance militaire par laquelle on réforme une partie des troupes légères, en conservant la Légion royale, celle de Hainault et de Conflans (celle-ci étoit l'ancien corps de Fischer), avec les régimens des volontaires de Clermont et de Soubise. Ordonn. de Louis XV, ann. 1763.

—— Institution des quartiers-maîtres dans les régimens, pour y remplir les fonctions de trésorier. *Elém. d'hist. mil.* p. 259.

—— Le 11 mai, lit de justice dans lequel le second vingtième qui devoit finir avec les hostilités, fut continué avec plusieurs autres impôts. — Malgré les restrictions qu'on emploie, ils causent un mécontentement général. Anq. t. XIII, p. 171.

—— Le 8 juin, arrêt du Parlement qui ordonne aux facultés de théologie et de médecine de donner leur avis sur la pratique de l'inoculation de la petite-vérole, et sur les avantages ou les inconvéniens qui peuvent en résulter, et provisoirement fait défense de la mettre en pratique dans les villes et faubourgs du ressort de la Cour; enjoint aux personnes inoculées de ne communiquer avec le public que six semaines après leur guérison. *Journ. du Parlem.* ann. 1763.

—— Le 10 juin, *traité de Paris*, par lequel le roi de Sardaigne consent à limiter la reversion du duché de Plaisance jusqu'à la Stura, aux deux cas suivans: 1° si la ligne de Don Philippe venoit à s'éteindre; 2° si ce Prince ou ses descendans mâles venoient à passer à l'une des Couronnes de leur famille. — En attendant le cas de ladite reversion, les

rois de France et d'Espagne s'obligent à faire au roi de Sardaigne la remise de la somme capitale du revenu dudit pays, pour lui tenir lieu d'équivalent; mais avec la clause qu'il sera tenu à restitution dès que l'un ou l'autre cas de reversion arrivera. Koch, *Hist. des Traités*, t. II, p. 80.

1763. Le 20 juin, inauguration de la statue équestre de Louis XV, dans la place qui porte aujourd'hui le nom de *place de la Concorde*. Hurtaut, t. IV, p. 52.

—— Le 10 juillet, *combat de Fuirani* en Corse, où les troupes gênoises sont battues et perdent 300 hommes. *Art*, t. III, p. 742.

—— Le 1er décembre, lettres-patentes qui établissent une commission composée de différens membres du Parlement de Paris, afin d'examiner et de trouver les moyens de parvenir à une meilleure administration. — Elle nomme M. de Laverdy, l'un d'eux, contrôleur-général (c'est-à-dire ministre des finances). Anq. t. XIII, p. 171.

Le motif de ces lettres-patentes fut, de la part de la Cour, le desir de manifester sa reconnoissance au Parlement, pour la conduite qu'il avoit tenue pendant le dernier lit de justice.

—— Loin de la Cour et de ses graces, les autres Parlemens montrent plus de fermeté à l'égard des impôts, et opposent, pour la plupart, la plus forte résistance à l'enregistrement qu'on veut exiger d'eux. — Il s'élève alors une lutte scandaleuse et impolitique entre le Gouvernement et la Magistrature; elle compromet leur dignité respective sans améliorer le sort des peuples. Anq. *ib.* p. 172 et s.

Anquetil entre dans de très-grands détails sur la conduite que tint le parlement de Toulouse à l'égard du duc

de Fitz-James, chargé de faire exécuter la volonté de la Cour en Languedoc, et celle du parlement de Bretagne envers le duc d'Aiguillon, chargé d'une pareille commission en Bretagne. Ces querelles, *importantes* alors par la chaleur qu'y manifestèrent les deux partis, décelèrent la foiblesse du Gouvernement de Louis XV, et le peu d'adresse de ses ministres. — Il n'y a point de lutte d'autorités dans un Gouvernement ferme et sage. Dans le premier cas, c'est une machine dont les ressorts se froissent et se détraquent; dans le second, le rouage parfaitement en harmonie marche toujours dans le même sens.

1763. Le 10 décembre, l'intendant du Canada et plusieurs de ses préposés ou agens, sont condamnés à des restitutions envers l'État et au bannissement, par une commission chargée d'informer et de prononcer sur leurs immenses déprédations. Cont. de Hén. t. V, p. 19.

1764. L'Opéra, dont la salle située au Palais Royal avoit été la proie des flammes en 1763, est installé aux Tuileries le 24 janvier. *Mém. sur l'Opéra*, note manuscrite.

—— Le 26 février, ordonnance militaire qui donne le choix aux officiers ou soldats qui ont obtenu ou obtiendront les Invalides, de demeurer à l'Hôtel ou de se retirer dans leur pays, avec une solde proportionnée à leur grade. Ordonnance de Louis XV, ann. 1764.

—— Le 4 avril, bill du parlement d'Angleterre, à l'effet de taxer les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, afin de les faire concourir à l'acquit de la dette nationale, se montant alors à 150 millions de livres sterlings (trois milliards 600 millions de notre monnoie). Cont. de Hén. *ib.* p. 22.

Nous n'avons rapporté ce fait, que parce qu'il tient à l'insurrection des colonies américaines, et que cette insurrection tient à notre histoire par la part que nous y avons prise.

1764. Le 7 avril, établissement du collége royal de la Flèche, pour 200 gentilshommes, choisis, nommés et entretenus par Sa Majesté, pour y être instruits dans les belles-lettres, et passer de là à l'Ecole militaire, à l'âge de 14 ans, ou continuer leurs études dans ce collége, s'ils se destinent à l'état ecclésiastique ou à la magistrature. Ordonn. de Louis XV, ann. 1764.

—— Le 13 avril, *traité d'alliance défensive*, entre la Russie et la Prusse, dont le but est d'obliger les Polonais à prendre un roi dans leur nation, au préjudice de leurs constitutions, qui leur permettent de se choisir un souverain dans leur pays ou chez l'étranger. *Art*, t. II, p. 133.

Nous avons rapporté ce fait, parce qu'il est relatif à l'histoire du partage de la Pologne, et que ce partage appartient à l'histoire de l'Europe.

—— Le 21 avril, le Gouvernement français rend public la convention secrète du 3 novembre 1762, par laquelle il a cédé la Louisiane à l'Espagne. Koch, t. II, p. 120. — Cont. de Hén. t. V, p. 41.

Cet acte du Gouvernement fit la plus grande sensation sur les colons de la Louisiane, et principalement à la Nouvelle-Orléans, où l'on délibéra si, en abandonnant le pays, on ne laisseroit à l'Espagne qu'un vaste désert. Les réclamations des colons furent portées au pied du trône; mais la Cour avoit stipulé, et elle n'eut rien à répondre.

—— Le 14 juin, déclaration du Roi portant exemption de taille et autres impositions pendant un certain nombre d'années, pour les marais qui seront desséchés; cette loi sage rend à l'agriculture une infinité de terreins usurpés par les eaux, qui deviennent salubres d'infectes qu'ils étoient. Ordonn. de Louis XV, ann. 1764.

—— Le 16 juin, la compagnie des Indes rétrocède

au Roi le port de l'Orient, les comptoirs qu'elle a sur les côtes d'Afrique, avec les îles de France et de Bourbon; elle reçoit en échange les actions et les billets d'emprunts dont le Gouvernement est propriétaire, avec l'entière liberté de prendre par elle-même, et sans l'intervention des agens du Gouvernement, tous les arrangemens qui conviendront à son rétablissement et à son commerce. *Art*, t. I, p. 723.

Cet ordre de choses fut motivé sur la persuasion où étoit la compagnie, que les malheurs qu'elle avoit éprouvés dans l'Inde lors de la dernière guerre, avoient eu pour cause la mauvaise conduite des agens du Gouvernement.

1764. Le 19 juillet, édit du Roi qui permet l'exportation des bleds, toutes les fois que pendant plusieurs marchés consécutifs ils ne s'élèveront pas à plus de 12 l. 10 s. le quintal. Ordonn. de Louis XV, *ib*.

— Le 6 septembre, Stanislas-Auguste, comte de Poniatowski, grand panetier de Lithuanie, est élu roi de Pologne par l'influence de la Prusse et de la Russie. *Art*, t. II, p. 81 et 133.

— Le même jour, Louis XV pose la première pierre de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, qui fut depuis le Panthéon, et est aujourd'hui rendue à son premier titre. *Art*, t. I, p. 723.

— Le 26 novembre, *édit du Roi* qui supprime la société des Jésuites dans toute l'étendue du Royaume, permettant néanmoins à ceux qui la composoient, de vivre en France comme simples particuliers, en se conformant aux lois de l'Etat. *Art*, *ib*. — Ordonn. de Louis XV, ann. 1764.

— Etablissement d'une école vétérinaire à Alfort, près de Charenton, instituée à l'instar de celle de Lyon, fondée en 1761 par Bourgelat, com-

missaire-général des haras sous Louis XV. Hurtaut, t. II, p. 714.

1764. Le 1er décembre, le Parlement enregistre l'édit du 26 novembre, avec la restriction que les ci-devant Jésuites ne pourront approcher de Paris de 10 lieues. *ib.*

—— Le 17 décembre, édit du Roi, enregistré en Parlement, relatif à la libération des dettes de l'Etat. *ib.*

—— Cette année, Pascal Paoli, qui a acquis sur les troupes génoises une supériorité marquée, se rend maître par des intelligences de l'île de Ciraglia, qui est à la pointe de l'île de Corse et du poste important de Brando. *Art*, t. III, p. 742.

1765. Le 7 janvier, bulle du Pape Clément XIII, en faveur des Jésuites, et tendante à en confirmer l'Institut. *Art*, t. I, p. 723.

—— Le 11 février, arrêt du Parlement qui supprime en France la bulle de Clément XIII. *ib.*

—— Le 22 mars, le roi d'Angleterre sanctionne le bill qui ordonne qu'aucun contrat ne pourra être légalement passé dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, que sur *papier timbré*. Koch, *Hist. des Traités*, t. 2, p. 159.

—— Le 29 avril, les membres du grand Conseil, choqués de ce qu'on a restreint leur juridiction, donnent leurs démissions. *Art*, t. I, p. 723.

C'étoit une Cour souveraine siégeant dans le pavillon du jardin de l'Infante; elle connoissoit en dernière instance de toutes les causes en matière bénéficiale, et de celles qui lui venoient par appel de la Prevôté de l'Hôtel, et celle-ci connoissoit des instances élevées entre les commensaux du Roi et toute personne attachée à la Cour.

—— Le 31 mai, édit du Roi portant un réglement

pour l'administration municipale des villes et bourgs du Royaume, laquelle doit se composer, pour les villes dont la population excède 4500 habitans, d'un maire, de quatre échevins, de six conseillers, d'un syndic et d'un greffier. — Celles de moindre population ont deux échevins et deux conseillers de moins. Ordonn. de Louis xv, ann. 1765.

1765. Le 7 juin, arrêt du Parlement qui défend d'inhumer à l'avenir dans les cimetières construits dans l'enceinte des villes. *Journ. du Parlem. ann. 1765.*

—— Le 18 août, l'empereur François 1er meurt à Inspruck, dans la 57me année de son âge et la 20me de son règne. — Joseph II, son fils aîné, lui succède. *Art, t. II, p. 48.*

—— Le 11 novembre, MM. de la Chalotais, père et fils, et trois conseillers du Parlement de Bretagne, sont arrêtés par ordre de la Cour, et transférés à S.-Malo. Anq. t. XIII, p. 177.

—— Le 16 novembre, lettres-patentes qui nomment des commissaires pour juger les conseillers du parlement de Bretagne constitués prisonniers à S.-Malo, et les accusent d'avoir tenu des assemblées illicites, entretenu des correspondances criminelles, répandu des libelles diffamatoires contre les personnes attachées au Gouvernement (le duc d'Aiguillon), et d'avoir porté l'audace jusqu'à faire parvenir à la Cour des notes anonymes aussi injurieuses à la personne du Roi, qu'attentatoires à son autorité. Anq. t. XIII, p. 177.

—— Le 20 décembre, le Dauphin, père de Louis XVI, meurt à Fontainebleau, d'une maladie de langueur, à l'âge de 36 ans, pendant lesquels il a manifesté des talens et des lumières qui le font

regretter. — Il est inhumé le 29 dans l'église cathédrale de Sens, comme il l'avoit desiré. *Art*, t. 1, p. 723.

1765. On découvre en France des terres propres à faire de la porcelaine semblable à celle de la Chine. Notes manuscrites.

1766. Le 1er janvier, le *Prétendant*, appelé Jacques III sur le continent, meurt à Rome, à l'âge de 78 ans. *Art*, *ib*. p. 841.

—— Le 16 janvier, lettres-patentes qui réintègrent dans leurs fonctions les membres exilés du parlement de Bretagne et ceux qui avoient donné leur démission. — Elles leur enjoignent de vaquer sans délai à l'instruction du procès commencé à S.-Malo, contre MM. de la Chalotais et les Conseillers détenus avec eux. Anq. t. XIII, p. 178.

Quand les membres du parlement de Bretagne furent installés, la plupart se récusèrent pour l'affaire de Saint-Malo, sous prétexte de parenté ou d'affaires litigieuses avec les détenus.

—— Le 5 février, meurt à Lunéville Stanislas Leczinski, roi titulaire de Pologne, et reconnu duc de Lorraine et de Bar par le traité de Vienne du 3 octobre 1735. Il étoit dans la 89me année de son âge, et avoit gouverné la Lorraine pendant 29 ans. Il en avoit fait le bonheur. A sa mort, elle fut réunie à la Couronne. *Art*, t. III, p. 61. — Picquet, *Carte synth.*

—— Le 28 février, un commissaire de la cour d'Espagne se présente à la Nouvelle-Orléans, où il trouve la plus grande opposition à la prise de possession de la Louisiane, au nom du roi d'Espagne. Cont. de Hén. t. V, p. 44 et 45.

—— Le parlement d'Angleterre révoque le bill du timbre pour les colonies, et déclare en même

temps qu'elles sont de droit subordonnées et dépendantes de la couronne et du parlement de la Grande-Bretagne, en qui réside l'autorité et la pleine puissance de faire des lois et des statuts obligatoires pour les colonies. Koch, t. II, p. 160.

1766. Le 24 mars, le Roi envoie à Genève le chevalier de Beauteville, revêtu d'un caractère public. Il est chargé de terminer à l'amiable, et à la satisfaction des parties, les contestations élevées entre la bourgeoisie de Genève et le magistrat. *Art*, t. I, p. 723.

— Le 6 mai, arrêt du parlement de Paris, qui déclare le général Lally (qui commandoit à Pondichéri à l'époque où nous le perdîmes), dûment atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du Roi, de l'Etat et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et concussions, etc. et le condamne à être décapité. *Art*, t. I, p. 860. — Anq. *ib.* p. 146 et s.

L'arrêt fut exécuté le 9 mai; ce qu'il y eut de remarquable, c'est que l'infortuné général fut conduit au supplice un bâillon dans la bouche.

— Le 23 mai, arrêt du Conseil qui établit et nomme des commissaires tirés du Conseil d'Etat et du corps épiscopal, afin d'aviser aux moyens de remédier aux abus qui règnent dans les monastères. Ordonn. de Louis XV, ann. 1766.

— Dans la nuit du 13 au 14 août, un ouragan affreux désole et ravage la Martinique; il y détruit toute espèce de récoltes. — Les vaisseaux qui naviguent dans les attérages de cette île sont jetés à la côte, et dans l'intérieur les maisons sont renversées. Contin. de Hén. t. V, p. 30.

Ce désastre produit un acte de générosité: un capitaine

de Bordeaux, Rosé, car il faut conserver son nom, avoit un chargement de farine dans le port du Fort-Royal, lors de cette catastrophe; touché de l'état déplorable de la colonie, il n'en veut point prendre avantage, et vend sa farine le lendemain de l'ouragan, au même prix qu'elle avoit été vendue la veille; il fait plus, il n'en exige le paiement qu'au premier voyage qu'il fera dans l'île. — Mais les habitans de la Martinique ne sont point ingrats; le navire de Rosé avoit touché, ils se réunissent, le relèvent et le remettent à flot.

1766. On met tant d'acharnement, l'esprit de parti se manifeste à un tel point dans l'instruction du procès de MM. de la Chalotais, que le Roi en est frappé, et que l'affaire est convoquée au Conseil le 22 novembre. — Les prisonniers sont transférés à la Bastille; cet asyle de deuil est pour eux un refuge contre la persécution. Anq. t. XIII, p. 181.

—— Le 15 décembre, le plan dressé par M. de Beauteville, et la médiation des cantons de Berne et de Zurich pour pacifier la république de Genève, est rejeté par le Conseil-général de cette république, après avoir été approuvé du grand et petit Conseil. *Art*, t. 1, p. 723.

—— Le 22 décembre, arrêt du Conseil portant extinction de tous délits, accusations et poursuites dans l'affaire de MM. de la Chalotais. Anq. *ib.* p. 181 et 182.

Les prisonniers sortirent de la Bastille, non pour être rétablis dans leurs fonctions, mais pour se rendre dans le lieu d'exil qui leur fut désigné.

—— On place dans cette année l'établissement de l'école gratuite de dessin à Paris, école dont il est sorti une infinité d'excellens artistes. Note man.

Ce fut M. Bachelier, membre de l'Académie royale de peinture, qui l'institua en 1767; elle fut ouverte à ses frais, et eut 1500 élèves. Le Gouvernement, qui en sentit

l'importance, en devint lui-même le fondateur; l'établissement prit le titre d'École royale de dessin, et on lui assigna une somme de 24,000 francs. — Il résista aux orages dévastateurs de la révolution; mais arrivé au calme, il se ressentit des bienfaits de celui qui restaura tout. L'Empereur l'a doté de 18,000 francs par an.

1766. On substitue à Paris les réverbères aux lanternes, qui n'éclairoient que foiblement. Ce nouveau mode donne une lumière vive, qui laisse peu à desirer. *Rech. sur Paris.*

—— MM. de Lauragais et Darcet trouvent la composition de la porcelaine dure; on ne connoissoit avant eux, à la manufacture de Sèvres, que la porcelaine tendre. *Dict. des sciences nat.* art. ARGILE.

1767. Le 1er janvier, arrêt du Conseil portant l'établissement d'une caisse d'escompte à Paris, pour faciliter les opérations du commerce. Ordonn. de Louis XV, ann. 1767.

—— Le 13 mars, la dauphine Marie-Joséphine de Saxe, mère de Louis XVI, meurt à Versailles, à l'âge de 36 ans, et est enterrée à Sens, auprès de son époux. *Art*, t. 1, p. 723.

—— Le 2 avril, pragmatique-sanction du roi d'Espagne, portant injonction à tous les religieux de la compagnie de Jésus de sortir de ses Royaumes, saisie de leur temporel, et défense de jamais rétablir ladite compagnie. *Art*, t. 1, p. 776.

Ils furent embarqués tous le même jour pour l'Italie.

1768. Lettres-patentes du 2 janvier qui, en réintégrant dans leurs fonctions les membres du grand Conseil qui avoient donné leur démission, veut que la justice y soit rendue gratuitement comme elle l'est dans le Conseil de Sa Majesté. *Art*, t. 1, p. 723.

—— Le 26 février, arrêt du Parlement de Paris qui

supprime les lettres en forme de bref du pape Clément XIII, rendues le 30 janvier précédent, par lesquelles Sa Sainteté casse et annulle un édit du duc de Parme, portant défense de mettre à exécution dans ses Etats les rescrits de la cour papale, s'ils ne sont munis du *regium exequatur* (d'un visa civil). *Art, ib.*

1768. Edit du Roi, du mois de mars, qui ordonne qu'à compter du 1er avril 1769, aucun de ses sujets ne pourra s'engager dans l'état monastique et y faire profession avant l'âge de 21 ans accomplis pour les hommes et 18 pour les femmes. *Art, ib.*

Par ce même édit, le Prince se réservoit de s'expliquer de nouveau à cet égard au bout de dix ans; il défendoit en outre très-expressément d'admettre à la profession aucun étranger non naturalisé, ni de l'affilier ou agréger à aucun institut religieux du royaume. — Cette loi étoit sage.

—— Le 11 mars, les troubles de Genève sont pacifiés d'après un plan de conciliation concerté par le grand et petit Conseil de cette république, et adopté par le Conseil général du même Etat. *Art, ib.*

—— Le 13 mai, édit du Roi portant qu'à compter du 1er janvier 1769, la *portion congrue* des curés (c'est-à-dire la portion qu'on leur accordoit lorsqu'ils ne jouissoient pas des dixmes de leur paroisse) sera fixée à perpétuité à la valeur en argent de 20 setiers de froment, mesure de Paris; et celle des vicaires à la valeur de 10 setiers, lesquelles sont fixées à cette époque, la première à 500 liv. tournois, et la seconde à 200 liv. *Art, ib.*

—— Le 15 mai, traité de la république de Gênes avec la France, par lequel elle lui remet la Corse en nantissement des dépenses que cette puissance

a faites et doit faire pour la réduction de cette île. *Art, ib.* p. 723, et t. III, p. 742.

Anquetil date mal-à-propos ce traité du 15 juin.

1768. Le 9 juin, arrêt du Parlement de Provence, qui réunit à la Couronne la ville d'Avignon et le comtat Venaissin. *ib.*

—— Le 11, cet arrêt est signifié aux consuls d'Avignon ; le marquis de Rochechouart, à la tête d'un détachement de troupes françaises, entre le même jour dans la ville, pour notifier au vice-légat de Sa Sainteté, l'ordre qu'il a reçu du Roi de prendre possession d'Avignon et du Comtat, au nom de Sa Majesté. *ib.*

—— Le 24 juin, Marie Leczinska, épouse de Louis XV, meurt à Versailles, à l'âge de 65 ans ; elle s'étoit rendue respectable par sa conduite et sa résignation, au milieu d'une Cour où les mœurs n'étoient point respectées. *Art, ib.*

—— Le 24 octobre, Louis XV reçoit à Fontainebleau le roi de Danemarck, qui voyageoit sous le nom de comte de Travendhalh. *Art*, t. I, p. 724.

—— M. Macquer, l'un des premiers fondateurs de la chimie en France, introduit à Sèvres la fabrication de la porcelaine dure, c'est-à-dire celle qui résiste au feu ; bientôt elle l'emporte sur les autres par la beauté de la pâte, l'élégance et la pureté des formes. *Dict. des sciences nat.* art. ARGILE.

—— Le 28 octobre, le commissaire de la cour d'Espagne, venu à la Nouvelle-Orléans pour en prendre possession au nom de son maître, est obligé de se rembarquer sur la frégate qui l'avoit amené, parce que le Conseil supérieur de la Nouvelle-Orléans décide que la prise de posses-

sion de la part de l'Espagne sera différée jusqu'à ce que la cour de Versailles ait fait droit aux réclamations des Colons. Cont. de Hén. t. v, p. 44.

1768. Le 9 décembre, le roi de Danemarck quitte la France pour retourner dans ses Etats, satisfait de l'accueil qu'on lui a fait, et du ton qu'il a vu régner parmi nos grands seigneurs. *Art*, t. I, p. 724.

1769. Le 21 mars, arrêt du Conseil qui supprime la caisse d'escompte établie à Paris en 1767. Ordonn. de Louis XV, ann. 1769.

—— Le 9 avril (et non le 2, comme le dit M. Servan), le comte de Vaux arrive en Corse pour achever d'en soumettre les habitans, sur lesquels le marquis de Chauvelin et le comte de Marbeuf avoient déjà remporté plusieurs avantages. — Il a sous ses ordres 42 bataillons, deux légions de troupes légères, et une forte artillerie. *Art*, t. III, p. 742. — Serv. t. III, p. 492.

—— Le 5 mai, il bat les Corses, s'empare de leur camp de San-Nicolas, et le 7, les débusque des hauteurs de Lento, où il établit son quartier-général. *Art, ib.*

—— Le 8 du même mois, les Corses ayant essayé de surprendre le camp des Français, sont repoussés avec une perte considérable. *ib.*

—— Le 21, M. de Vaux entre dans Corté, une des principales places de la Corse. *ib.*

—— Dans l'Amérique septentrionale, l'assemblée générale de la province de Massachusset-Baye, ouverte le 30 mai, enjoint au gouverneur anglais d'éloigner de la ville les troupes britanniques, parce que, selon les lois anglaises, toute force militaire doit s'éloigner de toute assemblée légalement délibérante. *Hist. de la Guerre d'Amérique.*

1769. Le 5 juin, le comte de Vaux passe le Vecchio sous le feu des ennemis. — Le 7, il arrive et s'établit à Bogognano. *Art*, t. II, p. 742.

—— Le 13 juin, Pascal Paoli quitte la Corse avec plusieurs autres chefs d'insurgés. — Ils s'embarquent à Porto-Vecchio pour Livourne, sur un bâtiment portant pavillon anglais. — Le 14, le comte de Vaux part de Bogognano, pour aller recevoir les soumissions du reste des Pieves de l'île. *ib.*

—— Le 25 juillet, le général O-Reilli se présente, à la tête de 3000 hommes, à l'embouchure du Mississipi, avec intention d'entrer dans le port de la Nouvelle-Orléans, et de prendre de vive force possession de la Louisiane. Cont. de Hén. t. v, p. 45.

—— Dans le même tems, la cour de S.-James prend la résolution d'envoyer des troupes dans les Colonies de l'Amérique septentrionale, pour y faire respecter l'autorité de la métropole. Koch, *Hist. des Traités*, t. II, p. 161.

—— Le 13 août, arrêt du Conseil qui suspend l'exercice du privilège exclusif de la compagnie des Indes, et permet à tout Français de commercer librement dans les Indes, à la Chine et dans les mers au-delà du cap de Bonne-Espérance, en se conformant aux réglemens établis à cet égard. Ordonn. de Louis XV, an 1769.

—— Le 15 août, naît à Ajaccio, d'une famille originaire de Toscane, NAPOLÉON BONAPARTE, qui occupa depuis si glorieusement le trône de l'Empire français et fut le chef d'une quatrième dynastie. *Mœurs et coutumes des Corses*, par Feidel. — Serv. t. III, p. 494.

—— Le 17 août, la flotte d'O-Reilli entre sans obs-

tacle dans le port de la Nouvelle-Orléans; et le 18, ce général prend possession au nom du roi d'Espagne, de la ville et du territoire qui en dépend. — A peine en possession, O-Reilli fait un crime aux habitans de la Nouvelle-Orléans de l'attachement qu'ils ont manifesté pour leur ancienne métropole; il désigne douze victimes parmi les plus distingués de cette ville : six sont fusillés et les autres envoyés dans les cachots de la Havane. Contin. de Hén. t. v, p. 46.

1769. Le 22 août, lettres-patentes du Roi, portant confirmation de la convention faite entre Sa Maj. et l'Impératrice-Reine, pour déterminer les limites de leurs possessions respectives dans les Pays-Bas. *Art*, t. 1, p. 724.

—— Vers la fin de cette année, le Roi rappelle le duc d'Aiguillon de la Bretagne, où il s'étoit aliéné tous les esprits. — On y envoie le président Ogier, homme éclairé et pacifique, qui s'y conduit avec la prudence qu'exigeoient les circonstances et la nature de sa mission. Anq. t. XIII, p. 184.

1770. Le 26 janvier, l'Opéra retourne au Palais-Royal, dans une salle parfaitement bien construite. Note manuscr.

—— Le 1er février, révocation de tous les actes relatifs aux impôts mis sur les colonies anglaises, à l'exception de celui du thé. Koch, t. II, p. 161 et 285.

—— Le parlement de Bretagne, après différentes enquêtes, ayant trouvé des charges et des abus de pouvoir de la part du duc d'Aiguillon, instruit contre lui un procès criminel, avec cette chaleur qu'excite l'esprit de parti; mais le Roi ordonne que cette affaire soit portée à la Cour

des Pairs, *vu qu'un Pair de France y est inculpé.* — Cette Cour prend séance au Parlement, et le Roi déclare qu'il veut y être présent. Anq. t. XIII, p. 186.

1770. Le 4 avril, première séance de la Cour des Pairs, où il est ordonné que les informations prises par le parlement de Bretagne sur le duc d'Aiguillon, seront déposées au greffe de la Cour, et que le procureur-général en prendra communication pour donner ses conclusions. Anq. *ib.* — Contin. de Hén. t. v, p. 54.

— Le 7, seconde séance de la Cour des Pairs, où (ainsi que dans les suivantes) des membres du Parlement se permettent des observations critiques sur les ordres du Gouvernement qui ont servi d'autorisation à la conduite qu'a tenue le duc d'Aiguillon. — Les ministres et les partisans du Duc profitent de cette circonstance pour persuader au Roi, présent à ces discussions, qu'il seroit possible que le Parlement en vînt à lui demander compte des ordres qu'il a donnés et de son gouvernement même. Anq. *ib.* p. 187.

— Le 16 mai (et non le 16 avril, comme il est dit dans la Continuation de Hénault), le Dauphin, depuis Louis XVI, épouse Marie-Antoine, fille de l'Impératrice, Reine de Hongrie. *Art*, t. I, p. 724.

— Le 30 mai, la ville de Paris donne une fête à l'occasion de ce mariage; mais elle se termine par une scène qui remplit Paris de deuil. Anq. t. XIII, p. 196.

Elle s'étoit donnée dans l'emplacement appelé aujourd'hui la *Place de la Concorde;* le peuple, qui étoit immense, se retiroit satisfait, quand il se forme un engorgement dans une des rues adjacentes, qui est tel, que plus de 300 per-

sonnes y sont étouffées, et plus de 1200 comprimées et tellement foulées, que la majeure partie en reste estropiée ou meurt peu de semaines après.

1770. Entraîné par la crainte qu'on lui a inspirée, le Roi convertit les séances des Pairs en un lit de justice qui se tient à Versailles le 1er juillet (et non le 27 juin), dans lequel on lit et sont enregistrées des lettres-patentes de Sa Majesté qui annullent ce qui a été fait pour et contre le duc d'Aiguillon; ordonnent que tout acte concernant cette affaire est déclaré comme non avenu, et enjoignent définitivement le silence le plus absolu à ce sujet. Anq. *ib.* p. 187 et 188.—Cont. de Hén. t. v, p. 54.

Nous avons rapporté ces faits avec quelques détails, parce qu'ils tiennent à l'histoire des Parlemens, et qu'ils en amenèrent la dissolution.

—— Le 2 juillet, arrêt du Parlement, portant que le duc d'Aiguillon étant gravement inculpé de faits qui entachent son honneur, ce *Pair est suspendu de ses fonctions*, jusqu'à ce qu'un jugement solennel de la Cour des Pairs l'ait pleinement réintégré. Anq. *ib.* p. 189.

—— Le 3 juillet, arrêt du Conseil qui casse celui du Parlement, et enjoint au duc d'Aiguillon de continuer ses fonctions de Pair de France. *ib.*

Le Parlement fait des remontrances pour soutenir son arrêt et le maintenir. — D'autres Parlemens se réunissent à lui; mais les vacances des tribunaux suspendent cette lutte, et non l'animosité des partis.

—— Le 3 octobre, le Roi fait enlever du greffe du Parlement les pièces concernant cette affaire, comptant par ce coup d'autorité faire échouer le projet du Parlement, qui se proposoit de continuer le procès. Anq. t. XIII, p. 19. — Contin. de Hén. t. v, p. 55.

Digitized by Google

1770. Le 7 décembre, lit de justice tenu à Versailles, où les membres du Parlement ont la mortification de voir siéger le duc d'Aiguillon comme Pair. — Il y est défendu aux Chambres des Enquêtes et des Requêtes de provoquer l'assemblée des Chambres, et au parlement de Paris, de former aucune coalition avec les autres Parlemens. Anq. t. XIII, p. 190.

De retour à Paris, le Parlement fit des remontrances et suspendit ses fonctions; cette démarche inconsidérée, et qui ne convenoit pas aux circonstances où il se trouvoit, hâta sa ruine. — Ce Parlement se croyoit encore la Cour des Pairs, et ce n'étoit plus qu'un tribunal. Dans un Gouvernement bien organisé, les magistrats ne se trompent jamais sur la nature et l'étendue de leurs fonctions.

—— Le 24 décembre, le célèbre duc de Choiseul est disgracié, et bientôt Louis XV a lieu de se repentir de s'en être privé. Anq. t. XIII, p. 191. — Cont. de Hén. t. V, p. 57.

On fit croire au Roi qu'il vouloit l'engager dans une guerre avec l'Angleterre, parce qu'il avoit paru favorable à la cause des Anglo-Américains; le motif réel de sa disgrace fut le mépris constant qu'il manifesta pour une femme qui faisoit alors le scandale de la cour de Versailles.

—— Le muscadier est transplanté et acclimaté dans l'île de Bourbon, aujourd'hui l'île de la Réunion. J. Blair, n° 33 C.

1771. Dans la nuit du 19 au 20 janvier, le Roi envoie à chacun des membres du Parlement deux mousquetaires (1), qui leur présentent l'ordre de re-

---

(1) Il y avoit alors deux compagnies de cavalerie de la maison du Roi, appelées mousquetaires noirs et mousquetaires gris; ils étoient armés comme nos dragons, et en faisoient le service. *Voyez* nos Élémens d'Histoire militaire.

prendre leurs fonctions le lendemain, et de signer leur consentement ou leur refus par ce seul mot *oui* ou *non*, sans aucune espèce de commentaire. Anq. *ib.* p. 192. — Contin. de Hén. *ib.* p. 61.

Dans le premier moment d'un réveil aussi inattendu, plusieurs signèrent *oui*; mais réunis le lendemain aux refusans, ils se rétractèrent.

1771. La nuit suivante, un *huissier de la chaîne* (1) notifie à chacun d'eux un arrêt du Conseil qui déclare leurs charges confisquées, et après l'huissier surviennent des mousquetaires porteurs de lettres de cachet qui exilent ces magistrats dans des lieux éloignés et différens les uns des autres. Anq. *ib.* p. 193. — Contin. de Hén. *ib.*

— Le 24 janvier, le Chancelier remplace provisoirement l'ancien Parlement par des conseillers d'Etat et des maîtres des requêtes qu'il va installer lui-même. Anq. *ib.*

— Edit du mois de mars qui crée des tribunaux sous le nom de *conseils supérieurs*, à Arras, Blois, Châlons-sur-Marne, Clermont-Ferrant, Lyon et Poitiers. Ordonn. de Louis XV, ann. 1771. — Anq. t. XIII, p. 195.

— Le 13 avril (et non le 17), lit de justice où le Roi apporte trois édits; le premier casse l'ancien Parlement, le second en crée un nouveau, et le troisième casse la Cour des Aides, qui, seule, avoit osé porter des remontrances aux pieds du trône. Anq. *ib.* p. 194. — Contin. de Hén. *ib.* p. 61.

Les parlemens des provinces furent également supprimés et recréés de nouveau; savoir, celui de *Besançon*, le 8 août; de *Douai*, le 13 août et le 14 octobre; de *Toulouse*, les 2 et 3 septembre; de *Bordeaux*, les 4 et 7 septembre; de

(1) Ainsi nommé, parce qu'il portoit une chaîne d'or en sautoir; c'étoit le premier huissier d'un tribunal.

Rouen. le 27 septembre; d'*Aix* le 1er octobre; de *Metz*, le 21 octobre; de *Rennes*, les 26 et 28 octobre; de *Dombes*, le 31 octobre; de *Dijon*, les 5 et 6 novembre; de *Grenoble* et de *Paris*, le 7 et le 8 du même mois.

1771. Le 20 avril, le contrôleur-général des finances pose au nom du Roi la première pierre de l'hôtel des Monnoies, situé sur le quai Conti. Hurtaut, t. III, p. 568.

Ce fut M. Antoine, architecte, qui fournit les dessins de ce bel édifice.

— Le 17 juin, édit du Roi portant création de *conservateurs des hypothèques* sur les immeubles réels et fictifs. Ordonn. de Louis XV, ann. 1771.

— Le 4 août, ordonnance militaire qui change le nom de *milices* et de *miliciens* en ceux de *régimens* et *soldats provinciaux*. ib.

Nous verrons en 1775 l'ancienne dénomination rétablie par M. de Saint-Germain.

— Le 14 décembre, édit du Roi portant prorogation des deux vingtièmes et des sols pour livres, le premier pour un temps indéfini, et le second jusqu'au 1er janvier 1781. *ib.*

— Dans cette année, les Cours de Vienne et de Berlin, qui jusqu'alors n'ont point pris de part ostensible aux troubles de Pologne, commencent à faire avancer leurs troupes sur les terres de la République. — Une partie de celles de la Prusse va camper sous les murs de Thorn, et l'autre occupe le palatinat de Posnanie. — Les Autrichiens pénètrent dans celui de Cracovie et dans le district de Sendomir. *Art*, t. II, p. 81.

1772. Les Cours de Vienne et de Berlin manifestent ouvertement le dessein qu'elles ont de démembrer la Pologne. — Le roi de Prusse, qui déjà a

transporté plus de 12 mille familles de la Grande-Pologne dans les sables stériles de ses pays héréditaires, continue à lever des contributions excessives dans la Prusse polonaise, et à faire enrôler de force les jeunes gens en état de porter les armes. *Art, ib.*

1772. Le 9 juin, les Autrichiens de leur côté s'emparent des Salines royales, un des plus grands revenus de la Couronne. *ib.*

—— Le 18 septembre, les Ministres de S. Pétersbourg et de Berlin déclarent, par un manifeste, adressé au Roi et au Sénat, que leurs Souverains respectifs sont déterminés à faire valoir les anciens droits qu'ils ont sur une partie des domaines appartenant à la Pologne. *Art, ib.* p. 82.

—— Le 26 du même mois, l'envoyé de la Cour de Vienne fait une déclaration semblable, et ces trois Puissances spécifient ensuite, dans des mémoires particuliers, les cantons qu'elles veulent s'approprier en vertu de leurs prétendus droits; elles commencent à s'en mettre en possession. *ib.*

—— Le 17 octobre, le roi de Pologne et le Sénat publient à Varsovie une contre-déclaration qui n'a d'autre effet que de servir de prétextes aux trois Puissances co-partageantes, pour rapprocher du centre les cordons de leurs troupes. *ib.*

1773. Parmi les sciences qui font des progrès et distinguent notre siècle, il faut remarquer en France la chimie. Dès 1718 (le 27 août), Geofroi avoit présenté à l'Académie des sciences une table d'affinités chimiques extrêmement précieuses. — En 1773, on lui doit deux découvertes importantes; celle du gaz hydrogène sulfuré, par

Ruelle et Guyton de Morveau, qui applique à la désinfection de l'air les fumigations de l'acide muriatique. Notes manuscr.

Celle dernière découverte opéra les effets les plus merveilleux dans les hôpitaux et dans les contrées en proie aux épidémies.

1773. Le 19 avril, une diète générale s'ouvre en Pologne, sous l'influence des Cours de Vienne, de Berlin et de S. Pétersbourg. — Il se fait quelques protestations qui restent sans effet, et il se forme sous les auspices des trois Cours une confédération à laquelle le roi de Pologne et les nobles sont forcés d'accéder. *ib.*

— Le 13 mai, premier partage de la Pologne entre les trois Cours; celle de Berlin obtient la Prusse polonaise et une partie de la grande Pologne; celle de Vienne, les palatinats de Lublin et de Sendomir; celle de S. Pétersbourg, la Livonie polonaise, et une partie de la Lithuanie. *ib.*

— Le 21 juillet, bref du pape Clément XIV, qui supprime l'ordre des Jésuites, adressé à tous les évêques de l'église romaine, avec injonction de s'y conformer. *Art*, t. I, p. 349.

— Le 21 décembre, les habitans de Boston jettent à la mer les caisses de thé qui leur viennent d'Angleterre. Koch, t. II, p. 162.

1774. Le 22 mars, M. de la Vrillière pose au nom du Roi la première pierre du collége de France, qui est reconstruit pour y loger d'une manière convenable les professeurs celèbres qui le composent. Hurtaut, art. COLLÉGE ROYAL.

Ce fut M. Chalgrin qui fournit les dessins et dirigea la construction.

— Au mois d'avril, bill du parlement d'Angle-

terre, qui ordonne qu'au 1er juin le port de Boston sera interdit, jusqu'à ce que les Bostoniens aient déclaré qu'ils ne s'opposeroient plus à la perception des droits établis par la métropole sur les colonies, et qu'ils auront indemnisé la compagnie des Indes des dommages que lui a causés l'insurrection du 21 décembre précédent. Koch, *ib.* — Contin. de Hén. t. v, p. 75.

1774. Le 10 mai, Louis xv, attaqué de la petite-vérole, en meurt à Versailles, dans la 65me année de son âge, et la 59me de son règne; son corps est transporté sans pompe à S. Denis, et en chemin presqu'insulté par ce peuple qui, autrefois, l'avoit surnommé le *Bien-Aimé*. *Art*, t. 1, p. 724. — Anq. t. XIII, p. 202. — Cont. de Hén. *ib.* p. 80.

—— Son petit-fils, Louis xvi, lui succède à l'âge de 20 ans, pendant lesquels il a été élevé dans l'ignorance absolue des affaires. *ib.*

—— Le 1er juin, le général anglais Gages, à la tête de 10 régimens, fait bloquer le port de Boston, et transfère à Salem l'assemblée provinciale de Massachuset-Bay, que cet appareil militaire n'intimide point. Koch, *ib.* p. 162. — Cont. de Hén. *ib.* p. 76.

—— Le 11 juin, ordonnance militaire portant création de chefs de bataillons dans les régimens d'infanterie française et étrangère. Ordonn. de Louis xvi, ann. 1774.

—— Edit du même mois, par lequel le Roi fait remise du droit de *joyeux avénement* (1), et promet de payer les dettes contractées par les rois ses prédécesseurs. *ib.*

---

(1) C'étoit une espèce de don que faisoit le peuple français à l'avénement au trône d'un nouveau roi.

1774. Le 4 août, une grêle affreuse désole une grande partie des provinces de France. *Tabl. de la France*, t. II, p. 287.

Le Gouvernement vint à leur secours par des remises d'impositions et de corvées.

— Le 13 septembre, arrêt du Conseil qui établit la liberté du commerce des grains et farines dans l'intérieur du Royaume, et se réserve de statuer sur la liberté de la vente à l'étranger, toutes les fois que des circonstances favorables le permettront. Ordonn. de Louis XVI, ann. 1774.

— Le 22 septembre, Clément XIV, le célèbre Ganganelli, meurt à Rome dans la 69me année de son âge et la 6me de son pontificat. *Art*, t. I, p. 549.

Il avoit honoré le Saint-Siége par sa conduite sage envers les Souverains et comme homme de lettres. C'est lui qui fit construire à Rome le superbe *Museum* du Vatican. — Personne ne croit plus à l'authenticité des lettres qu'on publia sous son nom. — Il mourut dans l'opinion que son bref contre les Jésuites avoit été la cause de sa mort.

— Le pont de Neuilly, commencé en 1768, d'après les plans et la direction de M. Perronet, dont il est le chef-d'œuvre, est achevé en 1774. Le décintrement s'en exécute en trois minutes, le 22 septembre, en présence de Louis XVI et d'une foule immense. Notes manusc.

— Le 25 septembre, arrêt du Conseil qui met les domaines du Roi en régie. Ordonn. de Louis XVI, ann. 1774.

— Le 12 novembre, lit de justice tenu à Paris, dans lequel le Roi rétablit les anciens Parlemens, ainsi que la Cour des Aides, et supprime les Conseils supérieurs. Anq. t. XIII, p. 206. — Cont. de Hén. t. V, p. 82.

— Le 5 décembre (et non en septembre, comme il est dit dans la Continuation de Hénault), un

congrès général de toutes les provinces de l'Amérique septentrionale, occupées par les colonies anglaises, s'ouvre à Philadelphie, capitale de la Pensylvanie, et déclare injustes, oppressifs et inconstitutionnels les actes du Parlement contre la province de Massachuset-Bay; arrête de repousser la force par la force, de présenter une adresse au Roi et une pétition à la Chambre des communes. Koch, t II, p. 163.

1774. Le 14 décembre, Louis XVI pose la première pierre du nouvel amphithéâtre de l'Ecole de chirurgie, construit rue des Cordeliers. Notes manuscr.

Pour les progrès de l'art, ce Prince fonda en même temps, dans cet établissement, un hospice de six lits pour le traitement des maladies chirurgicales extraordinaires; seize autres ont été fondés depuis; on en doit dix au zèle de M. de la Martinière.

— Gluck, dont la composition opère une révolution dans la musique française, donne son opéra d'Iphigénie. Notes manuscr.

— Dans la même année, Lavoisier (qui depuis périt si misérablement) publie une théorie sur la calcination des métaux, et en déduit la composition de l'air atmosphérique. Notes man.

1775. Le 15 février, Jean-Ange Braschi, natif de Cesène, est élu Pape sous le nom de Pie VI. *Art*, t. I, p. 349.

— Le 23 février, édit du Roi portant création d'offices de six receveurs d'impositions pour la ville de Paris. Ordonn. de Louis XVI, ann. 1775.

— Le 19 avril, premières hostilités en Amérique, *combat de Lexington*, entre les troupes anglaises et les milices anglo-américaines; celles-ci y sont d'abord dissipées, mais elles se rallient et repous-

sent les Anglais jusqu'aux portes de Boston. *Hist. de la Guerre d'Amér.* — Koch, *ib.* p. 164.

1775. Le 5 mai, lit de justice tenu à Versailles, à l'occasion des brigandages exercés sur les bleds. — Les prevôts de maréchaussées demeurent nantis de la connoissance du jugement en dernier ressort des crimes et excès commis à ce sujet. Cont. de Hén. *ib.* p. 86.

—— Le 6 juillet, déclaration du congrès, dans laquelle il expose les motifs qui ont forcé les Anglo-Américains à prendre les armes, et proteste que leur dessein n'est pas de rompre leur union avec la métropole, ni d'embrasser un système absolu d'indépendance. *Hist. de la Guerre d'Amér.* — Koch, *ib.*

—— Vingt mille Anglo-Américains entreprennent le blocus de Boston. *ib.*

—— Le 17 juillet, combat de Bunkers-Hill, près de Charles-Town, dans leqnel le général Putnam, à la tête d'un corps d'Anglo-Américains, repousse deux fois les troupes anglaises, supérieures en force, et commandées par les généraux Howe et Burgoyne. *ib.*

—— Le Roi ayant fondé une chaire d'hydrodynamique, le cours de cette science s'ouvre à Paris le 25 octobre. *Tabl. de l'Hist. de France*, t. II, p. 269.

—— Le 15 novembre, ordonnance militaire qui rétablit les milices suivant leur ancienne dénomination. Ordonn. de Louis XVI, ann. 1775.

Voyez plus haut l'année 1771, le 4 août.

—— Dans le même mois, deux corps d'Anglo-Américains, commandés par les généraux Montgommery et Arnold, pénètrent dans le Canada. — Montgommery, après s'être emparé du fort Saint-

Jeau, situé sur le Champlain et près de Mont-Réal, va joindre le général Arnold devant Québec, dans l'intention d'en faire le siége. — Mais cette entreprise ne leur réussit point. Koch, t. II, p. 165.

Montgommery fut tué dans un assaut général, et Arnold forcé de lever le siége par l'approche de nouvelles troupes ennemies.

1775. Le 12 décembre, ordonnance du Roi qui, commuant la peine de mort décernée par les lois contre les déserteurs, porte l'établissement d'une chaîne à laquelle ils doivent être attachés comme forçats pendant le temps porté par les jugemens rendus contre eux, et être employés aux ouvrages vils et dangereux pendant ledit temps. Ordonn. de Louis XVI, ann. 1775.

1776. Le 10 janvier, un incendie ayant consumé une partie du Palais de Justice, il est reconstruit, et forme aujourd'hui un des plus superbes édifices de Paris. Hurtaut, t. III, p. 704.

Cette nouvelle construction est de l'architecte Desmaisons.

—— Le 1er février, déclaration du Roi relative à l'éducation des élèves de l'Ecole militaire, portant que ceux de ces élèves qui se trouvent à la Flèche et ont atteint l'âge de 8 à 14 ans, seront distribués au nombre de 50 ou 60 dans 10 maisons ou colléges tenus par des religieux, savoir : chez les Bénédictins, dans les maisons de Sorèze, de Tiron, de Rabais, de Beaumont et de Pont-le-Voy; chez les Oratoriens, dans leurs maisons de Vendôme, d'Effiat et de Tournon; chez les Minimes, dans leurs maisons de Brienne, et chez les Chanoines réguliers de Pont-à-Mousson.

La même ordonnance veut que ces maisons prennent le titre d'*Ecole royale militaire*, et qu'elles soient du département du ministre de la guerre. Ordonn. *ib.*

1776. Le 12 mars, lit de justice tenu à Versailles, dans lequel est enregistré un édit portant suppression des corvées pour la confection des grandes routes, et conversion de cette charge, qui ne porte que sur les pauvres, en un impôt pécuniaire auquel doivent contribuer tous les citoyens. Ordonn. *ib.*

—— Le 17 mars, le général Howe, forcé d'abandonner Boston, se retire à Hallifax, dans la Nouvelle-Ecosse. Koch, t. II, p. 165.

—— Le 20 mars, arrêt du Conseil qui rétablit la caisse d'escompte. Ordonn. de Louis XVI, *ib.*

—— Le 25 mars, ordonnance du Roi portant réglement pour l'administration des corps d'infanterie et de cavalerie, sur la discipline et police intérieure de ces corps. *ib.*

—— Le 25 avril, l'empereur Joseph II arrive à Paris; il y séjourne sous le nom de comte de Falckenstein pendant 66 jours. *Tabl. de l'Hist. de France*, t. II, p. 339.

—— Le 10 juin, le Roi donne ordre à Brest et à Rochefort d'équiper et d'armer 20 vaisseaux de ligne. *ib.* p. 271.

—— Le 30 juin, édit du Roi qui supprime différentes loteries, et en crée une nouvelle sous le nom de *loterie royale de France*, dont le 1er tirage a lieu le 1er septembre suivant. Hurtaut, t. III, p. 416.

Elle a les mêmes chances et les mêmes tirages que celle de l'Ecole Militaire qu'elle remplace. — Les mises s'y font par extraits, ambes, ternes, quaternes et quines.

Le 4 juillet, le congrès anglo-américain déclare formellement son indépendance ; cet acte est suivi de la rédaction des articles de confédération, et union perpétuelle entre les etats de l'Amérique. Koch, t. II, p. 166.

1776. Les réclamations de la part des privilégiés contre l'édit du 12 mars sont si fortes, que le Roi se voit contraint de le retirer par une déclaration du 11 août. Cont. de Hén. t. v, p. 90.

—— Le 27 août, combat de Bedfort (en Pensylvanie), gagné sur le général Putnam par le général Howe, qui ne doit cet avantage qu'à la supériorité de ses forces. Koch, *ib.* p. 168.

—— Le 15 septembre, le général Howe s'empare de New-Yorck. *ib.*

—— Le 4 octobre, les états d'Amérique signent l'acte de confédération et prennent le titre d'*Etats-Unis d'Amérique*. — Ils se composent de 13 provinces ou états. Recueil des lois et constitutions des Etats-Unis d'Amérique, p. 14 et s.

Ces Etats furent New-Hampshire, Massachusetts-Bay, Rhode-Island, Connecticut, New-Yorck, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, les deux Carolines et la Géorgie.

—— Le 28 octobre, *bataille des Plaines-Blanches* (White Plains), où le général Washington essuie une déroute générale, et à la suite de laquelle les Anglais, déjà maîtres des provinces de New-Yorck, de Rhode-Island et de New-Jersey, pénètrent jusqu'à la Delaware et menacent la Pensylvanie. Koch, *Hist. de la Guerre d'Amér.* t. II, p. 169.

—— Ayant reçu de nouveaux renforts qui lui sont amenés par le général Lée, Washington passe la Delaware sur la glace, et le 25 décembre il sur-

1 prend un corps de 1500 Hessois à Trenton. *ib.*

777. Le 1[er] janvier, paroît le premier numéro du Journal de Paris. Hurt. t. III, p. 668.

Ce journal a toujours eu d'excellens rédacteurs; jamais il ne s'est départi de cette saine critique qui éclaire le lecteur et contribue aux progrès des lettres. Jamais aucune diatribe n'a souillé cette collection.

Le 6 janvier, *combat de Prince-Town*, où Washington défait un corps de troupes ennemies, reprend ensuite la plus grande partie du Jersey, et repousse les Anglais jusqu'à Brunswick. *ib.*

— Etablissement d'un Mont-de-Piété à Paris. Suite de Saint-Foix, t. 1, p. 314.

— Le 24 février, Joseph I, roi de Portugal, meurt à Lisbonne, dans la 63[me] année de son âge et la 27[me] de son règne. Marie-Françoise-Elisabeth sa fille, mariée en 1760 à son oncle l'infant Don Pedre, succède au roi Joseph, et place Don Pedre avec elle sur le trône. *Art*, t. 1, p. 787.

— Après la mort de ce Prince, Sébastien Carvalho, marquis de Pombal, son ministre et le seul capable de restaurer sa nation si les circonstances le lui eussent permis, fut disgracié. Une commission fut nommée pour rechercher et examiner les actes de son administration. Il fut exilé dans une de ses terres, et y mourut le 8 mai 1782, dans la 83[me] année de son âge.

Nous avons rapporté ce fait, parce qu'il tient à l'histoire de nos jours.

— Le 23 août, le corps du maréchal de Saxe est transféré avec pompe, et placé à Strasbourg, dans l'église luthérienne de S. Thomas, où on lui avoit érigé un superbe mausolée. Cont. de Hén. *ib.* p. 108.

1777. Le 11 septembre, *bataille de Brandywinecreeh*, gagnée sur Washington par le général Howe, qui ne profite point de cette victoire. *Abrégé de la Révolut. d'Amér.* — Koch, t. II, p. 170.

— Le 26 septembre, le général Howe prend possession de Philadelphie. *ib.*

— Le 4 octobre, combat de German-Town, où Washington obtient d'abord quelqu'avantage, et est ensuite repoussé avec perte. *ib.*

— Le 16 octobre, capitulation fameuse de Saratoga (et non de Saragotta, comme il est dit dans la continuation de Hénault), à 16 lieues N. d'Albany, par laquelle le général Burgoyne, à la tête d'un corps de 10,000 hommes composé de troupes anglaises et allemandes (mais réduit à 6,000 par différens combats), est contraint de mettre bas les armes et de se rendre prisonnier aux Américains commandés par le général Gates. *Abrégé de la Révol. d'Amér.* — Koch, p. 170 et 171.

1778. Le 27 janvier, Piccini, musicien déjà connu avantageusement, donne son opéra de *Roland*, qui fait une vive sensation; les amateurs se divisent alors en partisans de Rameau, de Gluck et de Piccini. Ces factions ne troublent que le parterre de l'Opéra. Notes man.

— Le 6 février, traités d'alliance et de commerce signés à Paris entre la France et les Etats-Unis d'Amérique, où entre autres clauses ces Etats reconnus par la France pour une puissance libre et indépendante, s'engagent à ne jamais renoncer à leur indépendance, et à ne point déposer leurs armes qu'elle n'ait été formellement reconnue par la grande Bretagne. Martens, p. 701 et 706. — Koch, t. II, p. 171.

1778. Le 13 mars, la Cour de France notifie à celle de Londres ses traités avec les Etats-Unis d'Amérique, et cette notification est le signal de la guerre entre les deux nations. *ib.* — Anq. t. XIII, p. 212.

—— Le 30 mai, Voltaire, génie universel, brillant et incomparable, meurt à Paris à l'âge de 84 ans. Anq. *ib.* p. 309. — Cont. de Hén. *ib.* p. 138.

—— Une flotte française fait voile pour l'Amérique, sous les ordres du comte d'Estaing, et le 15 juin, à la nouvelle de son arrivée, les Anglais évacuent Philadelphie pour se retirer à New-Yorck. Koch, *ib.* p. 171.

—— Le 2 juillet, meurt à Ermenonville, près de Paris, à l'âge de 66 ans, Jean-Jacques Rousseau, philosophe et écrivain inimitable. On mit sur son tombeau : *Ici repose l'homme de la nature et de la vérité.* Notice sur ce philosophe, insérée dans ses OEuvres, édit. de Poinçot.

—— Le 9 juillet, on rédige à Philadelphie un nouvel acte de confédération, auquel accèdent quelques provinces qui n'avoient pas été mentionnées dans celui du 4 octobre 1776. Constitut. des Etats-Unis d'Amérique.

—— Le 10 juillet, publication de la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre, dans laquelle le roi de France entre dans des détails sur les griefs qu'il a contre cette Puissance. *Tabl. de l'Hist. de France*, t. II, p. 306.

—— Le 11 juillet, le Congrès assemblé à Philadelphie donne une audience solemnelle à M. Gerard, ministre plénipotentiaire de France auprès des Etats-Unis. *Hist. de la Révol. d'Amér.* — Koch, *ib.* p. 173.

—— Le 27 juillet, *combat naval* d'Ouessant, à la hauteur des côtes de Bretagne, entre une escadre française de 32 vaisseaux de ligne, commandée

par M. le comte d'Orvilliers, et une escadre anglaise de 31 vaisseaux de ligne aux ordres de l'amiral Keppel. — Les deux amiraux, chacun de leur côté, s'en attribuent l'avantage ; cependant leurs manœuvres subséquentes prouvent qu'il est du côté des Français. *Tabl. de l'Hist. de France*, t. II, p. 307.

1778. Le comte d'Estaing étant convenu avec le Congrès d'une attaque combinée sur Rhode-Island et Newport, fait ses dispositions ; mais les lenteurs que mettent les Américains dans leurs opérations, font échoner ce projet. — L'amiral Howe paroît avec sa flotte ; le comte d'Estaing appareille, vogue à sa rencontre ; les Anglais évitent le combat, et l'amiral français leur donne la chasse jusqu'au 10 août, époque où un coup de vent sépare les deux flottes. *Hist. de la Guerre d'Amér.* — Koch, t. II, p. 173.

—— Le 7 septembre, M. de Bouillé, gouverneur de la Martinique, forme une expédition et s'empare de la Dominique, île située entre la Martinique et la Guadeloupe. *ib.*

—— Le 24 septembre, les Anglais de leur côté délogent les Français des îles de S. Pierre et de Miquelon sur les côtes de Terre-Neuve. *ib.*

—— Le 16 octobre, Pondichéry dans l'Inde retombe en leur pouvoir. *ib.*

—— Le 25 novembre, le chef d'escadre Lamothe-Piquet rentre dans Brest avec sa division, après avoir enlevé 10 navires anglais. C. de Rév. t. V, p. 156.

—— Le roi ayant fondé une chaire de minéralogie à l'Hôtel des Monnoies à Paris, on en ouvre le cours le 5 décembre. *Tabl. de l'Hist. de France*, t. II, p. 175.

—— Le 12 décembre, les Anglais prennent Sainte-Lucie. Koch, t. II, p. 175.

1778. Le comte d'Estaing fait une tentative pour reprendre cette île. *ib.* p. 175.

— Le colonel Campbell entre dans la Georgie, où après avoir battu un corps de troupes américaines, il s'empare le 29 décembre de Savannah, capitale de cette province. *Hist. de la Révol. d'Amér.* — Koch, *ib.* p. 174.

1779. Le 18 janvier, M. d'Estaing, après deux attaques très-meurtrières qu'il livre au général Grant, est forcé d'abandonner l'entreprise qu'il a formée pour reprendre Sainte-Lucie. Koch, *ib.* p. 173.

— Du 23 au 30 janvier, le marquis de Vaudreuil, secondé du chevalier Duchaffaut, s'empare des établissemens que les Anglais ont sur le Sénégal. Koch, *ib.* — *Tabl. de l'Hist. de France*, t. II, p. 310.

— Le 7 avril, arrêt du Conseil qui statuant sur l'administration de la caisse d'escompte, en détermine le nombre des actions; il est fixé à 4000, et forme un capital de 12 millions, dont la caisse peut disposer. Ordonn. de Louis XVI, ann. 1779.

— Les Anglais s'emparent, au mois de mai, de l'île de Gorée en Afrique. Koch, *ib.* p. 176.

— Une flotte commandée par les amiraux d'Orvilliers, de Guichen et de la Touche-Tréville, sort de Brest, et met à la voile le 3 juin pour aller se réunir à la flotte espagnole. Cont. de Hén. t. v, p. 146.

— La Cour de Madrid, d'après les stipulations du Pacte de famille, déclare la guerre à l'Angleterre le 16 juin. Koch, *ib.* p. 174.

— Le 25 juin, la flotte sortie de Brest se réunit à la flotte espagnole. — Elles forment ensemble une armée navale de 66 vaisseaux de ligne, sans compter les frégates. Koch, *ib.* — C. de Hén. *ib* p. 148.

1779. Dans le même mois, M. d'Estaing, auquel se sont successivement réunies les escadres commandées par MM. de Vaudreuil, de Grasse et de Lamothe-Piquet, s'empare de l'île de S. Vincent, et de là se porte sur celle de la Grenade, qu'il emporte de vive force le 2 juillet. Koch, t. II, p. 176. — Cont. de Hén. t. v, p. 149.

—— Le 6 juillet, combat en mer, entre la flotte de M. d'Estaing et une flotte anglaise commandée par l'amiral Byron, qui, maltraitée par la flotte française, est forcée de se retirer sur S. Christophe. *ib.* et p. 1.

—— Le 13 juillet, contre-déclaration de guerre de la Cour de Londres à celle de Madrid. Koch, t. II, p. 174.

—— Les Espagnols bloquent Gibraltar par terre et par mer. Koch, *ib.* p. 176. — *Tabl. de l'Hist. de Fr.* t. II, p. 310.

—— Les flottes combinées de France et d'Espagne, contrariées d'abord par les vents, entrent dans la Manche, et voguent sans obstacle vers les côtes de la Grande-Bretagne, vers le milieu du mois d'août. — Une flotte anglaise qui se trouve dans ces parages, est forcée de se réfugier dans ses ports.—L'alarme et la terreur sont dans Portsmouth et les villes adjacentes. — En effet, les côtes de la Bretagne et de la Normandie, présentent l'appareil formidable d'une invasion; 60 mille hommes s'y trouvent rassemblés, et 300 navires sont frétés pour leur transport; mais les vents contraires rendent ces préparatifs inutiles; les deux flottes rentrent, vers le mois de septembre, dans leurs ports respectifs, après avoir enlevé l'*Ardent*, vaisseau de 64 qui fut intercepté en allant joindre la flotte anglaise. Koch, t. II, p. 174 et 175. — C. de Hén. t. v, p. 148. — Anq. t. XIII, p. 213.

1779. M. le comte d'Estaing qui, après avoir assuré la défense de nos possessions et de nos conquêtes dans les Antilles, a fait voile pour porter des secours aux Anglo-Américains, débarque dans la Georgie le 9 septembre, et réuni au général Lincoln qui commandait un corps de 2000 Américains, il met le siége devant Savannah. Koch, t. II, p. 176. — Cont. de Hén. *ib.* p. 151.

— Le 9 octobre, il livre un assaut à cette place, où il éprouve une perte qui l'oblige à renoncer à cette entreprise. *ib.*

M. d'Estaing fut blessé lui-même dans cette affaire.

1780. Gibraltar, toujours bloqué par les Espagnols, est à la veille d'être pris faute de vivres et de munitions; mais l'amiral Rodney, à la tête d'une escadre de 21 vaisseaux de ligne, parvient à ravitailler cette place, après avoir intercepté une flotte espagnole chargée de munitions pour Cadix, et battu le 16 janvier l'escadre de don Juan de Langara, forte de 11 vaisseaux de ligne. Koch, t. II, p. 176 et 177. — Cont. de Hén. t. V, p. 156.

— Le fort de la Mobile, le seul qui reste aux Anglais sur les rives du Mississipi, est enlevé par les Espagnols le 14 mars. Koch, *ib.* p. 178.

— Le 1er avril, le général Clinton, qui a entrepris une expédition contre la Caroline méridionale, forme le siége de Charles-Town. Koch, *ib.* p. 177.

— Le 17 avril, combat naval à la hauteur de la Dominique, entre M. de Guichen et l'amiral Rodney qui, après son expédition de Gibraltar, a fait voile pour les Antilles; on s'y bat long-temps et sans aucun avantage décisif. Koch, *ib.* — Cont. de Hén. *ib.* p. 160.

1780. Le Gouvernement français fait passer en Amérique un renfort de 12 mille hommes, sous les ordres de M. de Rochambeau, dont la première division part de Brest le 1er mai. Cont. de Hén. ib. p. 162.

Elle arriva à Rhode-Island dans les premiers jours de juin.

—— Le 12 mai, le général Clinton s'empare de Charles-Town par capitulation, et en laisse le commandement au lord Cornwallis. Koch, t. II, p. 177.

—— Les 15 et 19 mai, second et troisième combats en mer, près de la Martinique, entre M. de Guichen et l'amiral Rodney, qui, comme le premier, sont sans avantages marqués pour l'une ou l'autre nation. ib.

—— Le 9 juillet, et ensuite le 1er août, conventions entre la Russie, la Suède et le Danemarck, pour la *neutralité armée*, afin de faire respecter leurs pavillons par les puissances belligérantes. — Entre les principes que ces conventions établissent, le principal est que les vaisseaux neutres pourront naviguer librement de port en port, et sur les côtes des nations belligérantes. Koch, t. II, p. 202 et s.

—— Le général Clinton ayant abandonné Rhode-Island pour son expédition de la Caroline, M. de Rochambeau s'en empare le 10 juillet, et s'y fortifie si bien, qu'il ne fut plus possible aux Anglais de l'en déloger. Koch, t. II, p. 178.

—— Le 9 août, les Français interceptent un convoi sorti de Portsmouth, et escorté par le vaisseau de ligne le *Ramillies* et deux frégates. Cont. de Hén. t. V, p. 159.

—— Le 16 août, *combat de Cambden*, dans lequel le

lord Cornwallis défait complètement les Anglo-Américains commandés par le général Gates. Koch, t. II, p. 177. — Cont. de Hén. ib. p. 169.

1780. Le 5 octobre, journée de King-Mountain en Georgie, où les Anglo-Américains surprennent un corps de 1200 Anglais, en tuent une partie et font l'autre prisonnière. Cont. de Hén. ib. p. 163.

— Le 29 novembre, l'impératrice-reine Marie-Thérèse meurt à Vienne, des suites d'un catarrhe, dans la 64me de son âge et la 40me de son règne. *Art*, t. II, p. 66.

— L'Angleterre, croyant avoir à se plaindre de la Hollande, lui déclare la guerre par un manifeste qu'elle publie le 20 décembre. Koch, ib. p. 179.

1781. Le 3 janvier, les Provinces-Unies signent leur acte d'accession à la *neutralité armée*. Koch, ib. p. 205.

— Le 13 février, l'amiral Rodney s'empare des îles hollandaises de S. Eustache, de Saba et de S. Martin. ib. p. 179.

S. Eustache sur-tout fut une perte sensible pour les Hollandais, en ce qu'elle servoit d'entrepôt pour leur commerce avec les Français et les Anglo-Américains pendant cette guerre.

— Un grand nombre de bâtimens qui se trouvoit à cette époque dans la rade de S. Eustache, tombe au pouvoir du vainqueur avec une flotte marchande de 30 navires, richement chargés pour l'Europe. —Les habitans de cette île sont traités avec la dernière rigueur par Robert Vaughan, qui commandoit les troupes de débarquement, et l'amiral Rodney ternit sa gloire en participant aux déprédations auxquelles se livre Vaughan. Koch, ib. p. 180. — Cont. de Hén. ib. p. 165.

— Le 19 février, M. Necker, alors à la tête des

finances, rend public un *compte rendu* par lui au Roi, dans lequel il lui présente l'état réel de nos finances. — Cette pièce, la première de ce genre soumise à l'examen du public, en fixe l'attention d'une manière particulière. *Tabl. de l'Hist. de France*, t. II, p. 281. — Anq. t. XIII, p. 225.

Dans cette production, qui obtint la plus grande célébrité, M. Necker faisoit entendre qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit pu parvenir à la liquidation des dettes de l'Etat. Il promettoit d'atteindre ce but; sa conduite prouve son ignorance ou sa mauvaise foi, car il augmenta la dette publique au lieu de la libérer.

1781. Le 2 mars, l'amiral Rodney se rend maître de Demerary et d'Essequedo, dans la Guyanne hollandaise. Koch, *ib.*

—— Le 13 mars, Herschel, célèbre astronome, découvre la planète à laquelle il donne son nom. J. Blair, n° 53 D. — *Hist. des Math.* t. IV, p. 21.

—— Le 15 mars, *bataille de Guilford*, dans la Caroline septentrionale, gagnée sur le général Gréen par le lord Cornwallis, soutenu par le général Arnold, qui venoit d'abandonner le parti des Américains. Koch, *ib.* p. 158. — Cont. de Hén. *ib.* p. 173.

—— Le commodore Johnston ayant reçu l'ordre de se rendre maître du cap de Bonne-Espérance (dont les Anglais convoitoient depuis long-temps la possession) est prévenu par le commandeur de Suffren qui, parti de Brest avec une escadre supérieure à celle du commodore, l'attaque le 16 avril à la hauteur de San-Yago, l'une des îles du Cap-Vert; et quoique dans le combat, qui fut très-vif, il eût essuyé plusieurs avaries, il n'en arrive pas moins le premier au cap de Bonne-Espérance, dont il prend possession. — Il en

assure la défense, et de là se rend aux Indes. Koch, *ib.* p. 181. — Cont. de Hén. t. v, p. 169.

1781. Le 29 avril, *combat naval* à la hauteur de la Martinique, entre une escadre française de 25 vaisseaux de ligne, commandée par le comte de Grasse, et une escadre anglaise de 18 vaisseaux de ligne, aux ordres de l'amiral Hood, qui, quoiqu'inférieur en nombre de vaisseaux, bat en retraite en bon ordre, et en impose aux Français par la supériorité de sa marche. Koch, *ib.* — Cont. de Hén. *ib.* p. 181.

Il y a très-souvent entre les deux historiens que nous venons de citer une différence de date, pour les événemens, d'un jour et quelquefois de deux; mais l'exactitude est presque toujours du côté de M. Koch.

—— Le 2 mai, M. de Lamothe-Piquet rencontre à la hauteur du cap Lézard un convoi de 32 navires chargés des dépouilles de l'île de S. Eustache; quoiqu'escorté par quatre vaisseaux de ligne, M. de Lamothe-Piquet en prend 26, qu'il conduit à Brest. Cont. de Hén. *ib.* p. 167.

—— Les Espagnols, qui assiégeoient depuis longtemps Pensacola, capitale de la Floride occidentale, forcent cette place à capituler le 8 mai; par cette conquête, la Floride rentre sous la domination espagnole, dont elle étoit séparée depuis 1763. Koch, *ib.* p. 182.

—— Le 8 mai, le roi de Prusse signe son acte d'accession à la *neutralité armée*. Koch, *ib.* p. 206.

—— Le 22 mai, édit du Roi qui, en révoquant celui du 1er novembre 1750, déclare inhabile pour parvenir, par la suite, au grade de capitaine, tout officier qui ne sera pas noble de quatre générations, et interdit tous les grades militaires à tous

les officiers roturiers, excepté les fils des chevaliers de S. Louis. *Art*, t. I, p. 717. — Ordonn. de Louis XVI, ann. 1781.

Cette loi, dont Louis XVI ne connut pas l'injuste absurdité, fut une des causes secondaires de la révolution.

1781. Dans le même mois, le roi de Danemarck publie une déclaration portant que la Baltique étant, par sa situation, une mer fermée, les vaisseaux armés des puissances en guerre n'y seront point admis pour y commettre des hostilités contre qui que ce soit. Martens, t. II, p. 84. — Koch, t. II, p. 207.

— Le 2 juin, le comte de Grasse s'empare de Tabago qui, dans l'espérance d'un renfort, s'étoit défendue pendant 12 jours. — L'amiral Rodney, arrivé trop tard au secours de cette île, se trouve une seconde fois en présence de l'escadre française. — L'une et l'autre se rangent en bataille, mais se séparent sans coup férir. Koch, *ib.* p. 81. — Cont. de Hén. t. V, p. 171.

— Le 8 juin, la salle de l'Opéra, au Palais-Royal, est brûlée de nouveau; on en bâtit une provisoire près de la porte S. Martin, dont on fait l'ouverture le 27 octobre suivant. Notes manuscr.

— Le 5 août, *combat naval* à la hauteur de Doggersbank, dans la mer du Nord, entre une escadre anglaise commandée par l'amiral Parker, et une escadre hollandaise de huit vaisseaux de ligne et quelques frégates aux ordres de l'amiral Zootmann, mais supérieure en nombre à celle des Anglais. — Le combat est des plus opiniâtres, et ne cesse que par l'impossibilité où se trouvent les deux amiraux de faire manœuvrer leurs vaisseaux désemparés. — L'amiral Zootman ramène dans le Texel la flotte qu'il escortoit. Koch, *ib.* p. 180.

1781. Les Espagnols entreprennent la conquête de Minorque. — Le duc de Crillon y débarque, à la tête d'une armée, le 23 août, et commence immédiatement le siége du fort S. Philippe, où les Anglais se sont retirés avec l'intention de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. *ib.* p. 182.

—— L'empereur d'Allemagne accède à la *neutralité armée* le 9 octobre. Martens, t. II, p. 171.

—— Washington, Rochambeau et la Fayette réunissent leurs forces dans la Virginie. — Le comte de Grasse aborde dans la baie de Chésapéack, et débarque 3000 hommes commandés par le marquis de S. Simon. — Le lord Cornwallis, attaqué de tous les côtés par ces différens corps de troupes, est forcé de se renfermer dans York-Town, où, après avoir essayé tous ses moyens de défenses contre des forces si supérieures aux siennes, il est contraint de capituler; le 18 octobre, il se rend prisonnier de guerre avec toute son armée au nombre de 6000 hommes. Koch, t. II, p. 183. — Cont. de Hén. t. v, p. 177.

—— Le 24 octobre, un corps de troupes françaises aborde à Minorque et se joint aux Espagnols pour suivre le siége du fort S. Philippe qui, malgré la supériorité des assiégeans, continue à se défendre avec vigueur. Koch, *ib.* p. 182.

—— Le 12 novembre, Negapatnam, le principal établissement des Hollandais sur la côte de Coromandel, se rend aux Anglais par capitulation. Koch, *ib.* p. 186.

—— Expédition de M. de Bouillé contre S. Eustache. — Il y aborde la nuit du 24 au 25 novembre. — Quoiqu'il ne puisse y débarquer que 400 hommes, il n'hésite pas à attaquer les Anglais

dans leurs retranchemens même, et parvient à faire mettre bas les armes à 700 hommes. — Il n'a que 10 soldats tant tués que blessés; il trouve dans la forteresse deux millions de livres sterlings mis en dépôt chez le gouverneur. — Il reprend aussi la petite île de S. Martin. Koch, t. II, p. 182.

1781. Le 12 décembre, l'amiral anglais Kempenfeld rencontre à la hauteur d'Ouessant un convoi allant aux Antilles, escorté par les escadres de MM. de Vaudreuil et de Guichen. — Cette rencontre se fait au moment où un coup de vent vient de séparer le convoi des escadres qui l'accompagnent. — Les Anglais amarinent quelques navires; Vaudreuil, avec la partie de l'escadre qu'il a ralliée, arrête les progrès de Kempenfeld, mais la flotte française est dispersée. — Une partie rentre dans les ports de France; une autre, ralliée à M. de Vaudreuil, se rend à la Martinique; quelques navires arrivent au cap de Bonne-Espérance. Cont. de Hén. t. v, p. 185.

1782. Le 11 janvier, les Anglais s'emparent de Trinquemale, sur la côte de Ceylan. Koch, ib. p. 186.

—— M. de Grasse, avec un nombre considérable de troupes aux ordres de M. de Bouillé, attaque l'île de S. Christophe.—Les Anglais abandonnent Basseterre, la capitale de cette île, et se retirent dans le fort de Brimston-Hill, qui est bientôt assiégé par 6 mille Français. — L'amiral Hood se présente devant l'île le 26 janvier, et manœuvre si bien, qu'il débarque ses troupes sans qu'il soit possible à M. de Grasse de l'en empêcher. — Il est vigoureusement repoussé, et forcé d'abandonner l'île à ses propres forces. — Malgré ce revers, le fort de Brimston-Hill con-

tinue à se défendre, et ne capitule que le 12 février. — Les Français restent maîtres des îles de S. Christophe et de Montferrat. Koch, *ib.* p. 183 et 184. — Cont. de Hén. t. v, p. 188.

1782. Le 5 février, lord Murray, qui commande dans le fort S. Philippe, le boulevard de l'île de Minorque, est forcé de capituler, et cette capitulation livre Minorque aux Espagnols. Koch, *ib.* p. 182.

—— Le 15 février, le bailli de Suffren se présente devant Madras avec 12 vaisseaux de ligne, et trouve l'amiral Edouard Hughe mouillé devant cette place avec 9 vaisseaux. — M. de Suffren ne croyant pas pouvoir l'attaquer avec avantage dans cette position, fait voile pour Pondichéry, afin d'y débarquer trois mille hommes portés sur des bâtimens de transport, dont la marche pesante peut gêner les évolutions de son escadre. — A peine est-il à la hauteur de Madras, que les Anglais, voulant profiter de l'embarras que causent à M. de Suffren ses bâtimens de transport, qu'ils font des dispositions pour l'attaquer. — Le combat s'engage le 17 février, et dure jusqu'à la nuit, sans aucun avantage pour l'une ou l'autre escadre. Koch, t. II, p. 186. — Cont. de Hén. *ib.* p. 186.

—— L'opposition l'emporte en Angleterre; le ministère qui veut la guerre change. — Lord North et ses collègues donnent leur démission le 20 mars. Koch, *ib.* p. 184. — Anq. t. XIII, p. 214.

—— Le 6 avril, M. de Suffren s'empare de Goudelour, poste important dans l'Inde pour les Français. Cont. de Hén. *ib.* p. 186.

—— Le 12 avril, *bataille navale* à la hauteur de la Dominique et des Saintes, gagnée par l'amiral Rodney (dont le rappel étoit déjà prononcé à

Londres) sur M. le comte de Grasse, qui y est fait prisonnier sur le vaisseau amiral la *Ville de Paris*, de 120 canons.—Avec ce superbe bâtiment, les Anglais s'emparent de quatre autres vaisseaux, *le Glorieux, le César, l'Ardent* et *l'Hector*. Koch, t. II, p. 184.— Cont. de Hén. t. V, p. 188 et s.

1782. Le même jour, dans la mer des Indes, second combat entre M. de Suffren et l'amiral Hughe, où les deux escadres sont également maltraitées. Koch, *ib.* p. 186. —Cont. de Hén. *ib.* p. 186.

—— Le nouveau ministère en Angleterre qui veut la paix et fait des démarches pour se la procurer, donne ordre au général Carleton de faire passer à Philadelphie un commissaire anglais chargé de faire des offres de paix; mais par une résolution du 14 mai, le Congrès refuse le passeport sollicité pour le commissaire britannique, sans daigner prendre connoissance du motif qui peut conduire ce commissaire à Philadelphie. Koch, *Négociat. pour la paix de* 1783, p. 187.

—— Les Français ayant perdu le *Magnifique*, qui s'est brisé contre un récif en entrant dans le port de Boston, les Etats-Unis font présent à Louis XVI de l'*America*, vaisseau de 74, et le premier de ce rang que les Anglo-Américains aient fait construire. Cont. de Hén. *ib.* p. 192.

—— Par une résolution du 12 juin, les Etats de Hollande déclarent qu'engagés à agir en tout de concert avec la France, ils ne peuvent entrer dans des propositions d'une *paix séparée* que leur propose l'Angleterre. Koch, *ib.* 187.

—— Le 6 juillet, combat naval de Negapatnam, qui est le troisième que M. de Suffren livre à l'amiral Hughe. Koch, *ib.* p. 186. — Cont. de Hén. t. IV, p. 187.

1782. Le 13 juillet, la reine de Portugal accède à la *neutralité armée*. Koch, *ib.* p. 206.

— Au commencement du mois d'août, M. Fitz-Herbert, ministre britannique, se rend à Paris, muni de pleins-pouvoirs de sa Cour pour traiter de la paix. Koch, *ib.* p. 188.

— Le blocus de Gibraltar est converti en un siége dans les formes; les Français et les Espagnols réunis rassemblent autour de cette place de très-grandes forces; M. le duc de Crillon qui les commande, pousse ce siége avec la plus grande activité. La tranchée est ouverte dans la nuit du 15 août. — Une flotte de plus de 40 vaisseaux de ligne, tant français qu'espagnols, entreprend de bloquer la baie; les efforts extraordinaires des assiégeans, et la défense des assiégés, dirigée par le général Elliot, gouverneur de la place, fixent l'attention de l'Europe. Koch, *ib.* p. 185. — Cont. de Hén. *ib.* p. 193 et s.

— Le 3 septembre, quatrième combat entre M. de Suffren et l'amiral Hughes, près de la côte de Coromandel. — La nuit sépare les combattans; mais l'avantage est pour M. de Suffren. Koch, *ib.* p. 186. — Cont. de Hén. *ib.* p. 187.

— Le 13 septembre, on dirige contre Gibraltar dix *batteries flottantes*, de l'invention de M. d'Arçon, ingénieur françois, qui les croit à l'épreuve du feu. Elles avoient coûté des sommes immenses, et les assiégeans y avoient mis leur confiance; mais le général Elliot réussit à les brûler par une multitude de boulets rouges, aussi de nouvelle invention. *ib.*

— Le 24 septembre, la Cour de Londres prend la résolution d'accorder l'indépendance à l'Amé-

rique, et par-là aplanit le principal obstacle qui s'opposoit à la paix. Koch, t. II, p. 188.

1782. Le 11 octobre, l'amiral Howe ravitaille Gibraltar, à la vue des flottes combinées de France et d'Espagne, qui ont des forces bien supérieures aux siennes, Koch, *ib.* p. 186. — Cont. de Hén. t. v, p. 196.

Ces flottes avoient été assaillies la veille par une forte tempête qui les avoit mises dans l'impuissance de combattre le lendemain.

— Le 20 octobre, les flottes combinées livrent un combat de quelques heures à l'amiral Howe; mais cette affaire n'a aucune suite. — Après le ravitaillement de Gibraltar, le siége est de nouveau changé en blocus. *ib.*

— Dans le même mois, les plénipotentiaires des différentes puissances se réunissent à Paris, et, sous la médiation de l'Empereur Joseph II et de l'impératrice de Russie, des conférences s'ouvrent pour la conclusion de la paix. Koch, *ib.* p. 189.

— Le 12 novembre, traité de Genève, par lequel la forme du gouvernement de cette république est déterminée. Cont. de Hén. *ib.* p. 182.

— Le 30 novembre, les préliminaires de la paix sont signés à Paris entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique, avec la clause qu'ils n'auroient de valeur et ne seroient changés en traité définitif que quand les conditions de paix entre la France et l'Angleterre auroient été déterminées. Koch, *ib.* p. 190. — Martens, t. II, p. 308.

Les négociations entre les Cours de Versailles, de Madrid et de Londres, traînèrent en longueur, et sur-tout l'article des concessions demandées par la France dans l'Indostan essuya beaucoup de difficultés.

1783. Le 20 janvier, les préliminaires de la paix sont signés à Versailles, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Koch, t. II, p. 191.

— Le 10 février, le roi des Deux-Siciles accède à la *neutralité armée*. Koch, *ib.* p. 206.

— Le 5 mars, un tremblement de terre porte le désastre dans la Calabre, détruit plusieurs villes, et presqu'entièrement Messine. *Tabl. de l'Hist. de Fr.* t. II, p. 345.

— MM. Lavoisier et la Place publient une Théorie du calorique combiné, dont les chimistes leur savent gré. Notes manuscr.

— Le 25 avril, les Comédiens Italiens et l'Opéra-Comique, réunis depuis 1762, s'installent dans la salle qui est près des boulevarts, entre la rue Favart et celle de Marivaux. *ib.*

Une première troupe de comédiens italiens avoit paru en France dès 1577, sous le nom de *Gli Gelosi*; ces comédiens avoient joué aux états de Blois et à Paris depuis 1584 jusqu'en 1588; le peu de succès et les troubles dissipèrent leur troupe. — En 1645, Mazarin en appela une nouvelle qui fut moins heureuse que la première; elle cessa ses représentations en 1697. — Lelio forma une troisième troupe en 1713; elle dut ses succès à Riccoboni, venu avec sa famille à Paris en 1716; ses pièces plurent. — La troupe de Lelio joua au Palais-Royal, les jours que l'Opéra ne jouoit point. Elle prenoit le titre de comédiens de M. le duc d'Orléans; à la mort du Régent, elle prit celui de comédiens ordinaires du Roi qu'elle conserva. — En 1762, les comédiens italiens obtinrent la suppression de l'Opéra comique; ils en prirent le privilége et en accueillirent les meilleurs acteurs. Cette réunion les préserva d'une chute totale. En 1779 on supprima la comédie purement italienne.

L'Opéra comique fut introduit en France en 1698. Ce spectacle fit en 1715 un traité avec l'Académie royale de Musique, et prit avec son agrément le titre d'*Opéra*

comique. Il eut des succès qui forcèrent les autres théâtres à en demander la suppression en 1718. — Il fut rétabli en 1752, et n'éprouva aucun changement jusqu'à la réunion dont nous venons de parler. — L'Opéra comique passa au théâtre de la rue Faydeau le 2 août 1805. Cette salle, bâtie en 1791, sur les dessins de MM. Legrand et Molinos, se distinguoit déjà par sa structure; elle a reçu depuis de nouveaux embellissemens.

1783. Le 20 juin, cinquième combat en mer, entre M. de Suffren et l'amiral Hughe, qui est obligé de battre en retraite. Koch, t. II, p. 187.

—— En juillet, une école des mines est établie à la Monnoie; M. Sage, minéralogiste distingué, en est nommé directeur. Notes manuscr.

—— Le 3 août, M. de Suffren reprend Trinquemale sur les Anglais, et leur enlève une quantité de navires marchands. Koch, *ib.* p. 187.

—— Le 3 septembre, *Paix de Versailles*, stipulée par trois traités différens : le *premier, entre l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique,* que l'Angleterre reconnoît comme libres et souverains indépendans. — Le *second,* entre *la France et l'Angleterre,* où l'on prend pour base celui de 1763, en déterminant pour les contrées d'Amérique les limites dont l'incertitude a été la cause ou le prétexte des premières hostilités; par ce traité, l'Angleterre restitue à la France Sainte-Lucie, l'île de Gorée, Pondichéry, Mahé et le comptoir de Surate. Elle lui cède en outre Tabago, les forts bâtis sur les rives du Sénégal, et consent à l'abrogation des articles concernant les fortifications de Dunkerque, insérés à la honte de la France dans les traités antérieurs. — Le *troisième,* entre l'Espagne et l'Angleterre, par lequel celle-ci abandonne à l'Espagne Minorque et la Floride

orientale ; l'Espagne de son côté lui cède la Providence et Bahama. Martens, t. II, p. 462, 497 et 484. — Koch, t. II, p. 193, 196 et 199. — Anq. t. XIII, p. 276 et s.

1783. L'invention des Aérostats date de cette année, et la première ascension s'exécute le 21 novembre au château royal de la Muette, par Pilatre du Rosier et d'Arlande. — Ils s'élèvent à 500 toises; et après en avoir parcouru 5000 en 25 minutes, ils descendent sans accident dans la plaine de Montrouge. *Tabl. de l'Hist. de Fr.* t. II, p. 547.

—— Le 1er décembre, ascension de MM. Charles et Robert aux Tuileries, à une heure 40 minutes de l'après-midi. Elle a le plus heureux succès, et est pour ces physiciens un véritable triomphe. *Jour. de Paris*, an 1783, n° 336.

Rien ne fut plus majestueux que cette ascension ; le ballon étoit de la plus grande dimension ; c'étoit le premier que les Parisiens voyoient s'élever ; la foule étoit immense et le temps beau ; ce spectacle fit époque.

1784. Le 21 avril, MM. Lavoisier et Meunier publient des observations sur la décomposition de l'eau, qui donnent lieu à plusieurs expériences utiles, et détruisent plusieurs préjugés accrédités. Notes man.

—— Le 20 mai, Paix de Paris, entre l'Angleterre et la Hollande, par laquelle l'Angleterre restitue à cette dernière les établissemens qu'elle lui avoit enlevés dans l'Inde, et en obtient la cession de Negapatnam. Martens, t. II, p. 520. — Koch, t. II, p. 200.

—— Au mois d'avril, il s'ouvre à Bruxelles des conférences entre les commissaires de l'Empereur et ceux des Provinces-Unies, pour terminer à l'amiable les differends élevés relativement à la navigation de l'Escaut, et les prétentions de

l'Empereur sur différentes places des Pays-Bas. — Les Etats-Généraux, alarmés de la multiplicité de ces prétentions, s'adressent à la Cour de France, pour en implorer la médiation. Koch, t. II, p. 213 et 214.

1784. Au mois d'août, l'Empereur déclare qu'il se désiste de ses prétentions, si les Etats-Généraux consentent à lui accorder l'ouverture et la libre circulation de l'Escaut. *ib.* p. 214.

— Des hostilités commises par les Hollandais, les 8 et 15 octobre, donnent lieu à la rupture des conférences de Bruxelles. Koch, *ib.* p. 215 et 216.

— La Cour de France paroît vouloir prendre le fait et cause de la Hollande. Les autres Puissances n'y prennent aucune part; la Russie seule manifestant son zèle pour les intérêts de Joseph II, fait parvenir à la Haye, le 21 décembre, une note dans laquelle elle exhorte les Etats-Généraux à donner à l'Empereur toute la satisfaction qu'il étoit en droit d'exiger. Koch, *ib.* p. 217.

— Fondation de l'Athénée de Paris. — Elle est due à Pilatre du Rosier. Notes manusc.

Cet établissement soutient encore la réputation que lui ont acquise MM. Garat, Condorcet, La Harpe et Fourcroy.

1785. Le 6 avril, M. Berthollet enrichit la chimie d'une théorie sur l'acide muriatique oxigéné. Notes manusc.

— Le 15 juin, ascension malheureuse de Pilatre du Rosier et du jeune Romain, son élève, qui périssent, dit-on, pour avoir employé dans cette expérience les deux procédés de la fumée et de l'air inflammable, qui produisent l'incendie de leur machine et leur chûte. *Tabl. de l'Hist. de Fr.* t. II, p. 347.

1785. Le 23 juillet, confédération germanique conclue à Berlin, entre les électeurs de Saxe, de Brandebourg et de Brunswick - Lunebourg, ayant pour but de s'opposer à l'échange *volontaire* ou *forcé* de la Bavière, proposé par l'Empereur à l'Electeur Palatin. Martens, t. II, p. 553. — Koch, t. II, p. 154.

—— Le 25 août, l'infortuné la Peyrouse s'embarque à Brest, pour faire des découvertes dans les mers du Nord, et en reconnoître les côtes. J. Elair, n° 55 D. — *Hist. des Mahém.* t. IV, p. 345. — *Monit. an.* 1791, n° 301.

—— Vers le mois d'août, l'Empereur reçoit à Vienne deux députés des Provinces-Unies, qui font à ce Prince des excuses sur ce qui s'est passé sur l'Escaut les 8 et 15 octobre 1784. Koch, t. II, p. 218.

—— L'Empereur qui, malgré les négociations entamées pour terminer les différends avec la Hollande, n'a pas cessé de faire des préparatifs de guerre, consent à se désister de toute prétention, moyennant une indemnité de 10 millions de florins, dont il fixe l'acceptation au 21 septembre, comme terme péremptoire qui doit décider de la guerre ou de la paix. Koch, *ib.* p. 219.

—— Le 20 septembre, les préliminaires de la paix entre l'Empereur et les Provinces-Unies sont signés à Paris; mais leur ratification essuie les plus grandes difficultés de la part de quelques provinces de la République. Koch, *ib.* p. 220.

—— Le 8 novembre, *Paix de Fontainebleau*, conclue, par la médiation de la France, entre l'Empereur Joseph II et les Provinces-Unies, par laquelle les traités de la Barrière, de 1715, et de Vienne, de 1731, sont regardés comme non avenus; les limites de la Flandre autrichienne et

Digitized by Google

hollandaise sont rétablies d'après la convention de 1664. — Le droit respectif de souveraineté sur les différentes rives de l'Escaut, est réglé à la satisfaction des deux parties. Martens, t. II, p. 602. — Koch, t. II, p. 222 et s.

1785. Le 10 novembre, *traité d'alliance* signé à Fontainebleau, entre la France et la république de Hollande, portant pour principale clause la garantie réciproque des possessions actuelles, franchises et libertés des deux Etats, ainsi que celle des traités de Munster, de 1648, et d'Aix-la-Chapelle, de 1748, pour les articles qui concernent ces Puissances. Martens, t. II, p. 612. — Koch, t. II, p. 227.

1786. Une escroquerie fameuse, à cause des personnages qu'elle a compromis, occupe les oisifs de la capitale et de nos provinces, dès le 21 août de l'année précédente. — Louis XV avoit commandé en 1774 un collier de diamans de la plus grande richesse, qu'il destinoit à une femme que la dissolution des mœurs avoit introduite à la Cour. Le Monarque meurt tandis qu'on travaille au collier, et il reste entre les mains des joailliers, qui l'estiment deux millions; ils ne veulent point le démonter, parce que l'art avec lequel il a été monté, en augmente la valeur. — Une intrigante qui se prétendoit issue de la maison de Valois, et se faisoit appeler Lamothe-Valois, a connoissance du riche bijou; elle persuade au cardinal de Rohan que la Reine veut en faire l'acquisition à l'insu du Roi, et qu'elle le charge de cette commission : on lui fait voir des lettres qui le confirment dans cette opinion. — Il fait l'acquisition du collier au nom de cette Princesse; il engage, dit-on, les joailliers à lui

écrire, non pour hâter le paiement du bijou, mais pour lui exprimer leur reconnaissance. — Tout se découvre, le cardinal est scandaleusement arrêté, et plus scandaleusement traduit en justice. — Il étoit de bonne foi; l'instruction du procès, qui dure huit mois, met sa mystification en évidence. Le 30 mai 1786, il est déchargé de toute accusation; mais la prétendue descendante des Valois est condamnée à être flétrie ignominieusement. Pièces relat. à l'histoire du Collier. — *Tab. de l'Hist. de Fr.* t. II, p. 350. — Suite de Saint-Foix, t. I, p. 309.

Nous n'avons fait mention de cette intrigue que parce qu'elle fit perdre à la Cour beaucoup de sa considération, et principalement à la Princesse à laquelle le public et les différentes versions de cette histoire faisoient jouer un rôle.

17 1786. Le 17 août, Frédéric II, justement surnommé le Grand, meurt à Potsdam, des suites d'une hydropisie, dans la 75me année de son âge et la 47me de son règne. — Frédéric-Guillaume III, son neveu, lui succède. *Art*, t. III, p. 567.

Ce Monarque, qui illustra son siècle et fit faire des progrès à l'art militaire, savoit allier aux fonctions de la royauté, la culture des lettres. Nous avons de lui les *Mémoires historiques du Brandebourg*, qui sont très-estimés, et des Poésies françaises qui ne sont pas sans mérite.

—— Le 26 septembre, *traité de navigation et de commerce*, entre la France et l'Angleterre, dans lequel il est convenu qu'il y aura liberté absolue de navigation et de commerce pour les sujets respectifs des deux nations, dans les Etats et pays qui leur sont soumis. — On y règle et spécifie les droits d'entrée et de sortie que les marchandises devront y payer, et quelles sont celles qui seront considérées comme contrebande. Texte de ce traité, impr. roy. 1787. — Anq. t. XIII, p. 218 et s.

La France fut particulièrement lésée dans ce traité à

l'article des droits d'entrée et de sortie, parce que tout l'avantage fut du côté de l'Angleterre.

1786. C'est dans cette année que le duc d'Orléans fait achever les bâtimens qui environnent le jardin du Palais-Royal, et lui donne la forme qu'il a aujourd'hui. Suite de Saint-Foix, t. II, p. 123.

C'est un marché, une foire perpétuelle, que l'étranger ne peut voir pour la première fois sans le plus grand étonnement.

—— C'est en 1786 qu'on supprime les fours à chaux et les cimetières de l'enceinte de Paris. Notes man.

1787. Le 22 février, ouverture de la *première assemblée des Notables*, convoquée à Versailles, afin d'aviser aux moyens de combler le déficit dans nos finances, montant à cette époque à 110 millions. Anq. t. XIII, p. 229 et s. — *Tabl. de l'Hist. de Fr.* t. II, p. 352.

M. de Calonne, alors à la tête des finances, prétendoit que ce *déficit* étoit l'ouvrage de M. Necker, son prédécesseur. — Celui-ci voulut se justifier. (Il étoit l'ouvrage de tous les deux, et facile à combler sans éclat; on avoit tant de facilités et de ressources!) On exila M. Necker, sous prétexte que ses répliques, son crédit et sa présence entraveroient les Notables dans leurs opérations.

—— M. de Calonne propose, pour établir l'équilibre dans la recette et la dépense, l'impôt du timbre, et une addition proportionnelle au vingtième, qui sera fixée par l'assemblée, sur toutes les possessions foncières sans distinction. Anq. *ib.* p. 230.

Par une maladresse inconcevable, M. de Calonne, qui proposoit aux Notables l'admission d'un impôt qui seroit payé sans distinction, avoit composé ses *Notables* de toute la caste privilégiée, c'est-à-dire d'hommes dont les propriétés ne payoient que peu ou point d'impôts.

—— Les Notables rejettent à l'unanimité les plans

de Calonne; ils le tourmentent si fort, qu'il abandonne son poste, et prend la fuite le 20 avril. Anq. *ib.* p. 231.

1787. Traité de commerce entre la France et la Russie, qui assure à la première de ces Puissances tous les avantages dont les Anglais avoient joui seuls dans les mers du nord. Tablettes chronol. de Koch, an. 1787.

—— Le 1er mai, le Roi forme un conseil de finances dont M. Lomenie-Brienne, archevêque de Toulouse, est nommé le chef. — Ce nouveau ministre négocie quelque temps avec les *Notables*, pour leur faire adopter les principales parties d'un nouveau plan de finances qui, dans le fond, n'est autre chose que celui de Calonne, qu'il avoit blâmé lui-même, mais qui lui avoit paru ensuite le seul convenable aux circonstances. L'assemblée ne se déclare clairement ni pour ni contre les propositions du ministre, et se sépare (ou plutôt on la congédie) le 25 mai. Anq. t. XIII, p. 231 et 232. — *Moniteur, introduction*, p. 71 et s.

—— Le 17 juin, déclaration du Roi qui permet la liberté du commerce des grains, afin d'en faciliter la circulation et d'encourager l'agriculture. *Mon. ib.* p. 77.

—— Le 22 juin, édit du Roi portant création d'*assemblées provinciales*. ib.

Les administrations provinciales établies, par forme d'essai, dans la Haute-Guyenne et le Berri, avoient produit les plus heureux effets; le Gouvernement crut devoir étendre cette mesure sur toute la France; elle eût été sage sans doute dans tout autre temps, mais elle étoit impolitique dans les circonstances où elle fut prise.

—— Le 27 juin, déclaration du Roi qui convertit la corvée pour la confection ou l'entretien des

grandes routes en une prestation en argent. *Mon. intr.* p. 78.

1787. Le 6 août, lit de justice à l'effet de faire enregistrer en Parlement deux édits, l'un portant un impôt sur le timbre, et l'autre une subvention territoriale de 80 millions, en remplacement d'autres impôts supprimés par le même édit. *Mon. ib.* et p. 1. On y trouve le texte de ces édits. — Anq. t. XIII, p. 232.

—— Le Parlement fait de vives réclamations à ce sujet, et rend un arrêt qui ordonne qu'il sera informé sur les malversations commises dans l'administration des finances. — Les courtisans s'effraient de cette mesure; ils sollicitent, et un arrêt du Conseil casse celui du Parlement. — Le 15 août, cette Cour est exilée à Troies. Anq. *ib.* — *Mon. ib.* p. 82 et s.

—— Le 20 septembre, le Parlement est rappelé, sous la *condition tacite* (1) qu'il ne donnera aucune suite à son arrêt sur les informations, et qu'il consentira à un édit portant création d'emprunts graduels, jusqu'à la concurrence de 400 millions. Anq. *ib.* p. 233. — *Mon. ib.*

—— Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, fait passer des troupes en Hollande, pour y rétablir le stathouder, qu'une faction ennemie de la maison d'Orange a forcé de se réfugier à Gueldre. — Ces troupes pénètrent sans obstacle jusqu'aux

(1) *Tacite*, parce qu'elle ne fut communiquée qu'aux chefs et aux plus modérés des chambres, qui promirent d'amener les autres à consentir au vœu de la Cour. — Ceux qui lui firent cette promesse et la Cour qui y crut connoissoient peu l'esprit de parti; les événemens ne leur apprirent que trop depuis à le bien connoître !

portes d'Amsterdam, où, après quelques pourparlers, elles sont reçues le 20 septembre. Koch, *Tabl. chron.* — Cont. de Hén. t. v, p. 222.

1787. Le 19 novembre, lit de justice, tenu à l'effet de faire enregistrer les édits bursaux dont la Cour est convenue avec les principaux chefs du Parlement. — Quatre conseillers de grand'chambre, d'Espremenil, Robert de S. Vincent, Fréteau et Sabatier, s'élèvent, non-seulement contre les édits qu'on propose, mais encore contre la forme qu'on emploie à leur enregistrement, dont ils prétendent que la présence du Roi gêne la liberté. Anq. *ib.* p. 233 et 234. — *Mon. ib.* p. 88 et s.

En effet, ce Prince étoit accompagné d'une force armée des plus imposantes. — On dit que le duc d'Orléans appuya l'opinion des conseillers opposans avec tant de véhémence, que Louis XVI fut sur le point de le faire arrêter. — Les esprits étoient déjà exaspérés; la Cour et le Parlement ne formoient plus que deux factions; et quand les principales autorités en sont venues à ce point, il n'y a bientôt plus de gouvernement.

—— Le 21 novembre, le Roi se fait apporter les registres sur lesquels ont été inscrites les protestations qui ont suivi la séance du 19. — Il exile les conseillers Fréteau et Sabatier; le duc d'Orléans, qui les a soutenus, est confiné au Rainci; mais ces trois proscrits sont bientôt rappelés. *ib.*

Ce mélange de coups d'autorité et d'indulgence furent très-préjudiciables à Louis XVI et enhardirent les factieux: dans le premier cas, on les représentoit à la multitude comme des martyrs de la cause populaire; et dans le second, comme des hommes que la Cour craignoit ou devoit craindre.

—— Le 19 décembre, M. de Laplace, l'un des premiers mathématiciens de l'Europe, trouve la cause de l'accélération de la lune. Cont. de Montucla, t. IV, p. 82.

1788. Au mois d'avril, alliance défensive entre la Grande-Bretagne, la Prusse et la Hollande, par lesquelles ces Puissances se garantissent réciproquement leurs Etats. Koch, *Tabl. chron.*

La Hollande ne fut que passive dans ce traité, et il donna à l'Angleterre la plus grande influence.

— Fatigué de lutter sans cesse avec ses Parlemens, Louis XVI forme le projet de les abolir et de les remplacer par une *Cour plénière* (semblable à celles qui eurent lieu sous Charlemagne) et par des Conseils souverains appelés *grands Bailliages*.—L'édit qui doit opérer ce changement, est confié à l'imprimerie royale dans le plus grand secret, et avec toutes les précautions qu'il exige. — Un conseiller au Parlement, d'Esprémenil, en a connoissance; il se procure à force d'or une épreuve de cet édit; tout est découvert; le Parlement est instruit du secret du Gouvernement. Anq. t. XIII, p. 234 et s.

— D'Esprémenil et un autre conseiller, Goislard de Monsabert, qu'on accusoit de propos injurieux contre Brienne, sont arrêtés dans la nuit du 5 mai, au milieu même de la Grand'chambre, restée assemblée, où ils s'étoient réfugiés. — Cette arrestation fait dans Paris la plus grande sensation, par l'appareil qu'on y met, et le lieu où elle est faite. Anq. *ib.* p. 240. — *Mon. intr.* p. 95 et s.

— Le 8 mai, lit de justice tenu à Versailles, dans lequel les édits qu'on a eu l'intention de tenir secrets sont enregistrés d'autorité dans une espèce de *Cour plénière* composée des Princes du sang, des Ducs et Pairs et des Grands-Officiers de la Couronne. Anq. *ib.* p. 241. — *Mon. ib.* p. 102.

— Le Parlement proteste contre les opérations

de ce lit de justice, et fait des remontrances auxquelles on n'a aucun égard. — L'opinion publique se prononce en sa faveur et contre Brienne. — Ce ministre, las de lutter contre elle pendant trois mois, fait rendre un arrêt du Conseil le 8 août, portant suspension de l'établissement de la *Cour plénière,* jusqu'à la tenue des Etats-Généraux, que le même édit fixe au 1er mai 1789. Anq. t. XIII, p. 242. — *Mon. ib.* p. 142.

1788. Le 25 août, Brienne donne sa démission, convaincu que les circonstances ne lui permettent pas de faire tout le bien qu'il desire. — Il conseille au Roi de rappeler Necker, qui a pour lui l'opinion publique. Anq. *ib.* p. 243.

Brienne avoit compromis l'autorité du Prince, en le forçant à revenir sur ses pas. Le Gouvernement décela sa foiblesse et son incapacité, car l'une ne va presque jamais sans l'autre.

—— Le 27 août, les Parisiens, à la nouvelle de la démission de Brienne, se livrent aux plus vives démonstrations de joie ; ils brûlent l'effigie de ce ministre sur le Pont-Neuf, aux pieds de la statue de Henri IV (1). — Ils forcent tous ceux qui passent à pied ou en voiture, à saluer cette statue. *Mon. ib.* p. 4 *bis.*

—— Sur le Pont-Neuf, la jeunesse s'étoit livrée à la gaîté sans excès ; le 29, la classe du bas peuple n'imite point cette modération, et furieuse, elle se porte à la maison du frère de l'ex-ministre, avec le projet d'y mettre le feu. — La scène devient tragique ; la force armée ne dissipe les brigands qui veulent se porter à cet excès, qu'après

(1) Elle occupoit l'emplacement du jardin qui est en face de la ci-devant place Dauphine.

Digitized by Google

en avoir tué un grand nombre. — Cette première émeute est suivie d'une seconde, dont le but est d'incendier la maison du commandant même de cette force armée qui, disoit-on, avoit tiré sur le peuple; il y a plus de carnage dans celle-ci que dans la première. — Les auteurs de ces différens délits sont punis de mort; mais dans cette punition le Gouvernement manifeste quelque condescendance pour cette partie du peuple qui ne voit dans l'impunité de ses déportemens, qu'un encouragement à se porter à de nouveaux. Il en fit depuis la triste expérience. Anq. t. XIII, p. 243 et s. — *Mon. ib.*

1788. Le 25 septembre, l'édit pour la convocation des Etats-Généraux est porté au Parlement; l'enregistrement porte pour clause expresse, *qu'ils seront assemblés selon la forme observée en* 1614. Anq. *ib.* p. 245 et 246.

Dans les Etats de 1614 et ceux qui les précédèrent, on reconnoissoit trois ordres; le clergé, la noblesse et le tiers-état. — Les députés pour chaque ordre étoient élus par les bailliages en nombre égal. — Chaque ordre aux Etats-Généraux avoit sa chambre particulière où il délibéroit par vote individuel, pour devenir à la pluralité des suffrages le vote de l'ordre. — L'assemblée réunie ne formoit plus que trois votes, de sorte que deux ordres du même vote en imposoient au troisième; d'où il résulte que, quand il s'agissoit d'impôts ou de loix qui pouvoient porter atteinte aux privilèges du clergé et de la noblesse, le vote du tiers-état devenoit nul.

—— Necker, dont le but est d'établir une subvention territoriale à laquelle toutes les classes de l'Etat soient indistinctement soumises, propose au Roi de donner au tiers-état une double représentation, et d'admettre dans la délibération le vote individuel. — Le Souverain ne veut point

prendre sur lui cette décision, et convoque pour le 3 novembre une seconde *assemblée de Notables.* Anq. *intr.* p. 248. — *Mon. ib.* p. 144.

1788. Cette assemblée, composée d'hommes qui tenoient à la forme de 1614, ouvre sa première séance le 6 novembre, et n'adopte point la double représentation. — Après deux mois d'un travail inutile, elle est congédiée le 12 décembre. Anq. *ib.* p. 249. — *Mon. ib.* p. 4 *ter.*

Anquetil observe que cette assemblée s'étant partagée en cinq chambres, celle que présidoit *Monsieur,* frère du Roi, fut la seule qui se déclara pour *la double représentation.*

—— L'idée de la double représentation affecte tous les citoyens; les esprits s'exaltent, et différens troubles se manifestent et continuent dans les provinces, depuis le terme de cette seconde assemblée des Notables jusqu'à la convocation définitive des Etats-Généraux. *Mon. ib.* p. 192 et s.

—— Le 5 décembre, le Parlement arrête que le Roi sera supplié de ne permettre aucun délai pour la tenue des Etats-Généraux. *Mon. ib.* p. 215.

—— Le 14 décembre, Charles III, roi d'Espagne, et connu dans l'histoire sous le nom de *Don Carlos,* meurt à l'âge de 72 ans, après un règne de 25 dans les Deux-Siciles et de 29 en Espagne. — Charles IV, son fils, lui succède. J. Blair, n° 55 D.

—— Le 27 décembre, Necker fait un rapport au Conseil sur les Etats-Généraux; il y détermine le temps et le lieu de la convocation de ces Etats, ainsi que le nombre des députés qui doivent les composer. — Ce rapport est suivi d'un édit portant que les Etats-Généraux seront tenus à Versailles, rassemblés avant la fin d'avril 1789; qu'il

Digitized by Google

y aura mille députés, et que le nombre des représentans du tiers-état sera égal à celui des deux autres ordres réunis. Anq. t. XIII, p. 250.

Le rapport fut imprimé à la suite de l'édit, et le rapporteur porté aux nues par les Parisiens et toute la bourgeoisie des provinces.

1788. Le Pont-au-Change est débarrassé de ses maisons. Notes manuscr.

Ce pont, appelé autrefois *le Pont aux Oiseaux*, fut d'abord bâti en bois; il avoit été incendié en 1621, réparé en 1639, et reconstruit en pierres en 1647.

1789. L'espoir d'un avenir plus heureux et d'un meilleur ordre de choses, se manifeste dans toutes les provinces; partout on regarde la double représentation comme un bienfait du trône; cependant, le sage qui a médité l'histoire, s'inquiète de cette effervescence. Anq. *ib.*

—— Le 24 janvier, lettres du Roi aux bailliages, pour la convocation des Etats-Généraux à Versailles. *Mon. ib.*

—— Le 28 avril, un rassemblement de la plus basse classe du peuple part du faubourg S. Marcel et se porte sur la maison de Réveillon, manufacturier du faubourg S. Antoine, d'une probité reconnue; cette multitude la pille et l'incendie — Pour se disculper de ce forfait, elle accuse Réveillon d'être dur envers ses ouvriers, et de s'être réjoui que la cherté du pain les forçât à travailler. Anq. *ib.* p. 253. — *Tabl. de l'Hist. de Fr.* t. II, p. 355.

—— Le 3 mai, les députés des trois ordres sont présentés au Roi; et le 4, ils se rendent solemnellement à l'église S. Louis, à Versailles. *Mon. intr.* p. 234.

—— Le 5 mai, ouverture des Etats-Généraux à

Versailles ; ils se composent, à certains égards, de ce que la France a de plus éclairé dans les trois ordres. Anq. *ib.* p. 258. — *Mon. ib.*

On remarqua dans le tiers-état beaucoup d'avocats et de curés : peu avoient lu la Science des Gouvernemens et Grotius.

1789. Dans la première séance, le Roi prononce un discours qui est universellement applaudi. — Le garde-des-sceaux et le ministre des finances parlent après lui ; leurs discours paroissent secs et impérieux. — Après la séance, le clergé et la noblesse se retirent dans leurs chambres particulières, et le tiers reste dans la chambre commune pour y délibérer. *ib.*

—— Le 6 mai, seconde séance des Etats-Généraux ; le clergé et la noblesse délibèrent et arrêtent que la vérification des pouvoirs se fera dans la chambre particulière de chaque ordre. — Le tiers au contraire prétend que cette vérification se fasse par des commissaires nommés par les trois ordres, et en commun. — Il attend long-temps dans la salle commune que le clergé et la noblesse s'y rendent ; son attente est vaine. Anq. *ib.* p. 259.

Il vouloit, par ce mode de vérification, amener les deux ordres à voter par tête ; il fut pressenti, et l'on ne s'accorda point.

—— Le 21 mai, le clergé, pour se concilier l'opinion publique, fait le sacrifice de ses priviléges pécuniaires. — Le 23, il est imité par la noblesse, qui fait un pareil sacrifice. — Ces abnégations ne leur sont d'aucun profit : le public les trouve trop tardives et faites à contre-cœur. *ib.* p. 260.

—— Le tiers-état attend pendant dix jours l'issue des négociations entamées pour concilier les

prétentions du clergé et de la noblesse. — Ces deux ordres s'opiniâtrent, et résistent aux sollicitations mêmes du Roi, qui les exhorte à céder et à procéder en commun à la vérification des pouvoirs. Anq. t. XIII, p. 269 et 261.

1789. Le 30 mai, les députés des trois ordres confèrent en présence des commissaires nommés par le Roi pour les mettre d'accord; mais cette conférence n'a aucun résultat. Semblable aux géants de la fable, la noblesse amoncelle ses prétentions. *ib.* et *Mon.* n. 4 et 3, ann. 1789.

— Le 3 juin, le tiers-état qui s'apperçoit qu'il a attendu vainement la réunion d'hommes qui ne veulent pas céder aux circonstances, se détermine à former un nouveau bureau qui est présidé par M. Bailli, homme de lettres distingué. *Mon. ib.*

— Le même jour, le Dauphin, âgé de 8 ans, meurt à Meudon. *ib.*

— Le 10 juin, le tiers-état arrête, sur la proposition de l'abbé Sieyès, de faire une nouvelle et dernière tentative pour la réunion des trois ordres, et de se constituer en assemblée active. — Cette démarche n'est pas plus heureuse que les précédentes. *Mon.* n. 6.

— Le 12 juin, les communes élisent Bailli pour leur président provisoire, et procèdent à l'appel des bailliages pour la vérification des pouvoirs. *Mon.* n. 7.

— Le 13 juin, trois curés du Poitou répondent à l'appel nominal, et commencent la défection du clergé, qui les jours suivans va en augmentant. *ib.*

— Le 17 juin, l'un des jours les plus mémorables de la révolution, les Etats-Généraux, sur la

motion de l'abbé Sieyes, se constituent en *Assemblée nationale*, et, ainsi constituée, elle décrète que les impôts et les contributions, quoiqu'illégalement établis, continueront d'être perçus de la manière dont ils l'ont été précédemment, jusqu'au jour de la séparation de l'Assemblée nationale, de quelque cause qu'elle puisse provenir; que passé ce jour, toute levée d'impôts et de contributions qui n'aura pas été formellement et librement consentie par la nation, cessera d'avoir lieu dans toutes les parties du Royaume. Anquetil, t. XIII, p. 261 et 262. — *Mon.* n. 9.

Par ce décret, l'assemblée croyoit assurer sa permanence, puisqu'on ne pouvoit y porter atteinte sans tarir tout-à-coup la source des finances.

1789. La constitution des Etats-Généraux en *Assemblée nationale*, et sur-tout les premiers actes de cette assemblée, alarment la Cour. — Elle prend la résolution d'en prévenir les conséquences avant qu'ils aient pris plus de consistance. — Le monarque fait annoncer qu'il doit tenir une *séance royale* motivée sur les innovations que se sont permises les Etats-Généraux. — Sous prétexte des préparatifs nécessaires à cette cérémonie, on ferme la salle des séances de l'Assemblée. Anq. *ib.* p. 263.

—— Le 20 juin, lorsque les députés se présentent à la porte de cette salle, ils y trouvent des gardes qui les en repoussent. — Le président arrive, et après un moment de délibération, il les conduit dans un jeu de paume, où, après avoir arrêté en principe que dans quelque lieu que les députés soient forcés de s'établir, là sera l'*Assemblée nationale*, le président les invite à jurer, et ils jurent *de ne jamais se séparer que la constitution du royaume*

et la régénération publique ne soient établies et affermies. Anq. t. XIII, p. 264. — *Précis de l'Hist. de la Révol.* par Rabaut de S. Etienne, p. 134 et s. — *Mon.* n. 9 et 10.

1789. [1] Le 23 juin, *séance royale* et déclaration du Roi qui casse et annulle comme illégale et inconstitutionnelle la délibération du 17 juin, par laquelle les Etats-Généraux ont pris la dénomination d'*Assemblée nationale*. — Cette déclaration est suivie d'un discours où le Monarque prescrit aux députés les objets sur lesquels ils doivent délibérer. Quand la lecture en est faite, il enjoint aux trois ordres de se retirer chacun dans leur chambre, et lève la séance. Anq. *ib.* p. 267. — *Mon.* n. 10.

Louis XVI parla comme auroit parlé Louis XIV, mais n'agit pas de même. — Les temps étoient changés; le pouvoir échappoit de ses mains.

—— Le tiers, ces hommes qui avoient juré de donner une constitution à la France, restent un instant étonnés de ce qui vient de se passer; mais bientôt l'un d'eux remarque que pendant la séance le siége que devoit occuper Necker n'a point été rempli, et qu'il est à présumer que cette séance s'est tenue contre son avis. — Cette observation, semblable à une commotion électrique, fait succéder l'espoir à la consternation. — Le Roi est à peine sorti, que la première opération de l'Assemblée est de s'installer dans la salle qu'on lui a ordonné de quitter. — Le grand-maître des cérémonies vient la sommer de se retirer; Mirabeau lui répond au nom de tous: « Nous sommes ici » pour remplir les fonctions qui nous ont été » imposées par nos commettans; allez dire à ceux » qui vous envoient, qu'il n'y a que la force et » la violence qui puissent nous en faire sortir ». *Mon. ib.*

1789. Le 25 juin, une partie de la noblesse se réunit au tiers. *Mon.* n. 11.

—— Le 27 juin, persuadés par le Roi, et honteux de leur minorité, les deux ordres se réunissent au tiers en totalité. Anq. t. XIII, p. 70 et s. — *Mon. ib.*

—— Le 30 juin, des soldats des Gardes-Françaises sont conduits à l'abbaye, pour s'être mêlés dans les groupes et dans les assemblées de district; le peuple se rassemble, et la multitude les fait mettre en liberté le 1er juillet. Anq. *ib.* p. 278. — *Mon.* n. 12.

—— Le 5 juillet, des troupes allemandes s'approchent de Paris, s'établissent à Versailles; ces dispositions hostiles alarment le peuple et l'exaspèrent. *Mon.* n. 14.

—— Le 9 juillet, l'Assemblée nationale demande au Roi le renvoi des troupes cantonnées aux environs de Versailles et dans Versailles même. — Le Roi la rassure à ce sujet. — Grande fermentation à Paris. *Mon.* n. 16 et 17.

—— Le 11 juillet, le Roi ordonne à M. Necker de quitter la France dans 24 heures; les personnes attachées à ce ministre sont disgraciées. *Mon.* n. 18 et 20.

On lui reprochoit d'être le soutien du tiers, et sur-tout de n'avoir point paru à la séance du 23. — Le véritable reproche qu'il y avoit à lui faire, et que l'histoire lui fait encore, c'est qu'il ne connoissoit ni les hommes ni les moyens de maîtriser les circonstances. Il avoit des connoissances en arithmétique, mais en politique aucunes ou de très-erronées.

—— Le 12 juillet, la nouvelle du renvoi de ce ministre parvient à Paris et y répand la consternation; il avoit fait entrevoir l'espoir d'un heureux avenir, il s'évanouissoit avec lui. — Des groupes

se forment dans les principales places de la capitale; au Palais-Royal, des orateurs stipendiés ou exaltés portent dans les ames la désolation et le trouble qui l'accompagne, la fermentation augmente. Anq. t. XIII, p. 280. — *Mon.* n. 20.

1789. Le même jour, des jeunes gens prennent les bustes de Necker et du duc d'Orléans, les couvrent d'un crêpe en signe de deuil, et les promènent dans les rues de Paris. — Cet appareil se rend sur la place de Louis XV (aujourd'hui celle de la Concorde); le prince Lambese, qui s'y trouve à la tête d'un régiment allemand, charge cet attroupement et le dissipe. — Il poursuit les fuyards jusque dans les Tuileries, où de paisibles citoyens qui s'y promenoient (c'étoit un dimanche) sont maltraités ou blessés. — L'alarme et l'épouvante se répandent, et les cris de vengeance les accompagnent. Anq. *ib.*

—— La journée du 13 juillet est employée par le peuple à se munir d'armes. — Trente mille fusils sont enlevés aux Invalides, avec les canons qui s'y trouvent. — Une troupe de furieux se porte aux barrières et les incendie. — Le pillage a lieu dans beaucoup d'endroits, le tocsin sonne partout. Louis XVI ne sait pas encore la vérité de ce qui se passe dans Paris. Anq. *ib.* p. 282. — *Mon.* n. 18.

—— LE 14 JUILLET, des députés de l'Assemblée électorale se réunissent à l'Hôtel-de-Ville, pour aviser aux moyens d'appaiser les troubles qui croissent d'une manière effrayante; mais tandis qu'ils délibèrent, le peuple agit; il se porte en masse sur la Bastille, et ce château qui, pendant la Fronde avoit résisté à une armée, est investi et emporté d'un coup de main. — Le gouverneur

demande à être conduit à l'Hôtel-de-Ville; il est égorgé en s'y rendant, malgré les efforts de quelques généreux patriotes qui essaient en vain de le soustraire à la fureur du peuple. *Mon. ib.* et n. 20.

On l'accusoit d'avoir attiré dans les cours de la Bastille une partie des assiégeans et de l'avoir fait mitrailler.

1789. Le Prevôt des marchands (c'est le nom que portoit le chef du corps municipal), soupçonné de trahison, est tué d'un coup de pistolet, sur les marches mêmes de l'Hôtel-de-Ville. — Quelques particuliers devenus l'objet de la haine du peuple, sont aussi sacrifiés dans cette journée et les jours suivans. *Mon. ib.*

—— Le 15 juillet, la nouvelle de la prise de la Bastille et des excès qui l'ont accompagnée, arrive à la Cour et y porte la consternation. — L'Assemblée nationale et le Roi se rapprochent; on est d'avis que la présence du Monarque dans la capitale peut contribuer à y ramener l'ordre; il se détermine à s'y rendre. *ib.*

—— Le 16 juillet, Bailli qui vient d'achever sa présidence, est nommé maire de Paris; et la Fayette, déjà connu par la guerre qu'il a faite en Amérique pour les Etats-Unis, est choisi pour commandant-général de la garde nationale qu'on vient de former, et qui s'organise avec une rapidité étonnante. *ib.*

—— Cependant les cris de liberté et l'esprit d'insurrection se sont répandus de la capitale dans les provinces, et avec les citoyens qui ont pris les armes pour la cause de la liberté, se sont armés des brigands qui portent partout l'incendie et le pillage. — Les châteaux brûlent de toutes parts. *ib.*

Digitized by Google

1789. Le même jour, le 16 juillet, le comte d'Artois, frère du Roi, et une foule de grands qui croient avoir de justes motifs de redouter les fureurs du peuple, fuient et passent à l'étranger; leur départ est le signal de cette émigration qui bientôt va devenir si générale. Anq. *ib.* — *Mon.* n. 27.

—— Le 17 juillet, le Roi arrive à Paris; il y est reçu par 80 mille hommes armés de toutes espèces d'armes; il se rend à l'Hôtel-de-Ville, et y accepte la *cocarde nationale* que lui présentent les municipaux (elle étoit tricolore et tout le monde la portoit). — Il promet de rappeler Necker, et les cris de *Vive le Roi!* retentissent encore à ses oreilles. Anq. t. XIII, p. 291 et s. — *Mon.* n. 20.

—— Le 28 juillet, Necker arrive triomphant à Paris. — Son retour amène un changement dans le ministère; les nouveaux ministres sont pris dans le sein de l'Assemblée nationale. Anq. *ib.* — *Mon.* n. 27 et s.

—— *Nuit du 4 au 5 août*, séance pendant laquelle l'Assemblée nationale décrète l'abolition des droits féodaux, et toutes les prérogatives dont jouissoient les classes privilégiées de la nation. Anquetil, qui donne le détail de cette séance, t. XIII, p. 295 et s. — *Mon.* n. 33 et 34.

—— Le 8 août, abolition des justices seigneuriales: c'étoit une suite de la nuit du 4. *Mon.* n. 36 et 37.

—— Le 13 août, on convient dans l'Assemblée nationale d'accorder aux ecclésiastiques une indemnité en remplacement des dixmes qui sont supprimées. *Mon.* n. 40.

—— Le 23, la liberté des opinions religieuses est

décrétée, et jamais les partis ne manifestent plus d'intolérance. *Mon.* n. 45 et 46.

1789. Le 24 août, on décrète la liberté de la presse, et jamais l'opinion individuelle n'est moins libre. *Mon.* n. 46.

—— Le 11 septembre, l'Assemblée nationale, après avoir long-temps discuté sur la *sanction* ou *veto* que le Roi peut apposer aux décrets de cette assemblée, se détermine pour le *veto suspensif*; elle fixe le terme de la suspension à la seconde législature, c'est-à-dire à la tenue de celle qui succédera à l'assemblée à laquelle la *sanction* aura été refusée. Anq. *ib.* p. 305 et s. — *Mon.* n. 55.

Les décrets de l'Assemblée nationale ne devoient avoir force de loi que lorsqu'ils seroient revêtus de la *sanction* du Roi; on appela le refus de cette sanction *veto* (par allusion au *veto* des tribuns du peuple à Rome); mais par le moyen du *veto suspensif* la loi pouvoit être reproduite, ainsi que nous venons de l'observer. Or, ce n'étoit point le vœu de la Cour, elle vouloit un *veto absolu* ou *définitif*.

—— Le 20 septembre, le Roi donne son consentement ou sa *sanction* aux décrets de l'Assemblée nationale du 4 août. Anq. *ib.* p. 304.

—— Le 27 septembre, un décret de l'Assemblée nationale exclut les banqueroutiers de toute fonction publique. *Mon.* n. 63.

—— Le 1er octobre, l'Assemblée nationale présente à la sanction du Roi le premier chapitre de la Constitution, intitulé : *les Droits de l'Homme*; le Roi promet de les examiner. Anq. *ib.* p. 308.

Il les accepte le 5, jour du tumulte dont il sera bientôt question.

—— Le même jour, 1er octobre, les Gardes-du-corps

donnent une fête dans le salon d'Hercule à Versailles, aux officiers du régiment de Flandre, stationnés dans cette ville; les scènes qui s'y passent la rendent répréhensible. Anq. t. XIII, p. 309. Rabaut de S. Etienne, p. 184 et s. — *Mon.* n. 69 et s.

1789. Le lendemain, la fête recommence dans le Manège. — Elle dégénère en orgie; la cocarde nationale y est foulée aux pieds; mais cette orgie a les suites les plus funestes pour ses auteurs et ceux qui paroissent l'avoir approuvée. *ib.*

—— *Journées des 5 et 6 octobre*. Les orgies des gardes-du-corps, les propos indiscrets des courtisans, les délais que le Roi met à la sanction du *veto suspensif*, provoquent le peuple de Paris et servent de prétexte à ceux qui l'agitent : il en résulte une émeute. — Le 5, il se forme des groupes de femmes de la plus vile espèce; elles forcent celles qu'elles rencontrent, à les suivre; une multitude d'hommes se joignent à elles, et tous se portent sur Versailles. — La Fayette, à la tête de la garde nationale, prend le même chemin pour empêcher le désordre. — Le 6, tandis que ce général, épuisé de fatigues, prend quelque repos, les femmes et leurs champions pénètrent dans les appartemens du château; les gardes-du-corps qui veulent les en éloigner, sont égorgés, et la famille royale court le plus grand danger. — Le Roi paroît; les cris de *à Paris! à Paris!* se font entendre de toutes parts. — Le Monarque résiste un instant, et consent à s'y rendre, à condition qu'il pourra emmener avec lui sa femme et ses enfans. — Le calme succède aux excès de la fureur la plus féroce. — Le Roi arrive à Paris, au milieu d'une armée de faulx

emmanchées, de piques et de toutes espèces d'armes; il est reçu à l'Hôtel-de-Ville; il y promet de fixer son séjour dans la capitale; il se retire à minuit aux Tuileries, et son frère (*Monsieur*), au Luxembourg. — Paris offre alors l'apparence du calme; la disette y étoit, le lendemain l'abondance y paroît. Anq. *ib.* p. 513 et s. — *Mon.* n. 71 et s.

1789. Le 6 octobre, se forme à Paris le *club* des amis de la Constitution, appelé ensuite le *club des Jacobins*, si fameux depuis par son influence dans les différens événemens de la révolution. Anq. *ib.* p. 250 et s. p. 557. — Cont. de Hén. t. v, p. 247.

Ce club (1) se forma de celui qu'on appeloit à Versailles le Club Breton, composé dès les premiers jours de la révolution des curés de la Bretagne.

—— Le duc d'Orleans, fortement inculpé pour les journées des 5 et 6 octobre, part pour l'Angleterre le 14 octobre, au grand regret de ses partisans, que ce voyage déconcerte. Anq. *ib.* p. 526.

—— Le 19 octobre, l'*Assemblée nationale* se transporte à Paris, et s'installe dans la chapelle de l'Archevêché, tandis qu'on lui prépare au Manège, près des Tuileries, une salle de séance. Anquetil, *ib.* p. 528.

—— A peine est-elle arrivée, qu'elle décrète la *loi martiale* contre les attroupemens jugés dangereux. Ce décret porte qu'à la promulgation de cette loi le canon d'alarme sera tiré, et qu'un

(1) Ce mot, emprunté de l'anglais, signifie une société particulière où l'on s'occupe principalement d'opinions politiques. Le mot de *société* prévalut ensuite en France; et il y eut des sociétés populaires sur tous les points de la France, à laquelle elles firent peu de bien et beaucoup de mal, parce qu'il y parut plus d'intrigans que de patriotes.



drapeau rouge sera suspendu à l'une des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, comme un signal fait aux attroupemens de se séparer. Anq. t. XIII, p. 326.

Dans le cas de désobéissance, le magistrat devoit sommer trois fois le rassemblement de se séparer, et le dissiper par la force s'il se refusoit à cette triple sommation.

1789. L'Assemblée nationale continue à Paris le travail qu'elle a commencé à Versailles, relativement à la division du Royaume en départemens, districts, cantons et municipalités, pour remplacer les anciennes dénominations géographiques et administratives. Anq. *ib.* p. 330.

—— Le 21 octobre, la Cour de Rome consent à la suppression des *annates* en France. *Mon.* n. 94.

—— Le 2 novembre, l'Assemblée nationale met les biens du clergé à la disposition de la nation. Anq. *ib.* p. 331. — *Mon.* n. 81 et 82.

—— Le 30 novembre, elle décrète que l'île de Corse fera partie de l'Empire français. *Mon.* n. 100.

—— Le 14 décembre, à la suite d'une insurrection sérieuse et souvent ensanglantée, Bruxelles et ses dépendances parviennent à s'affranchir du joug autrichien. *Mon.* n. 119.

Elle dut ce succès à l'énergie de ses habitans et de ceux qui les guidèrent, à la tête desquels étoit l'avocat Van-der-Noot, dont le nom fut momentanément célèbre dans le Brabant.

—— Le 16 décembre, l'Académie des Sciences élit pour un de ses associés le docteur Herschel, auquel l'astronomie doit d'importantes découvertes, et les moyens d'en faire d'aussi précieuses. *Mon.* n. 125.

—— Le 19 décembre, l'Assemblée nationale crée un papier monnoie sous le nom d'*assignats terri-*

toriaux, parce que, dans leur émission primitive, ils sont destinés à être échangés par le porteur en *domaines nationaux;* mais, multipliés depuis dans une progression qui surpasse de beaucoup la valeur de leur hypothèque, ils deviennent plus funestes au crédit public et aux fortunes particulières que ne l'avoient été en 1720 les billets de la banque de Law. Anq. *ib.* p. 334. — *Mon.* n. 118.

1789. Le 24 décembre, décret qui rend les *non-catholiques* admissibles aux fonctions publiques, lorsqu'ils ont rempli les conditions prescrites par la loi pour être éligibles. *Mon.* n. 125.

—— Le 25 décembre, une espèce d'intrigant appelé le marquis de Favras, est arrêté comme coupable d'une conspiration qui tend à dissoudre l'Assemblée nationale. — Monsieur, frère du Roi, paroît fortement impliqué dans cette affaire ; le 26, il se rend à l'Hôtel-de-Ville, où il s'explique ; on se contente des raisons qu'il allègue pour sa justification. Cependant l'opinion publique ne le justifie pas. Anq. *ib.* p. 336. — *Mon.* n. 128 et 129.

1790. Le 11 janvier, les Provinces-Belgiques forment entre elles un traité d'union (qui ne subsiste que momentanément) sous la dénomination d'*Etats-Belgiques-Unis*. *Mon.* n. 31, an. 1790.

—— Le 15 janvier, le Royaume est divisé en 83 départemens, subdivisés en districts et cantons. *Mon.* n. 18, an. 1790.

—— Le 20 janvier, décret portant que le supplice des condamnés à la peine capitale n'entraînera aucune confiscation de leurs biens, et n'imprimera désormais aucune tache d'ignominie à leurs familles. *ib.*

1790. Le 4 février, le Roi se rend à l'Assemblée nationale, et promet *de défendre et de maintenir la liberté constitutionnelle, dont le vœu général, d'accord avec le sien, a consacré le principe.* — A la suite de ce discours du Prince, les membres de l'Assemblée prêtent individuellement un serment civique conçu en ces termes : *Je jure d'être fidelle à la Nation, à la Loi, au Roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale, et acceptée par le Roi.* *Mon.* n. 37.

Les hommes qui n'avoient pas médité, ou qui ignoroient l'histoire des passions, crurent dès ce moment que la révolution étoit finie, et que tous les pouvoirs, de concert entre eux, alloient marcher dans le même sens.—Soit illusion ou crédulité, on chanta quelques jours après, un *Te Deum* en actions de graces de cette journée célèbre, que tant de journées funestes alloient bientôt démentir.

—— Le 13 février, l'Assemblée nationale supprime les vœux monastiques. *Mon.* n. 46.

—— Le 19 février, Favras est exécuté, quoiqu'il eût prouvé, dit-on, d'une manière évidente, qu'il fût innocent. Anq. t. XIII, p. 338 et s. — *Mon.* n. 52.

—— Le 20 février, mort de l'empereur Joseph II, dans la 49me année de son âge et la 25me de son règne. *Mon.* n. 64, 71 et 75.

Léopold II, son frère, lui succéda; il étoit déjà connu par une sage administration en Toscane; il se laissa entraîner contre la France par ses courtisans et la coalition.

—— Le 24 février, abolition de toutes distinctions honorifiques, de supériorité et puissance, résultant du régime féodal. *Mon.* n. 56.

—— Le 5 mars, décret tendant à obtenir du Roi la communication du *livre rouge*. Anq. *ib.* p. 341. — *Mon.* n. 65.

C'étoit le livre où les pensions faites par la Cour étoient inscrites. — Lorsqu'il fut rendu public, et cette publicité fut due à l'esprit de parti, on en trouva quelques-unes dont les motifs d'obtention flétrissoient les hommes qui les avoient accordées et ceux qui les avoient obtenues.

1790. Le 17 mars, l'Assemblée nationale décrète une vente de biens nationaux, jusqu'à la concurrence de 400 millions. *Mon.* n. 77.

— Le 9 avril, elle décrète que les dettes contractées par le clergé sont réputées nationales, et les créanciers s'en affligent. *Mon.* n. 100.

— Le 13 avril, la dîme ecclésiastique ayant été abolie, l'Assemblée décrète qu'on pourvoira à la subsistance des ministres du culte catholique par un traitement fixe. *Mon.* n. 105 et s.

— Le 30 avril, institution des jurés en matière criminelle. *Mon.* n. 121.

— Les 3, 4 et 5 mai, décrets portant que les juges d'appel seront sédentaires, qu'ils seront élus pour six ans et par le peuple. *Mon.* n. 125 et s.

— Le 22 mai, l'Assemblée nationale discute sur cette question : *à qui appartient le droit de faire la guerre et la paix?* — Après une longue discussion où Mirabeau soutient que ce droit appartient au Monarque, l'Assemblée décide qu'il appartient à la Nation, et que la guerre ne pourra être déclarée que par un décret du Corps législatif, sanctionné par le Roi. Anq. *ib.* p. 543 et s. — *Mon.* n. 137 et s.

— Le 24 mai, institution d'un tribunal de cassation dont les juges sont sédentaires. *Mon.* n. 45 et s.

— Le 27 mai, décret qui établit des tribunaux de commerce où ils sont nécessaires. *Mon.* n. 148.

— Le 30 mai, établissement d'ateliers de charité,

afin de parvenir à l'extinction de la mendicité. *Mon.* n. 151.

Tous les Gouvernemens ont eu cette intention, mais il est reconnu que la mendicité est dans un Etat un ulcère qu'on ne cicatrise que momentanément.

1790. Le 9 juin, le Roi fixe et l'Assemblée décrète que la *liste civile* sera de 25 millions, et que la Reine aura 4 millions de revenu pour son douaire. *Mon.* n. 61.

—— Le 16 juin, loi qui porte que les ministres du culte catholique seront salariés par la Nation, et fixe le traitement qui leur est assigné. *Mon.* n. 168.

—— Le 21 juin, la noblesse héréditaire est abolie, ainsi que les dénominations de Duc, Comte, Marquis, etc. Anq. t. XIII, p. 345. — *Mon.* n. 172.

—— Le même jour, une insurrection sérieuse a lieu au fort S. Pierre de la Martinique; on l'impute à la conduite qu'a tenue envers les habitans de cette place M. de Damas, gouverneur de la colonie. *Mon.* n. 217 et 222.

—— L'Assemblée nationale, qui considère toutes les communions chrétiennes sous un même rapport, s'empresse de réparer les torts de l'intolérance à leur égard; en conséquence, elle décrète le 10 juillet, que les biens des *non-catholiques* sortis de France en vertu de la révocation de l'édit de Nantes, seront restitués à leurs héritiers ou ayant-cause. *Mon.* n. 182 et 345.

—— Le 12 juillet, l'Assemblée décrète la *constitution civile du clergé*, fameuse par le schisme politique auquel elle donne lieu. Anq. *ib.* p. 346.

—— Le 14 juillet, *fédération du Champ-de-Mars*, pour l'anniversaire du 14 juillet 1789. Quatre cent mille Français y jurent d'être fidèles et de

1790. défendre jusqu'à la mort la Constitution à laquelle travaille l'Assemblée nationale. — Le Roi prononce aussi ce serment. Anq. ib. — Mon. n. 197.

Les contemporains l'accusent de n'y avoir pas été fidèle, et les faits paroissent légitimer cette inculpation.

— Le 20 juillet, décret qui abolit le droit d'habitation, de protection et de tolérance qui étoit perçu dans plusieurs parties de la France sur les Juifs, avilis par cette taxe et par le sceau de réprobation que leur imprimoit l'intolérance. Mon. n. 203 et 204.

Nous verrons bientôt l'empereur Napoléon régénérer cette caste, et la rendre à la société, dont des préjugés tyranniques l'avoient exclue.

— Le 21 juillet, suppression des jurés-priseurs pour la vente des meubles qui ont déjà servi. — La loi autorise les notaires-greffiers ou sergens à y procéder. Mon. n. 204.

— Le 5 août, création des juges de paix et des tribunaux de famille. Mon. n. 218, 224 bis et 228.

— Le 6 août, abolition du droit d'aubaine, comme contraire aux principes d'union qui doivent lier les hommes entre eux. Mon. n. 219.

— Le 7 août, retour du duc d'Orléans en France, qui trouve dans son parti une grande défection. Anq. ib. p. 349.

— Le 25 août, les ecclésiastiques sont exclus de toute fonction publique, comme incompatible avec leur ministère. Mon. n. 239.

— Le 31 août, l'Assemblée nationale reçoit des détails sur l'affaire de Nancy, pendant laquelle les régimens du Roi et de Château-Vieux en sont venus aux mains avec la garde nationale, et le sang a coulé. — Dévouement héroïque du brave

Desilles, officier des chasseurs du régiment du Roi ; il s'attache à la bouche d'un canon, auquel les soldats de son corps veulent mettre le feu pour tirer sur la garde nationale ; il ne l'abandonne qu'après avoir reçu quatre coups de fusil qui le blessent mortellement. *Mon.* n. 244 et s.

Voici la cause ou le prétexte de cette insurrection, qui eut lieu à différentes reprises, depuis le 16 août jusqu'au 31. Les soldats du régiment du Roi avoient forcé leurs officiers à leur rendre compte des retenues qu'on leur avoit faites; Château-Vieux (régiment suisse) voulut en faire autant : les officiers d'une part et les soldats de l'autre divisés d'opinions comme d'intérêts, eurent des torts réciproques, et ces torts menèrent à l'insurrection. Sans contredit, le soldat étoit coupable : la discipline lui prescrivoit la subordination ; mais alors il n'y avoit dans les corps ni subordination ni discipline.

1790. Dans les premiers jours de septembre, il se manifeste une insurrection sérieuse à la Martinique ainsi qu'à la Guadeloupe. *Mon.* n. 518, 521 et 525.

—— Le 4 septembre, M. Necker, dont l'influence est beaucoup diminuée, donne sa démission, qui est reçue froidement par l'Assemblée nationale. Anq. t. XIII, p. 551. — *Mon.* n. 248.

—— Le 12 septembre, décret portant que le commerce d'argent sera libre comme celui de blé ou de toutes autres denrées. *Mon.* n. 256.

—— La mésintelligence et l'esprit de parti se manifestent sur les différens points de l'île de Saint-Domingue, colonie florissante, dont ces germes de troubles annoncent et préparent déjà le désastre. *Mon.* n. 269 et s.

—— Le 29 septembre, l'Assemblée nationale décrète une émission de 800 millions d'assignats,

pour l'acquit de la dette publique. — Le décret porte que ceux qui rentreront dans la caisse publique, seront brûlés, et qu'il ne pourra y en avoir en circulation au-delà de 1200 millions. *Mon.* n. 274.

Il y en avoit déjà 400 millions en émission. — Nous verrons qu'on parlera bientôt de milliards !

1790. Le fanatisme trouble le midi de la France, et principalement la ville de Nismes. *Mon.* n. 290.

— Le 2 octobre, l'Assemblée nationale déclare, après une longue discussion, qu'il n'y a pas lieu à accusation contre MM. d'Orléans et Mirabeau, relativement aux journées des 5 et 6 octobre 1789. Anq: *ib.* p. 356. — *Mon.* n. 274 et s.

— Le 22 octobre, l'Assemblée nationale apprend avec douleur que le généreux Desilles est mort des suites des blessures qu'il a reçues dans la malheureuse journée du 31 août. *Mon.* n. 296.

— Le 2 novembre, des nouvelles de nos colonies portent que le calme commence à renaître à la Guadeloupe, mais qu'il n'en est pas ainsi à la Martinique. *Mon.* n. 356.

— Le 10 novembre, l'Assemblée nationale organise le tribunal de cassation. *Mon.* n. 315 et s.

— Le 27 novembre, décret qui ordonne que les évêques, curés, et tous autres ecclésiastiques, fonctionnaires publics, seront tenus de prêter serment et de jurer d'être fidèles à la nation, au Roi, et de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée constituante, et acceptée par le Roi, notamment les décrets relatifs à la constitution civile du clergé. *Mon.* n. 332 et s.

— Les Autrichiens rentrent dans les Provinces Belgiques. *Mon.* n. 337 et s.

1790. Le 21 décembre, un décret de l'Assemblée nationale change le nom de la maréchaussée de France en celui de *gendarmerie nationale*, et organise ce corps. *Mon.* n. 358.

—— Le même jour, elle décrète qu'il sera élevé une statue à l'auteur d'*Emile* et du *Contrat Social*, et que sa veuve sera nourrie aux frais de l'Etat. *Mon.* n. 357.

—— Le 26 décembre, le Roi sanctionne le décret du 27 novembre, un des plus notables qu'ait rendus l'Assemblée nationale, par les suites qu'il eut. *Mon.* n. 561.

1791. Le 1[er] janvier, ordonnance du Roi portant que les régimens quitteront leurs anciennes dénominations, et seront désignés à l'avenir par ordre de numéro. *Mon.* ann. 1791, n. 88.

—— Le 4 janvier, les ecclésiastiques députés à l'Assemblée nationale, sont tenus de déclarer s'ils veulent, ou non, prêter le serment exigé par le décret du 27 novembre 1790. *Mon.* ann. 1791, n. 6.

—— Le Musée des monumens français, situé rue et maison des Petits-Augustins, est fondé le 4 janvier. Notes manusc.

C'est un dépôt précieux dû au zèle de M. Lenoir qui en est le conservateur. L'histoire de notre nation y trouve de nombreux renseignemens.

—— Des nouvelles de S. Domingue font présager le retour de l'ordre dans cette colonie. *Mon.* n. 7.

C'étoit une illusion que se faisoient les amis de la paix ; c'étoit leur vœu.

—— Le 7 janvier, loi portant que toute découverte ou nouvelle invention dans tout genre d'industrie, est propriété de son auteur, et lui accorde un

brevet d'invention, pour lui en assurer la garantie et la jouissance. *Mon.* n. 8.

1791. Le 11 janvier, l'Assemblée nationale décrète la fabrication d'une monnoie d'argent, jusqu'à concurrence de 15 millions, dont la moitié sera en pièces de 30 sols, et l'autre en celle de 15; elle ordonne que cette monnoie soit faite au titre actuel des écus. *Mon.* n. 13.

—— Le 13, elle décrète que l'élection des évêques et des curés dans les départemens, sera faite par le peuple et à la pluralité des suffrages. *Mon.* n. 14.

C'étoit le mode d'élection de la primitive église.

—— Le 18, elle décrète que le commerce du Sénégal est libre pour tout Français. *Mon.* n. 20.

Avant cette loi, il existoit une compagnie qui en avoit le privilége.

—— Le 24 janvier, des nouvelles des Antilles apprennent que les troubles continuent à la Martinique et à S. Domingue; le Colon s'inquiète, et le nègre est moins subordonné. *Mon.* n. 24 et 25.

On éprouva dans ces contrées, plus qu'ailleurs, combien il est dangereux de parler de liberté aux hommes qui n'ont pas été élevés pour en faire usage, soit qu'ils commandent ou qu'ils obéissent.

—— Le 26 janvier, loi qui ordonne le remplacement des ecclésiastiques en fonctions qui n'auroient pas prêté leur serment dans le délai prescrit par la loi. *Mon.* n. 28.

—— Le 27 janvier, création d'un tribunal de commerce à Paris, pour remplacer la juridiction consulaire qui existoit antérieurement. *Mon.* n. 29.

—— Le 9 février, les Puissances maritimes sont invitées par le Gouvernement français à protéger

le voyage de la Peyrouse autour du monde. — L'Assemblée nationale prend l'engagement de rembourser les frais que leur auroit occasionnés la recherche de ce navigateur. *Mon.* n. 41.

1791. Le 12 février, loi qui rend libre la culture du tabac par tout le Royaume. *Mon.* n. 45.

— Le 16 février, décret qui supprime les jurandes, et porte qu'à compter du 1er avril de la présente année, il sera libre à tout citoyen d'exercer telle profession, art ou métier qui lui conviendra, après s'être pourvu d'une *patente*, dont le prix sera déterminé par la loi. *Mon.* n. 49 et 63.

— Le 19, suppression des droits d'entrée sur les denrées, perçus aux barrières de Paris et autres. *Mon.* n. 51 et 52.

— Le 20, les tantes du Roi passent chez l'étranger, et l'Assemblée ne met point d'obstacles à leur émigration. Anq. t. XIII, p. 554. — *Mon.* n. 46, 47, 53 et 56.

— Le 22, un décret supprime définitivement les distinctions seigneuriales. *Mon.* n. 55.

— Le 28 février, émeute dans le château des Tuileries : de jeunes courtisans s'y sont introduits en armes ; la garde nationale les en expulse, malgré la résistance qu'ils opposent. On donne à ces jeunes étourdis le nom de *Chevaliers du poignard.* Anq. *ib.* p. 553. — *Mon.* n. 61 et 64.

— Le 3 mars, l'Assemblée décrète que l'argenterie des églises, inutile au culte, sera transportée aux hôtels des monnoies. *Mon.* n. 64.

Jamais décret ne fut plus ponctuellement exécuté ; la spoliation fut totale ; les malveillans soutinrent qu'il n'en fut pas de même de la remise.

— Le 5 mars, les fermiers-généraux sont abolis ;

les droits de douanes ou d'entrées sont régis par des administrateurs à la nomination du Roi. *Mon. n. 65 bis.*

1791. Le 22 mars, décret qui exclut les femmes de la régence, dans le cas d'un Roi mineur. *Mon. n. 81 et 84.*

—— Le 28 mars, l'Assemblée nationale, en considérant le Roi comme le premier fonctionnaire public de l'Etat, décrète que ce prince ne pourra résider à plus de 20 lieues du lieu des séances de l'Assemblée nationale, et que, dans le cas où il sortiroit du Royaume et n'y rentreroit pas, après y avoir été invité par le Corps législatif, il seroit censé avoir abdiqué. *Mon. n. 91.*

—— Mirabeau, membre de l'Assemblée nationale, où il a montré autant de talens que d'énergie, meurt le 2 avril, à l'âge de 42 ans, présumé empoisonné. — Ses funérailles ont lieu le 4, avec le plus grand appareil; les spectacles sont fermés, et l'Assemblée ordonne un deuil de huit jours. Anq. *ib.* p. 360. — *Mon.* n. 93 et s.

Dans l'un des derniers jours qu'il étoit monté à la tribune, il avoit pris l'engagement solemnel d'y combattre les factieux de quelque côté qu'ils fussent. — Il mourut et ils triomphèrent.

—— Le 4 avril, la nouvelle église de Sainte-Geneviève est destinée, par l'Assemblée nationale, à recevoir les cendres des grands hommes; il est dit dans le décret à ce sujet qu'elle prendra le nom de *Panthéon*. Anq. *ib.* p. 359. — *Mon.* n. 94 et 95.

—— Le 20 avril, le tribunal de cassation est installé dans la ci-devant grand'chambre du Palais. *Mon.* n. 113.

—— L'Assemblée nationale organise la marine, et décrète que les officiers-généraux qui la compo-

sent, seront distingués en amiraux, vice-amiraux et contre-amiraux, que ces derniers seront pris parmi les capitaines au choix du Roi, que les contre-amiraux parviendront au grade de vice-amiral par ancienneté, et que les amiraux pourront être pris parmi les vice-amiraux et les contre-amiraux, à la volonté du Prince. *Mon.* n. 112.

1791. Le 23 avril, le Roi ordonne à ses ambassadeurs de notifier aux Puissances auprès desquelles ils résident, le serment irrévocable qu'a fait Sa Majesté de maintenir la Constitution. *Mon.* n. 114 et 115.

—— Le 1er mai, en exécution des décrets de l'Assemblée nationale, les barrières s'ouvrent, et l'on ne paie plus de droit d'entrée dans tout le Royaume. *Mon.* n. 121.

—— Le 6 mai, émission de 100 millions d'assignats de 5 fr., qui achève de faire disparoître le numéraire, et accroît l'agiotage de l'argent. *Mon.* n. 118, 122, 127.

—— Le 15 mai, décret portant que les gens de couleur, nés de père et mère libres, seront admis dans toutes les assemblées paroissiales et coloniales qui auront lieu à l'avenir. *Mon.* n. 136.

—— Le 16 mai, loi qui porte qu'aucun membre de l'*Assemblée constituante* ne pourra être élu pour l'Assemblée législative, qui doit succéder à la constituante. Anq. t. XIII, p. 374. — *Mon.* n. 138.

—— Le 20 mai, *déclaration de Mantoue*, connue sous le nom de *traité de Pavie*, par laquelle il se forme une coalition contre la France. — On y convient que l'Empereur fera marcher 30 mille hommes sur les frontières de la Flandre et 15

mille sur l'Alsace ; que l'Espagne aura un corps d'armée de 20 mille hommes sur les frontières méridionales de la France ; que le roi de Sardaigne, avec 15 mille hommes, marchera sur le Dauphiné, et que 15 mille Suisses, à la solde de cette coalition, se porteront sur Lyon et les frontières de la Franche-Comté, etc. *Mon. n. 323.*

Quelques mémoires du temps disent que les coalisés communiquèrent leurs projets à la Cour de Versailles, en lui recommandant la plus grande circonspection ; cette assertion n'est pas sans probabilités.

1791. Le 30 mai, l'Assemblée nationale décrète, *sans discussion*, que Voltaire est digne de recevoir les honneurs décernés aux grands hommes, et qu'en conséquence ses cendres seront transférées de l'église de Romilly au Panthéon. *Mon. n. 151.*

Cette translation se fit quelque temps après avec beaucoup d'appareil, au grand scandale de quelques dévots et en dépit de quelques obscurs littérateurs qui avoient essayé (et essaient encore) de souiller la mémoire de ce grand homme.

—— Le 1er juin, l'Assemblée nationale met en question si la peine de mort sera abrogée. — Elle décrète qu'elle sera maintenue dans le Code pénal ; mais qu'elle se réduira à la privation de la vie, sans torture, et que tout condamné à la peine capitale aura la tête tranchée. *Mon. n. 153 et s.*

—— Le 2 juin, le Roi, dans l'intention de se conformer au vœu de l'Assemblée nationale et du public, congédie les prêtres de sa chapelle et ceux de ses ministres contre lesquels l'opinion publique s'est élevée. — Il sanctionne plusieurs décrets dont il avoit paru d'abord mécontent : l'assemblée paroît lui en savoir gré. *Anq. t. XIII, p. 563*

Mais ce Prince protesta en secret, le 10 juin, contre

cette sanction, et toutes celles qui, par le passé ou l'avenir, avoient été ou seroient obtenues contre son gré.

1791. Dans la nuit du 20 au 21, ce Monarque sort furtivement des Tuileries, avec sa femme, ses deux enfans et sa sœur; il se dirige vers les frontières. *Mon.* n. 173 et s. — Rabaut S. Etienne, p. 240 et s. — Anq. t. XIII, p. 365 et s.

—— Des courriers, dépêchés sur tous les points de la France, portent l'injonction à tous les fonctionnaires publics d'arrêter toute personne qui tenteroit de passer à l'étranger. — Partout on court aux armes, la consternation est universelle; l'Assemblée nationale reste en permanence. *ib.*

—— Le 21 juin, entre 11 heures et minuit, le Roi est arrêté à Varennes (9 l. O. de Montmédi) par le maître de poste de Sainte-Menehould et la municipalité de ce lieu qu'il a requise. — Les hussards destinés à former l'escorte du Monarque se présentent et entreprennent en vain de le délivrer : ils sont désarmés. *Mon.* n. 176.

Pendant qu'on changeoit de chevaux à Sainte-Ménéhould, le maître de poste ayant cru reconnoître le Roi, étoit monté à cheval, et par des chemins de traverse, il étoit parvenu à le devancer à Varennes où il avoit donné l'alerte. — La Reine étoit munie d'un passeport obtenu sous le nom de madame la baronne de Corff, allant à Francfort, avec ses deux enfans, une femme et un valet-de-chambre.

—— Dans la séance du 21 juin, qui dura jusqu'au 26, il est décrété que, provisoirement, et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, tous les décrets rendus par l'Assemblée nationale seront mis à exécution par les ministres; que celui de la justice sera tenu d'y apposer le sceau de l'Etat,

Digitized by Google

sans qu'il soit besoin de la sanction ni de l'acceptation du Roi. — Le même décret (confirmé le 25) ordonne que le ministre et les commissaires de la trésorerie demeurent autorisés à faire, chacun dans leur département et sous leur responsabilité, les fonctions du pouvoir exécutif. *Mon.* n. 173 et 177.

Anquetil et quelques écrivains qui ont donné l'histoire de la révolution, en se copiant mutuellement, se sont trompés sur la teneur et la date de ce décret qui fait époque dans notre histoire, puisqu'il détruit *le pouvoir exécutif*, l'une des parties intégrantes de la Constitution. *V.* Anq. t. XIII, p. 368. — Cont. de Hén. t. V, p. 254.

1791. Le 25 juin, à sept heures du soir, le Roi et la famille royale rentrent dans Paris, au milieu d'une foule innombrable qui reste immobile et silencieuse. *Mon.* n. 177.

—— Le 1er juillet, des lettres officielles annoncent à l'Assemblée nationale que *Monsieur*, frère du Roi, a franchi les frontières, et est arrivé à Bruxelles le 25 juin. *Mon.* n. 183 et 186.

—— Le 4 juillet, décret qui supprime définitivement les Chambres des comptes. *Mon.* n. 186.

—— Le 6 juillet, un bref du pape Pie VI félicite Louis XVI sur son heureuse évasion. *Mon.* n. 219, où se trouve le texte de ce bref.

La nouvelle de l'évasion du Roi avoit été accompagnée dans les Cours étrangères de celle du succès de cette évasion; on y avoit ajouté foi, parce qu'on croit toujours facilement ce qu'on souhaite. — Ce bruit ne tarda pas à se démentir; mais le bref étoit parti.

—— Le 9 juillet, décret qui taxe à une triple imposition les biens des émigrés qui ne seront pas rentrés en France sous deux mois. *Mon.* n. 191.

—— Le 15 juillet, l'Assemblée nationale renvoie

pardevant les tribunaux Bouillé et les militaires qui ont pris part à la fuite du Roi. — Ils étoient émigrés ou hors d'atteinte. — Elle désigne le cas d'après lequel le Roi sera censé avoir abdiqué. *Mon.* n. 195 et s.

1791. Le 17 juillet, rassemblement tumultueux au Champ-de-Mars à Paris. — La *loi martiale* est proclamée. — Bailli, en sa qualité de maire, et la municipalité accompagnée de la garde nationale, se rendent sur les lieux; le rassemblement résiste à la sommation qui lui est faite; il est dissipé par la force. Anq. t. XIII, p. 568. — *Mon.* n. 199 et 200.

Il s'étoit formé pour la rédaction et la lecture d'une pétition à l'Assemblée nationale, où l'on demandoit la *déchéance du Roi.*

—— Le 20 juillet, *cédule royale* du roi d'Espagne, qui enjoint aux Français qui se trouvent dans ses Etats d'en sortir dans le plus bref délai, ou de prêter un serment qui est pour eux une espèce d'abjuration politique des principes adoptés par le Gouvernement français. Ségur, *Tableau historique de l'Europe*, etc. t. III, p. 30. — *Mon.* n. 214.

—— Le 30 juillet, décret qui supprime tout ordre de chevalerie, toute corporation, toute décoration ou signe qui supposeroit des distinctions de naissance ou des prérogatives, l'Assemblée nationale se réservant de statuer sur la distinction nationale à accorder aux vertus, aux talens et aux services rendus à l'Etat. *Mon.* n. 212 et 213.

—— Le 5 août, l'Assemblée nationale entend la lecture de l'acte constitutionnel, et en décrète la discussion. *Mon.* n. 218.

—— Le 22 août, le gouverneur de S. Domingue apprend à l'Assemblée nationale que le décret sur

les hommes de couleur a jeté la consternation et le désespoir parmi les blancs de cette colonie. *Mon.* n. 235.

1791. Le 23 août, on apprend en France que sur tous les points de nos frontières les émigrés se préparent à faire la guerre à leur patrie; qu'ils forment différentes légions ayant des colonels, des états-majors, des officiers et point de soldats. *Mon.* n. 241 et 242.

—— Le 25 août, *entrevue de Pilnitz*, entre l'empereur Léopold II et le roi de Prusse; l'électeur de Saxe y assiste, et le comte d'Artois s'y trouve sans y avoir été invité. *Mon.* n. 254, 256 et 263. — Servan, t. IV, p. 452.

—— Le 27 août, *déclaration de Pilnitz*, signée par l'empereur Léopold II et le roi de Prusse, par laquelle ces Princes promettent aux émigrés français l'appui des puissances de l'Allemagne, si la situation des affaires en France continue à l'exiger. *Mon.* n. 256, 259, 261, 263, 266 et 270. — Servan, qui rapporte le texte de la déclaration, *ib.*

—— Le 3 septembre, l'*Assemblée constituante* déclare que l'acte constitutionnel est terminé, et qu'il ne peut plus y être rien changé. — Une députation de 60 membres va présenter au Roi cette Constitution, et le Monarque répond qu'il l'examinera. Procès-verbaux de l'Assemblée constituante. — Anq. *ib.* p. 370. — *Mon.* n. 247, 248 et 259.

—— Par cette Constitution, à la tête de laquelle sont placés les *droits de l'homme*, la France est divisée en 83 départemens; elle est déclarée *Monarchie héréditaire*, dont le *pouvoir législatif* est confié, sauf la sanction du Roi, à une Assemblée de Représentans élus par la Nation, et le *pouvoir exécutif* attribué au Monarque, dont la

personne est déclarée inviolable et sacrée. Procès-verbaux de l'Assemblée constit. *ib.* — *Mon.* n. 259.

D'après ce que nous avons vu et entendu, dit le président à l'Assemblée constituante en lui rendant compte de ce qui s'étoit passé lors de la présentation de la Constitution au Roi, *tout nous pronostique que l'achèvement de la Constitution sera aussi le terme de la révolution.* — Nous allons voir bientôt combien il fut trompeur ce pronostic d'une ame honnête !

1791. Le 10 septembre, des commissaires envoyés à Avignon et dans le comtat Venaissin rapportent que cette contrée n'a pas cessé d'être le théâtre des événemens les plus malheureux depuis 1789. — On ne prend point de mesures capables d'y mettre un terme. *Mon.* n. 253.

—— Le même jour, les frères du Roi lui écrivent pour lui faire part de la déclaration de Pilnitz ; ils lui font entendre que c'est pour le bonheur de la France que l'étranger va y entrer à main armée. *Mon.* n. 266.

—— Le 13 septembre, l'Assemblée constituante décrète que le Roi et le Prince royal (le Dauphin) seront les seuls en France qui pourront porter le cordon bleu. *ib.*

C'étoit celui de l'ordre du Saint-Esprit, et le plus distingué avant la révolution.

—— Le même jour, le garde-des-sceaux remet une lettre du Roi à l'Assemblée constituante, par laquelle ce Prince déclare qu'il accepte purement et simplement la Constitution. *Mon.* n. 257.

—— Le 14 septembre, le Roi se rend dans le sein de l'Assemblée constituante, et accepte solemnellement la Constitution. Il est reconduit à son palais par l'Assemblée en corps, et une foule

immense qui fait retentir les airs des cris de *vive le Roi!* *Mon.* n. 258.

1791. Le même jour, l'Assemblée constituante décrète la réunion d'Avignon et du comtat Venaissin à la France. *Mon.* n. 256 et s.

—— Le 19 septembre, elle décrète qu'elle terminera sa session, et se séparera le 30 du courant. *Mon.* n. 264.

—— Le 25 septembre et jours suivans, les hommes de couleur à S. Domingue, trompés par des malveillans sur le sens de la loi qui les rend à l'état civil, s'arment de torches et incendient les habitations. *Mon.* n. 304, 311, 312, 313 et 315.

—— Le 28 septembre, décret portant que tout homme de quelque couleur, de quelque origine, de quelque pays qu'il soit, sera libre en abordant le territoire français, et jouira des droits de cité, s'il réunit d'ailleurs les conditions requises par la Constitution. *Mon.* n. 272.

—— Le 28 septembre, M. d'Entrecasteaux part de Brest pour aller à la recherche de la Peyrouse et faire le tour de la Nouvelle-Hollande, île de 3000 lieues de tour, que Cook et la Peyrouse n'avoient pas bien reconnue. *Mon.* n. 265.

—— Le 29 septembre, loi portant que nulle société, club ou association de citoyens n'ayant point d'existence politique, ne peut faire corporation ni paroître légalement sous un nom collectif. *Mon.* n. 273.

—— Le 30 septembre, l'Assemblée nationale (appelée *constituante* à cause de la Constitution qu'elle a décrétée) termine ses séances; le Roi vient en faire la clôture. *Mon.* n. 275.—Anq. t. XIII, p. 573.

Elle ne laissa pas de regrets, observe Anquetil, pas même à ses membres.

1791. Le 1er octobre, l'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE succède à la Constituante, et commence sa session. *Mon.* n. 275 et 276.

— Elle décrète dans la séance du 5 octobre, que quand le Roi viendra à l'Assemblée, il occupera un fauteuil semblable à celui du président; qu'on l'appellera le *Roi des Français*, et que les mots de *Sire* et de *Majesté* seront bannis. Anq. t. XIII, p. 374. — *Mon.* n. 279.

Ce décret, quoique peu important pour l'histoire, décèle l'esprit qui animoit et continua d'animer cette seconde Assemblée; il est vrai qu'il fut rapporté le lendemain, mais après de longs débats et la discussion la plus vive.

— Le 8 octobre, le ministre des affaires étrangères annonce à l'Assemblée que les Puissances du nord, sur-tout le roi de Suède, manifestent des dispositions hostiles contre la France, et que les émigrés en sont les instigateurs. *Mon.* n. 268.

— L'Assemblée constituante avoit dissipé par la force un rassemblement de mécontens formé dans le Haut-Languedoc, connu sous le nom de *Camp de Jalès;* mais elle avoit laissé à la Législative le soin de terminer une guerre intestine désignée dans notre histoire sous le nom de *Guerre de la Vendée*, parce que le principal foyer d'insurrection se trouvoit dans le département de ce nom; en conséquence, le 9 octobre, l'Assemblée législative décrète un envoi de troupes contre ces insurgés et ceux de la Bretagne auxquels on donnoit le nom de *Chouans* (1). Anq. t. XIII, p. 375 et 376. — Beauchamp, *Hist. de la Vendée*, t. 1, p. 61. — *Mon.* n. 314.

(1) Cette dénomination s'appliquoit particulièrement

1791. Le 12 octobre, l'administration du département de Paris, qui s'est toujours distinguée par sa tolérance, prend des mesures de répression contre ceux qui troublent la liberté des cultes. *Mon.* n. 290.

— Le 15 octobre, proclamation du Roi contre les émigrés; les malveillans des différens partis soutiennent qu'elle n'est pas l'expression de la volonté du Prince. *ib.* n. 289.

— Le 16 octobre, le Roi, à la sollicitation de l'Assemblée législative, écrit à ses frères, et les exhorte à rentrer dans le sein de leur patrie. — Ceux-ci lui répondent qu'ils ne reviendront en France que quand ils seront assurés qu'il est en pleine liberté. *Mon.* n. 519. — Anq. t. XIII, p. 378.

— Décret qui invite les hommes à talens, en France et chez l'étranger, à communiquer leurs vues à l'Assemblée sur la teneur d'un Code civil. *Mon.* n 290.

— Le ministre de la guerre annonce à l'Assemblée que plus de 1900 officiers ont abandonné leurs drapeaux et quitté le territoire de la France. *Mon. ib.*

— Le 28 octobre, décret qui déclare *Monsieur*, frère du Roi, déchu de ses droits de premier Prince du sang, s'il ne rentre pas en France sous deux mois. *Mon.* n. 305 et 306.

---

aux insurgés de la Bretagne, et *Chouan* étoit une abréviation ou une corruption de *chat-huant*, parce que les Chouans ne se rassembloient et ne marchoient que de nuit. On dit aussi qu'on leur donna ce nom d'un de leurs chefs, antérieurement contrebandier, lequel avoit pour surnom celui de *Chouan*. *Voyez* Beauchamp, *Hist. de la Guerre de la Vendée et des Chouans*, t. III, p. 13.

1791. Le 29 octobre, l'impératrice de Russie Catherine II promet protection, assistance et secours aux Princes français émigrés. *Mon.* n. 339.

— Le 30 octobre, le ministre de la marine présente à l'Assemblée législative l'état officiel de nos forces maritimes. — Elles se composent de 86 vaisseaux de ligne, 78 frégates, 47 corvettes, 7 chaloupes canonnières et 28 flûtes ou gabarres. *Mon.* n. 306.

— Le 31 octobre, le ministre des affaires étrangères rend compte à l'Assemblée législative de l'effet qu'a produit dans les Cours étrangères l'acceptation de la Constitution par le Roi; la majeure partie souhaite qu'elle opère le bonheur de la France et du Monarque. — L'Espagne refuse toute communication à cet égard, jusqu'à ce qu'elle ait la certitude que Sa Majesté Très-Chrétienne jouit d'une pleine liberté de penser et d'agir. *Mon.* n. 309.

En effet, le bruit chez l'étranger étoit que le Roi n'étoit pas libre; les royalistes de l'intérieur l'écrivoient aux émigrés qui propageoient cette opinion, et des démarches indiscrètes du peuple l'accréditoient.

— Le 9 novembre, décret qui ordonne le sequestre des biens des Princes français, et porte que les émigrés qui ne seront pas rentrés en France au 1er janvier 1792, seront coupables de trahison envers la patrie, et punis comme tels. *Mon.* n. 313 et 314.

— Le 11 novembre, Louis XVI écrit à ses frères qu'il est parfaitement libre; le même jour, voulant sortir de son appartement à 9 heures du soir, il est arrêté par la sentinelle, et forcé de rentrer. Anq. t. XIII, p. 379.

Cet événement n'eut lieu que par un mal-entendu, et

par la faute du caporal de garde qui fut puni de prison. *Monit.* n. 323.

1791. Le 12 novembre, le Roi appose son *veto* au décret du 9 contre les émigrés. *Mon.* n. 317 et 325.

— Le 26 novembre, les émigrés en Allemagne font courir le bruit que le Roi est évadé une seconde fois. — Des hommes mal intentionnés soutiennent à Paris que ce qui est un bruit à Coblentz et à Bruxelles, est un projet réel formé au château des Tuileries, et prêt à s'exécuter. — Ces rumeurs causent parmi le peuple une fermentation, d'abord inquiétante, mais qui s'appaise bientôt. *Mon.* n. 336 et 338.

— Le 29 novembre, décret qui enjoint aux prêtres non assermentés de prêter leur serment civique, et prive les réfractaires de toute pension ou traitement. *Mon.* n. 334 et 335. — Anq. t. XIII, p. 380.

— Le même jour, un message de l'Assemblée législative invite le Roi à faire des réquisitions aux Princes de l'Empire, au sujet des attroupemens et des préparatifs que font les Princes français émigrés en Allemagne. *Mon.* n. 336 et 340.

— Le 5 décembre, le Directoire du département de Paris, toujours tolérant et ami de la paix, présente une adresse au Roi pour provoquer son *veto* sur le décret contre les prêtres. *Mon.* n. 343.

• Le président de ce directoire étoit alors M. de la Rochefoucault, si connu par ses vertus et ses opinions philantropiques; il étoit ex-constituant. Il fut massacré, dit-on, par ceux qu'il avoit comblés de bienfaits.

— Le 14 décembre, le Roi se rend à l'Assemblée législative, et lui notifie la déclaration qu'il a faite aux Princes qui protègent les rassemblemens des émigrés. — Elle porte particulièrement que la

continuation de ces rassemblemens, au-delà du 15 janvier prochain, sera regardée comme un commencement d'hostilités de leur part. *Mon. n. 349.*

1791. Le 31 décembre, l'Assemblée législative abolit le cérémonial du jour de l'an. *Mon. n. 1, an 1792.*

— Le même jour, message du Roi, qui transmet à l'Assemblée l'office remis de la part de l'Empereur à l'ambassadeur de France à Vienne, le 21 décembre, et la réponse du Roi à cet office. *Mon. ib.*

L'électeur de Trèves avoit communiqué à l'Empereur les motifs de crainte que lui donnoit la déclaration du Roi au sujet des émigrés ; le Monarque autrichien avoit assuré l'Electeur d'un puissant secours ; mais l'Empereur croyoit que Sa Majesté Très-Chrétienne étoit trop amie de la paix pour y donner lieu. — Cette résolution avoit été communiquée à notre ambassadeur, et le Roi avoit répondu à cet office, qu'il n'avoit rien exigé de l'Electeur qui ne fût juste ; qu'il étoit déterminé à employer la force pour le contraindre à l'exécution du contenu de sa déclaration. — Cette réponse ferme eut son effet.

— L'école des ponts et chaussées, fondée en 1747, est réorganisée en 1791. *Hist. des Ponts et Chaussées.*

— C'est en 1791 que la première expérience télégraphique s'exécute et est constatée à Brulon, département de la Sarthe. Notes manuscr.

MM. Chappe sont les inventeurs du télégraphe, machine ingénieuse qui honore le dix-huitième siècle.

1792. Le 1er janvier, décret qui déclare les frères du Roi et quelques chefs d'émigrés en état d'accusation. — Le tribunal de la haute Cour nationale séant à Orléans, est désigné pour les juger. — Le ministre des affaires étrangères, et quelques fonctionnaires publics, sont envoyés à ce tribunal, qui est organisé le 3 janvier. Anq. t. XIII, p. 588. — *Mon. ann. 1792, n. 3 et 4.*

1792. Le 5 janvier, le Chancelier de l'Empire notifie à M. de Noailles, ambassadeur de France à Vienne, que la moindre invasion de la part de la France sur le territoire de l'Empire, sera regardée comme une déclaration de guerre. *Mon.* n. 62.

—— Le ministre des affaires étrangères prévient l'Assemblée législative que l'électeur de Trèves, pour se conformer à la déclaration de Louis XVI, s'engage à éloigner de ses états, sous 8 jours, les émigrés français. *Mon.* n. 7 et 10.

—— Le 11 janvier, Narbonne, ministre de la guerre, ayant été visiter nos places frontières, assure l'Assemblée législative qu'elles sont toutes en bon état. *Mon.* n. 16.

Il fut trompé ou vit mal, car les événemens vont bientôt prouver le contraire.

—— Le 12 janvier, ouverture du Théâtre du Vaudeville, formé par MM. Piis, Barré, etc.

Depuis son installation, il n'a pas cessé de jouir du plus grand succès.

—— Le 16 janvier, décret qui porte que *Monsieur*, frère du Roi, est déchu de son droit à la régence. Anq. t. XIII, p. 389. — *Mon.* n. 17.

Ce décret fut rendu afin que *Monsieur* ne pût s'autoriser de ce titre dans le cas où il supposeroit que le Roi ne fût pas libre.

—— Les 23 et 24 janvier, émeute populaire à Paris, pillage des boutiques où se vendent le sucre, le café et les différentes denrées coloniales. — Il a pour prétexte l'accaparement présumé de ces denrées. Anq. *ib.*

—— Le 25 janvier, un décret invite le Roi à vouloir bien exiger de l'Empereur Léopold II une réponse catégorique sur les griefs que l'Assem-

blée législative articule contre ce Prince, notamment sur son office du 21 décembre, par lequel il a enfreint le traité de 1756. — Le Roi assure l'Assemblée qu'il prendra cette invitation en très-grande considération. *Mon. n. 26 et 27.*

1792. Le 28 janvier, message du Roi à l'Assemblée législative, par lequel Sa Majesté regarde comme inconstitutionnel le décret du 25, parce que, d'après la Constitution, il n'appartient qu'au Roi d'entretenir les relations politiques au dehors et de conduire les négociations. — L'Assemblée paroît reconnoître dans cette démarche du Roi une marque non équivoque de l'attachement de ce Prince à la Constitution. *Mon. n. 29.*

Ce fut au moins le sentiment qu'elle manifesta publiquement.

—— Le 2 février, proclamation de l'impératrice Catherine II contre les principes adoptés en France, par laquelle elle engage son armée et tous ses sujets à repousser jusqu'au bout de l'univers les peuples qui les adopteroient. *Mon. n. 66.*

—— Le 9 février, décret qui met les biens des émigrés sous la main de la Nation. *Mon. n. 41.*

—— Le 12 février, le Roi sanctionne ce décret. Anq. t. XIII, p. 591. — *Mon. n. 46.*

—— Le 17 février, office de l'Empereur à son ambassadeur à Paris, par lequel ce Prince déclare que celui du 21 décembre 1791 n'a été qu'une mesure défensive. — Que le traité par lequel les souverains de l'Europe avoient déclaré au mois de juin 1791 qu'ils embrasseroient la cause de Louis XVI, prisonnier dans ses Etats, lui avoit paru juste ; mais qu'au moment où le Roi avoit accepté la Constitution, il s'étoit empressé d'in-

viter les Puissances à suspendre l'exécution de leur pacte. — Le ministre des affaires étrangères apprend à l'Assemblée que le roi de Prusse adhère aux principes renfermés dans l'office de l'Empereur. *Mon.* n. 62 et 63.

1792. Le 18 février, convention ou traité de Vienne entre l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse, à l'effet de prendre les mesures les plus propres à soutenir l'honneur et la dignité des couronnes contre toute atteinte de factieux, qu'ils soient leurs propres sujets, ou ceux de quelque potentat que ce soit, etc. *Mon.* n. 104.

— Le 1er mars, l'empereur Léopold II meurt à Vienne, d'une fièvre rhumatismale, dans sa 45me année et la 3me de son règne. Il emporte les regrets de ses sujets et ceux de nos émigrés, dont il avoit embrassé la cause. — François II lui succède, et en adopte les projets. *Mon.* n. 75 et s.

— Le 16 mars, une nouvelle garde du Roi est installée pour remplacer l'ancienne, dissipée ou suspecte. Anq. t. XIII, p. 393. — *Mon.* n. 71.

— Le même jour, Gustave III, roi de Suède, est assassiné par l'un des agens d'une conspiration dont le but principal est de rétablir l'autorité du Sénat, et de venger quelques injures personnelles. — Les conjurés, pour détourner les soupçons, accusent les Français de ce meurtre, parce que Gustave s'étoit fortement déclaré contre la révolution française. — L'assassin est arrêté, nomme ses complices, et ces odieux soupçons disparoissent. — Ce Prince meurt des suites de sa blessure le 29 mars. Son fils, Gustave-Adolphe,

lui succède sous le nom de Gustave IV. *Mon.* n. 96, 97, 111, 112 et 113.

1792. Le 30 mars, décret qui affecte les biens des émigrés aux besoins de la Nation. Auq. t. XIII, p. 394. — *Mon.* n. 92.

—— Le 6 avril, décret qui supprime le costume ecclésiastique et religieux, ainsi que toutes les congrégations laïques et religieuses, même celles vouées uniquement au service des hôpitaux. *Mon.* n. 98.

—— Le 20 avril, décret qui déclare la guerre au roi de Hongrie et de Bohême. *Mon.* n. 112 et 113.—Serv. t. IV, p. 435.

—— Le 26 avril, on apprend à l'Assemblée législative que les Cours de Madrid et de Turin manifestent des projets hostiles contre la France. *Mon.* n. 118.

—— Le 28 avril, décret qui ordonne la formation de six légions, composées chacune de deux bataillons d'infanterie légère, d'un régiment de chasseurs à cheval, et d'une compagnie de canonniers, avec quatre pièces d'artillerie. *Mon.* n. 120.

—— Le même jour, commencement des hostilités en Flandres. — Combat de Tournai, où nos troupes, commandées par le maréchal-de-camp Théobald Dillon, sont repoussées. — Rentrées dans Lille, ces troupes et le peuple imputent ce mauvais succès à la trahison du général, et Théobald Dillon est pendu par cette multitude égarée. *Mon.* n. 123 et s.

—— Le 30 avril, nouvelle émission de 300 millions d'assignats. *Mon.* n. 122.

Différentes circonstances, sur-tout l'émigration, avoient fait disparoître le numéraire; la France étoit menacée de la guerre, il lui falloit des ressources; elles eussent été

salutaires dans l'intérieur, comme elles le furent alors, si on ne les eût pas prodiguées.

1792. Même jour, combat de Quiévrain, où M. de Biron, qui s'étoit avancé à la vue de Mons, est forcé de faire retraite et de rentrer dans Valenciennes. *Mon.* n. 123.

Ce second échec est attribué à l'insubordination des troupes que commande M. de Biron.

—— Le 6 mai, l'Assemblée législative décrète, d'après le traitement inhumain qu'ont éprouvé quelques soldats tyroliens, pris au combat de Tournay, que les prisonniers de guerre sont sous la sauve-garde et la protection de la Nation; que toute rigueur ou violence commises envers eux seront punies comme si elles l'eussent été envers des citoyens français. *Mon.* n. 127.

—— Les 20 et 23 mai, on dénonce à l'Assemblée législative un prétendu *club autrichien*, tenu dans l'intérieur des Tuileries, et à l'effet d'instruire l'empereur d'Allemagne de nos préparatifs pour la guerre. — Le Roi en nie formellement l'existence, et ordonne d'informer contre les auteurs de cette calomnie. — Le juge-de-paix chargé de cette information décerne plusieurs mandats d'amener contre quelques membres de l'Assemblée législative, inculpés dans cette affaire. — L'Assemblée, outre-passant les pouvoirs que lui donne la Constitution, décrète le juge-de-paix d'accusation, et l'envoie à Orléans. Anq. t. XIII, p. 394. — *Mon.* n. 142 et 145.

—— Le 21 mai, le maréchal Luckner, déjà connu avantageusement dans la guerre de sept ans, prend le commandement de l'armée opposée, en Flandre, aux Autrichiens. *Mon.* n. 146.

1792. Le 23 mai, combat de S. Aubin, où 7000 Français, forcés de céder au nombre, se replient en bon ordre sur Philippe-Ville; ils laissent sur le champ de bataille 150 hommes, trois pièces de canon et quelques bagages. *Mon. n. 151 et 152.*

—— Le 24 mai, décret qui ordonne la déportation des prêtres non assermentés qui auroient troublé ou troubleroient l'ordre public. *Mon. n. 146 et 147.*

—— Le même jour, la Cour de Londres assure officiellement l'ambassadeur de France de l'intention où elle est de garder la plus parfaite neutralité; cependant ses communications et l'accueil qu'elle fait aux émigrés français, font présumer que cette intention n'est ni sincère ni amicale. *Mon. n. 153.*

—— Le 26 mai, le commissaire délégué par le Roi aux Antilles, apprend à l'Assemblée législative que tout est dans la plus horrible confusion à S. Domingue. — Tous les partis y sont exagérés, tant ceux qui veulent la révolution que ceux qui la repoussent. *Mon. n. 149.*

Un troisième achevoit de mettre le désordre par-tout; c'étoit celui des intrigans et de l'étranger.

—— Le 29 mai, décret qui licencie la garde soldée du Roi, pour cause d'incivisme, et porte qu'il y a lieu à accusation contre le commandant de cette garde. Anq. t. XIII, p. 394. — *Mon. n. 152.*

C'étoit le duc de Brissac; il fut envoyé à la haute-cour d'Orléans, et massacré le 9 septembre suivant.

—— Le 1er juin, les Cours de Vienne et de Berlin invitent le roi de Danemarck à entrer dans la coalition contre la France; ce Prince refuse d'y prendre part. *Mon. n. 201.*

La Cour de Russie eût dû imiter sa sagesse; son éloignement la met hors de tout rapport avec la France; mais

depuis 1762, elle avoit la prétention de se mêler de tout ce qui se passoit en Europe, même des affaires où son intervention, si elle n'étoit ridicule, étoit insignifiante.— Elle aspiroit à étendre sa puissance, son crédit, sa marine, ses domaines sur l'empire du Croissant et la Morée.

1792. Le 4 juin, le ministre de la guerre (Narbonne) propose à l'Assemblée législative, à l'insu du Roi, un camp de 20 mille hommes sous les murs de Paris. *Mon. n. 157.*

—— Le 6 juin, l'Assemblée adoptant la proposition du ministre, décrète que la force armée sera augmentée de 20 mille hommes, qui se composeront de volontaires fournis par les cantons, et que ces 20 mille hommes seront réunis sous les murs de Paris le 14 juillet. *Mon. n. 160.*

—— Le 10 juin, une pétition, signée, dit-on, par 8 mille citoyens, réclame contre le décret relatif au camp de 20 mille hommes sous Paris; elle le regarde comme inconstitutionnel par le fait, et dangereux par les conséquences. *Mon. n. 164.*

—— Le 11 juin, combat près de Maubeuge, entre l'avant-garde de l'armée de M. de la Fayette et les Autrichiens, qui y sont repoussés avec perte, mais dans lequel les Français ont à regretter M. de Gouvion, officier supérieur généralement estimé; il fut tué sur le champ de bataille. *Mon. n. 167.*

—— Le 12, le Roi, qui voit dans le camp de 20 mille hommes une mesure qu'il n'a point autorisée, change le ministère; et le 14, l'Assemblée décrète que les ministres destitués emportent les regrets de la Nation. *Mon. n. 166 et s.*

Ce décret étoit impolitique pour l'étranger, en ce qu'il lui annonçoit le peu d'harmonie qui régnoit entre les principales autorités; dans l'intérieur, en ce qu'il tendoit à faire perdre au pouvoir exécutif la confiance du peuple.

1792. Le 17 juin, le général Luckner s'empare de Menin, et marche sur Courtrai, dont il se rend maître. — M. de la Fayette, de son côté, a quelques succès. *Mon.* n. 172 et s.

—— Le 19 juin, décret qui autorise les municipalités des départemens à brûler les titres de féodalité ou relatifs aux prérogatives de noblesse, qui existent dans les différens dépôts de leurs arrondissemens. *Mon.* n. 172.

—— Le même jour, 19 juin, le Roi refuse la sanction à deux décrets, savoir : à celui qui ordonne la déportation des prêtres insermentés, et à celui qui porte la formation d'un camp de 20 mille hommes, sous les murs de Paris. Anq. t. XIII, p. 595. et s. — *Mon.* n. 172.

—— Le 20 JUIN, un rassemblement tumultueux sorti des faubourgs S. Marceau et S. Antoine, se porte en armes sur les Tuileries, pénètre dans les appartemens du Roi, et en exige avec menaces la sanction des décrets sur lesquels il a apposé son *veto*. — Il la refuse avec fermeté, et parvient à appaiser cette multitude, en s'affublant du *bonnet rouge* qu'elle lui présente. Anq. *ib.* p. 596. — *Mon.* n. 173 et 174.

Ce bonnet étoit devenu l'emblême de la liberté, par allusion à celui dont il est question dans l'histoire des Suisses, lors de leur insurrection contre la maison d'Autriche.

—— Le 22 juin, Louis XVI déclare et fait proclamer que jamais la violence ne lui arrachera la sanction des décrets contraires à sa conscience et à l'utilité publique. Anq. *ib.* p. 598. — *Mon.* n. 176.

—— Le même jour, décret portant que l'*état civil* des citoyens sera constaté par les municipalités.

— La même loi supprime les registres tenus à cet effet dans les paroisses et par les curés. *Mon.* n. 175.

1792. Le 24 juin, les Cours de Vienne et de Berlin font marcher de nombreuses troupes vers les Pays-Bas. *Mon.* n. 176 et s.

—— Le 27 juin, le ministre de la guerre communique à l'Assemblée législative l'état effectif des forces que la France peut opposer aux Puissances coalisées. — Elles se montent à 205,280 hommes de troupes de ligne, et en 92,500 gardes nationales, disposés à se porter où le danger de la patrie les appellera. *Mon.* n. 180.

—— Le 28 juin, M. de la Fayette, venu de son armée à Paris, paroît à la barre de l'Assemblée législative, reconnoît une lettre qu'il a adressée à cette Assemblée le 16 juin, dans laquelle il s'élève contre la faction dite des *Jacobins.* — Il demande, au nom de son armée, la punition des auteurs de l'insurrection du 20 juin. — On brûle son effigie dans quelques carrefours de Paris, et il est forcé de sortir furtivement de cette ville, pour éviter d'y être arrêté; il venoit de s'aliéner une faction puissante, et celle-ci avoit ameuté contre lui le même peuple qui embrassoit la botte de ce général au Champ-de-Mars, lors de la fédération du 14 juillet. Anq. t. XIII, p. 399. — *Mon.* n. 181 et 183.

—— Dans la nuit du 29 au 30 juin, les Français sont forcés d'évacuer Menin et Courtrai. *Mon.* n. 185 et 187.

A cette époque, les armées sont livrées à l'esprit de parti et à l'intrigue; le découragement et la méfiance en sont les effets, et ils produisent l'insubordination; chacun veut commander et personne ne veut obéir; nos ar-

mées ne représentent plus que des clubs; ceux qui liront notre histoire s'étonneront comment l'ennemi ne sut pas profiter de cette espèce de désorganisation qui, pour le bonheur de la France, ne fut que momentanée.

1792. Le 1er juillet, pétition revêtue de vingt mille signatures, dans laquelle on demande qu'il soit informé contre les délits du 20 juin. Anq. t. XIII, p. 398. — *Mon.* n. 184.

—— Le 6 juillet, l'administration départementale destitue le maire (Pétion), pour n'avoir ni prévenu ni arrêté les désordres de cette journée. — Le Roi confirme cette destitution le 12; mais l'Assemblée législative annulle l'arrêté du département le 13. Anq. *ib.* — *Mon.* n. 193, 195, 197.

—— Le même jour, 6 juillet, message du Roi à l'Assemblée législative, par lequel, en lui faisant part des intentions hostiles du roi de Prusse, il lui annonce que ce Prince a fait avancer 52 mille hommes sur nos frontières. *Mon.* n. 189.

—— Le 11 juillet, décret qui déclare que *la patrie est en danger.* — A peine est-il proclamé, que dans un seul jour 15 mille hommes s'enrôlent à Paris pour voler aux frontières, et que le même mouvement d'enthousiasme se communique avec rapidité dans tous les départemens. *Mon.* n. 187, 193, 194, 204 et 213.

—— Le même jour, message du Roi qui annonce à l'Assemblée législative que tous les ministres ont donné leur démission, mais qu'ils continueront leurs fonctions jusqu'à leur remplacement. *Mon.* n. 195.

Alors ces places étoient périlleuses, et les fonctions qu'elles exigeoient presqu'impraticables; car il falloit, pour les remplir, être en opposition, ou avec le Roi ou avec l'Assemblée. Nous ne faisons cette observation que

pour donner une idée de la lutte des deux pouvoirs; elle en précède ordinairement la décadence ou la dissolution.

1792. Le 12 juillet, le comte Dusaillant, chef d'un attroupement de royalistes qui a troublé le département de l'Ardèche, est arrêté et mis à mort. *Mod.* n. 203.

— Le 14 juillet, seconde fédération au Champ-de-Mars, où l'on jure sur l'autel de la Patrie le maintien de la Constitution; elle n'a pas l'affluence de la première fédération : la disposition des esprits n'est plus la même. Anq. t. XIII, p. 402. — *Mon.* n. 193 et s.

— Le 16 juillet et jours suivans, l'Assemblée législative organise l'armée; elle ordonne une levée de 50 mille volontaires pour la mettre au complet et sur un pied formidable. *Mon.* n. 201.

— Le 17 juillet, des *Fédérés* (1) qui, quelques jours auparavant, ont juré d'être fidèles à la Constitution, viennent demander à la barre de l'Assemblée, la *suspension du pouvoir exécutif.* *Mon.* n. 201.

— Le 19 juillet, l'Empereur et le roi de Prusse arrivent à Mayence, suivis du duc de Brunswick et du prince de Nassau. — Ils y concertent les moyens d'attaquer les Français avec vigueur et sur plusieurs points. — Le ministre plénipotentiaire de France près de l'Electeur, est invité par ce Prince à se retirer, parce qu'il prévoit qu'avec ses nouveaux hôtes il n'y a pour ce ministre ni bon accueil, ni sureté à espérer. — L'ambassadeur suit prudemment ce conseil. *Mon.* n. 213 et 214.

---

(1) C'étoit le nom qu'on donnoit à ceux qui avoient été députés par les départemens pour assister à la *fédération*.

1792. Le 23 juillet, l'Assemblée législative apprend que l'ennemi est à Bavay, qu'il a canonné le Quesnoi, et que dans Cambrai il n'y a ni garnison, ni armes, ni munitions, et vingt fois on l'avoit assurée que nos frontières étoient munies de tout et sur un pied formidable. *Mon.* n. 206.

— Elle apprend encore dans la même séance que le Roi de Sardaigne s'est déclaré ouvertement l'ennemi de la France, qu'il a refusé d'en recevoir l'ambassadeur, et qu'il se forme en Piémont un camp de 12 mille Autrichiens. *Mon. ib.*

— Le même jour, 23 juillet, une seconde députation de Fédérés vient demander à l'Assemblée législative la suspension du pouvoir exécutif; elle invite l'Assemblée à la convocation d'une *Convention nationale*. Anq. t. XIII, p. 401. — *Mon. ib.*

Cette demande est accueillie par une partie de l'Assemblée.

— Le 26 juillet, on discute dans l'Assemblée législative sur la *déchéance du Roi* : cette question est accueillie par une partie de l'Assemblée, et rejetée comme inconstitutionnelle par celle qui regarde la Constitution comme un pacte qu'elle a juré il y a douze jours de ne point enfreindre. *Mon.* n. 210 et s.

— Le 28 juillet, l'ennemi évacue Bavay et se retire sur Mons. — Le Quesnoi, Landrecies, Avesne et Maubeuge, sont mis en état de défense et approvisionnés. Tous les citoyens se prêtent à cette mesure avec un patriotisme digne d'éloges. *Mon.* n. 214 et 215.

— Le 29 juillet, une lettre du Cap annonce que le calme y est rétabli ; ce calme étoit trompeur. *Mon.* n. 264.

1792. Le 31 juillet, émission de 300 millions d'assignats, hypothéqués sur la vente des maisons religieuses et des palais épiscopaux, décrétée le 19 du même mois. *Mon.* n. 214.

— Même jour, 31 juillet, *traité de Pavie* (dont plusieurs écrivains ont nié l'existence) : l'Empereur, la Prusse, le roi de Sardaigne, celui d'Espagne, les Suisses, et jusqu'à la Russie, s'y adjugent les domaines de France qui sont à leur convenance, et sur-tout nos provinces frontières. *Mon.* n. 523.

— Le 3 août, on a connoissance en France d'un manifeste du duc de Brunswick, général de l'armée de la coalition, daté du 25 juillet. — Il est conçu dans des termes insultans, et rempli de rodomontades. — Il produit un effet contraire à celui que se proposoit ce Prince : il vouloit intimider les Français, et son manifeste les exalte. *Mon.* n. 216.

— Le même jour, le maire de Paris (Pétion) paroît à la barre de l'Assemblée, et demande au nom des sections de cette capitale que l'Assemblée veuille bien s'occuper de la *déchéance du Roi*. — La demande n'est ni repoussée ni accueillie. Anq. t. XIII, p. 405. — *Mon.* n. 218.

— Il s'organise à Paris un comité d'insurrection, qui s'assemble successivement dans plusieurs endroits, et dont le but est de prendre des mesures pour assaillir le château des Tuileries, où l'on suppose qu'il existe un foyer de contre-révolution prêt à éclater. Anq. *ib.*

— Le 8 août, combat de Cassel, où le maréchal de Luckner bat les Autrichiens, leur fait 500 pri-

sonniers, s'empare de 200 chevaux et de six pièces de canon. *Mon. n. 229.*

1792. Dans la *nuit du 9 au 10 août*, l'orage préparé depuis deux mois éclate; on sonne le tocsin, la générale bat, le canon d'alarme tire, les *Marseillois* (troupe exaltée qui venoit du midi de la France), le peuple des faubourgs S. Marceau et S. Antoine, une foule de sections, marchent sur le château des Tuileries et se disposent à l'attaquer. — Le Roi est protégé au dehors par quelques sections de la garde nationale, résolues de le défendre, mais remplies de méfiance et d'incertitudes, et par quelques compagnies de Suisses que Louis XVI a appelées à son secours. — Dans l'intérieur sont des nobles et des courtisans armés de toutes pièces; leur ardeur indiscrète, leur zèle imprudent, leurs propos inconsidérés, avoient provoqué cette journée, ou en étoient le prétexte. — A 5 heures du matin, le Roi passe en revue les Suisses et la garde nationale; il assigne à chacun son poste. Cependant on parvient à l'intimider: on lui fait entrevoir un danger imminent pour sa personne, sa femme, ses enfans, et tout ce qui lui est attaché. — Il cède, et, malgré la Reine, qui, dit-on, veut lui persuader de faire bonne contenance, il prend la résolution de se réfugier dans le sein de l'Assemblée législative, alors en permanence. Sa retraite ôte tout espoir à ceux qui veulent le défendre, et toute crainte à ceux qui veulent investir le château; ceux-ci, d'abord repoussés par les Suisses, les accablent par leur nombre; ces militaires sont pour la plupart égorgés, le château est forcé, et cette journée est la dernière du règne de Louis XVI. — Le pou-

voir exécutif est suspendu. Anq. t. XIII, p. 404 et s. — Lacretelle le jeune, *Hist. de l'Ass. législ.* p. 289. — *Mon.* n. 225 et s.

1792. Le tumulte continue le 11 août, le peuple (c'est-à-dire cette classe qui n'a rien et s'alimente du trouble) abat les statues des Rois, érigées dans les différentes places de la capitale; celle du bon Henri IV n'est point épargnée; la plupart étoient des chefs-d'œuvre. Anq. *ib.* p. 415. — *Mon* n. 226.

— Le même jour 11 août, décret de l'Assemblée législative qui convoque une *Convention nationale* pour statuer sur l'exercice de la souveraineté. *Mon. ib.*

— Le 12 août, un décret ordonne que le Roi et sa famille seront transférés au Temple, et qu'ils y resteront sous la garde et la responsabilité de la commune de Paris. Anq. *ib.* p 404. — *Mon.* n. 227.

Ce décret fut exécuté le 13, à trois heures après-midi.

— Les ambassadeurs des Cours étrangères quittent Paris. *ib.*

— Le 17 août, on établit un tribunal pour connoître des crimes du 10 août et des attentats portés à la liberté. — Quelques jours après (les 24 et 25), quelques royalistes sont conduits à l'échafaud, et y meurent dévoués à leur cause. Anq. *ib.* p. 416. — *Mon.* n. 232.

— Des honneurs funèbres sont rendus au petit nombre des citoyens qui ont péri dans la mêlée du 10 août. — Une colonne est érigée en leur mémoire, et porte pour inscription : *Aux hommes du 10 août*. Anq. *ib.*

— Dans la nuit du 19 au 20 août, le général la Fayette, poursuivi par la faction puissante qu'il a dénoncée, abandonne l'armée qu'il commande, et passe à l'étranger. Il y est arrêté et transporté

en Autriche, où il éprouve la plus dure captivité. *Mon.* n 238, 240 et s.

1792. Le 21 août, le Conseil de la commune de Paris arrête la démolition des portes Saint-Denis et Saint-Martin, comme emblème de despotisme et de féodalité. — Heureusement pour les arts, cet arrêté reste sans exécution. *Mon.* n. 259. — Suite de Saint-Foix, t. 1, p. 168.

— Le 22 août, combat de Fontoy, où 12 mille Prussiens, qui sont venus attaquer le poste de ce nom, sont repoussés avec une perte considérable. *Mon.* n. 237 et 240.

— Le 23 août, le général Kellermann remplace Luckner dans le commandement de l'armée qui défend nos frontières vers le département de la Moselle. *Mon.* n. 238.

— Le même jour 23 août, les Prussiens entrés sur le territoire français s'emparent de Longwi, après un bombardement de 15 heures. *Mon.* n 240 et s.

Le bruit se répandit alors que cette place avoit été livrée, plusieurs circonstances le firent croire; on est encore aujourd'hui dans cette opinion.

— Le 25 août, les Etats-Généraux des Provinces-Unies font signifier à l'envoyé de France qu'ils ne veulent plus communiquer avec lui. *Mon.* n. 247.

— Le 29 août, le maréchal Luckner est nommé généralissime de nos armées. — De concert avec le ministre, il désigne Châlons comme le point central où il doit former sa réserve. *Mon.* n. 243.

— Le 30 août, l'Assemblée législative décrète que *le mariage est un acte dissoluble par le divorce.* *Mon.* n. 244 et 245.

— Le 31 août, combat du camp de Maulde, où les Autrichiens, qui ont établi une batterie à 500

toises de ce camp, sont repoussés après avoir perdu beaucoup de monde. *Mon.* n. 255.

1792. Le même jour 31 août, un orateur de la commune de Paris paroît à la barre de l'Assemblée; il lui annonce que la commune a réuni dans un même lieu les prêtres perturbateurs, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas prêté le serment, et que bientôt le *sol de la liberté* sera délivré de leur présence. Anq. t. XIII, p. 416. — *Mon.* n. 246.

Les journées des 2 et 6 septembre qui vont suivre effectuent cette promesse atroce.

—— Le 2 septembre, Verdun (13 l. O. de Metz), place qui n'est point susceptible d'une longue défense, se rend par capitulation aux Prussiens; et Beaurepaire, commandant de cette place, se tue en sortant du Conseil qui a résolu cette capitulation. *Mon.* n. 252 et s.

—— Les 2 et 6 septembre, massacres dans les prisons de Paris et dans les maisons où les prêtres insermentés ont été enfermés. Anq. t. XIII, p. 417 et s. — *Mon.* n. 248 et s.

Ceux qui s'étoient chargés de ces massacres avoient établi dans l'intérieur des prisons une espèce de tribunal auquel on présentoit l'écrou des prisonniers; ceux qui n'étoient que pour des faits de police étoient mis en liberté aux cris de *vive la Nation;* il ne leur étoit fait aucun mal par les septembriseurs (c'est le nom qu'on donne aux bourreaux de cette boucherie); les autres, ceux qui étoient écroués pour délits relatifs à la révolution, étoient aussi mis en liberté; mais le cri de *vive la Nation* n'accompagnant pas leur sortie, ils étoient massacrés.

—— Le 6 septembre, Thionville est investie; mais Félix Wimpfen, qui y commande, répond au duc de Brunswick, qui lui a conseillé de se rendre,

qu'il se défendra jusqu'à l'extrémité : il tient parole. *Mon. n. 255 et s.*

1792. Le même jour, à 11 heures du soir, le camp de Maulde, qui est une excellente position, est évacué tout à coup. — Le 8, l'ennemi profite de cette manœuvre pour s'établir à S. Amand, où il trouve d'amples magasins et beaucoup de fourrages. *Mon. n. 254 et s.*

—— Dans l'intention de faire cesser toute dissension, dans un moment où il faut se réunir pour combattre l'étranger qui a envahi notre territoire, l'Assemblée législative décrète le 8 septembre que les originaux des pétitions dites des 8,000 et des 20,000 seront brûlés. *Mon. n. 254.*

—— Le 9 septembre, décret qui envoie à la monnoie l'argenterie des églises. *Mon. n. 255.*

—— Le même jour, les prisonniers amenés de la Haute-Cour nationale à Paris, sont massacrés chemin faisant, dans les avenues de Versailles, au nombre de plus de 60. Anq. t. XIII, p. 417. — *Mon. n. 256.*

—— Le 10 septembre, le général Montesquiou, campé au-dessus de Bourgoin, département de l'Isère, reçoit l'ordre du Pouvoir exécutif provisoire d'envahir la Savoie. Serv. t. IV, p. 50.

—— Le 13 septembre, l'Assemblée législative décrète que le divorce ne peut avoir lieu que par le consentement mutuel du mari et de la femme, sur la demande de l'un ou de l'autre, sur la simple allégation d'incompatibilité d'humeur, ou autres motifs déterminés par la loi. *Mon. n. 259 et 263.*

Bientôt l'abus qu'on fit de cette loi prouva au législateur qu'elle avoit besoin de restrictions et de formes qui en rendissent l'exécution difficile et justement motivée ;

Digitized by Google

les nations où le divorce étoit admis lui en donnoient l'exemple.

1792. Le 14, l'ennemi s'avance dans la Champagne ; les troupes françaises se replient sur Châlons. *Mon.* n. 263.

— Le même jour, combat de la Croix-aux-Bois, dans lequel les Autrichiens sont repoussés et perdent le prince de Ligne, qui y est tué. *ib.*

— Pendant la nuit du 16 au 17 septembre, vol du garde-meuble de la Couronne, par 40 brigands, dont deux sont arrêtés; mais les diamans sont enlevés. *Mon.* n. 260 et s.

Plusieurs ont été retrouvés depuis, et entre autres celui qu'on appelle le *Régent* (1) ; il orne aujourd'hui l'épée de l'Empereur. — Cet attentat donna lieu aux bruits les plus étranges, et ils ne sont point encore détruits.

— Le 19 septembre, décret qui supprime l'ordre de Malte en France. *Mon.* n. 264.

— Le 20, *bataille de Valmy*, gagnée sur les Prussiens par le général Kellermann. Serv. t. IV, p. 459 et s. dans lesquelles on trouve des détails milit.

Cette journée est remarquable en ce qu'elle eut les résultats les plus importans, en dissipant les illusions du roi de Prusse, et en le déterminant à la retraite.

---

(1) Parce que ce fut le duc d'Orléans, régent, qui en fit l'emplète.

Digitized by Google

LA FRANCE RÉPUBLIQUE.

Depuis l'abolition de la royauté jusqu'à l'avénement de NAPOLÉON à l'Empire français.

Période d'environ 13 ans.

1792. Le 21 septembre, l'Assemblée législative, sur la nouvelle que la *Convention nationale* est constituée dans la salle des Tuileries, déclare que ses séances sont terminées. *Mon.* n. 266.

— Le même jour, à midi un quart, la Convention nationale ouvre ses séances où le Corps législatif tenoit les siennes. *ib.*

— Dans la première, elle *abolit la royauté*, et *proclame la République*; elle décrète que tous les actes publics seront désormais datés de l'an 1er de la République française, et que le sceau de l'Etat portera un faisceau surmonté du bonnet de la liberté, ayant pour exergue *République française*. *Mon.* n. 266, 267 et 270.

— Le 25 septembre, décret qui déclare la République française *une et indivisible*. *Mon.* n. 270 et 271.

— Le 26 septembre, le ministre des affaires étrangères rend compte à la Convention de la disposition politique de l'Europe à notre égard: il en résulte, d'une part, *haine* des Gouvernemens

pour nos principes ; et de l'autre, une *propension* secrète des peuples à les adopter. *Mon.* n. 272.

1792. Le 28 septembre, les Autrichiens bombardent Lille ; mais les habitans de cette ville sont résolus à ne se rendre que sur un monceau de ruines. *Mon.* n. 275 et s.

—— Même jour, déclaration du duc de Brunswick, portant que l'Empereur et le roi de Prusse persistent à exiger la mise en liberté du Roi et de la famille royale, ainsi que le rétablissement du Monarque dans sa dignité. *Mon.* n. 277.

Cette déclaration fut faite à la suite de quelques pourparlers qui eurent lieu entre Dumouriez et le Duc, où il fut question de négociations.

—— Le même jour, le général Anselme passe le Var à la tête d'un corps de troupes assez considérable ; les Piémontais fuient devant lui ; il s'empare de Nice, de Ville-Franche et du fort Montalban, qui, en 1742, avoit coûté 6000 hommes à notre armée. *Serv.* t. IV, p. 57 et s. — *Mon.* n. 282.

—— Le 1er octobre, sur les représentations du ministre de la guerre, et d'après les nombreux ennemis de la France, la force armée est divisée en armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle, du Rhin, des Vosges, des Alpes, des Pyrénées et de l'Intérieur ; ce qui forme sept corps d'armée dont le moindre est de 25 mille hommes. *Mon.* n. 277.

—— Le général Dumouriez mande que les Prussiens sont en pleine retraite ; que la disette est dans leur camp, et la maladie parmi leurs soldats. *Mon. ib.* et s.

Le 7 octobre, les Prussiens continuent à se retirer par Stenay ; ils laissent la route jonchée de chevaux et d'hommes morts de misère ou de fa-

tigues, traces non équivoques de leur triste situation. *Mon. n. 278 et s.*

1792. Le 8 octobre, les Autrichiens lèvent le siége de Lille, après avoir éprouvé devant cette place une très-grande perte. *Mon. n. 287.*

—— Le même jour, on porte à la monnoie de Paris la châsse de S. Marcel, pesant 436 marcs d'argent. Elle avoit été fabriquée, dit-on, par S. Eloi. *Mon. n. 283.*

—— Le 9 octobre, les dénominations de *Monsieur* et de *Madame* sont proscrites, et remplacées par celles de *Citoyen* et de *Citoyenne*. — L'usage et l'habitude ne sanctionnent point ce décret. Anq. t. XIII, p. 420.

—— Le 14 octobre, les Prussiens évacuent Verdun. *Mon. n. 288 et s.*

—— Le 15, suppression de la décoration de l'ordre militaire de S. Louis. *Mon. n 290.*

—— Le 17, décret qui déclare nul le traité du 12 novembre 1782, relatif à l'introduction de troupes suisses dans l'état de Genève, et approuve les mesures prises pour faire évacuer celles qui y étoient entrées récemment. *Mon. n. 292.*

—— Le 18 octobre, *premier combat de Sospello* (5 l. N. E. de Nice), où l'armée piémontaise, renforcée par un corps de 12 mille Autrichiens, force l'avant-garde du général Anselme à se replier. — Le 19, toute l'armée de ce général ayant achevé de passer le Var, dont les eaux débordées l'avoient arrêtée momentanément, attaque, reprend et conserve le poste de Sospello. Serv. t. IV, p. 58 et 59.

—— Le 21 octobre, le général Custine entre dans

Mayence, après s'être emparé de Spire le 29 septembre, de Worms le 4 octobre, et d'Oppenheim le 18. *Mon.* n. 278, 284 et 301.

1792. Le 22 octobre, les Prussiens abandonnent Longwi, et bientôt tout le territoire français. *Mon.* n. 295.

—— Le même jour, le ministre des affaires étrangères apprend à la Convention que la Porte Ottomane refuse de recevoir M. de Semonville pour ambassadeur. *Mon.* n. 297.

Ce refus de la part de la Porte étoit le résultat des intrigues des Cours de Vienne et de Berlin.

—— Le 23 octobre, décret qui bannit à perpétuité les émigrés, et prononce la peine de mort contre ceux qui oseroient s'introduire sur le territoire de la République. *Mon.* n. 298.

—— Les Autrichiens évacuent S. Amand, Orchies et Marchiennes; ils se retirent sur Douai. *Mon.* n. 301.

—— Le 27 octobre, d'après un arrêté de la commune de Paris, la rue de *Bourbon* prend le nom de rue de *Lille*, et la rue *Dauphine* celui de *Thionville*, en mémoire de la valeureuse défense que les villes de ce nom ont opposée à l'ennemi. *Mon.* n. 303.

—— Le même jour, décret portant que les membres de la Convention ne pourront accepter et remplir de fonctions publiques que six ans après la nouvelle Constitution. *Mon.* n. 302.

—— Le 28 octobre, le général Custine annonce à la Convention que les Français sont entrés dans Francfort-sur-le-Mein, et que pour punir cette ville de la protection qu'elle a accordée aux émi-

grés, il en a exigé une contribution de deux millions. *Mon.* n. 303.

1792. Le 29 octobre, Convention entre la République française et celle de Genève, par laquelle il est stipulé que les troupes suisses, alors à Genève, en sortiront, et que leur retraite sera terminée au 1er décembre prochain. *Mon.* n. 316.

— Le 6 novembre, *bataille de Jemmapes* (environ une l. N. O. de Mons), gagnée par le général Dumouriez sur les Autrichiens; et le 7, entrée de ce général dans Mons. *Mon.* n. 315 et s.

— Un décret ayant ordonné que Louis XVI seroit mis en jugement, il se forme une commission le 6 novembre, pour préparer la forme de l'instruction et le jugement du procès. Anq. t. XIII, p. 421.

Le 8 novembre, prise de Tournai par le général la Bourdonnaie. *Mon.* n. 316.

— Le 12, le même général s'empare de Gand. *Mon.* n. 320.

— Le 13, combat d'Anderlecht qui dure 6 heures, où le prince de Wirtemberg, à la tête d'un corps de troupes de 10 mille hommes, est repoussé par Dumouriez, à la tête d'un pareil nombre de troupes. *Mon.* n. 323.

— Le 14, Dumouriez entre dans Bruxelles, malgré les Autrichiens qui tentent encore de s'y opposer. *Mon.* n. 320, 323 et 326.

— Le 16, le général Montesquiou, après avoir obtenu des succès brillans en Savoie, est forcé de fuir en terre étrangère, pour éviter le mandat d'arrêt et l'acte d'accusation décernés contre lui par la Convention. *Mon.* n. 323 et 328.

L'ombrageuse méfiance de cette Assemblée va bientôt faire passer des champs de la victoire à l'échafaud plusieurs de ses généraux.

1792. Le même jour, Malines capitule ; les Français y trouvent une nombreuse artillerie et beaucoup de magasins. — Ils s'emparent d'Ostende. *Mon.* n. 326.

—— Le même jour, le Conseil exécutif déclare que la navigation de l'Escaut est libre. *Mon.* n. 328.

Sous le règne de Joseph II, cette liberté de l'Escaut avoit été sur le point d'amener une rupture sérieuse.

—— Le 18 novembre, les Français se présentent devant Anvers; les magistrats leur en apportent les clefs. — Le général la Bourdonnaie se rend maître d'Ypres, de Furnes et de Bruges. *Mon.* n. 227 et 229.

—— Le 20 novembre, on découvre dans un mur du château des Tuileries une armoire, masquée par une porte de fer, renfermant des papiers qui servent à l'instruction du procès de Louis XVI. *Mon.* n. 327. — Anq. t. XIII, p. 421.

Cette découverte avoit été faite sur la dénonciation du serrurier employé à poser la porte de fer. Nous aurons occasion de parler de ce dénonciateur une seconde fois pour un fait grave.

—— Le 21 novembre, une députation solennelle de la Savoie apporte à la Convention le vœu de cette contrée pour sa réunion à la France. *Mon.* n. 328.

—— Prise de la ville de Namur, par le général Valence. — L'ennemi se retire dans la citadelle, et paroît avoir l'intention de s'y défendre. *Mon.* n. 329.

—— Le 22 novembre, Dumouriez marche sur Tirlemont, force à la retraite les Autrichiens campés

près de cette ville, où il entre après n'avoir perdu que quatre hommes. *Mon.* n. 331.

1792. Le même jour, la citadelle d'Anvers capitule. *Mon.* n. 338.

— Le 27 novembre, la circulation des grains est gênée dans l'intérieur; Paris ne reçoit que peu ou point de subsistances, tandis que l'abondance est dans les campagnes. — Cette disette factice cause plusieurs émeutes, et appelle l'attention de la Convention, qui prend des mesures pour la faire cesser. *Mon.* n. 335.

Les assignats en étoient une des principales causes; les fermiers n'en vouloient point.

— Le même jour, le général Dumouriez, après avoir battu l'arrière-garde des Autrichiens, forte de 12 mille hommes, entre dans Liége, où il est reçu avec transport par les habitans. *Mon.* n. 337.

— Le même jour, 27 novembre, la Savoie, que le général Montesquiou avoit conquise en moins de deux mois, est réunie au territoire de la République, par un décret de la Convention, et forme le département du *Mont-Blanc*. *Mon.* n. 333.

Ce domaine, d'abord comté, ensuite duché, étoit dans la maison de Savoie depuis 772 ans. Berald ou Berthold en avoit été investi en 1020 par l'empereur Henri-le-Boiteux. (Martenne, t. 1, p. 140.) — Il y a erreur dans la Carte synthétique de Picquet; il y est dit que Berthold en fut investi en 1033, par l'empereur Rodolphe III. Il n'y a point eu d'empereur Rodolphe III; l'auteur de la Carte a voulu dire Rodolphe-le-Fainéant, roi d'Arles, qui en l'an 1000 créa Berthold vice-roi d'Arles.

— Le 2 décembre, le château de Namur se rend; la garnison, forte de 3000 hommes, est faite prisonnière. *Mon.* n. 342 et 349.

— Le 3 décembre, la Convention décrète que

Louis XVI sera jugé par elle. *Mon.* n. 340 et s. — Anq. t. XIII, p. 422.

1792. Le 9 décembre, le général Custine annonce à la Convention que les Prussiens ont repris Francfort. *Mon.* n. 346.

— Le 10 décembre, prise de Ruremonde par le général Miranda. *Mon.* n. 351.

— Le 11 décembre, Louis XVI comparoît à la barre de la Convention; on lui lit son acte d'accusation. — Il demande et obtient des Conseils. *Mon.* n. 348. — Anq. *ib.*

— Le 12, il choisit Target et Tronchet; un décret les autorise à communiquer librement avec lui. *Mon.* n. 349.

— Le même jour, Dumouriez se plaint du dénuement dans lequel se trouve son armée. *ib.*

Il provenoit du peu d'accord qui régnoit entre les ministres et les généraux; mais sur-tout de la rapacité et de la mauvaise foi des fournisseurs; ils étoient sûrs de l'impunité; les faiseurs de marchés étoient dans la Convention, ils la leur avoient garantie.

— La Convention, fixant son attention sur l'instruction publique, décrète qu'il y aura des écoles primaires, et qu'elles formeront le premier degré d'instruction; c'est-à-dire, qu'on y enseignera les connoissances rigoureusement nécessaires à tout citoyen. *Mon.* n. 350 et 355.

— Target, alléguant le défaut de santé, refuse d'être le Conseil de Louis XVI. — Lamoignon-Malesherbes, magistrat déjà honoré du respect du peuple, s'offre spontanément pour remplir cette fonction. *Mon.* n. 350.

— Semblable à cette faction des Seize qui, dans des temps orageux, souilla la magistrature, la commune de Paris prend un arrêté qui la désho-

nore. — Il porte que les Conseils de Louis XVI, en entrant dans le Temple, *seront fouillés jusque dans les endroits les plus secrets;* qu'on les déshabillera, et qu'ils seront revêtus d'autres habits. — Remplie d'indignation, la Convention annulle cet arrêté, et, sur la proposition de Cambacérès, ordonne *que les Conseils de l'accusé communiqueront librement avec lui*, d'après le vœu de la loi. *Mon.* n. 351.

1792. Le 13 décembre, le général Beurnonville se rend maître de Merzicq, de Fredembourg et de Saarbruck. *Mon.* n. 354.

Cette dernière place étoit importante, à cause de son château et de ses forts.

—— Le même jour, le roi d'Angleterre se rend au Parlement, et fait part aux deux chambres de l'intention où il est de s'opposer aux vues d'agrandissement de la France, sans se mêler des affaires intérieures de cette Puissance. *Mon.* n. 354 et 356.

Dans cette déclaration, le roi Georges et ses ministres mentoient à leur conscience; car leur conduite prouva que leur principale intention étoit de se mêler des affaires de l'intérieur.

—— Le 14 décembre, M. Fox propose au parlement d'Angleterre de traiter avec les ministres de la République française. *Mon.* n. 26, an 1793.

—— Le même jour, en France, nouvelle émission de 300 millions d'assignats. *Mon.* n. 350.

—— Le 15 décembre, le contre-amiral la Touche se présente devant Naples, pour demander réparation de l'insulte faite par le général Acton au citoyen Semonville, ambassadeur de la République à la Porte. — Il donne une heure de délai pour obtenir une réponse; elle arrive, et contient

un désaveu formel de la part de Sa Majesté Sicilienne (1). *Mon.* n. 9 et 10, an 1793.

1792. Après plusieurs combats livrés successivement pendant 10 jours, le général Beurnonville s'empare, du 6 au 16 décembre, du pays situé entre Sarre et Moselle, jusqu'à Consarbruck. *Mon.* n. 358.

— Les Français sont en pleine possession de la Gueldre autrichienne. *Mon.* n. 4 et 5, an 1793.

— Le 16 décembre, décret qui expulse du territoire de la République les individus de la famille des Bourbons. — Le 19, le duc d'Orléans (qui a pris le nom d'*Egalité*) demande à n'être pas compris dans ce décret. Cette question est renvoyée après le jugement du Roi. *Mon.* n. 353 et s. — Anq. *ib.* p. 422.

— Le 25 décembre, Louis XVI fait son testament, et, entre autres choses, il y recommande à son fils, *s'il a le malheur de devenir Roi*, de ne s'occuper que du bonheur de ses concitoyens. — Il termine en déclarant devant Dieu qu'il ne se reproche aucun des crimes qui lui sont imputés. *Mon.* n. 28, an 1793.

— Le 26 décembre, le Parlement d'Angleterre rend un bill contre les étrangers, dont le but principal est de contraindre les Français établis en Angleterre à en sortir. — Il renferme plusieurs dispositions arbitraires et vexatoires, particulièrement la menace de les déporter à vie. *Mon.* n. 3, an 1793.

(1) Investi de la confiance de la Reine, et celle-ci ayant un ascendant absolu sur son mari, Acton gouverna longtemps le royaume des Deux-Siciles ; il n'acquit point de gloire ; il eut et mérita des détracteurs.

Par ce bill, Georges et ses ministres avoient en vue d'éloigner le ministre de France, dont la résidence paroissoit contrarier leurs projets.

1792. Le 26 décembre, Louis XVI paroît de nouveau à la barre de la Convention, avec trois défenseurs, Lamoignon de Malesherbes, Tronchet et de Sèze. — Ce dernier porte la parole, il épuise tous les moyens qu'il croit capables de prouver l'innocence de celui qu'il défend. — Louis se lève ensuite, il déclare que sa conscience ne lui reproche rien, et que ses défenseurs n'ont dit que la vérité. Anq. t. XIII, p. 425. — *Mon. n.* 362.

Après que le Roi se fut retiré, il s'ouvrit dans l'Assemblée une discussion très-vive à son sujet. Beaucoup de membres vouloient avoir communication des pièces avant de prononcer, et d'autres qu'on le jugeât sans désemparer. — Un membre soutint à l'Assemblée qu'elle ne pouvoit en même temps exercer les fonctions d'accusateur et de jury d'accusation, de jurés de jugement et de juges. — *Enfin*, s'écria un autre membre, indigné des personnalités qu'on se permettoit contre l'accusé, *soyons ses juges et non pas ses bourreaux*. *Mon.* n. 363.

Nous sommes entrés dans ces détails, parce qu'ils caractérisent des faits sur lesquels on doit à la postérité des renseignemens positifs.

—— Le 27 décembre, note officielle de M. de Chauvelin, ministre de France à Londres, au lord Grenville, pour lui demander si la France doit regarder l'Angleterre comme une Puissance neutre ou ennemie. *Mon* n. 3, an 1793.

—— Le 31 décembre, lord Grenville répond à M. Chauvelin qu'il ne lui reconnoît d'autre caractère public que celui de ministre de S. M. Très-Chrétienne, qu'en conséquence il ne peut être reçu à traiter officiellement qu'à ce titre. *Mon.* n. 14.

Malgré cette notification, il y eut des pourparlers où de part et d'autre, avec des projets évidemment hostiles,

on se manifesta réciproquement le desir de vivre en bonne intelligence.

1792. Le 31 décembre et les jours suivans, on discute à la Convention sur l'appel au peuple du jugement de Louis XVI; la majorité paroît y être opposée. *Mon.* n. 1 et s. an 1793.

—— Pour établir le système métrique adopté par le Gouvernement, on procède pendant cette année à la mesure du méridien terrestre, depuis Dunkerque jusqu'à Barcelonne; après un long travail et beaucoup de précautions, on trouve que le degré moyen est de 57008 toises. *Annuaire des Longit.* ann. 1807.

—— Le pont de Louis XVI, aujourd'hui le pont de la Concorde, commencé en 1787, et construit d'après les plans de M. Perronet, est achevé en 1792. Notes manuscr.

Il est à 430 toises de celui des Tuileries; les formes en sont élégantes. Les envieux de M. Perronet disent que ce pont manque de solidité; ils en avoient dit autant de celui de Neuilly, qu'on ne cessera d'admirer.

1793. Le 1er janvier, la France et l'Angleterre se préparent ouvertement à la guerre. *Mon.* n. 8 et s.

—— Le 7 janvier, M. Chauvelin, autorisé par le Conseil exécutif, notifie au lord Grenville que le bill contre les étrangers est contraire au traité de navigation et de commerce conclu entre la France et l'Angleterre en 1786. *Mon.* n. 17.

—— Le 12 janvier, on fait un rapport à la Convention sur la conduite respective de la France et de l'Angleterre, dans les circonstances actuelles et celles qui les ont précédées. — On y pose en principe que le Cabinet britannique n'ayant aucun grief fondé à articuler contre la France; qu'au contraire la République française ayant de justes

motifs de plaintes à élever contre l'Angleterre, il est de la dignité et de l'intérêt de la République de décréter les mesures les plus vigoureuses pour repousser l'injuste agression du cabinet de Saint-James, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation. — Cette opinion s'accrédite dans la Convention. *Mon.* n. 15.

1793. Le 13 janvier, le peuple à Rome massacre *Basseville*, secrétaire de légation de la République française, et incendie la maison de l'Académie de l'Ecole française. *Mon.* n. 35.

—— Les 14, 15, 16 et 17 janvier sont employés par la Convention à débattre ces trois questions : *Louis est-il coupable?* — Le 15, la majorité décide que OUI. — *Quelle que soit la décision du jugement, sera-t-elle soumise à la ratification du peuple?* Le même jour, la Convention décide que NON. — *Quelle peine a-t-il encourue?* Le 17, le président déclare que la Convention a décrété que Louis XVI a encouru la PEINE DE MORT. *Mon.* n. 16 et s. — *Anq.* t. XIII, p. 424.

Le décret du 17 fut rendu à la majorité de 366 su 721 votans, c'est-à-dire sur une majorité de 11 voix.

—— Le 17 janvier, les défenseurs de Louis XVI remettent à la Convention un écrit de ce Prince, par lequel il déclare *qu'il interjette appel à la nation du jugement de ses représentans*. Cette déclaration n'est point admise par la Convention. *Mon.* n. 21.

—— Le 19 janvier, la Convention met en question s'il sera sursis à l'exécution de Louis XVI. — La majorité vote pour la négative. *Mon.* n. 24.

—— Le 20 janvier, le jugement qui condamne Louis XVI à la mort lui est notifié par le Conseil exécutif. — Il se résigne, et demande trois jours

de sursis qui ne lui sont point accordés. — Il recommande à la bienfaisance de la nation les personnes qui lui ont été attachées, sur-tout celles qui sont dans un âge avancé, ou n'ont d'autres moyens d'existence que leur traitement. — Il est libre de voir sa famille et de l'entretenir sans témoins, ainsi qu'il avoit paru le desirer. — Il peut choisir pour recevoir les consolations de la mort, le ministre du culte qu'il jugera à propos. *Mon. n. 24.*

1793. Le 21 janvier, à dix heures un quart, Louis XVI est décapité, après avoir protesté de son innocence. — Il étoit dans sa 39me année et la 19me de son règne. *Mon. n. 23. — Anq. t. XIII, p. 425.*

— Le 24 janvier, M. Chauvelin reçoit à Londres l'ordre de quitter l'Angleterre sous 8 jours. *Mon. n. 31 et 32.*

Il partit le lendemain ; la mort de Louis XVI fut la cause ou le prétexte de la rupture de l'Angleterre avec la France. On a cru, et l'on croit encore, que le Cabinet britannique n'avoit été étranger ni à l'insurrection de 1789, ni à la mort du Roi.

— Le 28 janvier, lettres-patentes de *Monsieur*, frère de feu Louis XVI, qui, en prenant le titre de *Régent de France,* reconnoît le fils de Louis XVI pour Roi, et nomme le comte d'Artois lieutenant-général du Royaume. *Mon. n. 67.*

— Le 31 janvier, réunion du comté de Nice au territoire de la République. — Il forme aujourd'hui le département des Alpes Maritimes. *Mon. n. 32.*

Ce comté appartenoit à la maison de Savoie depuis 1383.

— Le 1er février, la France déclare la guerre à l'Angleterre et à la Hollande. — A la première, à cause de ses nombreuses agressions, et parce qu'elle a

méconnu le caractère de ministre de la République. — A la seconde, à cause de la conduite du Stathouder. Ségur, *Tabl. hist. et polit. de l'Europe*, t. III, p. 30. — *Mon.* n. 33 et 34.

1793. Le 14 février, *second combat de Sospello*, où les Français, au nombre de 1800, battent un corps de 2000 hommes, tant Autrichiens que Piémontais. Serv. t. IV, p. 63 et 64.

—— Le 21 février, décret de la Convention qui crée les grades de *général de division*, de *général de brigade* et de *chef de bataillon;* le premier, pour remplacer celui de lieutenant-général; le second, celui de maréchal de camp; et le troisième, celui de lieutenant-colonel. *Encyclop. mil.* au mot GÉNÉRAL.

—— Le 25, prise de Breda par le général Dumouriez, et du fort Klundert, où l'on trouve une forte artillerie. *Mon.* n. 60 et 6.

—— Le 1er mars, la République a sur pied neuf armées, savoir: l'armée du Nord, commandée par le général Dumouriez. — Des Ardennes, au ordres du général Valence. — De la Moselle, commandée par le général Beurnonville. — Du Rhin, par le général Custine. — Des Alpes, par le général Kellermann. — D'Italie, par le général Biron. — Des Pyrénées, par le général Servan. — Des Côtes, par le général la Bourdonnaie. — De réserve, par le général Berruyer. *Mon.* n. 82.

Ses forces maritimes consistoient alors à Brest, en 44 vaisseaux de ligne et 28 frégates; à Toulon, en 19 vaisseaux de ligne et 19 frégates; à Rochefort, en 12 vaisseaux de ligne, 12 frégates, 41 corvettes et autres petits bâtimens: ce qui formoit en tout 78 vaisseaux de ligne, 69 frégates et 41 corvettes, en tout 188 bâtimens de guerre. *ib.*

La marine anglaise, à cette époque, étoit composée de 258 vaisseaux de ligne, de 22 vaisseaux de 50, de 35

frégates et de 108 cutters, en tout 423 bâtimens de guerre.

1793. Le 2 mars, la Convention proclame la souveraineté du peuple batave. *Mon. n. 64.*

—— Le même jour, 2 mars, les Français, qui avoient investi Mastricht le 22 février, en lèvent le siége, et évacuent quelques villes de la Belgique; les Prussiens et les Autrichiens se montrent avec des forces supérieures devant ces différentes places. *Mon. n. 65 et s.*

—— Le 5 mars, les colonies françaises sont déclarées en état de guerre, et les hommes libres qui les habitent, autorisés à se former en légions, pour être organisés par les délégués du Gouvernement. *Mon. n. 66.*

—— Le 7 mars, le Gouvernement français déclare la guerre à l'Espagne, tant à cause de la cédule royale du 20 juillet 1791 (voyez ci-dessus p. 220), que par l'accueil que cette Puissance fait aux émigrés français, et l'activité de ses préparatifs hostiles sur les frontières de France. *Mon. n. 67.*

—— Le 9 mars, loi qui abroge la contrainte par corps en matière civile. *Mon. n. 70.*

—— Le 10 mars, établissement d'un tribunal criminel extraordinaire, pour juger les traîtres, les conspirateurs et les contre-révolutionnaires, sans appel ni recours au tribunal de cassation. *Mon. n. 70.*

C'est ce tribunal qui bientôt devint si cruellement fameux sous le nom de *tribunal révolutionnaire.* — Lorsqu'il fut question de l'organiser, Robespierre monta à la tribune et observa qu'il étoit important de bien définir ce qu'on entendoit par *conspirateur,* autrement, disoit-il, les meilleurs citoyens risqueroient d'être victimes d'un tribunal fait pour les protéger. — Eh! qui abusa plus étrangement de ce mot et de ce tribunal que Robespierre!

1793. Le 11 mars, insurrection dans la Vendée; elle commence dans le district de S.-Florent et dans ceux qui l'avoisinent; elle a pour prétexte la levée des jeunes gens. — Elle étoit préméditée. Beauchamp, *Hist. de la Guerre de la Vendée*, t. 1, p. 109.

—— Le même jour et les suivans, les partisans de la révolution sont égorgés à Machecoult, département de la Loire Inférieure. Beauchamp, p. 121 et s.

—— Nouvelle coalition contre la France et son Gouvernement, entre l'Empereur, le roi de Prusse, les Princes de l'Empire, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, le pape Pie VI et le roi de Sardaigne. Ségur, t. III, p. 19 et 20.

—— Le 12 mars, on publie à Paris une lettre de Dumouriez à la Convention, portant qu'il est sur le point de marcher sur Paris avec son armée, pour exterminer les factieux qui portent le trouble dans l'intérieur, et sur-tout dans le sein de l'Assemblée. Cont. de Hén. t. v, p. 292.

—— Le 14 mars, les insurgés de S. Florent se portent sur Jalais et Chemillé, où ils attaquent en force les Républicains, leur enlèvent quelques pièces d'artillerie, et font près de 200 prisonniers. Beauch. *ib.* p. 111.

—— Le même jour, Charette, depuis si fameux dans la guerre de la Vendée, jure sur l'évangile, dans l'église de Machecoult, qu'il périra les armes à la main, plutôt que d'abandonner *la cause de l'autel et du trône*. — Il exige un pareil serment de ses compagnons d'armes; ils le prêtent tous avec enthousiasme. Beauch. p. 124.

—— Le 15 mars, enhardis par leurs premiers succès, les insurgés de S. Florent marchent sur Chollet, en chassent les Républicains et y trouvent

d'immenses ressources. — La prise de Chollet détermine toute la Vendée à s'armer ; l'insurrection de Saint-Florent se change en une guerre civile où, de chaque côté, les partis auront des atrocités à se reprocher. Beauch. p. 117 et s.

1793. Le même jour, Dumouriez, qui a déjà des projets que son armée ne soupçonne point, se retire sur Saint-Thron et Louvain. *Mon.* n. 83.

— Le 17 mars, décret portant peine de mort contre quiconque proposera la *loi agraire*. *Mon.* n. 79.

— Le 18 mars, seconde bataille de Nerwinde, gagnée par le prince de Cobourg sur le général Dumouriez. *Mon.* n. 81 et 102.

Dumouriez rejeta la cause de cette défaite sur le général Miranda, et celui-ci sur Dumouriez. — Les raisonneurs la rejetoient sur les Jacobins, ils pouvoient tous avoir raison.

— Le 19 mars, décret qui met *hors la loi* tout individu prévenu d'avoir pris part aux insurrections contre-révolutionnaires, d'avoir arboré la cocarde blanche, ou tout autre signe de rebellion. *Mon.* n. 78.

— Le 21 mars, le Gouvernement prend des mesures pour arrêter la désertion des soldats de l'armée de Dumouriez, dans l'intérieur. *Mon.* n. 81.

— Le 22 mars, ce général traite avec les Autrichiens, et convient avec eux d'évacuer la Belgique. Ségur, t. III, p. 59 et s.

— Le 23 mars, réunion d'une partie de l'évêché de Basle au territoire français, sous le nom de département du Mont-Terrible. *Mon.* n. 82 et 83.

— Le même jour, cédule du roi d'Espagne, par laquelle il déclare la guerre à la France. *Mon.* n. 124.

— Le 24 mars, des Commissaires de la Conven-

tion fouillent le château de Chantilly. On trouve dans les souterrains un amas d'effets précieux ; 2200 marcs d'or et d'argent sont expédiés, par ces Commissaires, pour le Trésor public. *Mon.* n. 85 et s.

1793. Le même jour, 24 mars, les Vendéens attaquent la ville des Sables ; ils sont repoussés, mais ils reviennent en force et font une nouvelle attaque les jours suivans. — Elle dure jusqu'au 29 ; les Républicains parviennent à avoir l'avantage ; et le général Foucault, à la tête des gardes nationales, fait un grand carnage des insurgés. Beauch. p. 145 et s.

— Le 25 mars, le roi de Prusse annonce l'entrée de ses troupes dans la Grande-Pologne, dans un manifeste où il reproche aux Polonais leur résistance à ses conseils et aux vues bienfaisantes de l'impératrice de Russie. — Il feint d'éprouver de vives alarmes pour la sûreté de ses États, par l'expansion des principes français en Pologne. *Mém. sur la Révol. de la Pologne* (impr. en 1806), Précis, p. 83.

— Le 25 mars, traité d'amitié, de commerce et de navigation, conclu à Londres, entre la Grande-Bretagne et la Russie, dont le Cabinet britannique tire le plus grand avantage. *Mon.* n. 237.

— Le 26 mars, un décret ordonne le désarmement des prêtres et des nobles, sur tous les points de la République. *Mon.* n. 86.

— Un corps d'armée de 10,000 Prussiens pénètre en Hollande, et s'avance jusqu'à Bois-le-Duc. *Mon.* n. 87 et s.

— Le 27 mars, Dumouriez déclare ouvertement qu'il est décidé à marcher sur Paris, pour y rétablir la royauté. *Mon.* n. 92.

Le 28 mars, le corps de Condé, passé au service de l'Empereur, est destiné à agir de concert avec le général Wurmser. *Mon. n. 108.*

1793. Le 29 mars, le général Berruyer prend le commandement des troupes destinées à combattre les insurgés de la Vendée; c'est avec des peines infinies qu'il parvient à rassembler ces troupes, et à pouvoir former un plan d'attaque. Beauch. p. 148.

Avant l'arrivée de ce Général, les troupes de la république avoient agi isolément et sans ensemble; aussi avoient-elles été presque toujours repoussées.

— Le 30 mars, la Convention apprend que Catherine II a rompu toute communication avec la France, et qu'elle a enjoint aux Français établis dans ses Etats, d'en sortir, ou d'abjurer solemnellement les principes adoptés par le Gouvernement français. *Mon. n. 89.*

— Le 31 mars, Dumouriez négocie avec le prince de Cobourg; il lui livre Breda et Gertruydemberg. *Mon. n. 95 et 116.*

Il y eut une capitulation pour chacune de ces places; mais c'étoient les aides-de-camp de Dumouriez qui capituloient.

— Le 1er avril, la Convention envoie des Commissaires pour s'assurer de la personne de Dumouriez dans son camp même. — Il les fait arrêter le 3, et les livre à l'Autriche. *Mon. n. 92 et s.*

Les Députés qui avoient été chargés de cette mission périlleuse étoient Camus, Lamarque, Quinette et Bancal; on leur avoit adjoint le ministre de la guerre Beurnonville. — Ils furent conduits à Mastricht et de-là à Olmutz, où ils furent étroitement resserrés jusqu'en 1795.

— Le 4 avril, Dumouriez, qui a montré plus d'ambition que de moyens, et plus d'audace que

de prévoyance, est abandonné de ses soldats, qui refusent avec mépris de se prêter à ses projets. — Il passe à l'ennemi avec la lie de l'armée, ou les hommes qu'il a égarés. — Le général Dampierre est nommé pour le remplacer. *Mon.* n. 99 et s.

1793. Le 5 avril, la Convention décrète qu'aucun noble ne sera employé dans l'armée, ni comme volontaire, ni comme officier. *ib.*

Cette mesure aussi absurde qu'impolitique fut bientôt révoquée ; l'histoire de la révolution nous apprend que cette caste, proscrite alors, a produit plus d'un militaire distingué et digne de sa patrie.

—— Le 5 avril, proclamation aux Français, par le maréchal prince de Cobourg, où il déclare qu'en adoptant les intentions généreuses et bienfaisantes du général Dumouriez, il joindra ses troupes aux siennes pour rendre à la France un Roi constitutionnel et la Constitution qu'elle s'étoit donnée, mais que des factieux ont détruite. *Mon.* n. 104.

—— Le 6 avril, création d'un *Comité de Salut public*, chargé de la partie exécutive. *Mon.* n. 99.

—— Le même jour, 6 avril, tous les membres de la famille des Bourbons sont mis en arrestation. *Mon.* n. 98.

—— Le 8 avril, les Prussiens forment le blocus de Mayence. *Mon.* n. 104 et s.

—— Décret qui ordonne la translation de la famille des Bourbons à Marseille, où elle doit être mise en arrestation. *Mon.* n. 100.

—— Ordonnance de Catherine II, qui prohibe à ses sujets toute communication politique ou commerciale avec la France, jusqu'à ce que l'ordre et l'autorité d'un Roi y soient rétablis. *Mon.* n. 185.

1793. Le 9 avril, décret qui porte qu'il y aura toujours près des armées *des Représentans du peuple qui les surveilleront*. *Mon.* n. 101.

Ce décret, dicté par la méfiance, fut, par ses conséquences, un des plus nuisibles à la chose publique. — Des Députés circonvenus, ou dans une ignorance totale de l'art militaire, voulurent se mêler des opérations des généraux, et les entravèrent lorsqu'ils ne les firent pas échouer. — Les généraux essuyèrent des dégoûts, et nos armées des échecs.

— L'armée de Custine évacue Landau et se retire dans les lignes de Vauban. *ib.*

— Le 10, les Prussiens se rendent maîtres de Spire, de Worms et de Bingen. *ib.* et s.

— Le même jour, les Autrichiens somment Maubeuge de leur ouvrir ses portes. Le général Tourville (sans doute un descendant de l'illustre marin de ce nom) leur répond fièrement qu'il est résolu de se défendre, et le leur prouve. *ib.* n. 109.

— Le 11 avril, le commandant général de la force armée de Paris fait passer à la Convention la notification qui lui est parvenue de la part de *Monsieur*, frère de Louis XVI, par laquelle il lui déclare qu'il est Régent du Royaume, et qu'il doit reconnoître Louis XVII depuis le 21 janvier. *Mon.* n. 101.

— Le 13 avril, la Convention nationale déclare, au nom du peuple français, qu'elle ne s'immiscera en aucune manière dans le gouvernement des autres Puissances; mais qu'elle s'ensevelira plutôt sous ses propres ruines, que de souffrir qu'aucune d'elles s'immisce dans le régime intérieur de la République. *Mon.* n. 106.

— Le 16 avril, les Autrichiens, qui ont cerné Condé, sont repoussés avec perte. *ib.*

Digitized by Google

1793. Le 18 avril et jours suivans, une disette apparente tourmente et inquiète la ville de Paris; elle a pour causes celles que nous avons déjà alléguées. *Mon.* n. 110.

—— Le 22 avril, le général Berruyer obtient quelques succès sur les insurgés de la Vendée. — La guerre cruelle qui se fait dans cette contrée, et que le Gouvernement perpétue par une suite de fausses mesures, est également désastreuse aux deux partis qui vengent le plus souvent des atrocités par des atrocités plus cruelles encore. *Mon.* n. 126.

—— Le 29 avril, Catherine II prend possession d'une partie considérable de la Pologne, en indemnité, dit-elle, des sommes immenses qu'elle a sacrifiées pour les intérêts de ce pays. *Mon.* n. 133.

—— Le 3 mai, loi qui fixe le prix des denrées, et en détermine le *maximum*. *Mon.* n. 125 et 126.

—— Le 4 mai, les Français font le siége de Fontarabie, et les Espagnols sont battus près d'Oleta. *Mon.* n. 126.

—— Le 7 mai, émission d'un milliard d'assignats, désastreuse aux fortunes et au commerce, mais nécessaire aux dépenses du Gouvernement, pour subvenir aux frais de la guerre. *Mon.* n. 130.

—— Le général Dampierre rallie les débris de l'armée de Dumouriez, et après avoir fait face quelque temps à des forces supérieures, finit par perdre la bataille de Famars. Ségur, t. III, p. 45.— *Mon.* n. 126.

—— Le 9 mai, attaque et combat de Thouars, où les troupes de la République éprouvent un échec considérable, après avoir combattu pendant 10 heures. Beauch. t. I, p. 163. — *Mon.* n. 129 et s.

—— Même jour (9 mai), combat de Ruismes (près

de Saint-Amand), entre les Français et les Autrichiens. — Le général Dampierre y est blessé mortellement. *Mon.* n. 151.

1793. La Russie reconnoît *Monsieur*, frère de Louis XVI, comme Régent de France, et le comte d'Artois comme Lieutenant-Général du Royaume. *ib.*

—— Le 10 mai, les Cantons Suisses refusent de prendre part à la coalition contre la France. *Mon.* n. 133.

—— Le 12 mai, les Espagnols pénètrent sur le territoire de la république, vers Bayonne, et obtiennent quelques succès. *Mon.* n. 141 et s.

—— Le 12 mai, un décret déclare la République française *une et indivisible*. *Mon.* n. 133.

—— Vers le milieu de mai, expédition malheureuse des Français en Sardaigne. Serv. t. IV, p. 66.

—— Les 16 et 25 mai, attaques, combats et prise de Fontenai par les Royalistes de la Vendée, d'abord battus par le général Chalbos, et ensuite pleinement victorieux. Beauch. t. I, p. 170 et s. — *Mon.* n. 141 et s.

Dans le commencement de la seconde affaire, les Vendéens manquant de cartouches, en demandent à celui qui fait les fonctions d'intendant de leur armée: *En voilà*, leur dit-il, *allez les gagner;* il leur montroit de la main les troupes de la République rangées en bataille. Rien n'égaloit le courage de ces insurgés, que leur fanatisme, et rien ne le surpassoit, que leur cruauté.

—— Le 19 mai, le général Kellerman, qui commande l'armée des Alpes, reçoit l'ordre de venir à Paris, pour y rendre compte de sa conduite. — Il le fait d'une manière si satisfaisante, que la Convention décrète que ce général *n'a point* cessé de bien mériter de la patrie; elle le nomme géné-

ral en chef des armées des Alpes et d'Italie. Serv. t. IV, p. 165. — *Mon.* n. 140 et s.

1793. Le 21 mai, les Espagnols sont repoussés avec perte près d'Andaye et de Saint-Jean de Luz. *ib.*

—— Le 23 mai, combat du Val-Carlos, dans les Pyrénées occidentales, où le général la Genetière bat les Espagnols, qui occupoient un poste de difficile accès. *Mon.* n. 162.

—— Le 27 mai, fiers et remplis d'espoir par les succès qu'ils ont obtenus à Fontenai, les chefs de l'armée catholique adressent une proclamation aux différens cantons insurgés, ou prêts à s'insurger, au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne Louis XVII, roi de France et de Navarre. Beauchamp (qui en rapporte le texte; il est curieux), t. I, p. 382.

—— Le 29 mai, insurrection à Lyon; Chalier, qu'on accuse d'être l'émissaire des Jacobins, est envoyé à l'échafaud. Cont. de Hén. t. V, p. 314.

—— Le 31 mai, Furnes est repris par les Autrichiens. — Nos troupes leur interceptent un convoi de 100 voitures chargées de fourrages et de farines. *Mon.* n. 156 et 157.

—— *Journée du 31 mai;* mouvement tumultueux à Paris; il a pour but de provoquer la proscription des membres de la Convention connus sous le nom de *Girondins* (1). *Mon.* n. 152, 153 et 154. — Ségur, t. III, p. 117 et 118.

—— Le 1er juin, le tocsin sonne dans Paris, le tumulte augmente; un comité d'insurrection, au nom des principales autorités de Paris, réitère la

(1) On les appela ainsi, parce que leur parti se composoit des députés de la Gironde et de leurs amis. Ils étoient en opposition avec les Jacobins; ils avoient de leur côté l'avantage des talens.



demande des proscriptions. — L'orage gronde ; cependant il n'éclate point dans cette séance, qui se termine à minuit ; mais les factieux ne désemparent point ; ils entourent la Convention, et restent en armes dans les Tuileries pendant la nuit : ils se savoient soutenus. *ib.*

Dans ces différentes provocations, les membres de la commune de Paris jouèrent un grand rôle ; ils rappelèrent la *faction des seize;* ils étoient aussi mal intentionnés ; ce qui ne surprendra point, si l'on observe que les membres de cette commune, tirés des meneurs de leurs sections, passoient aux Jacobins, et des Jacobins à la magistrature.

1793. Le 2 juin, la générale bat dès la pointe du jour, et l'acte du 31 mai se consomme ; vingt-un députés sont mis en arrestation, avec les ministres Clavières et le Brun. *ib.*

On les accusoit d'avoir conspiré contre la liberté, et elle n'avoit pas eu de plus ardens défenseurs ! La lutte fut de corps à corps ; ce fut une faction qui en terrassa une autre, pour être bientôt terrassée à son tour : c'est le sort des factions.

— Le 2 juin, le roi de Suède ordonne aux vaisseaux qui composent sa marine, d'observer la plus exacte neutralité avec les puissances belligérantes. *Mon. n.* 153.

— Le 3 juin les insurgés continuent à avoir des succès. — Vers les Pyrénées orientales, les Espagnols pénètrent sur notre territoire, et occupent trois de nos districts. *Mon. n.* 157 *et* 175.

— Des troubles se manifestent dans les Cevennes (département de la Lozère) ; les insurgés y font des progrès qui alarment le Gouvernement, déjà occupé d'une guerre civile désastreuse vers l'ouest de la France. — Sur ces différens points, c'est toujours l'intolérance religieuse qui est le prétexte

de ces insurrections; l'intrigue, et des prétentions ridicules ou exagérées, en sont les élémens. *Mon.* n. 156 et 157.

1793. Déterminé à faire face à ses nombreux ennemis, le Gouvernement a dix armées sur pied pendant cette campagne ; celle du Nord et des Ardennes, commandée par le général Custine ; — de la Moselle, par le général Houchard ; — du Rhin, par le général Alex. Beauharnois ; — des Alpes, par le général Kellerman ; — d'Italie, par le général Brunet ; — des Pyrénées occidentales, par le général Deflers ; — des Pyrénées orientales, par le général Dubouquet ; — des côtes de la Rochelle, par le général Canclaux ; — des côtes de la Manche, par le général Félix Wimpfen ; et il y a encore quelques troupes dans le département de la Lozère. *Mon.* n. 157.

— Le 6 juin, combat de Saint-Jean-Pied-de-Port, où les Français sont mis en déroute par les Espagnols. — Le général la Genetière y est fait prisonnier, et l'ennemi s'empare de deux pièces de canon. *Mon.* n. 191.

— Le 8 juin, le chef des insurgés de la Lozère, Charrier, tombe au pouvoir des Républicains ; il périt du dernier supplice, et l'insurrection se dissipe. *Mon.* n. 160.

— Le même jour, le général Brunet attaque les Piémontais sur cinq points différens ; il les culbute, leur tue 400 hommes, fait 640 prisonniers, et leur prend deux pièces de canon. *Mon.* n. 182.

— Le 9 juin, les Vendéens attaquent et prennent Saumur. Beauch. t. 1, p. 187 et s. — *Mon.* n. 167.

— Quelques jours après, ils entrent dans Angers;

que les troupes de la République ont été forcées d'évacuer. *Mon. n. 204.*

1793. Le 9 juin, combat d'Arlon, où l'armée de la Moselle met en déroute un corps considérable d'Autrichiens. *Mon. n. 165 et 170.*

—— Le 10 juin, institution du *Museum* d'histoire naturelle au Jardin des Plantes. *Rech. sur Paris.*

—— Le 12 juin, la Convention décrète un concours pour la composition des livres élémentaires destinés à l'enseignement public. *Mon. n. 166.*

Ce décret ne produisit que des projets. On desire encore la plupart de ces livres. — Les préjugés, la routine impérieuse et jalouse de ses procédés et de ce qu'elle appelle ses méthodes, l'extrême difficulté de faire de bons livres de celle espèce, convenables au but qu'ils doivent remplir, sont les obstacles qui s'opposent à la confection de ces ouvrages précieux; il y a des siècles que ces obstacles subsistent, malgré les efforts qu'ont faits les Gouvernemens éclairés pour les détruire.

—— Le 13 juin, du côté de l'Espagne, le fort des Bains est pris par l'ennemi. *ib.*

—— Valenciennes, assiégé et bombardé par les Autrichiens, se défend vigoureusement. — Les 16, 17 et 18 juin, la garnison fait des sorties qui ont le plus grand succès; celle du 17 coûte aux ennemis 6000 hommes et 18 pièces de canon, enclouées par cette brave garnison. *Mon. n. 182.*

—— Condé, également assiégé, continue à opposer une défense opiniâtre aux efforts de l'ennemi. *Mon. ib.*

—— Le 21 juin, la troupe qui défend le fort de Bellegarde, aux Pyrénées Orientales, donne aux Espagnols qui assiègent ce fort des preuves d'une valeur digne des soldats que la liberté de leur pays a armés. — Cette garnison est réduite

à deux onces de pain par jour; la place a reçu 30,000 bombes; mais le courage des assiégés supporte la disette et ne s'effraie point des bombes. *ib.*

1793. Le 22 juin, combat d'Andaye, où les Espagnols sont battus et forcés d'abandonner une partie de leurs équipages. *Mon.* n. 185 et 186.

—— Le 24 juin, les chefs de l'armée des Vendéens somment les officiers municipaux de la ville de Nantes de la leur livrer. — *Nous périrons tous, ou la liberté triomphera*, est leur réponse. — Cette ville est attaquée avec vigueur, et défendue avec courage. Beauch. t. 1, p. 212 et s.

—— Le 25, les Vendéens sont mis en déroute à Parthenai et à Aubigné, par le général Westerman. *Mon.* n. 181.

—— Le 26 juin, le général Wimpfen, appelé à Paris pour répondre de sa conduite, répond au ministre de la guerre que s'il s'y rendoit, ce seroit à la tête de 60,000 hommes. — Un décret d'accusation est lancé contre lui, et il le brave. *Mon.* n. 178 et s.

Malgré ce peuple qui dénonce et calomnie les généraux chargés de le défendre, malgré ces généraux qui bravent le Gouvernement et lui désobéissent, la France n'est pas envahie, et se maintient au milieu des décombres qu'amoncelle l'anarchie! — Ce n'est pas un des moindres phénomènes qu'offre l'histoire de la révolution.

—— Le 27 juin, la Convention nationale donne à la France une *nouvelle Constitution* dont les bases sont toutes démocratiques. — Elle est sur-le-champ envoyée dans les départemens, pour en obtenir l'acceptation, et un décret ordonne la convocation des assemblées primaires à cet effet. — Un autre porte à 600 millions les récompenses

territoriales promises aux défenseurs de la patrie (auxquels on ne donna jamais un pouce de terre). *Mon.* n. 178 et s.

Cet acte constitutionnel est désigné dans l'histoire sous le nom de *Constitution de 93*. — Elle ne fut en activité que 65 jours. — Elle divisoit la France en départemens, districts et municipalités.

1793. La Convention déclare traîtres envers la patrie les administrateurs qui, ayant pris des arrêtés contraires à l'unité et à l'indivisibilité de la République, ne se rétracteroient point. *Mon.* n. 181 et s.

— Le 28 juin, les Vendéens sont battus à Luçon. *Mon.* n. 185.

— Le 30 juin, le général Canclaux les force d'abandonner Saumur, où il s'établit. *Mon.* n. 188. — Beauch. t. 1, p. 230.

— Les Corses, à la persuasion de Pascal Paoli, prennent le parti de se soustraire à la domination de la France. — Le 26 mai, il se forme une *Consulta*, c'est-à-dire une assemblée extraordinaire des députés de toutes les communes. — Paoli y est nommé généralissime (ce qui équivaloit à souverain). — Le clergé est réintégré, les émigrés sont rappelés, et les députés de la République française proscrits. — Les détails de ces événemens parviennent à la Convention le 1er juillet; elle casse la *Consulta*, et ordonne l'exécution du décret d'arrestation déjà décerné contre Paoli. *Mon.* n. 184.

— Le 3 juillet, le général Westerman, dans la Vendée, chasse les insurgés de Châtillon, après leur avoir tué 2000 hommes, pris trois pièces de canon et un drapeau blanc couvert de fleurs de lys d'or. *Mon.* n. 189.

1793. Le 4 juillet, Marie-Antoinette, veuve de Louis XVI, est séparée de son fils. *Mon.* n. 188.

—— Dans la nuit du 5 au 6 juillet, les ennemis essaient de livrer un assaut à Valenciennes, par le moyen de barques chargées d'échelles qu'ils ont lancées dans les fossés; les assiégés les laissent approcher, et les accueillent par des décharges de mitraille qui leur tuent 6000 hommes. *Mon.* n. 196.

—— Le 6 juillet, la Convention apprend que Bellegarde a été forcé de se rendre, et que les Espagnols marchent sur Perpignan. *Mon.* n. 190.

—— Le 7 juillet, le général Canclaux occupe Ancenis, que les Vendéens avoient été forcés d'évacuer. Beauch. t. 1, p. 250. — *Mon.* 194.

—— Le 10 juillet, la garnison de Condé, après s'être vaillamment défendue, est obligée de capituler. *Mon.* n. 207 et s.

—— Le 11 juillet, le Conseil supérieur de la Vendée annulle les décrets de l'Assemblée nationale qui ordonnent la vente des biens nationaux, et règlent la conduite que doivent tenir les acquéreurs ou fermiers de ces biens. Le texte de ce reglement dans Beauchamp, t. 1, p. 589.

—— Le 12 juillet, la Convention ordonne l'envoi d'un corps de troupes contre la ville de Lyon, qui est en pleine insurrection. *Mon.* n. 194 et s.

—— Le 13 juillet, les insurgés du Calvados, chassés de Vernon, évacuent Passy-sur-Eure, et se retirent sur Evreux. *Mon.* n. 197 et 206.

—— Le 13 juillet, on a des nouvelles de M. d'Entrecasteaux, parti en 1791 pour un voyage autour du monde, et à la recherche de la Peyrouse. —

Il avoit abordé au cap de Bonne-Espérance le 16 février 1792 ; au mois d'avril, à la Nouvelle-Hollande ; au mois de juin, à la Nouvelle-Calédonie ; le 9 juillet, à la terre des Arsacides et à l'île de Bougainville ; le 28, aux îles de l'Amirauté, où il avoit cru appercevoir des vestiges du naufrage de la Peyrouse ; le 6 septembre, il avoit pris terre à Amboine, pour continuer ensuite sa route vers Batavia. *Mon.* n. 198.

1793. Le 13 juillet, Marat, démagogue effréné, mené plutôt que meneur, est assassiné par Marie-Charlotte Corday, jeune fille venue de Caën exprès pour commettre ce délit; elle le croyoit utile à la Patrie, et capable d'y ramener la paix. *Mon.* n. 196 et s. — Lacretelle, *Hist. de la Convent.* t. 1, p. 87 et s.

Elle étoit née de parens ci-devant nobles et domiciliés à Caën. — Elle montra le plus grand dévouement ; la sérénité étoit sur son visage, en allant au supplice ; elle étoit d'une figure intéressante, et avoit 25 ans.

—— Le 15 juillet, combat de Martigné-Briant, où 15,000 Vendéens sont battus par les troupes de la République. Beauch. *ib.*—*Mon.* t. 1, p. 256.

—— Les 16 et 17 juillet, combat du Mas-de-Serre aux Pyrénées Orientales; les Espagnols y sont mis en déroute avec une perte de plus de 1000 hommes, tant tués que blessés. — Le défaut de cavalerie empêche nos troupes de profiter de leur victoire. *Mon.* n. 207 et s.

Cependant, dans l'intérieur et sur tous les points de la République, les chevaux de luxe avoient été mis à la disposition du Gouvernement, et devoient produire une remonte de plus de 80 mille chevaux ; mais les agens du Gouvernement, infidèles ou incapables de répondre à ses vues, rendirent cette opération insuffisante pour nos armées, et désastreuse pour une espèce si précieuse sous tant

de rapports. — La France s'est long-temps ressentie des abus auxquels ce genre de réquisition donna lieu.

1793. Le 17 juillet, Pascal Paoli est mis hors la loi. *Mon.* n. 201.

Il étoit hors d'atteinte.

—— Les 17 et 18 juillet, combat de Vihiers, où les Vendéens prennent leur revanche, et défont l'armée de la République. — Le général Menou y reçoit un coup de fusil au travers du corps, qui fait craindre long-temps pour sa vie. *Mon.* n. 210. — Beauch, t. 1, p. 257 et s.

—— Le 19 juillet, décret qui assure aux auteurs et aux artistes la propriété de leurs ouvrages, par des mesures répressives contre les contrefacteurs; elles n'en diminuent pas le nombre. *Mon.* n. 201.

—— Le 22 juillet, combat de la Chapelle-Sainte-Anne, où le général Alexandre Beauharnois force les Prussiens, les Autrichiens, et un corps d'émigrés, dans leurs retranchemens, où ils laissent 12 à 1500 hommes. *Mon.* n. 208.

—— Le 22 juillet, la Russie et la Prusse, de concert, déclarent à la diète de Grodno leur intention de procéder à un démembrement ultérieur de la Pologne ; en conséquence, ces Puissances signent entre elles un nouveau traité de cession. Ségur, t. III, p. 147 et s. — *Mon.* n. 242 et 244.

—— Le 23 juillet, Mayence, après quatre mois de blocus, se rend, et obtient de l'ennemi une capitulation honorable. *Mon.* n. 212.

La garnison rentra dans l'intérieur, et fut envoyée à la Vendée, où elle se distingua par sa bravoure et les services qu'elle y rendit. — Beauchamp en fait le plus grand éloge.

—— Le 23 juillet, tandis qu'on dénonce le général Kellermann à la Convention, il débusque les

Piémontais d'un poste qu'ils croyoient inexpugnable. *ib.*

L'envie, qui calomnie et outrage lorsqu'elle ne peut faire plus, s'acharna souvent contre cet excellent militaire.

1793. Le 23 juillet, proclamation de d'Elbée, chef de l'armée catholique, dans laquelle il menace d'user de représailles envers les troupes de la République, si elles osent se porter à quelques excès, ou renouveler ceux qu'elles ont déjà commis. Beauch. t. 1, p. 417 et s.

Les excès étoient réciproques, et les Vendéens avoient alors plus de reproches à se faire que les troupes de la République.

—— Le 25 juillet, le congrès que les insurgés de Lyon ont formé, met hors de la loi la partie de la Convention désignée alors sous le nom de *Montagne*. *ib.*

On la distinguoit ainsi, parce qu'elle occupoit les bancs les plus élevés du côté gauche; elle se composoit des patriotes les plus chauds et très-souvent les moins politiques.

—— L'établissement d'une ligne télégraphique, proposée par M. Chappe à l'Assemblée législative en 1792, est adopté par la Convention le 25 juillet 1793. — Le titre d'ingénieur-télégraphe est accordé à l'inventeur de ce procédé. *Mon.* n. 210.

Ce moyen ingénieux de communication qui doit faire époque dans l'histoire des productions du génie, a encore été perfectionné par M. Chappe.

—— Le 25 juillet, MM. Maret et Semonville, envoyés de la République, le premier à la Cour de Naples, et le second à Constantinople, sont enlevés par les Autrichiens sur le lac de Chiavenne, dépendant des Ligues-Grises. *Mon.* n. 220 et 226.

—— Le même jour (25 juillet), la société philo-

matique de Paris décerne une médaille à celui qui résoudra les difficultés relatives au *galvanisme*. *Hist. du Galvan.* par M. Sue, t. I, p. 4. — *Annales de Chimie*, t. XXXVIII, p. 42.

Galvani, célèbre anatomiste de Bologne, est conduit par ses travaux à la découverte des causes des *contractions musculaires*, lorsqu'avec un corps conducteur du fluide électrique on touche en même temps les nerfs et les muscles d'un animal vivant ou mort depuis peu. Ce phénomène prend le nom de *Galvanisme*, du nom de celui à qui on en doit la découverte. — La Lande est le premier qui ait fait connoître le *Galvanisme* en France, par une note qu'il inséra dans le Journal des Savans, le 2 novembre 1792.

1793. Le 28 juillet, Valenciennes capitule, après avoir épuisé tous ses moyens de défense. *Mon.* n. 214 et 225.

—— Le 30 juillet, les Espagnols s'emparent de Prades (aux Pyrénées Orientales), et marchent sur Villefranche. *Mon.* n. 228 et 245.

—— Le 30 juillet, attaque et combat de Luçon, où les Vendéens, d'abord victorieux, sont mis en déroute, et éprouvent une perte considérable. Beauch. t. I, p. 266 et s. — *Mon.* n. 248 et s.

—— Le 1er août, la Convention s'occupe de l'unité des poids et mesures, desirée depuis si long-temps, mais toujours repoussée par cette impérieuse routine qui a pour elle les préjugés de la multitude et ceux qui vivent de ces préjugés. *Mon.* n. 214 et 216.

Ce système a pour base la longueur du pendule et la division décimale dans toutes ses parties. — Il a contre lui une nomenclature trop scientifique avec laquelle on ne se familiarisera qu'avec le temps, qui vient à bout de tout.

—— Le même jour, décret portant que Marie-Antoinette, veuve de Louis XVI, sera transférée à la conciergerie, et jugée par le tribunal révolutionnaire. *ib.*

1793. La Convention dénonce à tous les peuples et au peuple anglais lui-même, la conduite atroce que tient le Gouvernement britannique. — Cette dénonciation n'apporte aucun changement dans le système politique de ce Gouvernement. *Mon. ib.* et n. 219.

— Le 2 août, réglement émané du Conseil supérieur des Royalistes de la Vendée, pour la circulation des assignats. — Pour avoir cours, ils doivent être visés au nom du Roi, par les chefs de ce Conseil. Beauch. t. 1, p. 401.

Cette pièce, et plusieurs de la même espèce que nous indiquons, sont curieuses par leur teneur, sur-tout parce qu'elles donnent une idée du régime administratif adopté par les chefs des Vendéens.

— Le 5 août, combat de Doué, près de Saumur, où les Vendéens éprouvent un échec, et laissent 400 hommes sur le champ de bataille. *Mon.* n. 222 et 223.

— Le 6 août, combat des Aldudes (aux Pyrénées Occidentales) où les Espagnols sont chassés de leurs divers retranchemens par le général Dubouquet. *Mon.* n. 232.

— Le 6 août, décret qui ordonne la démolition de tous les forts, citadelles, châteaux et donjons existant dans l'intérieur des départemens. *Mon.* n. 220.

Des administrateurs exaltés outre-passèrent les dispositions de ce décret, et des maisons qui n'avoient aucune espèce de fortification furent démolies. — Les passions, les haines personnelles et l'ignorance, voilà les causes des abus, toutes les fois que l'administration est confiée à des hommes qu'une sage civilisation doit en éloigner.

— Le 7 août, la Convention déclare, au nom du peuple français, que Pitt est l'ennemi du genre humain. *Mon.* n. 221.

Il croyoit que pour parvenir à son but tous les moyens étoient bons; il conserva cette opinion machiavelique jusqu'au lit de la mort.

1793. La disette est dans Paris; le peuple conçoit les plus grandes inquiétudes sur ses moyens de subsistance. — Il manque de pain, et cependant les greniers qui avoisinent Paris, recèlent d'abondantes provisions. *ib.*

Cette disette factice a les mêmes causes que celles qui ont déjà eu lieu à différentes époques; discrédit du papier-monnoie, accaparemens et monopoles.

— Le 8 août, la Convention prononce la suppression des académies, d'après un rapport de Grégoire, où il les considère comme des institutions inutiles. *Mon. n. 221 et s.*

— Le 8 août, le général Kellerman somme la ville de Lyon de déposer les armes, et de se conformer aux décrets de la Convention. — Cette sommation est rejetée. *Mon. n. 224.*

— Le 9 août, loi qui ordonne l'établissement d'un grenier d'abondance dans chaque district. Sans faire cesser la disette, elle donne lieu à des mesures arbitraires qui effraient les propriétaires, et éloignent les grains des marchés. *Mon. n. 223.*

— On annonce à la Convention que la majorité des Assemblées primaires a accepté la nouvelle Constitution. — Une commune, celle de Saint-Donan, district de Saint-Brieux, département des Côtes du Nord, forte seulement de 120 habitans, est l'unique, dit-on, qui ait demandé le fils de Louis XVI pour Roi, et le rétablissement du clergé. *Mon. n. 222 et 223.*

— Le 10 août, les députés de toutes les Assemblées primaires se réunissent à Paris, pour célé-

brer l'*anniversaire* de cette journée. *Mon.* n. 225.

1793. Le 10 août et jours suivans, une armée de la République forme le siége de Lyon. — Trompés ou de bonne foi, les habitans de cette cité, croyant combattre pour la bonne cause, paroissent déterminés à une défense opiniâtre. *Mon.* n. 231.

—— Le *Fédéralisme* projeté dans le département du Calvados et dans ceux du midi, est vivement combattu dans la Convention. — Elle ordonne la destitution et l'incarcération des administrateurs qui y auront adhéré. *Mon.* n. 224 et s.

On entendoit par fédéralisme le projet d'établir plusieurs républiques départementales qui auroient été fédérées entre elles. — Si ce projet se fut effectué, la France étoit perdue.

—— Le 12 août, la Convention annulle toute destitution de prêtre catholique, prononcée pour cause de mariage; elle déclare responsables des dommages qui s'en seroient suivis, les autorités ecclésiastiques qui les auroient ordonnées. *Mon.* n. 226.

—— Elle décrète en principe que les gens suspects seront mis en arrestation; cette loi va bientôt donner lieu à une infinité d'actes arbitraires. — Elle commence le *règne de la terreur. ib.*

—— Le 14 août, elle déclare et décrète qu'elle ne paiera aucune des dettes contractées par Louis XVI. *Mon.* n. 227.

—— Le 16, elle déclare, au nom du peuple français, qu'il va se lever en masse pour la défense de la liberté, et repousser l'étranger de ses foyers. *Mon.* n. 229.

Ce ne fut point une vaine déclaration de club, mais un acte national; cette levée s'effectua et commença la car-

rière glorieuse de nos braves militaires. — Celle de la plupart de nos généraux date de cette levée.

1793. Le 23 août, décret qui déclare tous les Français en *requisition* pour la défense de la patrie, depuis 18 ans jusqu'à 25. Mesure extraordinaire qui produit un million de soldats, et empêche la France de devenir la proie des puissances coalisées. *Mon.* n. 237.

—— Le 23 août, le duc d'Yorck, qui commande l'armée de la coalition dans les Pays-Bas, somme le commandant de Dunkerque de lui livrer cette place. Cet officier répond qu'il est déterminé à se défendre, ainsi que lui prescrivent son devoir et la confiance dont l'honore le Gouvernement. *Mon.* n. 239.

—— Le 24 août, suppression de la caisse d'escompte, des compagnies d'assurance à vie, et de toutes celles dont les capitaux reposent sur des actions ou effets au porteur. *Mon.* n. 2, et 839, an II.

On prétendit par cette mesure arrêter les excès de l'agiotage ; il avoit une autre cause, l'immoralité des hommes à argent, et cette foule d'oisifs ou de gens sans aveu dont Paris regorgeoit.

—— Le 24 août, proclamation publiée dans la Vendée, au nom de Louis XVII ; elle invite tous les Français à s'armer pour la cause de ce Prince, et exempte d'impositions, jusqu'au rétablissement de la monarchie, ceux qui prendront les armes. Beauch. t. 1, p. 455.

—— Le 25 août, Dubois de Crancé, comme délégué de la Convention, et 60 mille hommes commandés par le général Kellerman, sont devant Lyon ; cette ville est battue à boulets rouges et ne perd point courage. — Les Marseillois accou-

rus à son secours sont repoussés vers leurs foyers. *Mon.* n. 240 et s.

1793. Dans la nuit du 27 au 28 août, Toulon est livré aux Anglais par les Royalistes; l'amiral Hood y débarque avec 14,000 hommes. *Mon.* n. 247, 249 et s.

— Le 28 août, la Convention crée un *Gouvernement révolutionnaire*, qui suspend l'exercice de la nouvelle Constitution. *ib.*

— Les 4 et 5 septembre, les comités révolutionnaires qui avoient été supprimés, sont réorganisés. — Les étrangers nés sur le territoire des Puissances avec lesquelles la République est en guerre, sont mis en arrestation. *Mon.* n. 251.

— Le 5 septembre, combat de Chantonay, où les Royalistes, au nombre de 15,000 hommes, suivis de vingt pièces de canon, défont 6000 hommes des troupes de la République, commandés par le général de brigade le Comte, qui y périt en brave. Beauch. *ib.* p. 307.

— Le 7 septembre, emprunt forcé d'un milliard pour subvenir aux frais de la guerre; il peut s'acquitter en assignats. *Mon.*, n. 9, an II.

— Le 8 septembre, bataille de Honscoot (à 2 l. S. O. de Furnes), gagnée par le général Houchard sur le duc d'Yorck, qui y perd ses équipages et une nombreuse artillerie qu'il venoit de faire débarquer. *Mon.* n. 255 et s.

— Le 9 septembre, suppression de toutes les écoles militaires, à l'exception de celle d'Auxerre, conservée provisoirement. *Mon.* n. 254.

— Le 10 septembre, proclamation du roi de Naples, où il annonce qu'il s'est engagé avec Sa

Majesté Britannique à ne poser les armes que quand la paix sera rétablie en Europe, et que cette région sera entièrement garantie de la propagation des principes politiques professés par le Gouvernement français. — Pour y parvenir, elle s'oblige à fournir un secours d'hommes et de vaisseaux, et dès ce moment, toute communication cesse et est prohibée avec la France et ses adhérens. *Mon.* n. 59, an II.

1793. Le 11 septembre, par une des suites de la journée de Honscoot, les alliés lèvent le siége de Dunkerque. *Mon.* n. 256.

—— Le 12 septembre, combat de Nothweiller, où l'ennemi, guidé par un émigré, chasse les Français du camp qu'ils occupoient, et leur prend cinq pièces de canon. *Mon.* n. 4, an II.

—— Le 14, combat de Permesens (près de Deux-Ponts), où les Français échouent, et sont repoussés dans l'attaque d'un camp retranché occupé par les Prussiens. *Mon.* n. 2, an II.

—— Le même jour, *combat de Doué*, dans la Vendée, dont le général parisien Santerre ne sort victorieux que par les sages dispositions du général Dambarère, qui lui indique la position qu'il doit prendre, et y range la troupe. Beauch. t. 1, p. 317. — *Mon.* n. 261 et 263.

—— Le 17 septembre, *combat de Coron*, où Santerre est mis en pleine déroute par d'Elbée, à la tête de 24,000 Royalistes. Beauch. t. 1, p. 319.

—— Le 17 septembre, *combat de Peyres-Tortes*, aux Pyrénées Orientales, où les Espagnols sont complettement battus; ils y perdent 700 hommes,

dont 400 tués et 300 prisonniers, au nombre desquels sont 20 officiers. *Mon.* n. 4, an II.

1793. *Loi* dite *du 17 septembre*, portant que les autorités constituées peuvent et doivent ordonner l'arrestation de ceux qui leur paroîtront *suspects*. *Mon.* n. 261, 262 et 265.

Cette loi, qui donna lieu à une infinité d'actes arbitraires, remplit la France de bastilles et les familles d'inquiétudes ; un tiers des citoyens fut incarcéré.

—— Le 21 septembre, acte de navigation décrété par la Convention, et tendant à faire respecter le pavillon français. *Mon.* n. 5, an II.

—— Le 21 septembre, il est décrété que les forçats des galères ne porteront plus le bonnet rouge, parce qu'il est devenu l'emblême de la liberté, et qu'il est porté dans les sociétés populaires par ceux qui les président. *Mon.* n. 2.

—— Le même jour, *combat de Montaigu*, où la brave garnison de Mayence, commandée par le général Beisser, bat les Vendéens. — Elle fait en huit jours plus que toutes les armées de l'Ouest n'en avoient fait en six mois. Beauch. t. 1, p. 326 et s. — *Mon.* n. 7.

—— Le 28 septembre, la Convention ordonne une fabrication de deux milliards d'assignats. *Mon.* n. 9.

—— Le 29 septembre, elle fixe un *maximum* pour le prix des denrées de première nécessité, et détermine ce qu'elle entend par les denrées de cette espèce. *Mon.* n. 10.

—— Le 4 octobre, le général Dagobert, qui commande l'armée des Pyrénées Orientales, s'empare de Campredon ; mais privé des secours qu'il attendoit, il est forcé de se retirer sur Mont-Libre. *Mon.* n. 24.

1793. Le 5 octobre, Loi portant que l'Ere française compte de la fondation de la République, le 22 septembre 1792; que l'ère vulgaire est abolie pour l'usage des actes civils et judiciaires; que les mois seront de trente jours, avec cinq jours complémentaires, et qu'ils porteront des noms analogues aux saisons, etc. *Mon.* n. 16.

— Le 8 octobre, suppression de la compagnie des Indes, et de toutes les compagnies financières, sous quelque dénomination qu'elles soient. *Mon.* n. 19.

— Le 9 octobre, Lyon, sans fortifications, sans troupes de ligne, et après 70 jours de siége, est forcé de se rendre. Bientôt cette ville célèbre voit ses richesses pillées, ses manufactures détruites, ses maisons incendiées et ses habitans mitraillés; elle perd tout, jusqu'à son propre nom. Ségur, t. III, p. 85.—*Mon.* n. 22 et s.

Un décret de la Convention, du 12 octobre, lui donna le nom de *Ville-Affranchie*, qu'elle n'a jamais porté; le Gouvernement actuel s'est fortement occupé et s'occupe d'en réparer les malheurs.

— La Convention, ayant appris que les Anglais ont fait pendre à Toulon un Représentant du peuple, ordonne l'arrestation de tous les Anglais qui se trouveront sur le territoire de la République, la saisie de leurs propriétés, et la prohibition de toute marchandise venant d'Angleterre. *Mon.* n. 20.

— Le 9 octobre et jours suivans, combats de Châtillon; dans le premier, les troupes de la République sont mises en déroute et chassées de Châtillon; dans ceux qui suivent, les Vendéens sont taillés en pièces, et Châtillon est repris. Beauchamp, t. 1, p. 551 et s.

Digitized by Google

Les Républicains étoient commandés par le général Chalbos, qui, dans ces différentes affaires, fit preuve de talens et d'activité; ils eurent à regretter le général Chambon, qui, atteint d'un coup mortel, tomba en criant: *Vive la République!*

1793. Le 10 octobre, *le Gouvernement est déclaré révolutionnaire jusqu'à la paix;* les Ministres, le Conseil du Gouvernement, les Généraux et les principales autorités, sont sous la surveillance immédiate du Comité de Salut public. *Mon. n.* 21 et 25.

Ce décret acheva de concentrer tous les pouvoirs dans les membres de la Convention, et très-souvent ces membres agirent en sens contraire.

— Un décret réunit au territoire de la République la principauté de Mont-Béliard. *Mon. n.* 25.

— Le 11 octobre, un rapport officiel apprend à la Convention que la force des ennemis dans Toulon est de vingt vaisseaux de ligne, et leur armée de 10700 hommes, savoir: 2000 Anglais, 2000 Espagnols, 1500 Piémontais, 5000 Napolitains et 200 Esclavons; que trois vaisseaux de ligne du premier ordre doivent partir incessamment pour Naples, afin d'en ramener *Monsieur*, le comte d'Artois et l'évêque de Toulon; que près de 6000 patriotes ont été envoyés aux mines d'Espagne; que pour le service on ne se sert d'aucun Français, pas même des plus zélés royalistes; que les Anglais et ceux qui leur ont livré Toulon ne veulent plus de la Constitution de 91, mais l'entier rétablissement de l'ancien régime; que l'arbre de la liberté a été changé en potence; et que Louis XVII a été proclamé Roi de France le 5 octobre, etc. *Mon. n.* 32.

— Le 13 octobre, un commissaire du Gouverne-

ment annonce officiellement à la Convention que les Anglais établis en force dans les parages de la Guadeloupe et de la Martinique en ont été chassés, et que ces deux colonies sont dans le meilleur état possible. *Mon.* n. 24.

1793. Le 14 octobre, prise de Weissembourg et de Lauterbourg par les armées combinées de Prusse et d'Autriche. *Mon.* n. 31 et s.

—— Le 15 octobre, bataille de Mortagne, où les Vendéens sont complètement battus par les troupes de la République. Beauch. t. I, p. 357.

—— Le 16 octobre, Marie-Antoinette, veuve de Louis XVI, est conduite à l'échafaud et décapitée; elle étoit dans sa 38[me] année. *Mon.* n. 25 et s.

—— Le même jour, combat de Chollet, où il se fait un carnage affreux de Royalistes. Beauc. *ib.* p. 360.

—— Les vainqueurs de Châtillon, de Mortagne et de Chollet poursuivent avec acharnement les Vendéens; ceux-ci d'abord ne savent plus où fuir; mais leur désespoir leur servant de courage, ils se rassemblent bientôt en force, et viennent attaquer le général Westerman qui marchoit sur Laval, qu'il croyoit évacué. — Un premier combat se livre et n'est point décisif; mais dans un second, les troupes de la République, qui manœuvrent sans ensemble, sont battues à plates coutures. Beauch. t. II, p. 16 et s. — *Mon.* n. 33 et s.

—— Le 17 octobre, les troupes françaises commandées par le général Jourdan, forcent l'ennemi dans son camp de Wartignies, réputé inexpugnable par sa position. — Ce coup de main donne lieu à une seconde affaire, où l'ennemi perd 6000 hommes, et dont les suites sont la levée du siége

de Maubenge, que les alliés pressoient vivement. *Mon.* n. 28 et 30.

1793. Les 18 et 19 octobre, combat du Pont de Gilette, où 700 Républicains font face à 4000 Piémontais, et qu'ils mettent en déroute avec un renfort que leur amène Dugommier. Servan, t. IV, p. 91. — *Mon.* n. 32.

—— Le 23 octobre, les Français s'emparent de Marchiennes, après dix heures de combat. *Mon.* n. 35.

—— Le *maximum* des denrées, qui ne s'observe point, est proclamé à Paris le 23 octobre, et les denrées y disparoissent. — Il produit le même effet sur tous les points de la République. *Mon.* n. 25.

—— Le 24 octobre, la Convention change la dénomination des mois : à celui d'octobre répond *vendémiaire*, à novembre *brumaire*, à décembre *frimaire*, à janvier *nivôse*, à février *pluviôse*, à mars *ventôse*, à avril *germinal*, à mai *floréal*, à juin *prairial*, à juillet *messidor*, à août *thermidor*, et à septembre *fructidor*. *Mon.* n. 35, 59 et 87.

Le mois fut divisé en trois décades, dont les dix jours furent appelés *Primidi*, *Duodi*, *Tridi*, *Quartidi*, *Quintidi*, *Sextidi*, *Septidi*, *Octodi*, *Nonodi* et Décadi; ce dernier remplaçoit le Dimanche, et étoit chommé de même. — Pendant quelque temps, les jours complémentaires portèrent le nom ridicule de *Sans-Culottides*, du surnom de *Sans-Culottes*, dont s'honoroient alors ceux qui se prétendoient être les patriotes les plus zélés. — Il nous a semblé nécessaire d'entrer dans ces détails, pour l'intelligence de l'histoire des temps auxquels ils ont rapport.

—— Le 26 octobre, décret qui rend habiles à succéder les ex-religieux et religieuses. *Mon.* n. 37.

—— Le 30 octobre, loi qui admet les enfans naturels au partage des successions de leur père et

mère, ouvertes depuis le 14 juillet 1789. *Mon.* n. 41.

1793. Le même jour, vingt-deux députés de la Convention sont condamnés à mort, et exécutés le lendemain; parmi eux on remarque Brissot et le journaliste Carra. *Mon.* n. 42 et s.

—— Le 1er novembre, les chefs des Vendéens créent, au nom du roi Louis XVIII, des *bons-royaux* pour une somme de 900,000 livres; ils portent intérêt de 4 un quart pour cent, sont hypothéqués sur le trésor royal, et remboursables à la paix. Beauch. t. II, p. 350 et s.

—— Le même jour, décret qui ordonne la démolition des villes, bourgs et villages qui donnoient asyle aux rebelles, et prononce la confiscation des biens de ceux qui, sortis de France avant le 14 juillet 1789, n'y seroient pas rentrés depuis. *Mon.* n. 42 et 43.

—— Le 5 novembre, un artiste fait hommage à la Convention d'une *pendule décimale*, pour être placée dans le lieu de ses séances. — Elle doit être surmontée d'un buste; on demande que ce soit celui de J.-J. Rousseau: celui de Marat obtient la préférence! *Mon.* n. 48.

—— Le duc d'Orléans, qui s'est rendu fameux dans l'histoire de la révolution, par le rôle qu'il y a joué, est décapité le 6 novembre, et laisse un nom flétri d'opprobre. *Mon.* n. 47.

—— Le 7 novembre, quelques prêtres exaltés, parmi lesquels on distingue l'évêque de Paris, font abjuration du culte catholique. — A la suite de cette scène, la Convention décrète gravement que le comité d'instruction publique s'occupera d'une loi qui substitue un culte raisonnable à

celui que ces prêtres viennent d'abjurer. — Plusieurs Députés se lèvent avec enthousiasme, et assurent que ce jour fera époque dans l'histoire, que c'est la raison qui reprend son empire. *Mon.* n. 49.

Malgré ce pronostic, l'histoire n'a considéré cette époque que comme un acte de scandale et de déraison.

17 1793. Le 11 novembre, le célèbre, mais infortuné Bailli, ex-maire de Paris, est conduit à l'échafaud et exécuté, après avoir été abreuvé d'outrages. *Mon.* n. 54.

— — Le 14 novembre, les Royalistes, qui ont fait avec succès une incursion dans la Bretagne et sur les côtes de la Normandie, somment les officiers municipaux de Granville de leur livrer cette place. — On ne répond à cette sommation qu'en se préparant à se défendre. — Granville est attaqué avec cette fureur qui guide les Vendéens au combat, et la place défendue avec une énergie et une valeur vraiment héroïque. — Les Royalistes sont forcés de faire retraite, après avoir éprouvé une perte considérable. Beauch. t. II, p. 52 et s. 352 et s. — *Mon.* n. 62 et 65.

— — Le 15 novembre, suppression des loteries, de quelque nature qu'elles soient. *Mon.* n. 56.

— — Le 17 novembre, la Convention déclare que les traités qui lient la France avec les Etats-Unis et les Cantons Suisses, seront toujours loyalement exécutés. *ib.* n. 58.

— — Combat de Bliscastel, où les Prussiens sont battus par les troupes de la République. *Mon.* n. 62.

— — Le 20 novembre, les Français occupent le poste d'Hornebach et la ville de Deux-Ponts. *Mon.* n. 65 et s.

1793. Le 22 novembre, le Gouvernement accorde des pensions aux prêtres qui ont abjuré ou abjurent leur état. *Mon.* n. 64.

La nécessité, la crainte, l'ambition, firent une multitude de parjures que l'opinion ne tarda pas à flétrir.

— Le 23 novembre, *combat d'Antrain* où les troupes de la République sont battues par les Vendéens, et mises en pleine déroute. — On attribue avec justice cette défaite à l'impéritie du général Rossignol. Beauch. t. II, p. 74 et s.

— Le siége de Toulon, entrepris par les troupes de la République, est poussé avec une vigueur qui étonne l'ennemi; le général Dugommier qui le commande n'épargne aucun des moyens qui peuvent en assurer le succès; il est secondé par le chef du génie Marescot, et par un jeune officier, Bonaparte, qui s'y distingue dans le service de l'artillerie. — Le 30 novembre, les Anglais font une sortie dans laquelle ils obtiennent d'abord quelques succès; mais bientôt, repoussés avec vigueur, ils regagnent leurs retranchemens et les forts avec précipitation. *Mon.* n. 77. — Servan (qui donne des détails militaires sur ce siége), t. IV, p. 91 et s.

C'est dans le rapport que le général Dugommier fait au Gouvernement de l'issue de cette sortie des Anglais, qu'il est question pour la première fois de Bonaparte, comme un de ceux dont l'intelligence et le courage ont contribué le plus au succès de cette journée.

— Le 1er décembre, les Anglais et les Royalistes des côtes de Bretagne conviennent entre eux des signaux qui doivent faciliter leur correspondance. — Lord Balcarès, qui commande à Jersey, donne avis à ces derniers d'une expédition qu'on prépare en Angleterre en leur faveur. Beauch. t. III, p. 444.

Digitized by Google

1793. Le retour de l'agent que les Royalistes ont envoyé en Angleterre, les confirme dans l'avis que leur a donné lord Balcarès; cet agent leur promet et leur assure de la part des Anglais de prompts et de généreux secours. *ib.*

— Le 4 décembre, organisation d'un *Gouvernement révolutionnaire provisoire*, décrété par la Convention le 10 octobre précédent. *Mon.* n. 70, 76 et 79.

Les dispositions de cette organisation concentrèrent tout le pouvoir dans les Comités de Salut public et de Sûreté générale, dont la plupart des membres ignoroient les premiers élémens de la politique; mais il ne s'agissoit que d'un point, celui de la défense et de la conservation de nos foyers; il ne s'agissoit que d'en écarter l'étranger et d'y comprimer la malveillance. Pour cela, il falloit étonner l'ennemi, épouvanter les mal-intentionnés, et exalter la masse du peuple. — Des mesures extraordinaires, souvent impolitiques, presque toujours désastreuses, mais convenables aux circonstances, au moment; des coups de main, des manœuvres hardies qui déconcertoient les tacticiens, parce qu'elles étoient diamétralement opposées aux règles de l'art; des chances heureuses produites par l'ineptie ou le peu d'harmonie des puissances coalisées, telles furent les ressources, tels furent les moyens de ces Comités pour l'étranger. Dans l'intérieur, c'étoient de véritables inquisitions qui ne connoissoient de formes que celles de l'arbitraire.

— Le 5 décembre, les Royalistes attaquent Angers; ils sont repoussés, mais n'abandonnent leur entreprise qu'après avoir laissé sous les murs de cette ville trois cents des leurs et quelques pièces de canon. Beauch. t. II, p. 86 et s. — *Mon.* n. 79 et s.

— Le 8 décembre, les Vendéens se présentent en force devant Saumur; mais les mesures sont si bien prises, qu'ils se retirent avec précipitation et une perte considérable. *Mon.* n. 81.

1793. Le 9 décembre, on trouve chez les auteurs ou complices du vol du garde-meuble une partie des diamans qu'ils y ont enlevés, et notamment celui qu'on désigne sous le nom de *Régent*. *Mon.* n. 81, et n. 186, an III.

Ce diamant orne aujourd'hui le pommeau de l'épée de l'Empereur.

— Le 10 décembre, la Roche-Jacquelein, l'un des principaux chefs des Royalistes, s'empare du Mans, après un combat très-vif. *Mon.* n. 98.

— Les 11 et 12 décembre, *bataille du Mans*; elle dure 18 heures, le dehors et l'intérieur de la ville forment le champ de bataille; le carnage y est horrible; Marceau et Westerman y commandent les troupes de la République, et la Roche-Jacquelein les Vendéens. — Ces derniers y sont taillés en pièces; mais les Républicains ternissent leur victoire par des atrocités. Beauch. t. II, p. 100 et s.

— Le siége de Toulon se continue vigoureusement; le 14 décembre, une attaque générale se dirige sur une redoute qui, par sa situation, forme le principal point de défense de l'ennemi; il la croit inexpugnable, mais elle est emportée par la valeur française, que rien n'arrête. L'ennemi ne songe plus qu'à regagner ses vaisseaux. Serv. t. IV, p. 95 et 96.

— Après la prise de la redoute anglaise, les forts Saint-Antoine et de Malbousquet tombent au pouvoir du vainqueur. — Rien ne leur résiste plus; la confusion est dans Toulon; les marins qui craignent pour leurs vaisseaux se hâtent de quitter la rade, et les troupes de terre ne veulent plus s'exposer à tenir dans une place dont l'ennemi victorieux occupe tous les dehors. — Partout on ne

pense plus qu'à fuir; une infinité de familles va chercher sur la flotte ennemie un asyle contre le ressentiment mérité de leur patrie; mais la plupart des bâtimens qui les portent coulent bas, les uns par l'excès de leur charge, les autres par les batteries des rivages opposés, et quelques-uns par le canon même des Anglais, qui noient ceux qu'ils doivent protéger. *Mon.* n. 95 et s. — Serv. *ib.* p. 96 et 97.

1793. Le 18 décembre, les flottes espagnole et anglaise se réfugient aux îles d'Hières, en laissant encore quelques troupes dans la ville et dans le fort la Malgue, pour protéger leur retraite. *Mon. ib.* — Serv. *ib.* p. 98.

—— Le 19, à sept heures du matin, l'armée de la République, après quatre mois de siége, rentre en possession de Toulon. La trahison l'avoit livré à l'ennemi; la valeur le recouvra. *ib.*

—— Le 19 décembre et jours suivans, *bataille de Savenai*, gagnée par les troupes de la République, commandées par les généraux Westerman, Marceau et Kléber, sur les Royalistes, pour lesquels cette journée est décisive, et le coup de massue qui abat la grande Vendée. Beauch. t. II, p. 113 et s. — *Mon.* n. 97 et s.

En effet, la guerre de la Vendée changea entièrement de caractère à cette époque; elle n'eut plus que de foibles moyens, et point d'ensemble.

—— Le 22 décembre, Dufour, qui commande au fort Saint-Elme, le livre aux Espagnols avec Collioure, Bagnols et le port Vendre; il est mis hors la loi. *Mon.* n. 98.

—— Le 25 décembre, le *général* BONAPARTE est nommé membre de l'Institut. *Mon. ib.* et s.

1793. Le 26 décembre, combat de Geisberg, où les Autrichiens sont mis en déroute par les troupes de la République. *Mon. n. 116.*

— Dans la plus rude saison, les armées françaises opposées aux coalisés, manifestent une énergie vraiment étonnante et inconnue jusqu'alors ; il existe entre elles une émulation de bravoure et d'audace qui les conduit à une suite rapide de succès à peine croyables. — Le 27 décembre, l'armée du Rhin, après avoir battu l'ennemi à Werdt, force les lignes de Lautern et de Weissembourg. *Mon. n. 102 et s.*

— Le 28, elle oblige les Prussiens à lever le siége de Landau. *ib.*

1794. Les troupes de la République continuent dans la Vendée à avoir des succès; le 2 janvier, Charette est battu à Machecoult, et nos troupes reprennent l'île de Noirmoutiers. *Mon. n. 112 et s.*

— Le 6 janvier, le duc de Brunswick écrit au roi de Prusse, pour le prévenir qu'il donne sa démission et quitte le commandement de l'armée des coalisés, rebuté par le peu d'accord qui règne entre eux. *Serv. t. IV, p. 107 et 472.*

— Le 10 janvier, décret portant qu'à l'avenir les inscriptions des monumens publics seront en langue française. *Mon. n. 112.*

L'habitude, et plus qu'elle l'harmonie et la précision de la langue latine, ont triomphé de ce décret.

— L'armée du Rhin emporte les postes établis à Spire et à Gemersheim, où sont des magasins considérables de vivres et de fourrages; elle s'empare de Worms et du fort Vauban, le 15 janvier et

jours suivans. — Les coalisés évacuent entièrement le Bas-Rhin. *Mon. n. 110 et s.*

1794. Le 21 janvier, une escadre anglaise de trois vaisseaux de ligne et de quelques frégates tente une descente dans le golfe de Saint-Florent en Corse ; la garnison de Bastia se présente à la côte et force les troupes de cette escadre à se rembarquer. *Mon. n. 149 et 183.*

—— Le 24 janvier, la Convention décrète que dans toute déposition judiciaire, le faux témoin sera puni de la même peine qu'auroit encourue l'accusé, en cas de conviction. *ib. n. 125 et 126.*

—— Vers la fin de janvier, les troupes de la République attaquent les Chouans dans la forêt du Pitre, entre Vitré et Laval. — Cernés sur plusieurs points, un grand nombre d'insurgés sont faits prisonniers et envoyés à Vitré, où ils sont fusillés. Beauch. t. III, p. 50 et s. — *Mon. n. 117 et s.*

Cette expédition est remarquable, parce qu'on y découvrit la correspondance des Chouans avec les commandans de Jersey et de Guernesey.

—— Le 1er février, un décret ordonne la démolition de tout château-fort, tour ou tourelle garnis de créneaux, qui pourroient exister dans la République, à l'exception des postes militaires. *Mon. n. 135.*

Comme il étoit dit dans le décret que les pavillons ou cabinets construits dans les angles des jardins seroient conservés, à moins que par leur forme ou leur situation ils pussent offrir aux malveillans des moyens d'attaque ou de défense, il arriva que les autorités constituées des campagnes, interprétant cette loi selon leurs vues, détruisirent les pavillons et même les vide-bouteilles de ceux auxquels ils en vouloient. Lorsque l'exécution des lois n'est point confiée à un petit nombre de fonctionnaires publics éclairés,

il y a toujours des vexations et des actes arbitraires ; c'est ce qui eut lieu alors, jusqu'à la restauration du Gouvernement.

1794 Le 2 février, un décret déclare traîtres à la patrie et dignes de mort les commandans de vaisseaux de ligne, de frégates, et autres bâtimens de guerre, qui amèneront le pavillon national devant les vaisseaux ennemis, quel qu'en soit le nombre, à moins d'un danger évident d'être coulé bas. *ib.* n. 36.

— Le 4 février, autre décret qui déclare l'esclavage aboli dans toutes les colonies françaises. *ib.* n. 137.

— Le Roi de Prusse annonce à la coalition qu'il va cesser de la servir, si elle ne lui accorde point de subsides. *ib.* n. 151.

— Le général Mack, investi de la confiance du cabinet de Vienne, passe en Angleterre, et présente au roi Georges III le plan de la campagne qui va s'ouvrir. — Le Prince en paroît si satisfait, qu'il arme ce général d'une épée enrichie de diamans. *ib.* n. 170.

— Le 5 février, combat de Saint-Jean de Luz, où les Espagnols, malgré la supériorité du nombre, sont mis en déroute par les troupes de la République. *ib.* n. 145.

— Le 7 février, la Convention crée neuf régimens d'artillerie légère. *ib.* n. 141.

— Le 10 février, combat du Pont des Noyers, près de Saint-Colombin, où Charette, à la tête de 4000 hommes, est battu par le général Duquesnoi, commandant un corps de troupes que les Vendéens appeloient la *Colonne infernale*.

Les insurgés laissent 500 hommes sur le champ de bataille. *Mon.* n. 148. — Beauch. t. II, p. 124 et s.

1794. Le 17 février, décret qui supprime toutes les monnoies, à l'exception de celle de Paris. *Hist. de la Monn.* — Notes manuscr.

—— La capitale offre sur tous les points, dans tous les quartiers, des maisons d'arrêt. — Le 11 mars, un relevé officiel porte à plus de 6000 les prisonniers qu'elles renferment. — Ils sont incarcérés comme suspects, ou soupçonnés de l'être, et les *haines particulières* créent des suspects; elles amoncèlent dans ces bastilles les amis de la chose publique, à côté de ceux qui conspirent contre elle. — Bientôt le nombre des reclus monte à 9000; la terreur est dans le sein des familles; elle s'étend sur toute la surface de la République. — Les échafauds sont dressés partout; l'innocent et le coupable y sont traînés sans distinction; le même couteau les égorge; le nombre des victimes est incalculable. *Mon.* n. 170 et s.

—— Le 11 mars, décret de la Convention qui établit une *école centrale des travaux du service public.* *Mon.* n. 88, an III. — *Corresp. sur l'Ecole polyt.* n. 8, p. 327.

—— Le 12 mars, la Convention déclare acquis au profit de la Nation les biens des ecclésiastiques réguliers ou séculiers déportés par la loi, ou de leur propre volonté. *Mon.* n. 175.

—— Le 20 mars, les Anglais s'emparent de la Martinique. *Mon.* n. 7, an III.

—— Les Polonais qui ont reconnu, mais trop tard, le sort que leur préparent les Cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, se réunissent en majorité à Cracovie, le 24 mars. — Ils y signent un acte d'insurrection, et élisent pour leur chef le brave

Kosciusko, qui ne tarde pas à se montrer digne de leur choix. Ségur, t. III, p. 147. — *Mon.* n. 216 et s.

1794. Le 1er avril, le ministre Pitt prévient la Chambre des Communes que le Roi, voulant poursuivre la guerre avec toute l'activité possible, vient de prendre à sa solde un corps d'émigrés français. — Le lendemain, la Chambre adopte cette mesure du Gouvernement. Beauch. t. III, p. 73.

—— Le 1er avril, la Convention supprime le Conseil exécutif et les six ministres qui le composent; elle crée pour les remplacer douze *commissions exécutives*, auxquelles elle assigne leurs attributions respectives. *Mon.* n. 194.

Ce nouvel ordre de choses ne donne pas plus d'activité à l'expédition des affaires, et les entrave quelquefois; il multiplie les commis, mais ce fut une mesure sage et politique : tant de familles avoient perdu leurs moyens de subsistance ! !

—— Le 4 avril, Kosciusko, sans artillerie et avec 4000 hommes mal armés, bat 12,000 Russes à Wraclawice. Ségur, t. III, p. 163. — *Mon.* n. 228.

—— Le 5 avril (16 germinal), Robespierre et sa faction envoie à l'échafaud Danton et ceux de son parti, hommes révolutionnaires qu'il avoit raison de craindre. *Mon.* 195 et 197.

Les hommes de Robespierre et de Danton avoient les mêmes principes; ils marchoient au même but, mais ils différoient dans leurs moyens d'intrigues; cette différence les mettoit aux prises. — D'accord sur les victimes qu'ils avoient à égorger, ils s'égorgeoient eux-mêmes au partage des dépouilles ou plutôt de l'autorité qui s'arrogeoit le droit de spolier.

—— Le 6 avril, *combat de Fougasse*, gagné par les Français sur les Piémontais, qui sont forcés d'évacuer Oneille. Serv. t. IV, p. 119. — *Mon.* n. 207.

1794. Les troupes de la République entrent sur le territoire de Gênes, s'emparent de quelques forts que l'ennemi auroit pu occuper. — Cette République est prévenue que cette invasion n'est point hostile, mais seulement dans l'intention de protéger l'état de Gênes contre les desseins de l'Autriche. *Mon.* n. 225.

— Le général Dagobert, qui s'est emparé de la Cerdagne espagnole, se rend maître le 10 avril de la *Seu d'Urgel*, et va mourir, épuisé de fatigues, à Puy-Cerda, le 18 avril. *ib.* n. 220.

— Le 11 avril, la Convention nationale et les hommes qui cultivent les sciences et les arts, apprennent avec intérêt que les livres provenant des bibliothèques des maisons religieuses et des émigrés ont été mis en dépôt; qu'il en résulte une collection immense où la bibliothèque nationale pourra se compléter, et les départemens former des bibliothèques où chacun ira puiser l'instruction, qu'on ne peut trop propager, surtout lorsqu'elle tend à former des hommes utiles. *Mon.* n. 205.

— Le 14 avril, traité de l'Angleterre avec le roi de Sardaigne, l'Empereur et le roi de Prusse, par lequel, et pour principale clause, elle accorde à ce dernier un subside de 60 millions, à condition qu'au mois de mai il armera 60,000 hommes en faveur de la coalition. *Serv.* t. IV, p. 109 et 485. — *Mon.* n. 267.

— Le 16 avril, *combat de Ponte di Nava*, où le général Massena bat les Autrichiens, et se rend maître d'Orméa et de Garrisio; on y trouve des magasins abondans de vivres et de munitions. *Mon.* n. 220. — *Serv. ib.* p. 122.

1794. Le 18 avril, bataille d'Arlon, gagnée sur les Autrichiens par les armées de la Moselle et des Ardennes. — Cette bataille est suivie de plusieurs combats où nos troupes ont constamment l'avantage. *Mon. n. 215 et s.*

—— Le 19 avril, traité de la Haye, entre l'Angleterre, le roi de Prusse et la Hollande. — Le monarque prussien s'engage à fournir à la coalition 62.400 hommes, moyennant un subside de 50 mille livres sterlings par mois, qui doit être payé par l'Angleterre et la Hollande. — Une clause du traité porte *que toutes les conquêtes faites par l'armée prussienne le seront au nom de l'Angleterre et de la Hollande; qu'elles resteront à leur disposition pendant le cours de la guerre, pour en être fait par elles, à la paix, l'usage qui leur sera convenable.* *ib. n. 245.*

—— Le 24 avril, les troupes de la République occupent Beaumont, petite ville du Hainault, et s'emparent de Courtrai. *ib. n. 220 et s.*

—— Le 24 avril et jours suivans, le général Bagdelone, d'après les ordres qu'il a reçus du général Dumas, s'empare des redoutes du mont Valasin, du petit Saint-Bernard et du poste important de la Tuile. *Serv. t. III, p. 122.*

—— Le 26 avril, combat de Roqueluche, près de Saint-Jean Pied-de-Port, où un corps de troupes espagnoles de 4000 hommes d'infanterie et de quelques escadrons de cavalerie est mis en déroute par un détachement de l'armée des Pyrénées Occidentales. — Les tirailleurs Basques se distinguent particulièrement dans cette affaire. *Mon. n. 228.*

—— Dans les derniers jours d'avril, le général Du-

gommier bat les Espagnols aux Alberes, leur fait 2000 prisonniers, et leur prend vingt pièces de canon. *Mon. ib.*

1794. Le 29 avril, *bataille de Courtrai*, gagnée par les Français sur les Autrichiens, qui y perdent trente-deux pièces de canon, plusieurs drapeaux et 4000 hommes tués ou blessés; parmi ces derniers est le général Clairfait, dont la blessure est griève. — La prise de Menin, qui d'abord a opposé une défense vigoureuse, est le fruit de cette victoire. *ib. n.* 225.

—— Le 29 avril, combat et prise de Saorgio, où tous les camps des Piémontais et des Autrichiens sont forcés; plus de soixante pièces de canon leur sont enlevées; ils perdent plus de 2000 hommes dans cette journée. *ib. n.* 228.

—— Le 1er mai, les Autrichiens s'emparent de Landrecies. *ib. n.* 226.

—— Le 5 mai, la Convention envoie au tribunal révolutionnaire les fermiers-généraux des droits et entrées sous le règne de Louis XVI et de son prédécesseur. — Elle les accuse de concussions; mais les griefs qu'elle articule contre eux procèdent moins de leur régie que des vices du Gouvernement pendant lequel elle a eu lieu. *ib. n.* 227.

Ils percevoient d'après les clauses de leur bail; et si elles étoient concussionnaires, la faute en étoit au Gouvernement qui les avoit consenties.

—— Le 5 mai, après un long discours de Robespierre, où il fait l'éloge des vertus qu'il n'a pas, la Convention *reconnoît l'existence d'un Être suprême et l'immortalité de l'ame.* — Elle décrète des fêtes morales dont la première est à l'Être suprême et à la Nature; les autres sont aux bien-

faiteurs de l'humanité, à la Justice, à la Bonne-Foi, au bonheur public, etc. *ib. n.* 229.

Eh! les hommes qui décernoient un culte aux bienfaiteurs de l'humanité, à la justice, à la bonne foi, etc. couvroient la France d'échafauds! Ils souffroient que la sureté des personnes et des propriétés fût violée, que les déprédateurs restassent impunis, etc. !!!

1794. Le 6 mai, la Convention décrète que les chefs-d'œuvre de peinture qui auront obtenu des récompenses nationales, d'après la déclaration du jury des arts, seront exécutés en tapisserie, à la manufacture nationale des Gobelins. *ib. n.* 232.

Louis XV et Louis XVI avoient donné de pareils ordres; il en est résulté ces belles tapisseries qu'on expose encore dans nos fêtes publiques. — Les souverains en France, sur-tout ceux de la maison de Bourbon, ont toujours manifesté de la sollicitude pour la conservation des arts; mais le Gouvernement actuel, l'Empereur, les a laissés loin de lui sous ce rapport. Tout est vivifié ou restauré; toutes les institutions, toutes les restaurations, toutes les nouvelles constructions marchent en même temps, toutes, d'après les plus vastes conceptions. — Ce sujet laissera des volumes à l'histoire des arts. Notre cadre ne nous permet qu'un témoignage de reconnoissance.

—— Le 7 mai (et non le 8), les généraux Macquart et Massena s'emparent du col de Tende, et livrent à la valeur des Républicains le passage de ces superbes plaines de la Lombardie où ils vont bientôt se signaler par des exploits à peine croyables. Serv. t. IV, p. 127. — *Mon. n.* 241.

—— Le 8 mai, l'infortuné Lavoisier, auquel les arts et les sciences doivent plusieurs expériences importantes, est envoyé à l'échafaud comme fermier-général. *Mon. n.* 231.

Il étoit né à Paris, et âgé de 50 ans. — Il témoignoit le desir de ne monter que 15 jours plus tard sur l'échafaud, afin de compléter quelques expériences utiles à la Répu-

blique. Dumas, le principal suppôt du tribunal révolutionnaire, lui répond : Point de sursis ; nous n'avons plus besoin de chimistes !

1794. Le 10 mai, l'armée des Ardennes chasse l'ennemi d'un poste qu'il occupoit à Thuin, et passe la Sambre. *ib.* n. 258.

— Le 11 mai, nos troupes forcent le passage du Mont-Cénis, le col d'Argentière, le pas du mont Saint-Pélerin ; toutes ces attaques sont simultanées, et faites aux cris de *vive la République*, avec une bravoure qui déconcerte l'ennemi. Serv. t. III, p. 125. — *Mon.* n. 242.

— Le 17 mai, la Convention nationale accorde une pension viagère de 1200 livres à François Gamain, serrurier, qui a enseigné à Louis XVI l'art de la serrurerie (que ce Prince affectionnoit), et qui depuis a dénoncé à la Convention l'armoire à la porte de fer dont nous avons parlé page 253. *Mon.* n. 240.

Nous n'avons rapporté ce fait que parce qu'il donne lieu à une inculpation grave contre Louis XVI. Gamain n'implore le secours du Gouvernement que parce qu'il est perclus de ses membres, et qu'il attribue son état à un verre de vin empoisonné que Louis XVI lui fit boire au moment où cet homme venoit de poser la porte de fer dont il vient d'être question. — C'est à l'impartialité des hommes qui ont connu le moral de Louis XVI, et dont son histoire laisse des traces, à apprécier cette inculpation. Nous aimons à croire que c'est une calomnie. *Voyez* le Moniteur dont nous avons suivi le récit, n. 241.

— Le 23 mai, combat de Kaiserlautern, où les Français, commandés par le général Michaud, défont les Autrichiens, leur tuent 800 hommes, et font autant de prisonniers. *ib.* n. 253.

— Le 26 mai, l'armée des Pyrénées Orientales

Digitized by Google

reprend sur les Espagnols les forts Saint-Elme ; Port-Vendre et Collioure. *ib.* n. 256 et s.

1794. Décret de la Convention portant qu'il ne sera fait aucun prisonnier anglais ou hanovrien. *ib.* n. 250 et 276.

Le militaire, qui n'attente point aux jours d'un homme désarmé, n'exécuta jamais ce décret atroce dans son principe, et impolitique sous tous les rapports.

— Le roi de Pologne Stanislas Poniatowski est suspendu de ses fonctions. *ib.* n. 268.

— Le 29 mai, l'armée de la Moselle, sous les ordres du général Jourdan, s'empare de Dinant (ville du pays de Liége). *ib.* n. 254.

— Le 5 juin, décret qui établit, pour cette année seulement, une subvention extraordinaire de guerre. — Elle doit être du dixième des sommes portées au rôle de l'emprunt forcé établi par la loi du 3 septembre 1790, et exigible par tiers, de mois en mois. *Bulletin des lois*, n. 2. — *Mon.* n. 259.

— Le 10 juin, le tribunal révolutionnaire reçoit une nouvelle organisation. — Un décret détermine les délits dont il doit connoître ; mais plusieurs dispositions de cette loi sont vagues et susceptibles de donner lieu à des actes arbitraires. *Mon.* n. 264.

L'article XVI en donne une idée ; il est conçu en ces termes : La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes ; elle n'en accorde point aux conspirateurs.

— Le 11 juin, l'armée de la Moselle s'empare des positions de Permasens, de Hornebach et de Bliscastel. *ib.* n. 270.

— Le général Almeyras bat et dissipe 1500 Piémontais, dans la vallée d'Aost. Serv. t. IV, p. 130.

— Le 17 juin, l'armée du Nord force Ypres à ca-

pituler, malgré une armée d'observation qui est vigoureusement repoussée; la garnison, forte de 6000 hommes, est faite prisonnière, avec un train d'artillerie considérable. *Mon. n. 272.*

1794. Le 19 juin, émission de 1205 millions d'assignats. *Bull. des lois, n. 7.— Mon. ib.*

— Même jour, décret portant que le commandant d'un vaisseau au poste duquel la ligne se trouveroit coupée, sera puni de mort. *Bull. des lois, n. 9.*

— Le 23 juin, *combat de Deynse*, où le général Clairfait, battu par le général Pichegru, perd 6000 hommes et sept pièces de canon. *Mon. n. 282.*

— Même jour, combat de la Croix des Bouquets, aux Pyrénées Occidentales, où un corps de 10,000 hommes de troupes espagnoles est mis en déroute par le général Fregeville. *ib. n. 285.*

— Le 25 juin, l'armée de la Moselle force la garnison de Charleroi à se rendre à discrétion, après six jours de tranchée ouverte; on trouve dans cette place 50 pièces de canon. *ib.*

— Le 26 juin, *bataille de Fleurus*, gagnée par le général Jourdan sur les coalisés, qui y perdent 15,000 hommes et une nombreuse artillerie. *ib. et s.*

— Le 28 juin, les ennemis qui bloquoient Maubeuge abandonnent cette entreprise, et se retirent après avoir éprouvé une perte considérable. *ib. n. 285.*

— Le 1er juillet, l'armée du Nord s'empare d'Ostende, port de mer important par sa situation. — Sur un autre point, Mons, Ath et Tournai tombent au pouvoir de la République. *ib. n. 287 et s.*

— Le général Marceau chasse devant lui le géné-

ral autrichien Beaulieu, et le général Lefèvre bat l'ennemi à Vaterlo. *ib.*

1794. Combat de Sombref, où le général Hatry tue 4000 hommes aux coalisés, et leur fait 600 prisonniers. *ib.*

— Le même jour (1er juillet), le Gouvernement crée une agence des mines, spécialement chargée de l'exploitation des mines et des instructions à publier sur cette exploitation. *ib. n. 309 et 311.*

— Le 4 juillet, loi portant que les troupes ennemies, occupant nos places fortes, qui ne se seront pas rendues à discrétion vingt-quatre heures après la sommation qui leur en aura été faite, seront passées au fil de l'épée. *ib. n. 288.*

— Le 5 juillet, dans la matinée, les Français prennent Gand, et Oudenarde le soir. *ib. n. 293.*

— Le 10 juillet, ils entrent dans Bruxelles, où ils trouvent de nombreux magasins. — L'armée de Sambre et Meuse et celle du Nord y opèrent leur jonction. *ib. n. 295.*

— En Italie, on combat aussi avec succès; la garnison de Loano, après avoir mis en fuite 4000 Piémontais, les chasse de la Pietra le 13 juillet, et le général Le Brun s'empare le 14 du seul chemin qui, dans les Alpes, conduit de Tende à Coni. *Serv. t. IV, p. 130.*

— Le 15 juillet, reprise de Landrecies par un corps d'armée aux ordres du général Scherer. *Mon. n. 300.*

— Après un combat où les généraux Michaud et Desaix ont fait preuve de capacité et de bravoure, les armées du Rhin et de la Moselle s'emparent de Spire et de Kersweiller. *ib. n. 302.*

1794. De son côté, l'armée de Sambre et Meuse attaque et prend Louvain et Malines. *ib.*

— Le 18 juillet, l'armée du Nord s'empare de Newport, possession maritime recommandable par sa situation et les avantages que nous pouvons en tirer. — On y trouve beaucoup de munitions et 60 pièces de canon. *ib.* n. 306.

— La nation française s'occupe de l'amélioration de ses laines, articles précieux pour le commerce et les arts, sous une infinité de rapports. — Des troupeaux de race espagnole s'élèvent sur plusieurs points de la France, et particulièrement à Rambouillet. — Le Gouvernement, qui a senti l'importance de cet établissement, n'épargne aucun moyen capable de le faire fleurir. *ib.* n. 307.

Sous le Gouvernement actuel (en 1807), où tout prospère, ces établissemens se sont multipliés et encouragés par des primes et des récompenses, ainsi que ceux qui tendent à l'amélioration des races pour les chevaux.

— Le 19 juillet, la Convention décrète que dans les régimens le tiers des emplois sera donné par elle, et que les deux autres continueront à l'être par ancienneté ou au choix des chefs. *ib.* n. 303.

— Le 20 juillet, l'armée de Sambre et Meuse entre dans Namur, où elle trouve une abondante provision de munitions et de vivres, avec cinquante-une pièces de canon. *ib.* n. 306 et s.

— Vers le milieu de juillet, le comité de sûreté générale fait arrêter un membre du tribunal révolutionnaire qui lui étoit suspect à plusieurs égards; on trouve sur lui une liste de proscription dressée par Robespierre contre une partie des membres du Comité de salut public et de ceux qui, dans la Convention, lui paroissent opposés.

Cette découverte, jointe à quelques avis donnés par quelques Jacobins indiscrets, jette l'alarme dans la Convention, qui, jusqu'alors, a vu de sang-froid immoler tant de victimes par le tyran. —Ceux qui sont désignés dans cette liste songent à leur propre sûreté, et sa perte est résolue. *Mon. n. 311. — Cont. de Hén. t. v, p. 355.*

1794. Le 24 juillet, l'armée du Nord chasse l'ennemi d'Anvers, ville dont le commerce fut autrefois si florissant, et qui bientôt va reprendre son premier lustre. *Mon. n. 309 et 311.*

Ce port a fixé l'attention de l'Empereur : il prospérera.

— Le 26 juillet, Robespierre, qui depuis long-temps n'avoit point paru à la tribune de la Convention, y monte, et prononce un long discours dans lequel *il vante ses vertus*, se plaint d'être calomnié, et signale comme ennemis du peuple et de la Nation ceux qui paroissent contrarier ses projets; cette diatribe accroît l'alarme, et devient le signal d'un soulèvement général contre lui. *ib. n. 311.*

— Le 26 juillet, les Anglo-Bataves évacuent le fort Lillo; les troupes de la République y prennent poste, et poursuivent l'ennemi, qui se retire sous le canon de Breda et de Berg-op-Zoom. *ib.*

— Le 27 juillet, l'armée de Sambre et Meuse, dans l'intention de resserrer l'ennemi sur Mastricht, et de le forcer à passer la Meuse, entre dans Liége, où elle étoit desirée depuis long-temps. *ib. n. 314.*

— Le 27 juillet, *journée du 9 thermidor.* Des partisans de Robespierre entreprennent son apologie à la tribune de la Convention; mais les membres qui se présument proscrits lèvent le rideau derrière lequel cet homme et sa faction se sont ca-

chés. — Les griefs s'articulent ; ils sont nombreux et certains. L'arrestation de Robespierre et de ses complices est provoquée de toutes parts ; elle est prononcée aux cris de *vive la République*. *ib.* n. 311 et 324.

On accusoit Robespierre d'aspirer à la dictature ; on lui faisoit l'honneur de le comparer à Cromwel, dont il n'avoit ni les talens, ni l'énergie ; l'hypocrisie et l'atrocité étoient les seuls points de contact qu'il y eût entre eux. — On a dit de Robespierre, avec vérité, que sans cesse il parloit de justice et de vertu, mais qu'aucun scélérat ne les foula aux pieds avec plus d'audace, lorsque ses projets l'exigeoient.

1794. Sur le soir, le 27 juillet, un rassemblement de factieux force l'enceinte du Comité de sureté générale, enlève Robespierre, qui y a été déposé (1). — Il est conduit à la Commune, dont les membres lèvent en sa faveur l'étendard de la rebellion. — Dans la nuit, le tocsin sonne, les sections et Paris arment sans trop savoir pour quel parti ; la guerre civile est prête à éclater, mais l'énergie de la Convention sauve la chose publique ; les sections de Paris qui auroient pu être égarées sont ramenées à leur devoir par une proclamation qui les y rappelle. — Robespierre, ses complices, les municipaux qui ont fait cause commune avec eux, sont mis hors la loi ; le calme renaît, et les citoyens paisibles espèrent. *ib.*

—— Un membre de la Convention, Legendre, à la tête de 10 hommes déterminés, pénètre dans le lieu des séances des Jacobins, où le parti de

(1) On avoit refusé de le recevoir dans les principales maisons d'arrêt ; les géoliers et les bourreaux étoient ses affidés.

Robespierre étoit dominant et conspiroit encore; il en chasse les membres, renvoie les femmes habituées des tribunes à leur ménage; il ferme la porte de la salle, et en porte les clefs à la Convention. *ib. n.* 312.

Depuis cette époque, cette société fameuse ne fut plus qu'un club obscur. — Elle avoit épouvanté les puissances de l'Europe par ses principes ou ceux qu'on lui prêtoit; elle avoit dominé l'intérieur de la France par son influence et ses nombreuses affiliations; mais on ne peut juger de l'esprit qui la dirigea et de ses coryphées, qu'en suivant attentivement les différentes phases de la révolution, et l'espèce d'hommes qu'elles mirent successivement en évidence.

1794. Le 28 juillet (10 thermidor), enfin ce Robespierre dont l'influence étoit si terrible il y a peu de jours, n'est plus qu'un vil scélérat qu'on traîne au supplice avec quelques factieux, les instrumens de sa tyrannie. Ils sont décapités. *ib. n.* 314.

—— Le 28 juillet, l'armée du Nord s'empare de l'île de Catzand (dans la Flandre hollandaise, vis-à-vis l'Ecluse); elle lui offre un poste d'une excellente position. *ib. n.* 316.

—— L'Opéra est installé rue de la Loi, vis-à-vis la Bibliothèque nationale. Notes manuscr.

—— Le 1er août et jours suivans, l'armée des Pyrénées Occidentales obtient des succès et prend Fontarabie. *Mon. n.* 322.

—— Le 6 août, les armées du Rhin et de la Moselle entrent dans Trèves, après plusieurs combats où l'ennemi a été constamment battu. *ib. n.* 328.

—— Le 11 août, le général Moncey, secondé du général de division Frégeville, se rend maître d'Arnani, de Saint-Sébastien et du port du Passage, où il fait 2000 prisonniers, s'empare d'im-

meuses magasins et de trente navires, dont plusieurs sont chargés de marchandises. *ib.* n. 326.

1794. Le 13 août, *combat de San Lorenzo de la Muga*, où l'armée des Pyrénées Orientales, sous les ordres du général Dugommier, met en déroute 50,000 Espagnols. *ib.* et n. 336 et 337.

Le général Augereau contribua puissamment au gain de cette bataille, et y fut blessé.

—— Le 15 août, la Convention donne audience au plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique, reçoit ses lettres de créance, et le reconnoît avec le titre dont elles l'accréditent. *ib.* n. 329.

—— Le 22 août, les Anglais, que Paoli a tant de fois appelés en Corse, s'emparent de Calvi, qui s'est défendu long-temps. *ib.* et s.

—— Le 23 août, la Convention décrète qu'aucun citoyen ne pourra porter de noms ni de prénoms autres que ceux qui sont exprimés dans son acte de naissance. *ib.* n. 338.

Ce décret eut pour but d'empêcher quelques hommes qui n'étoient ni Anacharsis, ni Aristide, ni Anaxagoras, ni Socrate, ni Brutus, d'en prendre ridiculement le nom, comme l'avoient fait Anacharsis Cloots, Anaxagoras Chaumette, etc.

—— Le 24 août, reprise du fort l'Ecluse par le général Pichegru. *Mon.* n. 344.

—— Le 27 août, les Autrichiens évacuent Valenciennes, où ils abandonnent 227 pièces de canon et d'immenses magasins. *ib.* n. 345.

—— Le 29 août, le général Schérer reprend Condé. *ib.* n. 344 et 346.

C'est une des premières nouvelles transmises par le télégraphe, que M. Chappe venoit de mettre en usage.

—— Le 31 août, la Convention nationale fixe son

attention (un peu tard il est vrai) sur la dévastation d'une infinité de monumens et d'objets relatifs aux arts, opérée par des hommes mal intentionnés ou ignorans, et quelquefois l'un et l'autre. — Le récit des ravages exercés par cette horde de Vandales modernes, est pour les amis des arts un vrai sujet de deuil, et pour l'histoire un grief grave à articuler lorsqu'elle traitera des torts de la révolution. *Mon.* n. 9, an III.

1794. Le 31 août, un magasin à poudre placé dans la plaine de Grenelle, saute, et 1500 personnes y périssent. On ignore la cause de cet événement; mais il donne lieu à des conjectures les plus sinistres. *Mon.* n. 345.

—— Le 4 septembre, 600 Français battent 6000 Espagnols dans la vallée d'Aspe. *Mon.* n. 1, an III.

—— Le 5 septembre, décret portant que la question intentionnelle sera posée à l'avenir dans toutes les affaires soumises aux jurés de jugement. *Bullet. des lois*, n. 68.

—— Le 7 septembre, un décret supprime le nom de *Commune-Affranchie*, et rend à Lyon son ancien nom. *ib.* n. 69.

—— Le même jour, autre qui proroge le délai fixé pour le *maximum* des denrées et marchandises jusqu'au 1er vendémiaire de l'an IV (23 septembre 1795). *ib.* n. 55.

—— Le 12 septembre, troubles à Marseille, qui donnent de l'inquiétude; les Représentans de la Convention y sont méconnus; un homme qu'ils ont fait arrêter est arraché à la force armée. — La faction renversée *au 9 thermidor* s'y agite encore; elle égorge. *Mon.* n. 4, an III.

1794. Le 13 septembre, Puisaye, l'un des principaux chefs des Chouans, passe en Angleterre pour y obtenir des secours. — Sa négociation a du succès; on lui promet beaucoup; les insurgés reçoivent quelqu'argent et des armes; mais cette négociation devient par la suite funeste aux émigrés. Beauch. t. III, p. 91.

Elle produisit l'expédition de Quibéron.

—— Le 14 septembre, *combat de Boxtel* (à 2 l. S. de Bois-le-Duc), où les ennemis, commandés par le duc d'Yorck, perdent 2000 hommes et 8 pièces de canon. *Mon.* n. 362, et n. 1, an III.

—— Le 15 septembre, décret portant que les cendres de J.-J. Rousseau seront transportées au Panthéon le 20 octobre. *Bullet. des lois*, n. 59.

—— Le 18 septembre, la Convention décrète qu'elle ne paiera plus les frais d'aucun culte. *Mon.* n. 364.

—— Le 18 septembre, le fort Bellegarde (aux Pyrénées Orientales) rentre au pouvoir de la République. La garnison se rend à discrétion, après avoir soutenu un long blocus. On trouve dans cette place 60 bouches à feu, et un magasin considérable de munitions. *ib.* n. 6, an III.

On lui donna alors le nom de *Sud-Libre*, pour contraster avec Condé qui étoit appelé *Nord-Libre*; l'une et l'autre ont repris leur ancien nom.

—— Le 18 septembre, le général Jourdau force les Autrichiens dans leur camp de la Chartreuse, leur tue 2000 hommes, leur fait 700 prisonniers, s'empare de trois drapeaux et d'une nombreuse artillerie. *ib.* n. 2.

—— Le 20 septembre, le Muséum de la République est enrichi des chefs-d'œuvre de l'école flamande,

recueillis dans la Belgique par nos armées. *ib. n.* 5.

1794. Le 21 septembre, combat près de Bellegarde, où le général espagnol *La Union* est repoussé par le général Dugommier, qui lui prend quatre pièces de canon et lui tue 600 hommes. *ib. n.* 14.

—— Le 21 septembre, *combat de Caïro,* où le général Dumerbion bat un corps de 12,000 Autrichiens, qui menaçoit de s'emparer de Savone. — La déroute est telle, que l'ennemi abandonne ses blessés, et des magasins remplis de vivres et de fourrages. Serv. t. IV, p. 150. — *Mon. n.* 13.

—— Le 22 septembre, l'armée de Sambre et Meuse s'empare d'Aix-la-Chapelle, et d'un parc considérable d'artillerie. *Mon. n.* 12 et 15.

—— Le 26 septembre, une insurrection sérieuse se manifeste à Marseille ; elle est provoquée par quelques intrigans vendus à l'étranger. — Elle est dissipée par la force armée, et appaisée par la sage conduite des membres de la Convention, alors en mission dans cette ville. *ib. n.* 15.

—— Détrompée enfin par des rapports véridiques, la Convention reste convaincue que la guerre de la Vendée n'a dû son existence et ses atrocités qu'à des hommes de sang qui avoient intérêt de la perpétuer. — Le 29 septembre, elle décrète leur arrestation ; mais cet acte de justice et de raison ne rétablit point cette foule de communes incendiées, qui n'offre plus que des ruines jonchées de cadavres dont se repaissent les oiseaux de proie ! *ib. n.* 11 et 12.

—— Le 2 octobre, bataille d'Aldenhoven (sur les bords de la Roër), gagnée par l'armée de Sambre et Meuse sur une armée d'Autrichiens forte de

80,000 hommes. — La prise de la forteresse de Juliers est le fruit de cette victoire. *ib. n.* 17.

1794. Le 4 octobre, la Convention s'occupe d'épurer la société des Jacobins, et de la rendre utile à la chose publique. *ib. n.* 16.

Elle n'avoit plus d'influence, et cette prétendue épuration ne lui en redonna point.

— Le 4 octobre, le brave Kosciusko en Pologne, trahi par des hommes que la Cour de Russie a corrompus, est attaqué et battu par le général Fersen, à la journée de Marciejowice; percé de coups il tombe au pouvoir de l'ennemi, forcé de plaindre son malheur et d'admirer son courage. *ib. n.* 25 et s. — Koch, *Tabl. chron.* p. 125.

— Le 7 octobre, prise de Bois-le-Duc par les Français, qui y prennent 400 émigrés, que la rigueur de la loi livre au supplice. *Mon. n.* 20 et 26.

— L'armée de Sambre et Meuse, dont la mission est de chasser l'ennemi au-delà du Rhin, entre dans Cologne, où elle trouve de riches magasins et un arsenal qui passe pour un des mieux pourvus de l'Europe. *ib. n.* 21.

— Le 10 octobre, établissement d'un Conservatoire des arts et métiers à Paris. *Bullet. des loix*, n. 72.

— Le 16 octobre, décret qui défend toute affiliation entre les sociétés populaires, et toute correspondance en nom collectif. *Mon. n.* 28.

— Le 17 octobre, les Français s'emparent de Frankendal et de Worms. *ib. n.* 37.

— Les 17 et 18 octobre, l'armée des Pyrénées Occidentales, sous les ordres du général Moncey, force les Espagnols dans leurs lignes; ils laissent 2500 hommes sur le champ de bataille,

et perdent 50 pièces de canon avec deux drapeaux. — Cette victoire livre aux Français la majeure partie de la Navarre, et notamment de superbes fonderies estimées de 25 à 30 millions. *ib.* n. 40 et 41.

1794. Le 20 octobre, l'électeur de Cologne, dépouillé de ses états par les Français, se réfugie à Vienne. *ib.* n. 55.

— Le 23 octobre, l'armée de Sambre et Meuse enlève de vive force Andernach et Coblentz. *Mon.* n. 37.

— Le 25 octobre, décret portant qu'à l'avenir les objets propres à faciliter les progrès des sciences et des arts, pris sur les bâtimens ennemis, seront envoyés au *Muséum national.* *Bullet. des loix*, n. 77.

— Le 27 octobre, Venloo, place importante par sa situation, tombe au pouvoir de la République, après quatre jours de tranchée ouverte. *Mon.* n. 41.

— Le 30 octobre, établissement d'une *école normale* à Paris, à laquelle sont appelés, pour y apprendre *l'art d'enseigner*, tous les citoyens de la République déjà instruits dans les sciences. *Bullet. des loix*, n. 79. — *Mon.* n. 42.

Cette école qui offrit un spectacle unique et une réunion d'élèves distingués, eut des professeurs dont le choix fit honneur au Comité d'instruction; ce furent MM. La Grange, Laplace, Charles Bonnet, Bertholet, Garat, Volney, Bernardin de Saint-Pierre, Daubenton, Haüy, Sicard, Monge, Thouin, Halé, Mentelle et Buache; tous jouissoient d'une célébrité justement acquise.

— Le 31 octobre, l'armée de Rhin et Moselle s'empare de Reinsfeld, place qui donnoit à l'ennemi la faculté de s'étendre sur la rive droite du Rhin, et de faire des incursions dans le pays dont il avoit été repoussé. *Mon.* n. 50.

1794. Le 3 novembre, le général Scherer est nommé général en chef de l'armée d'Italie, en remplacement du général Dumerbion, que sa mauvaise santé force de quitter l'armée. *ib.* n. 46.

—— Le 4 novembre, *combat de Prag* (dans les faubourgs de Varsovie), gagné par Suwarow, général russe, sur les insurgés de Pologne, qui y perdent 9000 hommes. — Le sac e Prag, le carnage et l'incendie, déshonorent la victoire de Suwarow. Ségur, t. III, p. 173 et s. — *Mon.* n. 60, 71 et 80.

—— Le 4 novembre, Mastricht, la clef de la Hollande, est pris par l'armée de Sambre et Meuse, après douze jours de tranchée ouverte. On y trouve une nombreuse artillerie. *Mon.* n. 50.

—— Le 7 novembre, prise de Nimègue; elle est due aux savantes manœuvres du général Marceau. *ib.* n. 54.

—— Le 8 novembre, le général Kellerman, traduit au tribunal révolutionnaire, accusé de relations criminelles avec la faction fédéraliste, et d'une négligence répréhensible dans l'organisation de l'armée des Alpes, est acquitté et mis en liberté d'une voix unanime. — Le président du tribunal, après avoir fait l'éloge de ce général, l'exhorte à joindre de nouveaux lauriers à ceux qu'il a déjà cueillis dans le Mont-Blanc et à Valmy. *ib.* n. 50.

—— Le 10 novembre, la Convention décrète que pour le maintien de la tranquillité publique, les séances de la *société* dite *des Jacobins* seront suspendues jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. *ib.* n. 51 et 53.

—— Le 15 novembre, bataille de la Montagne-Noire (aux Pyrénées Orientales) où le général Dugom-

mier est vainqueur, et périt d'un coup d'obus. *Mon.* n. 69.

1794. Le 24 novembre, un monstre surpassant en cruauté les hommes de sang qui se sont plu à détruire l'espèce humaine, Carrier, membre de la Convention, est décrété d'accusation, d'après les barbaries qu'il a exercées à Nantes et dans tous les lieux de sa mission; elles sont tellement atroces et inouies, qu'elles font frémir d'indignation et d'horreur l'ame la moins susceptible de pitié. Des enfans en bas âge, des femmes enceintes, des vieillards infirmes massacrés ou noyés, sont ses moindres délits. *Mon.* n. 35 à 68. On y trouve le détail de ces horreurs.

Il fut traduit au tribunal révolutionnaire où il nia lâchement ses crimes; la loi en fit justice le 16 décembre.

—— Le 27 novembre, le général Pérignon, qui a remplacé Dugommier mort au champ d'honneur, bat une armée de 30,000 Espagnols à Escola, et s'empare du fort de Figuières. *ib.* n. 78.

—— Le 2 décembre, décret portant que toutes les personnes connues sous le nom de *rebelles de la Vendée et de Chouans*, qui déposeront leurs armes dans le délai d'un mois, ne seront point recherchées pour le fait de leur insurrection. *Bulletin des loix*, n. 93. — *Mon.* n. 74.

Une proclamation accompagna cette loi; des députés envoyés dans les départemens insurgés s'abouchèrent avec les chefs. — On y espéra le retour de la paix.

—— Le 8 décembre, la Convention fait mettre en liberté, et rappelle dans son sein les 73 députés incarcérés et détenus pendant le régime de la terreur. *Mon.* n. 80.

—— Le 12 décembre, entrevue du May, entre le général Hoche et Stoflet; on y traite des moyens

de pacifier le Haut-Anjou. — Ils sont adoptés par ce chef de Vendéens et par le curé Bernier, son homme de confiance. Beauch. t. III, p. 76.

1794. Le 14 décembre, Grégoire, animé par cet amour des arts, qui l'a fait particulièrement distinguer, fait un rapport sur la dévastation des monumens, commise dans les départemens par les *modernes Vandales* qu'a produits le régime de la terreur. *Mon.* n. 87.

Ce rapport est un document historique où l'écrivain de l'histoire de la révolution trouve des traits caractéristiques, et ces traits appartiennent à l'histoire du dix-huitième siècle !!!

—— Le 23, suppression de toutes les lois portant fixation d'un *maximum* sur le prix des denrées et des marchandises. *Bullet. des loix*, n. 104. — *Mon.* n. 96.

—— Le 25 décembre, le fort du Rhin devant Manheim capitule, et se rend aux Français.—La possession de ce poste important ne laisse plus rien à l'ennemi sur la rive gauche du Rhin, entre Landau et Mayence. *Mon.* n. 101 et 102.

—— Le 27 décembre, attaque des lignes de Grave en Hollande; elles furent emportées de vive force par les troupes de la République; ce coup de main est suivi de la prise de Grave et de l'île de Bommel. *Mon.* n. 106.

—— Le 30 décembre, rapport de la loi portant qu'il ne sera pas fait de prisonniers sur les Anglais, les Hanovriens et les Espagnols. *Bull. des loix*, n. 107.

1795. Le 3 janvier, suspension d'armes entre les troupes de la République et l'armée Catholique et Royale de la Bretagne. Beauch. t. III, p. 113 et 454.

—— Le 4 janvier, la Convention consacre 300 mille

livres pour venir au secours ou récompenser les savans, les gens de lettres et les artistes. Chénier lui en présente l'état; il contient tout ce qu'il y a de plus recommandable dans ces diverses classes. *Mon. n. 107.*

1795. Le 4 janvier, A. Seguin, qui dit avoir découvert un nouveau procédé pour le tannage des cuirs, reçoit des encouragemens du Gouvernement, à condition qu'il rendra son procédé public. *Bull. des loix*, n. 109. — *Mon.* n. 108 et s.

Il consistoit, dit-on, à faire en un petit nombre de jours, ce qui exigeoit par la manipulation ordinaire un travail de deux années.

—— Le 12 janvier, un décret porte à 36 liv. par jour le traitement des Représentans du peuple, qui avant n'étoit que de 18 liv. *Mon.* n. 115 et 117.

Cette loi, qui produisit de la part de quelques députés des réflexions judicieuses, fut un coup mortel pour le papier-monnoie; la dépréciation rapide qu'il éprouva, n'eut point de terme calculable.

—— Le 14 janvier, décret qui maintient tous les marchés faits pour denrées ou marchandises avant l'abrogation de la loi du *maximum*. *Bull. des loix*, n. 110. — *Mon.* n. 116.

—— Vers le 17 janvier, les troupes françaises passent le Wahal sur les glaces, et emportent tous les postes qui s'opposent à leur marche. — Bientôt toutes les provinces de Hollande, d'Utrecht et de Gueldre sont à leur pouvoir. — Les ports de Briel, de Helvoet-Sluis, ainsi que la flotte hollandaise retenue dans le Texel par les glaces, subissent le même sort. *ib.* n. 119 et s.

—— Le Stathouder donne sa démission, et se retire en Angleterre. — Il s'établit en Hollande un Conseil provisoire. *ib.* n. 127 et 144.

1795. Les Français entrent dans Amsterdam le 18 janvier. *ib.*

—— Le 19 janvier, le ministre de la Russie déclare au corps diplomatique à Varsovie, qu'il n'y a plus de royaume ni de république en Pologne, et bientôt une convention conclue à Saint-Pétersbourg partage définitivement cette contrée entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. Ségur, t. III, p. 175.

—— Le 20 janvier, première séance de l'Ecole Normale à Paris. — M. Laplace y développe une idée bizarre de Leibnitz, qui, en traitant de l'arithmétique binaire, croyoit y voir le symbole de la création. *Mon. n.* 129.

Malgré le choix brillant de professeurs qu'avoit fait le Gouvernement pour cette Ecole, elle ne forma point d'élèves; les systêmes lui nuisirent et le temps lui manqua.

—— Le 6 février, le stathouderat est aboli en Hollande à perpétuité. *ib.* n. 158.

—— Le 8 février, décret portant que les honneurs du Panthéon ne pourront être décernés à un citoyen que dix ans après sa mort. *Bull. des loix*, n. 121.

—— Le 13 février, traité de paix entre la République française et le grand-duc de Toscane, par lequel ce Prince consentant à se séparer de la coalition, la neutralité est rétablie pour lui sur le pied où elle étoit avant le 8 octobre 1793. Koch, t. IV, p. 155. — *Bull. des loix*, n. 123.

—— Le 15 février, conférences tenues à la Jaunais, entre les députés de la Convention et Charette, pour la pacification de la Vendée. Beauch. t. II, p. 219 et s.

—— Elle se conclut, et la Convention, entre autres conditions, accorde aux Vendéens le libre

et paisible exercice de leur culte, et à Charette deux millions pour les frais de la guerre. *ib.*

1795. Le 25 février, institution des Ecoles Centrales dans les divers départemens de la République. *Bull. des loix*, n. 127. — *Mon.* n. 160 et s.

—— Le 26 février, douze jours après la première pacification de la Vendée, Charette et les chefs de son armée entrent dans Nantes aux cris de *vive la paix ! vive l'union !* Beauch. *ib.* p. 334. — *Mon.* n. 164 et 168.

On vit dans l'appareil de cette entrée l'écharpe royaliste et le panache blanc se confondre avec les écharpes et les cocardes tricolores. — Cette union ne fut pas de longue durée.

—— Le 27 février, Charette et les chefs de son armée adressent au peuple de la Vendée une proclamation où ils l'instruisent de l'acte d'union qu'ils viennent de stipuler et à quelles conditions. Beauch. *ib.* p. 439 et s.

—— Le 2 mars, Stoflet et les chefs vendéens qui lui sont restés fidèles, désespérés de la réunion de Charette à la République, s'assemblent à Jallais, et prennent les mesures les plus efficaces pour continuer la guerre. *ib.* p. 444 et s.

—— Le 3 mars, la Convention rend publique la lettre de ses Représentans, qui lui annonce la pacification du centre de la Vendée et des principaux chefs de l'armée de Stoflet. *Bull. des loix*, n. 129. — *Mon.* n. 176 et s.

—— La République a huit armées sur pied pour la campagne qui va s'ouvrir; le commandement en est confié par une loi du 3 mars, savoir : l'*armée de Rhin et Moselle*, au général Pichegru ; l'*armée de Sambre et Meuse*, au général Jourdan ; l'*ar-*

Digitized by Google

mée du Nord, au général Moreau, et en cas de réunion celui de ces trois armées au général Pichegru. Les deux *armées des Alpes* et *d'Italie* sont réunies et commandées par le général Kellerman. L'*armée des Pyrénées orientales* est aux ordres du général Scherer ; celle *des Pyrénées occidentales* est commandée par le général Moncey ; celle *des Côtes de l'Ouest* par le général Canclaux ; le général Hoche commande l'*armée des Côtes de Brest*, réunie à celle *des Côtes de Cherbourg*. *Bull. des loix*, n. 128.

1795. Le 13 mars, il y a des pourparlers entre le général Canclaux et Stoflet pour la pacification du Haut-Anjou. Beauch. t. II, p. 343 et 452.

—— Le Gouvernement qui croit, avec raison, que la connoissance des principales langues de l'Orient, est nécessaire à nos relations commerciales et politiques, en ordonne l'enseignement, et institue le 30 mars, 1°. une chaire d'arabe littéraire et vulgaire ; 2°. une de turc et de tartare de Krimée, et une troisième de persan et de malai. *Bull. des loix*, n. 132.

Ces chaires furent établies dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale, où elles continuent d'être en activité et d'avoir des succès.

—— Le 1er avril (journée du 12 germinal), des agitateurs à la tête de la basse populace des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, se portent sur le Corps législatif, pénètrent dans le lieu des séances, prennent place parmi les Députés, et demandent impérieusement *du pain*, *la mise en activité de la Constitution de 1793*, *avec l'élargissement de ceux qui ont été incarcérés par les suites du 9 thermidor*. — L'Assemblée

brave cette émeute, montre de la fermeté, sévit contre les factieux qui sont dans son sein et le calme renaît; le rassemblement se dissipe. *Mon.* n. 194 et 195.

1795. Le 3 avril, décret qui détermine le mode d'avancement dans les armées, et porte qu'il aura lieu, un tiers par ancienneté de grade, un tiers par élection et un tiers par nomination du Gouvernement. *Bull. des loix*, n. 136.

— Le 5 avril, traité de paix signé à Bâle, entre la République française et Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, par lequel les Français doivent évacuer les Etats de ce Prince situés sur la rive droite du Rhin, et occuper ceux de la rive gauche. — Les relations politiques et commerciales sont rétablies entre les deux Puissances comme avant la guerre. *Mon.* n. 204. — Koch, t. IV, p. 156. — *Bull. des loix*, n. 136 et 142.

— Le 7 avril, la Convention décrète l'uniformité de poids, mesures et monnoies pour toute la République; elle désigne le *mètre* pour mesure linéaire et de distance, l'*are* pour mesure agraire, le *stère* pour mesure cube du bois de chauffage, le *litre* pour la mesure de capacité des liquides, le *gramme* pour le poids cube des grains; elles sont toutes subdivisées par dixième et centième partie. — L'unité de la monnoie est le *franc*. *Bull. des loix*, n. 135.

— Le 10 avril, la Convention ordonne le désarmement des hommes qui, dans leur section ou district, sont connus sous le nom de *Terroristes*. *Mon.* n. 204.

On désignoit sous ce nom les partisans de Robespierre et ceux qui avoient pris une part active dans les actes arbitraires qui eurent lieu pendant l'exercice de sa tyrannie;

mais l'impartialité de l'histoire veut qu'on observe qu'on abusa souvent et avec absurdité de cette dénomination.

1795. Le 25 avril, loi qui déclare que le numéraire en or ou argent est marchandise, et autorise l'ouverture des lieux connus sous le nom de *Bourses*. *Bull. des loix*, n. 139. — *Mon.* n. 219.

Cette loi, aussi irréfléchie qu'impolitique, donna lieu à mille abus désastreux dont l'usure fut le moindre.

— Le 26 avril, décret qui supprime l'Ecole Normale, et porte qu'elle terminera ses cours le 19 mai (30 floréal). *Mon.* n. 220.

— Dans le même mois, les généraux Moreau et Charbonnier, qui commandent dans les Ardennes, obtiennent plusieurs avantages sur les Autrichiens, et notamment à Cursoz, où 1500 hommes s'opposent avec succès à 14 mille. *ib.* n. 219.

— Le 2 mai, les Représentans du peuple font publier parmi les insurgés de la Bretagne et des côtes de Cherbourg à quelles conditions la paix leur sera accordée. Beauch. t. II, p. 453 et s.

— Le 4 mai, Stoflet et les chefs des Chouans qui se sont soumis avec lui, adressent une proclamation aux habitans de l'Anjou et du Haut-Poitou, pour les inviter à rentrer dans leurs foyers, et y vivre tranquilles sous la protection des loix. *ib.* p. 458 et s.

— Le 12 mai, le général Voillot attaque le Col du Mont, d'après les ordres qu'il en reçut du général Moulin, et parvient à en chasser l'ennemi. Serv. t. IV, p. 158. — *Mon.* n. 252.

— Le 16 mai, *traité de paix et d'alliance* conclu à la Haye, entre la République française et la Hollande, par lequel la France lui garantit sa

liberté, son indépendance et l'abolition du stathouderat.—La Hollande lui cède la Flandre hollandaise, Mastricht, Venloo et ses dépendances; s'engage en outre à lui payer 215 millions monnoie de France, à titre d'indemnité. — Par le même traité, le port de Flessingue est déclaré commun, et la navigation du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut et du Hondt reste libre aux deux nations. *Mon.* n. 249 et 250. — *Bull.* n. 147. — Koch, t. IV, p. 160 et s.

1795. Le 17 mai, second traité conclu à Bâle entre la République française et le roi de Prusse, lequel, en expliquant l'art. 7 du traité du 5 avril précédent, détermine la ligne de démarcation et de neutralité, afin d'éloigner le théâtre de la guerre du nord de l'Allemagne. *Bull.* n. 151. — *Mon.* n. 248.

—— Le 20 mai (*journée du 1er prairial*), une troupe nombreuse d'artisans égarés, suivie d'une foule de femmes, la lie de leur sexe, se porte vers les Tuileries, entre audacieusement dans la salle de la Convention, insulte les Députés, les menace, et demande à grands cris la liberté de ce qu'elle appelle les *patriotes*. — Boissy-d'Anglas, qui occupe momentanément le fauteuil du président, contient ces furieux par sa fermeté. — Le conventionnel Ferraud sort et est assassiné à la porte même de l'Assemblée; sa tête, mise au bout d'une pique, est présentée au président qui frémit d'horreur, mais reste inébranlable. — Cet état d'angoisse dure huit heures; les factieux triomphent, et soutenus par les membres de la Convention qui siégent à l'extrémité de la gauche du président, ils délibèrent et obtiennent, ou plutôt arrachent, les décrets qu'ils dictent. *Mon.* n. 244 et s.

L'attroupement fut dissipé par les sections de Paris accourues au secours de la Convention ; ce qui avoit été décrété fut annulé, et les députés fauteurs du tumulte mis en arrestation.

1795. Le 21 mai, la loi qui déclare le numéraire marchandise est abrogée. *Bull.* n. 146.

—— Le même jour, un décret ordonne de briser les cloches qui existent dans Paris, et défend de porter d'autre signe de ralliement que la cocarde nationale. *ib.*

—— Le même jour (21 mai), la basse classe du peuple des faubourgs de Paris, excitée par les factieux qui l'ont agitée la veille, se porte en foule sur la Convention ; elle a du canon et un appareil de guerre ; elle demande de nouveau la Constitution de 1793. — La Convention promet d'avoir égard à cette demande, et le rassemblement se disperse. *Mon. ib.*

—— Les 22 et 23, la Convention décrète des mesures répressives contre les factieux du faubourg Saint-Antoine ; ils sont consternés ; ils livrent leurs chefs avec les assassins du représentant Ferraud. — Le faubourg est désarmé. *Mon. ib.* — *Bull.* n. 147.

—— Les ouvriers à Toulon, exaltés par des hommes de parti, se portent aux excès les plus répréhensibles. — A Marseille, les prisonniers du fort Saint-Jean sont massacrés ; par-tout la réaction se manifeste contre les agens de la terreur qui a précédé le 9 thermidor. *Mon.* n. 252 et 254.

Les premiers déportemens des réacteurs firent craindre une seconde terreur, les hommes sages y mirent obstacle.

—— Le 30 mai, la Convention désigne dans chaque arrondissement de Paris une église pour l'exer-

cice du culte catholique, reconnu pour être celui de la majorité des Français; elle détermine l'acte de soumission aux loix de la République que devra souscrire tout ministre d'un culte avant de l'exercer publiquement. *Mon.* n. 256.

1795. Le tribunal révolutionnaire est supprimé. *ib.*

—— Le 8 juin, Louis-Charles, fils de feu Louis XVI, meurt au Temple, à l'âge de 10 ans et quelques mois. *ib.* n. 263.

—— Le 12 juin, Luxembourg, la seule place qui résistât encore aux armes victorieuses des Français, se rend au général Hatry, qui en commandoit le blocus. *ib.* n. 263 et 270.

On y prit 819 bouches à feu, et une immense quantité de munitions.

—— Le 14 juin, journée de la Fluvia (aux Pyrénées Orientales); 12 mille Français y combattent pendant dix heures 28 mille Espagnols et triomphent du nombre. *ib.* n. 281.

Cette affaire eut lieu à l'occasion d'un fourrage en avant du camp de l'armée française, auquel les Espagnols voulurent s'opposer.

—— Le 21 juin, décret qui établit une échelle de proportion pour le remboursement des paiemens faits en assignats. *ib.* n. 272 et s.

—— Le 23 juin, combat naval à la hauteur de Belle-Isle, entre les Français et les Anglais, dans lequel les premiers, commandés par l'amiral Villaret-Joyeuse, perdent trois vaisseaux de ligne, *le Tigre*, *le Formidable* et *l'Alexandre*. *Mon.* n. 286. — Beauch. t. III, p. 191.

—— Après le combat, les Anglais somment Belle-Isle de se rendre et de reconnoître Louis XVII. — Le général Boucret qui y commande, répond

qu'il s'ensevelira sous les ruines de la place avant de la remettre aux ennemis de son pays. Beauch. *ib.* p. 192.

1795. Les Français, d'après les sages dispositions du général Kellerman, soutiennent la défensive en Italie contre un ennemi qui leur est infiniment supérieur en nombre, mais qui ne peut entamer nos lignes, malgré les attaques des Cols de l'Inferne et du Terne, d'où il est repoussé avec perte; malgré les combats del Vado et des hauteurs de Saint-Jacques, où toujours plus nombreux il n'éprouve que des échecs. Serv. t. IV, p. 163 et s. — *Mon.* n. 288 et 307.

—— Le 25 juin, décret qui établit deux écoles d'horlogerie, l'une à Versailles, l'autre à Besançon. *Mon.* n. 280.

—— Le même jour, institution d'un bureau de longitudes, qui depuis rend de nombreux services à l'astronomie. *Hist. des Mathém.* t. IV, p. 345. — *Annuaire du Bur. des longitudes*, an. 1807. — *Mon.* n. 281.

—— Le 27 juin, les Anglais, sous les ordres du commodore John Waren, débarquent sur la plage de Carnac (entre le golfe du Morbihan et la presqu'île de Quiberon) environ 1800 émigrés sous la conduite du comte d'Hervilly. — A peine à terre, ce corps, réuni aux Chouans, marche sur Auray et s'en empare. — Les émigrés n'osent aller plus loin, et la journée du 28 se passe sans événement. — Cependant cette invasion a jeté par-tout la terreur; mais le général Hoche conserve son sang-froid et son énergie; ses dispositions sont sages et rapides, il réunit un corps de 2000 hommes, et s'avance sur Auray. Beauch. t. III, p. 192 et s.

1795. De son côté, Charette reprend les armes, d'après la promesse qu'il en a donnée à un aide-de-camp du comte d'Artois; et à l'époque du débarquement des émigrés, il est parvenu à rassembler 12,000 Vendéens à Belleville, où il établit son quartier général. — Il se trouvoit alors à quinze lieues de Fontenay. Beauch. *ib.* p. 251.

—— Le 30 juin, la Convention déclare qu'au même instant où les Représentans du peuple, les Ambassadeurs français et les gens de leur suite détenus en Autriche, seront mis en liberté et parvenus sur le territoire de la République, la fille de Louis XVI sera remise aux agens du Gouvernement autrichien chargés de la recevoir. *Mon.* n. 285.

—— Les Royalistes de Quiberon ne sont point d'accord entre eux sur leur plan d'attaque. Puisaye, qui est à la tête des Chouans, veut qu'on aille en avant pour frapper de terreur les Républicains et les déconcerter dans leurs moyens de défense; d'Hervilly, au contraire, veut s'assurer d'une position militaire, et s'emparer des forts de la presqu'île. Son avis prévaut; Quiberon attaqué est pris le 4 juillet; le fort Penthièvre, la défense principale de la presqu'île, tombe de même au pouvoir des émigrés. Beauch. t. III, p. 198 et 199.

Il ne contenoit qu'une garnison de 300 hommes qui fut faite prisonnière, et auroit été fusillée sans le commodore Waren qui s'y opposa.

—— Le 4 juillet, la Convention prononce la suspension de toute radiation d'émigrés sur les listes où ils sont inscrits. *Mon.* n. 346.

—— 3000 hommes de troupes de la République se présentent devant Carnac; mais au lieu de les com-

battre, les émigrés abandonnent ce poste le 5 juillet, pour se confiner dans la presqu'île, et se mettre sous la protection des forts et de l'escadre anglaise, en attendant les renforts qui doivent leur arriver. Beauch. t. III, p. 200.

1795. Le 7 juillet, deux chaloupes canonnières et quatre cutters pénètrent dans la baie du Morbihan, remontent la rivière de Vannes et y répandent l'alarme. — Le général Hoche ne tient point compte de cette diversion; son attention se porte toute entière à tracer ses lignes de circonvallation et à bloquer l'ennemi dans la presqu'île. Beauch. *ib.* p. 201 et s.

— Une seconde division d'émigrés paroît dans la baie de Quiberon; elle étoit aux ordres du jeune Sombreuil, dont d'Hervilly retarde le débarquement, afin d'avoir seul la gloire d'attaquer et de défaire les troupes de la République. Beauch. *ib.* p. 209.

— Le 16 juillet, à minuit, les émigrés marchent en silence à l'attaque des lignes occupées par les troupes de la République; d'Hervilly et le comte de Vauban sont à leur tête. — Deux transfuges donnent avis de cette marche aux Républicains; l'attaque et la défense sont terribles; l'artillerie des Républicains fait des prodiges. — D'Hervilly est tué d'un coup de biscayen; la mort de ce chef arrivée dans un moment d'hésitation, fait reprendre courage aux troupes de la République, et jette l'épouvante parmi les émigrés. — Ils fuient, et sont poursuivis jusques sous les batteries du fort Penthièvre. Beauch. *ib.* p. 209 et s. — *Mon.* n. 513.

— Ce fut le 17 juillet que le jeune Sombreuil et sa division débarquèrent au milieu des acclama-

tions des Chouans, qui comptoient reprendre l'offensive et venger l'échec de la veille, dont cette division avoit été témoin, de ses vaisseaux. Beauch. *ib.* p. 214.

Les malheureux, ils touchoient à leur dernière catastrophe!

1795. Bientôt le défaut de vivres et le manque de discipline mettent la désertion parmi les émigrés, sur-tout parmi les soldats et les marins, qu'on a forcés en Angleterre à prendre du service. — Au nombre de ces derniers, des transfuges forment le projet de livrer le fort Penthièvre aux troupes de la République; ils en donnent avis au général Hoche, avec les moyens d'arriver aux pieds du fort même; il hésite, on le conjure, on lui promet le mot d'ordre; il se décide, et un coup de main est résolu pour le 20 juillet. — A onze heures du soir, 3000 hommes se mettent en marche par différens chemins pour l'exécuter. — Il réussit, malgré un orage affreux, des ténèbres épaisses, et le feu des chaloupes canonnières; le fort est emporté, la garnison est égorgée, les émigrés sont cernés, Sombreuil et sa troupe mettent bas les armes, et bientôt après sont fusillés. — Ceux qui échappent se rembarquent précipitamment; mais les chaloupes qui les portent, chargées de trop de monde, sont submergées en grand nombre, ou coulées bas par le feu des batteries républicaines, et quelques-unes par les Anglais mêmes. Beauch. t. III, p. 215 et s. — *Précis de l'Hist. du Directoire*, par Lacretelle le jeune, t. I, p. 50 et s. — *Mon.* n. 315.

Nous sommes entrés dans quelques détails sur cette expédition, non-seulement parce qu'elle a fait époque dans l'histoire de la guerre de la Vendée; mais encore par les conséquences qu'elle a eues et les inductions qu'on en a tirées.

1795. Les Chouans, de leur côté, ne sont point restés oisifs; ils ont pratiqué des intelligences dans Saint-Malo, dans l'intention de livrer cette place aux Anglais; leur dessein est découvert par l'indiscrétion de quelques-uns des leurs; les Républicains marchent au secours de cette place; elle est sauvée. Beauch. t. III, p. 240 et s.

— Le 20 juillet, décret portant qu'il ne pourra être exercé de commerce ou négoce, de quelque genre que ce puisse être, et par qui que ce soit, sans être pourvu d'une *patente* qui indique l'espèce de commerce qu'on se propose de faire. *Mon.* n. 308.

— Le 21 juillet, 2000 Chouans, sous les ordres du comte de Scépeaux, investissent et attaquent Segré (8 l. N. O. d'Angers), qui n'est défendu que par 150 hommes, forcés de l'évacuer après la résistance la plus vigoureuse. — Ces braves, en cherchant à se rallier, tombent dans une embuscade et sont taillés en pièces. — Cependant les Royalistes, à l'approche d'un détachement, abandonnent Segré, après avoir pillé les caisses publiques, et massacré les patriotes tombés dans leurs mains. Beauch. *ib.* p. 249.

— Le 22 juillet, *traité de paix* conclu à Bâle, entre la France et l'Espagne, par lequel la France restitue à cette dernière Puissance toutes les conquêtes qu'elle a faites sur elle, et acquiert toute la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue. Koch, t. IV, p. 178 et s. — *Mon.* n. 316.

— Le 28 juillet, l'*Institut national des aveugles travailleurs*, créé par décret du 21 juillet 1791, est définitivement organisé par la Convention. — Quatre-vingt-six places gratuites sont destinées à de jeunes aveugles, qui ayant plus de sept ans

et moins de seize, peuvent prouver légalement leur indigence, et l'impossibilité de payer leur pension. *Mon. n. 316.*

Le Gouvernement actuel n'a point perdu de vue cet établissement intéressant. — Il est réuni pour l'administration à l'hospice fondé en 1260 par saint Louis, pour trois cents pauvres aveugles, connus depuis sous le nom de Quinze-Vingts.

1795. Le 30 juillet, loi qui interdit à toute société particulière, s'occupant de questions politiques, la faculté de s'affilier à d'autres, et de tenir des séances publiques, etc. *Mon. n. 318.*

—— Le 3 août, organisation du Conservatoire de musique, créé le 8 novembre 1793, pour remplacer l'école de chant qui existoit avant la Révolution. *Mon. n. 321.*

—— Charette reçoit de la part du Prétendant le cordon rouge, et un brevet qui lui apprend que dès le mois de juillet 1794, ce Prince l'a élevé au grade de lieutenant-général. Beauch. *ib.* p. 262.

Ce cordon rouge et le brevet étoient parvenus à Charette par des émigrés débarqués en Poitou le 10 août avec un convoi considérable d'armes, de munitions et d'habits, que les Anglais avoient fait parvenir aux insurgés.

—— Le 17 août, des membres de la Convention nationale, envoyés dans la Belgique, font en son nom l'ouverture de la navigation de l'Escaut, et en proclament la liberté. *Mon. n. 307.*

—— Le 22 août (5 fructidor an III), la nouvelle Constitution, dite de l'an III, après avoir été discutée article par article, et relue, est enfin adoptée par la Convention. — Les Assemblées primaires sont convoquées pour procéder à l'acceptation de cette Constitution, et au renouvellement du Corps législatif. *Mon. n. 306 à 340.*

Digitized by Google

1795. Le même jour, *loi* dite *du 5 fructidor*, qui déclare rééligibles pour le nouveau Corps législatif les membres de la Convention alors en activité. *Bull.* n. 181.

—— Le 23 août, décret qui dissout les assemblées connues sous le nom de clubs ou de *sociétés populaires*. *Mon.* n. 341. — *Bullet.* n. 174.

—— Le 25 août, le comte d'Artois met à la voile de Portsmouth, à bord de la frégate *le Jason*, pour les côtes de France, et débarque à l'île d'Houat (à 4 l. de Belle-Isle), où il reçoit des députations de plusieurs communes du Morbihan. Beauch. t. III, p. 266.

Le 28 août, traité de paix conclu à Bâle, entre la République française et le landgrave de Hesse-Cassel, par lequel ce Prince, renonçant à tout traité de subsides de la part de l'Angleterre, adopte, pour le passage des troupes françaises dans ses Etats, la convention conclue avec le roi de Prusse, le 17 mai 1795. Koch, t. IV, p. 178 et s. — *Mon.* n. 349.

—— Le 30 août, loi dite du 13 fructidor (et non du 12, comme il est dit dans la Continuation de Hénault), portant que les Assemblées électorales nommeront d'abord les deux tiers des membres que chacune d'elles doit fournir au Corps législatif, et qu'elles les choisiront, soit dans la députation actuelle de leur département, soit parmi les autres membres de la Convention, légalement éligibles. *Bullet.* n. 181. — *Mon.* n. 347.

—— Le 31 août, la Convention donne le commandement en chef de l'armée des Alpes au général Kellerman; de l'armée d'Italie, au général Scherer; de l'armée des côtes de Brest, au général

Hoche ; et de l'armée des Pyrénées Occidentales, au général Moncey. — Le général Canclaux a le commandement en chef dans les départemens du midi. — Ces nominations sont accompagnées de tous les témoignages de confiance que méritent ces généraux. *Mon. n. 348.*

1795. Le 1er septembre, décret portant que nul citoyen ne pourra être privé de l'exercice de ses droits politiques, si ce n'est dans les cas prévus par la Constitution ou par les lois antérieures. *ib.*

—— Le même jour, la Convention décrète que l'*école centrale des travaux publics* portera à l'avenir le nom d'*Ecole Polytechnique*. *ib.* — *Corresp. sur l'Ecole Polyt. n. 8.*

Sous cette dénomination, cette institution est devenue célèbre et a fourni d'excellens sujets à l'Etat dans les services civils et militaires ; elle est, sous ce rapport, une féconde pépinière.—Aujourd'hui (1807) cet établissement est sous la direction du conseiller d'Etat Lacuée qui n'épargne rien pour le rendre la plus célèbre école de l'Europe.

—— Le 6 septembre (20 fructidor), décret qui ordonne le bannissement à perpétuité des prêtres déportés et rentrés sur le territoire de la République. — Il prononce des peines contre tous les ministres des cultes qui ne se conformeroient pas aux lois de l'Etat. *Mon. n. 354. — Bullet. n. 176.*

—— Le 6 septembre et les jours suivans sont marqués par les succès brillans de l'armée de Sambre et Meuse. — Les généraux Kleber, Lefevre, Grenier et Championnet, qui la commandent sous les ordres du général Jourdan, passent le Rhin. Dusseldorf, Luneboug, Dietz, etc. reçoivent la loi des Républicains. — Ils sont maîtres de la totalité du duché de Berg. *Mon. n. 355. et s. n. 8, an IV.*

On trouva dans Dusseldorf 160 pièces de canon et de riches magasins.

1795. Le 16 septembre, les Anglais s'emparent du cap de Bonne-Espérance; et dans le même temps, les Français reprennent aux Antilles la Guadeloupe et la Grenade. *Mon. an IV.*

—— L'armée de Rhin et Moselle force Manheim à se rendre; cette place capitule le 20 septembre. *ib.* n. 6.

Cette place, qui ne coûta pas une goutte de sang à notre armée, nous procura un nouveau passage du Rhin et une heureuse position. — On y trouva plus de 200 pièces de canon, des munitions de guerre en proportion et de nombreux magasins.

—— Le 21 septembre, décret qui exclut des fonctions publiques les parens d'émigrés et les ministres du culte insermentés. *Mon.* n. 366, et n. 3, an IV.

—— Le 23 septembre (1er vendémiaire), la Convention déclare au nom du peuple français, que la *Constitution de l'an III*, ainsi que les décrets des 5 et 13 fructidor, sont acceptés. *Mon.* n. 2 et 4, an IV.

Par ce nouveau Code, la *législation* est confiée à deux Conseils; l'un dit des *Cinq-Cents*, à cause du nombre de ses membres; l'autre des *Anciens*, parce qu'il se compose des députés les plus âgés. Le premier doit proposer les lois, le second les accepter ou les rejeter. — Le *Pouvoir exécutif* est entre les mains de cinq Directeurs nommés par les Conseils. — Les Ministres, soumis au Directoire, et nommés par lui, restent responsables de l'exécution des lois; les Tribunaux jouissent d'une entière indépendance, mais le vice majeur de cette Constitution est que le pouvoir suprême doit réunir cinq volontés, et l'expérience prouve bientôt qu'elles sont difficilement en harmonie.

—— Le 25 septembre, combat de Malchaussée en Italie, où un corps considérable de Piémontais est culbuté et dissipé par les troupes de la Répu-

blique, aux ordres de l'adjudant-général Chambaud. Serv. t. IV, p. 213 et s.

1795. Le 25 septembre, rassemblemens tumultueux à Paris, au sujet des décrets des 5 et 13 fructidor; agité par l'intrigue et la malveillance, un grand nombre de sections paroît déterminé à les rejeter. La Convention ne s'en alarme point, et invite les bons citoyens à se rallier autour d'elle. — Elle déclare que si elle n'est point respectée, elle se réunira à Châlons-sur-Marne. *Mon.* n. 7, an IV.

—— Le 26, le tumulte continue : ce n'est point le peuple, il paroît tranquille; mais une foule de jeunes gens égarés, qui différant entr'eux d'opinions politiques, ne sont d'accord que sur leur mauvaise intention. — Pour détruire leurs projets, la Convention décrète que nul n'a le droit de faire marcher dans Paris la force armée, que les Représentans du Peuple, qui en ont la surveillance. *ib.* n. 8.

—— Une expédition anglaise, aux ordres du commodore Waren, s'approche de Noirmoutiers; et le 27 septembre, le Commodore somme le général Cambray de se rendre à Louis XVIII; le général répond qu'il a juré de se défendre jusqu'à la mort. — Le commodore passe outre, se dirige, et mouille le 29 devant l'Isle-Dieu, où il débarque 7 à 800 émigrés, et 4000 hommes de troupes anglaises. Beauch. t. III, p. 269. — *Mon.* n. 19.

—— Le 29 septembre, décret qui, statuant sur la garantie des cultes et leur police extérieure, porte que tout rassemblement de citoyens pour l'exercice d'un culte quelconque, est sous la surveillance des autorités constituées. — Prononce

des peines contre qui outrageroit les objets d'un culte, ou en troubleroit les cérémonies religieuses. — Exige une garantie préalable des ministres de toute espèce de cultes ; et à cet effet, les soumet à une déclaration dont la loi prescrit la forme et la teneur. — Désigne les lieux où il est défendu de placer les signes particuliers d'aucun culte, et ceux où toutes les cérémonies religieuses sont interdites. — Charge les fonctionnaires publics, désignés par la loi, de rédiger les actes de l'état civil des citoyens, et leur enjoint de n'avoir aucun égard, sous ce rapport, aux attestations des ministres du culte, ou des individus se disant tels. *Bullet.* n. 186.

Nous avons rapporté cette loi dans toutes ses dispositions, parce qu'elle forme un monument historique qu'il est bon que la postérité ne perde pas de vue.

1795. Le 1er octobre, la Convention enjoint aux assemblées primaires de la capitale, qui ont terminé leur élection, de se séparer. — Elles ne se séparent point, et restent en permanence. *Mon.* n. 15.

—— Le 1er octobre, décret portant que tous les pays conquis en-deçà du Rhin sont réunis au territoire de la République, et ratifie les réunions antérieures. *ib.* n. 16.

—— Le même jour, décret qui réunit définitivement au territoire français la Belgique, le pays de Liége et le Luxembourg, et en forme neuf départemens. *Mon.* n. 11 à 16. — *Bullet.* n. 186.

La Belgique étoit dans la maison d'Autriche depuis 1477, époque du mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien. — Liége étoit à ses évêques depuis le dixième siécle. — Le Luxembourg appartenoit en partie à la maison d'Autriche, et en partie à la France, depuis la paix des Pyrénées.

1795. Le 2 octobre, le comte d'Artois et son état-major débarquent à l'Isle-Dieu ; il y est joint par le duc de Bourbon et quelques autres seigneurs des plus qualifiés de l'ancienne cour. — Le comte donne avis à Charette de son arrivée, et lui demande l'indication positive d'un point où l'on puisse débarquer des armes, des munitions et de l'artillerie ; il l'assure que cette opération sera soutenue d'une force armée en état de la protéger. — Mais les communications sont devenues difficiles ; les réponses de Charette ne parviennent point ou parviennent trop tard à l'Isle-Dieu. — Cependant il a fait ses dispositions pour s'approcher en force de la côte, lorsqu'un officier, expédié par le comte d'Artois, lui apprend que les généraux anglais ont pris la résolution de différer le débarquement, et de se placer en observation à l'Isle-Dieu. — Ce message accable Charette : « Allez dire au Prince, répondit-il à l'officier, que vous venez de m'apporter mon arrêt de mort ; qu'aujourd'hui je commande 15,000 hommes, que demain je n'en commanderai pas 1500. Ce manque de parole de la part de vos chefs m'enlève tous les moyens de les servir ; je n'ai plus qu'à fuir ou à chercher une mort glorieuse ; mon choix est fait, je périrai les armes à la main ». Beauch. t. III, p. 269 et s.

—— Ce que Charette avoit prévu arrive ; la nouvelle du retard apporté dans le débarquement lui enlève presque tout son monde ; et, pour surcroît d'infortune, il est attaqué par le général Hoche, près de Saint-Vincent de Craon, où il éprouve un échec qui rend sa situation plus critique. *Mon.* n. 10.

—— Le 4 octobre, rapport de la loi du 17 septem-

bre 1793, qui ordonnoit l'incarcération des gens *suspects*. *ib.* et s.

1795. Le 5 octobre (*journée du 13 vendémiaire*), lassées d'une assemblée à laquelle elles croyoient avoir de justes reproches à faire; aigries, exaltées, conduites par des factieux, des hommes inconsidérés, des ambitieux, des Royalistes, les Assemblées primaires de Paris continuent leur permanence, sans égard à la loi qui leur a ordonné de se séparer. — Les sections imitent leur exemple; la majorité des unes et des autres rejettent les décrets des *5 et 13 fructidor*. — Elles font plus: les bataillons de la Butte des Moulins, de la Place Vendôme, de le Pelletier, du Théâtre-Français, et quelques autres, s'avancent en armes sur la Convention, avec l'intention de la dissoudre. — Elle manifeste de l'énergie; les Comités du Gouvernement tâchent d'abord de dissiper ce rassemblement par la voie de la douceur; mais le tumulte, mais l'audace augmentent; alors la force est repoussée par la force, et cette insurrection devient fatale à un grand nombre de citoyens, qui y périssent. *Mon.* n. 15 et s. — *Bullet.* n. 187 et 188.

— Le 14 octobre, loi portant défense à tous juges de paix ou officiers de police, de sûreté, de traduire devant les tribunaux aucun citoyen pour des faits qui ne seroient pas énoncés dans le Code pénal. *Bullet.* n. 193.

— Le 14 octobre, décret qui crée huit hôtels des monnoies sur les différens points de la République. Notes man.

Elles ont fabriqué, depuis cette époque jusqu'au 23 mars 1807, la valeur de 160,237,255 francs en pièces de 5 fr. *type Hercule*.

1795. Le 16 octobre, décret qui supprime la place de bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, et confie l'administration de cet établissement célèbre à un *conservatoire* composé de huit membres. *Mon.* n. 30.

Le choix du Gouvernement est justifié par les noms de ces conservateurs; ils sont chers aux lettres. — Capperonnier et Van-Praet eurent les livres imprimés; Langlès, les manuscrits en langue orientale; Laporte du Theil, les manuscrits en langue grecque et latine; Legrand d'Aussy (connu par ses Fabliaux), les manuscrits en langue moderne (c'est aujourd'hui M. Dacier); Millin et Barthélemi (1) eurent la conservation des médailles et pierres gravées (M. Gosselin a remplacé Barthélemi); Joly eut les estampes et les planches gravées. — Accueillir les gens de lettres, leur procurer tous les renseignemens qu'ils desirent, est la tâche que se sont proposée ces conservateurs; il est impossible de la remplir avec plus de zèle et d'intelligence. — Nous devions cette vérité à ceux qui les remplaceront, à nos contemporains et à l'histoire des arts.

— D'après un rapport de Fourcroy, fait le 22 octobre, la Convention nationale organise des écoles de service, savoir : l'école polytechnique (dont elle fixe les relations avec les autres écoles de service), des écoles d'artillerie, une école d'ingénieurs militaires, une école de ponts et chaussées, une école des mines, une école de géographes, une école d'ingénieurs de vaisseaux, des écoles de navigation et des écoles de marine. *Bullet.* n. 200, où l'on trouve le but et l'organisation de ces écoles. — *Mon.* n. 54, 56, 57 et 58.

Ces différentes institutions ont été pour l'Etat une pépinière d'excellens officiers pour le service de terre et de

(1) Le neveu de l'auteur du *Voyage du Jeune Anacharsis.*

mer. L'Empereur, qui les a toutes visitées en particulier, les a améliorées sous plusieurs rapports.

1795. Le 25 octobre (3 brumaire), décret de la Convention qui institue des *écoles primaires* pour les différentes communes de la République, une *école centrale* par département, et un *institut national* pour toute la République. *Mon.* n. 35 et 41. — *Bullet.* n. 203.

—— Le 26 octobre, combat de Palestrine, où l'armée de la République fait 500 prisonniers, et s'empare de trois pièces de canon. *Mon.* n. 76.

—— Le 26 octobre, décret portant amnistie pour tous les délits révolutionnaires, excepté le vol et l'assassinat. *Mon.* n. 35 et 39.

—— Le même jour, la Convention nationale décrète une taxe extraordinaire de guerre, proportionnée à la contribution foncière. *Bullet.* n. 199.

—— Le même jour, elle réunit le duché de Bouillon au territoire de la République. *Bullet. ib.* — *Mon.* n. 43.

—— Le même jour, elle décrète qu'à dater du jour de la publication de la paix générale, la peine de mort sera abolie en France. *Mon.* n. 44.

—— Le même jour, la *Convention nationale* termine sa session. *ib.*

Il sera long-temps question de cette fameuse Convention dans nos annales, et les jugemens qu'on en portera, prononcés au milieu des partis, seront toujours marqués au coin de la partialité; ce seroit également offenser la vérité, que de taire le bien qu'elle a fait, pour n'en rapporter que le mal, ou de la louer sans parler des nombreux griefs qu'on lui impute. — Il faut donc que l'histoire impartiale observe que, prise en masse, la *Convention nationale* eut de vastes conceptions, qu'elle fit de grandes choses et en ordonna plusieurs marquées au coin du génie; mais que les erreurs politiques qu'on lui reproche, mais que

ces intrigues factieuses qui la décimèrent si souvent; mais que les traces du sang qu'elle laissa après elle; mais que les décombres au milieu desquels elle se sépara, doivent être imputés à ses individus si disparates entr'eux; il faut qu'elle accuse de cette disparité ce vertige démagogique qui fit siéger à côté du publiciste, de l'homme instruit et sage, de l'homme dont le vœu étoit le progrès des lumières et des arts utiles, l'homme inepte, impolitique, illettré et grossier Vandale; à côté de l'homme pur, du patriote éclairé et sincère, ne desirant que le bonheur de son pays, le sombre factieux, l'homme de sang, le cupide intrigant, qui osèrent tout et imprimèrent la terreur. De cet assemblage monstrueux il résultera que l'histoire, en parlant de cette Assemblée, présentera à la postérité des noms recommandables par les talens et les vertus, accolés à des noms flétris par l'intrigue et le crime.

1795. Le même jour 26 octobre, les membres de la Convention nommés de nouveau par le peuple, se forment en corps électoral, pour compléter les deux tiers qui doivent entrer aux conseils. *Bullet. n. 199.*

—— Le 27 octobre, le Corps législatif se forme en séance générale, pour procéder à sa division en deux Conseils. *ib.*

—— Le 28 octobre, première séance des deux Conseils, l'une pour celui des Cinq-Cents, au palais Bourbon; l'autre pour celui des Anciens, au palais des Tuileries. — Ces Conseils s'organisent respectivement. *Mon. n. 44 et 45.*

—— Le 29 octobre, les Autrichiens emportent les lignes formées par les Français devant Mayence. *Mon. ib.*

—— Le 1er novembre, le Conseil des Anciens nomme les cinq membres du Directoire, sur une liste de 50 candidats que lui a transmise celui des Cinq-Cents. *ib. n. 45.*

Ces membres furent la Réveillère-Lepaux, Letourneur

de la Manche, Rewbell, Sieyes et Barras. Sieyes refusa ce poste éminent; Carnot, militaire instruit, fut nommé pour le remplacer.

1795. Le 5 novembre, le Directoire exécutif annonce aux Conseils qu'il est installé. *Bullet.* n. 1, an IV. — *Mon.* n. 47.

Il s'établit au Luxembourg, palais que lui avoit destiné la loi.

—— Le même jour, le Gouvernement organise le ministère, et le compose de six ministres : celui des affaires étrangères, celui de la justice, celui de la guerre, celui de la trésorerie, celui de la marine, et un ministre de l'intérieur. *ib.*

Le 7 novembre, les Autrichiens investissent Manheim. *Mon.* n. 57 et 58.

Ils s'en emparent le 21 du même mois.

—— Le 17 novembre, les Anglais évacuent l'Ile-Dieu. — Le comte d'Artois, avant d'en partir, fait passer aux Royalistes du continent des instructions où il leur fait espérer qu'ils le verront bientôt à leur tête. Beauch. t. III, p. 274 et s.

—— Le 19 novembre, le décret qui supprime les compagnies et associations de commerce est rapporté. *Mon.* n. 64.

—— Les 23 et 24 novembre, *bataille de Loano,* gagnée sur les Austro-Sardes par le général Scherer, secondé par les généraux Serrurier, Massena et Augereau; les ennemis y perdent 14,000 hommes et une nombreuse artillerie. *Mon.* n. 83 et 84. — Servan, t. IV, p. 225 et s.

—— Le 25 novembre, Stanislas Poniatowski renonce à la couronne de Pologne, d'après le vœu de la cour de Russie. *Mon.* n. 94 et s. 311 et 341.

Digitized by Google

1795. Le 30 novembre, le général Bernadotte reprend Kreuzenach sur les Autrichiens. *Mon.* n. 36.

—— Le 5 décembre, ils sont chassés de Deux-Ponts par le général Saint-Cyr. *ib.* n. 78 et s.

—— Le 10 décembre, loi portant qu'il sera fait un emprunt forcé de 600 millions, pour subvenir aux frais de la guerre et aux dépenses les plus urgentes. *ib.* n. 82 et 87.

—— Le 19 décembre, la fille de Louis XVI sort du Temple, où elle étoit détenue, pour être échangée avec les Députés que Dumouriez a livrés aux Autrichiens. *Bullet.* n. 28, an IV. — *Mon.* n. 95.

—— Le 22 décembre, loi portant que les assignats émis ou à émettre ne pourront excéder la somme de 40 milliards. *Mon.* n. 97.

Nous n'avons rapporté cette loi que pour donner une idée de l'énorme masse de papier-monnoie qui a pesé sur la France ; quelle dépréciation ce papier a dû éprouver, pour se mettre en proportion avec le numéraire effectif ! et que de familles cette dépréciation a ruinées ou déçues !

—— Le même jour, l'Institut national tient sa première séance. *Hist. du Direct.* par Lacretelle. — *Tabl. chronol.* p. 8.

—— Le 24 décembre, loi qui ordonne la démolition et la vente du Château-Trompette à Bordeaux. *Bullet.* n. 15, an IV.

—— L'échange de la fille de Louis XVI contre les députés qui avoient été détenus en Autriche, s'effectue à Bâle le 27 décembre. *Mon.* n. 113 et s.

—— Dans les derniers jours de décembre, Hoche s'empare de tous les postes militaires de la Vendée; et, par un mouvement général sur toute la ligne, il sépare Charette de l'armée royaliste

du centre, qui se trouve elle-même plus resserrée. Beauch. t. III, p. 324.

Depuis trois mois, ce général employoit contre Charette la ruse et la force, et Charette savoit échapper à l'une et à l'autre.

1795. Le 31 décembre, armistice entre les armées française et autrichienne. *Mon.* n. 112 et s.

1796. Le 1er janvier, création d'un ministre de la police générale pour toute la République. *Bulletin des lois*, n. 16, an IV.

—— Le 2 janvier, loi qui établit un nouveau tarif pour le droit de timbre, et donne de l'extension à celui du 11 février 1791. *ib.*

—— Le 30 janvier, l'Institut national sollicite l'exécution du décret qui a ordonné le dépôt des cendres de Descartes au Panthéon; cette réclamation est accueillie par le Conseil des Cinq-Cents. *Mon.* n. 135.

—— Stofflet, élevé au grade de lieutenant-général, et fait chevalier de Saint-Louis, cède aux instances de Charette, et reprend les armes vers la fin de janvier. Beauch. t. III, p. 337 et 341.

Dans les premiers jours de février, Charette passe dans le Haut-Anjou, pour se joindre à lui. *ib.* n. 334.

—— Paris est divisé, pour l'administration, en douze municipalités, qui sont installées le 2 février. *Mon.* n. 158.

—— Le 20 février, l'archiduc Charles prend le commandement de l'armée autrichienne sur le Rhin. *Mon.* n. 154.

—— Le 21 février, la correspondance de Charette avec le comte d'Artois tombe au pouvoir des troupes de la République, à la suite d'un combat

où Charette est battu. *Mon.* n. 157. — Beauch. t. III, p. 352.

1796. Le 23 février, le général *Bonaparte,* âgé alors de 27 ans, part de Paris pour aller remplacer le général Schérer dans le commandement en chef de l'armée d'Italie. Serv. t. IV, p. 234.

—— Le 25 février (le Moniteur et Lacretelle disent dans la nuit du 24), Stofflet trahi est découvert dans une métairie, où il est arrêté avec deux de ses aides-de-camp. Beauch. t. III, p. 343 et s. — *Mon.* n. 161.

Il est fusillé le lendemain à Angers : sa chute prépara et hâta celle de Charette.

—— Le 7 mars, loi qui prononce des peines contre ceux qui décrieront les monnoies frappées au coin de la République. *Mon.* n. 172.

L'envieuse malveillance les disoit de mauvais aloi, et le peuple ajoutoit foi à cette calomnie.

—— Le 18 mars, le Gouvernement crée deux milliards 400 millions de *mandats territoriaux*, pour remplacer les assignats ; mais le discrédit de ce nouveau papier-monnoie égale celui des assignats, et la dépréciation en est plus rapide. *Mon.* n. 173, 175 et 180. — *Bullet.* n. 34.

—— Le 21 mars, le général *Bonaparte* arrive à Nice, et prend le commandement de l'armée d'Italie, qu'il trouve dans le plus grand dénuement. Servan, *ib.* p. 234.

C'étoit plutôt les débris d'une armée qu'une armée réelle : elle étoit incomplète dans tous ses cadres, et elle étoit sans habits, sans souliers, sans subsistances.

—— Le 23 mars, à 9 heures du matin, Charette, n'ayant plus avec lui que 50 hommes, est surpris entre la Guyonnière et le Sablond ; il échappe, mais à midi précis il est cerné et pris par le général Travot. — On le conduit à Nantes, où l'année précédente il étoit entré presqu'en triomphe. Beauch. t. III, p. 363 et s.

Il est fusillé le 29, et meurt avec le courage qui convenoit au rôle qu'il venoit de jouer, qui, aux yeux de la postérité, le rendra supérieur à ceux pour lesquels il combattit.

1796. Le 28 mars, les Anglais s'emparent du Fort royal de la Martinique. Lacret. *Hist. du Direct.*

—— Le 11 avril et jours suivans, *batailles de Montenotte et de Millesimo*, gagnées par le général Bonaparte sur les Autrichiens, qu'il met en pleine déroute, et force à se retirer sur Tortone. Servan, t. IV, p. 241 et s. — *Mon.* n. 216 et 218.

Dans la première, ils étoient commandés par le général d'Argenteau, et dans la seconde par le général Beaulieu; dans celle-ci on leur fit 9000 prisonniers, parmi lesquels un lieutenant-général, trente colonels et des régimens entiers. — L'adjudant-général Lasnes, aujourd'hui Maréchal de l'Empire, y donna des preuves de cette bravoure et de ce sang-froid qui l'ont fait parvenir au grade qu'il occupe aujourd'hui.

—— Le 15 avril, *combat de Dego*, où l'armée autrichienne essuie encore une déroute. Serv. *ib.* p. 247 et 249. — *Mon.* n. 219.

Le principal avantage de cette journée fut de procurer à l'armée française d'excellentes positions, dont le général en chef sut profiter.

—— Le 17 avril, *combat de la Ceva*, qui a une issue pareille. Serv. *ib.* p. 253. — *Mon.* n. 220.

—— Même jour, loi portant qu'il ne peut paroître aucun écrit sans nom d'auteur. *Bullet.* n. 40.

—— Les 21 et 22 avril, *journées de Vico et de Mondovi*, où les Autrichiens, encore battus, ont beaucoup de peine à sauver leur artillerie. Servan, *ib.* p. 254 et 255.

—— Le 23 avril, le roi de Sardaigne, réduit à s'enfermer dans Turin, et convaincu qu'il ne peut sauver cette capitale, demande une suspension

d'armes, qu'il n'obtient que le 28, après avoir livré les forteresses de Coni, de Tortone et de Ceva. Serv. *ib.* p. 257. — *Mon.* n. 231.

1796. Le 6 mai, le général *Bonaparte* demande au Directoire des artistes connus, pour recueillir les monumens des arts que les conquêtes de son armée ont mis et vont mettre à la disposition du Gouvernement français. *Mon.* n. 238.

— Les 7 et 8 mai, *passage du Pô* par les troupes françaises, et combat de Codagno, où le général La Harpe est tué. Serv. t. IV, p. 261 et s. — *Mon.* n. 240.

Le général *Bonaparte* avait su tellement donner le change à l'ennemi dans cette opération, que celui-ci, croyant que le passage seroit tenté du côté de Pavie ou de Valence, s'y étoit porté en force; mais l'armée française, par une marche rapide, s'étoit présentée à Plaisance, où elle avoit effectué ce passage sur des radeaux et des ponts volans.

— Le 9 mai, armistice accordé au duc de Parme, qui s'engage à payer une contribution militaire de deux millions, à livrer vingt tableaux de prix, à fournir à l'armée 1700 chevaux, 10,000 quintaux de bled, 5000 quintaux d'avoine et 2000 bœufs. *Mon. ib.*

— Le 10 mai, *bataille du pont de Lodi*, gagnée par le général *Bonaparte* sur les Autrichiens, qui veulent lui disputer le passage de l'Adda. Serv. *ib.* p. 266 et s. — *Mon.* n. 241.

Les généraux Berthier, Massena, d'Allemagne et Lasnes, qui n'étoient alors que chefs de brigade, déployèrent la plus grande intrépidité dans cette journée, l'une des plus mémorables de cette glorieuse campagne.

— Le 11 mai, prise de Crémone par les troupes de la République. *ib.*

— Le 12 mai, le Directoire apprend au Conseil des Cinq-Cents qu'il s'est formé dans le sein de

la capitale *un Comité insurrecteur de Salut public ;* que ceux qui le composent, devoient le 10 mai, renverser le Gouvernement pour en créer un autre entièrement démocratique, et faire main basse sur les principales autorités, pour les remplacer par des hommes de leur parti. *Mon.* n. 234.

Cette conspiration avoit pour chefs quelques démagogues sans noms comme sans moyens. Elle est connue dans l'histoire de la révolution sous le nom de *conjuration de Babeuf* (le principal chef). C'est tout ce que l'histoire en doit transmettre; il convient cependant d'observer que le Directoire lui donna trop d'importance, et qu'on lui fit le même reproche à toutes les conspirations réelles ou supposées qu'il découvrit ou fit échouer.

1796. Le 13 mai, le général Moreau prend le commandement de l'armée de Rhin et Moselle. *ib.*

—— Le passage du Pô par les Français a jeté l'épouvante dans Milan ; il y règne la plus grande confusion ; on s'empresse d'en sortir les effets les plus précieux ; tout fuit : les Français y entrent le 14 ; mais le château tient bon. *Mon.* n. 245, 253 et 259.

—— Le 15 mai, traité de paix conclu à Paris, entre la République française et le roi de Sardaigne, par lequel ce Prince renonce à toute adhésion publique et secrète à la coalition, et cède à la France la Savoie, les comtés de Nice, de Tende et de Beuil ; consent en outre à ce que les troupes françaises jouissent d'un libre passage par ses Etats, et que les fortifications d'Exiles, de la Brunette et de Suze soient démolies. Koch, t. IV, p. 187. — Serv. t. IV, p. 538.

—— Le 16 mai, ce traité est rendu commun avec la République Batave. *ib.*

—— Le parti français qui, en Corse, s'est armé pour chasser les Anglais, s'empare d'Ajaccio le 18 mai. *Mon.* n. 259.

Cette conquête étoit d'autant plus importante, qu'elle facilitoit l'arrivée des secours que la France pouvoit envoyer aux insurgés.

1796. Le 21 mai, le prince Charles notifie aux généraux français la cessation de l'armistice sur le Rhin, et ceux-ci lui prouvent bientôt qu'il a eu très-grand tort de le rompre. *Mon.* n. 261 et s.

—— Le 21 mai, une insurrection éclate à Milan; le général *Bonaparte*, déjà en marche pour aller combattre l'armée autrichienne que commande Beaulieu, rebrousse chemin, avec quelques troupes d'élite; sa présence inattendue, et sur-tout son énergie, ramènent le calme dans cette ville. Serv. *ib.* p. 275. — *Mon.* n. 262 et 266.

—— Il encourage les sciences et les arts dans le pays qu'occupe son armée. A Milan, il accueille le célèbre Oriani, un des premiers astronomes de l'Europe. *Mon.* n. 292.

—— Le passage du Mincio, la prise de Peschiera et de Vérone, la fuite des Autrichiens dans le Tyrol; enfin, le combat de Borghetto, où les Autrichiens ont été battus le 30 mai, donnent au général en chef la facilité de consolider ces conquêtes par la prise du château de Milan et celle de Mantoue. — En effet, le blocus de cette dernière place commence le 4 juin par l'attaque des fauxbourgs. *Mon.* n. 264, 268 et s. — Serv. t. IV, p. 276, 277, 280 et 285.

—— Le 31 mai, l'armée de Sambre et Meuse bat les Autrichiens dans le Hunsruck (entre le Rhin, la Moselle et le Nabb). *Mon.* n. 266.

—— Le 1er juin, le général Kléber les bat sur les rives de la Sieg; ils y perdent 2400 hommes, dont 1000 faits prisonniers. *Mon.* n. 263.

1796. Le 3 juin, le général Bonaparte écrit au Directoire que, maître de Véronne, il va y laisser une forte garnison, afin d'avoir à sa disposition les trois ponts que cette place a sur l'Adige. *Mon. n. 269.*

—— Le 4 juin, l'armée de Sambre et Meuse, commandée par les généraux Jourdan et Kléber, gagne sur les Autrichiens la bataille d'Altenkirken; cependant les renforts que reçoit l'ennemi obligent cette armée à quitter l'offensive, qu'elle ne tarde pas à reprendre en passant le Rhin en sa présence. *Mon. n. 265, 275, 278 et 292.*

Le général Le Fèvre paya de sa personne dans cette affaire; il y montra autant de valeur que de talens; le général d'Haulpoult y fut blessé à l'épaule, et le général Richepanse, qui n'étoit alors que chef de bataillon, sut fixer la victoire par-tout où il se montra : il eut un cheval tué sous lui, et reçut un coup de sabre au bras.

—— Le 19 juin, le général Augereau entre à Bologne, et le général en chef à Modène, où il intime au fort Urbin l'ordre de se rendre. — Ce fort capitule. *Mon. n. 284 et s.*

Il est important en ce qu'il est situé sur les confins du duché de Modène, et peut en défendre l'entrée. — On y trouve cinquante pièces de canon, beaucoup d'armes, et des munitions de guerre et de bouche en proportion.

—— A la nouvelle de la reddition de ce fort et de la prise de Bologne et de Ferrare, le pape Pie VI, craignant avec raison les suites de la part active qu'il a prise à la coalition, se hâte de demander et obtient une suspension d'armes le 23 juin. *Mon. n. 284 et 287.*

Elle lui est accordée à la sollicitation de l'Espagne, et à condition qu'il fermera ses ports aux Puissances en guerre avec la France; qu'il livrera la citadelle d'Ancône aux troupes françaises, 100 tableaux, vases, bustes et statues, et 500 manuscrits; qu'il paiera 20 millions,

savoir : 15 millions 500 mille livres en espèces ou matières d'or, 4 millions et demi en denrées ou marchandises.

1796. Toujours attentif aux progrès des arts, le général en chef fait tourner à leur profit les brillans succès qu'il a obtenus; il envoie à Paris, pour orner le *Muséum*, plusieurs tableaux précieux, parmi lesquels est un Saint Jérôme, estimé un million, et une Sainte Cécile, de Raphaël, regardée comme un chef-d'œuvre inappréciable. *Mon.* n. 258.

—— Le 24 juin, l'armée de Rhin et Moselle, rivalisant d'activité avec celle de Sambre et Meuse, passe aussi le Rhin près de Strasbourg, et s'empare du fort de Kehl. *Mon.* n. 281 et s.

—— Le 26 juin, la cavalerie napolitaine se sépare de l'armée autrichienne, d'après un armistice conclu entre le général en chef *Bonaparte* et le roi de Naples. *Mon.* n. 287.

—— Le 28 juin, le général Ferino s'empare d'Offembourg. *Mon.* n. 288.

—— Le 29 juin, les Français occupent la ville et le port de Livourne. Serv. t. IV, p. 294 et s.

L'occupation de ce port étoit indispensable pour en écarter les Anglais, que les agens du Grand-Duc protégeoient ouvertement. — Ils furent piqués d'avoir été prévenus.

—— Le même jour, ils s'emparent du château de Milan, qui se rend par capitulation. *Mon.* n. 294. — Serv. t. IV, p. 286.

—— Le 29 juin, *bataille de Renchen*, où le général Moreau obtient sur les Autrichiens un avantage considérable. — Le général Sainte-Suzanne contribue particulièrement au gain de cette journée. *Mon.* n. 290.

—— Le 4 juillet, combat de Freudenstadt, dans

lequel le général Saint-Cyr, sous les ordres du général Moreau, chasse l'ennemi de l'excellente position qu'il avoit prise. *Mon. n. 295.*

1796. Le 5 juillet, *bataille de Rastadt*, gagnée par le général Moreau sur les Autrichiens, qu'il achève de chasser des belles positions qu'ils occupoient sur les rives du Rhin. — Cette affaire déconcerte tellement l'ennemi, qu'elle le force à se replier sur Ettingen. — Nos troupes y montrent la plus grande valeur, et l'armée n'a à regretter que le général Bellavene, qui, dans une charge à la tête de la première ligne de la cavalerie, eut la jambe emportée par un boulet. *Mon. n. 297.*

Le général en chef en faisoit le plus grand cas : « Je ne puis trop vous le recommander, écrivit-il au Gouvernement; c'est un excellent officier, qui n'a jamais manqué de se distinguer dans toutes les affaires où il s'est trouvé. Il peut vous être de la plus grande utilité dans l'intérieur (1). *Mon. ib.*

—— Le 7 juillet, le traitement des membres de l'Institut est fixé à 1500 fr. *Mon. n. 191 et s.*

—— Le 9 juillet, l'armée de Sambre et Meuse force le passage de la Lahn, après plusieurs combats, où elle a toujours l'avantage. *Mon. n. 298 et s.*

—— Le général Moreau bat les ennemis à Ettingen; ils y laissent le champ de bataille couvert de morts et 1800 prisonniers. *Mon. n. 300.*

—— Le 10 juillet, les Anglais débarquent dans l'île d'Elbe, et s'emparent de Porto-Ferraio. *Mon. n. 334.*

---

(1) Cet officier est aujourd'hui commandant en second et directeur des études de l'Ecole militaire de Fontainebleau, pépinière d'officiers dont l'Empereur aime à s'entretenir et parle avec éloge.

1796. Le 16 juillet, la garnison de Mantoue fait une sortie où elle perd 600 hommes. *Mon.* n. 314.

—— L'aile droite de l'armée du général Moreau passe le Rhin à Huningue. *ib.*

—— Francfort capitule et se rend aux Français, après une défense des plus opiniâtres. *Mon.* n. 310.

—— Le 17 juillet, armistice accordé au duc de Wirtemberg par le général Moreau. — Le Duc s'engage à payer 4 millions en numéraire, outre les denrées et les objets à fournir qui lui seront demandés. Koch, t. IV, p. 117 et s.

—— Le 18 juillet, la tranchée est ouverte devant Mantoue. — Le commandant est sommé de se rendre ; sa réponse est celle d'un homme d'honneur : il se défendra jusqu'à la dernière extrémité. *ib.*

—— Le 21 juillet, le général Saint-Cyr, qui commande une division de l'armée du général Moreau, chasse les Autrichiens de Stuttgard et de la rive gauche du Necker. *Mon.* n. 312.

—— Le 22 juillet, le fort de Kœnigstein capitule après onze jours de siége ; la garnison, qui est de 600 hommes, est faite prisonnière ; on trouve dans ce fort vingt pièces de canon, avec des munitions et des vivres pour six mois. *Mon.* n. 314 et 316.

—— Le 24 juillet, Wurtzbourg se rend par capitulation à l'armée de Sambre et Meuse, après plusieurs affaires où l'ennemi a perdu beaucoup de monde. — Cette prise est principalement due aux savantes manœuvres du général Ney. — A la suite de cette affaire, on enlève à l'ennemi un convoi considérable, dont la perte lui fait éprouver

une grande disette de vivres et de munitions. *Mon.* n. 316, 317 et 327.

1796. Le 25 juillet, le margrave de Baden obtient une suspension d'armes. Il s'oblige de payer deux millions en numéraire, et de fournir 1000 chevaux, 500 bœufs, 25,000 quintaux de grains, etc. *Mon.* n. 200.

—— Le 26 juillet, déclaration de l'électeur de Saxe, à l'effet de démentir le bruit qui s'est répandu en Allemagne, que cet électeur avoit fait la paix avec la République française. *ib.* n. 334.

—— Le 27 juillet, le cercle de Souabe traite avec le général Moreau, et en obtient un armistice, à condition de fournir à l'armée de Rhin et Moselle 8000 chevaux, avec les objets de consommation qui seront requis, et de payer 12 millions en numéraire, aux époques déterminées par le général français. Koch, t. IV, p. 204.

—— Le 29 juillet et jours suivans, de fortes colonnes d'Autrichiens se portent rapidement sur Salo, Brescia et Cassano; les troupes que nous y avons sont obligées de se replier; mais le général en chef réunit ses forces, marche sur l'ennemi, et, par de savantes manœuvres, il le bat à Desenzano, à Salo, et, le 3 août, gagne sur lui la *bataille de Lonado*, où il lui tue ou blesse 2000 hommes, et lui fait 600 prisonniers; Salo et Brescia sont repris. *Mon.* n. 326 et 328.

—— L'Impératrice de Russie somme les Princes et Etats de l'Empire de se réunir à leur chef et de ne point abandonner la coalition. *Mon.* n. 292.

—— Le 4 août, la ville de Bamberg ouvre ses portes à l'armée de Sambre et Meuse. *Mon.* n. 327.

1796. Le même jour, le général Wurmser ramasse les débris de son armée, et se poste entre Scanello et la Chiesa. — Une de ses colonnes s'avance à la vue de Lonado, elle envoie un parlementaire annoncer au commandant de ce poste qu'il est cerné, et le somme de se rendre. — Ceci se passe dans le temps même que le général en chef *Bonaparte* arrive à Lonado, pour voir les troupes qu'il peut en tirer, et quoiqu'il n'y ait que 1200 hommes, il se fait amener le parlementaire, lui apprend qu'il est au milieu de toute l'armée de la République; il lui déclare que, si dans huit minutes sa division n'a pas mis bas les armes, il ne lui fera aucune grace. — Etonné de trouver à Lonado le général en chef, et intimidé par l'injonction qu'il en reçoit, le parlementaire retourne à sa troupe; un instant après, cette colonne met bas les armes : elle étoit forte de 4000 hommes. *Mon.* n. 328. — Lacret. *Hist. du Direct.* t. 1, p. 209 et s.

—— Le 5 août, *bataille de Castiglione*, gagnée par le général *Bonaparte* sur le général Wurmser; les Autrichiens y éprouvent une perte considérable. *Mon.* n. 327 et s.

Cette suite d'affaires qui se succèdent si immédiatement, forment ce que les militaires appellent la *campagne des cinq jours*, dans laquelle Wurmser perdit 12 à 15,000 hommes qu'on lui fit prisonniers, 6000 tués ou blessés, 70 pièces de canon et 120 caissons d'infanterie.

—— Le même jour, traité de Berlin, entre la République française et le roi de Prusse, où, pour assurer la neutralité du nord de l'Allemagne, on convient d'une nouvelle ligne de démarcation. Koch, t. IV, p. 209.

—— Le 7 août, traité de paix entre la République française et le duc de Wirtemberg, qui, en re-

nonçant à toute adhésion à la coalition, s'engage à ne pas recevoir d'émigrés français dans ses Etats, et cède à la République Montbelliard et quelques autres seigneuries. Koch, *ib.* p. 215. — *Bullet.* n. 80, an V. — *Mon.* 330.

1796. Le même jour, d'après les manœuvres des généraux Massena, Augereau et Serrurier, qui ont parfaitement répondu aux opérations du général en chef *Bonaparte*, les Français passent le Mincio et se retrouvent dans leurs anciennes positions. — L'ennemi fuit une seconde fois vers le Tyrol. Serv. t. IV, p. 303. — *Mon.* n. 331.

— Le 8 août, le général Moreau déposte l'ennemi de Neresheim, et le met en déroute à la *bataille de Heydenheim*. *Mon.* n. 333.

— Le 11 août, il force le prince Charles à repasser le Danube. *ib.*

— Le 15 août, le général Hoche termine la pacification de la Vendée; il remet sous l'empire de la République cette contrée, avec le Haut-Anjou et la rive gauche de la Loire. — Les émigrés retournent en Angleterre; d'Autichamp et ses officiers se placent sous la surveillance des autorités constituées; et le curé de Saint-Laud, le fameux Bernier, se retire en Suisse. Beauch. t. III, p. 364 et s.

— Le 16 août, une escadre hollandaise commandée par l'amiral Lucas, se rend aux Anglais, dans la baie de Saldanha, près du cap de Bonne-Espérance. *Mon. ib.*

— Le 17 août, combat et prise d'Amberg par l'armée de Sambre et Meuse. — Les généraux Legrand, Klein et Ney se distinguent dans cette journée par leurs manœuvres et leur bravoure. *Mon.* n. 340.

1796. Le 19 août, *alliance offensive et défensive* entre la France et l'Espagne, conclue à S.-Ildefonse (1). Koch, t. IV, p. 223. — *Mon.* n. 358.

—— Le 22 août, le prince Charles, réuni au général Wartensleben, attaque, avec une grande supériorité de nombre, le général Bernadotte près de Neumarck. Celui-ci se retire dans le meilleur ordre possible et la plus grande intrépidité, entre Lauff et Nuremberg; sa contenance en impose à l'ennemi. *Mon.* n. 349.

—— Le même jour, traité de paix entre la République française et le margrave de Baden, qui renonce à toute adhésion à la coalition, accorde un libre passage aux troupes françaises dans ses Etats, et cède à la République plusieurs domaines situés dans la ci-devant Alsace et sur la rive du Rhin, etc. Koch, t. IV, p. 217. — *Bullet.* n. 172. — *Mon.* n. 347.

—— Le 24 août, *bataille de Friedberg*, gagnée par le général Moreau sur les Autrichiens, qui veulent lui disputer le passage du Lech. *Mon.* n. 348.

—— Le 1er septembre, *combat de Pfaffenhofen*, où l'armée de Rhin et Moselle a l'avantage, et s'empare de 40,000 sacs de farine et de différens grains. *ib.* n. 356 et s.

—— Le 2 septembre, *bataille de Wurtzbourg*, où le prince Charles défait l'armée de Rhin et Moselle, qui, forcée de battre en retraite, met l'armée de Moreau dans une position critique. *Mon.* n. 355 et s.

—— Le 4 septembre, combat de Brucshal, où le général Schers obtient un avantage marqué sur

(1) Château royal (*sitio real*) du roi d'Espagne, à 17 lieues N. de Madrid.

la garnison de Philisbourg, sortie pour l'attaquer. *Mon.* n. 358.

1796. Le même jour, *bataille de Roveredo*, gagnée par le général en chef *Bonaparte*, ayant sous ses ordres les généraux Massena et Augereau, sur les Autrichiens, qui sont poursuivis jusqu'à trois milles de Trente. Serv. t. IV, p. 307 et s. — *Mon.* n. 358 et s.

Six ou sept mille prisonniers, écrit le général en chef lui-même, 25 pièces de canon, 50 caissons et sept drapeaux; tel est le fruit de cette bataille, une des plus glorieuses de la campagne.

—— Le 5 septembre, loi qui rend aux prêtres mis en réclusion la jouissance de leurs biens. *Mon.* n. 356 et s.

—— Le 7 septembre, armistice conclu entre l'électeur de Bavière et le général Moreau, à condition que l'Electeur paiera 10 millions en numéraire, et livrera 2000 chevaux, avec les denrées et les fournitures dont la qualité et la quotité sont déterminées par le général français. *ib.* n. 364.

—— Le même jour, *combats de Primolan et de Covelo* (près des gorges de la Brenta), où l'armée d'Italie fait 4000 prisonniers, prend huit drapeaux et quinze caissons. *Mon.* n. 365.

—— Le 8 septembre, le général en chef *Bonaparte* force les gorges de la Brenta, culbute l'ennemi à Bassano, et le met en pleine déroute. — Dans cette brillante journée, il fait 6000 prisonniers, prend cinq drapeaux, vingt pièces de canon et 200 voitures de bagages et de munitions. *Mon.* n. 365, et n. 2, an V.

—— Le 10 septembre, le général Moreau commence cette belle retraite qui lui fit tant d'honneur, et sauva son armée. Serv. t. IV, p. 330. — *Mon.* n. 364. n. 18, an V.

1796. Le 12 septembre, combat de Villa-Impenta, où le général Charton est tué. Serv. ib. p. 318.

—— Le 13 septembre, le général Augereau s'empare de Porto-Legnago. Mon. n. 5, an v.

—— Dans la nuit du 14 au 15 septembre, la garnison de Mantoue fait une sortie, dans l'intention de dégager la Favorite et le faubourg S.-Georges, afin de conserver les moyens d'avoir des fourrages pour la nombreuse cavalerie qui la compose en partie.—Elle a d'abord quelques succès; mais par l'activité et les manœuvres du général en chef, elle se trouve elle-même attaquée sur plusieurs points; elle est battue, et forcée de rentrer précipitamment dans Mantoue, après avoir perdu plus de 3000 hommes et vingt pièces de canon. — Le poste de Saint-Georges reste aux Français. Serv. t. IV, p. 322. — Mon. n. 5 et 19, an v.

Après cette affaire, le général *Bonaparte* pouvoit, en occupant Seraglio, renfermer entièrement la garnison de Mantoue dans ses murs; mais il la laissa libre de ce côté, dans l'espoir d'attirer le maréchal Wurmser dans une seconde affaire, qui eût achevé de l'affoiblir.

—— Le 18 septembre, les Autrichiens sortent de Philisbourg et de Manheim, pénètrent dans Kehl, et en sont presqu'aussitôt chassés; ce coup de main leur coûte 300 hommes. Mon. n. 4, an v.

—— Le 19 septembre, les Français reçoivent un échec à Altenkirken, où le général Marceau est blessé mortellement. — Il meurt le surlendemain; il est enterré dans le camp retranché de Coblentz; les deux armées, la française et l'autrichienne, concourent à ses funérailles. Mon. n. 14.

—— Le 19 septembre, le Directoire annonce au Conseil des Cinq-Cents que l'armée de Sambre

et Meuse, après une affaire meurtrière sur la Lahn, a été forcée de se retirer en partie sur le Rhin, et en partie sur le camp retranché de Dusseldorff. *Mon.* n. 7 et 8.

1796. Le 22 septembre, le général Beurnonville prend le commandement en chef de l'armée de Sambre et Meuse, qui est en pleine retraite. *Mon.* n. 19.

—— Le 23 septembre, un fort détachement ennemi se porte sur Governolo, poste qu'occupent les Français qui assiégent Mantoue, pour se faciliter le passage du Mincio ; il est mis en déroute, après avoir perdu cinq pièces de canon et 1100 hommes faits prisonniers. *ib.*

—— Le 29 septembre, le général en chef *Bonaparte* achève de bloquer entièrement Mantoue, en s'emparant des postes de la Pradella et de Cerèse. *Mon.* n. 26.

—— Le 30 septembre, le cabinet britannique demande des passeports au ministre des relations extérieures, pour un envoyé qui passse en France, chargé d'y faire des ouvertures de paix. *Mon.* n. 14.

—— Le 2 octobre et jours suivans, *batailles de Biberach et de Villengen*, gagnées par le général Moreau sur les Autrichiens, dans le cours de sa retraite. — Il les force à rétrograder. Serv. t. IV, p. 331. — *Mon.* n. 20.

—— Le 7 octobre, loi qui maintient les hospices civils dans la jouissance de leurs biens, et règle la manière dont ils seront administrés. *Bullet.* n. 81, an V.

A la honte de l'humanité, la plupart de ces asyles de l'hospitalité avoient été spoliés.

—— Le 8 octobre, l'Espagne publie un manifeste dans lequel elle déclare la guerre à l'Angleterre. *Mon.* n. 31 et 39.

1796. Le 10 octobre, traité de paix conclu à Paris, entre la République française et le roi des Deux-Siciles, par lequel ce Prince s'engage formellement à observer la plus exacte neutralité, et à faire remettre en liberté tout Français détenu, dans ses Etats, pour cause d'opinions politiques. *Mon.* n. 35. — *Bullet.* n. 92. — Koch, t. IV, p. 235.

— Le 15 octobre, les Anglais évacuent la Corse; c'étoit le vœu des habitans de cette île; aussitôt Bastia, Saint-Florent, etc. arborent le pavillon tricolore. *Mon.* n. 35, 39 et 52.

— Le 16 octobre, mort de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, âgé de 70 ans, et environ 23 ans de règne. Charles-Emmanuel IV, son fils, lui succède, et paroît vouloir vivre en bonne intelligence avec la France. *Mon.* n. 35.

— Le 18 octobre, le général Gentili fait une descente en Corse. *ib.*

— Le 20 octobre, Toussaint-Louverture, homme de couleur, ayant le grade de général de division, et commandant en chef dans le département de l'Ouest à Saint-Domingue, assure le ministre de la marine de son dévouement pour la métropole, et qu'il continuera à garantir la colonie des ennemis de la République. *Mon.* n. 265.

— Le 21 octobre, le général Moreau se retire sur Huningue, ayant toujours l'avantage sur l'ennemi, toutes les fois qu'il tente de le troubler dans sa retraite. *ib.* n. 41.

— Le 23 octobre, l'armée de Sambre et Meuse, attaquée par les Autrichiens, à la tête du pont de Newied, se conduit avec la plus grande bravoure,

repousse l'ennemi, et lui en impose par une contenance fière qui l'étonne. *ib.* n. 56.

1796. Le 24 octobre, le lord Malmesbury, plénipotentiaire de S. M. Britannique, pour traiter de la paix avec la République, adresse un mémoire au ministre des relations extérieures, dans lequel il déduit les objets sur lesquels les négociations doivent être basées; le Directoire y répond, et les négociations s'entament. *ib.* n. 57 et s.

— Le 3 novembre, on établit dans chaque division de l'armée un Conseil de guerre permanent, pour procéder au jugement des délits militaires. *Bullet.* n. 88, an v.

— Le 5 novembre, le contre-amiral Richery arrive à Rochefort, après avoir détruit aux Anglais un grand nombre d'établissemens sur les côtes de Terre-Neuve. *Mon.* n. 51 et 52.

— Le même jour, traité de paix conclu à Paris, entre la République française et le duc de Parme, par la médiation de l'Espagne; ce duc s'y engage à accorder un libre passage aux troupes françaises par ses Etats, et à ne point permettre aux émigrés ou déportés de la République de s'y arrêter ou d'y séjourner, etc. *Mon.* n. 60. — Koch, t. IV, p. 239 et s.

— Le 15 novembre et jours suivans, *bataille d'Arcole*, qui dure trois jours, et que le général en chef *Bonaparte*, secondé par les généraux Massena, Augereau et Lasnes, gagne sur les Autrichiens, commandés par le général Alvinzi; le général Lasnes y est blessé. *Mon.* n. 72 et s. — Serv. t. IV, p. 537 et s.

Le fruit de cette journée mémorable fut 5000 prisonniers, dont 57 officiers, 4000 morts et autant de blessés, quatre drapeaux, dix-huit pièces de canon, avec une in-

finité de bagages et de munitions : elle décida du sort de l'Italie.

1796. Le 17 novembre (le 6 novembre vieux style), mort de Catherine II, impératrice de Russie. Elle étoit dans la 68me année de son âge, et la 34me de son règne. *Mon.* n. 87. — *Tabl. chron.* de Koch, p. 127.

La réputation qu'elle s'étoit acquise, avoit été méritée par de sages institutions, et quelquefois obscurcie par des actes arbitraires et des foiblesses que la maligne envie a souvent exagérées.

— Paul Pétrowitz, son fils, lui succède, et se distingue bientôt par une conduite qui lui aliène les grands et cause sa perte. *ib.*

C'est par erreur, sans doute, que dans la Continuation de Hénault on a placé la mort de Catherine II en 1795.

— Le 22 novembre, la garnison de Kehl fait une sortie vigoureuse, pour reconnoître la ligne de circonvallation de l'ennemi ; elle lui réussit ; le combat est sanglant, et le général Desaix y est blessé légèrement. *Mon.* n. 69.

— Le 24 novembre, les Autrichiens attaquent en force les retranchemens du pont de Huningue, et sont repoussés. *ib.* n. 91 et s.

— Le 26 novembre, le lord Malmesbury demande officiellement une réponse franche sur le principe de compensation dont on doit s'occuper dans les négociations actuellement en activité. — Le Gouvernement qui s'apperçoit que le lord tergiverse, l'invite lui-même à une réponse catégorique. — Cet état de choses fait préjuger au public que le Cabinet britannique n'a nulle envie de terminer à l'amiable, et il ne se trompe point. *Mon.* n. 69.

— Le 27 novembre, loi portant qu'il sera perçu un

décime par franc (2 s.), au profit des indigens, sur chaque billet d'entrée aux spectacles. *Bullet.* n. 94.

Cette loi de bienfaisance n'étoit que pour six mois ; elle subsiste encore : on doit en savoir gré au Gouvernement.

1796. Le 28 novembre, les Autrichiens détruisent une partie du pont de Huningue. *Mon.* n. 97 et s.

—— Le 15 décembre, loi portant que les enfans nouvellement nés, qui auroient été abandonnés, seront reçus gratuitement dans les hospices civils; que, jusqu'à leur majorité ou émancipation, ils seront sous la tutelle de l'administration municipale, dans l'arrondissement de laquelle se trouvera l'hospice où ils auroient été déposés. *Bulletin*, n. 97.

Un arrêté du Directoire, du 20 mars 1797, statua sur la manière d'élever ces enfans ; les dispositions qu'il renferme, lui font honneur : elles sont toutes paternelles.

—— Le 15 décembre, une escadre composée de 21 vaisseaux de ligne et de quelques frégates, sort de Brest avec des troupes de débarquement ; on la dit destinée pour l'Irlande : mais les vents la contrarient ; elle rentre dans Brest. *Mon.* n. 93 et 101.

—— Le 20 décembre, lord Malmesbury reçoit l'injonction de quitter Paris sous 48 heures, et sans s'arrêter, le territoire français. *Mon.* n. 92 et s.

Après avoir épuisé tous les moyens évasifs, ce lord avoit été contraint de s'expliquer d'une manière claire ; toutes ses propositions s'étoient trouvées contraires à notre Constitution et à l'honneur de la France.

—— Le 27 décembre, déclaration du roi d'Angleterre, relative à la rupture des négociations avec la France. — Ce Prince assure à la nation anglaise qu'il n'a pas tenu à lui qu'elles n'ayent été couronnées d'un heureux succès. — Il en rejette la faute

sur le Gouvernement français, et l'accuse de les avoir rompues brusquement et sans motif fondé. *Mon.* n. 113.

A entendre l'Angleterre, elle veut toujours la paix ; elle est toujours sans prétentions, et c'est malgré elle qu'elle fait la guerre ; elle n'a qu'un vœu : c'est la paix du continent. — L'inverse de ces assertions trace la conduite de l'Angleterre, depuis le règne de la reine Anne.

1796. Les Vénitiens, justement suspects par les secours qu'ils ont prodigués à l'armée d'Alvinzi, fixent l'attention du général *Bonaparte*, qui s'empare du château de Bergame par mesure de sûreté. *Mon.* n. 107 et 159.

1797. Le 9 janvier, le général *Bonaparte*, qui a vu la Cour de Rome s'agiter et faire marcher le peu de troupes qu'elle a à sa disposition, pour se prêter aux desseins de Wurmser, s'avance sur Bologne, à la tête d'une colonne capable d'en imposer au Saint Père, et de le ramener au système pacifique dont il paroît s'éloigner chaque jour. Serv. t. IV, p. 345. — *Mon.* n. 131.

—— Le 10 janvier, Kehl se rend par capitulation à l'archiduc Charles, après cinquante-un jours de tranchée ouverte. *Mon.* n. 117 et s.

—— Le 12 janvier, combat de la Saint-Michel et de la Corona, près de Vérone, où le général Massena, sous les ordres du général en chef *Bonaparte*, bat les Autrichiens, leur fait 600 prisonniers dans la première affaire, et 110 dans la seconde. Serv. *ib.* — *Mon.* n. 128.

—— Le 14 janvier, *bataille de Rivoli*, où le général *Bonaparte* met les Autrichiens en pleine déroute, et leur fait 1300 prisonniers. — Le général Alvinzi, qui les commande, se sauve presque seul. Serv. *ib.* p. 346. — *Mon.* *ib.*

1797. Les 15 et 16 janvier, *batailles de Saint-Georges et de la Favorite*, gagnées sur les Autrichiens, qui veulent s'introduire dans Mantoue. — Un corps de 7000 hommes, forcé de mettre bas les armes avec le général Provera qui les commande, des drapeaux, des canons, tout le bagage de l'armée ennemie, un régiment d'hussards qu'on désarme, sont les trophées de ces journées. — On enlève encore aux vaincus un convoi considérable de grains et de bœufs qu'ils vouloient faire entrer dans la place. *Mon. n.* 128, 131 et s.

Dans ces différens combats, livrés en quatre jours, la cinquième armée de l'Autriche fut détruite ; elle y perdit 6000 hommes tués ou blessés, 28,000 prisonniers, 60 pièces de canon, et environ 24 drapeaux.

— Combats d'Anguiari, où le corps de troupes commandé par le général Augereau, bat une division de l'armée autrichienne, lui fait 2000 prisonniers, s'empare de six pièces de canon, et brûle les ponts que cette armée a sur l'Adige. *Mon. n.* 128, 131 et s.

— Le 26 janvier, loi qui enjoint, sous peine de destitution, aux commissaires du Gouvernement, de lui dénoncer les dilapidations ou malversations commises dans l'arrondissement de leur surveillance. *ib.*

— Le même jour, le Gouvernement donne à titre de récompense, aux généraux *Bonaparte* et Augereau, les drapeaux portés par ces généraux à la bataille d'Arcole, contre les bataillons ennemis. *Bull. n.* 102.

— Le 26 janvier, convention de Saint-Pétersbourg, dans laquelle la Russie, l'Autriche et la Prusse s'accordent définitivement sur leur partage

Digitized by Google

de la Pologne, et le notifient aux différentes Puissances de l'Europe. Koch, *Tabl. chron.* p. 127. — *Mon.* n. 311.

1797. Dans la nuit du 28 au 29 janvier, les Français font une sortie à la tête du pont de Huningue ; l'ennemi est culbuté par-tout, et les parallèles qu'il a tracées, sont comblées. *Mon.* n. 139.

— Le 30 janvier, le général Joubert force les gorges du Tyrol, et arrive à Trente. *Mon.* n. 141 et 145.

— Le 30 janvier, message du Directoire qui annonce aux Conseils la découverte d'une conspiration tramée par des agens du *Prétendant*, que les Royalistes appellent Louis XVIII. — Ce sont des hommes sans nom comme sans moyens qui y sont impliqués ; elle affecte peu le public de tous les partis, malgré l'éclat qu'y met le Gouvernement. *Mon.* n. 133 et s. où s'en trouve les détails.

— Le 1er février, les troupes françaises entrent dans la Romagne, d'après les infractions de la Cour de Rome aux clauses de l'armistice qu'elle a stipulées. — Les hostilités sont reprises, et les troupes du pape Pie VI sont défaites le 2 février au combat du Senio, où la légion lombarde se couvre de gloire. Serv. t. IV, p. 273. — *Mon.* n. 134 et s.

— Le 2 février, Wurmser est forcé de capituler, et Mantoue tombe enfin au pouvoir de la République. *Mon.* n. 143 et s. — Serv. *ib.* p. 355.

— Le 3 février, les Français s'emparent de Faenza, malgré le tocsin, qui a rassemblé une multitude égarée qui en obstrue les remparts plutôt qu'elle ne les défend. *ib.*

— Le 5 février, les Français évacuent la tête du pont de Huningue par capitulation. *Mon.* n. 144.

— Le 9 février, les Français se rendent maîtres

d'Ancône, où ils font 2000 prisonniers et s'emparent d'un magasin d'armes *ib.*

1797. Le 12 février, effrayé ou détrompé, le pape Pie VI écrit au général *Bonaparte* pour en obtenir la paix. Serv. t. IV, p. 375 et 596.

—— Le 14 février, *bataille navale à la hauteur du cap Saint-Vincent*, entre une escadre anglaise composée de 26 vaisseaux de ligne, dont six à trois ponts, et une escadre espagnole forte de vingt-sept vaisseaux de ligne; les Anglais ont l'avantage, et s'emparent de trois vaisseaux, dont l'un est de 112 canons, un autre de 80, et le troisième de 74. *Mon.* n. 170 et 185.

En mémoire de cette victoire, l'amiral Jervis, qui commandoit l'escadre anglaise, reçut, en forme de récompense, le surnom de *comte de Saint-Vincent.*

—— Le 19 février, *traité de paix conclu à Tolentino* (à 24 milles de Rome), entre la République française et le pape Pie VI, par lequel ce Pontife révoque toute adhésion secrète ou publique à la coalition; renonce à ses *prétentions* sur Avignon et le comtat Venaissin; cède à perpétuité à la République française Bologne, Ferrare et la Romagne; s'engage à donner des ordres pour le rétablissement de l'école française à Rome, et de payer à la République 13 millions en numéraire ou effets précieux, aux termes prescrits par le présent traité, etc. Serv. t. IV, p. 596. — *Mon.* n. 221. — *Bullet.* n. 166.

—— Le général *Bonaparte*, qui ne perd point de vue tout ce qui peut enrichir notre *Museum*, écrit au Directoire le 19 février, que les savans envoyés en Italie pour y recueillir les objets relatifs aux arts, ont fait une ample récolte à Ravenne, Rimini, Pesaro, Ancône, Loretto et Perugia,

que cette collection, jointe à ce qui nous sera envoyé de Rome, nous mettra en possession de ce que l'Italie a de plus beau. *Mon.* n. 185. — Serv. t. v, p. 551, *État des objets conquis en Italie.*

1797. Le 26 février, le général Augereau, envoyé à Paris par le général en chef de l'armée d'Italie, présente au Corps législatif les trophées de Mantoue. *Mon.* n. 158.

— Le 14 mars, loi qui établit la contrainte par corps en matière civile, abolie en 1793. *Bulletin*, n. 102, an v.

— Le 16 mars, *passage et bataille du Tagliamento*, où le prince Charles est battu par le général en chef *Bonaparte*. Cette victoire livre aux Français le territoire vénitien et l'entrée du Tyrol. Serv. t. iv, p. 582. — *Mon.* n. 188 et 191.

Le général Kellermann fut blessé dans cette affaire, en chargeant avec le courage qui l'a toujours fait distinguer. *Mon. ib.*

— Le 19 mars, passage de l'Izonzo par le général Serrurier, et prise de Gradisca par le général Bernadotte. *Mon. ib.*

La possession de cette place ouvroit aux Français la province de Goritz, la Carniole et le chemin de la Carinthie.

— Le 22 mars, combat de Botzen, dont le gain est dû à l'intrépidité du général Dumas. Serv. t. iv, p. 587.

— Le même jour, l'armée française entre dans Goritz, et le 24, elle s'empare de Trieste, ainsi que des fameuses mines de mercure d'Idria. Serv. *ib.* p. 584. — *Mon.* n. 195.

On y en trouva pour deux millions de tout préparé.

— Le 24 mars, combat de Tarbis, où les Autrichiens sont battus et perdent trois généraux. Serv. *ib.* p. 586. — *Mon.* n. 198.

— Le 28 mars, les Français, commandés par le

général Joubert, forcent les gorges d'Inspruck et entrent dans Brixen. Serv. ib. p. 388. — Mon. n. 207.

1797. Le 29 mars, combat et prise de Clagenfurt, capitale de la Haute et Basse Carinthie. — Le général Massena, dans ce coup de main, fait 200 prisonniers et prend deux pièces de canon. *ib.*

—— C'est au milieu de ces brillans succès, au moment où les débris de l'armée de l'archiduc Charles fuyent de toutes parts, que le général *Bonaparte* lui écrit le 31 mars, pour lui faire sentir combien il est temps d'arrêter les fléaux de la guerre. — Il n'en reçoit qu'une réponse évasive. Serv. t. IV, p. 402 et 604. — *Mon.* n. 208.

—— Le 1er avril, le général Masséna, sous les ordres du général en chef *Bonaparte*, se porte sur Newmarek, pour s'opposer à la jonction du général Sporck au prince Charles. Serv. t. IV, p. 402.—*Mon.* n. 215.

Ce Prince, en répondant à la lettre du général *Bonaparte*, avoit demandé une suspension d'armes, afin d'avoir le temps et la faculté de faire cette jonction; le général français ne prit point le change, et s'y refusa.

—— Les 2 et 3 avril, combats de Newmarek et de Scheiflind, entre l'avant-garde de l'armée française et l'arrière-garde de l'armée autrichienne; celle-ci est toujours battue, et perd l'eau-de-vie et le pain qu'on lui a préparé la veille pour sa subsistance. Serv. *ib.* p. 402 et s. — *Mon. ib.*

—— Les Français, par leur position, se trouvent maîtres des bords du Muereh, depuis Muerhau jusqu'à Leoben. — Ils sont à trente lieues de Vienne, où des ordres violens et précipités portent l'effroi et ne remédient à rien. Serv. *ib.*

—— Le 5 avril, traité d'alliance offensive et défen-

sive, conclu à Turin, entre la République française et le roi de Sardaigne. *Mon.* n. 35.

1797. Suspension d'armes entre les armées française et impériale, depuis le 7 avril jusqu'au 13 du même mois, conclue à Judenberg, entre le général *Bonaparte* et le prince Charles, le 7 avril. Serv. *ib.* p. 410. — *Mon.* n. 214.

—— Sur les confins de la Lombardie et dans les Etats de Venise, un nouvel incendie se préparoit et alloit donner lieu à des scènes sanglantes. — Dans les premiers jours d'avril, une insurrection éclate dans Vérone; les Français qui s'y trouvent, sont massacrés; on ne respecte, on n'épargne pas même les malades ou mourans dans les hôpitaux; à Vicence, à Padoue, dans les environs de Bergame, dans les campagnes de tout l'Etat de Venise, on sonne le tocsin; 40,000 fanatiques sont armés, 15,000 Esclavons cantonnés près de Venise se réunissent à ces différentes bandes, tout annonce la mort et le carnage. Serv. t. IV, p. 412. — *Mon.* n. 203, 221 et s.

—— Le 9 avril, instruit, quoiqu'éloigné, de ce qui se passe dans les Etats de Venise, le général *Bonaparte* écrit au Doge de cette République qu'il sait que le mot de ralliement dans les Etats de Venise est *mort aux Français;* qu'il lui envoie proposer *la paix ou la guerre;* qu'il a vingt-quatre heures pour choisir. — Le Sénat désavoue tout, et cherche à gagner du temps. *Mon.* n. 203 et 222.

—— Malgré cette injonction du général en chef de l'armée française, malgré la dénégation du Sénat, le Gouvernement de Venise ne change point de conduite. Les ennemis de la France sont accueillis et secourus; les soldats français sont de nou-

veau insultés et poignardés dans plusieurs villes. *Mon.* n. 239 et s.

1797. Le général *Bonaparte* apprend que pendant l'armistice, le prince Charles a fait filer des troupes pour tourner par le flanc gauche une des divisions de l'armée française; en conséquence, le 13 avril à minuit, l'heure où expire l'armistice, l'armée française est mise en mouvement, et, par les manœuvres les plus précises, le général *Bonaparte* parvient à envelopper toute l'armée du prince Charles. *Mon.* n. 217.

—— Les généraux Hoche et Moreau repassent le Rhin; le premier à la tête de l'armée de Sambre et Meuse; le second avec celle de Rhin et Moselle. *Mon.* n. 218.

—— Le 16 avril et jours suivans, combats d'Altenkirken et de Dierdoff, où le général Hoche culbute l'ennemi, lui fait 7000 prisonniers, lui prend sept drapeaux et vingt-sept pièces de canon. *Mon.* n. 215.

—— Le 18 avril, les préliminaires de la paix sont signés à Léoben, au nom de la République française, par le général en chef *Bonaparte;* et au nom de l'Empereur, par les généraux Bellegarde et Melweld. *Mon.* n. 221, 223 et 229.

—— Le 20 avril, le général Moreau s'empare d'Offenbourg et reprend le fort de Kehl. — La nouvelle des préliminaires de Léoben arrête ses progrès, ainsi que ceux du général Hoche. On convient partout d'un armistice. *Mon.* n. 217.

—— Le 24 avril, Vérone se rend aux Français, qui s'y conduisent généreusement, malgré les griefs qu'ils avoient à venger. *Mon.* n. 237 et s.

—— Le 3 mai, manifeste du général en chef *Bona-*

parte, où il trace la conduite perfide qu'a tenue le Gouvernement de Venise, et lui déclare la guerre. *Mon.* n. 239.

1797. Ce général marche sur Venise; son armée, forte de 25,000 hommes, campe sous les murs de cette ville; mais le 11 mai, la noblesse épouvantée prend la fuite, le Doge abdique; et le grand Conseil, ayant remis toute l'autorité entre les mains de trente sénateurs, ce nouveau comité, pour se concilier les *citadins*, arrête que l'ancienne forme démocratique sera rétablie à Venise, comme elle existoit avant la révolution de 1296. *Mon.* n. 242, 249, 257, 264 et 268. — *Serv.* t. IV, p. 416 et s.

— Le 13 mai, le général Augereau entre dans Venise, à la tête d'une division de l'armée française; et le 16, une municipalité démocratique est formée par ses ordres. *ib.*

— L'exemple de Venise est bientôt imité par les autres peuples de l'Italie. Une révolution s'opère à Gênes, les 22 et 31 mai. — Douze mille ouvriers conduits par Philippe Doria, demandent l'abolition du régime aristocratique; le grand Conseil cède au torrent, et annonce au peuple qu'il vient de nommer quatre nobles et quatre plébéiens pour gouverner la République jusqu'à la mise en activité d'une nouvelle Constitution. — Le nouveau Gouvernement commence sous le nom de *République Ligurienne*. *Mon.* n. 255, 260, 265, 274 et s.

— Le 1er juin, un message du Directoire au Conseil des Cinq-Cents, lui apprend que la culture des terres, l'industrie et le commerce, reprennent quelque activité à Saint-Domingue, et qu'il y a lieu d'espérer que cette colonie pourra jouir bientôt d'un meilleur état de choses. *ib.* n. 258,

Digitized by Google

Le Gouvernement eut cet espoir et forma ce vœu pendant plusieurs années encore.

1797. Le 3 juin, le général en chef *Bonaparte* envoie au Directoire, par le général Serrurier, vingt-deux drapeaux pris dans les dernières affaires qui ont eu lieu en Italie, et notamment sur les Vénitiens. *Mon.* n. 265 et 282.

— Le 6 juin, convention de Montebello, entre le général *Bonaparte* et les députés de Gênes, où les bases du Gouvernement provisoire établi à Gênes sont réglées et déterminées. *Mon.* n. 279.

— Le 13 juin, les habitans de la Valteline se déclarent indépendans, et manifestent le vœu de se réunir à la République, qui s'est formée en Lombardie. *Mon.* n. 296, 307 et s.

— Quelque défaut d'harmonie se laisse appercevoir entre le Directoire et les Conseils; dans celui des Cinq-Cents, on propose le 19 juin d'ôter au Directoire la surveillance de la Trésorerie; dans la discussion, le Directoire est fortement inculpé. — Cette surveillance lui est ôtée. *Mon.* n. 276.

Les commissaires de la Trésorerie furent autorisés, sous leur responsabilité personnelle, à faire les négociations que le service de la Trésorerie exigeroit. — Les ennemis de la chose publique augurèrent bien de cette espèce de mésintelligence; cependant leur espoir fut trompé; il est vrai que ce ne fut ni la faute du Directoire, ni celle des Conseils; mais l'esprit public et nos armées maîtrisèrent les circonstances.

— Le 28 juin, un corps de troupes françaises débarque à Corfou, et prend possession des forts de cette île; il y trouve 600 pièces de canon, dont la plus grande partie est en bronze. *ib.* n. 321.

— Le 3 juillet, une escadre anglaise, forte de

40 vaisseaux de ligne, bombarde Cadix, sans lui causer de dommages notables. *Mon.* n. 306 et 314.

1797. Le 6 juillet, des conférences de paix s'ouvrent à Lille, entre le lord Malmesbury, pour l'Angleterre, et les citoyens Letourneur, Pléville-Pelay et Maret, pour la République. *Mon.* n. 289, et 65 au VI.

Le Cabinet de Londres continua à s'y jouer du Gouvernement français : elles ne furent suivies d'aucun résultat.

—— Le 9 juillet, fédération de Milan, installation du Directoire de la République Cisalpine, formée de la Lombardie autrichienne, du Bergamasque et du Mantouan. *ib.* n. 308.

—— Le 16 juillet, M. François (de Neufchâteau) est nommé ministre de l'intérieur; ami des lettres et des arts, il en devient le protecteur. *Bull.* n. 135. — *Mon.* n. 315.

—— Le même jour, loi qui ordonne qu'il sera exigé une déclaration des ministres des cultes. *Mon.* n. 303.

—— Le 24 juillet, la Romagne est réunie à la République Cisalpine. *Mon.* n. 328.

—— Le 9 août, le général *Bonaparte* fait un envoi de drapeaux au Directoire; il en charge le général Bernadotte, qu'il présente comme un excellent général qui, après avoir fait sa réputation sur les rives du Rhin, est devenu un des officiers les plus essentiels à la gloire de l'armée d'Italie, etc. *Mon.* n. 335.

Nous verrons dans les guerres de 1805, 1806 et 1807, que le général Bernadotte, aujourd'hui le prince de Ponte-Corvo, a soutenu d'une manière brillante la haute opinion qu'avoit de lui l'homme de guerre, le général que nul autre n'a égalé en talens et en gloire.

—— Le 17 août, message du Directoire exécutif, annonçant aux Conseils que toutes les parties de

Digitized by Google

service (notamment celui des hôpitaux), sont prêts à manquer. *Mon.* n. 334.

Le Conseil des Cinq-Cents ne sut point gré de ce message au Directoire, et imputa cet état de détresse à sa mauvaise administration ; cette imputation n'étoit point sans fondement. — Le Directoire, de son côté, en lui causant cette inquiétude, prétendoit se venger du décret du 19 juin ; ces petites intrigues mettoient tout en souffrance, et l'état des choses prouvoit qu'intriguer n'est pas gouverner.

1797. Le 24 août, résolution qui abroge et rapporte les lois pénales prononcées contre les prêtres insermentés. *Mon.* n. 341.

—— Le 4 septembre, JOURNÉE DU 18 FRUCTIDOR. Le Gouvernement, qui prétendoit avoir connoissance d'une conspiration tendante à rétablir la royauté, prend des mesures énergiques pour déjouer ce projet, si souvent conçu et toujours si vainement concerté. — Les deux Conseils extraordinairement convoqués, se déclarent en permanence, et le 5 septembre (19 fructidor) ils rendent une loi qui condamne à être déportés à la Guyane, deux membres du Directoire, cinquante-deux membres des Conseils, avec une foule de particuliers, les uns déjà livrés aux tribunaux comme agens du *Prétendant*, et les autres comme directeurs ou entrepreneurs de journaux entachés de royalisme. — Une loi particulière condamne pareillement à la déportation, hors du territoire de la République, les individus des deux sexes de la famille des Bourbons. *Mon.* n. 349 et s. — *Bull.* n. 142. *Serv.* t. IV, p. 43.

Les membres du Directoire condamnés à la déportation furent Carnot et Barthélemi. Merlin (de Douai) et François (de Neufchâteau) les remplacèrent. — Carnot, plusieurs membres des Conseils et plusieurs journalistes échap-

pèrent à leur sort par la fuite; ceux qui arrivèrent à leur destination, d'abord abreuvés d'ignominie en route, trouvèrent la mort dans une contrée où la température étoit pestilentielle; quelques-uns eurent le bonheur de se réfugier dans les Etats-Unis.

1797. Le 7 septembre, loi qui ordonne la démolition et vente du *Château-Trompette* à Bordeaux, et porte que sur l'emplacement de cette forteresse il sera élevé un monument consacré aux trophées de nos armées. *Bullet.* n. 146.

—— Le 10 septembre, le Directoire transmet au Conseil des Cinq-Cents une lettre du général Moreau, relative au général Pichegru; elle lui apprend qu'indigne de la confiance du Gouvernement, Pichegru la trahissoit en servant les projets des Princes émigrés; cette inculpation grave est appuyée de pièces qui en prouvent la certitude. *Mon.* n. 360, où le texte de la lettre est rapporté.

—— Le 15 septembre, les ex-nobles sont exclus des fonctions publiques, et assimilés aux étrangers pour l'exercice de leurs droits politiques. *ib.* n. 359.

—— Le 16 septembre, les conférences de Lille sont rompues; on craint que cette rupture ne nuise aux négociations déjà entamées par le général *Bonaparte*, pour la paix avec l'Empereur; mais ces craintes ne se réalisent point. *Mon.* n. 364.

—— Le 23 septembre, le général Augereau est nommé général en chef des armées de Rhin et Moselle et de Sambre et Meuse, réunies sous le nom d'*armée d'Allemagne*. *Mon.* n. 10 et 14, an VI.

—— Le 30 septembre, la fortune des rentiers de l'Etat reçoit un échec qui en précipite une grande partie dans la plus affreuse misère. — Une loi porte que toute rente perpétuelle ou viagère sera

remboursée pour les *deux tiers* en *bons au porteur* délivrés par la trésorerie nationale; que le *troisième tiers* conservé sera inscrit sur le grand-livre, pour être payé par semestre. *Mon. n.* 15.

Ces *bons au porteur*, nouveau papier-monnoie, essuyèrent une dépréciation aussi rapide que subite. — Le rentier les recevoit en valeur nominale. — Cette catastrophe rappelle celle qui eut lieu sous le Régent, lors de l'*agio*; dans cette dernière, la plaie fut vive et profonde, mais le temps la cicatrisera : l'intérêt de l'Etat exigeoit ce pénible sacrifice.

1797. Le même jour, les loteries sont rétablies en France. *Bullet. n.* 148. — *Mon. n.* 15 et 22.

— Le 17 octobre, TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO, entre la République française et l'empereur d'Allemagne, par lequel ce Souverain renonce à tous ses droits sur les Pays-Bas autrichiens, en faveur de la République, et sur les pays qui font partie de la République cisalpine, qu'il reconnoît comme *Puissance indépendante;* consent que la République française possède en toute souveraineté les îles de Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cerigo et celles qui en dépendent, et en outre les établissemens ci-devant vénitiens situés en Albanie, plus bas que le golfe Ladrino; et s'oblige à céder le Brisgaw au duc de Modène, en indemnité des pays que ce Duc possédoit en Italie. — De son côté, la République française consent à ce que l'Empereur possède en toute souveraineté l'Istrie, la Dalmatie, les îles Adriatiques qui ont appartenu aux Vénitiens, Venise, les Lagunes, et tout ce qui en dépend, etc. — Les deux Puissances conviennent entr'elles que le présent traité sera commun à la République batave, et qu'il sera tenu un congrès à Rastadt,

pour s'occuper de la paix définitive entre la France et l'Empire. *Mon. an VI, n. 37 et 47. — Bull. n. 166. Serv. t. V, p. 376.*

1797. Le 22 octobre, la Valteline est réunie à la république cisalpine. *Mon. n. 70.*

— Le 23 octobre, l'aréonaute Garnerin fait usage pour la première fois d'un *parachute*, qui lui réussit parfaitement. Cette invention est placée à côté de celle qui lança l'homme dans les airs pour la première fois. *Mon. n. 35.*

— Le 26 octobre, arrêté du Directoire qui ordonne la formation d'une *armée d'Angleterre* sur les côtes de l'Océan, et en donne le commandement au général *Bonaparte;* jusqu'à ce qu'il s'y soit rendu, le général de division Desaix la commande provisoirement. *Bull. n. 154. — Mon. n. 36.*

— Le même jour, le Gouvernement français déclare qu'il regarde comme non avenu le traité de paix conclu le 10 août précédent avec la reine de Portugal, parce que cette Souveraine, alors maîtrisée par la Cour de Saint-James, au lieu de ratifier ce traité, avoit livré aux Anglais ses forts et ses postes maritimes. *Bullet. ib.*

— Le 28 octobre, le roi d'Angleterre adresse un long manifeste aux différentes Cours de l'Europe, à l'effet de leur persuader qu'il n'a rien épargné pour que les négociations entamées avec la France eussent un plein succès; mais que les procédés offensans de cette dernière Puissance en ont occasionné la rupture, etc. *Mon. n. 57, 58 et 67.*

C'étoit le second manifeste de cette espèce; il étoit, comme le premier, rempli d'allégations que les faits démentoient; on y remarque que c'est toujours l'Angleterre qui

veut la paix du continent, tandis que quelques intrigues sur le continent semblent nous prouver le contraire.

1797. Le 5 novembre, le général *Bonaparte* adresse au Directoire une correspondance de quelques agens du Pape et du *Prétendant*, saisie en Italie. *Mon.* n. 54.

On apprend par la première que ces agens étoient chargés de distribuer en France plusieurs brefs du Pape, contraires aux Constitutions de la République; et par la seconde, quelle étoit la détresse du *Prétendant*, alors établi à Blankembourg.

—— Le 8 novembre, le pape Pie VI, forcé par les circonstances, reconnoît la République cisalpine. *ib.* n. 74 et s.

—— Le 15 novembre, le général *Bonaparte* part de Milan, pour se rendre au congrès de Rastadt, où il doit présider la légation française. *ib.* n. 68.

—— Le 16 novembre, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, neveu du Grand-Frédéric, meurt à Postdam, à l'âge de 53 ans, et après en avoir régné 11. — Il a pour successeur Frédéric-Guillaume III, son fils, âgé de 27 ans. John Blair, n. 53 D. — *Mon.* n. 70, 72 et 84.

—— Le 19 novembre, le Gouvernement établit des bureaux de garantie pour constater le titre des matières d'or et d'argent employées dans les ouvrages d'orfévrerie ou autres. *Bullet.* n. 156.

—— Le 29 novembre, loi portant que les nobles ou ennoblis ne peuvent exercer leur droit de cité dans les assemblées primaires, communales et électorales, ni être nommés à aucune fonction publique, qu'après avoir rempli les conditions et les délais que prescrit la Constitution à l'égard des étrangers. *Mon* n. 76.

—— Le Gouvernement anglais fait arrêter à Ham-

bourg Naper-Tandi, Irlandais, alors au service de France, et veut le faire embarquer, malgré la représentation du Sénat de Hambourg. Servan, t. v p. 12.

1797. Le 1er décembre, convention militaire signée à Rastadt, entre le général *Bonaparte* et le comte de Cobentzel, dans laquelle on détermine le genre et le terme des évacuations respectives que doivent faire les armées française et autrichienne. *Mon.* n. 80 an VI, et 175 an 7.

—— Le 5 décembre, le vainqueur de l'Italie, le général *Bonaparte*, arrive à Paris à 5 heures du soir. — Sa présence dans cette capitale cause la plus vive sensation : pénétré de reconnoissance et d'admiration, par-tout on se presse sur les pas de ce général. *Mon.* n. 77 et 80.

—— Le 9 décembre, arrêté du Directoire portant une nouvelle distribution des forces de la République, motivée sur la conclusion de la paix avec l'Empereur. — Le général Berthier est nommé général en chef de l'armée d'Italie, et spécialement chargé de diriger les mouvemens d'évacuation qui doivent résulter du traité de Campo-Formio. — Le général *Bonaparte* est de nouveau désigné pour commander sur les côtes de l'Océan l'armée d'Angleterre, sitôt qu'il se sera acquitté de sa mission diplomatique à Rastadt. *Mon.* n. 81. — *Bullet.* n. 168.

—— Le même jour, première séance de la députation de l'Empire au congrès de Rastadt. *Mon.* n. 191.

—— Le 10 décembre, le général *Bonaparte* présente au Directoire, dans une audience solemnelle, le *traité de Campo-Formio* (c'étoit son ou-

vrage). Cette cérémonie donne lieu à une fête à laquelle tout Paris prend part (1). *Mon.* n. 77, 81 et s.

1797. Le 25 décembre, le général *Bonaparte* est élu membre de l'Institut. *Mon.* n. 99.

— Dans la lettre que ce général adresse à l'Institut au sujet de ce choix, on lit ces paroles remarquables : *Les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucun regret, sont celles qu'on fait sur l'ignorance.*

—— Le 26 décembre, émeute sérieuse à Rome; l'ambassadeur de la République, Joseph Bonaparte est insulté dans son propre palais le 28, et le général Duphot est tué à ses côtés. — Cet ambassadeur sort de Rome, et se retire à Florence. *Mon.* n. 112 et s.

—— Le 28 décembre, arrêté du Directoire déclarant que le Gouvernement français prend sous sa protection les habitans du pays de Vaud qui réclameroient sa médiation, *Mon.* n. 90, 100 et 118.

Cet arrêté fut motivé sur les différends qui s'élevèrent entre le canton de Berne et le pays de Vaud, qui vouloit se soustraire de la domination de ce canton.

—— Le général Berthier reçoit l'ordre de marcher sur Rome avec toutes les troupes qui sont à sa disposition. *Mon.* n. 114.

1798. Le 4 janvier, le Directoire fait saisir sur tous

---

(1) Les Muses aussi chantèrent le vainqueur de l'Italie. On répéta avec plaisir dans Paris ces deux vers de Lebrun, le Barde de l'Institut :

Héros cher à la Paix, aux Arts, à la Victoire,
Il conquit en deux ans mille siècles de gloire.

Cependant nous ne lisions pas dans l'avenir ces exploits qui, tenant du prodige, ont ajouté à ces siècles de gloire tant d'autres siècles !

les points de la République, et à la même heure, toutes les marchandises anglaises qui y ont été introduites. *Mon.* n. 110, an VI.

1798. Les différends élevés entre les habitans du pays de Vaud et le canton de Berne causent plusieurs insurrections. — Le 6 janvier, des paysans attaquent un aide-de-camp du général Menard, et assassinent les deux hussards qui lui servent d'escorte. *Mon.* n. 55 et s.

Cet événement fut bientôt le signal de la guerre en Suisse.

— Le 18 janvier, les Autrichiens prennent possession de Venise, en vertu du traité de Campo-Formio. *Mon.* n. 62, 134 et 146.

— Le 25 janvier, les Français attaquent le fort du Rhin, vis-à-vis Manheim; ils en restent en possession, et travaillent à le démolir. *Mon.* n. 136, 157 et 158.

— Une partie du duché d'Urbin se réunit à la République cisalpine. *ib.* n. 167.

— Les insurgés du pays de Vaud se constituent en République, et prennent la cocarde verte. *Mon.* n. 36 et s.

— Le 26 janvier, les troupes de la République française entrent en Suisse, pour y porter la médiation et la paix. *ib.*

— Le 28 janvier, traité de réunion de la ville libre de Mulhausen à la République française. *Mon.* n. 164.

Elle est située dans la Haute-Alsace, et fait partie du département du Haut-Rhin; elle formoit une petite république alliée des Suisses, depuis 1515. Elle appartenoit avant aux empereurs d'Allemagne, qui en avoient dépouillé les évêques de Strasbourg.

1798. Le Gouvernement fait des préparatifs pour une descente sur les côtes d'Angleterre ; tous les chantiers de nos ports sont dans la plus grande activité. Serv. t. v, p. 8 et 9.

—— Le 4 février, proclamation de la loi qui ouvre un emprunt de 80 millions, pour subvenir aux frais de cette expédition. — Le projet de descente et cette loi sont accueillis du peuple avec enthousiasme. *Mon.* n. 137.

—— Dans la nuit du 6 au 7 février, une escadre espagnole forte de vingt-deux vaisseaux de ligne, de cinq frégates et de quelques autres bâtimens légers, sort de la baie de Cadix, et donne la chasse à dix vaisseaux anglais qui croisoient en face de cette baie. *Mon.* n. 168.

—— Le général Berthier campe sous les murs de Rome, et occupe le château de Saint-Ange le 10 février. *Mon.* n. 159, 165, 167 et s. — *Bull.* n. 187 et s.

—— Le 12 février, le ci-devant Roi de Pologne Stanislas Poniatowski, meurt à Pétersbourg. *Mon.* n. 175.

Il étoit âgé de 66 ans, et depuis long-temps il survivoit à la grandeur qui l'avoit environné.

—— Le 14 février, la flotte espagnole rentre dans le port de Cadix, sur l'avis qu'elle reçoit que le lord S.-Vincent, avec quatorze vaisseaux, a mis à la voile de Lisbonne, pour venir au secours de 10 vaisseaux que l'amiral espagnol poursuit. *Mon.* n. 163.

—— Le 15 février, dès le matin, le peuple romain forme un nombreux rassemblement dans l'ancien *Forum* (aujourd'hui *Campo-Vaccino*), où il rédige, sous le titre d'Acte du peuple souverain (*ato del popolo sovrano*), l'acte solemnel d'af-

franchissement du peuple. — Il est envoyé au général Berthier, et proclamé sur-le-champ dans toute la ville. *Mon. n. 159, 165, 167 et s.*

1798. Le 15 février, pour répondre au vœu du peuple romain, le général Berthier entre dans Rome, suivi d'un nombreux détachement; il se rend au capitole, accompagné d'une foule immense, et là il déclare solennellement que la République française reconnoît comme libre et indépendante la *République romaine;* qu'elle se formera de Rome et du territoire resté au Pape, après le traité de Tolentino. *Mon. n. 178, 179, 182 et 194.*

—— Le 18 février, les églises de Rome retentissent d'actions de graces, pour remercier l'Être suprême de la journée du 15. *ib.*

—— Le 20 février, le pape Pie VI, qui a vu son trône s'écrouler, se retire à la Chartreuse de Pise en Toscane, sous la sauve-garde et la conduite de deux officiers français. *ib. n. 181.*

—— Le 21 février, le Gouvernement français conclut deux traités avec la République cisalpine, l'un d'alliance et l'autre de commerce. Par le premier, la France, en reconnoissant la République cisalpine comme une puissance libre et indépendante, lui garantit *la liberté et l'indépendance;* lui fournit les troupes nécessaires au maintien de cette garantie; la République cisalpine s'engage à payer annuellement 18 millions pour l'entretien de ces troupes, etc. — Par le second, les deux Etats conviennent de toutes les mesures qui peuvent contribuer à la libre circulation du commerce qu'ils font entr'eux, etc. *Bull. n. 208. — Mon. n. 181 et 191.*

—— Le 2 mars et jours suivans, les troupes ber-

noises évacuent Morat, et celles de la République, commandées par le général Brune, s'emparent de Berne, de Fribourg et de Soleure. *Mon.* n. 176.

Lors de l'évacuation de Morat, les troupes françaises détruisirent l'*ossuaire* formé en 1476, des ossemens des Bourguignons tués à la bataille de Morat, qui se livra à cette époque. *Voyez* t. 1, p. 151.

1798. Le 5 mars, le Directoire reçoit un courier qui lui apporte la nouvelle que la députation de l'Empire à Rastadt a reconnu *toute la rive gauche du Rhin* pour limite de la République française. *Mon.* n. 170.

—— Le 22 mars, les habitans des cantons de Berne, de Lucerne, de Zurich, d'Uri, etc. se lèvent en masse, dans le dessein de ne former qu'une seule République démocratique. *Mon.* n. 170, 182, 186 et s. — Serv. t. v, p. 32 et s.

—— Le 23 mars, le roi de Prusse, animé du desir d'accélérer la paix d'Allemagne, accède à la cession de la rive gauche du Rhin à la République française. *Mon.* n. 204.

—— Le 2 avril, arrêté du Directoire portant que le général *Bonaparte* se rendra à Brest, dans le plus bref délai, pour y prendre le commandement de l'armée d'Angleterre, et mettre de l'harmonie tant dans les opérations des troupes de terre que dans celles de mer. *ib.* n. 194.

—— Le 8 avril, la légation française à Rastadt déclare à celle de l'Empire que les troupes françaises n'évacueront la rive droite du Rhin qu'après la pacification de l'Allemagne. *Mon.* n. 209.

L'affaire des sécularisations et des indemnités étoient les points litigieux dont le congrès s'occupoit particulièrement.

Digitized by Google

1798. Tandis que les négociations de paix se suivent à Rastadt, le général Bernadotte est gravement insulté à Vienne, le 13 avril, par le bas peuple, agité par de perfides intentions. — Cet événement, qui d'abord a fait craindre une rupture subite entre la France et l'Empereur, est le principal objet des conférences qui doivent avoir lieu à Selz, entre l'ex-Directeur François (de Neufchâteau) et le comte de Cobentzel. *Mon.* n. 218, 222, 226 et 231.

— Le 15 avril, le Conseil souverain de Genève prononce la réunion de cette République à la France. *ib.* n. 214.

— Un Anglais Sidney-Smith, avoit été arrêté au Hâvre dans le moment où il alloit en incendier l'arsenal.— On le conduit à Paris dans les prisons du Temple, d'où il est tiré le 24 avril par des hommes armés munis de faux ordres pour le transférer à Melun. *Mon.* n. 228.

Nous avons rapporté ce fait, parce que ce Sidney-Smith s'est fait remarquer depuis en Europe, par sa haine pour la France et par ses projets audacieux.

— Le 24 avril, on débarque à Toulon les quatre chevaux antiques qui avoient été placés à Venise sur l'église de Saint-Marc. *Mon.* n. 216.

Ces chevaux ne sont point un chef-d'œuvre; mais les têtes en sont admirables. On les dit originaires de Chio, et dus aux talens des statuaires Polyclète ou Myron; dans cette supposition, ils auroient 2248 ans d'antiquité. — Sous l'empereur Théodose II, ils furent transportés de Corinthe à Constantinople, et placés dans l'hyppodrome, où étoient déjà plusieurs chefs-d'œuvre de Phydias, de Praxitèle et de Lysippe. — Lors de la prise de Constantinople par les Croisés, en 1204, ils échurent en partage aux Vénitiens. — Transportés à Paris par les victoires de *Bonaparte*, ils furent placés d'abord aux Invalides,

ensuite sur la grille du château des Tuileries ; ils sont destinés à être attelés à un quadrige qui portera la statue de l'empereur Napoléon, qu'on doit placer sur la porte triomphale à l'entrée des Thuileries.

1798. Le 26 avril, traité de réunion de la République de Genève à la République française. *Mon.* n. 241. — *Bull.* n. 215 et 220. — Carte synt. de Picquet.

Elle forme aujourd'hui le département du Leman, du nom du lac de Genève, appelé par les anciens *lacus Lemanus*. — Genève existoit en République depuis 1534, époque où elle embrassa le calvinisme; avant, elle avoit eu son évêque pour souverain, depuis 1043, où elle fut démembrée du royaume de Bourgogne.

— Des préparatifs immenses s'annoncent dans les ports de la France, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée. Serv. t. v, p. 36 et s.

— Le 1er mai, la Hollande se donne une nouvelle Constitution, sons le titre de *République Batave*, une et indivisible. *Mon.* n. 233 et s.

— Le 4 mai, le général *Bonaparte* part de Paris pour se rendre à Toulon, où une expédition est sur le point de mettre à la voile. *ib.* n. 228 et s.

— Le 5 mai, des mouvemens en Allemagne font croire que les Puissances qui ont déposé les armes ont intention de les reprendre. — Les projets hostiles se manifestent de toutes parts. *Mon.* n. 232.

— Les Anglais qui s'étoient emparés des îles de Marcouf (sur les côtes de la Normandie), en sont chassés de vive force le 7 mai : on leur prend 140 pièces de canon, et 900 hommes tant Anglais qu'émigrés. *Mon.* n. 235.

— L'expédition de Toulon, composée de 400 voiles, parmi lesquelles on compte treize vaisseaux de ligne et des bâtimens de différentes

grandeurs, portant 40 mille hommes de troupes réglées, appareille le 19 mai, sous les ordres du général en chef *Bonaparte*, montant l'*Orient*, de 120 canons, et de l'amiral Brueys, qui commande l'escadre. — On ignore où elle doit se rendre, mais un nombre de savans qui en font partie donnent à croire qu'elle a une destination lointaine. *Mon.* n. 242, 244 et s.

Les savans qui firent partie de cette expédition furent Dangos, Duc-Lachapelle, Nouet, *astronomes;* Monge, Costaz Fournier, *géomètres;* Molard, Conté Clouet, Richer, *mécaniciens;* Thouin, Geoffroi de l'Islè, *naturalistes;* Dolomieu, Milbert, *minéralogistes;* Berthollet, Descotils, Samuel Bernard, Régnault, *chimistes.*

1798. Le 20 mai, les Anglais, avec environ trente voiles, font une tentative sur Ostende, qu'ils bombardent. — Ils débarquent non loin de cette ville 4000 hommes; la garnison d'Ostende, qui n'est que de 3000 hommes, marche contre eux et les force à regagner leurs vaisseaux, après avoir perdu la moitié de leur monde, quarante bateaux et huit pièces de canon. *ib.* n. 244, 247 et s.

—— Les 23 et 25 mai, les Anglais bombardent le Hâvre, sans y causer de dommages. *ib.* n. 249.

—— Le 26 mai, loi rendue par le congrès des Etats-Unis d'Amérique, qui ordonne la saisie des bâtimens français qui troubleroient ou auroient l'intention de troubler le commerce desdits Etats. *ib.* n. 257 et 309.

—— Le 31 mai (Koch dit le 30), ouverture des conférences tenues à Selz, sur le Rhin (9 l. N. E. de Strasbourg), entre François (de Neufchâteau), au nom de la République, et le comte de Cobentzel, pour l'empereur d'Allemagne. — On y traite de plusieurs points importans, et particulièrement

de l'insulte faite à Vienne au général Bernadotte, le 13 avril précédent. *Mon. n.* 264.

François (de Neufchâteau) jaloux de s'entourer de lumières, appelle auprès de lui M. Koch, publiciste connu par différens ouvrages de diplomatie.

1798. Le 7 juin, la Société d'agriculture du département de la Seine, déjà célèbre avant la révolution, se réorganise, et tient sa première séance le 7 juin. *Mon. n.* 269.

Les hommes qui attendent de cette société des renseignemens intéressans sur l'agriculture, voyent avec plaisir au nombre des membres qui en forment le noyau, Messieurs François (de Neufchâteau), Celz, Thouin, Parmentier, Tessier, Huzard, Saint-Genis, Chabert, Heurtaut-la-Merville, etc.

—— Malgré le traité d'alliance qu'il a conclu avec la France, le roi de Sardaigne se prépare à la guerre; il fait filer des troupes sur Loano, Oneille et les différens points des frontières de l'état de Gênes. *ib. n.* 278.

—— Il déclare la guerre aux Gênois. *ib. n.* 281 *et* 292.

—— D'un côté, des conférences de paix où les prétentions respectives se multiplient chaque jour; de l'autre, l'appareil hostile des camps, est le spectacle que présentent les rives du Rhin. *Mon. ib. et s.*

—— Le 9 juin, l'expédition de Toulon paroît devant Malte; le général en chef demande la permission de faire de l'eau dans les différens mouillages de l'île; on la lui accorde, à condition qu'il n'emploiera que deux bâtimens de transport à la fois: cette manœuvre exigeoit 300 jours. D'après cette concession ironique, l'armée française prend terre le 10 juin; la terreur la précède; les ordres donnés pour la défense de l'île sont contradic-

toires ou mal entendus. — Le 12 juin, le Grand-Maître et les Chevaliers se rendent par capitulation. Ainsi, le vainqueur de l'Italie se trouve maître dans un coup de main, de cette île importante, qui avoit résisté autrefois à toutes les forces ottomanes, et de la cité *la Valette*, réputée imprenable. *Mon.* n. 284 et s. n. 325.

1798. Le 19 juin, M. François (de Neufchâteau) est nommé une seconde fois au ministère de l'intérieur. — Les lettres et les arts sont toujours l'objet de sa sollicitude. *Bull.* n. 215.

— Le 23 juin, le général Humbert débarque en Irlande avec un corps de troupes de la République. Il s'empare de Kilala. *Mon.* n. 15, an VII.

— Après la prise de Malte, l'expédition française remet à la voile; elle vogue vers l'Orient. — Le 30 juin, elle arrive à la vue d'Alexandrie. — Le 1er juillet, les troupes débarquent à huit milles de cette ville; elles l'attaquent, et s'en emparent le 5 juillet. — Cette possession leur donne un poste assuré. *Mon.* n. 360, n. 8 et 30 an VII.

— Les Français interviennent dans les différends élevés entre le Roi de Sardaigne et les Gênois. Ils occupent la citadelle de Turin le 3 juillet. *ib.* n. 297.

— En Egypte, l'armée française prend la route du Caire. — Elle s'empare des principales bouches du Nil, et marche sur Rosette. *Mon.* n. 30, an VII.

— Le 10 juillet, elle bat les Mameloucks à Rahmanié. *ib.*

— Le 10 juillet, clôture des conférences de Selz. M. François (de Neufchâteau) revient à Paris, pour occuper une seconde fois le ministère de l'intérieur, où il a été appelé le mois précédent,

à la grande satisfaction des gens de lettres et de ceux qui s'intéressent aux progrès des arts. *Mon.* n. 292.

1798. Les objets précieux recueillis en Italie entrent à Paris, et cette entrée est un jour de fête pour nos artistes. Parmi ces objets, on distingue particulièrement : Saint Roch, par le Guide, venant de Modène; la Nativité de la Vierge, par Annibal Carrache, venant de Lorette; le martyre de saint Pierre, par le Guide; saint Thomas, par le Guerchin, venant de Rome; les Nôces de Cana, par Paul Véronèse, tiré de Venise; la Madone della Sedia, par Raphaël, venant de Florence; Sophonisbe prenant le poison, par le Calabrèse, venant de Naples, &c. Serv. t. VII, p. 551 et s.

—— Le 13 juillet, l'armée française défait la cavalerie des beys et la flottille des Mameloucks à Chebresse. *Mon.* n. 30 et 31.

—— Le 19 juillet, elle arrive à la pointe du Delta, où le Nil se partage en deux branches. — Le 20, le général *Bonaparte* trouve Mourad Bey retranché à la hauteur du Caire, avec 6000 Mameloucks, une foule d'Arabes et de fellahs ou paysans. — L'armée a en vue les fameuses pyramides, le Nil, le Caire et les champs de l'ancienne Memphis. Dans ce cadre s'offrent au loin les Mameloucks couverts d'armes brillantes, et se déployant en bataille d'une manière imposante. *ib.*

—— Le 21 juillet, *bataille des Pyramides*. L'attaque des Mameloucks est impétueuse et terrible, mais ils ne peuvent soutenir le choc de notre brave infanterie. — Ils se retirent en désordre, après avoir éprouvé une très-grande perte et abandonné

quarante pièces de canon, avec plus de 400 chameaux. *Mon. ib. et 1.*

1798. Le 23 juillet, l'armée victorieuse entre au Caire. *ib.*

— Malgré les négociations et l'espoir de la paix, les préparatifs des Autrichiens sont très-actifs en Allemagne. *Mon. n. 320.*

— Le 30 juillet, l'établissement connu sous le nom de *collége des Boursiers*, reçoit une nouvelle organisation et la dénomination de *Prytanée français. ib. n. 315.*

— Le 2 août, *combat naval d'Aboukir*, où notre escadre, forte de treize vaisseaux de ligne, quatre frégates et deux bombardes, est détruite par une escadre anglaise de quatorze vaisseaux de ligne et plusieurs frégates, aux ordres de l'amiral Nelson. *Mon. n. 21 et 25, an VII.*

Dans cette journée désastreuse, nous perdîmes onze vaisseaux, dont six pris et cinq brûlés; des frégates, une fut coulée bas et une autre brûlée; l'amiral Brueys périt dans le combat, victime, dit-on, de son opiniâtreté; le général en chef lui avoit écrit le 8 juillet d'entrer dans le port d'Alexandrie, où il eût été en sûreté et hors d'attaque; malgré cet avis, il persista à rester en rade et exposé. *Mon. n. 33.*

— Le 3 août, la Porte publie un manifeste et déclare la guerre à la France. *Mon. n. 21, 25 et 28.*

— Le 18 août, traité de paix et d'alliance offensive et défensive entre la République française et la République helvétique. *Mon. n. 345 et 346.*

— Le 29 août, le général Humbert, réuni à un corps irlandais, obtient quelqu'avantage au combat de Castlebar en Irlande. *ib. n. 15, an VII.*

— Le 5 septembre, établissement d'une *conscrip-*

tion militaire, qui comprend tous les Français, depuis l'âge de 20 ans accomplis jusqu'à celui de 25 ans révolus. — Le Corps législatif fixe par une loi particulière le nombre des *défenseurs-conscrits* qui doivent être mis en activité de service. *Bull.* n. 225. — *Mon.* n. 253.

1798. Le 8 septembre, le corps de troupes que commande le général Humbert en Irlande, est forcé de céder au nombre; il est défait par les Anglais à Ballinamack, et le général français est fait prisonnier. *Mon.* n. 15, an VII et s.

— Le 21 septembre, première exposition publique des produits de l'industrie française. *Mon.* n. 1 et s. an VII.

Le ministre de l'intérieur, François (de Neufchâteau), qui sentit l'importance de cette exposition pour exciter parmi nos artistes une noble émulation, lui donna le plus grand appareil; ce fut une fête solemnelle pour les arts; continuée depuis, elle n'a point démenti l'idée qu'en avoit conçue le ministre.

— Le 2 octobre, le général Moreau va prendre le commandement de l'armée d'Italie. *ib.* n. 12.

— Le 6 octobre, le ministre de l'intérieur, François (de Neufchâteau), afin d'accélérer le progrès des lumières, établit près de lui un *Conseil d'instruction publique*, chargé d'examiner les livres élémentaires et les vues des professeurs sur les meilleurs moyens d'enseignement. *Mon.* n. 15, an VII.

— Le 7 octobre, bataille de Sediman, dans la province de Fayoum, en Egypte, gagnée par le général Desaix sur les Mameloucks et les Arabes commandés par Mourad-Bey. *Mon.* n. 94 et 177.

— Le même jour, le général autrichien Mack prend le commandement de l'armée napolitaine, avec l'agrément de l'Empereur. *Mon.* n. 32 et s.

1798. Ce général, à la tête de 80,000 hommes, tant Napolitains qu'Autrichiens, attaque les avant-postes des Français, qui ne s'attendent à aucune hostilité. — Instruit de cette infraction au traité de 1796 de la part du roi de Naples, le Gouvernement français lui déclare la guerre, ainsi qu'au roi de Sardaigne, contre lequel il a de justes motifs de plaintes. *Mon.* n. 65, an VII.

—— Le 10 octobre, les Autrichiens se portent sur les Ligues-Grises, et entrent dans Coire. *Mon.* n. 42 et 44.

—— Le 12 octobre et jours suivans, les Anglais s'emparent (plutôt par intelligence que par force) de l'île Minorque, restituée à l'Espagne par la paix de 1783. *Mon.* n. 71 et 114.

—— Le 16 octobre, le Gouvernement forme seize demi-brigades d'infanterie, dont quatorze de ligne et deux d'infanterie légère. *Bull.* n. 233.

—— Le 17 octobre, les commandeurs et chevaliers de l'ordre de Malte confèrent à Paul Ier le titre de *Grand-Maître*, que ce Prince accepte. *Mon.* n. 69 et 154.

—— Le 18 octobre, loi portant que les réquisitionnaires et les conscrits passés en pays étrangers seront inscrits sur la liste des émigrés. *Bullet.* n. 233.

—— Le 21 octobre, une insurrection éclate au Caire; mais par les sages dispositions et par l'énergie du général en chef *Bonaparte*, le calme et l'ordre sont entièrement rétablis le 23. *Serv.* t. v, p. 410. — *Mon.* n. 110 et 112.

Elle eut pour prétexte la religion, et pour cause réelle le besoin de dominer, dont les Turcs ne vouloient point se dessaisir; ils consentoient à ce qu'on établît des contributions sur la contrée, mais ils prétendoient n'en point

payer. — Ils furent comprimés et payèrent. — Cette insurrection leur coûta 6000 hommes, et nous en perdîmes 100 tant tués que blessés; le général Dupuy fut de ce nombre; il fut blessé mortellement en dissipant un corps de séditieux qui s'étoit retranché dans la grande mosquée; nos soldats le vengèrent.

1798. Malgré les différens mouvemens que font les troupes françaises, pour concourir avec quelque ensemble à la défense des postes qu'elles occupent dans la Romagne et les pays adjacens; malgré les efforts du général Championnet, forcé de céder au nombre, le général Mack s'empare de Rome le 23 novembre, et le roi de Naples y fait son entrée solennelle le 25. *Serv. t. v, p. 50. — Mon. n. 85 et s.*

— Le 24 novembre, loi qui établit une contribution sur les portes et fenêtres. *Bull. des loix, n. 242.*

— Le 28 novembre, le général Mack déclare au commandant du château Saint-Ange, que, s'il ose faire tirer sur les troupes napolitaines, il s'en vengera sur les soldats français malades dans les hôpitaux de Rome. *Mon. n. 85.*

C'est le général d'une nation civilisée qui déclare qu'il égorgera sur leur lit de mort des malheureux qui n'ont point d'armes!

— Le 1er décembre, tandis que le général Mack se distingue par l'insolence de ses sommations, le général Rusca détruit une partie de l'armée napolitaine au combat de Porto-Fermo. *ib.*

— Le même jour, traité d'alliance entre le roi des Deux-Siciles et le roi d'Angleterre, où ils s'obligent à faire cause commune contre la France, et de concerter leurs opérations navales et militaires contre cette Puissance. *Mon. n 62, an VIII.*

1798. Le 4 décembre, *bataille de Civita-Castellana*, gagnée par le général Macdonald sur les troupes napolitaines, auxquelles cette journée coûte vingt-trois pièces de canon, toutes de calibre français, quarante-cinq caissons, 8 à 900 chevaux et mulets, des drapeaux, des étendards, la caisse militaire, et 2000 hommes faits prisonniers, sans compter ceux qu'elles laissent sur le champ de bataille dont le nombre est considérable. *Mon.* n. 90.

Le général Kellermann, qui commandoit l'avant-garde, contribua puissamment au gain de cette bataille; avec une poignée de braves, il mit en déroute une colonne de 8000 hommes.

— Le 6 décembre, journée d'Otricoli, où 800 hommes font mettre bas les armes à 4000 Napolitains. *ib.* n. 94 et 95.

— Le 8 décembre, le Gouvernement français déclare la guerre aux rois de Sicile et de Sardaigne. *Bull. des loix*, n. 244.

— Le général Joubert occupe Turin; les autres places du Piémont étoient déjà au pouvoir des Français. — Dans cette extrémité, le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, se retire avec sa famille à Cagliari, après avoir signé le 9 décembre un acte par lequel il abandonne à la France tous ses droits sur le Piémont, et décharge les habitans de cette contrée du serment d'obéissance prêté par eux à lui et à ses ancêtres. Un Gouvernement provisoire est établi à Turin. Serv. t. v, p. 45. — *Mon.* n. 91.

Le 9 décembre, bataille de Calvi, gagnée par le général Macdonald sur le général Mack, qui est forcé d'abandonner une excellente position

qu'il avoit prise à Cantalupo. — On lui fait 5000 prisonniers. *Mon.* n. 94 et 95.

1798. Le 10 décembre, le général le Moine s'empare d'Aquila de vive force; le fort de cette place capitule le 17. La garnison est faite prisonnière. — On y trouve quarante bouches à feu, et beaucoup de munitions. *ib.* n. 108.

Ce poste étoit avantageux, en ce qu'il ouvroit un débouché facile pour entrer dans le royaume de Naples.

—— Le 14 décembre, le général Massena prend le commandement de l'armée d'Helvétie. *ib.* n. 91.

—— Les généraux Kellerman, Macdonald et le Moine, qui commandent dans la Romagne sous les ordres de Championnet, se sont si bien concertés, ont manœuvré avec tant d'habileté et de promptitude, que battues par-tout, les troupes napolitaines sont en pleine déroute, et que nos braves colonnes rentrent dans Rome le 15 décembre, dix-sept jours après en être sorties. — Dans cette courte campagne, elles ont pris aux Napolitains, 12,000 hommes, 99 pièces de canon, 21 étendards ou drapeaux, 3,000 chevaux d'équipages, leurs bagages et leurs caisses. *Mon.* n. 103, 108, 113 et s.

—— Le 17 décembre, une dépêche télégraphique annonce qu'à Rastadt l'*ultimatum* remis le 6 décembre par la légation française, a été accepté le 9 par la députation de l'Empire. *ib.* n. 88.

Cette heureuse nouvelle fait concevoir des espérances de paix qui s'évanouissent bientôt; les publicistes qui ont suivi à Rastadt la conduite des Puissances qui y négocioient, s'accordent à croire qu'aucune d'elles ne vouloit sérieusement la paix.

—— Le 18 décembre, traité provisoire conclu à

Pétersbourg entre la Russie et l'Angleterre, où il est stipulé que la Russie employera un corps de 45,000 hommes à la défense et au triomphe de la cause commune, moyennant un subside de 75,000 liv. sterl. par mois, etc. *Mon.* n. 32, an VIII.

1798. Le 22 décembre, le roi de Naples, à l'approche des Français, abandonne cette capitale, et se réfugie en Sicile. *Mon.* n. 128.

—— Le même jour, les Français entrent dans Lucques et s'y établissent. — Ils désarment les troupes du pays, ainsi que les paysans que les autorités de Lucques avoient armés. *ib.*

—— Le 23 décembre, traité d'alliance défensive conclu à Constantinople, entre la Porte et la Russie. *ib.* n. 185.

Il étoit tout à l'avantage de la Russie, et cette Puissance avoit eu grand soin d'y stipuler la confirmation de celui de Jassi, conclu le 29 décembre 1791. Elle en avoit dicté impérieusement les clauses.

1799. Le 5 janvier, traité d'alliance offensive et défensive, entre l'Angleterre et la Russie. *Mon.* n. 216 et s. an VIII.

—— Le 21 janvier, traité d'alliance entre le roi des Deux-Siciles et la Porte Ottomane, où ces deux Puissances, faisant cause commune contre la France, conviennent de concerter leurs opérations militaires et de se donner tous les secours que les circonstances exigeroient. *Mon.* n. 64, an VIII.

—— Le 23 janvier, les Français, après avoir fait des prodiges de valeur, et avoir dissipé une nuée de *Lazaroni*, entrent dans Naples et forment la République Parthénopéenne. *Mon.* n. 152 et 158.

—— Le 27 janvier, ils se rendent maîtres de la for-

teresse d'Ehrenbrestein, que le général Faber a défendue avec valeur avec les troupes des Cercles. *Mon.* n. 138.

On y trouva 190 pièces de canon, et des munitions en proportion.

1799. Le même jour, Paul 1er déclare qu'il établit la résidence de l'ordre de Malte à Pétersbourg, afin de préserver cet Ordre d'une dissolution totale. Il invite ceux qui en font partie, ainsi que ceux qui desirent d'y être admis, à s'adresser à lui avec confiance. *Mon.* n. 164 et 168.

—— Dans les premiers jours de février, nos troupes sur le Rhin et les Autrichiens dans les postes qu'ils occupent, exécutent différentes manœuvres qui font présumer une rupture prochaine. *Mon. ib.*

—— Le 4 février, en Orient, le général en chef *Bonaparte* se porte sur la Syrie, et le 10, il défait les Beys au combat d'El-Arich. *Mon.* n. 21, an VIII.

—— Le 5 février, loi qui établit un impôt sur le sel. — Il est de cinq centimes ou un sol par livre. *Mon.* n. 142.

—— Le 12 février, Pitt présente à la Chambre des Communes, au nom du Roi, un projet d'*union parlementaire* de l'Angleterre avec l'Irlande; il donne lieu pendant long-temps à de vives discussions. *Mon.* n. 146 et s. n. 179.

—— Le 25 février, l'armée d'Orient s'empare de Gaza. *ib.* n. 21, an VIII.

—— Le 28 février, elle prend Jaffa d'assaut; la majeure partie de la garnison est passée au fil de l'épée; elle étoit composée de 1200 Turcs et de 2500 Arnautes avec quelques Egyptiens. *ib.* n. 22.

1799. Le 1[er] mars, troisième passage du Rhin par l'armée du général Jourdan. *Mon.* n. 22.

—— Le 2 mars, ce Général est nommé général en chef de l'armée du Danube. Les généraux Bernadotte et Massena commandent sous ses ordres, le premier l'armée d'Observation, le second l'armée d'Helvétie. *ib.*

—— Une proclamation apprend à l'armée, que les troupes de l'Empereur, au mépris de la convention de Rastadt du 1[er] décembre 1797, ont passé l'Inn, et que ce mouvement a été combiné avec la marche des troupes russes, avec lesquelles elles doivent agir de concert. *Mon.* n. 169 et 175, où se trouve le texte de la convention.

—— Manheim reçoit une garnison française. *ib.* n. 171.

—— Le 4 mars, l'armée du prince Charles passe le Lech à Augsbourg; ce Prince y établit son quartier-général. *ib.* n. 177.

—— Le général Mack qui, pour échapper à la fureur des *Lazaroni*, a été forcé de se réfugier dans le camp des Français, et de se mettre à la discrétion du général Championnet, est conduit de Milan à Briançon avec son état-major. *Mon.* n. 165.

—— L'invasion du pays des Grisons est aussi rapide qu'étonnante. — Les Français, sous la conduite du général Massena, s'emparent du poste de Luci-Steig, situé dans une gorge réputée inexpugnable. — Ils entrent dans Coire le 6 mars. *Précis milit.* par Dumas, t. 1, p. 35 et 36. — *Mon.* n. 179.

—— Le 7 mars, ils attaquent, battent et enveloppent un corps d'Autrichiens, commandé par

le général Auffenberg, qui lui-même est fait prisonnier. *ib.*

1799. Le 11 mars, la colonie de Saint-Domingue, qui a été livrée à toute espèce de chances malheureuses, entrevoit une amélioration dans sa situation. Toussaint-Louverture y jouit d'un pouvoir sans bornes ; mais il en use avec prudence, et ne méconnoît point encore la suprématie de la métropole. *Mon. n. 223.*

— Le 12 mars, le Gouvernement français déclare la guerre à l'Empereur et au Grand-Duc de Toscane, qui ont enfreint les traités qu'ils ont respectivement stipulés. *Mon. n. 179 et s. — Bull. des loix, n. 265.*

— Le 14 mars, Louis Bonaparte, de retour d'Egypte, arrive à Paris, et apporte au Gouvernement des nouvelles de cette contrée. *Mon. n. 170 et 174.*

Elles contenoient des détails sur différens combats livrés aux Mameloucks et aux Arabes, dans lesquels nos troupes avoient eu constamment l'avantage. *Mon. n. 177.*

— Le 18 mars, l'*Odéon*, édifice public bâti pour la Comédie Française, devient la proie des flammes. — On en sauve la belle statue de Voltaire, par Houdon, et tous les bustes des maîtres de la scène française. *ib. n. 181.*

Ce fut en 1398 que parut à Saint-Maur la première troupe de comédiens français ; elle représentoit les mystères de la Passion, et formoit une confrérie qui, en 1548, s'établit à l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil. — Cette confrérie céda son privilége et la salle de l'hôtel de Bourgogne à une autre troupe qui, sous le règne de Louis XIII, obtint le titre de *comédiens du Roi.* — Molière, de son côté, dirigeoit une autre troupe dont le théâtre étoit rue Guénégaud ; elle avoit également le titre de *comédiens du Roi.* — Les deux troupes se réunirent par ordre du Roi

le 21 octobre 1680. — L'érection du collége Mazarin les obligea d'abandonner leur théâtre de la rue Guénégaud ; elles acquirent le jeu de paume de l'Etoile, rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés, et y bâtirent une salle qu'elles ouvrirent le 18 avril 1689. Un siècle la rendit insuffisante et hors d'état de servir; les comédiens français furent transportés aux Tuileries le 23 avril 1770 ; ils y restèrent douze ans. Le Roi leur fit bâtir l'*Odéon*, dont l'ouverture se fit le 9 avril 1782. — Depuis l'incendie, les comédiens français jouèrent isolément sur divers théâtres ; mais réunis par ordre du Gouvernement, ils formèrent une nouvelle société, qui, établie dans un bel édifice au palais Royal, rue de la Loi, ouvrit son théâtre le 30 mai 1799, et soutint la réputation de celles qui l'avoient précédée.

1799. Le 20 mars, l'armée du Danube se met en mouvement ; après quelque résistance, l'ennemi est forcé de lui céder toutes ses positions, dont la défense lui coûte 300 hommes qu'on lui fait prisonniers. *Mon.* n. 188.

—— Du 21 au 25, batailles de Pfullendorf et de Stockach, gagnées par le prince Charles sur le général Jourdan, que ce double échec force à se replier en-deçà du Rhin. *Précis milit.*, t. 1, p. 41 et s. — *Mon.* n. 191 à 200.

—— Le 23 mars, les Français, au royaume de Naples, marchent sur la ville d'Andria, qui est en pleine révolte ; ils y entrent de vive force, et passent au fil de l'épée 6,000 rebelles. — Cette exécution militaire jette la terreur dans les deux Calabres et dans les contrées insurgées. *ib.* n. 217.

—— Le 24 mars et jours suivans, combats de Finstermünster, de Nauders et de Glurentz, frontières de Suisse et de la Valteline, où les généraux le Courbe et de Solles, qui commandent des divisions de l'armée du général Massena, battent les Autrichiens, leur font 7,000 prison-

niers et leur prennent vingt-cinq pièces de canon. *Mon.* n. 195 et 206.

1799. Le 25 mars, combat de Liptingen, où l'armée du Danube reçoit un nouvel échec. *ib.* n. 205 et s.

— Le 26 mars et jours suivans, batailles de Vérone et de Magnan, où le général Scherer est battu par le général Krai, commandant l'armée autrichienne. *Précis milit.*, t. 1, p. 54 et s., p. 59 et s.

Dans la première, Schérer fut coupé et perdit 7000 hommes; la seconde fut plus disputée et non moins sanglante; mais toutes deux portèrent le plus grand préjudice à nos opérations militaires dans le nord de l'Italie.

— Le 28 mars, les Français entrent dans Florence, que le Grand-Duc a abandonnée la veille. *Mon.* n. 199, 201 et 207.

— Dans la nuit du 28 au 29 mars, le pape Pie VI quitte la Chartreuse de Pise pour se rendre à Parme. *Mon.* n. 212.

— Le 30 mars, les Français forment le blocus de Philisbourg. *ib.* n. 198.

— Les Autrichiens entrent dans Schafhouse. *ib.* n. 214 et s.

— Les Russes, qui se rendent en Italie, arrivent à Trieste le 30 mars. — Ils continuent leur route par Klagenfurt et le territoire vénitien. *ib.* n. 220.

— Le 5 avril, bataille sur les bords de l'Adige, d'après laquelle l'armée du général Schérer est forcée de se replier sur ses derrières. *ib.* n. 206.

— Le 8 avril, rupture du congrès de Rastadt par le Ministre impérial. *ib.*

— Le 12 avril, le Directoire nomme le général Massena général en chef des armées du Danube et d'Helvétie. *ib.* n. 204 et s.

1799. Le 14 avril, les Autrichiens forment le blocus de Mantoue. *ib.*

—— Le 16 avril, armée d'Orient, bataille du Mont-Thabor, gagnée par le général *Bonaparte* sur les Mameloucks. *Précis milit.*, t. II, p. 283. — *Mon.* n. 18.

—— *Nouvelle Coalition* (c'est la seconde) contre la France, entre la Russie, l'Empereur, les Princes de l'Empire, la Porte, les États Barbaresques et les Rois d'Angleterre, de Naples et de Portugal. *Mon.* n. 37, an. VII.

—— Le 21 avril, traité d'union des Ligues-Grises à la République Helvétique, signé à Coire. Koch, *Tabl. chronol.*

—— Les 21 et 23 avril, les Autrichiens s'emparent de Brescia et de Bergame. *Mon.* n. 223.

—— Le 27 avril, bataille de Cassano, gagnée sur les Français par les Austro-Russes, commandés par le général Suwarow. *Précis milit.*, t. II, p. 106 et s.

—— Le 28 avril, les Austro-Russes entrent dans Milan, et nos armées continuent à rétrograder. *ib.* p. 112.

—— Le même jour, assassinat des Plénipotentiaires français à leur départ de Rastadt. — Cette catastrophe donne lieu aux inculpations les plus étranges, et remplit d'indignation tous ceux qui en ont connoissance. *Mon.* n. 225 et s.

L'assassinat fut commis à peine à 50 pas de Rastadt, par les Hussards même qui servoient d'escorte aux infortunés plénipotentiaires. — Qui arma ces satellites ? ce problême est encore à résoudre.

—— Le pape Pie VI, transféré d'abord de la Chartreuse de Pise à Parme, est conduit, malgré son grand âge (il avoit 82 ans), à travers les

Alpes à Briançon, où il arrive le 30 avril. *Mon.* n. 235. — Serv. t. v, p. 20 et 391.

1799. Les 30 avril et 1er mai, les Français et les Autrichiens se livrent différens combats dans le pays des Grisons; le plus remarquable est celui de Luci-Steig, qui se termine au désavantage des Autrichiens. *Mon.* n. 234 et s.

Le 30 avril et premiers jours de mai, siége, combat et prise de Seringapatam par les Anglais. — Le fameux Tippoo-Saïb périt sous les murs de cette capitale de ses Etats; cette prise et sa mort mettent fin au royaume de Mysore, commencé par Hyder-Aly et depuis si considérablement augmenté par son fils Tippoo-Saïb. — Les Anglais trouvent dans Seringapatam 30 millions sterling en espèces et des richesses immenses de tous les genres. *Mon.* n. 3, an VIII.

Nous avons fait mention de cette chute du royaume de Mysore, parce qu'elle tient à notre histoire : Tippoo-Saïb étoit notre allié.

— Le 3 mai, les insurgés de Dissentis, au nombre de 6,000, sont atteints par nos troupes et mis en déroute; ils laissent sur le champ de bataille 2,000 des leurs. *Mon.* n. 236.

— Le 7 mai, nos astronomes observent à Paris, avec la plus grande précision, le passage de Mercure sur le disque du soleil. *ib.* n. 240.

L'observation de ce passage a toujours été regardée comme une des plus essentielles de l'Astronomie par ses résultats. Le plus prochain n'aura lieu qu'en 1832.

— Le 12 mai, bataille de Bassignana, sur les rives du Pô, gagnée par le général Moreau sur les Austro-Russes. *ib.* n. 247.

— Le 20 mai, à neuf heures du soir, les Fran-

çais lèvent le siége de Saint-Jean-d'Acre, après soixante-un jours de tranchée ouverte. *Précis milit.*, t. II, p. 227. — Koch, *Tabl. chronol.* — *Mon.* (où sont les détails de cette opération) n. 28, an VIII.

1799. Le 23 mai, le général Suwarow force la citadelle de Milan à capituler. *Mon.* n. 269.

—— Le 25 mai, combat de Winter-Thur, où le général Massena bat les troupes du prince Charles, lui tue 2,000 hommes, et en fait 2,500 prisonniers. *Mon.* n. 253.

—— Le 25 mai, les troupes françaises évacuent le royaume de Naples, à l'exception du fort Saint-Elme, de Capoue et de Gaëte, où elles laissent garnison. — Elles en laissent aussi à Civita-Vecchia, à Ancône et à Pérouse. *ib.* n. 266 et 268.

—— Le 2 juin et jours suivans, combats de Zurich où le général Massena repousse les Autrichiens qui l'ont attaqué dans les positions qu'il avoit prises en avant de cette ville. *ib.* n. 269.

Cette affaire dura trois jours, et coûta aux Autrichiens 7 mille hommes et deux généraux.

—— Une escadre sortie de Toulon débarque 16 mille hommes à Livourne, ravitaille différens ports de l'Italie, évite une escadre anglaise qui lui est supérieure en nombre, et arrive heureusement à Carthagène où elle se réunit à une escadre espagnole. — Cette jonction qui porte la flotte combinée à 59 vaisseaux de ligne, paroît lui assurer une grande supériorité dans la Méditerranée. *Mon.* n. 270.

—— Le 8 juin, combat de Bremgarten (sur la Reuss), où le général Soult, commandant une division de l'armée de Masseua, culbute les Autrichiens, et leur tue 400 hommes. *ib.* n. 267.

—— Le 12 juin, *combat de Modène*, où l'armée de

Naples, sous les ordres du général Macdonald, met en déroute un corps d'armée considérable, lui tue 1500 hommes, lui fait 2000 prisonniers, parmi lesquels sont plusieurs officiers de marque, s'empare de quinze pièces de canon, de trois drapeaux et de beaucoup de bagages, chevaux et caissons. *Mon.* n. 277.

1799. Le 16 juin, le Conseil des Cinq-Cents *se déclare en permanence* jusqu'à ce que le Directoire lui ait transmis des renseignemens officiels sur la situation intérieure et extérieure de la République. *Mon.* n. 272.

Cette permanence porta l'alarme dans le sein des familles, où l'on crut cette situation beaucoup pire qu'elle n'étoit; cependant la démarche du Conseil des Cinq-Cents n'étoit que le résultat d'une intrigue dont le but étoit d'amener un changement dans le Directoire, elle réussit; Merlin et La Réveillière-Lépaux furent contraints de donner leur démission; mais en changeant d'individus, le Directoire ne changea ni de principes ni de conduite; il n'acquit ni plus d'expérience ni plus d'harmonie; il continua à être maîtrisé par les circonstances et l'intrigue; les ressorts de la machine politique continuèrent à se froisser; les Conseils ne contenoient pas d'élémens capables de les remonter; partout on desira un nouvel ordre de choses, et ceux qui méditent l'histoire pour tirer des conséquences des faits qu'elle leur transmet, en jugèrent l'époque très-prochaine, déjà ils désignoient le restaurateur de la chose publique.

—— Les 18 et 19 juin, bataille de la Trébia, gagnée par les Austro-Russes sur le général Macdonald, qui fait sa retraite en bon ordre sur Plaisance et de là sur la Toscane. *Mon.* n. 291 et s.

—— Le 21 juin, la citadelle de Turin se rend aux Austro-Russes; Fiorella qui y commande obtient une capitulation honorable; elle est due à sa valeur. *Précis milit.* t. 1, p. 193. — *Mon.* n. 286.

1799. Le même jour, les Austro-Russes contraignent le fort d'Urbin à se rendre. *Mon.* n. 283 et s.

— L'armée de Naples se réunit à l'armée d'Italie, commandée par le général Moreau. *Mon.* n. 304 et 310.

— Le 26 juin, les Français sont forcés d'évacuer les environs d'Offenbourg, où les Autrichiens prennent poste. *Mon.* n. 302.

— Le 4 juillet (15 juillet v. st.), l'empereur de Russie, Paul 1er, déclare la guerre au roi d'Espagne, comme faisant cause commune avec le Gouvernement français. *Mon.* n. 342.

— Le 9 juillet, l'amiral Nelson ramène le roi de Naples dans sa capitale; ce Monarque y fait son entrée solemnelle le 11. — Bientôt Naples est en proie aux horreurs de la réaction. *ib.* n. 332 et s.

— Le 12 juillet, les flottes combinées de France et d'Espagne entrent dans la rade de Cadix. *ib.* n. 313.

— Le même jour, loi qui prescrit des mesures révolutionnaires contre les parens des émigrés et les ci-devant nobles; elle ordonne qu'il sera pris parmi eux *des otages* qui seront solidairement responsables des assassinats et des brigandages commis dans leurs départemens, si les administrations centrales ont déclaré ces départemens en état de trouble. Procès-verbaux des séances du Conseil des Cinq-Cents, an VIII. — *Mon.* n. 294 et s.

— Le 15 juillet, les Turcs débarquent en force à Aboukir, s'emparent du fort et prennent une position avantageuse. — Le général *Bonaparte*, qui a quitté la Syrie, s'avance à grandes journées, pour les combattre. *Mon.* n. 14, an VIII.

1799. Le 19 juillet, les troupes napolitaines et toscanes occupent la ville et les forts de Porto-Ferrayo, d'après une capitulation. *Mon.* n. 340.

—— Le 23 juillet, la citadelle d'Alexandrie capitule. *Mon.* n. 286.

—— Le 25 juillet, en Orient, *bataille d'Aboukir*, où les Turcs sont battus complettement par le général *Bonaparte*. *Précis milit.* t. II, p. 253 et s. — *Mon.* n. 14, an VIII.

200 drapeaux, les bagages, les tentes, 40 pièces de canon, le pacha de Natolie qui commandoit cette armée prisonnier avec tous ses officiers, sont les fruits de cette journée, écrit le général en chef au Directoire. — Le général Murat en eut la principale gloire ; il y fut blessé.

—— Le 28 juillet, Mantoue, après un blocus de deux mois et un bombardement de plusieurs jours, est repris sur les Français et bientôt l'Italie entière leur est enlevée. *Mon.* n. 319, 330 et s.

—— Le 29 juillet, Fouché (de Nantes) entre au Ministère de la Police Générale; il y rend à l'Etat les services les plus essentiels; les malveillans, alors en grand nombre, les hommes qui conspirent en faveur du royalisme ou de l'anarchie, sont également surveillés; leurs projets sont aussitôt déjoués que conçus; la loi en fait justice. Le nouveau Ministre réprime par-tout les ennemis de la chose publique. *ib.* n. 316 et s.

—— Le 14 août, un corps d'armée russe, sous la conduite du général Korsakow, se réunit à l'armée du prince Charles. *ib.* n. 340 et s.

—— Des rassemblemens de Royalistes se forment du côté de Toulouse et dans les départemens environnans ; ils sont dissipés par la force ; mais des troubles se manifestent dans d'autres parties de la

France. On éprouve un mécontentement général; l'esprit de parti s'agite, inquiète et tourmente les citoyens; dans beaucoup d'endroits on abuse de la *loi des otages;* les haines personnelles s'exercent. Le Gouvernement, les Conseils sont agités dans le même sens; des hommes exaltés forment des réunions qui font craindre le retour de la terreur; le Directoire ne prend point de mesures repressives, et cet état de mal-aise augmente par les revers réels et souvent exagérés qu'éprouvent nos armées. *Mon.* n. 320 et s.

1799. Les 14, 15 et 16 août, combats de Zurich, de Saint-Gothard, etc. qui rendent le général le Courbe maître de tout le cours de la Reuss. — L'ennemi y perd vingt-une pièces de canon, 8,400 hommes qu'on lui fait prisonniers, parmi lesquels on compte un colonel, deux majors, trente officiers, etc. *Précis milit.* t. 1, p. 332. — *Mon.* n. 335 et s., n. 344.

—— Le 15 août, *bataille de Novi,* gagnée par le général Suwarow, très-supérieur en nombre, sur les Français commandés par les généraux Joubert et Moreau; le premier y périt. *Mon.* n. 340, 342, 349 et n. 6, an VIII.

—— Le 20 août, les Anglais s'emparent de Surinam. *Mon.* n. 41, an VIII.

—— Le 22 août, les escadres combinées de France et d'Espagne entrent dans la rade de Brest, sous les ordres de l'amiral espagnol Massaredo. *Mon.* n. 327.

—— Le 24 août, le général *Bonaparte*, après avoir confié le commandement des troupes de l'Egypte au général Kleber, se rembarque pour l'Europe. *Précis milit.* t. II, p. 272 et s.

1799. Le 26 août, à quatre heures du matin, les Anglais opèrent une descente sur les côtes de la Hollande près de l'embouchure du Texel. — Ils débarquent 20 mille hommes; mais les Hollandais en ont 50 mille à leur opposer. *Mon.* n. 349 et 352.

— Le 29 août, le pape Pie VI, qu'on avoit transféré de Briançon à Valence, meurt dans cette dernière ville, à l'âge de 82 ans. *Serv.* t. v, p. 20 et 391. — *Mon.* n. 355.

— Le 30 août, la flotte hollandaise, qui pouvoit défendre les côtes, s'insurge et se livre aux Anglais. *Précis milit.* t. 1, p. 429 et s. — *Mon.* n. 356.

Cette flotte se composoit de douze vaisseaux de ligne, portant 632 pièces de canon et 3,690 hommes d'équipages. — C'étoit la troisième que les Hollandais perdoient depuis 1795. — La première avoit été livrée le 16 août 1797, par l'amiral Lucas, au Cap de Bonne-Espérance; la seconde, commandée par l'amiral Winter, avoit été détruite dans le combat du 11 octobre de la même année. Il ne restoit plus aux Hollandais, plongés dans la consternation, que quatre vaisseaux de ligne et quelques frégates.

— Dans les premiers jours de septembre, l'esprit d'insurrection se manifeste ouvertement dans l'ouest de la France; les Chouans, que le Gouvernement n'a pas su ménager, reprennent leurs espérances, leur fanatisme et leur atrocité. — Ils s'emparent du Mans où ils ont des intelligences et des amis; mais le général Vimeux marche contre eux à la tête de plusieurs colonnes de gardes nationales, qui ont encore toute leur énergie et ce bon esprit que nos armées ont constamment conservé. — L'intrigue n'approchoit point des camps. *Mon.* n. 29, an VIII.

— Le 8 septembre, Suwarow se porte sur la Suisse. — Tortone se rend le 11. — Le 12, l'Archiduc

marche sur le Bas-Rhin, et fait lever le siége de Philisbourg aux Français. — De son côté, le général autrichien Muller envahit le Palatinat. *Précis milit.* t. II, p. 22 et s.

1799. Le même jour 8 septembre, création de trois légions, sous le nom de *Légion italique*, *Légion polonaise* et *Légion des Francs du Nord*; elles se composent chacune de quatre bataillons d'infanterie et de quatre escadrons de chasseurs à cheval. *Bullet. des loix*, n. 307.

Depuis elles ont été incorporées dans différens corps de chasseurs.

— Les Français se portent sur Alkmaër, où, après avoir combattu avec avantage sous les ordres du général Brune, ils concentrent leurs forces, afin de pouvoir mieux faire face au duc d'Yorck qui a débarqué le 15 avec un renfort considérable d'Anglais et de Russes. *Précis milit.* t. I, p. 429 et s. — *Mon.* n. 1, 2, 3 et 4, an VIII.

— Le 19 septembre, bataille de Berghen (dans la Nord-Hollande), gagnée par le général Brune, qui n'a que 20,000 hommes, sur le duc d'Yorck qui en a 35,000. — Cette journée coûte aux Anglo-Russes 20 pièces de canon et 4,000 hommes dont 2,000 tués et 2,000 prisonniers, parmi lesquels on compte des généraux russes. *Précis milit.* t. I, p. 437. *Mon.* n. 2, 3 et 4, an VIII.

— Le 25 septembre et jours suivans, combat de Zurich où les Austro-Russes sont battus par le général Massena et les généraux qu'il a sous ses ordres. — Dans ces différentes actions, l'ennemi perd 150 pièces de canon, 3 drapeaux et 19 mille hommes, dont 8 mille tués, 6 mille blessés et 5 mille faits prisonniers. *Précis milit.* t. II, p. 40 et s. — *Mon.* n. 13 et s.

— Maîtres de Zurich, les Français se dirigent sur

Saint-Gall, Schafhouse et Constance. — Repoussés par-tout, les Austro-Russes sont forcés d'évacuer la Suisse. *Précis mil.* t. II, p. 62 et s. — *Mon.* n. 23 et s.

1799. Le 26 septembre, le roi d'Espagne répond au manifeste de la Russie, et lui déclare la guerre. *Mon.* n. 6 et 8.

—— Le 30 septembre, Napper Tandy et ses compagnons sont livrés aux Anglais par le Sénat de Hambourg. *ib.* n. 52 et s.

—— Le même jour, on apprend qu'à Saint-Domingue la mésintelligence règne entre Toussaint-Louverture et le général Rigaud, tous les deux hommes de couleur; que Rigaud a pris les armes dans le dessein de se soustraire à l'obéissance de Toussaint-Louverture; que celui-ci, supérieur en force, marche contre lui; que malgré ces troubles et les suites qu'ils peuvent avoir, la culture des plantations et le commerce des Colonies ont repris leur activité. *ib.* n. 71.

Rigaud publioit qu'il n'avoit pris les armes que pour soutenir le parti républicain que Toussaint-Louverture, vendu aux Anglais, trahissoit. — La conduite que tint depuis ce dernier, semble légitimer cette inculpation.

—— Le 1er octobre, le général *Bonaparte*, qui revient d'Egypte, aborde à Ajaccio, et séjourne en Corse sept jours. *Précis milit.* t. II, p. 272 et s.

—— Le 2 octobre, les Anglais et les Russes attaquent de nouveau le nord de la Hollande. *Mon.* n. 18.

—— Le 6 octobre, *combat d'Andelfingen*, au-delà de la Thur, où le général Menard, quoique très-inférieur en nombre, bat 15 mille Russes, qui ne trouvent leur salut qu'au-delà du Rhin. *Mon.* n. 28.

—— Le même jour, *bataille de Kastrikum*, gagnée par le général Brune sur les Anglo-Russes, com-

mandés par le duc d'Yorck. — Cette journée est décisive, et l'ennemi évacue Alkmaër. *Précis milit.* t. II, p. 84 et s. — *Mon.* n. 22 et s.

1799. Le 9 octobre, le général *Bonaparte* aborde à Fréjus, non sans avoir couru quelque danger. Des vaisseaux anglais ont poursuivi le bâtiment qu'il montoit. — Il est accompagné des généraux Berthier, Murat, Lannes, Andréossy et Marmont, ses compagnons d'armes, et des savans Monge et Berthollet. — Il part immédiatement pour Paris, où il arrive le 16 à six heures du matin. *Précis milit.* t. II, p. 272 et s. — *Mon.* n. 23.

Ce fut pour Paris un jour d'espérance, disent les Mémoires du temps; ils étoient loin cependant de prévoir jusqu'à quel point elle se réaliseroit et surpasseroit toute conjecture probable; mais ils exprimoient le vœu de la majorité des Français qui, désirant un nouvel ordre de choses, avoit placé son espoir dans le retour de ce Général et dans son énergie.

—— Le 11 octobre, Mayence est débloqué; l'ennemi a perdu, dans les différentes attaques qu'il a faites, 3 mille hommes, un drapeau et plusieurs caissons. 10 mille paysans qui avoient été employés au blocus sont désarmés. *Mon.* n. 21.

—— Le 16 octobre, le général Massena écrit au Ministre de la Guerre, que Suwarow est malade à Mayenfeld; que son armée est réduite à 5 mille hommes, la plupart sans armes et dans la plus grande détresse; que ce corps de troupes se dirige sur Feldkirch, dans l'intention de se réunir aux débris de l'armée de Korsakow. *ib.* n. 33.

—— Le 18 octobre, le général Vimeux rentre dans le Mans; les brigands fuient, et 13 mille hommes sont à leur poursuite. — Du côté de Nantes et dans plusieurs endroits, ils se montrent en force

et audacieux, mais par-tout ils sont repoussés avec perte. *ib.* n. 52 et s.

1799. Le même jour, capitulation d'Alkmaër, d'après laquelle les Anglais sont tenus de se rembarquer dans le plus bref délai. *ib.* n. 51 et s.

— Le 20 octobre, l'île de Malte est bloquée par les Anglais. *ib.*

— Le 21 octobre, les Anglais qui ont capitulé à Alkmaër commencent à se rembarquer. *ib.* n. 59.

— Le 23 octobre, combat de Bosco, où le général Saint-Cyr bat l'ennemi, lui enlève trois pièces de canon, lui fait mille prisonniers et le force à se retirer au-delà de la Bormida. *Mon.* n. 50.

— Le 27 octobre, le général Ney bat les Chouans près de Vire. *ib.* et n. s.

— Combat de Mondovi, où les Français ont l'avantage sur les Austro-Russes. *Mon.* n. 53.

— Le 28 octobre, combat sur les rives de la Stura, qui a la même issue. *ib.*

— Le 4 novembre, combat de Fossano, où le général le Moine bat les Austro-Russes. *ib.* n. 54 et s.

Le gain de cette journée est principalement dû à la valeur des généraux Victor et Garnier.

— Le 9 novembre, JOURNÉE DU 18 BRUMAIRE. Le Gouvernement va prendre une nouvelle forme; le général *Bonaparte* en donne l'assurance au Conseil des Anciens, et à cet effet le Corps législatif est convoqué à Saint-Cloud pour le 10 novembre. *Mon.* n. 49 et s. — Procès-verbal des séances des Conseils, des 18 et 19 brumaire. — *Bull. des loix*, n. 323.

Une réunion d'hommes exaltés ou ambitieux avoit eu lieu à l'hôtel de Salm (aujourd'hui palais de la

Légion d'honneur); on y étoit convenu de convertir les deux Conseils en *Convention nationale;* d'en écarter ceux qui n'auroient pas été dans les principes de la faction; de se débarrasser de plusieurs et de confier le Gouvernement à un Comité de Salut public. — Le général *Bonaparte* avoit été pressenti dans le dessein de l'engager à appuyer ce plan de son nom et de son bras. — Non-seulement il avoit rejetté avec mépris ces complots criminels, mais il en avoit instruit le Conseil des Anciens; c'étoit pour déjouer cette conspiration que les Conseils avoient été convoqués à Saint-Cloud.

1799. Le 10 novembre, le Conseil des Cinq-Cents, qui a de nombreux torts et de justes reproches à se faire, n'a pas appris sans effroi la convocation de Saint-Cloud. — Il s'y rend; mais quoiqu'il ait la conscience de son insuffisance pour restaurer la chose publique, à peine est-il en séance qu'au lieu de coopérer au changement qu'il a rendu nécessaire, il s'empresse de prêter serment à la Constitution de l'an III, à cette Constitution qu'il a violée tant de fois, et presque toujours pour satisfaire des haines personnelles. — Ce serment le couvre de ridicule. — Le général *Bonaparte* paroît dans l'Assemblée; il veut parler, des vociférations étouffent sa voix. Il y court le plus grand danger: on détourne le fer levé pour le frapper; une main propice le conserve à la France et à ses hautes destinées. Il sort. — L'Assemblée devient orageuse, c'étoit l'agonie de quelques démagogues insensés; les soldats la terminent. La salle est évacuée, et cette partie factieuse des Cinq-Cents n'est plus. *Mon. ib.*

—— Les autres se rallient sur le soir à Lucien *Bonaparte,* alors président du Conseil des Cinq-Cents; la séance est reprise. Le Conseil supprime le Di-

rectoire, déjà supprimé par le fait; il expulse de son sein ceux qui n'y ont apporté que l'esprit d'insurrection. Il s'ajourne au 23 janvier 1800, et par interim crée une Commission consulaire composée du général *Bonaparte* et des ex-directeurs Sieyes et Roger Ducos. — Elle est chargée de rétablir l'ordre dans toutes les parties de l'administration, et de pourvoir au-dehors à une paix honorable et solide. *Mon. ib.*

Le Conseil des Cinq-Cents avoit eu presque tous les torts de la Convention et rien de recommandable qui les compensât; il les avoit souvent partagés avec le Directoire, et celui-ci avoit paru quelquefois plus repréhensible: on avoit de graves inculpations à lui faire. — A son retour, *Bonaparte* lui demandoit avec raison ce qu'il avoit fait de cette France qu'il lui avoit laissée si brillante? Il lui avoit laissé la paix, et il retrouvoit la guerre; il lui avoit laissé des victoires, et il ne retrouvoit que des revers; il lui avoit laissé les millions de l'Italie, et il ne retrouvoit par-tout que spoliation et misère! — Le défaut d'hommes d'état, l'esprit d'intrigue et ses foibles moyens firent perdre à cette magistrature suprême la considération dont elle auroit dû jouir. *Voyez* l'Histoire du Directoire, par La Cretelle le jeune, on ne peut rien citer de meilleur à ce sujet.

1799. Le 13 novembre, les Autrichiens s'emparent d'Ancone, qui a été défendue avec valeur. *Précis mil.* t. II, p. 348. — *Mon.* n. 82.

— Le 16 novembre, l'armée du Rhin attaque l'ennemi sur toute la ligne qu'il occupe entre Philisbourg et le Necker; elle le culbute par-tout par la valeur qu'elle déploie et l'ensemble que mettent dans leurs manœuvres les généraux Ney, de la Borde, Decaen et Baraguay-d'Hilliers. — Dans ce coup de main l'ennemi perd beaucoup de monde; on lui prend 1200 hommes, cinq pièces de canon et quelques bagages. *Mon.* n. 63.

1799. Le 19 novembre, les principaux chefs des Chouans qui avoient repris les armes, les déposent et se soumettent lorsqu'ils apprennent les événemens du 18 brumaire. *Mon.* n. 59.

— Le 22 novembre, M. Talleyrand-Périgord rentre au ministère des relations extérieures, qu'il avoit quitté depuis cinq mois. — Il déploie de nouveau, dans ce poste éminent, une profonde connoissance des ressorts politiques qui font agir les principales cours de l'Europe, et acquiert la réputation d'un des plus habiles hommes d'Etat qu'ait eus la France. *Mon.* n. 64.

Ses services ont été appréciés par l'Empereur; Sa Majesté l'a créé Prince de Benevent, et en 1807 l'a élevé à la dignité de Vice-Grand-Electeur.

— Le 25 novembre, réunion des armées du Rhin et du Danube sous le nom d'*armée du Rhin;* le général Moreau en prend le commandement. — Le général Massena passe à celui de l'armée d'Italie. *Mon.* n. 65.

— Le 29 novembre, création d'une Caisse d'amortissement. *Bull.* n. 331. — *Mon.* n. 71.

— Le 3 décembre, Coni, qui a essuyé un long siége, se rend aux Autrichiens par capitulation. *Mon.* n. 96.

— Le 13 décembre, la Constitution de l'an 8 est terminée et proposée à l'acceptation du peuple. *Bull.* n. 333.

— Elle confie le Gouvernement à trois Consuls, qu'elle nomme : premier Consul (NAPOLÉON BONAPARTE), second Consul (Cambacérés), troisième Consul (Le Brun). — Les lois sont proposées par le Gouvernement, un *Tribunat* les discute, le *Corps Législatif* les décrète, un *Sénat*

est nommé pour veiller à leur conservation. — Elle divise le territoire européen de la République en départemens et arrondissemens communaux. *Bull. ib.* — *Mon.* n. 85 et s. — Constit. de l'an 8.

1799. Le 24 décembre, la Constitution de l'an VIII, acceptée par le peuple à une immense majorité, est mise en activité. *Bull.* n. 339.

— Le 24 décembre, organisation du Sénat conservateur : les Consuls élisent trente-un membres et ceux-ci vingt-neuf. *Mon.* n. 94.

Dans la nomenclature que présente cette organisation, on trouve avec intérêt des noms chers aux arts, tels que ceux de Berthollet, Laplace, Monge, Volney, Cabanis, Garat, Lacépède, Lagrange, Rœderer, d'Arcet, François (de Neuf-Château) et Daubenton. Ce choix annonce de la part du Gouvernement l'intention de s'entourer d'hommes instruits et capables de coopérer avec lui aux progrès des sciences et des arts, qui mènent aux découvertes utiles et au perfectionnement de la civilisation.

— Le même jour, 24 décembre, loi portant que les Consuls et le Sénat conservateur entreront en fonctions le 25 décembre (4 nivose); que les Conseils des Cinq-Cents et des Anciens, ainsi que leurs commissaires, seront dissous immédiatement après la nomination des membres du *Tribunat* et du *Corps Législatif*. — Le Luxembourg est destiné pour le Sénat, les Tuileries pour les Consuls, le palais des Cinq-Cents au Corps Législatif, et le palais Royal pour le Tribunat. *Mon. ib.*

— M. Maret, déjà nommé secrétaire du Consulat le 11 novembre précédent, est nommé secrétaire d'Etat le 25 décembre. *Bull.* n. 325 et 340. — *Mon.* n. 96.

— Le 25 décembre, loi qui règle le mode et la nature des récompenses à accorder aux militaires

qui se sont distingués par des actions d'éclat; dans ce cas, elle décerne aux grenadiers et aux soldats des fusils d'honneur; aux tambours des baguettes d'honneur; aux militaires de troupes à cheval, des mousquetons ou carabines d'honneur; aux trompettes, des trompettes d'honneur; elle veut que toutes ces *armes d'honneur* soient garnies en argent, avec une inscription contenant le nom des militaires auxquels elles auront été accordées, et celui de l'action pour laquelle ils les auront obtenues. Elle veut en outre qu'il soit décerné des sabres d'honneur aux officiers et soldats qui se distingueront par des actions d'une valeur extraordinaire, et que tout militaire qui aura obtenu cette récompense, jouisse d'une double solde, etc. *Bullet.* n. 340. — *Mon.* n. 98.

1799. Le 26 décembre, le premier Consul écrit au roi d'Angleterre que le vœu de la nation française l'a appelé à la première magistrature de la République, et qu'il croit convenant, en entrant en fonctions, d'engager S. M. britannique à mettre fin à la guerre qui épuise les deux nations les plus éclairées de l'Europe. *Mon.* n. 516.

Le roi George répondit officiellement par son Ministre, que le rétablissement du repos de l'Europe étoit son vœu le plus cher, et les raisons qu'il alléguoit n'étoient point d'accord avec ce vœu.

—— Le 27 décembre, le premier Consul nomme Guyton-Morveau administrateur des monnoies; Newton occupa autrefois la même place en Angleterre. *Mon.* n. 99.

—— Le 28 décembre, le général Angereau est nommé général en chef de l'armée française en Batavie. *Mon.* n. 98.

Digitized by Google

1799. Le 29 décembre, proclamation des Consuls aux habitans de l'Ouest; elle les invite à rentrer dans leurs foyers; elle leur promet protection et justice, pardon au repentir, mais sévérité contre qui osera résister à la souveraineté nationale. *Mon.* n. 99.

Elle produisit le plus grand effet: l'honnête homme déposa les armes, et retourna à ses occupations journalières; il n'y eut que les brigands et les hommes sans aveu qui restèrent armés.

— Le ministre de la police générale établit l'ordre dans les maisons d'arrêt, pourvoit à leur salubrité, et écarte de leur enceinte l'odieux monopole qu'on exerçoit sur les détenus. *ib.*

— M. Berthollet, toujours occupé des progrès de l'art qu'il cultive, donne une nouvelle théorie des affinités chimiques. Notes manusc.

Elle étoit devenue nécessaire; car depuis celle qu'avoit publiée Geofroi, la chimie avoit étendu son domaine sur une infinité de découvertes.

1800. Le 1er janvier, époque de la première séance du Tribunat et du Corps législatif. *Mon.* n. 102.

— Le 5 janvier, création d'un premier inspecteur général du génie. Il est général de division, a sous ses ordres six inspecteurs généraux, travaille directement avec le ministre, et connoît de tout ce qui est relatif au génie et aux fortifications. *Mon.* n. 108.

— Le 14 janvier, l'armée d'Angleterre prend le nom d'*armée de l'Ouest;* le général Brune en est le général en chef. *Mon.* n. 116.

— Le 20 janvier, la paix est ramenée dans la Vendée, par la bonne conduite et l'habileté du général Hédouville. Quelques insurgés tiennent

encore dans le Morbihan, mais ce ne sont que des corps isolés qui ont plus de haine pour la chose publique que de moyens de la troubler. *Mon.* n. 124 et s.

1800. Le 24 janvier, traité d'El-Arich, relatif à l'évacuation de l'Egypte, entre le général Kléber, le grand-visir et un agent des Anglais, désavoué par le cabinet de Londres. *Mon.* n. 202 et s. 260 et 310.

— Le 23 janvier, établissement d'une banque en France, sous le nom de *Banque de France.* Journal de Paris, n. 123. — *Mon.* n. 125.

— Le 25 janvier, combat de Grandchamp, près de Vannes, où les insurgés du Morbihan sont mis en déroute, perdent 400 hommes, et laissent sur le champ de bataille plus de 1000 fusils. *ib.* n. 133 et s.

— Le 31 janvier, le général Rochambeau, déjà connu avantageusement, est réintégré dans son grade de général de division. *Mon.* n. 134.

— Le 5 février, un célèbre horloger, M. Janvier, présente à l'Institut une superbe pendule où, par des moyens ingénieux et exacts, il a placé tous les mouvemens célestes, les éclipses, et jusqu'à la période de 25,000 ans. *Mon.* n. 137.

M. Delambre, dont le suffrage doit être un éloge, a vérifié cette machine dans toutes ses parties, et l'a trouvée parfaitement organisée.

— Le 12 février, les Chouans du Morbihan se soumettent. *Mon.* n. 144 et s.

— Le 13 février, la *banque de France* se constitue définitivement; son administration se compose de quinze régens et de trois censeurs. *Mon.* n. 147.

— Le 17 février, le général Lefèvre annonce au Gouvernement que le général Chamberlhac, qui

Digitized by Google

est sous ses ordres, vient de se rendre maître de sept chefs de rebelles, les principaux moteurs des mouvemens insurrectionnels qui ont eu lieu dans l'ouest de la France. *Mon.* n. 149.

1800. Le 19, installation du Gouvernement consulaire au palais des Tuileries. *Mon.* n. 151.

—— Le 24 février, établissement d'octrois municipaux dans les villes dont les hospices civils n'ont point de revenus suffisans pour leurs besoins. *Bullet.* n. 10, an VIII.

—— Le 5 mars, le général Massena, commandant en chef l'armée d'Italie, instruit que les ennemis forment des magasins à Sestri de Levanté, et que les insurgés de la vallée de Fontana-Buona augmentent en audace et en nombre, ordonne une forte reconnoissance dont la gauche châtie les habitans de la vallée et leur brûle cinq villages, et dont la droite bat les Autrichiens, qu'elle force à évacuer Sestri, où ils laissent cinq à six mille quintaux de blé. *Mon.* n. 182.

—— Le 8 mars, arrêté des Consuls portant qu'il sera formé une armée de réserve de 60,000 hommes, qu'elle sera commandée directement par le premier Consul, et que les conscrits qui doivent la composer seront rassemblés le plutôt possible à Dijon. *Mon.* n. 168. — *Bullet.* n. 9.

—— Le 8 mars, loi qui prononce une amende de 1500 francs contre tout réquisitionnaire ou conscrit dénoncé ou poursuivi comme déserteur. *Bullet.* n. 12.

—— Le 9 mars, le Tribunat porte aux Consuls le vœu du peuple français : pénétré des sentimens de sa gloire, il est résolu de seconder de tous ses moyens l'action du gouvernement qu'il s'est

donné, et vote pour que le premier Consul revienne victorieux et pacificateur. *Mon.* n. 169 et 170.

1800. Le 13 mars, le cardinal Chiaramonte, évêque d'Imola et neveu de Pie VI, est élu pape à Venise, sous le nom de Pie VII. Journ. de Paris, n. 192.

—— Le 18 mars, le mauvais état de la santé du prince Charles le force à se démettre du commandement de l'armée autrichienne du Rhin, dont il emporte les regrets; le général Kray le remplace. *Mon.* n. 204 et 212.

Cependant les Mémoires du temps débitèrent que la cabale, qui à Vienne vouloit la continuation de la guerre, lui avoit fait ôter le commandement, parce qu'il s'étoit prononcé pour la paix.

—— Le 19 mars, il se fait de grands mouvemens en Allemagne dans les cantonnemens autrichiens; un parc de 100 bouches à feu part de Vienne pour se rendre en Italie; l'Autriche paroît faire les plus grands efforts pour réparer les pertes qu'elle a essuyées. *Mon.* n. 188.

—— Le 20 mars, bataille d'El-Hanca en Egypte, gagnée par le général Kléber sur l'armée ottomane, qui y éprouve la plus grande perte. *Mon.* n. 280 et 323.

—— Le 21 mars, convention entre la Russie et la Porte, relativement aux îles Vénitiennes. — Elles forment, sous les auspices de ces deux puissances, la *République des Sept-Isles*. *ib.* et n. s.

—— Le 27 mars, création d'un *conseil des prises*, siégeant à Paris; il connoît des contestations relatives à la validité des prises et à la qualité des bâtimens échoués ou naufragés. *Mon.* n. 189.

—— Le 2 avril, le général Alexandre Berthier, ministre de la guerre, est nommé général en chef

de l'armée de réserve ; Carnot, que les différens événemens de la révolution ont déjà fait connoître, est nommé pour le remplacer. *Mon.* n. 193.

1800. Le 6 avril et jours suivans, l'armée d'Italie est aux prises avec l'ennemi ; elle livre différens combats où il est toujours repoussé. — On lui enlève les redoutes qu'il a construites à Setteponi, ainsi que la tour et la redoute de Melogne ; on lui fait 1600 prisonniers, parmi lesquels sont plusieurs officiers de marque. *Mon.* n. 217.

—— Le 21 avril, le général Berthier apprend au Gouvernement qu'un détachement ennemi de 800 hommes s'est emparé du Mont-Cénis. *Mon.* n. 212.

—— Le 24 avril, l'empire de la Constitution cesse d'être suspendu dans les départemens de l'ouest. *Mon.* n. 214.

—— Les 25 et 26 avril, plusieurs divisions de l'armée françaises passent le Rhin à Kehl et à Neuf-Brisach. — L'armée du Rhin et celle d'Italie sont en pleine marche sur l'ennemi. *Mon.* n. 222.

—— Le 28 avril, le Caire est repris sur les Turcs — L'Egypte est entièrement reconquise ; Mourad-Bey, l'un des principaux chefs des Mameloucks, se réunit aux Français *Mon.* n. 349 et s.

—— Le 3 mai, *bataille d'Engen*, gagnée par l'armée du Rhin sur les Autrichiens, qui perdent dans cette journée environ 12,000 hommes, tant tués que blessés ou faits prisonniers, un drapeau, huit pièces de canon, des magasins et un nombreux bagage. — L'armée s'empare des lignes de Stockack. *Mon* n. 231 et 264.

—— Le général Massena se défend avec valeur dans Gênes, que l'ennemi paroît vouloir bloquer. —

Il fait une sortie où il lui tue 800 hommes et lui en prend 1200. *Mon. n. 231.*

1800. Le 5 mai, bataille de Moskirch, gagnée par l'armée du Rhin sur celle qu'elle a déjà battue à Engen. — Dans cette journée, l'ennemi perd 7000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers, et cinq pièces de canon. *Mon. n. 227, 229 et 265.*

—— Dans la nuit du 5 au 6 mai, le premier Consul part de Paris pour se rendre à l'armée de réserve prête à passer en Italie. *Mon. n. 226.*

—— Le 9 mai, bataille de Biberach, gagnée par le général Moreau sur les Autrichiens, qui y perdent 4000 hommes et de riches magasins. *Mon. n. 284.*

—— Le 10 mai et jours suivans, l'armée du général Kray, qui est en pleine retraite entre le lac de Constance et le Danube, est vivement poursuivie; cependant les corps commandés par les généraux Starray et Kienmayer se réunissent au gros de l'armée de ce Général.—Il profite de ces renforts, prend une position avantageuse près de Biberach, qui lui donne la facilité de communiquer avec Ulm et le Volrarlberg. *Mon. n. 240.*

—— Le 15 mai, le brave Latour-d'Auvergne est nommé par le premier Consul premier grenadier des armées de la République. *Mon. n. 219.*

—— Le 16 mai, l'avant-garde de l'armée de réserve, sous les ordres du général Lannes, arrive à Aoste, trouve l'ennemi sur les hauteurs de cette ville, le culbute à la baïonnette, et reste maîtresse de la position. *Mon. n. 244.*

—— Le 17 mai, combat de Châtillon, où l'avant-garde de l'armée de réserve bat l'ennemi qui a entrepris de lui disputer le passage d'un pont et

l'issue d'une gorge étroite. — On lui prend 300 hommes et deux pièces de canon. *Mon.* n. 249.

1800. Le premier Consul et l'armée se trouvent aux pieds des grandes Alpes. — Le grand Saint-Bernard offre des obstacles à leur passage ; mais tout est surmonté : un tiers de l'artillerie est déjà en Italie. L'armée descend et franchit le mont les 17, 18, 19 et 20 mai. — Le 21, tout est passé. — Le premier Consul passe sur la neige (en se *ramassant*, mode de passer les Alpes) ; il traverse des précipices et glisse par-dessus des torrens. *Mon.* n. 244 et 251.

Ce fut le général Marmont qui fit passer l'artillerie par plusieurs moyens aussi simples qu'ingénieux. Ce passage des Alpes est le plus mémorable qui ait été exécuté ; il fait époque dans l'histoire. Serv. t. v, p. 254 et s.

—— Le 19 mai, le général Berthier cerne le château de Bard, poste de la plus haute importance par sa position ; il s'empare des hauteurs qui le dominent, et somme le commandant de ce château, qui répond en brave qu'il est déterminé à se défendre. *Mon.* n. 249.

—— Le 22 mai, nos troupes s'emparent de la partie basse du château, et forcent l'ennemi à se retirer dans le donjon, où il lui est impossible de pouvoir tenir long-temps. *Mon.* n. 249 et 255.

—— Le même jour, elles entrent de vive force dans Suze et dans le fort de la Brunette. *Mon.* n. 255.

—— Le 23 mai, le *Mercure de France* est rétabli sous les auspices du ministre de l'intérieur Lucien Bonaparte. *Mon.* n. 245.

La partie littéraire de ce journal avoit été successivement confiée à Marmontel, à Chamfort et à la Harpe, littérateurs célèbres qui avoient offert à l'Europe

éclairée les modèles d'une critique judicieuse et décente; dans lesquels le vrai goût trouvoit des guides sûrs, et les chefs-d'œuvre de la nation française des défenseurs intrépides.

1800. Le 24 mai, le général Lannes se rend maître de la ville et de la citadelle d'Ivrée. — L'ennemi se retire sur Turin; on lui prend 400 hommes et dix pièces de canon. *Mon. n. 249 et 255.*

— Le 24 mai, le général Suchet, commandant une division de l'armée de Massena, bat l'ennemi à Saint-Laurent du Var, et marche sur Nice. *Mon. n. 259.*

— Le 26 mai, combat sur la Chiusela, où l'ennemi étoit en belle position. — Il en est chassé par le général Lannes, et se retire sur Chiavasso. *Mon. n. 253 et 255.*

— Le 27 mai, le général Murat entre dans Verceil, où il trouve de riches magasins en blé, riz et avoine. — L'ennemi fuit et brûle ses ponts. *Mon. n. 255.*

— Le 29 mai, le général autrichien Melas, qui a d'abord réuni toutes ses forces contre Gênes, se porte sur Nice pour y faire tête aux troupes françaises qui ont pénétré en Italie. *Mon. n. 259.*

Non-seulement il ignora pendant quelque temps l'entrée de l'armée de réserve en Italie, mais il crut cette armée imaginaire, ou l'effet de bruits appréhensifs; son illusion ne tarda pas à se dissiper.

— Après une attaque des plus vives, nos troupes entrent dans Nice; l'ennemi se retire en désordre. On lui fait 200 prisonniers; il laisse l'hôpital de Nice encombré de ses malades. *Mon. n. 260.*

— L'armée passe le Tessin; le chef de brigade Duroc (depuis grand-maréchal du palais) tombe dans cette rivière et court le plus grand danger. *Mon. n. 258.*

1800. Le général Tureau, qui est tous les jours aux prises avec l'ennemi, continue à manœuvrer avec succès entre Turin et Suze. *ib.*

— Le 29 mai, le général Lecourbe occupe Ausbourg; un régiment de carabiniers pousse jusqu'à Donawerth. *Mon. n.* 264.

— Le 2 juin, le général Murat entre dans Milan et en fait cerner la citadelle.—Trois heures après, le général en chef *Bonaparte* arrive dans cette ville où il est reçu avec enthousiasme; la république cisalpine est bientôt réintégrée. *Mon. n.* 260.

— Le 2 juin, le général Chabran occupe le fort de Bard à 9 heures du soir; il y fait 400 prisonniers et s'empare de dix-huit bouches à feu. *Mon. n.* 258.

— Le 3 juin, le général Duhesme se porte sur Lodi et chasse l'ennemi au-delà de l'Adda. *Mon. n.* 261.

— Le général Lannes s'empare de Pavie, que l'ennemi a été forcé d'abandonner en y laissant trente bouches à feu, 10,000 fusils et des magasins immenses de munitions. *ib.*

— Le général Moncey, qui a occupé Bellinzone, pousse son avant-garde jusqu'à Côme. — On rassemble des bateaux pour passer le Pô. *Mon. n.* 263.

— Le 5 juin, le général Loison se rend maître de Crema et s'empare d'Orsinovi, poste important entre Brescia et le Pô. *Mon. n.* 265.

— Le général Murat se porte sur Plaisance, et s'empare de la tête du pont, que l'ennemi, muni d'une nombreuse artillerie, essaie en vain de défendre. *ib.*

— Le 5 juin, le jour même où le général Ott reçoit de Vienne l'ordre de lever le blocus de Gênes,

le général Massena, forcé par le manque absolu de vivres, demande à capituler et capitule. — La garnison, forte d'environ 8000 hommes, se rend à Nice par terre pour retourner en France; le reste est transporté à Antibes par la flotte anglaise. *Mon. n. 265.*

1800. Le 5 juin, une escadre ennemie de trente-cinq bâtimens de guerre se présente devant la baie de Quiberon; mais le général Bernadotte, qui commande dans ces parages, instruit des mouvemens de cette escadre, se montre disposé à la bien recevoir, en cas qu'elle entreprenne de débarquer. — En effet, quelques troupes débarquent, mais regagnent précipitamment leurs bords. *Mon. n. 259 et s.*

— Le même jour, les Autrichiens qui ont attaqué l'aile gauche de l'armée du Rhin, ne tardent pas à s'en repentir. — Ils sont repoussés avec une perte de 1500 hommes et de huit pièces de canon. *Mon. n. 260.*

— Le 6 juin, le général Lannes, après une savante manœuvre, passe le Pô à Belgioso et s'empresse d'occuper Stradella, position excellente, dont l'ennemi connoît le prix et qu'il essaie de reprendre. — Il est repoussé et mis en déroute; cette tentative lui coûte 500 hommes tant tués que blessés ou faits prisonniers; il se retire sur Plaisance. *Mon. n. 265.*

— Le 7 juin, le général Murat passe le Pô à Nocetto. *ib.*

— Le 8 juin, à la pointe du jour, un corps d'ennemis se présente devant le château de Plaisance; le général Murat, qui n'est point encore éloigné,

fait cerner ce corps et le fait prisonnier en entier. *Mon. ib.*

1800. Le même jour, un Allemand qui a inventé un moyen de donner à la pomme de terre cuite et pelée l'apparence du riz, reçoit du roi de Prusse un champ à titre de récompense. *Mon.* n. 265.

Ce riz séché pouvoit se conserver en magasin plusieurs années. Ce procédé n'étoit point nouveau ; on le connoissoit en France depuis 1793.

— Le 9 juin, bataille de Montebello, ou de Casteggio, gagnée par l'armée de réserve sur le général Ott, qui y essuie une déroute complète. Cette journée lui coûte cinq pièces de canon et 9000 hommes, dont 3000 morts ou blessés et 6000 prisonniers. *Mon.* n. 268.

Cette victoire jeta le découragement et l'épouvante parmi les partisans de la maison d'Autriche ; ils prévirent avec raison que l'Italie étoit perdue pour cette Puissance, et la perte des armées qu'elle emploieroit pour la conserver. Les événemens ont justifié ces craintes.

— Le 14 juin, BATAILLE DE MARENGO, qui dure dix heures ; elle est gagnée par l'armée de réserve commandée par le premier Consul *Bonaparte*, sur les Autrichiens ; ils y perdent 14,000 hommes, tant tués que faits prisonniers, 40 pièces de canon et 15 drapeaux. — Les Français y ont à regretter le brave général Desaix, qui y périt. — Cette journée décide irrévocablement du sort de l'Italie. Bull. de l'armée de réserve, du 14 juin. — *Mon.* n. 273, 274 et 277.

— Le même jour et à la même heure, dit-on, où Desaix est frappé aux champs de Marengo, le général Kléber est assassiné au Caire par un Turc fanatique, armé par l'aga des janissaires de l'armée ottomane. *Mon.* n. 240 et 249, n. 90 an IX.

— Le 16 juin, les Français entrent dans le châ-

teau de Plaisance, dont la garnison a été forcée de capituler. *Mon.* n. 275.

1800. Le même jour, armistice entre les armées française et impériale, d'après lequel les principales places de l'Italie sont remises aux Français. *Mon.* n. 273, 275, 279 et 281.

— Le 18 juin, le premier Consul, voulant réorganiser la république cisalpine d'une manière solide, ordonne qu'une *Consulta* se réunira à Milan, qu'elle sera chargée de cette réorganisation, et que provisoirement le gouvernement de cette République sera confié à une commission de neuf membres qui proposera à la *Consulta* les lois et les réglemens qui lui paroîtront convenables. *Mon.* n. 275.

— Le 18 juin, bataille d'Hochstedt, gagnée par le général Moreau sur le général Kray; la perte de l'ennemi est de 5000 prisonniers, sans compter les morts et les blessés, de vingt pièces de canon et de cinq drapeaux. — Il évacue Ulm, dont il faisoit son principal appui. *Mon.* n. 282.

— Le 19 juin, on célèbre dans Saint-Sulpice une fête *à la liberté civile et religieuse;* un nombreux concours y assiste et fait des vœux pour leur prospérité. *Mon.* n. 269 et s.

— Le 20 juin, traité de Vienne, entre l'Autriche et l'Angleterre; cette dernière Puissance y convient d'un subside qu'elle doit payer à l'Autriche pour l'aider à subvenir aux frais de la guerre. *Mon.* n. 306, où se trouve le texte.

— Le 22 juin, convention relative à la remise de la ville et des forts de Gênes aux Français, en exécution du traité stipulé entre les généraux en chef Berthier et Melas. *Mon.* n. 281.

1800. Le 23 juin, l'armée du général Moreau force le passage du Danube entre Blinvheim et Dillengen. *Mon.* n. 275.

—— Le premier Consul rétablit l'université de Pavie, fermée et dispersée par l'invasion des Autrichiens. *Mon.* n. 280.

—— Le 26 juin, les Français entrent dans Munich. *Mon.* n. 281.

—— Le même jour, l'armée de réserve se réunit à celle d'Italie, sous le nom d'*armée d'Italie;* le général Massena en prend le commandement en chef. *Mon.* n. 283.

—— Le Gouvernement arrête que le corps du général Desaix sera transporté au couvent du grand Saint-Bernard, où il lui sera élevé un mausolée. *Mon.* n. 280.

—— Le 28 juin et jours suivans, les Autrichiens sont battus par le général Moreau au combat de Nedersheim, de Nordlingen et d'Obershausen. — Le brave Latour-d'Auvergne est tué dans l'un de ces combats sur les hauteurs de Neubourg. *Mon.* n. 287 et s.

—— Le 29 juin, le premier Consul arrive à Lyon et s'y arrête pour poser la première pierre des façades de la place Bellecour qu'on rétablit. *ib.* n. 283 et 287.

Les agens de la terreur l'avoient détruite comme tant de monumens dont le premier Consul a ordonné et fait exécuter la restauration.

—— Le 2 juillet, union parlementaire entre l'Angleterre et l'Irlande, sous le nom de *Parlement impérial. Mon.* n. 323.

—— Le 3 juillet, retour du premier Consul dans la capitale; il y est reçu avec admiration et recon-

noissance, et complimenté par tous les corps constitués. *Mon. n.* 284 et s.

1800. Le 6 juillet, les généraux Murat, Lannes, Victor, Watrin et Gardanne, reçoivent des *sabres d'honneur*, pour la conduite courageuse qu'ils ont tenue à la bataille de Marengo. *Mon. n.* 290.

— Le 7 juillet, combat de Landshut, où une division de l'armée du général Moreau, sous les ordres du général Leclerc, culbute l'ennemi, le met en fuite, lui tue 500 hommes, lui fait 600 prisonniers et lui enlève plusieurs pièces de canon. *Mon. n.* 306.

— Le 15 juillet et jours suivans, l'aile droite de la division du général Lecourbe s'empare de Feldkirl, de Coire et de tout le pays des Grisons; l'ennemi est chassé de toutes les positions qu'il occupoit dans cette contrée, dont quelques-unes étoient très-avantageuses. *Mon. n.* 298.

— Le 15 juillet, armistice conclu entre les généraux en chef des armées française et impériale en Allemagne, par lequel on établit une ligne de démarcation entre ces armées, qui est tout à l'avantage des Français. *Mon. n.* 306.

— Le 16 juillet, loi portant que la dénomination de *général* ne sera plus donnée qu'aux généraux en chef, aux généraux de division et aux généraux de brigade. — Que les adjudans-généraux seront à l'avenir appelés *adjudans-commandans*, et les inspecteurs-généraux aux revues, *inspecteurs en chef aux revues*. *Bullet. n.* 45.

— Le 20 juillet, armistice illimité, conclu entre le Gouvernement d'Alger et le Gouvernement français. *Mon. n.* 344 et n. 59 an IX.

Il a été suivi d'un traité de paix définitif.

1800. Le 22 juillet, on annonce à Paris officiellement que les hostilités ont cessé en Allemagne comme en Italie ; cette nouvelle fait naître dans les cœurs l'espoir d'une paix prochaine, et répand l'allégresse. *Mon.* n. 304.

— Le 26 juillet, le Gouvernement organise l'administration de la marine, l'état-major des différens ports, et détermine l'espèce d'officiers dont le génie maritime sera composé à l'avenir, etc. *Mon.* n. 311.

— Le 28 juillet, création d'un Directoire composé de trois membres pour le département de la guerre ; il est aux ordres du ministre, qui nomme ou révoque ceux qui le composent ; il est spécialement chargé de l'habillement des troupes. *Mon.* n. 313.

— Le même jour, préliminaires de la paix signés à Paris, entre la France et l'Autriche. — Ils ne sont point ratifiés par cette dernière Puissance. *Mon.* n. 317 et n. 1 et 2 an IX.

— Le 7 août, formation d'un gouvernement provisoire en Helvétie. Koch, *Tabl. chron.* p. 131.

— Le 25 août, les Anglais débarquent 15,000 hommes entre la Corogne et le Ferrol ; mais les troupes espagnoles sous les ordres de don Francisco Melgarejo, et au nombre de 4000 hommes seulement, les obligent à se rembarquer, après avoir éprouvé une perte considérable. — Le projet des Anglais avoit été de surprendre et de brûler le Ferrol, de s'y emparer des six vaisseaux de ligne prêts à mettre à la voile, et de détruire ceux qui étoient en construction. *Mon.* n. 353.

— Le même jour, le premier Consul organise le

Conseil d'Etat, et en distingue le service en ordinaire et extraordinaire, consistant, pour le premier, en fonctions permanentes, et pour le second, en fonctions temporaires; il désigne les différentes sections de ce Conseil, et nomme les Conseillers dont elles doivent se composer. *Mon.* n. 3 an IX.

1800. Le 28, on célèbre dans Saint-Sulpice (alors appelé le temple de la Victoire) une fête en mémoire du courageux défenseur des Indiens *Barthelemi de Las Casas*. *Mon.* n. 338.

Les amis de l'humanité et de la tolérance religieuse ne prononcent son nom qu'avec vénération et reconnoissance; il vouloit qu'on persuadât les Indiens pour les convertir, mais qu'on ne les égorgeât point.

—— Le 3 septembre, convention d'amitié et de commerce entre la France et les Etats-Unis d'Amérique. *Mon.* n. 11 et 30 an IX. — *Bullet.* (qui contient le texte) n. 139.

—— Le 5 septembre, le général Vaubois, qui a soutenu dans Malte un des plus longs blocus dont l'histoire fasse mention, capitule à des conditions honorables, et Malte tombe enfin au pouvoir des Anglais, qui depuis long-temps en convoitoient la possession. *Mon.* n. 11, 34 et 8 an IX.

—— Le 14 septembre, arrêté du département de la Seine, d'après lequel la *place Royale* à Paris prend le nom de *place des Vosges*, parce que le département des Vosges est le premier de tous qui ait acquitté la plus forte partie de ses contributions, au terme prescrit par la loi. *Mon.* n. 361.

Cette loi étoit un arrêté des Consuls du 8 mars précédent, portant que le département qui au 10 avril auroit payé la plus forte partie de ses contributions donneroit son nom à la principale place de Paris.

—— Le 20 septembre, le général Moreau instruit

le premier Consul qu'ayant appris que l'Empereur n'avoit point ratifié les préliminaires de paix signés à Paris le 22 juillet, il vient de conclure un nouvel armistice, à condition que les places d'Ingolstadt, d'Ulm et de Philipsbourg lui seront livrées dans cinq jours et évacuées dans douze. — Un congrès est indiqué à Lunéville. *Mon.* n. 3, an IX.

1800. Le 20 septembre, inauguration du collége appelé le Prytanée de Saint-Cyr. *Mon.* n. 8, an IX.

— Le 22 septembre, translation du corps de Turenne au temple de Mars (l'église des Invalides) avec le plus grand appareil. *Mon.* n. 3.

Devant les restes de Turenne, et sur un brancart couvert d'une riche draperie, étoient placés l'épée qu'il portoit le jour de sa mort, et le fatal boulet qui l'avoit frappé.

— Le 24 septembre, l'ouverture du congrès de Lunéville se prépare; le général Clarke est nommé commandant extraordinaire de cette place, et chargé de correspondre directement avec le Gouvernement sur ce qui sera relatif à ce congrès. *Mon.* n. 6.

— Le 27 septembre, le capitaine Baudin, qui doit commander une expédition destinée à faire le tour du globe et de nouvelles découvertes, part pour le Hâvre, d'où il doit appareiller avec les frégates *le Géographe* et *le Naturaliste*, le 8 octobre suivant. *Mon.* n. 7 et 10.

— L'ancienne Académie de Lyon se renouvelle sous le titre d'*Athénée;* les gens de lettres qui commencent cette réunion littéraire font espérer qu'elle se rendra non moins célèbre et aussi utile que celle qu'elle remplace. *Mon.* n. 7.

— Le 4 octobre, une escadre anglaise de quatorze

vaisseaux de ligne, de dix-huit frégates et de quatre-vingt-dix bâtimens de transport, ayant à bord 18,000 hommes de troupes réglées, entre dans la baie de Cadix et pénètre sans obstacle jusqu'à la pointe de Rota. *Mon. n. 34 et 35.*

On reproche aux Anglais de ne pas ignorer qu'alors une épidémie cruelle désoloit Cadix et ses environs, et d'avoir choisi ce moment pour attaquer cette ville infortunée.

1800. Les 5 et 6 octobre, la flotte anglaise paroît se préparer à un débarquement; mais la contenance des troupes espagnoles qui bordent la côte lui en impose. — Cependant deux parlementaires se présentent; ils demandent de l'argent et la remise des vaisseaux mouillés dans la baie; ils n'obtiennent ni argent ni vaisseaux, et l'escadre n'ose effectuer aucun débarquement. *ib.*

—— Le même jour, les Français entrent en Toscane pour en prendre possession. *Mon. n. 16.*

—— Le 8 octobre, le général Alexandre Berthier, qui, par des services constans a acquis la confiance du premier Consul, est nommé au Ministère de la Guerre; il donne à ce département une nouvelle organisation. *Mon. n. 17.*

—— Le 10 octobre, quelques scélérats accoutumés au crime sont arrêtés dans les couloirs de l'Opéra, d'après la certitude qu'a la police qu'ils ne s'y sont introduits que pour attenter aux jours du premier Consul. *Mon. n. 23.*

—— Le 11 octobre, Joseph Bonaparte est nommé plénipotentiaire pour traiter du rétablissement de la paix entre la République française et l'Empereur, roi de Bohême et de Hongrie. *Mon. n. 20.*

1800. Le 19 octobre, l'expédition de Baudin met à la voile et part du Hâvre. *Mon. n. 242 an XII.*

— Le 22 novembre, l'empire de la Constitution est suspendu jusqu'à la paix maritime dans les départemens du Golo et du Liamone, ainsi que dans toutes les îles du territoire français européen, distantes du continent de plus de quatre lieues. *Mon. n. 102 et 103.*

— Le 27 novembre, le comte de Cobentzel ayant déclaré à Luneville qu'il ne pouvoit traiter de paix qu'en présence des plénipotentiaires anglais, l'armée du Rhin, sous les ordres du général Moreau, et celle d'Italie, commandée par le général Brune, se préparent à la reprise d'hostilités, malgré la rigueur de la saison. *Mon. n. 73.*

— Le 3 décembre, *bataille de Hohenlinden*, gagnée par le général Moreau sur les Autrichiens; la déroute est complète; on leur fait 10,000 prisonniers, on leur enlève 80 pièces de canon et une infinité de bagages. — Cette journée est décisive et les met dans l'impuissance de continuer la guerre. *Mon. n. 78 et 8.*

— Le 4 décembre, l'armée gallo-batave, sous les ordres du général Augereau, après avoir été victorieuse dans un combat qu'elle a livré sur la route de Bamberg, prend une position avantageuse sur la Rednitz, pour couvrir l'attaque de Wurtzbourg. *Mon. n. 81.*

— Le 9 décembre, l'armée du Rhin passe l'Inn, et le général Lecourbe, commandant la droite de l'armée, après avoir effectué ce passage en présence de l'ennemi, le force à se replier sur les derrières de la Salza. *Mon. n. 91.*

— Le 12 décembre, l'armée ennemie se trouve

concentrée entre Lauffen et Salzbourg; le général Lecourbe en rencontre l'avant-garde en avant de la Saale; il l'attaque si brusquement, qu'elle se replie avec précipitation, en lui abandonnant quatre pièces de canon et 400 prisonniers. *Mon.* n. 92.

1800. Le 14 décembre, combat de Waal, où l'ennemi voulant disputer à notre armée le passage de la Salza, est mis en déroute, après une vigoureuse opposition. *ib.*

— Dans la nuit du 14 au 15, il opère sa retraite en désordre, et le 15, à huit heures du matin, nos troupes entrent dans Salzbourg. — L'ennemi se porte sur Neumarck; le général Richepance, qui le harcèle dans sa retraite, lui prend quatre pièces de canon et lui fait 600 prisonniers. *Mon.* n. 97.

— Le 15 décembre, le général Macdonald, qui commande dans le pays des Grisons, passe le Splugen, s'avance de Chiavena dans la Valteline; par cette manœuvre, son avant-garde se lie avec l'aile gauche de l'armée d'Italie, et la communication de l'Engadine avec la Valteline se trouve assurée. *Mon.* n. 97.

— Le 16 décembre, renouvellement de la neutralité armée entre la Russie, la Prusse, la Suède et le Danemarck. *Mon.* n. 156.

— Le 18 décembre, bataille de Nuremberg, gagnée par l'armée gallo-batave sur les Autrichiens. *Mon.* n. 105.

— Le même jour, combat de Voklbruck sur la Traun, à la suite duquel les Français s'emparent de Wels, de Lintz et de Steyer en Autriche. *Mon.* n. 102 et 103.

Digitized by Google

1800. Le 18 décembre et jours suivans, l'ennemi est toujours en pleine retraite et poursuivi par les généraux Richepance, Decaen et Grenier, qui depuis le passage de Salza lui ont pris trois à quatre mille hommes, huit pièces de canon et plus de 800 voitures. *Mon. n. 97.*

Depuis la reprise d'hostilités, l'ennemi avoit perdu 120 pièces de canon et l'élite de son armée.

—— Le 22 décembre, loi qui donne une nouvelle organisation à l'administration forestière, afin qu'elle parvienne plus facilement et avec succès à l'entière réparation des bois et forêts, si étrangement dévastés pendant le long cours des abus de la révolution. *Mon. n. 94.*

—— Le 24 décembre (3 nivose an IX, à 8 heures du soir), attentat contre les jours du premier Consul, par l'explosion d'une *machine infernale* dirigée contre sa personne, lorsqu'il se rendoit à l'Opéra. *Mon. n. 94 et s.*

Une mauvaise charrette, attelée d'un petit cheval, se trouve placée dans la rue Saint-Nicaise, de manière à embarrasser le passage de la voiture du premier Consul; le cocher a l'adresse de l'éviter; mais à peine l'a-t-il dépassée, qu'une explosion terrible casse les glaces de la voiture, et blesse le cheval du dernier homme de l'escorte du premier Consul. — Les vitres du quartier sont brisées; trois femmes, un marchand épicier et un enfant sont tués : le nombre des blessés est de quinze à vingt-cinq personnes.

Cet attentat fit à Paris et dans toute la France la plus grande sensation; toutes les ames honnêtes furent remplies de la plus vive indignation; on l'imputa d'abord aux hommes exagérés d'un parti que l'énergie du Gouvernement avoit comprimé; mais bientôt la Police générale, à la surveillance de laquelle rien n'échappe, acquit la certitude que les auteurs de ce forfait étoient des agens du royalisme et des stipendiés de l'étranger; elle s'en saisit,

et les livra aux tribunaux ; ceux-ci en firent justice le 6 avril 1801.

1800. Le 25 décembre, armistice conclu à Steyer, entre le général Moreau et l'archiduc Charles, sur la demande de celui-ci, motivée sur la certitude que l'Empereur a envoyé ordre à M. de Cobentzel de signer la paix. *Mon.* n. 102 et 103.

—— Les 25, 26 et 27 décembre, le général Brune qui commande l'armée d'Italie, bat le général Bellegarde et force le passage du Mincio. *Mon.* n. 102.

—— Le 31 décembre, M. de Cobentzel déclare au plénipotentiaire français à Luneville qu'il est autorisé par l'Empereur à traiter sans le concours des Anglais. *Mon.* n. 102.

1801. Le 1er janvier, ouverture du protocole du congrès de Luneville. *ib.*

—— L'armée d'Italie, après plusieurs combats qui ont été heureux, investit Mantoue. *ib.*

—— Le même jour, 1er janvier, le célèbre Piazzi, astronome du roi de Naples, découvre une *nouvelle planète :* il lui donne le nom de *Ceres-Ferdinandea.* *Hist. des Mathém.* t. IV, p. 661.

Elle est placée entre Mars et Jupiter ; sa révolution est de quatre ans sept mois douze jours.

—— Le 11 janvier, établissement d'un tribunal criminel spécial dans les départemens où le Gouvernement le jugera nécessaire pour la repression des vols, voies de fait et brigandages exercés sur les grandes routes et dans les campagnes, etc. *Mon.* n. 131.

—— Le 16 janvier, armistice conclu à Trevise, entre le général Brune et le général Bellegarde, par lequel les places de Peschiera, Sermione,

Vérone, Legagno, Ferrare et Ancone, sont remises aux Français. *Mon.* n. 125 et 126.

1801. Le 17 janvier, la compagnie d'Afrique est rétablie; tout Français ou tout étranger établi en France peut y devenir actionnaire; elle se compose de 1200 actions de 1000 francs chacune. *Mon.* n. 118.

—— Un passage qui ouvre un débouché facile aux relations commerciales de la Suisse avec l'Italie, la *route du Simplon*, qui doit être praticable dans tous les temps de l'année et à toute espèce de voiture, se continue avec activité, et se confectionne sous les ordres du général Turreau, que le premier Consul a chargé de ce travail. *ib.*

L'idée d'ouvrir une route dans cette partie des Alpes, appartient au génie; elle honorera à jamais le consulat de *Bonaparte*.

—— Le 9 février, le premier Consul va visiter le canal de Saint-Quentin; il est de retour dans la capitale le 11. *Mon.* n. 144.

—— Le même jour, 9 février, TRAITÉ DE PAIX CONCLU A LUNEVILLE, entre la République française, l'Empereur et le Corps germanique, par lequel toutes les cessions stipulées par le *traité de Campo-Formio* sont renouvelées et confirmées. — L'Empereur cède en outre à la France tout le pays qui se trouve sur la rive gauche du Rhin, depuis l'endroit où ce fleuve quitte le territoire helvétique, jusqu'à celui où il entre sur le territoire batave; ce Prince reconnoît l'indépendance des républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne. *Mon.* n. 144 et 180. — *Bullet.* an IX, n. 76, p. 434.

—— Dans la nuit du 12 au 13 février, le général

Bellavene (1) apporte ce traité au premier Consul; cette nouvelle est rendue publique dans la capitale, et l'allégresse est universelle. *Mon.* n. 144.

1801. Le 27 février, le roi d'Espagne, qui a de justes motifs de plaintes contre le Portugal, lui déclare la guerre. *Mon.* n. 184.

—— Le 4 mars, arrêté des Consuls portant que chaque année il y aura à Paris une *exposition publique des produits de l'industrie française*, et qu'elle aura lieu du 17 au 22 septembre. *Mon.* n. 166.

La loi porte, pendant les cinq jours complémentaires; mais le calendrier auquel ces cinq jours appartenoient ayant été supprimé, nous avons indiqué l'époque de cette exposition d'après celui qui est aujourd'hui en usage.

Cette exposition avoit été proposée au Directoire par le ministre de l'Intérieur, François (de Neufchâteau), et elle avoit déjà eu lieu pendant les cinq jours complémentaires de l'an VI (1798). *Voyez* cet Abrégé, t. II, p. 403. Elle avoit produit le meilleur effet, et contribué puissamment aux progrès de nos manufactures; la pénurie du trésor public n'avoit pas permis au Gouvernement de donner suite à cette institution pendant les années suivantes; mais le premier Consul, qui en sentit l'importance, s'empressa de la rétablir.

—— Le 8 mars, des dépêches apportées au Gouvernement lui apprennent que l'île de France jouit de la plus grande tranquillité, que le commerce y prospère, et que les noirs y sont soumis et laborieux. *Mon.* n. 168.

Le 9 mars, réunion à la République du territoire qui se trouve entre Rhin et Meuse et entre Rhin et Moselle; ils forment quatre départemens. *Mon.* n. 100 et 256.

(1) Celui qui reçut une blessure glorieuse à la bataille de Rastadt.

1801. En Egypte, le général anglais Hutchenson marche sur le Caire avec dix mille hommes, dont 8000 Anglais et 2000 Mameloucks. *Mon.* n. 207 et s.

—— Le 18 mars, loi portant création de 80 commissaires-priseurs-vendeurs de meubles à Paris, et défense à tous autres particuliers de s'immiscer dans lesdites ventes. *Bull.* an IX, n. 76.

—— Le 19 mars, loi qui autorise le Gouvernement à établir des bourses de commerce où il n'en existe pas, et dans les endroits où il le jugera convenable, avec création d'agens de change et de courtiers, là où il sera établi des bourses. *Mon.* n. 195.

—— Le 21 mars, la ville de Mantoue, d'après l'impulsion que lui a donnée le général de division Miollis, célèbre une fête en l'honneur de Virgile. *Mon.* n. 191.

—— Le même jour, traité entre le premier Consul de la République française et l'Espagne, qui y cède à la République le duché de Parme, et assure la Toscane au prince de Parme, avec le titre de *Roi d'Etrurie*. *ib.*

—— Dans la nuit du 24 au 25 mars, des conjurés s'introduisent dans l'appartement de l'empereur de Russie Paul Ier, connu par ses singularités; ils exigent de lui son abdication : il s'y refuse, et tombe assassiné sous leurs coups. — Son fils aîné Alexandre lui succède; ce jeune Prince montre de l'énergie, et le desir de rendre son peuple heureux; mais bientôt d'impolitiques courtisans le circonviennent, et compromettent sa tranquillité en l'alliant à l'Angleterre. *Mon.* n. 207 et s.

—— Le 25 mars, arrêté des Consuls qui ordonne la construction de trois nouveaux ponts sur la

Seine ; l'un vis-à-vis le jardin des Plantes ; l'autre communicant de la Cité à l'île de la Fraternité, et le troisième en face du Louvre et du collége des Quatre-Nations, ce dernier pour les gens de pied seulement. *Mon.* n. 529.

Cet arrêté a été ponctuellement exécuté et à la satisfaction des habitans de Paris (voyez les années 1804 et 1807). — Pour subvenir aux frais de la construction de ces ponts, il s'est formé une association d'actionnaires qui prélève une taxe temporaire sur le passage de ces ponts; leurs actions sont connues en finances sous le nom d'*actions des ponts*.

1801. Dans la nuit du 28 mars, les Anglais font sur l'île de Gorée une tentative qui ne leur réussit point. *Mon.* n. 194.

—— Le 28 mars, les troupes prussiennes entrent dans l'électorat de Hanovre sans obstacle. *ib.* n. 200.

—— Le même jour, traité de paix signé à Florence, entre le premier Consul de la République et le roi des Deux-Siciles; ce Prince y cède à la République Porto-Longone, l'île d'Elbe, les états de Presides en Toscane, la principauté de Piombino. — Il s'engage à faire restituer à la République les statues, tableaux et autres objets d'arts enlevés à Rome par les troupes napolitaines. *Mon.* n. 196.

—— Le 28 mars, la guerre éclate entre le Danemarck et l'Angleterre, par les prétentions aussi exagérées que mal fondées de cette dernière Puissance. L'amiral Parker exige le passage du Sund : il lui est refusé ; il le force en sept quarts-d'heure; trois heures après, la flotte anglaise se trouve en face de Copenhague, au nombre de 57 voiles, dont vingt vaisseaux de ligne, neuf frégates, sept galiotes à bombes, onze bricks et autres bâtimens légers. *Mon.* n. 200.

Digitized by Google

Elle étoit alors à l'ancre beaucoup plus près de la côte de Suède que de celle de Danemarck.

1801. Le 30 mars, déclaration du roi de Prusse au Conseil royal et électoral de Hanovre, portant que Sa Majesté n'est entrée dans l'électorat que pour soutenir la convention de Saint-Pétersbourg, du 16 décembre 1800, relative à la neutralité des Puissances du Nord. *Mon.* n. 200.

— Le 1er avril, les Anglais commencent à attaquer le port de Copenhague. *Mon.* n. 206.

— Le 2 avril, *bataille de Copenhague;* elle dure quatre heures et est très-meurtrière. L'attaque est dirigée par Nelson; c'est une canonnade à bout portant. Les équipages des vaisseaux danois qui défendent le port, dans l'impossibilité de manœuvrer, sont forcés de céder à un feu supérieur, après avoir montré une valeur héroïque. — La plupart regagne à la nage le rivage d'Amack; mais plusieurs périssent par le feu des chaloupes que les Anglais ont envoyées pour tirer sur ces malheureux. — Cinq batteries flottantes tombent au pouvoir de Nelson; il somme les autres de se rendre, et accompagne cette sommation de propositions révoltantes et contraires à l'honneur. — On convient d'un armistice de trois jours, pour prendre réciproquement un parti quelconque. *Mon.* n. 207 et s.

L'inaction de la Suède, dont l'intervention pouvoit être d'un grand secours aux Danois, cause à Copenhague une indignation que toutes les classes de citoyens partagent. — La division de l'amiral Parker ne prit aucune part à l'affaire du 2. La bonne intelligence, dit-on, ne régnoit point entre les amiraux anglais.

— Le 7 avril, Napper-Tandy, cette victime de la haine des Anglais pour la France, est condamné

à mort à Lifford; il subit son jugement avec résignation et courage. *Mon. n. 221.*

1801. Le 9 avril, Nelson, muni de pleins-pouvoirs par l'amiral Parker, s'abouche avec le prince royal de Danemarck; ils conviennent d'un armistice de trois mois et demi, et d'un arrangement qui semble laisser l'honneur du Danemarck intact. *Mon. n. 213.*

Il portoit que le traité communément connu sous le nom de *Neutralité armée*, seroit suspendu dans ce qui concerne le Danemarck aussi long-temps que l'armistice seroit en vigueur.

—— Le 30 avril, les autorités constituées de Milan posent la première pierre du *Forum Bonaparte*. *Mon. n. 234.*

—— Le 1er mai, ouverture d'un *Opera-Buffa* à Paris. *Mon. n. 304.*

Il a eu du succès sur-tout à cause des *virtuoses* qui le composoient.

—— Le 7 mai, ouverture du théâtre de Louvois, dirigé par Picard, si avantageusement connu par ses productions dramatiques. La salle qu'occupe ce théâtre est bâtie sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Louvois; on la regarde comme une des mieux coupées de Paris; elle est de l'architecte Brogniard. *Mon. n. 228.*

—— Le 8 mai, la société de la *Charité maternelle*, qui remplit si bien les devoirs qu'elle s'est prescrits, achève son organisation. — Les douze arrondissemens de Paris ont chacun leurs dames chargées de la surveillance des secours que cette Société respectable accorde aux mères infortunées, l'objet de leur sollicitude *Mon. n. 228.*

—— Le 19 mai, bataille de Belbeïs en Egypte,

gagnée par les généraux la Grange et Belliard sur le Grand-Visir. *ib.* n. 292 et s.

1801. Le 20 mai et jours suivans, le roi d'Espagne, mécontent du cabinet de Lisbonne, toujours voué à l'Angleterre, envoie une armée en Portugal qui s'empare de Jurumenha, d'Olivenza et d'Elvas. *ib.* n. 256, 271 et s.

— Le 21 mai, l'Institut national, qui a formé une commission pour continuer le *Dictionnaire de la langue française* commencé par l'ancienne Académie, en présente le rapport au premier Consul, qui l'accueille avec intérêt. *Mon.* n. 244.

Ce travail n'appartient qu'à l'Institut; c'est une tâche digne de cette réunion de savans, les gens de lettres doivent en desirer l'exécution; elle applanira les difficultés de notre orthographe et les doutes plus nombreux encore que les difficultés; l'Académie de Madrid offre en ce genre un modèle qui n'est point à dédaigner (1).

— Le 22 mai, M. Seguin, de l'Institut national, trouve un procédé pour fabriquer du papier avec de la paille et d'autres matières végétales. *Mon.* n. 234.

— Le 26 mai, les Anglais ont conçu de si fortes craintes d'une invasion, qu'ils établissent quatorze télégraphes sur la côte orientale de leur île. *ib.* n. 252.

— Le 6 juin, traité de paix entre l'Espagne et le Portugal; Olivenza reste à l'Espagne, et la Gua-

(1) La grammaire que cette Académie a publiée est un chef-d'œuvre par l'exactitude des définitions et la clarté de la méthode. — Pourquoi notre Institut ne nous en donneroit-il pas une? Ce seroit l'opinion, le travail de tous, un livre classique précieux qui seroit entre les mains de tout le monde.

diana sert de limites aux deux Etats. Koch, *Chron.* p. 152.

1801. Le 11 juin, le général Miollis fait transporter à Ferrare, dans un lieu honorable, les ossemens de l'immortel l'Arioste. *Mon.* n. 276.

— Le 17 juin (M. Koch dit le 16), convention entre les Cours de Saint-Pétersbourg et de Londres, dont le but est de prévenir les différends qui pourroient s'élever entre elles relativement à la *neutralité armée*. *ib.* n. 359.

— Le 24 juin, l'amiral Gantheaume découvre à la hauteur de Candie un vaisseau de guerre ennemi, lui donne la chasse et le contraint d'amener : c'est le *Swifsture*, de 74, un des plus beaux de l'escadre de l'amiral Keith. *ib.* n. 304.

— Le 27 juin, la ville et le château du Caire se rendent par capitulation, sous la condition que les 4 mille hommes de troupes françaises qui ont défendu cette place seront renvoyés en France prisonniers sur leur parole. *Mon.* n. 359, n. 4, an x.

— Le 5 juillet, combat naval d'Algesiras, entre l'escadre du contre-amiral Linois, composée de trois vaisseaux de ligne et d'une frégate, et une escadre anglaise commandée par le contre-amiral sir Jones Saumarez, forte de six vaisseaux de ligne, d'une frégate et d'un lougre, dans lequel le contre-amiral français a l'avantage, et se rend maître de l'*Annibal*, vaisseau de 74. *ib.* n. 300 et s., n. 309.

— Le 13 juillet, le *Formidable*, sur le point d'entrer dans le port de Cadix, fait tête à trois vaisseaux de ligne et à une frégate qui veulent s'opposer à son entrée ; il démâte l'un de ces vaisseaux, le *Pompée*, force les deux autres et la

frégate à prendre le large; il entre triomphant dans la rade de Cadix. *ib.* n. 313.

Il faisoit partie d'une flotte composée de bâtimens français et espagnols sous les ordres de l'amiral Moreno qui, ayant appareillée d'Algésiras pour se rendre à Cadix, avoit été assaillie pendant la nuit par une escadre anglaise. — Les vaisseaux espagnols le *Real San Carlos* et l'*Ermenegilde* s'étoient pris pour ennemis pendant l'obscurité; ils s'étoient livré un combat terrible, à la suite duquel l'un et l'autre étoient sautés en l'air. — Le vaisseau français le *Saint-Antoine*, peu éloigné de l'*Ermenegilde*, avoit failli être victime de l'explosion de ce vaisseau; il ne rejoignit point la flotte, et don Moreno entra en rade avec le reste de son escadre; le *Formidable* étoit resté un peu en arrière.

1801. Le 15 juillet, *Concordat* signé à Paris entre le premier Cousul et le pape Pie VII; le Gouvernement français y reconnoît le culte catholique comme professé par la majorité des Français, et convient d'en salarier les ministres selon leur hiérarchie. — Les Archevêques et les Evêques sont nommés par le premier Consul, mais reçoivent du Pape l'institution canonique. *Mon.* n. 16, an X. — *Bull.* n. 172, an X.

—— Le 18 juillet, une escadrille composée de six chaloupes canonières et chargée de troupes, sort du port de Calais pour gagner Boulogue; en doublant le cap Grinèz, elle se trouve enveloppée par dix frégates anglaises; son courage, l'habileté de ses manœuvres, un calme heureux qui la protège, lui donnent les moyens d'échapper aux frégates; elle rentre dans le port aux acclamations d'une foule de spectateurs que son retour y a attirée. *Mon.* n. 304.

—— Le 28 juillet, les mêmes chaloupes remettent à la voile; elles en imposent à l'ennemi par leur

contenance et leurs manœuvres ; elles parviennent à se réunir à la flottille légère de Boulogne. *ib.* n. 312.

1801. Le 30 juillet, le Gouvernement espagnol fait remettre à notre Muséum d'Histoire naturelle un exemplaire de la *Flore du Pérou et du Chili*, un des plus beaux ouvrages qui aient été publiés en Espagne. *ib.* n. 3.5.

La *Flore du Pérou* est destinée à faire époque dans l'histoire de la botanique, dont elle a étendu le domaine ; les gens de l'art soutiennent que rien n'est si riche, ni si précieux.

—— Le 2 août, le plénipotentiaire du roi d'Etrurie prend possession de la Toscane au nom de ce Prince et en présence du général Murat, qui commande en chef dans cette partie de l'Italie. *Mon.* n. 324.

—— Le 4 août, à la pointe du jour, l'amiral Nelson, avec trente bâtimens de guerre de toutes grandeurs, se présente devant Boulogne dans l'intention de bombarder notre flottille ; mais on lui répond par un feu si bien soutenu qu'il est forcé de se tenir à mille toises de la première division de la flottille ; le bombardement exécuté de si loin cause peu de dommages ; il ne tue ni ne blesse personne sur la flottille ; deux chaloupes canonnières seulement éprouvent quelques avaries ; elles sont réparées dans la journée même. — Le 5, Nelson et ses vaisseaux disparoissent. *ib.* n. 319 et 324.

Ce fut le premier combat que livrèrent les Anglais à notre flottille ; nous les verrons dans d'autres n'être pas plus heureux. Dans celui-ci ils comptoient beaucoup sur l'audace de Nelson et le nombre de ses vaisseaux.

—— Le 15 août, Nelson reparoît devant Boulogne

Digitized by Google

avec plusieurs vaisseaux de ligne, un grand nombre de frégates, de briks, de péniches et de chaloupes canonnières. Ces dernières portent 3,000 hommes de troupes.—A minuit, il attaque l'avant-garde de la flottille; ses péniches abordent nos chaloupes canonnières; mais par-tout elles sont repoussées et forcées à la retraite par une artillerie formidable qui les foudroie. — Toute l'escadre anglaise suit l'impulsion des péniches et gagne au large; nos chaloupes canonnières l'accompagnent par une canonnade qui ne cesse qu'à quatre heures du matin, et lorsque Nelson est hors de portée. *Mon.* n. 330.

Huit de ses bâtimens furent coulés bas; on lui prit quatre péniches; sa perte fut évaluée à 500 hommes: notre flottille par sa position perdit très-peu de monde.

1801. Le 21 août, arrêté des Consuls portant que la Bibliothèque nationale sera transférée et placée au Louvre. *ib.* n. 334.

Les travaux immenses qu'on a faits au Louvre et qui se continuent n'ont pas encore permis (1807) de mettre cette translation à exécution. La bibliothèque sera beaucoup mieux et dans un plus vaste local; elle en a besoin.

—— Le 24 août, traité de paix et d'amitié signé à Paris, entre les plénipotentiaires du Gouvernement français et ceux de l'électeur de Bavière, par lequel ce Prince renonce à ses anciennes possessions de la rive gauche du Rhin. *ib.* n. 340.

—— Le 30 août, capitulation d'Alexandrie et évacuation de l'Egypte par les troupes françaises, à condition que les Puissances ennemies s'engagent à effectuer l'embarquement de ces troupes dix jours après la signature du traité. *Mon.* de l'an x. — Koch, *Chron.* p. 133.

1801. Le 7 septembre, première séance d'une nouvelle diète helvétique à Berne. *Koch, ib.*

—— Le 14 septembre, une escadre anglaise opère une descente à l'île d'Elbe; elle y débarque environ 3,000 hommes, que les troupes françaises forcent à se rembarquer; les ennemis, dans cette entreprise, éprouvent une perte de 1200 hommes. *Mon.* n. 5, an x.

—— Le 29 septembre, paix signée à Madrid entre la France et le Portugal, qui cède à la République quelques territoires au nord de l'Amérique, détermine les limites de la Guyane française, et s'engage à fermer ses ports à l'Angleterre jusqu'à la paix générale. *Mon.* n. 15 et 17. — Koch, *ib.*

—— Le 1er octobre, les préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre sont signés à Londres, où cet événement cause, ainsi qu'à Paris, une allégresse qu'on ne peut exprimer.— Des plénipotentiaires des deux Puissances doivent se rendre à Amiens pour la rédaction définitive du traité de paix. *Mon.* n. 13 et 14.

—— Le 8 octobre, paix conclue à Paris entre la France et la Russie, par laquelle les relations politiques et commerciales sont rétablies entre ces deux Puissances comme avant la guerre. *Mon.* n. 16. — *Bull. des loix*, n. 140, an x.

—— Le 9 octobre, autre traité de paix entre la France et la Sublime-Porte; les Puissances contractantes y reconnoissent l'indépendance et la constitution de la république des Sept-Isles, et la France en garantit le maintien. *Mon.* n. 26.

—— Le 10 octobre, Joseph Bonaparte est nommé

Ministre plénipotentiaire de la République au Congrès d'Amiens. *ib.* n. 24.

L'Angleterre y nomma le marquis de Cornwalis.

1801. Le 11 octobre, arrêté des Consuls qui transfère les écoles de peinture, sculpture et architecture au collége Mazarin, désigné à l'avenir sous le nom de *Palais des Beaux-Arts*. ib.

—— La Sorbonne est mise à la disposition du Gouvernement, pour y loger les gens de lettres et les artistes qui n'auront pu être placés au Palais des Beaux-Arts. *ib.*

Le 14 octobre, des nouvelles de Saint-Domingue donnent sur cette colonie les renseignemens les plus satisfaisans; le 9 mai, les habitans de cette île se sont donné une constitution que Toussaint-Louverture envoie à l'approbation de la métropole. *Mon.* n. 11, 22 et 23.

—— Le 17 octobre, on publie solemnellement à la Haye la nouvelle constitution batave, qui modifie celle de 1798. *ib.* n. 36 et 39.

—— Le 28 octobre, la Diète helvétique qui siége à Berne est dissoute par le Corps législatif qui met en activité la constitution du 29 mai précédent, pour ce qui concerne l'organisation des autorités centrales. *ib.* n. 42.

—— Le 4 novembre, un mouvement insurrectionnel a lieu à Saint-Domingue; Toussaint-Louverture parvient à le dissiper et à rétablir le calme. *Mon.* n. 136, an IX.

—— Le 12 novembre, la *Consulta* législative de la République cisalpine arrête, qu'il sera formé une *Consulta* extraordinaire qui se réunira à Lyon pour fixer les bases des loix organiques de la

République. — Le premier Consul est invité de suspendre les immenses travaux de sa magistrature, pour partager avec les députés de la *Consulta* extraordinaire le poids de leurs délibérations. *Mon.* n. 90.

1801. Le 15 novembre, les autorités constituées de la Guadeloupe s'assemblent et font serment de fidélité et d'attachement inviolable à la métropole, à son Gouvernement et à ses loix. *Mon.* n. 218.

Ce serment fut fait d'après des mouvemens insurrectionnels qui avoient été sur le point de compromettre l'existence de la colonie; il fut maintenu malgré d'autres mouvemens plus violens et l'influence de l'étranger.

—— Le 17 décembre (M. Koch dit par erreur le 27), traité de paix entre la République française et la régence d'Alger; relations commerciales et concessions, tout est rétabli comme avant la rupture. *ib.* n. 138.

—— Le 25 décembre, la République de Lucques se donne une nouvelle constitution sous les auspices du Gouvernement français. *ib.* n. 118.

1802. Le 8 janvier, le premier Consul part de Paris pour se rendre à la *Consulta* de Lyon. — Il y arrive le 11, et est accueilli par les Lyonnais et par les membres de la *Consulta*. *Mon.* n. 109 et 115.

—— Le 25 janvier, la commission spéciale de la *Consulta* de Lyon présente au premier Consul le vœu de cette assemblée de le voir honorer la République Cisalpine en continuant à la gouverner, et en associant à cet effet cette magistrature à la direction des affaires de la France autant de temps qu'il le croira nécessaire à l'affermisse-

ment de cette nouvelle République. — Le premier Consul se rend au vœu de la *Consulta*, et accepte la *Présidence* de la République Cisalpine, qui prend par acclamation le nom de *République Italienne*. *Mon.* n. 130 et 131.

1802. Le 31 janvier, le premier Consul, de retour de Lyon, arrive à Paris à six heures du soir. *ib.* n. 132.

—— Une armée navale qui a appareillé de Brest, de Rochefort et de l'Orient le 16 décembre 1801, sous les ordres du général en chef le Clerc, pour les troupes de débarquement, et sous le commandement de l'amiral Villaret, pour les escadres réunies, entre dans la rade du Cap-Français à Saint-Domingue, le 5 février, après cinquante-deux jours de navigation. *ib.* n. 174 et s.

—— Toussaint-Louverture, qui a levé l'étendard de la rebellion, ordonne à ses généraux, dans les différentes parties de l'île qu'ils occupent, de recevoir hostilement l'armée française. — Le général Christophe, commandant au Cap, reçoit particulièrement l'ordre d'incendier cette place, de massacrer les Blancs et de couler bas les vaisseaux qui tenteroient quelque débarquement. *ib.*

—— Malgré les efforts et le feu des hommes de couleur, l'armée parvient à débarquer dans plusieurs parages et à s'emparer des forts qui lui procurent une bonne position. *ib.*

—— L'avant-garde se présente au Cap; mais Christophe, avant de l'abandonner, a fait mettre le feu aux différens quartiers de cette superbe ville. — L'incendie qui se propage, n'est arrêté et ne cesse que par le courage et la célérité que nos

soldats mettent à l'éteindre. — Le général le Clerc entre dans la ville, aussi-tôt le calme le plus parfait succède au massacre et à l'incendie. *ib.*

1802. Cependant les divisions de l'armée se déploient dans l'île, au port de la Paix, au Môle, à Santo-Domingo, aux Cailles et vers Gonaïves; par-tout où elles pénètrent, elles éteignent le feu que les soldats incendiaires de Toussaint-Louverture ont allumé; par-tout le colon est soustrait aux poignards de ces tigres. — Les proclamations du premier Consul, qui promettent secours et protection, sont répandues dans la colonie, et elles y portent l'espoir du retour de l'ordre. *ib.*

Il avoit écrit à Toussaint-Louverture en termes honorables, et en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à la colonie, il lui renvoyoit ses enfans comblés des bienfaits du Gouvernement qui n'avoit rien épargné pour leur éducation. Toussaint fut sourd à la voix de la reconnoissance.

— Le 8 février, entrevue de Toussaint-Louverture avec ses enfans; ils ne sont ensemble que deux heures; il est ému quelques instans. Il part et reprend toute sa férocité. — On lui accorde un armistice, et il ne cesse d'incendier et d'égorger. *Mon.* n. 212.

— Le 10 février, des troupes de Noirs détrompées viennent déposer leurs armes chez le général le Clerc. *ib.* n. 177.

— Le 11 février, la cinquième demi-brigade de Toussaint vient en masse en faire autant. *ib.*

— Le 12 février et jours suivans, les troupes du général le Clerc occupent Santo-Domingo, le Port-au-Prince et celui de la Paix. — Plusieurs

contrées de l'île se soumettent. — Toussaint-Louverture et Christophe sont déclarés, par une proclamation, ennemis du peuple français et *mis hors la loi*. *Mon.* n. 182.

1802. Le 20 février et jours suivans, l'armée française continue à avoir des succès ; elle occupe Saint-Marc, dissipe les rassemblemens des hommes de couleur, s'empare d'une grande partie de leurs bagages et de leur artillerie ; la défection est dans leur camp ; la partie espagnole est entièrement soumise et calme. *ib.* n. 205.

— Le 20 février, le Gouvernement de la République Italienne abolit les titres et les distinctions dans les actes publics et judiciaires. *ib.* n. 201.

— Le 23 février, traité de paix entre la République Française et la Régence de Tunis ; les anciens traités y sont renouvelés et confirmés dans toutes leurs dispositions. *ib.* n. 205.

— Le 4 mars, arrêté des Consuls portant que l'Institut national formera un tableau général de l'état et des progrès des sciences, des lettres et des arts, depuis 1789 jusqu'au 23 septembre 1802 (1er vendémiaire an x) ; que ce tableau sera présenté au Gouvernement par une députation de chaque classe de l'Institut, qui, chacune pour ce qui la concerne, proposera au Gouvernement, 1°. ses vues concernant les découvertes dont l'Institut croira l'application utile aux services publics ; 2°. les secours et encouragemens dont les sciences, les arts et les lettres auroient besoin ; 3°. le perfectionnement des méthodes employées dans les différentes branches de l'enseignement public. *Mon.* n. 166.

1802. Le 11 mars et jours suivans, des divisions de l'armée de Saint-Domingue bloquent le fort dit la Crête à Pierrot. — Dessalines, l'un des généraux de Toussaint-Louverture, est battu en voulant secourir ce fort. — Toussaint lui-même éprouve plusieurs échecs qui ne le découragent point; la cruauté de ce chef n'a point d'expression; plus de 10 mille habitans, tant Blancs que Noirs ou Mulâtres, sont égorgés par ses ordres. *Mon.* n. 262.

—— Le 25 mars, TRAITÉ DE PAIX CONCLU A AMIENS entre la République Française, l'Angleterre, l'Espagne et la République Batave, par lequel la Grande-Bretagne restitue à la France et à ses alliés les possessions et colonies conquises par les armées britanniques pendant la guerre, reste en possession de l'île de la Trinité, ainsi que des places fortes et territoires qui ont appartenu à la République Batave dans l'île de Ceylan. — Le Cap de Bonne-Espérance demeure à la République Batave; l'île de Malte, rendue à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, est déclarée indépendante, etc. *Mon.* n. 186. — *Bull. des loix*, n. 193, an X.

—— Le 28 mars, Olbers, astronome établi à Brême, découvre une *nouvelle planète*, à laquelle il donne le nom de *Pallas*. Annuaire du Bureau des Longitudes, an 1807.

Sa révolution est la même que celle de *Piazzi*, et sa distance à-peu-près la même; M. Burckhardt pense que c'est la même.

—— Le 3 avril, le Président de la République Italienne ordonne la convocation du Corps législatif pour le 24 juin 1804. *Mon.* n. 101, an XII.

—— Le 18 avril, le *Concordat* est proclamé avec

Digitized by Google

la plus grande solemnité dans la capitale et les départemens. *Mon.* n. 208.

Il contient les bases organiques relatives au culte catholique et à ses ministres. *Voyez* plus haut le 15 juillet 1801.

1802. Le 24 avril, les membres du *Lycée républicain*, ayant connoissance du projet de loi par lequel les maisons qui remplaceront les anciens colléges doivent prendre le nom de *Lycées*, changent le leur en celui d'*Athénée de Paris*. *ib.* n. 223.

—— Le 26 avril, amnistie pour tout individu prévenu d'émigration qui n'est pas définitivement rayé. *ib.* n. 217.

Tout amnistié fut tenu à sa rentrée sur le territoire français de faire le serment d'être fidèle au Gouvernement établi par la constitution, et de n'entretenir directement ou indirectement aucune liaison ni correspondance avec les ennemis de l'Etat.

—— Le 1er mai, loi qui crée pour l'instruction publique des *Ecoles primaires*, établies par les communes; des *Ecoles secondaires*, établies par les communes ou tenues par des instituteurs particuliers; des *Lycées* et des *Ecoles spéciales*, entretenus aux frais du trésor public. *ib.* n. 212.

—— Le 11 mai, Christophe abandonne le parti de Toussaint avec les troupes qu'il a sous ses ordres, le train d'artillerie et les équipages qui sont à sa disposition. — Cette défection jette Toussaint dans la consternation; il entre en pourparlers; le général le Clerc lui fait dire qu'il peut encore espérer pardon et oubli du passé. *ib.* n. 263.

—— Le 15 mai, Toussaint et Dessalines viennent se soumettre; magasins, munitions, artillerie, tout est livré au général le Clerc. *ib.*

Digitized by Google

1802. Le 19 mai, loi qui institue une *légion d'honneur* pour récompenser les services civils et militaires, et la forme en cohortes. *Mon.* n. 240, 290 et 295. — *Bullet.* n. 192.

—— Le 21 mai, arrivée de l'amiral Villaret à Brest avec huit vaisseaux de son escadre. — Il étoit parti de Saint-Domingue le 10 avril, où il avoit laissé l'armée victorieuse. *ib.* n. 242.

—— La République Ligurienne se donne une nouvelle constitution qui est proclamée le 29 mai. *ib.* n. 291.

—— Le 4 juin, Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, abdique après six années de règne; Victor-Amédée IV lui succède. J. Blair, n. 34 A.

—— Le 10 juin, traité d'amitié réciproque entre la République Italienne et celle de Saint-Marin. *Mon.* n. 101.

—— Le 11 juin, le général le Clerc apprend au Gouvernement, que la soumission de Toussaint n'a été qu'apparente et trompeuse; que d'après des preuves acquises des manœuvres perfides de ce traître pour exciter de nouveaux soulèvemens, il l'a fait arrêter et l'envoie en France avec toute sa famille. *ib.* n. 294 et 309.

—— Le 15 juin, le premier Consul fonde un prix consistant en une médaille d'or de 3,000 francs, pour la meilleure expérience qui sera faite dans le cours de chaque année sur le fluide galvanique. — Il affecte une somme de 60,000 francs pour être donnée à titre d'encouragement à celui qui, par ses expériences et ses découvertes, aura fait faire à l'électricité et au galvanisme un pas comparable à celui qu'ont fait faire à ces

sciences Franklin et Volta. — L'Institut, constitué juge du prix, ouvre un concours à cet effet, auquel les savans étrangers sont admis comme les nationaux. *Mon. n.* 298.

1802. Le 25 juin, traité de paix définitif entre la République Française et la Porte Ottomane, par lequel tous les traités antérieurs sont renouvelés et confirmés. *ib. n.* 351.

La libre navigation de la mer Noire y est spécialement assurée aux bâtimens français.

— Le 28 juin, le ministère du Culte est organisé dans la République Italienne. *ib. n.* 101.

— L'Helvétie, voulant mettre fin aux longues agitations auxquelles elle est en proie, se rallie à la forme de gouvernement qui lui paroît le plus propre; elle crée un nouveau Sénat dont l'ouverture a lieu le 3 juillet. *ib. n.* 294, 298 *et s.*

— Le 22 juillet, le Corps législatif de la République Italienne ordonne des règlemens organiques relatifs à la jurisdiction des tribunaux. *Mon. n.* 101.

— Le 2 août, sénatus-consulte qui, d'après le vœu du peuple français, proclame NAPOLÉON BONAPARTE *premier Consul à vie*. *ib. n.* 316.

— Le 4 août, sénatus-consulte organique de la constitution, dont l'article 4 porte que les Consuls sont à vie, qu'ils sont membres du Sénat et qu'ils le président. *Mon. n.* 317 et 318, où se trouve le texte du sénatus-consulte.

Ce sénatus-consulte est une extension et le complément de ceux des 13 mars et 26 avril précédens.

— Le 26 août, réunion de l'île d'Elbe au territoire de la République Française. *ib. n.* 345.

1802. Le 30 août, le Valais se donne une nouvelle constitution, et forme une République particulière. Koch, *Chron.* p. 134.

— Le Frickthal est cédé à la République Helvétique. *ib.*

Il fut incorporé depuis au canton d'Argovie.

— Les troupes françaises évacuent l'Helvétie, et presqu'aussi-tôt le Gouvernement de cette contrée se désorganise. *ib.*

— Le 2 septembre, le Sénat helvétique réclame la médiation du premier Consul. *ib.*

— Le 11 septembre, réunion du Piémont au territoire de la République Française; on en forme les départemens du Pô, de la Doire, de la Sessia, de la Stura, du Tanaro et de Marengo. *Mon.* n. 358. — *Bull.* n. 214, an x.

— Le 14 septembre, nos troupes reprennent possession de la Martinique, et depuis cette époque cette colonie prospère. *Mon.* n. 64, an XI.

— Le 4 octobre, un arrêté des Consuls ordonne la formation d'une garde municipale soldée pour le service de la ville de Paris. — Elle se compose de 2154 hommes d'infanterie et de 180 de troupes à cheval, dont on forme un escadron; la troupe à pied est divisé en deux régimens et chaque régiment en deux bataillons. *ib.* n. 23, an XI.

— Le 4 octobre, les écoles d'artillerie et de génie, la première établie à Châlons et la seconde à Metz, sont réunies, et forment dans cette dernière ville une nouvelle école sous le nom d'*Ecole d'artillerie et de génie*. *ib.* n. 25, an XI.

— Il se forme à Paris une association sous le nom de *Société galvanique*; elle se compose de

médecins, de physiciens et de chimistes connus par leurs talens; les recherches et les expériences de cette nouvelle société ont pour but les progrès du galvanisme. *Mon. n. 14, an XI.*

1802. Le 16 octobre, la belle coupole de la Halle aux bleds à Paris devient la proie des flammes; c'étoit une pièce unique tant par la forme que par la construction. *ib. n. 26.*

— Les Lycées commencent à s'organiser à Lyon, à Mayence, à Bruxelles, à Douai et à Moulins. *ib. n. 50.*

— Le 18 octobre, sénatus-consulte portant que pendant cinq ans, à compter du jour de la publication de la loi, les étrangers qui auroient rendu ou rendroient des services importans à la République, qui y apporteroient des talens, des inventions ou une industrie utile, ou qui y formeroient de grands établissemens, pourront, après un an de domicile, être admis à jouir du droit de *citoyen français*. *ib. n. 56.*

— Dans la nuit du 1er au 2 novembre, le général le Clerc, capitaine-général de la colonie de Saint-Domingue, meurt des suites d'une maladie aiguë qui a fait beaucoup de ravages dans l'île. — Il est généralement regretté; il avoit été le restaurateur de la colonie. *ib. n. 107.*

Il étoit le beau-frère du premier Consul; il avoit épousé la princesse Pauline, depuis mariée au prince Borghèse.

— Le 14 novembre, retour du premier Consul dans la capitale, après un voyage dans l'ancienne Normandie, où il a visité, dans les principales villes, les établissemens nationaux et particuliers avec cette attention qui en saisit toutes les parties et les résultats utiles. *Mon. n. 43 et s.*

1802. Le 1er décembre, des bruits répandus par la malveillance avoient alarmé sur le sort de Saint-Domingue, l'arrivée du général de division Boudet les dissipe; le Cap est presqu'entièrement rétabli, et les villes brûlées par les Noirs se restaurent avec la plus grande activité. — Des maladies se sont manifestées dans la colonie; mais les pertes qu'elles ont occasionnées, ont été exagérées. *Mon. n. 70 et 109.*

—— Le 10 décembre, arrêté des Consuls qui, en déterminant l'enseignement qui sera donné dans les Lycées, porte que le latin et les mathématiques y seront essentiellement enseignés. *ib. n. 85.*

—— Le 24 décembre, arrêté des Consuls qui ordonne la formation de Chambres de commerce dans les principales villes de la République, celle d'un conseil général de commerce à Paris, et veut que nul ne puisse être membre de ces chambres, s'il n'a exercé le commerce personnellement au moins pendant dix ans. *ib. n. 98.*

1803. Le 4 janvier, sénatus-consulte portant *création d'une sénatorerie* par chaque arrondissement de tribunal d'appel. Elle est dotée d'un revenu annuel de 20 à 25 mille francs en domaines nationaux. — Les *sénatoreries* sont possédées à vie. *ib. n. 108.*

—— Le 23 janvier, nouvelle organisation de l'Institut national; il forme quatre classes : 1ere Sciences physiques et mathématiques; — 2me langue et littérature française; — 3me histoire et littérature ancienne; — 4me beaux-arts. *Mon. n. 124.* — *Bull. n. 243.*

L'Empereur est membre de la première classe, section de *Mécanique.*

1803. Le 28 janvier, organisation de l'*Ecole spéciale militaire*, créée par la loi du 1er mai 1802. — Le Gouvernement la place à Fontainebleau. — Les élèves qui y sont admis sont soldats; leur service compte du jour de leur admission à l'école de bataillon. — Ils sont pensionnaires ou élèves entretenus par le Gouvernement. — Ils sont reçus à l'âge de seize ans; on leur enseigne toutes les sciences relatives à la carrière militaire. *Mon.* n. 130. — *Bull.* n. 244.

—— Le 2 février, le Gouvernement confie la régie des îles de France et de la Réunion à un capitaine-général, ayant sous ses ordres un préfet colonial et un commissaire de justice. *Mon.* n. 138.

—— Le 19 février, *acte de médiation*, par lequel le premier Consul termine les différends élevés entre les cantons suisses, en statuant avec leurs délégués sur la nouvelle constitution qui divise la Suisse en dix-neuf cantons, et sur la constitution de chaque canton en particulier. *Mon.* supp. n. 151.

—— Le 25 février, organisation d'une Ecole spéciale des arts et métiers à Compiègne. *Mon.* n. 160. — *Bull.* n. 250.

—— Le 8 mars, Message du roi d'Angleterre par lequel il informe la chambre des Communes que, d'après les préparatifs militaires qui ont lieu dans les ports de France et de Hollande, il a jugé convenable d'adopter de nouvelles mesures de précaution pour la sûreté de ses Etats, etc. *Mon.* n. 173.

—— Le 23 mars, le Gouvernement établit des chambres d'agriculture dans nos principales colonies; elles doivent présenter à la métropole

des vues sur les moyens d'améliorer la culture des colonies, et faire connoître les causes qui en arrêtent les progrès. *Mon.* n. 183.

1803. Le 24 mars, la diète générale de l'Empire adopte, par un *conclusum*, la répartition et les indemnités déterminées par le recez de la députation impériale le 15 février précédent, en faveur des Princes et Etats qui avoient eu des possessions sur la rive gauche du Rhin. *Mon.* n. 192 et 228, où se trouve le texte du *conclusum*.

—— Le 30 avril, la France cède la Louisiane aux Etats-Unis d'Amérique. Koch, *Chron.* p. 135.

—— Le 13 mai, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Whitworth, part de Paris, après avoir déclaré pour *ultimatum* que le roi d'Angleterre prétend garder Malte pendant dix ans, et prendre possession de l'île de Lampedosa; que Sa Majesté Britannique exige en outre que la Hollande soit évacuée dans le plus court délai par les troupes françaises. *Mon.* n. 235 et 240.

Ces propositions, contraires aux traités et à l'honneur de la France, amenèrent définitivement une rupture entre la France et l'Angleterre; cette dernière Puissance y étoit décidée depuis long-temps.

—— Le 17 mai, le cabinet de Londres met un *embargo* sur tous les bâtimens qui appartiennent aux Républiques Française et Batave. *ib.* n. 242.

—— Le 18 mai, le Gouvernement ordonne la formation de quatre nouveaux corps de troupes sous la dénomination de *légions*. Chaque légion, forte de 3,900 hommes, est de cinq bataillons d'infanterie et d'une compagnie d'artillerie; des cinq bataillons, trois sont d'infanterie de ligne et deux d'infanterie légère. — Ces légions se com-

posent particulièrement de troupes piémontaises. *ib.* n. 263.

1803. Le 22 mai, la France déclare la guerre à l'Angleterre. *Bullet.* n. 278.

—— Le 27 mai, mort de Louis Iᵉʳ, roi d'Etrurie; Louis II, son fils, âgé de trois ans, lui succède, sous la régence de sa mère, Marie-Louise, infante d'Espagne. *Mon.* n. 258 et 263.

—— Le 28 mai, le Gouvernement arrête que pour la navigation intérieure de la France, elle sera divisée en bassins, dont les limites sont déterminées par les montagnes ou coteaux qui versent les eaux dans le fleuve principal, et chaque bassin subdivisé en arrondissemens de navigation. *ib.* n. 266.

—— Le 30 mai, organisation de l'administration des monnoies; elle se compose d'un inspecteur général, d'un inspecteur des essais, d'un graveur en chef et d'un secrétaire général garde des archives. *ib.* n. 265.

—— Les Iᵉʳ et 2 juin, les troupes hanovriennes entreprennent en vain de s'opposer à l'invasion de l'électorat de Hanovre par les Français; elles sont repoussées et battues par-tout où elles se montrent. *Mon.* n. 261.

—— Le 3 juiu, convention de Sublingen, entre le général en chef Mortier et les députés civils de la régence de Hanovre, par laquelle le Hanovre et les places qui en dépendent sont occupés par l'armée française; les troupes hanovriennes prisonnières de guerre se retirent sur les derrières de l'Elbe, avec la promesse formelle qu'elles ne commettront aucune hostilité tant

dans la place Dauphine en l'honneur de Desaix ; il rappelle les services de ce jeune héros, et est un témoignage de reconnoissance de la nation ; c'est par de semblables monumens que Rome immortalisa ses guerriers. *Mon.* n. 268.

1803. Le 20 juin, le Gouvernement arrête relativement à la navigation intérieure de la France, que la Seine et les rivières affluentes à ce fleuve, formeront le premier bassin de la navigation intérieure de la République, et que ce bassin sera subdivisé en neuf arrondissemens. *ib.* n. 278.

— Le 21 juin, M. Humboldt, connu par ses voyages et ses savantes recherches, écrit à l'Institut, et lui adresse une caisse de minéraux du Pérou et du Mexique avec différens objets d'histoire naturelle. *Mon.* n. 143, an XII.

— Le 24 juin, le premier Consul part de Paris pour aller visiter les départemens du Nord ; il passe par Amiens et Abbeville, dont il encourage les manufactures. *ib.* n. 276 et s.

— Le 2 juillet, il se rend à Dunkerque, dont le maire, en lui présentant les clefs de la ville, lui dit : « Ces clefs, je les ai refusées, *étant maire » de Dunkerque en 1793*, au duc d'Yorck, quand, » *avec 40 mille hommes*, il vint nous assiéger et » compromettre devant nos foibles remparts sa » carrière militaire. » *Mon.* n. 288.

— Le 3 juillet, le *Muséum* d'histoire naturelle est enrichi d'une collection précieuse des productions de la nature dans les trois règnes, recueillie à la Nouvelle-Hollande et aux Moluques, par le capitaine Baudin, qui la fait parvenir au

Museum par la voie de la frégate *le Naturaliste*. *Mon.* n. 284.

1803. Le 5 juillet, le roi d'Angleterre, ayant refusé de ratifier la convention de Suhlingen, elle est regardée comme non avenue; en conséquence le général Mortier et le général Walmoden qui commande l'armée hanovrienne, conviennent, par une nouvelle capitulation, que l'armée hanovrienne est dissoute, et tenue de déposer ses armes; qu'elles seront livrées aux troupes françaises avec toute l'artillerie de cette armée. *ib.* n. 295.

—— Le 18 juillet, le premier Consul entre à Anvers, et ne voit pas sans le plus vif intérêt cette ville autrefois si florissante et faisant presque seule le commerce maritime de l'Europe. *Mon.* n. 306.

—— Le 20 juillet, le Gouvernement interdit l'entrée des ports de la République à tout bâtiment expédié de l'Angleterre, et même à celui qui en auroit touché les côtes. *Mon.* n. 341.

—— Le 28 juillet, il arrête que le Rhin, la Meuse et l'Escaut seront joints par un canal de grande navigation. *ib.*

—— Le 30 juillet, le premier Consul part de Bruxelles, où il a assisté à des fêtes brillantes qui lui ont été données; il se rend à Mastricht, et de là à Louvain. *Mon.* n. 314 et 317.

—— Le 11 août, il est de retour de son voyage; il arrive à Saint-Cloud et se livre aux affaires sans délai. *ib.* n. 325.

—— Des nouvelles de l'expédition du capitaine Baudin parviennent en Europe; elles nous ap-

Digitized by Google

prennent que le 25 avril 1802, il appareille de l'île de France pour la Nouvelle-Hollande, dont il reconnoît les côtes depuis le 27 mai jusqu'au 14 juin; qu'à cette époque les deux corvettes qu'il commande, *le Géographe* et *le Naturaliste*, se trouvent séparées; qu'avec la première, il entre dans la *baie des Chiens* le 27 juin, et qu'il y reste jusqu'au 13 juillet; que ce temps est employé à des observations astronomiques; que *le Naturaliste* de son côté visite la partie occidentale de la Nouvelle-Hollande et l'île de Rottenest, qu'il nomme l'*île aux Ours*; que les deux corvettes se rejoignent à Timor, d'où elles partent le 13 novembre pour aller reconnoître les terres déjà visitées par d'Entrecasteaux (la terre de Diemen); qu'après avoir rempli cette mission dans le plus grand détail, elles appareillent du port Jackson le 18 novembre 1802 pour se rendre en France. *Mon.* n. 327 et 352.

1803. Le 19 août, le cabinet de Londres déclare qu'il n'acceptera point la médiation que lui a offerte la Russie, à moins que la France ne consente à évacuer les Etats de Hanovre. *ib.* n. 340.

—— Le 14 septembre, les Anglais bombardent Dieppe, Fécamp et Granville sans y causer de dommages. *Mon.* n. 361.

Leur but étoit d'y brûler les bateaux plats et les chaloupes canonnières qu'on y construisoit; ils ne parvinrent pas seulement à interrompre le travail des chantiers.

—— Le 16 septembre, *Concordat* entre la République Italienne et le pape Pie VII. *Mon.* n. 115, an XII.

—— Le 24 septembre, le *pont des Arts*, remarquable par sa construction, est ouvert au pu-

blic, et devient un des ornemens de la capitale. *Mon.* n. 366.

1803. Le 28 septembre, une flottille sortie de Calais double les caps Blanc et de Grinès, entre triomphante dans Boulogne après avoir combattu et éloigné l'ennemi qui avoit essayé de s'opposer à sa marche. *ib.* n. 8, an XII.

—— Le 6 octobre, une convention de neutralité est stipulée entre la France et le Portugal. Koch, *Chron.* p. 155.

—— Le 8 octobre, le Gouvernement arrête que le collège de Saint-Cyr, qui formoit une des divisions du Prytanée, portera seul à l'avenir le nom de *Prytanée français*. *Mon.* n. 30, an XII.

—— Le 12 octobre, les autorités constituées d'Honfleur posent la première pierre de la reconstruction du vieux bassin de ce port. *Mon.* n. 29.

—— Le 13 octobre, l'alarme se répand dans Torbay (baie du Devonshire où le prince d'Orange débarqua en 1688), et se communique dans l'intérieur par l'apparition d'une flotte de cent voiles qui ne répond point aux signaux; on bat par-tout la générale, et la terreur se propage jusqu'au moment où l'on acquiert la certitude que c'est une flotte qui arrive d'Amérique. *ib.* n. 36.

—— Le 16 novembre, le premier Consul, qui est allé visiter Boulogne et a vu y arriver pendant le séjour qu'il y a fait, sept divisions de la flottille, témoigne sa satisfaction aux soldats et aux matelots qui composent le camp de Saint-Omer et la flottille de Boulogne. *Mon.* n. 58.

—— Le 20 décembre, sénatus-consulte organique

relatif à la manière dont les sessions du Corps législatif seront ouvertes, à l'élection des présidens et vice-présidens, à celle des questeurs et leurs fonctions, etc. *Mon.* n. 89.

1804. Dans les premiers jours de janvier, les Anglais s'emparent de Curaçao, après une vigoureuse résistance de la part des Hollandais. *Mon.* n. 232.

—— Le 6 janvier, retour du premier Consul dans la capitale. *Mon.* n. 106.

—— Le 15 janvier, le Corps législatif adopte le nouveau *Code civil*. Koch, *Chron.* p. 135. — *Mon.* n. 181.

—— Le 25 janvier, les lords de la trésorerie à Londres, arrêtent et font publier que les officiers-généraux français émigrés, et autres de grades inférieurs, qui voudront se rendre sur les frontières du Rhin, pour y prendre du service, recevront une solde de l'Angleterre, proportionnée à leur grade. *Mon.* n. 195.

Cette espèce de proclamation eut son effet; elle peupla d'émigrés français Offembourg et toutes les petites villes frontières de l'Allemagne.

—— Le 17 février, un rapport du ministre de la justice apprend au premier Consul que des agens de l'Angleterre ont été débarqués clandestinement sur les côtes de France, qu'ils sont à Paris, occupés à ourdir de nouvelles trames contre le Gouvernement et son premier magistrat; que Georges et Pichegru, qui sont à leur tête, ont des relations et de fréquentes entrevues avec le général Moreau. *Mon.* n. 148.

—— Le 28 février, Pichegru et quelques-uns de ses complices sont arrêtés; les preuves de leurs projets criminels s'accumulent. *Mon.* n. 159 et s.

1804. Le 9 mars, Georges Cadoudal, l'un des principaux stipendiés de l'Angleterre, et le chef des brigands que les bâtimens de cette Puissance ont débarqués sur nos côtes, est arrêté près de la place de l'Odéon, au moment où il profitoit des ténèbres de la nuit pour sortir de Paris. — Il déclare sans hésiter qu'il est dans cette capitale depuis plusieurs mois, qu'il est venu d'Angleterre, et que sa mission est d'assassiner le premier Consul. *Mon. n. 169 et 171. Rapports officiels.*

— Les Anglais remplissent le continent de faux bruits dont les gens honnêtes, mais crédules, se consternent. *Mon. n. 184.*

— Une correspondance interceptée, et la surveillance active de la police générale, découvre que M. Drake, revêtu d'un caractère public à la cour de Munich, est l'agent de l'Angleterre, qui stipendie et fait mouvoir les scélérats répandus dans l'intérieur de la France, pour en renverser le Gouvernement. *Mon. ib. et s.*

— On arrête dans divers départemens et à Paris plusieurs complices de Georges; ils sont tous munis de passeports anglais et de guinées. *Mon. n. 185 et s.*

— Le 13 mars, décret impérial qui institue des écoles de droit à Paris, Dijon, Turin, Grenoble, Aix, Toulouse, Poitiers, Rennes, Caen, Bruxelles, Coblentz et Strasbourg. *ib.*

— Le 21 mars et jours suivans, les Anglais entreprennent d'obstruer le port de Boulogne, en faisant couler bas, à l'entrée de ce port, des bâtimens remplis de pierres. — Cette entreprise ridicule a le plus mauvais succès : à Londres

même, elle est le sujet de plusieurs caricatures piquantes. *Mon. n.* 188.

1804. Le 24 mars, le ministre des relations extérieures adresse aux membres du Corps diplomatique copie officielle des pièces qui constatent la correspondance criminelle de M. Drake, et la prostitution qu'il a faite de la plus honorable des fonctions. — Ils en manifestent unanimement leur profonde indignation. *Mon. n.* 187.

—— Le 26 mars, loi qui organise la régie des *droits réunis*, la place dans les attributions du ministre des finances, et en compose l'administration d'un directeur général et de cinq administrateurs. *Mon. n.* 205.

—— Le 27 mars, le comte de Goërtz remet à la diète impériale une déclaration du roi de Prusse, du 24 janvier précédent, relative à la nouvelle intervention offerte par la France et la Russie, et à la commission d'exécution du Conservatoire impérial. — Le Roi y accepte la médiation de la France et de la Russie, mais il refuse de traiter avec la commission du Conservatoire impérial. *ib. n.* 197.

—— Le 4 avril, il se forme à Paris, sous les auspices du ministre de l'intérieur, une société dont le but est la *propagation de la vaccine*. *Mon. n.* 212.

Parmi les membres qui la composent et qui doivent en donner une idée favorable, on remarque MM. Delaplace, Lacépède, Fontanes, Fourcroy, Bertholet, Corvisart, Coulomb, Husson, Huzard, Tessier, Cuvier, Delambre, Delasteyrie, Dégérando, etc.

—— Le 8 avril, les Anglais s'emparent de l'île de Gorée. *Mon. n.* 227.

—— Les 13, 14 et 15 avril, une division ennemie d'environ vingt-sept bâtimens de guerre de dif-

férentes grandeurs, est en présence de Boulogne; la flottille, forte de 120 bâtimens, est en rade, prête à les recevoir. — Le 17, les divisions de la flottille embossées en avant, reçoivent l'ordre de rentrer dans le port; dans cette manœuvre, la ligne gauche de l'embossage est attaquée, et a un engagement avec six frégates; elle s'en tire avec avantage, les frégates maltraitées gagnent au large. *Mon. n. 206 et 209.*

1804. Le 23 avril, le dernier convoi d'objets d'arts arrive d'Italie à Paris; il achève de compléter les marbres antiques et les plâtres du musée Napoléon. — Le Pape a joint à cet envoi une grande et magnifique pendule pour le premier Consul; ce qui l'encadre représente l'arc de triomphe de Septime-Sévère, situé au bas du Capitole, à l'une des extrémités *del Campo Vaccino*. *Mon. n. 214.*

—— Le 28 avril, le Grand-Juge présente au premier Consul un exemplaire du *Code civil*, sorti des presses de la République, et revêtu du sceau de l'Etat. *Mon. n. 222.*

—— Le 2 mai, les Membres du Corps législatif se rendent dans la salle des séances de la *Questure*, et émettent ce vœu: que NAPOLÉON BONAPARTE, premier Consul, soit déclaré *Empereur*; que la dignité impériale soit héréditaire dans sa famille; que le système représentatif soit affermi sur des bases inébranlables, et que nos institutions politiques, en recevant le caractère de grandeur qui convient à la majesté du peuple français, garantissent à-la-fois l'autorité tutélaire du Gouvernement et la liberté des citoyens. *Mon. n. 236.*

EMPIRE FRANÇAIS.

RÈGNE DE NAPOLÉON.

1804. Le 18 mai, sénatus-consulte organique qui défère au premier Consul le titre d'EMPEREUR, et qui établit dans sa famille l'hérédité de la dignité impériale. —Il est présenté à l'*Empereur* le même jour; il accepte le titre qui lui est déféré par la Nation. — Le même sénatus-consulte établit des colléges électoraux, une haute Cour impériale, et désigne les *grandes dignités de l'Empire*, dont il détermine le nombre et les prérogatives. *Mon.* n. 239 et 240.

—— S. M. I. nomme les Grands-Officiers de la Couronne, savoir : à la dignité de *Grand-Electeur*, S. A. I. Joseph Bonaparte ; à celle de *Connétable*, S. A. I. le prince Louis Bonaparte ; il crée *Archichancelier de l'Empire* le consul Cambacérès, et *Architrésorier* le consul Le Brun. *Mon.* n. 239.

—— Le 19 mai, l'Empereur confère la dignité de *Maréchal de l'Empire* aux braves généraux qui ont constamment combattu avec lui : Alexandre Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Massena, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellerman, Le Fèvre, Pérignon et Serrurier, dont les noms se trouvent glorieusement inscrits dans l'histoire des

guerres que les coalitions de l'étranger ont provoquées contre la France. *Mon.* n. 241.

Nous, nos lecteurs, tous les Français, nous leur devons cet acte de reconnoissance, puisque le repos de nos foyers est le prix de leur valeur.

1804. Le 6 juin, protestation du comte de Lille (*le Prétendant*), contre tout ce qui se fait et s'est fait en France depuis la réunion des Etats-Généraux, en 1789. *Mon.* n. 282.

Il regarde l'état actuel des choses comme une crise effrayante dans laquelle se trouvent la France et l'Europe. Cependant tout Français, ami de son pays, souhaite que cet état actuel de la France soit de longue durée et qu'une paix générale en cimente la stabilité.

—— La belle découverte pour la *désinfection de l'air*, due à Guyton-Morveau, donne lieu à des procédés ingénieux, dont le but est d'en faciliter l'usage. *Mon.* n. 290.

Cette découverte consiste dans des fumigations d'acide muriatique oxigéné; elle est inappréciable pour les hospices des cités populeuses; l'histoire doit consacrer ce bienfait de la chimie.

—— Le 10 juin, la Cour criminelle séante à Paris, condamne à la peine de mort Georges Cadoudal et dix-huit de ses complices, et à deux années de détention ceux des prévenus que des circonstances rendent excusables. *Mon.* n. 276.

L'ex-général Moreau fut du nombre de ces derniers. Il a depuis passé dans les Etats-Unis.— L'Empereur a accordé la grâce à huit de ceux qui avoient encouru la peine capitale.

—— Le 12 juin, décret impérial portant qu'aucune inhumation n'aura lieu dans les églises, temples, synagogues, hôpitaux, et généralement dans aucun des édifices où les citoyens se réunissent

Digitized by Google

pour la célébration de leur culte, ni dans l'enceinte des villes, bourgs ou villages. — Le même décret veut qu'il y ait hors des villes, bourgs ou villages, à 35 à 40 mètres de distance de leurs murs, des terrains spécialement consacrés à l'inhumation des morts. *Mon.* n. 304.

La même loi règle la police des lieux de sépulture et l'appareil des pompes funèbres.

1804. Le 22 juin, on transporte de Paderborn à Aix-la-Chapelle le trésor de Charlemagne, et les archives qui en dépendent; parmi les objets curieux qui s'y trouvent, on remarque le testament du roi Pepin, écrit en très-beaux caractères et en langue latine. *Mon.* n. 280.

—— Le 23 juin, 25 bateaux canonniers bataves, appareillent de Flessingue, en présence de 23 bâtimens ennemis qui les attaquent, mais ne peuvent les entamer; ils arrivent à Ostende, sans avoir cessé de combattre depuis leur départ. *Mon.* n. 278.

—— Le 28 juin, M. Denon, directeur-général des Musées, acquiert, pour celui de Napoléon, une belle tête en bronze de l'empereur Vespasien; les connoisseurs l'estiment un monument précieux sous le rapport de l'iconographie, et comme un modèle pour les arts. *ib.* n. 279.

—— Le 3 juillet, le ministre de l'intérieur, qui a senti l'importance de la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, invite les préfets des départemens à seconder les vues de cette Société. Notes man.

—— Le 9 juillet, ouverture du théâtre des bouffons italiens à Paris (l'*Opera-Buffa*), réuni à celui de Louvois au mois de juin précédent. *ib.*

1804. Le 10 juillet, décret impérial qui règle les formes du sceau de l'Empire. *Mon. n. 299.*

—— Le 10 juillet, décret impérial qui rétablit le ministère de la police générale dans les attributions qu'il avoit avant d'être réuni à celui du Grand-Juge. *Mon. n. 292.*

—— Le 11 juillet, autre décret qui détermine la forme de la décoration des membres de la Légion d'honneur. *Mon. n. 299.*

—— Le 13 juillet, décret qui ordonne que le Mont-de-Piété soit régi à l'avenir au profit des pauvres, et qu'il en soit établi dans les villes de départemens, où le ministre de l'intérieur l'aura jugé convenable. *ib. n. 302*

—— Le 16 juillet, décret qui détermine l'organisation militaire de l'école impériale Polytechnique, sous la direction du général Lacuée, gouverneur de cet établissement. *Corresp. sur l'éc. Polyt. n. 8, p. 331.*

—— Le 18 juillet, l'Empereur part de Saint-Cloud; l'objet de son voyage est de visiter les différens camps qu'il a ordonnés. *ib. n. 300.*

—— Le 19 juillet, il arrive à Boulogne, à une heure après midi; il passe la soirée en rade, où il fait faire à la flottille différentes évolutions. — Il continue les jours suivans; souvent il a en vue des bâtimens ennemis qui, toutes les fois qu'ils tentent de s'approcher de la flottille, sont forcés par nos canonnières, de gagner au large. *ib. n. 303 et s.*

—— Le 1er août, l'Empereur passe la journée au camp d'Ambleteuse, où il fait manœuvrer la troupe. — Il est témoin de l'arrivée d'une division de chaloupes canonnières, sortie de Calais, qui se réunit à l'avant-garde de la flottille de Bou-

logne, à la vue de la croisière anglaise. *Mon.* n. 316.

1804. Les 1er et 2 août, une escadre anglaise composée de seize bâtimens de différentes grandeurs, entreprend de bombarder le Hâvre. — La valeur et les manœuvres de dix-huit chaloupes canonnières, formant une ligne d'embossage en avant du port, rendent ce bombardement sans effet; l'engagement auquel il donne lieu est tout à l'avantage de la ligne d'embossage. *ib.* n. 318.

—— Le 5 août, l'Empereur arrive à Calais à minuit; dès le matin, le 6, il en visite le port et les fortifications. *ib.* n. 320.

—— Le 9, il se rend à Dunkerque dont il parcourt la rade; le 10, il fait manœuvrer la troupe et part pour Ostende le 11. *ib.* n. 325.

—— Le 10 août (M. Koch dit le 4), l'empereur François II, déclare qu'il est dans l'intention de joindre à son titre celui d'*Empereur héréditaire d'Autriche;* une proclamation a lieu à cet effet dans ses Etats. *ib.* n. 339 qui en contient le texte.

—— Le 15 août, l'Empereur après avoir visité Furnes, Niewport et Ostende, revient à son quartier-général du Pont de Brique à Boulogne. *Mon.* n. 329.

—— Le 16 août, il se rend au camp de la Tour-d'Ordre, où a été élevé un trône au milieu d'un vallon; là, l'armée de Saint-Omer, celle de Montreuil, la réserve de cavalerie, réunies en colonnes serrées autour du trône, prêtent serment entre les mains de l'Empereur. — Cette fête militaire offre un spectacle unique dont l'appareil est augmenté par la vue de quarante-sept

voiles qui entrent en rade dans le plus bel ordre. *ib.* n. 331 et 334.

1804. Le 21 août, l'Empereur visite la flottille et le camp du port d'Etaples. — Il fait manœuvrer la division du camp, commandée par le général Loison, dont il paroît satisfait. — En général, tous les camps qu'il a vus, lui offrent des troupes jouissant d'une santé parfaite et dans la meilleure tenue. *ib.* n. 335.

La plupart de ces camps présentoient une longue suite de barraques dont la construction étoit à-la-fois solide et agréable; on y voyoit des bancs de verdure, des obélisques, des pyramides, des colonnes du meilleur goût surmontées par le buste de l'Empereur; on y appercevoit des jardins charmans, des parterres délicieux où régnoit un gazon toujours frais, tout cela sur les sables de l'océan, sur un terrain aride où dix mois auparavant étoient des eaux stagnantes et une longue chaîne de dunes stériles.

—— Le 25 août, décret impérial qui organise le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées, et le porte à 537 ingénieurs de différens grades. *ib.* n. 365.

—— Le 26 août, engagement de la flottille de Boulogne avec une division de bâtimens ennemis; elle a lieu en présence de l'Empereur et est tout à l'avantage de la flottille. — Il en coûte aux Anglais un cutter qui coule bas et une très-grande avarie dans le reste de leurs bâtimens. *ib.* n. 344.

La ligne d'embossage qui se porta en avant étoit de 62 chaloupes de première espèce, de 42 de seconde, de 6 bombardes et de 36 péniches; rien n'égala la précision de leurs manœuvres que leur valeur.

—— Le 27 août, second engagement, l'ennemi qui a profité de la nuit pour se renforcer, attaque les péniches de la flotille, postées en avant, avec

deux frégates de 44, et quatre forts bricks; les péniches ne se déconcertent point, et forcent les frégates à se tenir à une très-grande portée de canon; après avoir été très-maltraitées, elles regagnent l'escadre anglaise. *ib.*

1804. Le même jour, l'Empereur part de Boulogne pour se rendre à Aix-la-Chapelle, et continuer ensuite son voyage par Cologne, Bonn, Coblentz, Mayence et Trèves, dans le dessein de parcourir en détail les quatre départemens réunis qu'il n'a pu visiter lorsqu'il voyagea dans la Belgique. *ib.* n. 341.

— Le 3 septembre, il arrive à Aix-la-Chapelle; cette patrie de Charlemagne se ressent bientôt des bienfaits de celui qui étendit les vastes domaines de Charles, et le surpassa dans toute espèce de gloire. *Mon.* n. 349, et 21, an XIII.

— Le 4 septembre, Harding, astronome établi à Lilienthal près de Brême, découvre une planète dont la révolution est de quatre ans et de quatre mois. *Histoire de l'Astronomie*, par Lalande.

— Le 11 septembre, décret impérial portant que de dix ans en dix ans, le jour de l'anniversaire du 18 brumaire, il y aura une distribution de grands prix, donnés de la main même de l'Empereur, dans le lieu et avec la solennité qui seront ultérieurement réglés par S. M. I. — Les ouvrages de science, de littérature et d'arts; les inventions utiles, les établissemens consacrés aux progrès de l'agriculture et de l'industrie nationale, ont droit au concours de ces prix, etc. *Mon.* n. 15, an XIII.

La première distribution est fixée au 18 brumaire de l'an XVIII (le 9 novembre 1809). Il doit y avoir neuf grands

prix de 10,000 francs chacun. On remarque avec intérêt, dans les dispositions de cette loi, que de ces neuf grands prix, il en est décerné un à l'inventeur de la machine la plus utile aux arts et manufactures, et un autre au fondateur de l'établissement le plus avantageux à l'agriculture ou à l'industrie nationale.

1804. Le 21 septembre, décret impérial qui place à Paris, Dijon, Turin, Grenoble, Aix, Toulouse, Poitiers, Rennes, Caen, Bruxelles, Coblentz et Strasbourg, les douze écoles de droit instituées par la loi du 13 mars précédent. *ib.* n. 34.

—— Le 2 octobre, une escadre ennemie, forte de cinquante-deux voiles, et aux ordres de l'amiral Keith, entreprend d'incendier la flottille de Boulogne; elle y employe douze brûlots parmi lesquels sont plusieurs machines infernales, leur explosion ne cause aucun dommage notable par l'adresse des manœuvres de la flottille, qui sait s'en garantir. — Une seule péniche est victime de l'audace de ceux qui la montent et coule bas. *Mon.* n. 17, an XIII.

Elle s'étoit opiniâtrée à l'abordage d'un de ces bâtimens incendiaires.

—— Le 5 octobre, une escadre anglaise rencontre à la hauteur de Sainte-Marie quatre frégates espagnoles qui viennent de Rio de la Plata, et vont à Cadix; elles ont à bord des trésors d'une valeur considérable; l'escadre prétend les visiter et prendre connoissance de ce qu'elles portent, les frégates s'y refusent, il en résulte un combat à la suite duquel trois frégates sont prises, et la quatrième saute en l'air; 300 hommes qui la montent deviennent la proie des flots. — Cet événement a lieu lorsque l'Angleterre et l'Espagne sont en pleine paix! *ib.* n. 38.

1804. Le 8 octobre, Dessalines, homme de couleur, qui a usurpé le pouvoir à Saint-Domingue, s'y fait couronner Roi; il appelle son nouveau royaume Hayti, et prend le nom de Jacques 1er. Koch, *Chron.* p. 135.

—— Le 12 octobre, retour de l'Empereur à Saint-Cloud, après son voyage dans les quatre départemens réunis, où il a été reçu avec des marques de dévouement et de reconnoissance. *Mon.* n. 21.

—— Le 2 novembre, le Pape Pie VII part de Rome pour le sacre et le couronnement de l'Empereur qui doit avoir lieu à Paris. *ib.* n. 55.

—— Le 16 novembre, les Anglais, toujours sans déclaration de guerre, enlèvent aux Espagnols trois bâtimens marchands qui transportoient à Mahon un convoi de troupes. *ib.* n. 85.

—— Le 25 novembre, *Sa Sainteté* arrive à Fontainebleau; l'Empereur, allant au-devant d'elle, la rencontre à la Croix de Saint-Herem (à une lieue de cette ville), où l'on élève une pyramide en mémoire de cet évènement. *Mon.* n. 65.

—— Le 29 novembre, l'Empereur et le Pape se rendent de Fontainebleau à Paris. *ib.* n. 69.

—— Le 2 décembre, journée mémorable : l'empereur NAPOLÉON et l'impératrice JOSÉPHINE, sa femme, sont sacrés et couronnés à Notre-Dame de Paris, par les mains du Pape Pie VII. *ib.* n. 72 et s.

Cette cérémonie auguste attira dans la capitale une affluence incalculable d'étrangers; jamais l'habitant de Paris n'avoit joui d'un coup-d'œil égal à l'appareil majestueux qu'elle lui offrit; tout s'y passa dans le plus grand ordre, et on n'y entendit que des acclamations et des cris d'allégresse.

1804. Le 3 décembre, second jour des fêtes du couronnement, la distribution des *aigles* a lieu au Champ de Mars. C'est une fête militaire ; les régimens qui ont été appelés à la cérémonie du sacre, et les gardes nationales de l'Empire y reçoivent leurs enseignes : *Soldats*, leur dit l'Empereur, *voilà vos drapeaux, ces aigles qui vous serviront toujours de point de ralliement; ils seront par-tout où votre Empereur les jugera nécessaires pour la défense de son trône et de son peuple. — Jurez de sacrifier votre vie pour les défendre et de les maintenir constamment par votre courage sur le chemin de la victoire.* — Les soldats jurèrent et tinrent leur serment. *Mon.* n. 73.

—— Le 3 décembre, traité de Stockholm, où l'Angleterre convient de payer un subside à la Suède, afin qu'elle agisse hostilement contre la France. Koch, *Chron.* p. 135.

—— Dans la nuit du 9 décembre, l'ennemi tente de faire sauter le Fort-Rouge de Calais, au moyen d'une machine infernale, dont l'explosion se fait sans causer aucun dommage. *Mon.* n. 79.

—— Le 12 décembre, l'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre qui l'a provoquée sur toutes les mers et de toutes les manières. *ib.*

—— Le 17 décembre, huit régimens d'infanterie espagnole, et plusieurs compagnies d'artillerie, sont en pleine marche pour le camp de Saint-Roch. Ces forces, suivies de renforts plus nombreux, se dirigent sur Gibraltar; la cour de Madrid met la plus grande activité dans ses préparatifs de guerre, et malgré les pertes maritimes qu'elle a essuyées, elle possède encore soixante-cinq vaisseaux de ligne. — Son manifeste contre

l'Angleterre se répand dans toutes les Cours. *Mon. n. 109.*

1804. Celle de Vienne déjà disposée par le cabinet de Londres à agir hostilement, renforce de six régimens son armée d'Italie ; elle donne pour motif de ce mouvement celui d'augmenter le cordon établi contre la *fièvre jaune*. — Le Gouvernement français ne prend point le change sur ses intentions. *ib. n. 74 et s.*

—— Sur la fin de cette année, l'épidémie cruelle qui a désolé le midi de l'Espagne, paroît entièrement éteinte. — Malaga y a perdu douze mille personnes de tout âge et de tout sexe ; Alicante 3600, et Carthagène 14000 individus. — Elle a détruit la garnison de Gibraltar. *ib. n. 100*

1805. Le 2 janvier, l'empereur Napoléon a la magnanimité d'écrire au roi d'Angleterre pour l'inviter à la paix ; le monarque français lui marque qu'il n'attache point de déshonneur à faire ce premier pas ; qu'il a assez prouvé au Monde qu'il ne redoute aucune des chances de la guerre, mais que la paix est le vœu de son cœur, etc. *ib. n. 136.*

—— Le 6 janvier, le camp de Saint-Roch reçoit de nouveaux renforts ; le capitaine-général qui y commande fait resserrer autant qu'il lui est possible, la ligne des postes anglais qui se trouvent en avant de Gibraltar. *ib. n. 137.*

Presque toute la garnison étoit logée hors des murs de cette forteresse dans la crainte de la contagion qui, malgré le changement de saison, n'en continuoit pas moins ses ravages.

—— Le 11 janvier, le roi d'Angleterre délivre des lettres de marque contre l'Espagne. *Mon. n. 132.*

—— Le même jour, 11 janvier, l'escadre de Ro-

chefort trompe la surveillance de la croisière anglaise, et met à la voile. — Elle est composée de six vaisseaux de ligne et de quelques frégates, elle est chargée de troupes et d'un train d'artillerie considérable, elle paroît se diriger vers les Indes occidentales. *Mon. n. 145.*

Elle débarqua à Santo-Domingo des renforts qui mirent le général Ferand à même de prendre l'offensive et de repousser les Noirs loin de la partie espagnole.

1805. Les dispositions militaires pour la défense du Ferrol et des côtes adjacentes, s'achèvent avec la plus grande activité. — 10 mille hommes de bonnes troupes sont en marche tant pour renforcer la garnison de cette place que pour la défense des retranchemens et des batteries élevées dans les endroits susceptibles de débarquement. *Mon. n. 147.*

— Le 14 janvier, le roi d'Angleterre répond, par son ministre, à la lettre de l'empereur Napoléon; le caractère de cette réponse est vague et sans détermination; on voit qu'elle a embarrassé le cabinet de S. James; une idée seulement s'y montre avec précision, c'est celle du recours à la médiation des autres Puissances, intervention évasive que la démarche de l'Empereur a rendue superflue. *Mon. n. 136.*

— Le 15 janvier, l'escadre de Toulon met à la voile ayant à bord un corps considérable de troupes de débarquement, aux ordres du général Lauriston. Les vents contraires la forcent de rentrer avec deux corvettes ennemies dont elle s'est emparée. *Mon. n. 159.*

— On construit dans la Vendée une nouvelle ville sous le nom de *Napoléon-Ville;* le 29 jan-

vier le Gouvernement adopte le projet, le tracé de l'enceinte, et la distribution des places et quartiers de cette nouvelle cité. *Mon. n. 137.*

Elle est située à peu-près au centre de la Vendée sur les bords de l'Yon, et sur les ruines d'une petite ville appelée la Roche, détruite de fond en comble pendant la dernière guerre.

1805. Le 30 janvier, décret portant que la grande décoration de la Légion d'honneur n'est conférée par l'Empereur qu'aux grands-officiers de cette légion, et que le nombre n'en peut excéder soixante, sans y comprendre les princes de la famille impériale, et les étrangers que S. M. I. voudra honorer de cette décoration. *ib. n. 133.*

— Le 1er février, l'Empereur crée grand-amiral de l'Empire le maréchal Murat, et archi-chancelier d'Etat et de l'Empire, Eugène de Beauharnais, fils de l'Impératrice, que S. M. I. a adopté. *Mon. n. 133.*

— Le 19 février, sénatus-consulte qui désigne les biens qui seront affectés au Sénat et aux Sénatoreries. *ib. n. 92.*

— Le 20 février, l'amiral Missiessi, qui commande l'escadre sortie de Rochefort, arrive à la Martinique, y débarque des fusils et des munitions de guerre de toute espèce; il se dirige sur la Dominique. *ib. n. 239.*

— Le 22 février, à cinq heures du matin, il aborde au Roseau, chef-lieu de la Dominique, et arbore pavillon anglais; le général Prévost qui commande dans l'île, prend l'escadre française pour celle du commodore Johnston qu'il attendoit, et se laisse surprendre. — A quatre heures après-midi les milices anglaises mettent

bas les armes, la ville est prise et le château capitule ; toutes les troupes sont faites prisonnières, à l'exception du général Prévost et de 400 hommes qui se sont réfugiés au fort Cabrit, à douze lieues du Roseau. *Mon. ib.*

1805. Les Français, après avoir enlevé de la Dominique tout ce qu'ils ont jugé à propos d'emporter, envoyent leurs prisonniers à la Martinique, et le 27 février se dirigent sur la Guadeloupe, où ils débarquent les munitions de guerre et les objets dont l'escadre est chargée pour cette colonie. *Mon. ibid.*

—— Le 24 février, le Pape Pie VII visite l'institution des Sourds et Muets; il bénit la nouvelle chapelle de cette maison, et assiste à une séance dans laquelle l'abbé Sicard, l'instituteur des Sourds et Muets, expose les principes de sa méthode, et se hâte de la mettre en action devant Sa Sainteté, qui lui manifeste sa satisfaction dans les termes les plus touchans. *Mon. n.* 155, où l'on entre dans des détails sur cette séance intéressante.

Cette institution qui honore l'humanité est due au célèbre abbé de l'Epée, que la postérité regardera comme un des bienfaiteurs de l'espèce humaine. Il fut remplacé par l'abbé Sicard vers la fin de 1789. On doit à ce dernier une méthode grammaticale au moyen de laquelle il peut pousser très-loin les notions qu'on peut donner à l'espèce d'élèves qui occupe exclusivement tous ses soins et le rend digne de la reconnoissance publique.

—— Le 5 mars, l'amiral Missiessi prend possession de l'île de *Las-Nièves*, enlève tous les bâtimens qui s'y trouvent en rade, lève une forte contribution sur l'île, en embarque la garnison qu'il a faite prisonnière, et fait voile pour Saint-Christophe. *Mon. ib.*

Digitized by Google

1805. Le fort qui défend Saint-Christophe n'oppose qu'une foible résistance ; l'amiral y fait 600 prisonniers, impose une contribution qui est payée sur-le-champ, enlève les navires mouillés dans le port, et le 6 mars, évacue cette colonie. *ib.*

— Le 9 mars, l'île de Monserrat éprouve le sort de celle de Saint-Christophe ; le 10, le 11 et le 13 sont employés à faire de nombreuses prises, que l'amiral envoye à la Guadeloupe. — Le 14, son escadre rentre à la Martinique d'où elle repart le 16 pour suivre sa destination. *Mon. ib.*

— Le 15 mars, le vice-président de la République Italienne, acompagné des députés des colléges et des corps constitués de cette république, obtient une audience solennelle de l'Empereur ; il porte au pied du trône le vœu de cette république, qui proclame l'EMPEREUR NAPOLÉON fondateur de la République Italienne, et le déclare ROI D'ITALIE. *Mon. n. 177.*

— Le 18 mars, l'Empereur se rend au Sénat en grand appareil, et déclare qu'il accepte la couronne d'Italie, d'après le vœu qu'en a manifesté la République Italienne. *Mon. n.178.*

— Dans la même séance, il communique au Sénat le décret par lequel il cède en toute propriété à sa sœur Elisa, la principauté de Piombino, appartenant depuis quelques années à la France. — Le mari de cette princesse prend le titre de Prince de Piombino. *ib.*

— Les Espagnols qui ont formé le blocus de Gibraltar, du côté de la terre, ne cessent d'en inquiéter les avant-postes, et de tenir la garnison de cette place dans de continuelles alarmes. *Mon. n. 215 et s.*

1805. Le 4 avril, l'Empereur part pour l'Italie avec l'Impératrice ; il se rend de Fontainebleau à Troyes, dont il visite les principaux établissemens. *Mon. n. 195.*

— Le 5 avril, le Pape Pie VII quitte la capitale de l'Empire français pour se rendre dans ses Etats. *Mon ib.*

— Le 11 avril, traité offensif et défensif signé à St. Pétersbourg, entre la Russie et l'Angleterre, dont le but est de former une *troisième coalition* contre la France. — Ces deux Puissances conviennent de réunir 500 mille hommes pour obtenir l'évacuation du Hanovre et du nord de l'Allemagne, l'indépendance des Républiques de Hollande et de Suisse, le rétablissement du roi de Sardaigne en Piémont, avec une augmentation de territoire, l'indépendance future du royaume de Naples, et l'évacuation complète de l'Italie par les armées françaises. — L'Angleterre s'oblige à payer un million par chaque 100 mille hommes fournis par la Russie, et 200 mille livres sterling de subsides, payables de mois en mois pour leur entretien. — La Suède accède à ce traité, et les autres Puissances du continent sont invitées à y prendre part. *Mon. n. 42 et 46, an 1806.*

— Le 12 avril, l'Empereur arrive à Lyon à trois heures après-midi ; il visite, pendant le séjour qu'il y fait, tout ce que cette ville peut offrir d'intéressant ; il y voit avec satisfaction les améliorations qu'elle lui doit ; il en ordonne de nouvelles, et en part le 16. *Mon. n. 204 et s.*

— Le 20 avril, il entre dans Turin, et le même jour il travaille avec ses ministres dans son pa-

Digitized by Google

lais de Stupinigi. — Il séjourne neuf jours à Turin. *ib. n.* 216.

1805. Le 23 avril, trente-trois chaloupes canonnières se rendant de Dunkerque à Ambleteuse, sont surprises par un vent contraire qui les pousse de la côte en pleine mer ; dispersées d'abord, elles sont assaillies par l'ennemi ; mais elles parviennent à se ranger à la côte, quatre seulement sont forcées de se rendre après un engagement très vif ; cette nouvelle portée à Londres y est vantée comme une victoire brillante. *Mon. n.* 237.

— Mungo-Park, déjà connu par ses voyages dans l'intérieur de l'Afrique, part de nouveau sur le vaisseau l'Eugénie, afin d'établir en Afrique des relations de commerce entre les principales villes de cette contrée et l'Angletere. *Mon. n.* 225.

— Le 5 mai, l'Empereur se rend d'Alexandrie sur le champ de bataille de Marengo ; il y distribue solennellement les décorations de la Légion d'honneur, aux officiers de la 27e division militaire, et pose la première pierre du monument consacré à la mémoire des braves morts sur ce champ de bataille. *Mon. n.* 231.

— Le 8 mai, S. M. I. fait son entrée dans Milan au milieu des acclamations d'allégresse et de reconnoissance. *Mon. n.* 235 *et* 236.

— Le 10 mai, l'escadre française de Toulon se réunit à l'escadre espagnole de Cadix, à la hauteur de Gibraltar. *Mon. n.* 237.

— Le 26 mai, l'Empereur Napoléon est couronné à Milan comme *Roi d'Italie*, avec la plus grande pompe et dans l'ordre le plus imposant. *Mon. n.* 252 *et* 255.

Digitized by Google

1805. Le 28 mai, décret impérial qui augmente la Légion d'honneur de 2000 légionnaires qui doivent être exclusivement choisis parmi les officiers et soldats qui se sont distingués pendant la guerre, et y ont reçu au moins une blessure. *Mon.* n. 313.

—— Le 4 juin, le Doge et une députation, tant du Sénat que du peuple de Gênes, viennent solliciter à Milan, auprès de l'empereur Napoléon, leur réunion à l'Empire français; ils en reçoivent une réponse favorable. *Mon.* n. 261.

—— Le 6 juin, la République Ligurienne, réunie à l'Empire français, forme les départemens de Gênes, de Montenotte et des Apennins. *ib.* n. 270 et 297.

—— Un décret impérial du même jour supprime le département du Tanaro, et en incorpore les arrondissemens dans les départemens adjacens. *Mon.* n. 297.

—— Le 7 juin, l'empereur et roi, Napoléon, fonde à Milan l'*Ordre de la Couronne de fer*, pour être conféré à ceux qui auront rendu ou rendroient à l'Etat des services dignes de récompense, soit dans la carrière des armes, dans celles de l'administration, de la magistrature, des lettres et des arts. *ib.* n. 264.

Cet ordre se compose de 500 chevaliers, 100 commandeurs et 20 dignitaires. — Les Rois d'Italie en sont grands-maîtres. — La décoration consiste dans la représentation de la couronne lombarde déposée à Monza, avec cette légende, *Dieu me l'a donnée, gare à qui y touchera*; elle est suspendue à un ruban couleur orange avec lizerés verds.

—— Le même jour, décret impérial qui organise l'université de Turin, et la compose de neuf Ecoles spéciales. *Mon.* n. 312, où est le texte du décret.

1805. Le 23 juin, le Gonfalonnier et les Anciens de la République de Lucques, viennent supplier l'Empereur de leur donner une nouvelle constitution, et de confier le gouvernement de leur Etat à un prince de sa famille ; ils desirent que ce soit le prince de Piombino. — L'Empereur accueille leur vœu ; la République de Lucques est érigée en Principauté en faveur du prince et de la princesse de Piombino. *Mon.* n. 285 et 286;

—— Le 30 juin, l'empereur Napoléon fait son entrée dans Gênes où il étoit desiré depuis longtemps. *ib.* n. 288.

—— Le 8 juillet, l'Empereur part de Turin, et le 11, il arrive à Fontainebleau après 80 heures de marche qu'il a faites dans le plus grand *incognito* et sous le nom du *Ministre de l'intérieur.* *ib.* n. 294.

—— Le 17 juillet, l'amiral Werhuell sort de Dunkerque avec une forte division de la flottille. — Il mouille devant Calais, où il se bat jusqu'à onze heures du soir. — Le 18, il est attaqué dès le matin, et obtient de nouveaux succès ; le soir il mouille devant Ambleteuse avec vingt-deux bâtimens, les Anglais en ont trente-cinq, deux vaisseaux et des frégates ; le combat s'engage, il dure cinq heures et la victoire de l'amiral est complette. *Mon.* n. 301.

—— Le Tyrol et l'Italie autrichienne se remplissent de troupes ; tout prend l'attitude de guerre dans les Etats de la Maison d'Autriche. *Mon.* n. 327.

—— Le 22 juillet, *engagement* à la hauteur du cap Finistère, entre la flotte combinée de France et d'Espagne, et une escadre anglaise de quinze vaisseaux de ligne, commandée par le vice-

amiral Robert Calder; une brume qui survient empêche que cette action ne soit décisive, et favorise la retraite de l'escadre anglaise déjà très-maltraitée; la flotte combinée reste maîtresse de la mer; cependant *le Firme* et *le San-Raphaël*, vaisseaux de ligne espagnols, s'écartent de la flotte et tombent au pouvoir de l'ennemi. *Mon.* n. 323, 324, 325, 326 et 327.

Le premier avoit été démâté dès le commencement de l'action, et le second mauvais voilier étoit resté en arrière. — Les Anglais furent obligés de remorquer *le Windsor-Castle* et *le Malta*, l'un et l'autre prêts à couler bas.

1805. La cour de Russie fait demander des passe-ports pour un M. Novozilzof que cette Cour désire envoyer à Paris près de l'Empereur, pour entrer en négociation sur les différends à terminer entre la France et l'Angleterre. — Les passe-ports sont accordés, l'envoyé de Russie arrive à Berlin, puis s'en retourne à Saint-Petersbourg sans pousser plus loin. *ib.* n. 341.

—— Le 2 août, l'Empereur part de Paris pour aller visiter les camps qui bordent nos côtes. Le voyage de S. M. I. ne doit être que de douze à quinze jours. *Mon.* n. 315.

—— Le 9 août, l'Autriche accède au traité de coalition du 11 avril précédent, et reçoit pour sa part un subside de l'Angleterre. *Mon.* n. 42, 46 et 68, an 1806.

Le 12 août, combat à la vue de Boulogne, entre une escadrille de la flottille et la croisière anglaise, considérablement renforcée; il est livré à deux lieues en mer, il a un plein succès; il est dû à la précision des manœuvres et à la bravoure de l'escadrille. *ib.* n. 327.

1805. Vers le milieu du mois d'août, l'empereur Napoléon, justement étonné de ce que l'Autriche, tout en protestant de son amour pour la paix, et de son respect pour les traités qui l'unissent à la France, organise ses forces sur le pied de guerre, tant en Italie qu'en Allemagne, donne ordre à son chargé d'affaires à Ratisbonne, de présenter à la Diète une note tendante à lui faire connoître que S. M. I. considérera comme déclaration de guerre, formellement dirigée contre elle, toute agression faite contre le Corps germanique, et spécialement contre la Bavière, etc. *Mon. n.* 354.

Dans la même note, le chargé d'affaires de S. M. I. invitoit la diète à mettre sous les yeux de l'empereur d'Autriche la véritable situation où des mouvemens, peut-être irréfléchis, peut-être ordonnés sans intention hostile et seulement par l'effet d'une suggestion étrangère, avoient placé le continent. Cette note fixa l'attention de l'Europe, et lui prouva combien l'empereur Napoléon étoit loin de vouloir recommencer la guerre; elle fut sans effet pour la cour de Vienne.

—— Le 16 août, 90 mille hommes sont rassemblés sur les frontières d'Autriche; ils attendent l'ordre de se mettre en marche. — La route de Vienne à Bade est couverte de voitures et de charois militaires. *Mon. n.* 344.

—— Le 21 août, décret impérial qui institue des courses de chevaux dans les départemens de l'Empire les plus connus pour la bonté des chevaux qu'on y élève. *Mon. n.* 345.

—— Le 22 août, l'armée navale de Brest mouille dans la rade de Berthéaume; elle a à cette occasion un engagement d'avant-garde avec l'es-

cadre anglaise, stationnée dans ces parages ; il est tout à notre avantage. *Mon.* n. 346.

1805. Le 31 août, décret impérial qui érige le Prytanée de Saint-Cyr en *Prytanée militaire français*, et le consacre à l'éducation des fils de militaires qui voudront embrasser la carrière des armes. — Le régime intérieur de ce Prytanée est le même que celui de l'Ecole spéciale de Fontainebleau, où seront reçus, après un examen préalable, et l'âge exigé par la loi, les élèves de Saint-Cyr. — Ce nouvel établissement est sous l'inspection du commandant militaire de l'école de Fontainebleau. *ib.*

—— Le même jour, la division commandée par Jérôme Bonaparte, entre dans le port de Gênes avec 231 esclaves qu'elle ramène d'Alger. *Mon.* n. 352.

—— Le 4 septembre, l'Empereur est de retour du camp de Boulogne. *ib.* n. 348.

—— Le 7 septembre, les Autrichiens passent l'Inn à Burghaussen, et se partagent en deux colonnes ; l'une prend la route de Mulhdorf, et se porte sur Landshut ; l'autre se dirige par Wasserbourg sur Munich. *Mon.* n. 365.

—— L'empereur d'Allemagne, sans explication préalable et sans déclaration de guerre, envahit la Bavière. *Mon.* n. 364.

L'Electeur se retira à Wurtzbourg, où toute l'armée bavaroise se réunit.

—— Le 9 septembre, sénatus-consulte qui rétablit l'usage du calendrier Grégorien en France, pour le 1[er] janvier 1806. *Mon.* n. 253.

—— Le 21 septembre, traité de paix entre l'em-

pereur Napoléon et le roi des Deux-Siciles, par lequel ces deux Souverains s'engagent réciproquement à garder la plus parfaite neutralité pendant le cours de la guerre actuelle. *ib. n. 51, an 1806.*

1805. Le 23 septembre, l'empereur Napoléon se rend solennellement au Sénat ; il lui expose la conduite hostile de l'Autriche, le passage de l'Inn par les troupes de cette Puissance, et l'invasion de la Bavière. — S. M. I. déclare que son intention est de se mettre à la tête de l'armée, de porter un prompt secours à ses alliés, et de défendre les intérêts les plus chers de ses peuples : *Français*, dit le Souverain, en terminant le discours qu'il adresse au Sénat, *votre Empereur fera son devoir, mes soldats feront le leur et vous ferez le vôtre.* — Un sénatus-consulte décrète la levée de 80 mille conscrits pour l'an 1806. — Un autre ordonne la réorganisation des gardes nationales, pour le maintien de l'ordre dans l'intérieur et la défense des frontières et des côtes. *Mon. n. 3, an XIV.*

—— Le 24 septembre, l'Empereur part de Paris pour se rendre à l'armée, et arrive à Strasbourg le 26. — Le 25, sept corps d'armée passent le Rhin sur différens points, et sont en pleine marche pour joindre l'ennemi sur toutes les positions qu'il occupe. — Les généraux qui commandent les divisions de la Grande Armée, sont les maréchaux de l'Empire, le prince Murat, Bernadotte, Davoust, Soult, Ney, Lannes, et le général Marmont. *1er Bull. de la Grande Armée.*

—— Le 1er octobre, l'Empereur passe le Rhin à Kehl, et va coucher à Etlingen. *ib.*

—— Le même jour, proclamation énergique de

Digitized by Google

S. M. I. à l'armée : « Soldats, votre Empereur
» est au milieu de vous, vous n'êtes que l'avant-
» garde du Grand-Peuple....... Nous aurons
» des marches forcées à faire, des fatigues, des
» privations de toute espèce à endurer ; quel-
» ques obstacles qu'on nous oppose, nous les
» vaincrons, et nous ne prendrons de repos que
» nous n'ayons planté nos aigles sur le territoire
» de nos ennemis ». *Mon. n. 10.*

1805. Le 3 octobre, nouveau traité de subsides entre l'Angleterre et la Suède ; on y confirme celui du 31 août, et l'on convient que les troupes fournies par la Suède se monteront à 12000 hommes, pour lesquels l'Angleterre payera un subside annuel de 12 liv. 10 sch. par homme. *ib. n. 46.*

— Le 5 octobre, le lord Cornwallis meurt à Benarès ; sa mort est une perte irréparable pour l'Angleterre, et la Compagnie des Indes qui lui devoit sa prospérité sur les rives du Gange. *Mon. n. 43 et 54.*

— Le 6 octobre, position de la Grande Armée : le maréchal Bernadotte et les Bavarois occupent Weissembourg, le général Marmont Wassertrudingen. — Le maréchal Davoust, Oettingen sur la Wernitz. — Le maréchal Soult est à Donaverth dont il fait réparer les ponts. — Le maréchal Ney à Koessingen, et le maréchal Lannes à Neersheim. — Le prince Murat avec ses dragons borde le Danube ; ces positions tendent à investir l'ennemi dans tous les sens. *1er Bull. de la Gr. Arm.* (1).

(1) Les faits sont placés dans cet ouvrage non par ordre de bulletin, mais par ordre de dates.

1805. Le 7 octobre, le prince Murat se porte sur le Lech, au-dessus de Donaverth, culbute l'ennemi très-supérieur en nombre, et s'empare du pont qui est sur cette rivière. 2e. *Bul. Gr. Arm.*

—— Les 7 et 8 octobre, le maréchal Soult manœuvre sur la rive gauche du Danube, pour intercepter à l'ennemi les débouchés d'Ulm. *ib.*

—— Le 8 octobre, *combat de Wertingen* (4 lieues S. O. de Donaverth), où le prince Murat enveloppe un corps considérable d'infanterie ennemie; après un engagement de deux heures, drapeaux, canons, bagages, officiers, soldats, toute la division enfin est prise ou dissipée. — Le général Oudinot et le maréchal Lannes contribuent particulièrement au gain de cette brillante journée. *ib.*

—— Le 8 octobre, lorsque le général Mack, qui commande en chef l'armée autrichienne, est cerné ou à la veille de l'être, il adresse à son armée une proclamation où il défend de prononcer le mot de *reddition*, parce que, dit-il, l'ennemi est dans la position la plus terrible, tant par le mauvais temps que par le manque de vivres; il assure à ses soldats que l'empereur Napoléon, blessé, a regagné les frontières de ses Etats, et que les empereurs d'Allemagne et de Russie s'occupent à Vienne d'une invasion sur le territoire français. — Il n'est pas un soldat de Mack qui croye à cette proclamation. *Mon.* n. 56, an XIV.

—— Le 9 octobre, *combat de Gunzbourg* (6 lieues N. E. d'Ulm), vingt-quatre heures après celui de Wertingen; le maréchal Ney y met l'ennemi en déroute, malgré le prince Ferdinand, ac-

couru pour défendre la belle position de Gunzbourg. 4e Bull.

L'armée eut à regretter dans cette journée le colonel Lacuée, officier d'une valeur éprouvée. L'ennemi y perdit 2,500 hommes, 1,200 prisonniers et 6 pièces de canon.

1805. Le maréchal Soult, qui a poursuivi une division autrichienne réfugiée à Aicha (4 lieues et demie N. E. d'Augsbourg), la chasse de ce poste, et entre à Augsbourg, qu'il occupe. 3e Bull.

—— Le prince Murat se porte sur Zusmershausen (6 lieues N. O. d'Augsbourg), pour intercepter la route d'Ulm à Augsbourg. ib.

—— Le 10 octobre, à neuf heures du soir, l'Empereur entre à Augsbourg, et y établit son quartier-général. 4e Bul.

—— Le 11 octobre, le maréchal Soult, qui s'est porté sur Landsberg (8 lieues S. d'Augsbourg, sur le Lech), afin de couper à l'ennemi une de ses principales communications, y rencontre le régiment des cuirassiers du prince Ferdinand, avec six pièces de canon; il le fait charger avec une telle vigueur, que ce corps prend la fuite en laissant 120 soldats qu'on fait prisonniers, avec un lieutenant-colonel, deux capitaines et deux pièces de canon. 5e Bul.

Ce régiment se rendoit à marches forcées à Ulm. L'armée autrichienne avoit alors presque toutes ses communications coupées; elle se trouvoit à-peu-près dans la même position que Melas à Marengo.

—— Le 11 octobre, la garnison d'Ulm fait une sortie, et va attaquer la division du général Dupont, qui occupoit la position d'Albeck (3 lieues N. E. d'Ulm). Dans cette affaire, une des plus

glorieuses de la campagne, 6000 Français font face à 25 mille hommes, les mettent en déroute et leur font 1,500 prisonniers. 5e (*bis*) *Bul.*

Les braves qui soutinrent ce fait d'armes étoient les 9e légère, 32e, 69e et 76e de ligne.

1805. Le 12 octobre, le maréchal Bernadotte entre à Munich à six heures du matin; il y fait 800 prisonniers. 5e. *Bul.*

—— Il ne s'arrête point dans cette ville; il se met à la poursuite du général Kienmayer, lui prend ses équipages, lui fait beaucoup de prisonniers, le force à évacuer la Bavière, et à repasser l'Inn. 5e (*bis*) *Bul.*

—— Le 13 octobre, le maréchal Soult arrive devant Memmingen (sur l'Iller, 9 l. S. E. d'Ulm), cerne cette place et l'oblige à capituler. — Le 14, neuf bataillons, dont deux de grenadiers, et plusieurs officiers supérieurs, y sont faits prisonniers avec dix pièces de canon, beaucoup de bagages et munitions. 5e (*bis*) et 12e *Bul.*

—— Le même jour, l'Empereur se porte en personne au camp devant Ulm; il ordonne l'investissement de l'armée ennemie; en conséquence, nos troupes s'emparent du pont et de la position d'Echlingen (sur le Danube, à 2 lieues et demie N. E. d'Ulm). 5e (*bis*) *Bul.*

—— Le 14 octobre, l'ennemi entreprend de disputer cette position; par-tout il est repoussé et perd 3,000 hommes qu'on lui fait prisonniers avec un major général. — On le poursuit jusque dans ses retranchemens. *ib.*

—— Le prince Ferdinand, qui ne veut point se laisser enfermer dans Ulm, entreprend de re-

joindre, par des chemins de traverse, la division du prince Hohenzollern; il gagne Aalen, avec quatre escadrons de cavalerie, le prince Murat se met à sa poursuite. 6e *Bul.*

1805. *Combat de Langenau* (demi-lieue N. E. d'Albek), où le prince Murat bat le général Werneck, qui a prétendu l'arrêter dans sa poursuite; il lui enlève deux drapeaux et 3,000 prisonniers, dont un officier général. 6e *Bul.*

—— Le 15 octobre, dès la pointe du jour, l'Empereur se porte devant Ulm; nos troupes se rangent en bataille pour livrer l'assaut, et forcer les retranchemens de l'ennemi. 5e (*bis*) *Bul.*

—— Le 17 octobre, *combat de Neeresheim*; le prince Murat, dont la marche n'a pas été retardée par le combat de Langenau, trouve l'ennemi posté à Neeresheim; il le fait charger par le général Klein; l'ennemi cède au choc de nos troupes; deux drapeaux, un officier général et 1,000 hommes sont pris dans ce combat. 6e *Bul.*

Le prince Ferdinand et sept de ses généraux n'eurent que le temps de monter à cheval; nos soldats trouvèrent intact le dîner qu'on venoit de leur servir.

—— Le 17 octobre et jours suivans, *capitulation d'Ulm*; 27 mille hommes mettent bas les armes avec dix-huit de leurs généraux, parmi lesquels est le général Mack: 3,000 chevaux et 80 pièces de canon attelées tombent au pouvoir de l'armée française. 6e et 7e *Bul.*

Ainsi, de cette belle armée autrichienne qu'on portoit à plus de 100 mille hommes, il s'en est à peine échappé 25 mille; cet échec inoui a été l'affaire de 11 jours!

Pendant cette courte campagne de peines et de fatigues, où il a fallu lutter avec l'arrière-saison et les mauvais chemins, l'Empereur s'est à peine permis quelques heures de

repos ; mais il est parfaitement secondé, dans cette occasion, par l'activité et le zèle du maréchal Berthier. 7e *Bull.*

1805. Le 18 octobre, l'Empereur envoye au Sénat quarante drapeaux conquis par son armée depuis le combat de Wertingen. *Mon.* n. 4, an 1806

— Le même jour, le prince Murat arrive à Nordlingen (3 lieues N. E. de Neeresheim, 5 lieues N. E. de Donaverth), il parvient à cerner la division du général Werneck, qui, dans cette position critique, demande à capituler, et capitule le 19 octobre. Werneck est prisonnier, avec sept autres généraux qui obtiennent la liberté de se retirer dans leurs foyers, mais les soldats sont envoyés en France ; plus de deux mille hommes de cavalerie mettent pied à terre, et une brigade à pied de nos dragons est montée de leurs chevaux. 7e *Bul.*

— Le 21 octobre, l'Empereur, satisfait de la valeur et du dévouement de l'armée, décrète que le mois de vendémiaire an XIV (c'est-à-dire du 23 septembre au 22 octobre 1805), sera compté pour une campagne à tous les individus qui composent l'armée. 9e *Bul.*

— Au moment de la capitulation du général Werneck, le prince Ferdinand, avec mille chevaux et une portion du parc d'artillerie, ayant trouvé le moyen de se soustraire au général français, s'étoit dirigé sur Nuremberg ; mais le prince Murat ne le perd point de vue, il le suit à la piste, et parvient à le dépasser, d'où il s'ensuit un combat qui a lieu le 21 octobre au soir, sur la route de Furth à Nuremberg ; les Autrichiens y sont battus ; le reste du parc d'artillerie

de la division de Werneck est pris avec tous les bagages sans exception. 10e *Bull.*

Le prince Ferdinand qui se trouva à ce combat, se sauva presque seul sur le cheval d'un lieutenant de cavalerie.

1805. Le 21 octobre, *combat naval à la hauteur du cap de Trafalgar* (10 lieues S. E. de Cadix), entre la flotte combinée de France et d'Espagne, forte de trente-trois vaisseaux de ligne, cinq frégates et trois corvettes, commandée par le vice-amiral Villeneuve et l'amiral Gravina, et une escadre anglaise de vingt-sept vaisseaux de ligne, plusieurs frégates et corvettes. — Des deux côtés le combat est soutenu avec un acharnement égal: les Anglais, maîtres du vent, réunissent leurs efforts contre le *Bucentaure*, monté par le vice-amiral Villeneuve; ce vaisseau est démâté et forcé d'amener après trois heures de combat. — D'un autre côté le *Victory* de 100 canons, monté par l'amiral Nelson, est abordé par deux vaisseaux français; l'amiral se dégage; mais il est blessé mortellement. — Les deux flottes également maltraitées battent en retraite, la flotte combinée vers Cadix, et les Anglais vers Gibraltar. Notes manus.

Cet engagement fatal aux deux partis, coûta la vie aux trois amiraux qui les commandoient; Nelson et Gravina moururent des blessures qu'ils y avoient reçues, et Villeneuve se suicida à Rennes, parce qu'on l'accusoit d'avoir commis des fautes essentielles dans cette journée.

— Le 24 octobre, l'Empereur entre dans Munich, où il est accueilli avec les démonstrations les plus sincères de joie et de gratitude. 11e *Bul.*

— Tout est en mouvement dans les différentes divisions de l'armée, elles passent l'Iser et se dirigent sur l'Inn. *ib.*

1805. Le 25 octobre, l'empereur Alexandre se rend à Berlin, pour engager le roi de Prusse à prendre part à la coalition. 15e *Bul. Mon.* n. 48.

—— Les 27 et 28 octobre, la Grande-Armée passe l'Inn sur plusieurs points, malgré la précaution qu'a prise l'ennemi de détruire une partie des ponts qui peuvent faciliter ce passage. 13e *Bull.*

—— Le 29 octobre, le général Lannes arrive à Braunau, avec la cavalerie légère; il en trouve le pont coupé; mais une soixantaine de chasseurs passent dans des barques, et précipitent la retraite de l'ennemi, déjà poursuivi par la réserve du prince Murat. 14e *Bul.*

—— Le 30 octobre, le quartier-général de l'Empereur vient s'établir à Braunau, où l'ennemi a abandonné de nombreux magasins d'artillerie, de munitions et de vivres. *ib.*

—— La mésintelligence règne parmi les troupes russes et autrichiennes, à peine réunies; les premières pillent tout et par-tout, elles n'épargnent pas même les propriétés de leurs alliés. *ib. et* 15e *Bul.*

—— *Combat de Mehrenbach;* le prince Murat qui n'a pas cessé de poursuivre l'ennemi en rencontre l'arrière-garde forte de 6,000 hommes; il la fait charger par la cavalerie, une partie s'éparpille sur les hauteurs de Ried, et l'autre, composée entièrement d'infanterie, se jette dans un défilé où nos troupes la suivent, on lui fait 500 prisonniers, les ténèbres de la nuit sauvent le reste. 15e *Bul.*

—— Le 30 octobre, le maréchal Bernadotte entre à Salzbourg, que l'Electeur a quitté depuis peu

de jours, et qu'un corps de 6,000 hommes a évacué précipitamment la veille. 14e *Bul.*

1805. Le même jour, bataille de Caldiero, gagnée par l'armée d'Italie sur les Autrichiens. *Mon. n.* 44.

— Le 31 octobre, *combat de Lambach* (14 lieues S. E. de Braunau, sur la route de Salzbourg à Lintz) : les Autrichiens qui voyent que leurs troupes ne peuvent plus tenir devant les nôtres, font avancer huit bataillons russes pour protéger leur retraite; ceux-ci ne sont pas plus heureux, nos troupes les chargent, et après une fusillade assez vive, elles mènent battant, jusqu'à Lambach, Autrichiens et Russes, auxquels elles font 500 prisonniers. — Une de nos divisions prend poste à Lambach. 16e *Bul.*

— Une colonne ennemie qui, en se retirant par la Carinthie, s'est mise à couvert derrière le fort Passling, situé dans le défilé de Colling, est cernée par le général Kellerman, détaché par le maréchal Bernadotte, à la poursuite de cette colonne; il l'attaque, et malgré la forte position qu'elle a prise, il la disperse sur les sommités voisines, après lui avoir pris 500 hommes parmi lesquels sont trois officiers supérieurs. *ib.*

— On apprend par les avant-postes placés à Wels (5 lieues S. O. de Lintz), que l'empereur d'Allemagne est arrivé dans cette ville le 25 octobre, qu'il y a appris le désastre de son armée à Ulm, et qu'il s'est convaincu par ses propres yeux, des ravages affreux que commettent les Russes par-tout où ils passent. 16e *Bul.*

On dit qu'il s'en retourna à Vienne, sans même descendre de voiture.

1805. Le 1er novembre, la réserve de cavalerie aux ordres du prince Murat, entre dans Lintz (sur le Danube, au confluent du Traen, 40 lieues O. de Vienne). — Le maréchal Lannes y arrive avec son corps d'armée le 3. — On trouve dans cette place une caisse où sont quelques centaines de milliers de florins; des magasins considérables, et les hôpitaux encombrés de malades tant Autrichiens que Russes. 17e *Bull.*

— Le 2 novembre, en Italie, 6,000 Autrichiens sont faits prisonniers aux portes même de Vérone; ils étoient venus par les montagnes pour tomber sur les derrières de l'armée française. *Mon.* n. 48 et 49.

— Dans la nuit du 3 novembre, l'Empereur établit son quartier-général à Lambach, où l'on a trouvé des magasins de sel pour plusieurs millions. 17e *Bull.*

— Le 4 novembre, le maréchal Davoust s'empare de Steyer (au confluent de la Steyr et de l'Ens), où il fait quelques centaines de prisonniers. 18e *Bull.*

— Le même jour, nos troupes, qui se sont portées sur l'Ens, passent cette rivière après avoir mis en fuite celles qui veulent s'opposer à leur passage. *ib.*

L'Ens peut être considéré comme la dernière ligne qui défend les approches de Vienne.

— *Combat de Lovers*, où le général De Roi, à la tête d'un corps de Bavarois, bat complettement une colonne ennemie forte de cinq régimens arrivant d'Italie. Il leur fait 400 prisonniers, et leur prend trois pièces de canon. *ib.*

Cette affaire fit d'autant plus d'honneur aux Bavarois,

que les Autrichiens étoient postés au-delà de Lovers, dans un défilé presqu'inaccessible.

1805. Après le passage de l'Ens, le prince Murat trouve l'armée russe en position sur les hauteurs d'Amstetten (15 lieues S. E. de Lintz, sur la route de Vienne), il l'attaque avec les grenadiers du général Oudinot; le combat est opiniâtre; mais les Russes sont chassés de toutes leurs positions; ils laissent 400 des leurs sur le champ de bataille, et on leur fait 1,500 prisonniers. 19e *Bull.*

Le général Oudinot se distingua particulièrement dans cette affaire.

— L'armée d'Italie, toujours heureuse et digne de l'être, poursuit l'ennemi sur Vicence; elle s'empare de cette place de vive force; elle y fait 800 prisonniers et se dirige sur Padoue et Bassano. *Mon. n. 52.*

— Le maréchal Ney, chargé de s'emparer du Tyrol, s'en acquitte avec autant d'intelligence que d'intrépidité; malgré la forte résistance que lui oppose l'ennemi, il se rend maître des forts de Scharnitz et de Neustark; il y fait 1,800 prisonniers, enlève un drapeau et seize pièces de canon attelées. — Le 7 novembre, à cinq heures du soir, il entre dans Inspruck, où il trouve un arsenal rempli d'armes et d'une immense quantité de poudre; le même jour il occupe Hall, où sont des magasins non moins riches. — L'Archiduc Jean, qui commande dans le Tyrol, se réfugie à Lucsthal. 25e *Bull.*

— Le 8 novembre, *combat de Marienzell*, où le général de brigade Heudelet, à la tête de l'avant-garde du corps d'armée du maréchal Da-

voust, attaque et met en déroute un corps considérable d'Autrichiens, commandé par le général Meerfeld; il lui prend 4,000 hommes, trois drapeaux et seize pièces de canon; parmi les prisonniers se trouvent deux colonels et cinq majors. 21e *Bull.*

1805. Le 9 novembre, le général Murat arrive à Saint-Polten (Saint-Hypolite, 13 lieues O. de Vienne), et dirige une partie de sa troupe sur Vienne. *ib.*

Depuis plusieurs jours, la Cour et les grands avoient fui: François II se préparoit à les suivre.

—— Le quartier-général de l'Empereur est à l'abbaye de Molk (16 lieues O. de Vienne), située dans une position forte qui domine le Danube. 21e *Bull.*

Mölk étoit un des principaux postes des Romains sur le Danube; ils l'appeloient la *porte de fer.* Il fut établi sous le règne de Commode: aujourd'hui c'est un des plus beaux monastères de l'Europe.

—— Le 10 novembre, les troupes bavaroises s'emparent par capitulation du fort de Kuffstein, place du Tyrol, sur l'Inn, à 20 lieues S. E. de Munich. 26e *Bull.*

—— Le 11 novembre, *combat de Dierustein*, l'un des plus mémorables de cette campagne; 4,000 hommes, depuis six heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, y font tête à l'armée russe; ils sont commandés par le maréchal Mortier, qui leur communique son dévouement. Malgré le nombre, ils mettent en déroute tout ce que cette armée leur oppose; ils lui tuent 2,000 hommes, lui en prennent 900 avec dix drapeaux et six pièces de canon. — Irrité de

cette perte, l'ennemi dirige deux colonnes à travers des gorges difficiles, avec le projet de tourner nos troupes; le maréchal Mortier a connoissance de cette manœuvre, il s'arme de résolution, il marche droit à ces colonnes, se fraye un passage à travers leurs lignes; tout ce qui veut s'y opposer est taillé en pièces. 22e Bull.

Le 4e de dragons combattit dans cette journée avec une valeur qui le couvrit de gloire : le colonel eut un cheval tué sous lui; d'abord on le crut mort, mais, démonté, il avoit été fait prisonnier.

1805. Le 13 novembre, nos troupes entrent dans Vienne. *ib.*

—— François II, sa Cour et ses Ministres, ont gagné la Moravie, ils sont à Brünn. *ib.*

—— L'empereur Napoléon établit sa demeure à Schœnbrunn, palais commencé par Joseph 1er, et achevé par Marie-Thérèse. 23e Bull.

—— Le 13 novembre, l'armée d'Italie passe le Tagliamento, malgré l'opposition que l'ennemi paroît vouloir mettre à son passage. *Mon. n. 52.*

—— En Autriche, une colonne ennemie forte de 4,000 hommes et d'un régiment de cuirassiers, traverse nos postes, sur le bruit qu'on a fait courir d'une suspension d'armes. 24e Bull.

—— Le général Milhaud, commandant l'avant-garde du maréchal Davoust, ayant pris à l'ennemi 191 pièces de canon, et tous les caissons d'approvisionnement, il se trouve que la presque totalité de l'artillerie autrichienne est au pouvoir de nos troupes. *ib.*

—— Toutes les colonnes de l'armée sont en pleine

marche pour la Moravie, à plusieurs journées au-delà du Danube. *ib.*

1805. Le 15 novembre, décret impérial qui organise le Gouvernement et l'administration civile de l'Autriche. *ib.*

—— Le général Clarke est nommé gouverneur de la Haute et Basse-Autriche, et le conseiller d'état Daru (le traducteur d'Horace en vers), en est l'intendant général. *ib.*

—— Le même jour, le prince Murat, et la division du maréchal Lannes, rencontrent l'armée russe à Hollabrunn (7 lieues N. de Vienne): une charge de cavalerie a lieu; mais l'ennemi abandonne le champ de bataille, en y laissant 100 voitures d'équipages attelées. — Nos troupes parviennent à le joindre, les dispositions de l'attaque sont faites; lorsqu'un parlementaire autrichien paroît et demande qu'il soit permis aux troupes de l'empereur d'Allemagne de se séparer des Russes; le prince Murat ne s'y oppose point. 25e *Bull.*

—— Peu de temps après, un aide-major de l'empereur de Russie vient demander à capituler pour l'armée Russe; le prince Murat y consent, mais l'empereur Napoléon ne reconnoît point la capitulation, parce que c'est une espèce de traité, et que l'officier russe qui l'a signée n'a pas justifié des pouvoirs de l'empereur Alexandre. — Cependant S. M. tout en faisant marcher son armée, déclare qu'elle ratifiera cette convention si l'empereur de Russie, qui est dans le voisinage, la ratifie. *ib.*

—— La cavalerie du maréchal Davoust pousse jus-

qu'à Presbourg, capitale de la Haute-Hongrie; mais le général Palffi écrit au Maréchal que les Hongrois sont dans l'intention de rester neutres et de ne prendre aucune part à la guerre actuelle. — L'empereur Napoléon approuve cette disposition de la part de la Nation hongroise. 25e *Bull.*

1805. L'armée d'Italie continue à avoir des succès; le 15 novembre, elle s'empare de Gradisca; elle bat l'ennemi et le pousse jusque sous les murs de Gorizia. — Elle prend position en avant de l'Isonzo; les magasins établis à Udine et à Palma-Nova, tombent en son pouvoir. *Mon.* n. 66.

—— Le 16 novembre, *combat de Juntersdorf* : l'armée russe cherche à échapper au prince Murat, d'après la convention que l'empereur Napoléon n'a point ratifiée; le Prince la poursuit et en atteint l'arrière-garde qu'il met en déroute; elle laisse 2,000 morts sur le champ de bataille, on lui fait 2,000 prisonniers; elle perd douze pièces de canon et cent voitures de bagages. 26e *Bull.*

Les armées russes sont celles de l'Europe qui ont le plus de bagages.

—— L'Empereur porte son quartier-général à Znaïm (17 lieues N. O. de Vienne) (1), où l'arrière-garde des Russes a été forcée de laisser ses hôpitaux en se retirant sur Brünn. *ib.*

—— Le maréchal Ney, qui a fait occuper Brixen dans le Tyrol, où il a fait beaucoup de prisonniers, s'empare le 17 novembre de Clausen et de Botzen. 19e *Bull.*

(1) L'empereur Sigismond y termina sa carrière en 1437.

Digitized by Google

1805. Le 18 novembre, le prince Murat entre à trois heures âprès-midi dans Brünn, capitale de la Moravie; l'ennemi, qui vient de l'évacuer, y laisse 100 pièces de canon, 300 milliers de poudre, avec des magasins considérables d'habillemens, de bleds et de farine. *27e Bull.*

—— L'Empereur porte son quartier-général à Porlitz (7 lieues S. O. de Brünn). *ib.*

—— Celui d'Allemagne se retire à Olmutz; nos troupes marchent sur cette place. *ib.*

—— Le 20 novembre, l'empereur Napoléon entre à Brünn à dix heures du matin; il y reçoit une députation des Etats de Moravie, venue à sa rencontre. *28e Bull.*

—— Un corps russe de 6,000 hommes de cavalerie, entreprend de défendre la jonction des routes de Brünn à Olmutz: le prince Murat le fait attaquer par la division de cuirassiers d'Hautpoult, et par quatre escadrons de la garde impériale; les Russes ne soutiennent point le choc de ces troupes, ils fuyent en laissant sur le champ de bataille plus de 200 de leurs cuirassiers ou dragons d'élite; 100 chevaux restent au pouvoir de nos troupes. *ib.*

Le maréchal Bessières, commandant de la garde impériale, se distingua dans cette affaire par la manière vigoureuse dont il chargea l'ennemi.

—— Nos troupes poussent des reconnoissances jusqu'à Olmutz. — La cour de François II évacue cette place, et se retire en Pologne. *29e Bull.*

—— Malgré le traité du 21 septembre, les Anglais sont accueillis dans les ports du roi des Deux-Siciles. *Mon. n. 97.*

1805. Le 27 novembre, MM. Stadion et Giulay, présentent à l'empereur Napoléon leurs pleins-pouvoirs de François II, pour entrer en négociation. — L'Empereur, dans l'intention d'épargner le sang, offre préalablement un armistice, si effectivement on a le dessein d'en venir à un arrangement définitif. 30e *Bull.*

—— Sa Majesté ne tarde pas à s'appercevoir que les négociations qu'on veût entamer ne sont qu'une ruse de guerre, pour endormir sa vigilance et suspendre ses opérations militaires : elles sont rompues. *ib.*

L'ennemi vouloit gagner du temps pour faciliter l'arrivée de la deuxième et de la troisième armées russes, qui n'étoient pas éloignées d'Olmutz. L'Empereur devina ce projet, et ne donna pas dans le piége.

—— Le 28 novembre, à huit heures du matin, une nuée de Cosaques, soutenue par un corps considérable de cavalerie, force les avant-postes du prince Murat à se replier; elle cerne Vischau (7 l. N. E. de Brünn), occupé par un détachement de cinquante dragons, qui est fait prisonnier. *ib.*

—— Le même jour, l'empereur de Russie s'établit à Vischau, et toute l'armée russe prend position derrière cette ville. *ib.*

—— L'empereur Napoléon envoie complimenter celui de Russie, dès qu'il a connoissance de l'arrivée de ce Prince. *ib.*

Le général Savary, chargé de cette mission, se loua beaucoup à son retour du bon accueil et des sentimens personnels tant de l'empereur de Russie que du grand-duc Constantin ; mais il parloit bien différemment de ceux qui entouroient ces Princes ; il avoit été étonné de leur présomption, de leur jactance et sur-tout de leur ignorance des

considérations ; ce qui lui fit conjecturer que le cabinet militaire de l'empereur Alexandre, conduit par de semblables conseillers, ne devoit pas l'être mieux que le cabinet politique, qui avoit tant de fautes essentielles à se reprocher.

1805. L'empereur Napoléon, dans le dessein d'inspirer à l'ennemi une confiance qui pût lui devenir funeste et lui faire commettre des fautes dont il se proposoit de profiter, donne l'ordre de retraite à son armée ; il se retire de nuit, comme s'il eût essuyé une défaite, prend une position à trois lieues en arrière, et fait travailler à la fortifier avec beaucoup d'appareil. *ib.*

—— Il propose une entrevue à l'empereur de Russie, qui lui envoie son aide-de-camp le prince Dolgoroucki ; on lui fait traverser le camp sans affectation, et il ne manque pas de remarquer dans la contenance de l'armée française cette réserve, cette espèce de timidité qui décèle la crainte ; enfin, le placement des grandes-gardes, les fortifications qu'on élève à la hâte, lui montrent une armée déconcertée et à demi-battue. *ib.*

D'après ce qu'on lit dans nos bulletins, on voit que ce prince Dolgoroucki étoit un jeune homme qui tranchoit sur tout à la manière des gens de son âge ; il paroissoit être dans l'ignorance la plus absolue des intérêts de l'Europe et de la situation du continent ; il s'en retourna plein de l'idée que l'armée française étoit remplie de terreur et à la veille de sa perte ; il accrédita cette opinion dans Vischau et dans le camp russe, où elle fut saisie avidement et avec confiance ; on n'y eut plus qu'une crainte : c'est que l'armée française n'échappât au sort qui l'attendait, et ce fut l'armée russe qui n'échappa point à l'armée française.

—— Le 28 novembre, décret impérial portant qu'il sera levé une contribution de 100 millions de francs sur l'Autriche, la Moravie et les provinces

autrichiennes occupées par les Français; que cette somme sera donnée en gratification à l'armée, ainsi que le prix des magasins que S. M. I. jugera devoir être vendus. 33e *bull.*

1805. Le 1er décembre, l'Empereur voit du haut de son bivouac, avec une joie indicible, que son projet a réussi, que les Russes manœuvrent pour le tourner. *ib.*

—— Le même jour, sur le soir, ce Prince entreprend de visiter à pied et *incognito* les différens bivouacs de l'armée; il est reconnu et reçu avec enthousiasme, par-tout où il se présente. — Des fanaux de paille sont allumés par milliers, et 80 mille hommes le saluent par des acclamations, les uns en mémoire de l'anniversaire de son couronnement, les autres pour l'assurer qu'au retour du jour, l'armée saura célébrer cet anniversaire. *Mon. ib.*

—— Le 2 décembre, célèbre BATAILLE D'AUSTERLITZ, gagnée par l'empereur Napoléon sur les Austro-Russes, où ils essuient une déroute totale qui les met hors d'état de tenir campagne. *ib.*

Cette journée mémorable, considérée dans ses résultats, livra à la discrétion de l'empereur Napoléon ceux d'Allemagne et de Russie; mais généreux vainqueur, il dédaigna de retenir prisonnier Alexandre, qui parut quelque temps après avoir oublié ce bienfait; considérée du côté de la perte qu'éprouva l'ennemi, elle a dû remplir la Russie de deuil; lui coûta 20 mille hommes, tant tués que faits prisonniers; parmi ceux-ci étoient douze à quinze généraux, au nombre desquels on comptoit le prince Repnin et plusieurs colonels de la Garde impériale. On lui prit 45 drapeaux et 170 pièces de canon, etc. — Quoique nombreuse et belle, l'armée française étoit inférieure en nombre à celle des alliés, forte de 105 mille hommes, 80 mille Russes et 25 mille Autrichiens. Nous n'avions pas plus de 80 mille

hommes ; ce fut l'habileté du vainqueur qui fixa la victoire sous ses drapeaux.

1805. Le 3 décembre, les débris de l'armée austro-russe se retirent sur le chemin d'Austerlitz à Godding ; mais l'armée française est déjà sur ses derrières et la suit l'épée dans les reins. *ib.*

— Le 4 décembre, le maréchal Augereau parvient dans le Vorarlberg à envelopper un corps d'armée autrichien commandé par le général Jellachich ; il force ce général et ses troupes à mettre bas les armes. *Bull.* 30 *bis.*

— Le prince de Rohan, à la tête d'un corps de 6000 hommes, a été coupé par les maréchaux Ney et Augereau ; pour échapper, il se jette sur Trente, passe la gorge de Bonacio, et tente de pénétrer sur les terres de Venise ; mais il est battu par le général Saint-Cyr, qui le fait prisonnier avec ses 6000 hommes, lui prend six drapeaux, un étendard, douze pièces de canon, ses caissons et d'immenses bagages. *ib.* et *Mon.* n. 75.

— Le même jour, le 4 décembre, entrevue de l'empereur Napoléon et de François II, au bivouac situé près de Saruschitz : elle dure deux heures ; ces deux Princes y conviennent d'un armistice et des principales conditions de la paix, dont les négociations doivent s'entamer immédiatement. 31e *bullet.*

— Le général Savary est envoyé à l'empereur Alexandre pour l'instruire de la capitulation convenue entre les deux Empereurs, et avoir son adhésion. — Ce Prince, dont l'armée est cernée, souscrit à tout. *ib.*

Cette capitulation portoit, pour ce qui concernoit les Russes, que l'empereur Alexandre se retireroit par jour-

nées d'étapes, et qu'il évacueroit l'Allemagne et la Pologne.

1805. Le 6 décembre, armistice conclu à Austerlitz, entre les empereurs de France et d'Autriche. *32e bullet.*

—— Le même jour, l'empereur de Russie prend congé de celui d'Allemagne à Holisch, et part pour Pétersbourg. *Mon. n. 17, an 1806.*

—— Le 7 décembre, décret impérial qui accorde aux veuves des généraux morts à la bataille d'Austerlitz, une pension de 6000 francs; à celles des colonels et majors, 2400 francs; aux veuves des capitaines, 1200 francs; à celles des lieutenans et sous-lieutenans, 800 francs; et à celles des soldats, 200 francs. *33e bullet.*

—— Par décret du même jour, l'Empereur adopte les enfans des généraux, officiers et soldats morts à cette bataille. Ils seront entretenus, élevés et établis à ses frais. Ils peuvent joindre à leur nom de baptême ou de famille celui de *Napoléon*. *ib.*

—— Les plénipotentiaires pour la paix, M. de Talleyrand pour la France, le prince Jean Lichtenstein et le général Giulay pour l'Autriche, sont réunis à Presbourg, où les négociations sont en pleine activité. *ib.*

—— Le 15 décembre, convention provisoire conclue à Vienne entre la France et la Prusse, relativement aux pays d'Anspach, de Clèves, de Hanovre et de Neufchâtel. Koch, *Chron.* p. 156.

—— Le 24 décembre, l'escadre commandée par le contre-amiral Allemand, forte de six vaisseaux de ligne et de cinq frégates, rentre à l'île d'Aix, avec un vaisseau de guerre (*le Calcutta*), trois corvettes et quarante-deux bâtimens marchands

qu'elle a pris aux Anglais. Elle étoit sortie de l'île d'Aix, le 17 juillet : elle avoit été 148 jours sous voile. *Mon. n. 10, an 1806.*

1805. Le 26 décembre, TRAITÉ DE PAIX signé à Presbourg, entre l'empereur Napoléon et l'empereur François II ; ce dernier y reconnoît l'Empereur des Français pour *Roi d'Italie*, et les rois de Bavière et de Wurtemberg en cette qualité ; il reconnoît et approuve les dispositions faites par l'empereur Napoléon, relativement aux principautés de Lucques et de Piombino. — Par ce traité, la France continue de posséder en toute propriété les duchés, principautés, seigneuries et territoires antérieurement réunis et incorporés à l'Empire français. — L'empereur d'Allemagne renonce pour lui et ses héritiers à la partie des états de Venise à lui cédée par le traité de Campo-Formio et de Lunéville, laquelle est réunie à perpétuité au royaume d'Italie. — La principauté d'Eichstedt, une partie du territoire de Passaw, le comté de Tyrol, la ville d'Ausbourg, et toutes les possessions autrichiennes situées en Suabe, dans le Brisgaw et l'Ortenaw, sont adjugés aux nouveaux rois de Bavière, de Wurtemberg et à l'électeur de Bade, pour ce qui les concerne. — Le présent traité leur est déclaré commun, ainsi qu'à la République Batave. — Les Puissances contractantes reconnoissent en outre l'indépendance de la République Helvétique, et l'acte de médiation du 19 février 1803. 58e *Bull.*

—— Position de l'armée française à l'époque du traité de Presbourg : le maréchal Bernadotte occupe la Bohême. — Le maréchal Mortier la

Moravie. — Le maréchal Davoust Presbourg. — Le maréchal Ney la Carinthie. — Le général Marmont la Styrie. — Le maréchal Masséna la Carniole. — Le maréchal Augereau reste en réserve en Suabe. — Le maréchal Masséna, avec l'armée d'Italie, devient le 8e corps de la Grande Armée. — Le Prince Eugène a le commandement en chef de toutes les troupes stationnées dans les Etats de Venise et dans le royaume d'Italie. — Le général Saint-Cyr marche à grandes journées sur Naples, pour y venger l'infraction faite au traité du 21 septembre. 37e *Bull. et Mon.* n. 5, an 1806.

1805.* L'empereur Napoléon qui s'est rendu d'Austerlitz à Schœnbrunn, où il a fait quelque séjour, arrive à Munich le 31 décembre, à une heure du matin. *Mon.* n. 8.

1806. Le 1er janvier, le passage du pont d'Austerlitz à Paris, est ouvert aux gens de pied. Notes man.

—— Le même jour, le Tribunat se rend en corps au Sénat pour lui porter les drapeaux conquis sur l'ennemi, qu'il a été chargé de lui remettre de la part de l'Empereur. — Cette remise se fait avec le plus grand appareil ; les habitans de Paris y prennent part, et décorent leurs maisons d'emblêmes qui ont rapport à cette cérémonie. *Mon.* n. 2, an 1806.

—— Le même jour, proclamation solennelle à Munich, de Maximilien Joseph, comme *Roi de Bavière ;* l'empereur Napoléon et l'impératrice son épouse assistent à la fête qui a lieu à l'occasion de cette proclamation. *ib.* n. 14.

—— Le 5 janvier, une députation du Tribunat se rend à l'Hôtel-de-Ville de Paris, pour y déposer

les drapeaux pris à Wertingen, dont l'Empereur a fait présent à la ville de Paris. *ib.* n. 10.

1806. Les 13 et 14 janvier, le mariage du prince Eugène, avec la princesse Auguste, fille du roi de Bavière, se célèbre à Munich, dans la plus grande pompe, en présence de l'Empereur et de l'Impératrice. *ib.* n. 22.

—— Le 14 janvier, l'Archi-Chancelier se rend au Sénat, et lui fait part du projet de ce mariage, qu'il annonce devoir être célébré à Munich à l'époque que nous venons d'indiquer, il lui donne en même temps communication du traité de paix signé à Presbourg. *ib.* n. 15.

—— Le 17 janvier, l'Empereur et l'Impératrice partent de Munich pour se rendre à Stuttgard, capitale du royaume de Wurtemberg : LL. MM. y arrivent le 20; elles y séjournent deux jours, passent à Carlsruhe le 22, et font leur entrée à Strasbourg le 23. *ib.* n. 24 et 25.

—— Le 22 janvier, l'Archi-Chancelier de l'Empire se rend au Sénat pour lui donner connoissance d'une lettre de l'Empereur, portant que S. M. I. adopte pour son fils le prince Eugène, et l'appelle à lui succéder au royaume d'Italie. *Mon.* n. 23.

—— Le même jour, mort de M. Pitt, si célèbre par son ministère et ses nombreux projets contre la France. — Le Parlement vote pour qu'il soit enterré à Westminster. *Mon.* n. 35 et s.

Il étoit âgé de 47 ans; il en avoit été 23 premier ministre. Il étoit né le 28 mai 1756, du fameux Pitt, comte de Chattam, dont le ministère fut plus brillant que celui de son fils, et moins entaché de haines et d'intrigues.

Digitized by Google

1806. Dans la nuit du 26 janvier, retour de leurs MM. I. dans la capitale. *ib. n. 27.*

— Le 28 janvier, le Sénat et les différens Corps constitués de l'Etat, présentent à l'Empereur leur juste tribut d'admiration et de reconnoissance. *Mon. n. 23.*

— Le 3 février, déclaration de la Porte Ottomane, qui reconnoît *Napoléon* pour Empereur des Français. *Tableau historique des événemens de 1806, p. 105.*

— Prise du Cap de Bonne-Espérance par les Anglais. — Une escadre commandée par sir David Baird, et sir Henri Popham, effectue un débarquement le 6 février; le 8, combat dans lequel les Hollandais perdent 700 hommes; le 10, les troupes hollandaises, commandées par le général Jansens, capitulent et obtiennent les honneurs de la guerre. *Mon. n. 67 et s.*

— Le 8 février, les troupes françaises, commandées par le prince Joseph Napoléon, passent le Garigliano, et entrent dans le royaume de Naples. *Mon. n. 50 et 123.*

— Le 12 février, elles investissent Capoue, qui a répondu à coups de canon à une sommation qui lui a été faite. *ib. n. 56.*

— Le 13 février, des députés de la ville de Naples se présentent au prince Joseph, et signent la reddition de Gaëte, de Capoue, de Pescara et de Naples; tout le royaume de Naples est soumis; nos troupes occupent Reggio, Otrante et Tarente; mais Gaëte n'a aucun égard à la capitulation qu'on a signée en son nom, et soutient un siége dans les formes. — Un

petit nombre de troupes napolitaines sont parvenues à s'embarquer pour la Sicile; cette île a pour défense un corps d'Anglais de 4,500 hommes. *Mon.* n. 56 et 108.

806. Le 14 février, le général Regnier arrivé devant Gaëte, somme le prince de Hesse, qui commande dans cette place, de la lui livrer; le Prince répond qu'il est résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; d'après cette réponse le siége se poursuit avec la plus grande activité. *ib.* n. 356.

— Le 15 février, à deux heures après midi, le prince Joseph entre dans Naples où il est bien accueilli. — Le lendemain il fait publier une proclamation dans laquelle l'empereur Napoléon garantit aux Napolitains que jamais la Maison de Naples ne régnera sur ce beau Royaume. *Mon.* n. 60.

— Le même jour, 15 février, traité entre la France et la Prusse, par lequel cette dernière Puissance accepte le Hanovre, en échange des provinces Prussiennes cédées à la France. *Tabl. hist. de* 1806, p. 102.

— Le 20 février, décret impérial qui consacre l'église de St.-Denis, à la sépulture des Empereurs, et fonde un chapitre composé de dix chanoines, chargés de desservir cette église. — Le grand-aumônier est le chef de ce chapitre. *Bull. des Loix*, an 1806, n. 75. *Mon.* n. 55.

Les chanoines de cette église sont choisis parmi les évêques sexagénaires, et jouissent des honneurs, prérogatives et traitemens attachés à l'épiscopat.

— La même loi rend le *Panthéon* à son ancien nom d'église de Ste. Geneviève, et au culte qui

s'y professoit. — Elle conserve la destination que lui a donnée l'Assemblée Constituante, et est consacrée à la sépulture des grands dignitaires, des grands-officiers de l'Empire, des sénateurs, des grands-officiers de la Légion d'honneur, et en vertu de décrets impériaux, à celle des citoyens qui, dans la carrière militaire, administrative ou des lettres, auront rendu à l'Etat d'éminens services. *ib.*

1806. Une disposition de cette loi veut que les tombeaux déposés au *Musée des Monumens français*, soient transférés dans cette église, pour y être rangés par ordre de siècles. — Un autre porte que le chapitre métropolitain de Notre-Dame est chargé de desservir l'église de Sainte-Geneviève, et d'y célébrer solemnellement chaque année, le 3 janvier, la fête de Sainte Geneviève, le 15 août, celle de Saint Napoléon et l'anniversaire de la conclusion du Concordat; le 2 novembre, le jour des Morts, et le 1er décembre, l'anniversaire du Couronnement, et de la bataille d'Austerlitz. *ib.*

—— Le 28 février, institution d'une chaire de Belles-Lettres à l'Ecole Polytechnique; M. Andrieux, de l'Institut, poëte ingénieux et littérateur éclairé, est nommé par le Gouvernement pour la remplir; ce choix est généralement applaudi. *Mon. n. 64.*

—— Le 2 mars, rentrée du Corps Législatif; l'Empereur en fait l'ouverture, et témoigne aux membres de cette assemblée l'espoir d'être toujours secondé par leur zèle ainsi que par l'amour du Peuple français. *ib. n. 61.*

Rien ne sera proposé, dit S. M. I. en terminant son dis-

cours, *qui ne soit nécessaire à la sûreté et à la gloire de mes peuples.*

1806. Le 4 mars, message de l'Empereur au Sénat, par lequel il lui fait savoir qu'il a adopté pour fille la princesse Stéphanie, nièce de l'Impératrice, et qu'il l'a fiancée au Prince héréditaire de Bade. *Mon.* n. 64.

—— Le même jour, les Bouches du Cattaro sont livrées aux Russes par le général Brady, qui y commande un corps de 2,000 Autrichiens. *Mon.* n. 108 et 112.

—— Les Français qui devoient évacuer Braunau au 1er avril, reçoivent l'ordre de s'y maintenir jusqu'à ce que les Bouches du Cattaro aient été remises à nos troupes. *ib.*

La cour de Vienne désavoua le général Brady, qui fut arrêté et traduit à une commission militaire. Cette contravention au traité de Presbourg, fut imputée alors à ceux qui dirigeoient le cabinet de Saint-Pétersbourg.

—— Le 12 mars, l'Empereur qui s'est occupé de l'embellissement de la capitale, porte plus loin son attention, et prend de justes mesures pour que les canaux qui doivent servir à la navigation intérieure de l'Empire soient réparés, continués ou ouverts, et que les principales routes de l'Empire soient mises en état, et toujours entretenues avec soin. *ib.* n. 71 et s.

—— Le 13 mars, le *Marengo*, commandé par le contre-amiral Linois, et la frégate la *Belle Poule*, sont pris par l'escadre de l'amiral Warens, à la hauteur du Cap-Verd. *ib.* n. 136 et 139.

Cette prise fut d'autant plus importante pour les Anglais, que le contre-amiral Linois avoit causé le plus grand dommage à leur commerce dans la mer des Indes.

1806. Le 15 mars, l'empereur Napoléon crée grand-duc de Clèves et de Berg, le prince Joachim Murat, son beau-frère et son compagnon d'armes. *Bull des Lois*, n. 84, an 1806.

—— Le 16 mars, le général Beaumont prend possession du duché de Clèves, au nom de S. M. l'empereur Napoléon. *Mon.* n. 81.

—— Le 18 mars, institution d'un Conseil de Prud'hommes pour la ville de Lyon. — Il connoît des contestations élevées entre les fabricans et leurs ouvriers, etc. *Bull. des lois*, n. 83.

—— Le même jour, en conformité du traité de Presbourg, le marquisat d'Anspach, et le duché de Clèves, sont occupés par les troupes françaises. — L'occupation de ces pays se fait de concert avec le roi de Prusse. *Mon.* n. 80, 94 et s.

—— Le 25 mars, le prince Murat, grand-duc de Clèves et de Berg, fait son entrée à Dusseldorff. *Mon.* n. 90.

—— Le 26 mars, des négociations de paix s'entament entre M. Fox et M. de Talleyrand. *Mon.* n. 293.

—— Le 30 mars, STATUT qui sert de loi à la famille impériale, dont l'Empereur est le chef et le père commun. — Il détermine l'état des Princes et Princesses de cette famille, règle tout ce qui est relatif à leur naissance, mariage et décès, aux adoptions qu'ils pourront faire et à leur éducation. — Il désigne les magistrats qui, auprès de la Maison impériale, rempliront les fonctions attribuées par les lois aux officiers de l'état civil. *Bull. des lois*, n. 84, an 1806.

—— Le même jour, décret qui réunit définitive-

ment au royaume d'Italie les Etats de Venise, tels qu'ils avoient été cédés à l'empereur d'Allemagne. *ib.*

1806. L'Empereur érige en duchés et grands-fiefs de l'Empire, douze provinces desdits Etats. *ib.*

—— Il érige dans les Etats de Parme et de Plaisance, trois duchés, grand-fiefs, dont il se réserve l'investiture. *ib.*

—— Il dispose des royaumes de Naples et de Sicile en faveur de Joseph Napoléon, son frère, qui conserve la dignité de grand-électeur de France, et son droit de succession au trône impérial. *ib.*

—— Il dispose pareillement en faveur de sa sœur, la princesse Pauline, de la principauté de Guastalla; le prince Borghèse, l'époux de cette princesse, est revêtu du titre de Prince et Duc de Guastalla. *ib.*

—— Le maréchal de l'Empire, Alexandre Berthier, reçoit de l'Empereur, comme un témoignage de bienveillance, pour l'attachement qu'il a constamment montré à la personne de S. M. I., et les nombreux services qu'il a rendus à l'Etat, la principauté de Neuf-Châtel, avec le titre de Prince et Duc de Neuf-Châtel. *ib.*

—— Le 1er avril, proclamation du roi de Prusse relative à sa prise de possession de l'électorat de Hanôvre, qui lui a été cédé à titre d'indemnité; elle porte que ce pays sera regardé à l'avenir comme faisant partie des Etats de S. M. Prussienne, sous la garantie de la France, et que les ports de la mer du Nord, ainsi que l'embouchure des fleuves qui s'y jettent, seront

fermés à la navigation et au commerce anglais. *Mon.* n. 106 et 109.

1806. Le 5 avril, le roi d'Angleterre fait mettre un embargo sur tous les bâtimens prussiens qui se trouvent dans les ports de la Grande-Bretagne. *Mon. ib.*

— Le 7 avril, le contrat de mariage de la princesse Stéphanie, avec le prince héréditaire de Bade, est signé par l'Empereur, l'Impératrice et la famille impériale; le baron de Reisenstein remplit les fonctions de secrétaire d'état pour le prince de Bade. — Le 8, la bénédiction nuptiale est donnée aux jeunes époux par le cardinal-légat, dans la chapelle du Palais des Tuileries. *Mon.* n. 92, 98 et 100.

— Le 8 avril, prise de possession civile de l'électorat de Hanôvre par le roi de Prusse; les autorités constituées et administratives lui prêtent serment de fidélité. — L'aigle prussienne succède par-tout aux armes du roi d'Angleterre. *ib.* n. 113.

— Le 20 avril, manifeste du roi d'Angleterre, comme électeur de Hanôvre, contre la prise de possession de cet Electorat par le roi de Prusse. *ib.* n. 122.

— Le 22 avril, loi qui proroge le privilége de quinze années, accordé à la Banque de France le 14 avril 1803, à vingt-cinq ans au-delà desdites quinze années, fixe le capital de cette Banque à 90 mille actions de 1,000 francs chacune, non compris les fonds de réserve, et en détermine le dividende. *Bull. des lois*, n. 88. *Mon.* n. 113 et s.

Le privilége de la banque est d'émettre seule des billets payables au porteur et à vue.

1806. Le 25 avril, l'empereur de Russie donne l'ordre de remettre aux troupes françaises les Bouches du Cattaro. *Mon.* n. 137, 152 et 159.

—— Le 27 avril, le roi de Suède déclare la guerre au roi de Prusse. *ib.* n. 135.

—— Le 1er mai, la réunion des Etats Vénitiens au royaume d'Italie, est solemnellement proclamée à Milan. *Mon.* n. 126.

—— Le 2 mai, décret impérial qui ordonne que les 65 fontaines publiques existantes à Paris, seront mises en état pour fournir de l'eau à cette capitale sans interruption, et qu'il en sera construit quinze nouvelles. *ib.* n. 186.

En 1807, ce décret étoit exécuté dans tous ses points.

—— Le 8 mai, décret impérial qui place le Conseil des Prises dans les attributions du grand-juge, ministre de la justice. *Bull. des lois*, n. 90.

—— Le 10 mai, loi portant qu'il sera formé sous le nom d'*Université impériale*, un corps chargé exclusivement de l'enseignement et de l'éducation publics dans tout l'Empire. *ib.* n. 91. *Mon.* n. 127 et s.

—— Le 12 mai, loi qui condamne à vingt-quatre années de fer, et à la flétrissure, tout individu qui par un écrit anonyme ou signé, menaceroit d'incendier une habitation ou toute autre propriété, si la personne menacée ne déposoit point une somme d'argent dans un lieu indiqué. *Mon.* n. 128 et 133.

—— Le 26 mai, le général Lauriston, parti de Spalatro avec 8,000 hommes, prend possession de Raguse; ce qui met cette ville à l'abri des incursions des Monténégrins, barbares sans pitié

qui ne savent respecter ni propriété ni personne. *ib.* n. 170 et 172.

1806. Le 27 mai, l'Electeur, Archi-Chancelier d'Allemagne, nomme, avec l'agrément du Saint-Siége, le cardinal Fesch pour son Coadjuteur et successeur. *ib.* n. 176.

— Le 5 juin, une ambassade extraordinaire des Etats de Hollande, admise à l'audience de l'Empereur, vient lui demander, au nom du peuple qu'elle représente, le *prince Louis Napoléon* pour *roi*. — L'Empereur adhère au vœu des Etats de Hollande, et proclame le *prince Louis Napoléon*, *roi de Hollande*, pour lui et ses descendans mâles. *Mon.* n. 157.

— Le même jour, l'Empereur voulant récompenser les importans services qu'ont rendus à l'Etat M. Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures, et le maréchal Bernadotte, investit le premier du duché de Bénévent, avec le titre de *Prince et Duc de Bénévent*; et le second, de la principauté de Ponte-Corvo, avec le titre de *Prince et Duc de Ponte-Corvo*. *Bull. des lois*, n. 100. *Mon.* n. 157.

Toutes ces concessions furent faites pour être possédées en toute propriété et souveraineté, comme fiefs immédiats de la Couronne.

— Le 8 juin, décret impérial concernant les théâtres de la capitale et des départemens; il place celui de l'Impératrice à l'Odéon, et veut que les répertoires de l'opéra, de la comédie française et de l'opéra-comique, soient arrêtés annuellement par le Ministre de l'Intérieur; que nul autre théâtre ne puisse représenter les pièces comprises dans ces répertoires. — L'opéra seul pourra donner des ballets ayant le caractère

Digitized by Google

de ce théâtre ; il est le seul qui puisse donner des bals masqués. — Dans les départemens, les théâtres dans les grandes villes sont réduits à deux, et dans les autres à un. — Aucune troupe ambulante ne pourra exister sans l'autorisation des Ministres de l'Intérieur et de la Police, etc. *Mon. n. 167.*

1806. Le 11 juin, décret impérial qui organise le Conseil d'Etat, et en détermine les attributions. *Bull. des lois, n. 98. Mon. n. 167.*

—— Le 12 juin, le roi d'Espagne ferme ses ports aux vaisseaux suédois, de guerre ou de commerce. *Mon. n. 194.*

—— Malgré la déclaration de guerre de la Suède à la Prusse, les négociations ne cessent point entre ces deux Puissances ; la Russie et l'Angleterre les rapprochent. *Mon. n. 168.*

—— Le 16 juin, le Ministre de l'Intérieur institue une chaire d'*Economie rurale* théorique et pratique, à l'Ecole impériale vétérinaire d'Alfort ; M. Yvart, membre de la Société d'Agriculture de Paris, et connu par des ouvrages sur cette partie, est pourvu de cette chaire. *ib. n. 174.*

—— Depuis sa réunion au royaume d'Italie, Venise voit sa marine renaître de ses ruines avec la plus grande rapidité. *ib. n. 191 et s.*

—— Le 24 juin, décret impérial qui supprime les maisons de jeu dans tout l'Empire, avec quelques exceptions malheureusement nécessaires. *ib.*

—— Le 26 juin, le roi de Suède dissout les Etats de Poméranie, et décrète que cette province sera régie à l'avenir par les lois du royaume de Suède. *Mon. n. 192.*

Ce décret sépara le duché de Poméranie, du Corps germanique dont il avoit toujours fait partie.

1806. Le 1er juillet, le préfet de Rivoli, au nom du vice-roi d'Italie, pose la première pierre du monument érigé en mémoire de la victoire remporté à Rivoli le 13 janvier 1796, par le général en chef *Bonaparte*. *ib.*

—— Le même jour, les Anglais, sous les ordres du général Stuart, opèrent un débarquement à Sainte-Euphémie, au royaume de Naples, pour y favoriser les troubles de la Calabre. *ib. n.* 224.

—— Le 4 juillet, loi qui organise les haras dans tout l'Empire, et donne des chefs à ces établissemens importans. *ib.*

—— Le 6 juillet, les généraux Lauriston et Molitor sortis avec les troupes qu'ils ont à leur disposition, le premier de Raguse et le second de Stagno, prennent entre deux feux le corps de troupes russes et de Monténégrins, qui désole les environs de Raguse par toute espèce d'excès; ils lui tuent beaucoup de monde, le chassent de la plaine et le poursuivent jusque dans les montagnes. — L'ennemi leur abandonne ses munitions de guerre et huit pièces de canon. *Mon. n.* 208 et 210.

—— Le 12 juillet, traité connu sous le nom de Confédération du Rhin, entre S. M. l'empereur Napoléon, les rois de Bavière et de Wurtemberg, les électeurs archi-chancelier et de Bade, et plusieurs autres princes d'Allemagne, mentionnés audit traité, par lequel les parties contractantes demeurent séparées à perpétuité du territoire de l'Empire germanique, et s'unissent entre elles par une Confédération particu-

lière sous le nom d'*Etats confédérés du Rhin*, aux clauses et conditions énoncées dans ledit traité. *Tabl. hist. de* 1806, p. 561. *Mon.* n. 225 (1).

Cette confédération, qui fera époque dans l'histoire, change la face politique de l'Allemagne; elle lui donne un nouveau protecteur, et à la France une nouvelle barrière.

1806. Le 18 juillet, Gaëte capitule après douze jours de tranchée ouverte, et ayant deux brèches praticables; elle se rend à la vue d'une escadre anglaise de six vaisseaux de ligne. *Mon.* n. 209, 210 et 255.

—— Les négociations se poursuivent avec activité entre les cours de Berlin et de Stockholm; celle de Russie paroît vouloir employer sa médiation pour terminer à l'amiable leurs différends. *Mon.* n. 214.

—— Le 20 juillet, traité de paix signé à Paris par le général Clarcke, pour la France, par M. d'Oubril pour la Russie, et non ratifié par cette dernière Puissance. *Mon.* n. 205 et s. 248 et 530.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg étoit alors influencé par l'Angleterre; elle y avoit prodigué l'or, non-seulement pour éloigner la Russie de toute relation amicale avec la France, mais encore pour l'entraîner dans une nouvelle coalition contre cette Puissance.

—— Le 22 juillet, le Ministre de la Marine adresse une circulaire à tous les commandans de nos ports, pour que désormais les vaisseaux russes soient traités en amis. *ib.* n. 204.

Cet ordre étoit une suite du traité du 20 juillet. La France étoit de bonne foi, et croyoit la Russie dans de pareils principes.

---

(1) Voyez à la fin de cet Ouvrage, la Notice historique relative aux Puissances qui composent cette confédération.

1806. Le même jour, décret impérial qui organise des Conseils de Marine à bord des vaisseaux; et contient un règlement de police, discipline et justice, pour y être observé. *ib.* n. 209.

— Le 24 juillet, un aventurier, Miranda, qui a déjà échoué dans une expédition qu'il a formée contre les colonies espagnoles, met à la voile de l'île de la Trinité pour une seconde qui ne lui réussit pas mieux que la première. *Tabl. hist. de* 1806, p. 124. *Mon.* n. 227, 236, 239, 281 et 304.

— Le 26 juillet, première assemblée des députés de la religion juive, qui se sont réunis à Paris, d'après le décret du 30 mai précédent. *ib.* n. 212.

— Le 1er août, M. Bacher, ministre de France auprès de la diète de Ratisbonne, notifie à cette diète le traité du 12 juillet, relatif à la *Confédération du Rhin*, l'adhésion de tous les Princes confédérés, et la dissolution de l'Empire germanique. *ib.* n. 225.

— Le 3 août, l'Empereur ordonne la mise en activité de la conscription de 1806. *ib.* n. 217.

— Le 5 août, lord Lauderdale arrive à Paris pour suivre les négociations de paix commencées par M. Fox. *ib.* n. 226 et suiv.

Sa mission secrète, dit-on (et les événemens le justifièrent), étoit de prolonger les conférences, et de les rompre lorsque l'Angleterre seroit parvenue à organiser la nouvelle coalition qu'elle formoit dans l'ombre du secret.

— Le 6 août, l'empereur d'Autriche renonce d'une manière formelle au titre et à la dignité d'empereur d'Allemagne. *ib.* n. 228 et s.

— Le 10 août, arrivée à Constantinople du général Sébastiani, ambassadeur de France à la Porte,

il y reçoit l'accueil le plus amical et le plus distingué, malgré les intrigues de quelques Puissances que cet accueil mortifie et inquiète. *Mon. n. 268.*

1806. La Prusse, que la Confédération du Rhin déconcerte dans ses projets, travaille à former une *Fédération du Nord*, dont il desire que les villes anséatiques fassent partie ; mais la France et plusieurs autres Puissances veulent que ces villes restent indépendantes. *Mon. n. 238.*

—— Le 25 août, l'empereur de Russie annonce officiellement qu'il est dans l'intention de ne point ratifier le traité de paix souscrit en son nom par M. d'Oubril, parce que ce Ministre n'a point suivi ses instructions ; mais qu'il est prêt à renouer les négociations sur d'autres bases. *Tabl. de 1806, p. 363 et s.*

—— Le 26 août, décret portant que les certificats de vie nécessaires au paiement des rentes viagères et pensions sur l'état, seront délivrés par des notaires nommés à cet effet par l'Empereur. *Mon. n. 238.*

—— Le 26 août, le capitaine Jérôme Bonaparte, commandant le vaisseau le *Vétéran*, rentre dans un des ports de France (dans la baie de Concarnau) ; il rapporte qu'il a laissé l'escadre du contre-amiral Willaumez, dont son vaisseau faisoit partie, dans le meilleur état ; qu'elle a fait une trentaine de prises très-riches, et qu'elle est à la poursuite d'un convoi nombreux. *Mon. n. 246.*

—— On commence le pont d'Iena en face de l'ancienne école militaire ; il sera en fonte et composé de cinq arches. M. Dillon en dirige la construction. Notes manuscr.

M. Dillon étant mort en 1807, M. Lamandé fils fut chargé des travaux de ce pont.

1806. Le 4 septembre, l'Empereur ordonne la formation d'une commission composée de riches propriétaires de la Dalmatie et d'habiles ingénieurs, pour lui présenter des projets relatifs au desséchement des marais qui existent dans la Dalmatie, l'Albanie et pays circonvoisins, afin de rendre ces contrées plus salubres, et la communication entre la Dalmatie et la Bosnie plus facile. *Mon. n. 271.*

—— Le 5 septembre, décret impérial qui transfère l'école des arts et métiers à Châlons-sur-Marne. *Mon. ib.*

—— Le 7 septembre, le baron de Knobelsdorf, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire du roi de Prusse, présente ses lettres de créance à S. M. l'empereur Napoléon. *Mon. n. 251.*

Malgré cet appareil diplomatique, le bruit général en Europe, étoit que le roi de Prusse, travaillé par la Russie et l'Angleterre, avoit accédé à une nouvelle coalition contre la France, et ce bruit n'étoit pas sans fondement.

—— Le 9 septembre, déclaration du roi de Danemarck, qui réunit le duché de Holstein au royaume de Danemarck. *Mon. n. 269.*

Ce duché avoit fait partie jusqu'alors de l'Empire germanique.

—— La conduite et les prétentions de la Prusse, causent les plus vives inquiétudes aux électeurs de Saxe et de Hesse-Cassel. *Mon. n. 266.*

—— Le 13 septembre, mort de M. Fox, un des plus célèbres représentans du parlement d'Angleterre. *Mon. n. 267.*

Il étoit né le 13 janvier 1749, de Henri, premier lord Holland. Parvenu au ministère, il vouloit mettre fin à la lutte qui existoit entre la France et l'Angleterre, aussi fatale au commerce, que funeste au continent.

1806. Le 15 septembre, le roi de Bavière est mis en possession de la ville de Nuremberg et du territoire qui en dépend, en exécution d'un des articles du traité du 12 juillet. *Mon. n. 277.*

—— Le 18 septembre, l'assemblée des députés de la religion juive, termine ses séances, et arrête qu'elle adressera une proclamation à toutes les synagogues de l'Empire français et de l'Europe, pour leur annoncer que le 20 octobre prochain, un *grand-sanhédrin* s'ouvrira à Paris, avec la permission et sous les auspices de l'Empereur. *Mon. n. 265.*

—— Le 20 septembre, l'Empereur établit une *commission de pétitions* chargée de recevoir toutes celles qu'on lui adresse, et de lui en présenter le rapport. *ib.*

—— Etonné de ce qu'en proférant des paroles de paix, le roi de Prusse se prépare à la guerre; de ce qu'en reconnoissant la Confédération du Rhin, il arme contre elle, l'empereur Napoléon écrit le 21 septembre au roi de Bavière et à tous les princes de la Confédération, pour les prévenir que les armemens du roi de Prusse ayant donné lieu au cas prévu par l'un des articles du traité du 12 juillet, il croit nécessaire que tous les souverains qui composent la Confédération du Rhin arment pour en défendre les intérêts, en garantir le territoire et en maintenir l'inviolabilité; que la France au lieu de 200 mille hommes qu'elle doit fournir, en armera 300 mille; que les ordres sont donnés pour compléter ce nombre et le transporter en poste sur le Bas-Rhin. *Mon. n. 270.*

—— L'électeur de Wurtzbourg, frère de l'empereur d'Autriche, adhère à la Confédération du Rhin,

et en fait partie sous le titre de Grand-Duc de Wurtzbourg, en vertu d'un traité conclu à Paris, entre lui et les membres de la Confédération, le 21 septembre. *Mon. n. 281.*

Ce traité fut proclamé solemnellement dans ses états, le 30 septembre.

1806. Dans la nuit du 24 au 25 septembre, l'Empereur, accompagné de l'Impératrice, part de Saint-Cloud pour se porter à la tête des armées, et faire face à une *quatrième coalition*, que les ennemis de la paix venoient de former contre la France. *Mon. n. 269.*

—— Le 28 septembre, l'Empereur arrive à Mayence et passe le Rhin le 1er octobre; le 2, il est reçu avec magnificence à Aschaffembourg, par le Prince-Primat, et le soir à Wurtzbourg, par le nouveau Grand-Duc. *Mon. n. 279.*

L'Impératrice et le prince Jérôme restèrent à Mayence.

—— Les 29 et 30 septembre, le général Marmont qui occupe le Vieux-Raguse, a connoissance d'un rassemblement de 6 mille hommes de troupes russes, et de 9 à 10 mille Monténégrins qui occupent le col de Bilibrick et Castel-Novo, dans la vallée de Santorina. Il se met en marche dans la nuit du 29 au 30, avec 6 mille hommes, et, secondé par le général Lauriston, les Monténégrins sont chassés du col, et les Russes de Castel-Novo; la plaine n'a plus d'ennemis à craindre. — Cependant, le général français qui a fait des dispositions pour que les Bouches du Cattaro lui soient remises, éprouve des obstacles de la part de l'amiral russe Sinavin qui, informé de la rupture de la France avec la Prusse, diffère sous différens prétextes d'exécuter les ordres de la cour de Russie. *Mon. n. 311.*

1806. Le 3 octobre, lettre de l'Empereur au Sénat, relative à l'agression du roi de Prusse. Ce Prince lui marque que, dans cette guerre provoquée sans motifs, il compte entièrement sur l'appui des lois et sur celui de ses peuples, que les circonstances appellent à lui donner de nouvelles preuves d'amour, de dévouement et de courage; que, de son côté, aucun sacrifice ne lui sera pénible, aucun danger ne l'arrêtera, lorsqu'il s'agira d'assurer les droits de l'honneur et la prospérité du peuple français. *Mon. n. 288.*

—— Les armées françaises et prussiennes sont en présence; les avant-postes ne se trouvent plus séparés que par le Mein et la Reidnitz. *Tabl. hist. de 1806, p. 145.*

Déjà le genre de mouvemens des deux armées, faisoit présager aux militaires instruits quel seroit le sort de cette campagne.

—— Dans l'intérieur, les ordres arrivent dans tous les départemens pour le départ de la réserve de 1806; ils s'exécutent avec autant de célérité que de zèle. *ib.*

—— Le 4 octobre, le prince héréditaire de Bade quitte Carlsruhe pour se rendre au quartier-général de l'Empereur, et apprendre sous ses ordres l'art de la guerre. *ib.*

—— Le 7 octobre, l'Empereur reçoit une lettre du roi de Prusse, d'une vingtaine de pages, qui n'est qu'un mauvais pamphlet contre la France, dans le genre de ceux que l'Angleterre commande à ses journalistes. *Premier Bulletin de la Gr. Arm. campagne de 1806.*

—— Le centre de l'armée, composé de la réserve du grand-duc de Berg, des corps d'armée du

Digitized by Google

maréchal prince de Ponte-Corvo et du maréchal Davoust, ainsi que la garde impériale, débouche par Bamberg sur Cronach, et arrive le 8, à Saalbourg, passe la Saala, après une légère canonnade qui ouvre la campagne; il se porte sur Schleitz et Gera. *ib.*

1806. La droite, composée des corps des maréchaux Soult et Ney, et d'une division de Bavarois, part d'Ambert et de Nuremberg; elle se réunit à Bayreuth, et le 9, se porte sur Hoff (10 lieues N. E. de Bayreuth). *ib.*

—— La gauche, formée par les corps des maréchaux Lannes et Augereau, se porte sur Schwenfurt, Cobourg, Graffental et Saalfeld. *ib.*

—— Le 8 octobre, l'Empereur part de Bamberg, où il avoit établi son quartier-général, traverse la Forêt-Noire le 9, se rend à Ebersdorff, et de là à Schleitz. 2e *Bull.*

—— Le 9 octobre, *combat de Schleitz* (16 l. N. E. de Bayreuth), livré en présence de l'Empereur, par le prince de Ponte-Corvo, qui chasse de Schleitz 10,000 Prussiens qui y avoient pris poste. Ce premier combat leur coûte 500 hommes tués, 300 faits prisonniers et deux pièces de canon. *ib.*

—— Le maréchal Soult s'empare de Hoff, y enlève les magasins que l'ennemi y a formés, lui fait plusieurs prisonniers, et se porte sur Plauen le 10. *ib.*

—— Le 10 octobre, *combat de Saalfeld* (17 l. N. E. de Bayreuth), entre le maréchal Lannes et le prince Louis-Ferdinand de Prusse qui y est tué; il commandoit l'avant-garde du corps d'armée du prince Hohenlohe. — Dans cette affaire, l'infan-

terie prussienne, si redoutable et si renommée sous Frédéric II, ne conserve aucun ordre : une partie est culbutée dans un marais, et l'autre dispersée dans les bois ; 600 hommes restent sur le champ de bataille, 1000 sont faits prisonniers, avec 30 pièces de canon. — La cavalerie prussienne ne fait pas meilleure contenance ; deux de nos régimens de hussards la dispersent. *ib.*

Le jeune prince Louis de Prusse, qui périt dans cette journée, avoit été à la cour de Berlin un des principaux champions de la guerre.

1806 Dresde ni Berlin ne sont couverts par aucun corps d'armée. — Tournée par sa gauche, dès son entrée en campagne, l'armée prussienne se trouve dans une position critique. — Elle occupe en Saxe Eisenach, Gotha, Erfurt et Weimar. *ib.*

— Le 9 octobre, une division anglaise, forte de 31 voiles, s'approche de Boulogne pour y réitérer ses tentatives d'incendie ; elle lance sur le port et la ville une centaine de fusées de nouvelle invention, qui n'ont pas plus de succès que celles qu'une autre division avoit déjà essayées sur la flottille. — A Calais, l'ennemi fait un pareil essai, qui a un pareil succès. *Mon. n.* 295.

Tandis que les Anglais tentoient d'incendier Boulogne, leur ministre lord Lauderdale arrivoit dans cette ville, où il ne reçut aucune insulte ; on le laissa paisible témoin des efforts impuissans de ses compatriotes.

— Le 11 octobre, la brigade de réserve, commandée par le général Lasalle, attaque les bagages de l'armée prussienne, et leur enlève 500 caissons. 2e *Bull.*

— Le 12 octobre, l'armée française occupe Saalfeld et Gera ; elle marche sur Naumbourg et

Iena ; déjà ses coureurs inondent les plaines de Leipsick. *ib.*

1806. La position des deux armées offre une singularité remarquable ; celle des Français borde la Saala, ayant le dos à l'Elbe, et marchant sur l'armée prussienne qui, de son côté, tourne le dos au Rhin. 3e *Bull.*

Il faut encore observer que l'intention du roi de Prusse étoit qu'au 8 octobre, l'armée française eût évacué le territoire de la *Confédération rhénane*. Effectivement, elle l'avoit évacué, non pour rétrograder, mais pour se porter en avant ; et au lieu de repasser le Rhin, elle avoit passé la Saala.

—— Le 12 octobre, le maréchal Davoust arrive à Naumbourg (7 l. S. E. de Leipsick), à 9 heures du soir ; il s'empare des magasins qu'il y trouve, et d'un superbe équipage de pontons garnis en cuivre. 4e *Bul.*

—— L'armée prussienne se dirige sur Magdebourg ; mais pour y arriver, l'armée française a trois marches sur elle. *ib.*

—— Le 13 octobre, les armées sont en présence, et l'on s'attend à une bataille. Dans cette position, l'empereur Napoléon écrit au roi de Prusse, pour l'inviter à éviter l'effusion du sang entre deux nations qui géographiquement ne sauroient être ennemies l'une de l'autre. *Tabl. hist. de* 1806, p. 155.

« Si j'étois à mon début dans la carrière militaire, disoit » l'Empereur dans sa lettre, si je pouvois craindre les » hasards des combats, le langage que je tiens à Votre » Majesté seroit tout-à-fait déplacé ; mais Votre Majesté » sera vaincue, et, sans l'ombre d'un prétexte, elle aura » compromis le repos de ses jours et l'existence de ses » sujets, etc. » Cette exhortation généreuse fut sans effet, et le sang fut répandu.

1806. Le 14 octobre, fameuse BATAILLE D'IENA (1), gagnée par l'empereur Napoléon sur l'armée prussienne, qui y essuie une déroute complète. — Trente à quarante mille prisonniers, soixante drapeaux (2), trois cents pièces de canon, des magasins immenses tombés au pouvoir du vainqueur, sont les fruits de cette journée célèbre: de notre côté, le prince de Ponte-Corvo, les maréchaux Davoust, Ney, Soult, Augereau et Lannes se distinguent par leur valeur et la précision du commandement. *5, Bull.*

Le nombre des morts et des blessés dans l'armée prussienne, fut évalué à plus de 20 mille; on comptoit parmi les premiers le duc de Brunswick et le général Rutchel; parmi les blessés le feld-maréchal Moellendorff et le prince Henri de Prusse; vingt généraux étoient au nombre des prisonniers, et parmi eux on distinguoit le lieutenant-général Schmettau, militaire de l'école de Frédéric II (3). Parmi nos troupes, aucun officier de marque ne fut ni tué ni blessé; les nouvelles officielles portèrent notre perte à 1000 ou 1100 hommes tués et à 3000 blessés.

—— Le 15 octobre, le grand-duc de Berg investit Erfuth, occupé avant la bataille d'Iena, par un corps de troupes commandé par le maréchal Moellendorff et le prince d'Orange. *ib.*

—— Six mille Saxons et plus de trois cents de leurs officiers, pris sur le champ d'Iena, s'at-

---

(1) Les Prussiens l'appellent la bataille d'Auerstaedt.

(2) La plupart donnés aux régimens par Frédéric II. Celui des gardes et celui du régiment de la Reine, avoient été brodés par cette Princesse; celui des gardes du corps portoit une légende en langue française, familière à Frédéric II.

(3) Il étoit couvert de blessures, et en mourut cinq jours après à Weimar.

tendent à subir le sort des autres prisonniers, quand l'Empereur, le 15 octobre, se fait présenter le corps de ces officiers à Weimar; là, après leur avoir observé qu'il n'a pris les armes que pour assurer l'indépendance de la nation saxonne, et s'opposer à ce qu'elle fût incorporée dans la monarchie prussienne, il les renvoie dans leurs foyers, avec une proclamation où il déclare aux Saxons, que loin d'en vouloir à leur nation, il veut en être le protecteur et le soutien. *6e Bull.*

Chacun de ces officiers, en se retirant, donna sa parole d'honneur par écrit de ne point porter les armes contre l'Empereur ni ses alliés. *ib.* et *Mon.* n. 300.

1806. Le 16 octobre, à Saint-Domingue, le Nègre Dessalines qui y commande et gouverne les gens de couleur, est massacré par les siens devant le Port-au-Prince. — Ses assassins mettent à la tête du Gouvernement Christophe, encore plus dévoué aux Anglais que ne l'étoit Dessalines. *Tabl. hist. de* 1806, n. 191 et 192.

Ce dernier avoit essuyé en septembre un échec considérable; le général Férand l'avoit battu, et lui avoit tué 4,000 hommes; les Noirs et le parti de Christophe, c'est-à-dire celui des émissaires de la Jamaïque, avoient attribué ce revers à l'impéritie de Dessalines.

—— Le même jour, capitulation d'Erfurt; elle livre aux Français 14 mille hommes, parmi lesquels est un dépôt de 8 mille blessés, le prince d'Orange, le feld-maréchal Mœllendorf et plusieurs officiers supérieurs, un parc d'artillerie de 120 pièces de canon et beaucoup de magasins. *7e Bull.*

L'acquisition de cette place étoit précieuse pour l'armée; elle lui assuroit un point d'appui au centre de ses opérations. — Le général Clarcke en fut nommé gouverneur.

—— Le roi de Prusse, qui a essayé de gagner Mag-

debourg, fait demander un armistice; l'Empereur répond, qu'il est impossible après une victoire de donner à l'ennemi le temps de se rallier. *10e Bull.*

1806. Le même jour, 16 octobre, le maréchal Soult atteint à Greutzen (7 lieues N. O. de Weimar), une colonne ennemie de 10 à 12 mille hommes, commandée par le général Kalkreuth; le roi de Prusse s'y trouve en personne. — Il y a quelques pourparlers tendant à faire croire au Général français qu'il existe un armistice; il ne se laisse point persuader. — On se bat, et il poursuit cette colonne l'épée dans les reins jusqu'aux portes de Magdebourg; il lui fait 1200 prisonniers avec 30 pièces de canon et 300 caissons. *ib.*

—— Le 17 octobre, *combat de Halle*, où le prince de Ponte-Corvo attaque la réserve de l'armée prussienne, commandée par le prince de Wurtemberg; il la met en déroute la plus complette, et la force d'abandonner 34 pièces de canon, 4 drapeaux et 5 mille hommes qu'il fait prisonniers; au nombre de ceux-ci sont deux généraux et trois colonels. *11e Bull.*

Le général Dupont se conduisit avec beaucoup de distinction dans cette affaire.

—— Les flottes des Russes et des Anglais bloquent Venise; mais toutes les fois qu'elles s'approchent de trop près, les batteries du port et de l'île de Chiozza les forcent à une prompte retraite. *Mon. n. 301.*

—— Le 18 octobre, le maréchal Davoust prend possession de Leipsick. *11e Bull.*

—— Le quartier-général est à Mersbourg, où l'on

a trouvé des magasins considérables de toute espèce. *ib.*

1806. L'Empereur va visiter le champ de Rosbach, voisin de celui d'Iena; il ordonne que la colonne élevée dans ce champ, par Frédéric II, en mémoire de l'échec que les Français y ont essuyé, le 5 novembre 1757, sera enlevée et transportée à Paris. *ib.*

—— Le lord Morpeth, envoyé de la cour de Londres près le roi de Prusse, témoin du désastre de l'allié de son Maître, part pour Hambourg, dans la crainte de compromettre sa personne, et de là s'embarque pour l'Angleterre. *Tab. hist. de* 1806, p. 183.

C'étoit le seul secours que la Prusse avoit reçu de l'Angleterre; la mission du Lord étoit d'aider le Prince de ses conseils, il ne la remplit point ou bien mal.

—— Le général Blucher traverse avec 5 mille hommes une de nos divisions qui l'avoit coupé, en faisant croire à celui qui la commande qu'il existe entre les deux armées un armistice de six semaines. 11e *Bull.*

—— Le 19 octobre, le grand-duc de Berg arrive à Halbestadt, et le 20, il inonde la plaine de Magdebourg avec toute sa cavalerie. — Des colonnes, des détachemens isolés, les hommes égarés, tous sont pris à mesure qu'ils se présentent pour entrer dans Magdebourg. 13e *Bull.*

—— La cour de Frédéric-Guillaume fuit; la reine de Prusse arrive le 19 octobre à Stettin, et le 20, elle est à Custrin; elle ressent les malheurs qui la poursuivent; elle en étoit la cause; elle avoit tout fait pour que le Roi son époux nous fît la guerre. *Mon.* n. 306 et 307.

1806. Le 20 octobre, le maréchal Davoust arrive à l'improviste sur Wurtemberg, s'y rend maître du pont de l'Elbe, au moment où l'ennemi alloit y mettre le feu; il le chasse et passe ce fleuve. 14[e] *Bull.*

— Le maréchal Lannes entre dans Dessaw, en trouve le pont brûlé; mais il le fait réparer avec cette activité qui lui est ordinaire. *ib.*

— Le marquis de Lucchesini se présente aux avant-postes de l'armée française avec une lettre du roi de Prusse; l'Empereur envoie pour conférer avec lui le grand-maréchal du palais Duroc. *ib.*

— Magdebourg étant intercepté à l'ennemi, il paroît vouloir se rallier sur les derrières de l'Oder. *ib.*

— Le 21 octobre, le quartier impérial est à Dessaw, et le 23 à Wurtemberg. 14 et 15[e] *Bull.*

— Le duc de Brunswick recommande ses Etats à l'Empereur, qui, maître d'y porter la désolation, se montre généreux envers ce Prince, l'un des anciens compagnons d'armes de Frédéric II. 16[e] *Bull.*

— Le 21 octobre, déclaration du roi d'Angleterre, à l'effet de prouver à l'Europe que, si les négociations entamées avec la France en février et dans les mois suivans, ont été terminées sans succès, il faut s'en prendre à cette dernière Puissance. *Mon. suppl. n.* 330.

La fausseté des allégations de l'Angleterre a été mise en évidence par les faits même.

— Le 21 octobre, le roi de Hollande entre dans Gottingue avec l'avant-garde de l'armée du Nord. 24[e] *Bull.*

1806. Attaque et prise d'Anclam, par le général Becker, d'après les ordres du grand-duc de Berg. 25 *Bull.*

—— Le 23 octobre, une colonne forte de 15 mille hommes, commandés par le duc de Weymar, s'approche de Magdebourg, ignorant que cette place fut cernée; le maréchal Soult se met à la poursuite de cette colonne, et la harcèle par de continuelles attaques. *Tabl. hist. de* 1806. — 18e *Bull.*

—— Le 24 octobre, le maréchal Lannes entre dans Postdam (7 l. S. O. de Berlin), où est un château royal, demeure habituelle des rois de Prusse; il y est suivi par les maréchaux Lefèvre et Bessières, à la tête de la Garde impériale.—L'Empereur y arrive le 25, et y établit son quartier-général. *Mon.* n. 306. — 17e *Bull.*

S. M. alla visiter le nouveau palais de Sans-Souci bâti par Frédéric II. Il resta quelque temps dans l'appartement qu'avoit occupé et où étoit mort le héros prussien. Il est encore tendu et meublé tel qu'il étoit à la mort de ce Prince.

—— Le même jour, le général Bertrand marche sur Spandau qu'il investit; cette forteresse (à 3 l. de Berlin et à 4 de Postdam), que sa situation, sa garnison et ses provisions rendoient susceptible d'une longue défense, capitule le 25, à la première sommation que lui fait le maréchal Lannes. 17 et 18e *Bull.*

On trouva dans Spandau 4,000 chevaux avec selles et brides, tous les dragons à pied que l'Empereur avoit fait venir à l'armée furent montés.

—— Le 25 octobre, à 10 heures du matin, le corps d'armée du maréchal Davoust entre à Berlin, et celui du maréchal Augereau le 26; la discipline la plus exacte y est observée. — On trouve dans

l'arsenal de cette capitale 500 pièces de canon, plusieurs centaines de milliers de poudre et une très-grande quantité de fusils. *ib.*

1806. Le corps du maréchal Ney bloque Magdebourg; celui du maréchal Soult passe l'Elbe à une journée de cette ville, et poursuit l'ennemi qui se dirige sur Stettin. *17e Bull.*

—— Le prince de Ponte-Corvo occupe Brandebourg. *ib.*

—— Le général Clarke, gouverneur d'Erfurth, force à capituler un bataillon saxon qui erroit sans direction. *22e Bull.*

—— **Resté à Postdam, le 25 octobre, l'Empereur va visiter le tombeau du Grand-Frédéric, comme Alexandre autrefois celui d'Achille. — L'épée de Frédéric, son cordon de l'Aigle-Noire, sa ceinture de Général, des drapeaux que sa Garde porta dans la guerre de sept ans, ornoient ce monument; S. M. destine pour l'Hôtel des Invalides de Paris ces dépouilles précieuses.** *18e Bull.*

—— **Le 26 octobre, combat de Zehdenick (13 l. N. de Berlin), où le grand-duc de Berg, qui a atteint 6 mille hommes de cavalerie du corps d'armée du prince Hohenlohe fuyant vers Stettin, en culbute une partie dans des marais, en tue 300 hommes et en prend 700 avec leurs chevaux.** *20e Bull.*

Le régiment de dragons de la Reine est celui qui souffrit le plus dans ce combat, il y perdit son colonel et son étendard.

—— **Le même jour, le maréchal Mortier, avec deux divisions du huitième corps de la Grande Armée, occupe Fulde.** *24e Bull.*

Digitized by Google

1806. Le 27 octobre, combat de Vigneensdorf, où le grand-duc de Berg, atteint, cerne et fait mettre bas les armes aux Gendarmes du roi de Prusse.
22e *Bull.*

—— Le même jour, l'Empereur quitte Postdam; il se rend à Spandau, et donne des ordres pour que les fortifications de cette place soient mises en meilleur état. — Le même jour, 27 octobre, il fait son entrée à Berlin, précédé de sa Garde et suivi d'un superbe régiment de cuirassiers.
19 et 21e *Bull.* — *Mon.* n. 308.

Il logea à Charlottembourg, palais situé sur la Sprée à deux lieues de Berlin.

Le général prince d'Hatzfeld, à la tête des fonctionnaires civils et militaires, vint présenter à l'Empereur les clefs de Berlin; mais S. M. accueillit très-mal ce Prince: *Ne vous présentez pas devant moi*, lui a-t-elle dit, *je n'ai pas besoin de vos services; retirez-vous dans vos terres.* — Il fut arrêté quelques instans après. Une lettre de ce Général, adressée au prince Hohenlohe, avoit été interceptée; il l'instruisoit avec exactitude des mouvemens de l'armée française. Sans doute il eût été traduit devant une commission militaire, et inévitablement condamné à mort, sans son épouse, fille du comte de Schullembourg, connu par la haine qu'il portoit à la France; elle crut cette haine le motif de l'arrestation de son mari; elle alla se jeter aux pieds de l'Empereur, qui la détrompa, en lui montrant la lettre interceptée; elle lut et s'évanouit, en voyant combien le Prince, son époux, étoit compromis. Elle étoit grosse de huit mois; l'Empereur eut pitié de sa douleur: *Eh bien*, lui dit-il, *vous tenez cette lettre, jetez-la au feu; cette pièce anéantie, je ne pourrai plus faire condamner votre mari.* La Princesse ne se le fit pas dire deux fois; la trace du crime fut effacée, et son mari lui fut rendu. — La France et l'Europe ont applaudi à ce trait de générosité qu'il est du devoir de l'histoire de consigner.

—— Le 28 octobre, *combat célèbre de Prentzlow* (9 lieues S. O. de Stettin), dans lequel le grand-

duc de Berg remporte une victoire complette sur le prince de Hohenlohe, qu'il force à mettre bas les armes; ce Prince défile devant le vainqueur avec 16 mille hommes d'infanterie, presque tous grenadiers ou soldats de la Garde, et six régimens de cavalerie. On lui prend 45 drapeaux et 64 pièces de canon. 22e *Bull.*

On comptoit encore parmi les prisonniers le général Tauenzien et un prince de Mecklembourg-Sewerin.

1806. Le 28 octobre, nos troupes prennent possession des Etats du duc de Brunswik. 23e *Bull.*

Ce Prince avoit fait contre nous la guerre de sept ans, et les manifestes qui furent distribués en Europe en 1792 (*voyez* plus haut p. 241); il avoit été un des principaux moteurs de la quatrième coalition. Il mourut à Altona des blessures qu'il avait reçues à la bataille d'Iéna, âgé de 72 ans.

— Le duc de Weimar, toujours serré de près par les corps qui sont à sa poursuite, parvient à passer l'Elbe à Havelberg (18 lieues N. O. de Berlin); le 29, il est à Rheinsberg, que le général Blucher a évacué le matin avec 7 mille hommes pour se porter sur Stettin. — Le maréchal prince de Ponte-Corvo, qui suit le duc de Weimar de plus près que les autres, arrive le même jour à Furstemberg, tandis que le maréchal Lannes et le grand-duc de Berg ont trois marches sur le Duc pour atteindre Stettin. *ib.*

— Le 29 octobre, une colonne ennemie, forte de 6 mille hommes, capitule à Passewalk (3 lieues O. de Stettin), entre les mains du général Milhaud; cette capitulation nous donne 2 mille chevaux et beaucoup d'armes. *ib.*

— Le même jour, le maréchal Soult arrive à

Ralhnau, où il trouve cinq escadrons de cavalerie saxonne qui capitulent. *ib.*

Cette capitulation donne encore à l'armée 500 chevaux.

1806. Le roi de Prusse, qui a quitté les bords de l'Oder, passe la Vistule et s'arrête à Graudentz (20 lieues S. de Dantzick). — Il a l'intention d'y réunir les débris de son armée, montant à peine à 15 mille hommes, mal armés et entièrement découragés. Sa situation est terrible; ses places sont sans garnison et sans approvisionnemens; et d'un autre côté la Silésie paroît perdue pour lui. *ib.*

—— Le 29 octobre, la division de la droite du corps d'armée du grand-duc de Berg, commandée par le général la Salle, somme Stettin, qui capitule, sans doute par l'extrême découragement qu'a produit dans toute la Monarchie prussienne cette suite constante de revers qu'elle a essuyés. — Cette capitulation nous livre 6 mille hommes de belles troupes et beaucoup de généraux, 160 pièces de canon et des magasins considérables. 24e *Bull.*

Stettin, excellente place par sa position, donnoit à l'armée une communication assurée sur l'Oder.

—— Le général Blucher réunit la division qu'il commande à celles des ducs de Weimar et de Brunswick-Oels. 26 et 29e *Bull.*

—— Le 31 octobre, le général Savary entre dans Strelitz, ville de la Basse-Saxe; il y fait prisonnier le frère de la reine de Prusse. 26e *Bull.*

—— Le 31 octobre, l'électeur de Hesse-Cassel est réputé ennemi de la France; nos troupes prennent possession de la Hesse, et celles de l'Electeur sont faites prisonnières. 25, 26 et 27e *Bull.*

On a transporté au *Muséum* de Paris tous les objets d'arts et les tableaux précieux qui ornoient la galerie de Cassel, la plus belle de l'Allemagne.

1806. Le 1er novembre, Custrin se rend au maréchal Davoust; il y fait 4 mille prisonniers avec 90 pièces de canon; il y trouve de nombreux magasins. 25e *Bull.*

C'est une place importante; elle achevoit de nous rendre maîtres de tout le cours de l'Oder.

— Le général Savary, à la tête d'un fort détachement, tourne près de Wismar le général prussien Husdunne, et le fait prisonnier, avec deux brigades de hussards et deux bataillons de grenadiers. 28e *Bull.*

— Un corps de troupes suédoises d'environ 1200 hommes, qui a quitté le Lawenbourg le 1er novembre, se porte sur Lubeck, pour s'y embarquer et se soustraire à des forces supérieures; il pénètre de vive force dans cette ville le 3 novembre. — Le 4, une foible partie de ces troupes s'embarque à Neustadt, et le reste gagne Travenmunde, où, cerné par le prince de Ponte-Corvo, il est forcé de mettre bas les armes le 6. 29e *Bull.*

— Le général Blucher essaie, pendant plusieurs jours, avec tous les petits corps qui se sont réunis à lui, de s'ouvrir un passage par les chemins que les Français ont pu laisser libres; mais il les trouve tous interceptés par les marches combinées du grand-duc de Berg avec le maréchal Soult et le prince de Ponto-Corvo. 29e *Bull.*

— Il tente de se porter sur Anclam, et ensuite sur Rostoch; arrêté par-tout, il revient sur

l'Elbe, où, prévenu encore, il se détermine à gagner Lubeck. *ib.*

1806. Le 5 novembre, on amène à Naples le brigand salarié par Sidney-Smith, Fra-Diavolo, qui désoloit la Calabre et la remplissoit de massacres et de pillage. *Mon.* n. 329.

La loi en fit justice le 11 novembre; les bruits qui coururent alors accusoient la reine Caroline des excès de ce brigand; ces bruits, assuroit-on, n'étoient pas sans fondement; ils le faisoient le ministre de ses vengeances: on la disoit implacable.

—— Le même jour, dès le matin, l'avant-garde du général Blucher, entre dans Lubeck; elle y est suivie de 4 mille hommes, et du Général lui-même qui s'y établit avec le duc de Brunswick-Oels. - Ils s'y fortifient à la hâte et disposent des batteries sur tous les points susceptibles d'attaque. 29e *Bull.*

On reproche au général Blucher d'avoir sacrifié inutilement cette ville, lorsque le pays lui offroit tant d'autres positions avantageuses pour livrer un honorable et dernier combat.

—— Les 6 et 7 novembre, *bataille de Lubeck:* les portes, les rues, les places de cette ville en sont le théâtre. Le 6, le maréchal Soult attaque l'ennemi par la porte de Mülhen, et le prince de Ponte-Corvo par celle de la Trave, le grand-duc de Berg est entre les deux avec sa cavalerie; tout est enfoncé, escaladé, portes et bastions; en vain l'ennemi se défend pied à pied dans les rues, sur les places; elles sont jonchées de morts. — Les deux corps d'armée, entrés par des points opposés, se réunissent au centre de la ville, après avoir détruit, dissipé ou pris tout ce qui s'est opposé à leur passage. Ils font 4 mille pri-

Digitized by Google

sonniers, où se trouvent plusieurs généraux, et s'emparent de 60 pièces de canon. — Tout ce qui n'a pas été pris la veille se trouve entièrement cerné et sans ressource le 7; alors le général Blucher, le prince de Brunswick-Oels et tous les généraux se présentent aux vainqueurs et demandent à capituler. — Ils se rendent, et cette journée livre aux Français 11 généraux, avec Blucher et le duc d'Oels, 518 officiers, dont 11 colonels et 40 majors, 60 drapeaux, 22 étendards, 4 mille chevaux, plus de 20 mille hommes, et toute l'artillerie qui restoit à l'ennemi. 29e *Bull.*

1806. Le prince Jérôme en Silésie forme le blocus de Glogau avec la troupe que commande le général de brigade le Fèvre. 31e *Bull.*

— D'un autre côté, le maréchal Ney presse le siége de Magdebourg, et bombarde cette place; les habitans manifestent leur mécontentement; le 8 novembre, le Commandant demande à capituler. — Nos troupes entrent dans cette forteresse; 800 pièces de canon, des magasins considérables, 16 mille hommes, les débris de 70 bataillons, et beaucoup de caisses militaires tombent en leur pouvoir. 29 et 30e *Bull.*

— La prise de Magdebourg et l'affaire de Lubeck ont terminé la campagne de Prusse; tous les Etats de cette Monarchie, excepté la Silésie et la Pologne prussienne, sont conquis par les armes de l'empereur Napoléon. — Cependant la guerre n'est pas finie; l'ennemi projette un dernier effort; il se retranche, et réunit ses forces au-delà de la Vistule. La Pologne va devenir le nouveau théâtre de la guerre. 32e *Bull.*

1806. Le 9 novembre, l'Empereur ordonne qu'il soit frappé une contribution de 160 millions de francs sur les Etats prussiens et les alliés de ces Etats. 29e *Bull.*

—— Le 9 novembre, le commandant de Glogau entre en pourparlers pour la reddition de cette place. 30e *Bul.*

—— Le 10 novembre, la division du maréchal Davoust entre à Posen, capitale de la Grande-Pologne. *ib.*

—— Les troupes russes, tant de fois promises et si long-temps attendues, paroissent enfin à Prag, le 11 novembre; elles entrent le 12 à Varsovie, et le 15, elles poussent des reconnoissances sur les routes de Thorn et de Posen. *Tabl. hist. de* 1806, p. 199.

—— Le 12 novembre, décret impérial qui supprime les cours martiales maritimes dans les ports de Brest, Toulon, Rochefort et Lorient, et les remplace par des tribunaux maritimes. *Mon.* n. 347.

—— Le 15 novembre, Sidney-Smith est rappelé, et remplacé dans le commandement de l'escadre des côtes de la Sicile, par l'amiral Parvis. *Mon.* n. 351.

Il n'avoit jamais été d'accord avec les généraux Stuart et Fox, chargés du commandement des troupes anglaises en Sicile; ceux-ci vouloient faire la guerre avec loyauté; Sidney ne vouloit que brigandages et massacres. Nous avons déjà dit qu'il étoit le complice de Fra-Diavolo. *Mon.* n. 356.

—— Le 16 novembre, le roi de Hollande, qui a fait la guerre avec succès en Hanovre et dans la Westphalie, part de Munster pour retourner à La Haye, où des affaires majeures l'appellent. *Mon.* n. 334.

—— Le général Loison prend possession, au nom

de ce Prince, des principautés de Munster et d'Osnabruck, ainsi que des comtés de Lingen et de Tecklenbourg. *ib.*

1806. Le 16 novembre, suspension d'armes conclue à Charlottenbourg, entre l'empereur Napoléon et le roi de Prusse, par laquelle ce dernier s'engage à remettre entre les mains de l'Empereur à-peu-près toutes les places qui lui restent (il étoit hors d'état de les défendre). Les agens de la Russie et de l'Angleterre portent ce Prince à ne point ratifier cette convention. La campagne se continue; elle commence par de nouvelles calamités, que l'Empereur vouloit épargner au pays où la guerre alloit se porter. 33e *Bull.*

— Le 18 novembre, la forteresse de Czentoschau, située à l'extrémité de la Pologne prussienne, et défendue par un bataillon de 800 hommes, capitule sur la sommation de 150 de nos chasseurs, réunis à un corps de Polonais de 300 hommes; cette garnison est prisonnière de guerre, et la place offre des magasins considérables. 34e et 37e *Bul.*

— Le 18 novembre, proclamation du roi de Prusse, publiée à Osterode, contre les Polonais qui ont embrassé ou embrasseroient le parti de la France; quoique remplie des menaces les plus terribles, elle n'intimide point les braves de la Pologne. *Tabl. hist. de* 1806, p. 207.

— Le 19 novembre, l'empereur Napoléon reçoit à Berlin une députation du Sénat, composée des sénateurs François (de Neufchâteau), d'Aremberg et Colchen, qui lui présente une adresse du Sénat, contenant l'expression de sa reconnois-

sance; elle l'assure que le vœu du Sénat et du peuple est le même que celui de S. M. I. et R.; que tous veulent le triomphe de la justice, de la gloire nationale et de l'humanité. *Mon.* n. 334.

1806. Le 19 novembre, le maréchal Mortier entre dans Hambourg, et en prend possession au nom de l'Empereur. — Cette prise de possession, qui se fait dans le plus grand ordre, est immédiatement suivie de la notification à tout banquier, négociant ou marchand, qui auroient des fonds appartenant aux Anglais, ou des marchandises provenant de manufactures anglaises, d'en faire la déclaration dans les vingt-quatre heures. *Mon.* n. 335.

Cette mesure devient générale pour toutes les villes occupées par les Français.

—— Le 20 novembre, Hameln se rend par capitulation; la garnison, forte de 9000 hommes, est envoyée en France, prisonnière de guerre. — On trouve dans la place des magasins pour nourrir 10 mille hommes pendant six mois, des munitions de toute espèce, et une compagnie d'artillerie à cheval de 300 hommes. 34e *Bul.*

—— La forteresse de Nienbourg (12 lieues N. E. de Hanovre (1)), est investie et capitule le 25. *ib.*

—— Le 21 novembre, nos troupes occupent Brême, et aussitôt l'embargo est mis sur les vaisseaux prussiens, anglais, russes et suédois, trouvés dans ce port ou qui peuvent y arriver. *Mon.* n. 343 et 344.

—— Le 21 novembre, DÉCRET IMPÉRIAL qui dé-

(1) C'est une place forte du comté de Hoya, appartenant à la maison de Brunswick-Lunebourg.

clare les îles britanniques en état de blocus, et interdit tout commerce et toute correspondance avec lesdites îles. *Mon. n. 339.*

Ce décret fut adopté le 2 décembre par le roi de Hollande, et le 10 par le vice-roi d'Italie.

1806. Le 23 novembre, les troupes russes entrent dans la Moldavie, et du 23 au 28, elles assiègent les forteresses de Choczim et de Bender qui, prises au dépourvu, sont forcées de se rendre. *Rapport du ministre des relations extérieures; du 18 février 1807.*

—— Le 25 novembre, capitulation de la forteresse de Plaffenbourg en Franconie. Cette place avoit pour six mois de vivres et des moyens de défense. *Mon. n. 342, et 38e Bull.*

—— Le 25 novembre, l'empereur Napoléon part de Berlin à deux heures du matin; il arrive le même jour à Custrin; le 26, il est à Meseritz, et le 27 à Posen, où S. M. arrive à 10 heures du soir. 55e *Bull.*

—— Le 26 novembre, combat de Lowiez; le général russe Benigsen, voulant empêcher les Français d'entrer à Varsovie, envoie un corps de troupes considérable défendre les bords de la Bsura; il est battu, et le général Beaumont passe cette rivière à Lowiez. 56e *Bull.*

—— Le 28 novembre, le général Michaud prend possession, au nom de l'Empereur, du duché de Mecklembourg. 41e *Bull.*

Cette occupation fut motivée sur la conduite des deux Princes régnans, qui, par un traité signé à Schwerin avec la Russie, le 26 octobre 1805, avoient livré passage au général russe Tolstoy pour entrer en Hanovre.

—— Le 28 novembre au soir, le grand-duc de Berg entre à Varsovie, avec sa cavalerie. — Le maré-

chal Davoust y entre le lendemain. Les Russes y avoient passé la Vistule et en avoient brûlé le pont. — Les Polonais accueillent les Français avec enthousiasme et l'espérance d'un meilleur sort. 56e *Bull.*

Les principaux d'entre eux furent présentés à l'Empereur par le maréchal Duroc : S. M. les assura de sa protection et leur tint parole.

1806. Les 1er et 2 décembre, les empereurs de France et de Russie adressent, chacun de leur côté, une proclamation à leurs soldats ; celui de Russie, pour animer les siens à la guerre, et l'empereur Napoléon, pour rappeler à son armée que ces Russes qu'elle a à combattre sont les mêmes qu'à pareil jour elle a vus fuir à Austerlitz ; qu'il est résolu non-seulement à leur faire la guerre, mais encore à ne point déposer les armes que la paix générale n'ait affermi la puissance de ses alliés, et que les Anglais ne leur aient restitué ce qu'ils ont envahi dans les colonies, etc. *ib.* et *Tabl. hist. de* 1806, p. 204.

—— Le 2 décembre, l'empereur Napoléon décrète qu'un monument national, digne de transmettre à la postérité la gloire des armées françaises, et les grandes actions qui les honorent, sera érigé à Paris, sur l'emplacement qu'occupoit l'église de la Madelaine, qu'il le sera aux frais du trésor public, et qu'on lira sur le frontispice : *L'Empereur Napoléon aux soldats de la Grande-Armée*, etc. 56e *Bull.* — *Mon.* n. 346.

—— Dans les premiers jours de décembre, les Turcs occupent la Valachie. *Rapport du min. des rel. ex.* du 18 février 1807.

—— Le prince Jérôme, qui commande l'armée des alliés devant Glogau, après avoir laissé la direc-

tion du siége de cette place au général Vandamme, se porte, avec plusieurs divisions de troupes bavaroises, sur Kalitsch (12 l. S. de Gnesne), à la rencontre des Russes. 38e *Bull.*

1806. Le 2 décembre, Glogau capitule ; on y trouve 2500 hommes, des magasins remplis de vivres et de munitions, avec environ 200 pièces de canon. — Cette conquête de la capitale de la Basse-Silésie, est avantageuse par sa situation et la bonté de ses fortifications. *ib.*

— L'armée russe, commandée par le général Benigsen, évacue la Vistule, et paroît décidée à s'enfoncer dans les terres. 39e *Bull.*

— Le maréchal Davoust passe ce fleuve, et établit son quartier-général en avant de Prag. Ses avant-postes sont sur le Bug. *ib.*

— Le 3 décembre, *ukase* ou décret adressé au Sénat russe, par l'empereur Alexandre, qui prescrit la levée d'un homme sur 500, en sus des quatre qui ont dû être levés précédemment. — La taille exigée par les ordonnances est diminuée, et tout homme âgé de trente-six ans, est susceptible d'être enrôlé. *Mon.* n. 7, an 1807.

Cette loi n'étoit applicable qu'à la Russie d'Europe ; les circonstances et la saison ne permettoient pas de la mettre à exécution avant le printemps, et jamais armée ne s'étoit trouvée avoir autant besoin d'un prompt convoi de recrues que celle des Russes.

— Le 4 décembre, sénatus-consulte qui ordonne la levée de 80 mille conscrits pour l'an 1807 ; ils doivent être pris parmi les jeunes gens nés depuis le 1er janvier 1787, jusques et compris le 31 décembre de la même année. *Mon.* n. 4, an 1807.

— Le 5 décembre, le général Benigsen revient

sur ses pas ; il rétablit son quartier-général à Pultusk ; il se réunit aux généraux Kaminskoi et Buxhowden. — Cette réunion est célébrée par les soldats russes à Sierock (10 l. N. de Varsovie). Ces généraux manifestent l'intention de reprendre l'offensive. 45. *Bull.*

1806. Le 6 décembre, le maréchal Ney prend poste à Thorn, ancienne ville de la Prusse royale, au palatinat de Culm (34 l. S. E. de Dantzick, 37 N. de Varsovie). — Elle est sur la Vistule, où sa situation la rend une possession avantageuse. 40e *Bull.*

—— Les armées russes se dirigent par Grodno et Bielsk, longent la Narew et le Bug. Le quartier-général d'une de leurs divisions, se trouve le 10 décembre à Pultusk, sur la Narew (10 l. N. E. de Varsovie). 42e *Bull.*

—— Le 10 décembre, le maréchal Augereau passe la Vistule entre Zakroczim et Utrata, villes situées un peu au-dessous de l'embouchure du Bug (environ 7 l. N. O. de Varsovie). Ses détachemens travaillent à se couvrir de retranchemens. — Les Russes sont en force à Pultusk. 41e *Bull.*

—— Combat de Pomikuwo, où les Russes, qui veulent enlever le village de ce nom, sont repoussés, après avoir perdu beaucoup de monde. *ib.*

—— Le 11 décembre, à 6 heures du matin, une division du maréchal Davoust passe le Bug de vive force à l'embouchure de l'Wrka, en face d'Okunin. *ib.*

—— Le 11 décembre, traité de paix et d'alliance signé à Posen, entre l'empereur Napoléon et l'électeur de Saxe, par lequel l'électeur accède

à la Confédération du Rhin, prend le titre de *Roi de Saxe*, et entre dans les droits et obligations que prescrit ladite Confédération. — Le contingent de ce Prince, en cas de guerre, est de 20,000 hommes. *Mon.* n. 49.

1806. Le 15 décembre, traité conclu à Posen, entre l'empereur Napoléon et les ducs de Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meningen, Saxe-Hildebourghausen et Saxe-Cobourg, par lequel ces différentes branches de la maison de Saxe accèdent et sont admises à la Confédération du Rhin. *ib.*

Ces traités ont été communiqués au Sénat le 17 février 1807.

— En Silésie, l'ennemi brûle les beaux faubourgs de Breslaw, dont le prince Jérôme a commencé le siége le 7 décembre; beaucoup de femmes et d'enfans périssent dans cet incendie, d'autres malheureux restent sans asyle et sans moyens de subsister : ennemi généreux, le prince Jérôme les accueille et vient à leur secours. — On commence à bombarder la place. 41e *Bull.*

— Les têtes de pont établies sur la Vistule et la Narew, sont terminées, et défendues par des batteries redoutables. 42e *Bull.*

Ces ouvrages étoient si considérables et si bien construits, qu'ils annonçoient que le projet de l'Empereur étoit moins de continuer la guerre offensive que d'assurer ses quartiers d'hiver contre toute attaque imprévue. D'un autre côté, les Russes avoient paru vouloir se retirer loin de la Vistule, et mettre un désert entre eux et l'armée française en dévastant le pays qui les séparoit. — Mais la Cour de Russie n'avoit point approuvé ce plan, et ses généraux reçurent l'ordre de chercher et de combattre l'armée française. — En changeant de plan de campagne, la Russie donna le commandement de son armée au général Kamens-

koi, vieillard de 75 ans; il eut sous ses ordres les généraux Benigsen et Buxhowden qui ne s'accordèrent point.

1806. Le 16 décembre, l'Empereur part de Posen, arrive à une heure après midi à Kutno (32 l. S. E. de Posen), où il ne s'arrête qu'un instant. — Il marche toute la nuit avec une telle promptitude, que le 19 à deux heures, il entre dans Varsovie. 43e *Bull.* — *Tabl. hist.* de 1806, p. 215.

—— Le maréchal Davoust, qui a ordre de se maintenir sur le Bug, sent la nécessité, pour rendre sa position meilleure, de s'emparer d'une petite île que les Russes occupent à l'embouchure de l'Wrka; il la fait attaquer le 18 décembre; la victoire et l'île restent aux Français. 44e *Bull.*

—— Le 19 décembre, combat du pont du Bug; un corps de Cosaques, soutenu par des hussards, entreprend d'enlever une de nos grandes gardes de cavalerie; il est reçu avec valeur, et repoussé avec perte; le colonel des Cosaques est tué. *ib.*

Le Bulletin officiel observe à cette occasion que rien n'est si misérable et si lâche que ces Cosaques; qu'ils sont la honte de la nature humaine; qu'ils peuvent bien arrêter, par leur nombre et les hurlemens qu'ils font en chargeant, des troupes qui n'auroient pas l'habitude de les voir; mais que, quand on les connoît, deux mille de ces malheureux ne sont pas capables de charger un escadron qui les attend de pied ferme.

—— Le 20 décembre, l'Empereur visite les travaux de Prag, qui consistent en huit belles redoutes. 43e *Bull.*

—— Tout est en mouvement dans la Grande-Armée; ses différentes divisions ont passé la Vistule; l'Empereur va reconnoître la position qu'occupent les Russes le long du Bug, et déclare que s'ils persistent à s'y maintenir, il est probable

que sous peu de jours il y ait une bataille. 44e *Bull.*

1806. Le 22 décembre, toute la réserve de la Grande-Armée passe la Vistule à Prag, pour se rendre sur la Narew. — Le corps du maréchal Davoust se réunit à cette réserve. 45e *Bull.*

— Le 23 décembre, combat de Biezun, où le maréchal Bessières, attaqué par l'ennemi qui veut reprendre Biezun, qu'il regarde comme un excellent poste, le met en déroute, lui prend 500 hommes, deux étendards et cinq pièces de canon. 46e *Bull.*

— Le même jour, l'Empereur part de Varsovie à une heure du matin, et passe la Narew à neuf heures : après avoir reconnu l'Wrka et les retranchemens que l'ennemi y a élevés, il fait jeter un pont au confluent de cette rivière et de la Narew. 46e *Bull.*

— *Combat de Czarnovo.* Il est livré de nuit, et a pour but d'enlever toutes les batteries élevées par l'ennemi autour et dans le village de ce nom. Quinze mille Russes qui les défendent, sont mis en déroute, malgré la plus vive résistance ; les batteries sont détruites ; on fait quelques prisonniers, et l'on s'empare de six pièces de canon. 45e *Bull.*

— Le 24, l'ennemi est encore mis en déroute au combat de Nasielsk, quoiqu'il fût retranché et commandé par le maréchal Kamenskoi en personne. — Les passages de l'Wrka et de la Sonna donnent encore lieu à deux combats ; dans le premier, le corps du maréchal Augereau exécute une charge brillante que l'ennemi ne peut soutenir, quoiqu'en nombre et avantageusement posté ; dans le second, la cavalerie du grand-duc

de Berg empêche l'ennemi d'effectuer le passage de la Sonna à Lopaczin. 45e Bull.

1806. Le 26 décembre, combat de Soldau; le maréchal Ney, qui a été chargé de manœuvrer pour détacher des rives de l'Wrka le général prussien Lestocq, exécute avec habileté plusieurs mouvemens qui répondent à ses intentions; les Prussiens sont attaqués dans Soldau, d'où 6000 hommes d'infanterie et 1000 de cavalerie, sont chassés, quoique défendus par des marais et des retranchemens; en vain ils reviennent à la charge et veulent reprendre ce poste, ils en sont vigoureusement repoussés, et perdent six pièces de canon, quelques drapeaux et beaucoup de prisonniers. 46e Bull.

—— Pendant cette affaire, le général Marchand livre un combat brillant à Malawa (20 l. N. O. de Varsovie, sur la route de cette ville à Dantzick). Bull. ib.

—— Le maréchal Kamenskoi est si consterné de l'échec qu'il a essuyé à Nasielsk, que le 26 décembre, il cède le commandement de l'armée au général Benigsen. ib.

—— Le 26 décembre, *combat de Pultusk*, où le maréchal Lannes, après une action des plus vives, culbute et met en déroute le corps d'armée commandé par le général Benigsen, auquel s'étoient réunies les troupes battues à Nasielsk. — L'ennemi, qui a éprouvé dans cette journée une perte de 6000 hommes et de deux drapeaux, profite de la nuit pour se retirer sur Ostrolenka (sur la Narew, à 12 l. N. E. de Pultusk); il abandonne 3000 blessés dans sa fuite. 47e Bull.

Le général Lannes y fut atteint d'une balle qui ne le

blessa point dangereusement; quoique malade depuis dix jours, il n'avoit pas voulu que son corps d'armée combattît sans lui.

1806. Le même jour, *combat de Golymin*, où le maréchal Augereau atteint le général Buxhowden, dont le corps d'armée s'est renforcé d'une partie de la division de Kamenskoi et des troupes battues à Lopaczin. — L'action ne commence qu'à trois heures après midi; elle n'est pas moins vive qu'à Pultusk; mais la nuit arrive trop tôt; le combat dure jusqu'à onze heures du soir. — L'ennemi bat en retraite sur Ostrolenka, en abandonnant son artillerie, ses bagages, et beaucoup de prisonniers; sa perte sur le champ de bataille est considérable. *ib.*

La saison, les longues nuits et les mauvais chemins où l'on avoit de la boue jusqu'aux genoux, sauvèrent l'armée russe; le vainqueur se vit dans l'impossibilité de la poursuivre avec succès.

—— Le 29 décembre, l'ambassadeur russe quitte Constantinople avec toutes les personnes attachées à sa légation. *55e Bull.*

—— Les 29 et 30 décembre, combats de Ohlau (6 l. S. E. de Breslaw) et de Grietern, où un corps de 10,000 hommes, que le prince de Pless a formé des débris des garnisons, est battu et dissipé par les troupes wirtembourgeoises et bavaroises. *50e Bull.*

—— Le 30 décembre, déclaration de guerre de la Porte à la Russie; le cri de guerre retentit dans toutes les mosquées; les Ottomans sont unanimement convaincus que la voie des armes est la seule qui leur reste pour sauver l'empire du Croissant. *55e Bull.*

1806. Le 31 décembre, traité d'amitié, de navigation et de commerce, signé à Londres, entre l'Angleterre et les Etats-unis d'Amérique. *Mon.* de 1807.

—— Après les combats de Pultusk et de Golymin, les différentes divisions de la Grande-Armée entrent dans leurs cantonnemens sur les rives de l'Oreye, à Pultusk et le long du Bug. — L'ennemi continue ses mouvemens de retraite. 48e *Bull.*

1807. Le 1er janvier, les Anglais s'emparent de l'île de Curaçao, après une vigoureuse résistance de la part de la garnison chargée de sa défense. *Mon.* n. 73, an 1807.

—— Le 2 janvier, l'Empereur est de retour à Varsovie. 48e *Bull.*

—— Le corps d'armée du prince Jérôme continue le siége de Breslaw, que l'espoir d'être secourue par les Russes empêche de se rendre. *ib.*

A cette époque, cette belle ville étoit presque réduite en cendres.

—— Le 3 janvier, combat de Strehlen, où les généraux Montbrun et Minucci, qui commandent les troupes wurtembourgeoises et bavaroises, battent les Prussiens, auxquels ils prennent 400 hommes, 600 chevaux, et un convoi considérable de vivres, que l'ennemi avoit le projet d'introduire dans Breslaw. *ib.*

—— Le 5 janvier, manifeste de la Porte ottomane contre les Russes; elle invite tous les Musulmans à repousser par la force la plus injuste des agressions. *Mon.* n. 72, où est le texte.

—— Le 5 janvier, capitulation de Breslaw; la garnison forte de 5500 hommes, est prisonnière de guerre; elle défile devant le prince Jérôme le 8. 49e et 50e *Bull.*

1807. Notre cavalerie légère est aux portes de Kœnisberg ; l'armée russe se dirige sur Grodno. *ib.*

—— Les troupes françaises entrent dans Ostrolenka, où elles trouvent un nombre considérable de malades, que les Russes n'ont pu faire transporter. *50e Bull.*

Indépendamment des pertes que les Russes ont essuyées dans les combats qu'ils ont livrés ou soutenus, ils en éprouvoient encore de considérables par les maladies.

—— La plus grande mésintelligence règne entre les généraux Kamenskoi, Benigsen et Buxhowden. *ib.*

—— Le 6 janvier, le roi de Prusse quitte Kœnisberg, et se retire avec ce qu'il a de plus précieux à Memel, port de la Baltique, à 32 lieues N. E. de Kœnisberg. — Les débris de la division du général Lestocq se replient sur cette dernière. *51e Bull.*

On s'étoit d'abord livré à l'allégresse dans Kœnisberg, et le Roi avoit été complimenté publiquement d'après une dépêche du général Benigsen, où il assuroit ce Monarque qu'il avoit battu les Français à Pultusk sur tous les points d'attaque, et que l'armée qu'il avoit repoussée étoit de 50 mille hommes. Cette dépêche étoit du 29 décembre ; mais le 31, la vérité étoit parvenue au Roi, la consternation avoit succédé à la joie, et chacun n'avoit plns pensé qu'à ses préparatifs de départ.

—— Il reste encore au roi de Prusse environ 30,000 hommes disséminés sur tous les points de la monarchie prussienne. *ib.*

—— Le 11 janvier, Brieg en Silésie se rend, après un siége de cinq jours ; la garnison, composée de trois généraux et de 1400 hommes, est faite prisonnière. *52 et 53e Bull.*

—— Le 12 janvier ; l'explosion de 250 barils de poudre, chargés sur une barque, détruit le plus beau quartier de Leyde, et ensevelit sous les dé-

combres des maisons écroulées, un nombre infini de personnes. *Mon. n. 30 et s.*

Parmi les maisons écroulées, il y avoit trois écoles remplies d'enfans lors de l'explosion. — Le roi de Hollande s'est empressé d'envoyer à cette ville infortunée des secours de toute espèce ; la nation batave a imité l'exemple de son Souverain ; toutes les villes ont ouvert des souscriptions, et Leyde a reçu de toutes parts de généreux soulagemens.

1807. Le 14 janvier, le général Vandamme bloque Schweidnitz, avec le corps d'armée du Wurtemberg. Le prince d'Anhelt-Pless défend cette place. *ib. n. 51.*

—— Combat de Wollin (13 l. S. O. de Colberg), où un bataillon d'infanterie légère de la division du général Mortier met en déroute un détachement prussien de 1100 hommes, muni de quatre pièces de canon, que lui enlève ce bataillon avec une centaine de prisonniers. *52e Bull.*

Ce détachement sortoit de Colberg (ville forte et port de mer de la Baltique), dont la garnison étendoit ses courses jusqu'à Wollin.

—— Le prince de Ponte-Corvo prend possession d'Elbing, près de la Baltique (12 l. S. E. de Dantzick) et des pays situés sur les côtes voisines de cette place. *55e Bull.*

—— Le 25 janvier, *combat de Mohring* (10 l. S. E. d'Elbing); le prince de Ponte-Corvo y met en déroute complète une colonne russe de 12000 hommes, et la force de repasser la Passarge après avoir laissé sur le champ de bataille 1200 hommes, et avoir perdu 300 hommes faits prisonniers avec plusieurs pièces de canon. *54e et 55e Bull.*

—— Le 27 janvier, deux jours après la déroute de Mohring, les Russes se retirent sur Liebstadt, où ils se réunissent au corps de troupes du général Essen, accouru du fond de la Moldavie, et à

plusieurs renforts récemment venus de Russie; ces différens corps se mettent en marche, avec l'intention de porter le théâtre de la guerre sur le bas de la Vistule. 56e *Bull.*

1807. L'Empereur, pour leur donner le change et les attirer plus promptement sur le bas de la Vistule, où il les desiroit, donne ordre au prince de Ponte-Corvo de battre en retraite. — Il ordonne la levée des quartiers d'hiver, part de Varsovie, et le 31 janvier, il se rend à Willemberg (25 l. N. O. de Varsovie). *ib.*

—— Le 1er février, des divisions de la Grande-Armée rencontrent l'avant-garde de l'ennemi à Passenheim; elle se dirigeoit sur Willemberg, pour reprendre l'offensive. Le grand-duc de Berg la fait charger par plusieurs colonnes de cavalerie, et entre de vive force dans Passenheim (7 l. N. de Willemberg). *ib.*

—— Les 2 et 3 février, les corps d'armée du grand-duc de Berg, des maréchaux Soult, Davoust, Ney et Angereau, se portent sur Alleustein et y prennent poste. *ib.*

—— Le 3 février, l'armée ennemie, qui s'apperçoit qu'elle est tournée par les manœuvres de la Grande-Armée, se présente en bataille sur la route de Liebstadt (7 l. S. E. d'Elbing). *ib.*

—— Un corps de cavalerie de la division du maréchal Soult s'empare de Gustadt (5 l. E. de Liebstadt), où il enlève à l'ennemi une grande partie de son bagage, et lui fait 600 prisonniers. *ib.*

—— Combat de Bergfried; l'ennemi y défendoit un pont avec douze bataillons et 4 pièces de canon. Il est mis en déroute, et forcé d'abandonner

cette position, ainsi que plusieurs autres postes non moins avantageux. *ib.*

1807. Le 3 février, les Anglais s'emparent de Monte-Video, colonie espagnole sur la rivière de la Plata. *Mon. n.* 138.

— Le 4 février, notre cavalerie légère, après avoir renversé une ligne de Cosaques et la cavalerie qui la soutient, atteint l'arrière-garde de l'ennemi, qui a profité de la nuit pour faire un mouvement rétrograde et battre en retraite; elle la culbute et la dissipe malgré un terrain montueux et inégal. — Avant la fin du jour, l'armée vient camper à Deppen, et l'Empereur couche à Schlett (6 l. S. de Liebstadt). *ib.*

— Le 5 février, combats de Waterdorf et de Deppen; dans le premier, le grand-duc de Berg force à la retraite un corps de 8 à 9000 hommes de cavalerie; dans le second, le maréchal Ney met en déroute une colonne considérable qu'il étoit parvenue à couper; il lui enlève canons, drapeaux et bagages. *ib.*

— Le 5 février, mort du célèbre Osman, pacha de Widdin, connu sous le nom de Passwan-Oglou. *Mon. n.* 71.

On le soupçonna mort de poison.

— Le 6 février, combat de Hoff (4 l. N. O. de Heilberg), où le grand-duc de Berg, ayant atteint l'avant-garde de l'armée ennemie dans une position où elle croit avoir l'avantage, la fait attaquer par sa cavalerie, qui lui taille en pièces deux régimens d'infanterie, et met le reste en fuite. *57e Bull.*

— Le village d'Hoff est occupé par nos troupes; mais l'ennemi, qui sent l'importance de cette position, fait marcher dix bataillons pour la re-

prendre. — Le grand-duc de Berg ordonne une seconde charge de cavalerie, qui est aussi heureuse que la première; l'ennemi est pris en flanc et écharpé. — La nuit est favorable à sa retraite: alors elles étoient longues et obscures. *ib.*

1807. Le 7 février, Schweidnitz capitule, et la garnison est faite prisonnière. L'Empereur ordonne d'en raser les fortifications. 60e *Bull.*

On trouva dans la place 250 bouches à feu, plus de 400 milliers de poudre; une grande quantité de vivres et munitions.

—— Le 7 février, l'avant-garde de la Grande-Armée joint l'ennemi entre un bois et la petite ville d'Eylau. Plusieurs régimens de chasseurs à pied, qui défendent ce poste, sont chargés et faits prisonniers en grande partie. 57e *Bull.*

—— Le 8 février, on reconnoît que l'ennemi est en position derrière Eylau, sur un superbe plateau; il est attaqué et déposté des positions avantageuses qu'il a prises; nos troupes s'emparent d'Eylau. — Le cimetière, l'église et les rues qui ont été le théâtre de ce combat, sont jonchés de cadavres; l'ennemi avoit fait la résistance la plus opiniâtre, et ce combat, qui s'étoit prolongé pendant la nuit, avoit été des plus meurtriers. 51e *Bull.*

—— Le 9 février, BATAILLE D'EYLAU, gagnée par l'empereur Napoléon sur l'armée russe, forte de 80,000 hommes, et munie d'une artillerie formidable; elle y essuie une déroute des plus complètes; elle laisse 7000 hommes sur le champ de bataille; 16 mille de ses blessés sont portés dans les hôpitaux de Kœnigsberg; on lui enlève 15 mille prisonniers, 18 drapeaux et 45 pièces de canon. — Notre perte est évaluée à 7600 hommes, dont 1900 tués et 5700 blessés. *ib.*

Le gain de cette journée fameuse fut principalement dû à une charge de cavalerie qu'exécutèrent le grand-duc de Berg et le maréchal Bessières, manœuvre audacieuse s'il en fut jamais, qui couvrit de gloire la cavalerie française et ses chefs. Cette charge aussi brillante qu'inouie, culbuta plus de 20,000 hommes d'infanterie; le massacre fut horrible.

1807. Après cette bataille, l'armée française reste dans la même position du 9 au 18 février. — L'ennemi se rallie derrière la Prégel et sous les murs de Kœnigsberg. *ib.*

Depuis le mois de décembre, il avoit perdu 175 pièces de canon, 25 drapeaux et 40 mille hommes.

— Le 9 février, première séance de l'Institut national au Palais des sciences et arts, ci-devant le collége Mazarin. *Notes man.*

— Le 12 février, le maréchal Le Fèvre se porte sur Marienwerder (2 l. E. de la Vistule, 16 S. de Dantzick). Il y trouve sept escadrons de cavalerie prussienne, qui n'osent tenir devant lui; il leur fait 300 prisonniers, parmi lesquels sont un colonel, un major et plusieurs officiers. Les fuyards se réfugient sous les murs de Dantzick. *59e Bull.*

— Le 16 février, *combat d'Ostrolenka*, où le général Essen, à la tête de 25 mille hommes, est battu par les divisions de la droite de la Grande-Armée; sept pièces de canon, deux drapeaux, et près de 2000 prisonniers, sont les trophées de cette journée. 62 *Bull.*

Le succès en fut dû particulièrement aux belles manœuvres du général Savary; l'Empereur lui en témoigna sa satisfaction en lui remettant la grande décoration de la légion d'honneur et en l'appelant près de sa personne.

— L'Empereur envoie à Paris les drapeaux pris à la bataille d'Eylau, et ordonne que les canons qui en proviennent seront fondus pour en faire

une statue en bronze du général d'Hautpoult, tué dans cette journée. 63e Bull.

1807. Le 18 février, l'armée française prend ses cantonnemens à Elbing, Liebstadt et Osterode, les meilleurs pays qui avoisinent le bas de la Vistule. 61e Bull.

—— Le maréchal Mortier, entré dans la Poméranie suédoise, bloque Stralsund; le gouverneur de cette place épouvanté, brûle le beau faubourg de Kniper. ib.

—— Le 19 février, les Anglais forcent le passage des Dardanelles, et brûlent six bâtimens de guerre turcs, dont un vaisseau de 74 et cinq frégates, quoiqu'on fût en pourparlers, et que la guerre ne fût point déclarée. Mon. n. 105.

—— Le 20 février, à cinq heures du soir, l'escadre anglaise paroît devant le Sérail, où aucun point n'est en défense. Cependant on court aux armes; le Grand-Seigneur (Sélim) se porte le premier sur les positions reconnues les plus favorables pour établir des batteries; tout le monde travaille; dix officiers français du génie et d'artillerie arrivent dans la nuit; par-tout l'activité est égale, et au bout de cinq jours, le 25, 500 pièces de canon et 100 mortiers sont placés en batterie. ib.

—— L'escadre ennemie demande à parlementer; elle ose proposer, 1°. que le château des Dardanelles sera remis aux Anglais; 2°. que quinze vaisseaux de guerre chargés de munitions navales, qui se trouvent à l'arsenal, seront conduits à Malte; 3°. que la Porte déclarera la guerre à la France, et en renverra sur-le-champ l'ambassadeur; 4°. que la Moldavie et la Valachie resteront à la Russie; qu'Ismaïl et les autres places du

Danube lui seront remises. — Accepter ces conditions ou des bombes, est l'alternative de l'amiral anglais; on préfère les bombes, et l'amiral n'ose bombarder. *ib.*

1807. Le 23 février, combat de Dirschaw, où le général polonais Dabrowski chasse l'ennemi des postes avantageux qu'il a pris, et le poursuit jusque sous les murs de Dantzick. *Mon. n. 85.*

—— Le 26 février, *combat de Braunsberg* (sur la Passarge, à 6 lieues N. E. d'Elbing). Une division de troupes russes s'étant portée à la tête de nos cantonnemens, le prince de Ponte-Corvo charge le général Dupont, officier du premier mérite, de la repousser; quoique forte de 10 mille hommes, elle est culbutée à la baïonnette, chassée de la ville, et forcée de repasser la Passarge; on lui prend seize pièces de canon, deux drapeaux et 2000 hommes. 63e *Bull.*

—— Le 2 mars, le grand Sanhédrin, convoqué à Paris pour le 9 février, termine ses séances, et rend publiques ses décisions. *Mon.* n. 101, qui en contient le texte.

—— A Constantinople, la conduite énergique de la Porte, la contenance de tous les Musulmans, les batteries que l'amiral anglais a vu s'élever sous ses yeux, tandis qu'au lieu de s'y opposer, il a perdu un temps précieux à parlementer, tout lui prouve et il se persuade que le but de son expédition est manqué; en conséquence, il se hâte de repasser les Dardanelles; le 3 mars, il mouille à deux lieues au-delà du détroit, non sans avoir souffert beaucoup de dommages dans ce passage rétrograde. *Mon.* n. 105.

—— Le 5 mars, le pont d'Austerlitz, remarquable

Google

par sa construction, est ouvert au passage des voitures. *Mon. n. 65.*

Il fut essayé préalablement par celui d'une charge de douze milliers, traînée par sept chevaux; elle passa en huit minutes; la construction de ce pont est due à M. Lamandé fils, et en atteste les talens.

1807. Le maréchal Le Fèvre, qui a cerné entièrement Dantzick, fait commencer les ouvrages de circonvallation. 65e *Bull.*

— Le 14 mars, un détachement de la garnison de Stralsund, fort de 2000 hommes d'infanterie, de deux escadrons de cavalerie et de six pièces de canon, profite d'un temps brumeux pour surprendre une redoute défendue par une seule compagnie de voltigeurs du 58e de ligne; la grande supériorité de l'ennemi ne l'étonne point : renforcée d'une autre compagnie de voltigeurs, non-seulement elle résiste à ce détachement, le repousse et conserve son poste, mais encore lui fait 50 prisonniers. 67e *Bull.*

— Le 19 mars, la garnison de Colberg fait une sortie en force; mais elle est contrainte de rentrer dans la place, après avoir perdu trois pièces de canon et 200 hommes qu'on lui fait prisonniers. 69e *Bull.*

— Le 20 mars, le général Le Fèvre fait occuper l'île du Nogat, dans le Frisch-Haff, afin de couper à Dantzick toute communication avec la mer. — La garnison détache en vain 4000 hommes pour reprendre ce poste; ils sont repoussés avec une perte de quelques centaines de prisonniers, et d'une pièce de canon. 67e *Bull.*

— Le 26 mars, décret impérial qui met en état de siége les places de Brest et d'Anvers, nomme le

sénateur Aboville gouverneur de la première, et le sénateur Ferino de la seconde. *Mon.* n. 99.

1807. Le 30 mars, les Anglais débarqués en Egypte, avec l'intention d'en faire la conquête, forment une tentative sur Rosette, qui a pour eux la plus mauvaise issue. — Vigoureusement repoussés par les Osmanlis, ils perdent 500 hommes tués, blessés ou faits prisonniers. — Ils se retirent en désordre sur Alexandrie, la seule place qu'ils occupent. *Mon.* n. 253.

—— Le 7 avril, sénatus-consulte qui appelle la conscription de 1808. — Décret impérial qui en forme cinq légions de réserve, destinées à la défense des frontières et des côtes de l'Empire, et ordonne que chacune d'elles sera commandée par un Sénateur faisant fonctions de chef de corps et d'inspecteur. *Mon.* n. 98 et 99.

—— Le 9 avril, on lance à la mer dans le port d'Anvers *le Charlemagne* et *le Commerce de Lyon*, vaisseaux de 74; c'est pour la première fois que cette ville jouit d'un pareil spectacle. *ib.* n. 106.

C'est parce que c'est la première fois que nous en avons consigné l'époque.

—— Un parti de 400 Prussiens sorti de Kœnisberg débarque vis-à-vis la presqu'île de Pilau (près du Frisch-Haff), et s'avance vers Carlsberg, pour y prendre poste; mais un détachement de nos troupes manœuvre si bien qu'il enveloppe et enlève les 400 Prussiens. 70e *Bull.*

—— Le siége de Dantzick se continue avec activité; le maréchal Le Fèvre le dirige avec cette intelligence que doit couronner le succès; l'artillerie de siége, tirée des forteresses de la Silésie, arrive

sans interruption; le général Kalkreuth, officier de mérite, défend la place avec une garnison de 14 mille Prussiens et de 6 mille Russes. — Des inondations, des marais, plusieurs rangs de fortifications et les forts Hakelsberg et Weischelmünde rendent ce siége pénible et long; il fixe l'attention de l'armée et de l'Europe. *71e Bull.*

1807. En Silésie, le prince Jérôme poursuit vivement celui de Neiss. *ib.*

—— L'Empereur, pour être plus à portée des positions qu'a prises l'armée, établit son quartier-général à Finkenstein, superbe château construit sous le règne de Frédéric II. *ib.*

—— Le maréchal Mortier, qui dirige le siége de Colberg, apprend qu'un corps de Suédois est sorti de Stralsund pour l'inquiéter; il fait plusieurs mouvemens pour l'attirer au-delà de la Peene et réussit; le 16 avril, il attaque ce corps dans les positions qu'il a prises à Belling et à Ferdinandshoff; le bat, lui prend deux pièces de canon, lui fait 400 prisonniers et entre pêle-mêle avec lui dans Anclam, où il s'empare du pont que cette ville a sur la Peene. *71 et 72e Bull.*

—— Le 17 avril, combat de Uckermünde, où une colonne de troupes suédoises qui a été coupée, est battue par le général Vau; elle perd trois pièces de canon et 500 hommes qu'on lui fait prisonniers; le reste se rembarque avec précipitation sur le Haff. *ib.*

—— En Egypte les Anglais attaquent une seconde fois Rosette, le 8 avril et jours suivans; ils y jettent quelques bombes, et se croient presqu'assurés de leur entreprise, quand le 17, ils

sont chassés et forcés à la retraite par 4 mille Mamelucks accourus au secours de cette place. *Mon.* n. 253 et s.

1807. Le 18 avril, armistice conclu entre le maréchal Mortier et le commandant de Stralsund, le baron d'Essen, autorisé spécialement par le roi de Suède pour négocier un arrangement avec la France que l'Empereur avoit paru desirer. — Les îles d'Ussedom et de Wollin sont remises aux troupes françaises; les Suédois s'engagent en outre à ne donner aucun secours aux villes de Colberg et de Dantzick. 71 et 72e *Bull.*

—— Le 25 avril, règlement du Ministre de l'Intérieur relatif aux théâtres, en exécution du décret du 8 juin 1806; il les distingue en grands théâtres et théâtres secondaires.

Les premiers sont pour la capitale le Théâtre Français, l'Opéra et l'Opéra Comique: les seconds le Théâtre de l'Impératrice, l'Opéra Buffa, les Variétés, et les Théâtres du Vaudeville et de la Porte-Saint-Martin.

—— L'Empereur de Russie et son frère le grand-duc Constantin se rendent à l'armée. — A leur arrivée, il se tient un grand conseil à Barteinstein (10 l. S. O. de Kœnisberg); le roi de Prusse y assiste; on y délibère sur les moyens de sauver Dantzick, et l'on convient qu'il ne peut l'être qu'en courant les chances d'une bataille, ou en secourant la place par mer; on embrasse ce dernier parti. 74e *Bull.*

—— Le 29 avril, les généraux Mortier et d'Essen conviennent que les hostilités entre les troupes françaises et suédoises ne pourront recommencer qu'après s'être prévenu un mois d'avance au lieu de douze jours stipulés par l'armistice du 18. *Mon.* n. 135.

1807. Le 12 mai, tentative de Weischelmünde; douze régimens russes et plusieurs corps de troupes prussiennes sont embarqués à Pillau; soixante-six bâtimens de transport, escortés de trois frégates, débarquent ces troupes à l'embouchure de la Vistule sous le fort Weischelmünde, qui se trouve séparé de la ville par un terrain d'environ une lieue, occupé par nos troupes. *74e Bull.*

— L'Empereur a connoissance du projet des Russes, et le maréchal Lannes, à la tête de la réserve de la Grande-Armée, se porte par ses ordres sur Marienbourg, avec la division du général Oudinot, pour renforcer l'armée du maréchal le Fèvre. *ib.*

— Le 15 mai, l'ennemi débouche du fort Weischelmünde sur trois colonnes, et s'avance sur la ville; mais nos troupes sont par-tout en force, et par-tout où il se présente il est mis en déroute et repoussé jusque sous les palissades du fort. — Bientôt il s'y trouve bloqué. — Sa perte est de 900 hommes tués, 1500 blessés et 200 prisonniers; la nôtre est peu considérable. — Pendant que cette affaire se passe sous les murs de Dantzick, les Russes se montrent ailleurs; il y a de petits combats; dans tous ils ont le désavantage. *ib.*

— Le 16 mai, translation à Paris de l'épée de Frédéric le Grand aux Invalides; elle se fait avec le plus grand appareil. *Mon. n. 138.*

— Le 20 mai, Dantzick se rend après cinquante-un jours de tranchée ouverte. Le général Kalkreuth, qui l'a si bien défendue, obtient une capitulation honorable. — La garnison s'engage à ne pas servir contre les Français ou leurs alliés pendant une

année. — On trouve dans la place 800 pièces d'artillerie, des magasins de toute espèce, et entre autres 500,000 quintaux de grains et de grands approvisionnemens qu'on destine sur-le-champ à notre armée. — Cette conquête, par sa situation, couvre la gauche de l'armée, comme Thorn le centre, et Prag la droite. *77e Bull.*

1807. Le 28 mai, décret impérial par lequel l'Empereur, pour reconnoître les services du maréchal le Fèvre et sur-tout les talens qu'il a déployés dans la conduite du siége de Dantzick, lui confère le titre de *Duc de Dantzick*, avec une dotation en domaines dans l'intérieur de ses Etats. *Mon. n. 163.*

—— Le premier juin, l'Empereur se rend à Dantzick, et visite cette place sur tous les points de défense qu'elle a offerts ; il repart le 2, pour son quartier-général. *Mon. n. 161 et s.*

—— Le 4 juin, entrevue de Sclatkow entre le roi de Suède et le général Brune ; S. M. Suédoise s'y montre disposée à rompre l'armistice du 18 avril, et propose au général français de trahir son Souverain et son pays, en le sommant de se ranger sous les drapeaux des hommes que stipendie l'Angleterre. *Mon. n. 211.*

—— Le 5 juin, combat de Spanden (sur la Passarge, à 7 l. S. E. d'Elberg) ; douze régimens russes et prussiens attaquent la tête du pont de Spanden ; elle est défendue par un seul régiment qui s'y maintient malgré les sept assauts que lui livre l'ennemi. *78e Bull.*

—— Le même jour, combat de Lomitten ; c'est encore une tête de pont que trois de nos régimens défendent contre deux divisions russes, qu'ils

repoussent avec une perte de la part de l'ennemi de 1200 hommes, dont 1100 tués et 100 faits prisonniers. *ib.*

1807. Pendant ces deux combats, la Garde impériale russe et trois divisions attaquent les positions du maréchal Ney à Altkirken, Amt, Gustadt et Wolfsdorff; les assaillans sont repoussés par-tout; cependant le Maréchal qui s'apperçoit que les forces qui lui sont opposées se composent de plus de 40 mille hommes, se porte, suivant ses instructions, sur Ackendorff. *ib.*

— Le combat de Deppen, qui a lieu le 6 juin, la journée du 8 où l'on se bat à Wolfsdorff, sont des rencontres où nos troupes ont toujours un avantage marqué sur l'ennemi. *ib.*

— Le 9 juin, l'Empereur se porte sur Gustadt avec les corps des maréchaux Ney, Davoust et Lannes, la Garde impériale et la cavalerie de réserve; une partie de l'arrière garde de l'ennemi composée de 10 mille hommes de cavalerie et de 15 mille d'infanterie postée à Glottau veut lui disputer le passage; mais le grand-duc de Berg manœuvre avec tant de précision qu'il la débusque successivement de toutes ses positions, et que le soir à huit heures nos troupes entrent de vive force dans Gustadt, après avoir mis en déroute toute l'infanterie qui s'est présentée pour combattre, et lui avoit fait un millier de prisonniers. *ib.*

— La journée du 10 juin n'est pas moins brillante que celle du 9; après un combat des plus opiniâtres, l'ennemi est forcé d'évacuer Heilsberg et les camps qu'il a établis autour de cette ville. *ib.*

Heilsberg (à 16 l. S. E. d'Elbing) est dans une superbe position, que la nature a rendue très-forte et que l'ennemi a rendue plus forte encore par quatre mois de travaux.

1807. Le 11 juin, le corps du maréchal Davoust exécute un mouvement qui le porte sur la Basse-Alle, et intercepte aux Russes le chemin d'Eylau. *ib.*

Les combats de Spanden, de Lomitten et les journées de Gustadt et d'Heilsberg ne sont que le prélude de plus grands événemens; cependant ces différentes actions ont privé l'armée russe d'environ 30 mille combattans, de sept à huit drapeaux et de neuf pièces de canon; notre perte a été de 700 hommes tués, 2 mille blessés et de 2 ou 300 prisonniers.

— Le 12 juin, à la pointe du jour, tous les corps de l'armée s'ébranlent et prennent différentes positions. — L'Empereur porte son quartier-général à Eylau. *ib.*

— Le 14 juin, BATAILLE DE FRIEDLAND (10 l. N. E. d'Heilsberg), gagnée par l'Empereur Napoléon sur les Russes; elle est pour eux terrible et décisive; ils y perdent 15 à 18 mille hommes tués, 40 mille faits prisonniers, 80 pièces de canon et 25 généraux tués, pris ou blessés. — L'armée française a à regretter quelques officiers distingués, tels que le colonel d'artillerie Desfournaux et un des premiers aides-de-camp du général Oudinot. 79e *Bull.*

Les militaires mettent la bataille de Friedland au rang de celles de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna. — Le prince de Neuf-Châtel y a donné des preuves particulières de son zèle et de ses talens; là, comme à Marengo, il s'est trouvé plusieurs fois au fort de la mêlée, où il a ordonné des dispositions utiles.

— L'ennemi est poursuivi bien avant dans la nuit; les colonnes coupées passent l'Alle à plusieurs gués et dans le plus grand désordre; le lendemain, au

Google

jour, la retraite de l'ennemi offre l'aspect d'un désastre qu'il seroit difficile de peindre ; on trouve de tous côtés des caissons, des canons, des voitures brisées ou abandonnées dans la rivière, les débris enfin de la déroute la plus complète. — Cependant l'armée française ne le perd point de vue, et manœuvre pour lui couper le chemin de Kœnisberg. *ib.*

1807. Le 16, à la pointe du jour, on trouve que l'ennemi a coupé tous les ponts qu'il laissoit derrière lui, et que, profitant de cet obstacle, il continue avec précipitation son mouvement rétrograde sur la Russie. *ib.*

—— Le même jour, à huit heures du matin, l'Empereur fait jeter un pont sur la Pregel ; l'armée s'y met en position. *ib.*

—— A la nouvelle de la déroute de Friedland, Kœnisberg est abandonné. Le maréchal Soult entre dans cette place, où il trouve d'immenses richesses, plusieurs centaines de milliers de quintaux de blé, plus de 20 mille blessés Russes ou Prussiens ; tout ce que l'Angleterre a envoyé de munitions de guerre à la Russie, et notamment 160 mille fusils encore embarqués. *ib.*

L'ennemi avoit recommencé les hostilités le 5 juin, et le 15, dix jours après, il avoit perdu 60 mille hommes, pris, blessés, tués ou mis hors de combat ; on lui avoit enlevé une grande partie de son artillerie, presque toutes ses munitions et ses magasins sur une ligne de plus de quarante lieues ; il n'est pas probable que l'or qu'il a reçu de Londres ait été capable de l'indemniser de tant de pertes ; c'étoit cependant l'or de l'Anglelerrre qui l'avoit armé !

—— Pendant que nos différens corps d'armée se signalent à Friedland, le grand-duc de Berg,

arrive devant Kœnisberg, prend en flanc la division que commande le général Lestocq et la met dans une position critique. 80e *Bull.*

1807. Le 16 juin, la garnison de Neiss qui a capitulé le premier de ce mois, défile devant le prince Jérôme au nombre de 6 mille hommes d'infanterie et de 300 de cavalerie. 85e *Bull.*

On trouva dans Neiss 300 bouches à feu et 300 milliers de poudre.

—— Le 17 juin, l'Empereur porte son quartier-général à la métairie de Druckein, près de Kleinshirau; le 18, à Sheisgirren, et le 19, il entre à Tilsit à deux heures de l'après-midi (1). 80e *Bull.*

—— Le 19 juin, Glatz, ville forte de la Silésie, se rend par capitulation; la garnison, qui demeure prisonnière, doit défiler devant le prince Jérôme le 26 juillet. — Silberberg est la seule place de la Silésie qui tienne encore. 86e *Bull.*

—— Le 21 juin, armistice conclu entre l'empereur Napoléon et l'empereur de Russie, afin de pouvoir négocier, conclure et signer une paix solide entre ces Souverains qui respectivement s'engagent à nommer, dans le plus court délai, des plénipotentiaires à cet effet. 82e *Bull.*

—— Le 25 juin, à une heure après midi, ENTRE-

(1) TILSIT, célèbre à jamais, est située sur la rive gauche du Niémen, qui, dans cet endroit, prend le nom de Memel; elle est à 23 lieues N. E. de Kœnisberg, et à 18 S. E. de Memel. C'est la plus grande ville de la Prusse-Royale, après Kœnisberg; elle a une population de 8,500 habitans, et fait un assez bon commerce en blé, lin, sel, bois, cire et beurre. Son nom latin est *Chronopolis*, qu'elle tient du Memel, appelé *Chronus* par les Anciens.

VUE de l'empereur Napoléon et de l'empereur Alexandre; elle a lieu sur le Niémen, dans un pavillon élevé sur un large radeau; elle dure deux heures, et les deux Monarques y manifestent un égal desir de conclure la paix. *86e Bull.*

1807. Le 26 juin, les deux Empereurs et le roi de Prusse se rendent chacun de leur côté au pavillon du Niémen; ces trois Souverains y confèrent l'espace d'une demi-heure; cette seconde entrevue comme la première a pour objet la prompte conclusion de la paix. *ib.*

— La moitié de la ville de Tilsit est déclarée neutre; les deux Empereurs s'y établissent et s'y visitent amicalement pendant les quinze jours qu'ils y séjournent. *ib.*

— Le 5 juillet, les Anglais font une tentative sur Buénos-Aïrès, où ils échouent complètement. *Mon. n. 267.*

— Le 7 juillet, capitulation entre le général en chef des troupes du roi d'Espagne à Buénos-Aïrès et les chefs des troupes anglaises, par laquelle celles-ci sont tenues d'évacuer Monte-Vidéo et sous deux mois toute la Côte de Rio de la Plata. *ib. n. 268.*

— **Le 8 juillet, TRAITÉ DE PAIX conclu à TILSIT entre l'empereur des Français et celui de Russie, ratifié le lendemain par ces deux Souverains. — L'empereur Napoléon, par égard pour celui de Russie, consent par ce traité à restituer au roi de Prusse tous les pays, villes et territoires conquis sur la Monarchie prussienne, à l'exception des provinces et états de la Pologne spécifiés dans ledit traité, lesquels seront possédés en toute propriété et souveraineté par le roi de Saxe. —**

Dantzick, avec un rayon de deux lieues, à partir de son enceinte, est rétablie dans son indépendance. — Les limites entre le duché de Varsovie et la Russie sont déterminées. — Les ducs de Saxe-Cobourg, d'Oldembourg et de Mecklembourg-Schwerin sont réintégrés dans leurs Etats. — L'empereur Napoléon accepte la médiation de celui de Russie pour négocier et conclure avec l'Angleterre un traité de paix définitive avec la France. — L'empereur de Russie reconnoît la Confédération du Rhin et les différentes accessions qui ont eu lieu; il reconnoît Joseph-Napoléon pour roi de Naples; Louis-Napoléon pour roi de Hollande; le prince Jérôme pour roi de Westphalie, et consent que le présent traité soit déclaré commun aux alliés de l'empereur Napoléon, etc. *Mon.* n. 206.

1807. Le 9 juillet, *Traité de paix* conclu à Tilsit entre l'empereur Napoléon, et le roi de Prusse basé sur les clauses du précédent. *Mon.* n. 206.

Les plénipotentiaires pour ces traités furent le prince de Bénévent pour la France; les princes Kourakin et Labanoff pour la Russie; le feld-maréchal comte de Kalkreuth et le comte de Goltz pour la Prusse.

—— La paix de Tilsit met fin aux opérations de la guerre, et les ports de la Prusse restent fermés aux Anglais. *ib.*

On leur reprocha, avec vérité, que dans cette guerre, au lieu d'avoir employé leurs forces sur le continent et en faveur de leurs alliés, ils les avoient abandonnés à leurs seuls moyens, et que s'occupant d'expéditions lointaines, ils avoient envoyé 6 mille hommes en Egypte pour se faire massacrer par les Arabes, et 7 mille dans les possessions espagnoles, où ils n'avoient obtenu qu'un succès éphémère.

1807. Le 9 juillet, les deux Empereurs quittent Tilsitt; Napoléon pour se rendre à Kœnigsberg, et Alexandre dans ses Etats. *Mon. n. 202. et 87e Bull.*

— Le 10 juillet, le corps d'observation de la Grande-Armée rentre dans la Poméranie pour répondre à une agression du roi de Suède. *Mon. n. 211.*

Depuis la conférence de Schlatkou, ce Prince avoit fait continuer les hostilités par-tout où ses troupes s'étoient trouvées.

— Le 12 juillet, convention de Kœnigsberg entre les fondés de pouvoirs de l'empereur Napoléon et le roi de Prusse, où l'on détermine le terme des différentes évacuations que doivent opérer les troupes françaises en Prusse et en Silésie. *ib.*

— Le 13 juillet, les hostilités recommencent entre la France et la Suède. *ib.*

— Le 28 juillet, retour de l'Empereur dans sa capitale; il est annoncé par de nombreuses salves, et donne lieu à une illumination spontanée. — Les habitans de Paris se répandent dans les places publiques, où ils manifestent leur allégresse et leur reconnoissance envers le pacificateur du Continent. *ib. n. 209.*

— Le 28 juillet, une députation des principaux habitans de Stralsund, supplie S. M. Suédoise d'écarter, des murs de leur ville, les fléaux qui la menacent, en rétablissant le repos et la paix dans la Poméranie, épuisée de tous moyens. *ib. n. 240.*

— Le 1er août, l'empereur Napoléon approuve le Statut constitutionnel du duché de Varsovie. *ib. n. 214* (le texte s'y trouve).

— Une société qui a pour but les progrès de la

physique et de la chimie, appuyées sur les mathématiques, se forme à Arceuil; elle se compose de MM. Berthollet, de la Place, Biot, Gay-Lussac, Humboldt, Thenard, Decandolle, Collet-Descotils et Berthollet fils. — Le 6 août, il paroît un premier volume des mémoires de cette société, qui confirme les savans dans la haute idée qu'ils avoient déjà de cette réunion. *ib. n. 278.*

1807. Le 8 août, on commence les travaux du canal destiné à joindre l'Escaut au Rhin. *ib. n. 227.*

—— Un négociateur envoyé par la cour de Londres au prince-royal de Dannemarck, lui notifie que l'Angleterre exige du Dannemarck une alliance offensive et défensive, et, pour garantie de cette alliance, la remise de la flotte danoise de Cronembourg et de Copenhague. — De telles propositions sont rejetées par le Prince-Royal, avec l'indignation qu'elles ont dû provoquer. *ib. n. 238.*

—— Le 13 août, le négociateur anglais déclare officiellement que les hostilités vont commencer. — Les Danois courent aux armes. *ib.*

La garnison de Copenhague étoit alors de 8,000 hommes; mais malheureusement l'armée étoit sur le Continent: circonstance funeste qui provenoit de ce que les Puissances du Nord n'avoient de la jalousie que contre la France, et n'en concevoient point contre les Anglais qui leur en donnoient journellement tant de motifs.

—— Le 16 août, les Anglais débarquent plusieurs milliers d'hommes à trois milles de Copenhague. — Ils occupent les environs de cette ville et le château de Friderichsberg (un demi-mille N. O. de Copenhague). — Ils publient une proclamation, où ils disent : *qu'ils ne sont point venus*

comme ennemis ; mais pour prendre la flotte danoise en dépôt. ib. 240, 249, 257.

1807. Le même jour, l'attaque commence, et toute l'armée est en marche pour la Fionie. — Le lieutenant-général Peyman, qui commande dans Copenhague, fait évacuer les maisons des faubourgs, qui, par leur situation, peuvent être favorables à l'ennemi. *ib.* n. 238, 241, 249 et 255.

—— La Cour de Dannemarck publie une espèce de manifeste, où elle déclare que, vu la guerre qui vient de s'élever entre le Dannemarck et l'Angleterre, d'après la conduite de cette dernière puissance, il étoit enjoint à tout Danois de prendre les armes, de repousser la force par la force, et de s'abstenir de toute correspondance, directe ou indirecte, avec les sujets de l'Angleterre. *ib.* n. 239.

—— Le 19 août, *Sénatus-consulte* portant une nouvelle organisation du Corps législatif. — A l'avenir, la discussion préalable des lois, faite par les sections du *Tribunat*, doit l'être par trois commissions du Corps législatif, désignées sous le nom de COMMISSION *de législation civile et criminelle*, COMMISSION *d'administration intérieure et* COMMISSION *de finances*. — Nul ne peut être nommé membre du Corps législatif s'il n'a 40 ans accomplis. *ib.* n. 263.

—— Le Roi de Suède, qui avoit résolu de s'enterrer sous les murs de Stralsund, a pris la fuite après cinq jours de tranchée ouverte; il a laissé cette ville sans capitulation ; les troupes françaises y entrent le 20 août ; et trouvent, dans la place, 40 pièces de canon, avec des magasins remplis de subsistances. *ib.* n. 240, 241 et 246.

1807. Le 22 août, signature du contrat, et célébration de l'acte civil de mariage du prince Jérôme-Napoléon et de la princesse Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée de Wurtemberg. *ib* n. 236.

— Le 24 août, armistice conclu à Slobosia, entre la Russie et la Porte-Ottomane, par la médiation de la France ; il doit durer jusqu'au mois d'avril 1808.

— Dans la nuit du 24 août, les troupes françaises, aux ordres du maréchal Brune, emportent, moitié par surprise et moitié de vive force, l'île et le fort Danholm ; elles font 600 prisonniers, et trouvent dans l'île 14 pièces de canon. *ib.* n. 259.

— Dans la nuit du 29 au 30 août, la garnison de Copenhague fait une forte sortie qui se porte sur Fridéricksberg qu'elle brûle ; elle enlève 16 pièces de canon aux Anglais, et leur fait 300 prisonniers. *ib.*

— Le 6 septembre, le Roi de Suède part de l'île de Rugen pour retourner dans ses états, où il étoit le seul qui voulût la guerre. *ib.* n. 261.

— Les Puissances du Nord manifestent leur indignation de la conduite que tient l'Angleterre envers le Dannemarck. *ib.*

— Le 7 septembre, l'île de Rugen se rend par capitulation au maréchal Brune ; l'armée suédoise est tenue de se retirer dans l'intérieur du pays, et la marine de cette nation d'évacuer les mers de Poméranie et de Rugen, aux époques fixées par la capitulation. *ib.*

— Le même jour, 7 septembre, Copenhague capitule après trois jours et trois nuits de bombardement, l'incendie de 5 à 600 maisons et une

blessure dangereuse, qui a mis hors de combat le général Peymann. — Les Anglais sont maîtres de toute la flotte danoise, et des munitions maritimes que renferme l'arsenal de Copenhague. *ib.* n. 261, 265, 273.

Cette flotte consistoit en vingt-huit vaisseaux de ligne dont trois de 80, seize frégates, neuf bricks, dix-huit chaloupes royales, huit chaloupes de pilotes, douze bateaux canonniers et six chaloupes canonnières. Le 15 août, le Prince royal avoit envoyé ordre au général Peymann de la détruire plutôt que de la livrer; l'officier porteur de l'ordre ayant été pris par les Anglais, le Général n'en eut aucune connoissance.

1807. Le 10 septembre, une escadre anglaise s'approche de Christiansand (port méridional de Norwège); le 11, elle s'empare du petit fort de Flekkeroë, qu'elle fait sauter le 15. *ib.* n. 298.

—— Le gouvernement des Etats-Unis met la plus grande activité dans les travaux qui tendent à garantir les ports de ces Etats de toute hostilité. — Il n'y a qu'une voix, qu'une opinion, dans ces contrées, contre les ennemis de la liberté des mers. *ib.* n. 312.

—— Le 13 septembre, les Anglais évacuent entièrement Monte-Video et la rivière de la Plata. *Mon.* n. 530.

—— Le 17 septembre, remise formelle du duché de Varsovie, au roi de Saxe, par M. Daru, plénipotentiaire de l'empereur Napoléon, à M. le comte de Guttakowski, fondé de pouvoirs du roi de Saxe. *ib.* n. 296.

—— Le 20 septembre, on observe à Marseille une des plus belles comètes qui aient paru depuis 30 ans. *ib.*

—— Le 25 septembre, déclaration du roi d'Angle-

terre, tendante à justifier la conduite qu'il a tenue avec le Dannemarck, et l'expédition des Anglais dans la Baltique. *ib. n.* 327.

1807. Le 27 septembre, l'escadre anglaise qui a paru devant Christiansand s'y montre une seconde fois, et demande qu'on lui livre un vaisseau de ligne qui se trouve dans le port et les fortifications de la place; huit chaloupes canonnières lui répondent par leur artillerie: l'escadre gagne au large. *ib. n.* 298.

— La Cour de Portugal se montre entièrement subjuguée par celle de Londres, et n'agit que d'après les intentions et les vues de cette dernière. — Après d'inutiles représentations, les ambassadeurs de France et d'Espagne demandent et obtiennent leurs passe-ports. — Des troupes françaises marchent sur le Portugal. *ib. n.* 298.

— Le 28 septembre, décret impérial portant institution et installation d'une *Cour des Comptes;* elle se compose de trois chambres, dont la première connoît des comptes relatifs à la recette publique; la seconde, des comptes de la dépense; et la troisième, des recettes et dépenses des départemens et des communes dont les budjets seront arrêtés par S. M. l'Empereur. *ib. n.* 275.

— Le 30 septembre, décret impérial qui ordonne la convocation d'un chapitre général des Sœurs de la Charité, hospitalières et autres institutions charitables, dans le palais et en présence de Madame, mère de l'Empereur. *ib. et s.*

— Le 6 octobre, des nouvelles de Saint-Domingue apprennent qu'il s'est livré, près de Saint-Marc, un combat sanglant entre l'armée de Pé-

tion et celle de Christophe, son antagoniste; que cette dernière a éprouvé une perte considérable qui doit livrer au pouvoir de Pétion, Saint-Marc quoique très-fortifié, et pourvu d'une bonne garnison. *ib.* n. 9, an 1808.

1807. Le 12 octobre, Sénatus-consulte d'après lequel il est décrété qu'à l'avenir les provisions qui instituent les juges à vie, ne leur seront délivrées qu'après cinq années d'exercice de leurs fonctions, si à l'expiration de ce délai l'Empereur reconnoît qu'ils méritent d'être maintenus dans leur place. *Mon.* n. 291.

— Le 14 octobre, exposition au Musée Napoléon de statues, bustes, bronzes et tableaux de grands maîtres, et autres objets d'art, conquis par la Grande Armée en 1806 et 1807. *ib.* n. 292.

Ces objets consistoient en 50 statues, 80 bustes, 193 bronzes, plus de 400 tableaux, en dessins de Raphaël, de Jules Romain et autres grands maîtres. On y remarquoit un manuscrit de l'*Edda* en langue scandinave, une foule de camées d'un travail exquis, une collection d'émaux et de vases précieux.— La Bibliothèque impériale a été aussi enrichie de plus de 240 manuscrits rares tant en langues anciennes que modernes.

— Le 16 octobre, proclamation du roi d'Angleterre, qui rappelle les matelots Anglais qui peuvent être employés chez les puissances étrangères, et leur en prohibe le service. *ib.* n. 305.

— Le 17 octobre, les Anglais évacuent Copenhague, qu'ils ont dépouillé; les 18 et 19, ils remettent au général Peymann, le vieux et le nouveau Holm (ports), et le 20, la citadelle. *ib.* n. 306.

Les gens du pays assurent qu'avant de quitter Copenhague, les Anglais mirent en pièces un vaisseau de ligne encore sur le chantier et qu'ils pillèrent tout et par-tout,

même les propriétés de ceux qui leur avoient rendu d'essentiels services.

1807. Le 19 octobre, décret impérial qui crée une direction générale des vivres, pour le service des armées. *ib.* n. 312.

—— Le 20 octobre, les Anglais abandonnent entièrement la Séelande ; aussitôt des mesures militaires sont prises pour la garantir de leur retour. *ib.* n. 306.

—— Le 26 octobre, déclaration de l'empereur de Russie, par laquelle, après avoir manifesté l'indignation que lui a causée la conduite des Anglais à l'égard du Danemarck, il rompt toute communication avec l'Angleterre, considère comme nul tout acte précédemment conclu entre la Russie et la Grande Bretagne ; notamment la convention du 17 juin 1801 (*voyez* plus haut p. 460); proclame de nouveau les principes de la *neutralité armée*, et s'engage à ne jamais y déroger. Déclare, en outre, S. M. I. qu'aucune communication, de quelque nature qu'elle soit, ne sera rétablie entre la Russie et l'Angleterre, que celle-ci n'ait satisfait le Danemarck, et qu'une paix solide n'ait été conclue entre la France et la Grande Bretagne, etc. *Mon.* n. 345.

—— Le 29 octobre, un décret impérial admet dans les différens lycées de l'Empire 900 nouveaux élèves, tous fils de militaires ou de fonctionnaires publics. *ib.* n. 313.

—— Le 30 octobre, ordonnance du roi de Danemarck, qui interdit à tous Danois, sous les peines les plus graves, tout commerce direct ou indirect avec les sujets du roi de la Grande-Bretagne. *Mon.* n. 324.

1807. Les Anglais éprouvent de nombreuses avaries dans leur retraite de Copenhague ; le malheur paroît les poursuivre. *ib.* n. 317.

On observe à cette occasion que toutes leurs entreprises lointaines, mal combinées ou mal dirigées depuis quelque temps, ont une mauvaise issue. En effet, depuis deux ans, l'Angleterre a formé quatre expéditions qui ont été loin de répondre à ce qu'elle en attendoit. La première devant Constantinople, dirigée par lord Duckworth, qui n'a trouvé son salut que dans la fuite ; la seconde, contre l'Egypte, où les troupes anglaises, après avoir perdu 4,000 hommes d'élite devant Rosette, sont ignominieusement chassées d'Alexandrie par le pacha du Caire; la troisième, à Monte-Vidéo et Buenos-Ayres, où 10,000 Anglais échouent devant une ville ouverte de tous côtés ; cette expédition coûte 5,000 hommes à la Grande-Bretagne ; la quatrième, celle qui fait le plus de bruit, qui est la plus atroce comme la plus inouie, est celle de Copenhague.

—— Le 31 octobre, le roi d'Espagne Charles IV déclare que son fils, le prince des Asturies, a conjuré contre sa personne, et lui pardonne en recevant de lui des renseignemens positifs. *Mon.* n. 318 et 322.

—— Le 1[er] novembre, réglement qui fixe le mode d'administration à suivre pour les quatre grands théâtres de la capitale, et la confie à un officier de la maison de l'Empereur, avec le titre de *surintendant des spectacles*. *Mon.* n. 312.

—— Le 5 novembre, la Cour des Comptes est installée, avec appareil, dans le Palais de Justice, cour de la Sainte-Chapelle. *ib.* n. 318.

—— Le 6 novembre, l'ambassadeur de Russie, le général comte de Tolstoy, présente ses lettres de créance à Sa Majesté l'Empereur et Roi. *ib.* n. 311.

1807. Le 8 novembre, le général Gardanne, ambassadeur de l'empereur Napoléon en Perse, arrive à Koi, première ville des Etats de Perse, où il trouve tout préparé pour sa réception, et le prince Abbas-Mirza, fils aîné du Monarque persan, qui n'épargne rien pour que le général soit prévenu dans tout ce qu'il peut desirer. — L'Ambassadeur de Perse en France arrivé à Koi presqu'en même temps que l'Ambassadeur français; sa suite est de plus de cent personnes, et il porte à l'Empereur des présens de la plus grande beauté, entre autres les sabres de Tamerlan et de Thamas-Kouli-Kan; ils sont couverts de pierreries, et tels que les ont portés ces conquérans. *Mon. n. 61, an 1808.*

—— Le 9 novembre, M. Burckardt, astronome, observe la nouvelle comète avec un télescope de Carroché, et publie, sur ce météore, les élémens qui embrassent toutes les données qu'on peut desirer. *ib. n. 316.*

—— Le 10 novembre, échange des ratifications d'une convention, conclue entre la France et l'Autriche, par laquelle Braunau doit être évacué avant le 10 décembre, et cette place être remise à l'Autriche, à laquelle on cède, en Italie, la province de Monte-Falcone; de sorte que les limites du royaume d'Italie avec les états Autrichiens, sont le Thalweg de l'Isonzo. *ib. n. 318.*

—— L'Empereur, après s'être fait présenter le budjet de la ville de Paris, dans un conseil tenu à Fontainebleau, ordonne que des fonds soient assignés pour que, dans le courant de 1808, tous les grands marchés de Paris aient des galeries couvertes; que la rue de Tournon soit per-

cée ; que le déblayement des maisons démolies du pont Saint-Michel et de la rue Saint-Louis soit achevé ; pour que quatre grandes tueries soient construites pour débarrasser Paris de celles qui existent dans l'intérieur de cette ville, et nuisent à la santé comme à la bonne police ; que la coupole de la Halle au Blé soit reconstruite ; et qu'enfin des thermes ou bains publics soient solidement construits près de la Seine. *ib.*

Ainsi Paris qui doit déjà à l'Empereur ses embellissemens lui devra sa salubrité, partie essentielle sur laquelle l'ancienne Monarchie ne forma jamais que des projets.

1807. Le 10 novembre, l'empereur de Russie fait mettre un embargo sur tous les vaisseaux anglais qui se trouvent dans ses ports, et ordonne le séquestre de toutes les propriétés anglaises. *Mon.* n. 347.

—— Le 11 novembre, ordonnance du roi d'Angleterre, qui assujettit les bâtimens des puissances neutres, armées et même alliées de l'Angleterre, non-seulement à une visite par les croiseurs Anglais, mais encore à une station obligée dans un des ports de l'Angleterre, et à une imposition sur leur chargement, qui doit être réglée par la législation anglaise. *Mon.* n. 348 et 359.

—— Le 16 novembre, l'Empereur part de la capitale pour aller visiter ses Etats d'Italie ; il se rend à Milan, et de là à Venise. *ib.* n. 321.

—— Le 17 novembre, on découvre, en creusant le bassin du canal de l'Ourcq près de la Villette, une urne contenant 2,500 médailles en bronze parfaitement conservées. Elles appartiennent à

huit empereurs romains, Dioclétien, Maximilien-Hercule, Constance-Chlore, Galère, Sévère, Maximiu, Maxence et Constantin le Grand. La plus ancienne est de l'an 284 de J. C., et la plus récente de l'an 319. *ib.* n. 322.

1807. Le 21 novembre, l'Empereur arrive à Milan, où S. M. étoit attendue depuis plusieurs jours; elle y reçoit, avec sensibilité, les témoignages de reconnoissance d'un peuple dont elle a amélioré la condition sous tant de rapports. *Mon.* n. 331.

—— L'ancienne académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, rétablie par le Gouvernement, tient sa première séance le 22 novembre, dans une des salles du Capitole de cette ville. *ib.* n. 335.

—— Le 25 novembre, entrée triomphale à Paris de la Garde impériale à son retour de la Grande-Armée; elle est reçue par le corps municipal de la ville de Paris, à la barrière de la Villette, sous un arc de triomphe du plus beau style. Le Préfet distribue des couronnes d'or aux différens corps de cette troupe, et elles sont apposées aux aigles de leurs drapeaux. Le peuple prend part à cette fête; la pompe qui l'accompagne rappelle les triomphes de l'ancienne Rome. *Mon.* n. 330.

—— Le Gouvernement acquiert les nombreux chefs-d'œuvre des arts du palais Borghèse; ils sont destinés au Musée Napoléon.

—— Le 26 novembre, l'Empereur, après avoir séjourné cinq jours à Milan, part de cette ville pour Venise, par la route de Brescia. Il y arrive le 29, et son entrée offre un spectacle unique par

la foule immense de gondoles dont se forme son cortége. *Mon.* n. 336 et 342.

1807. Le 26 novembre, l'armée française, qui marche sur le Portugal, arrive à Abrantès, place qui n'est qu'à quatre journées de Lisbonne. *Mon.* n. 359.

Ces troupes étoient entrées et établies dans cette place, que le Gouvernement portugais ignoroit encore leur arrivée.

— Le 27 novembre, le chapitre général des Sœurs de la Charité, ordonné par l'Empereur, a lieu chez *Madame*; il tient trois séances où l'on discute sur les besoins de ces établissemens si chers à l'humanité. — Le 31 décembre, le Ministre de l'Intérieur rassemble chez lui les supérieures de ces hospices, leur promet la protection et les secours du Gouvernement; il les encourage à continuer leurs intéressantes et respectables occupations et leur distribue des médailles comme un tribut de la reconnoissance publique. *Mon.* n. 339 et 341.

— Le 28 novembre, le Prince-royal Régent du Portugal abandonne son royaume à l'approche des Français, et s'embarque avec ses effets les plus précieux pour aller régner sur ses Etats d'Amérique, et s'établir à Rio-Janeïro jusqu'à la paix générale. *Mon.* n. 357.

Il fut forcé à cette démarche, dont on ne trouve aucun exemple dans l'histoire, par le cabinet de Londres, et ceux de la Cour que ce cabinet avoit séduits ou achetés. Il étoit accompagné dans cette étrange émigration par une escadre anglaise de seize vaisseaux de ligne.

— Le 30 novembre, l'avant-garde de l'armée française arrive à Lisbonne, et le 1[er] décembre, jour où en 1640 le pavillon de Bragance avoit été arboré

dans cette capitale, l'armée française arbore le sien. *Mon. n. 359.*

1807. Elle trouve encore dans le port de Lisbonne six frégates, douze bricks, quatre vaisseaux de ligne et plusieurs sur le chantier. — L'arsenal qui lui est livré est abondamment approvisionné. *ib.*

—— Le 30 novembre, à Moscow, toutes les propriétés anglaises sont mises sous le séquestre le plus rigoureux. — Les gouverneurs des ports de la mer Noire et de la Crimée reçoivent en même temps l'ordre de mettre l'embargo sur les bâtimens anglais qui peuvent se trouver dans ces ports. *Mon. n. 3, an 1808.*

—— Le 1er décembre, déclaration du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, portant que jusqu'au rétablissement de la paix définitive entre la France et l'Angleterre, toute communication politique ou commerciale est rompue entre la Prusse et l'Angleterre. *Mon. n. 30, an 1808.*

—— Le 4 décembre, l'Ambassadeur de France en Perse arrive à Téhéran, où il reçoit de Fethali-Schah, souverain de la Perse, l'accueil le plus distingué : la présentation de cet Ambassadeur se fait avec une pompe et un cérémonial qui n'ont été jamais observés pour aucun Ambassadeur européen. Il est décoré de l'ordre du Soleil de première classe, et les principaux de sa suite de l'ordre de seconde classe. *Mon. n. 76, an 1808.*

—— Le 8 décembre, S. M. l'Empereur quitte Venise pour retourner à Milan; il emporte les regrets d'une ville qui lui doit une nouvelle existence et l'espoir d'un heureux avenir. *Mon. n. 350.*

—— Le 17 décembre, justement indigné de l'or-

donnance promulguée le 11 novembre par le roi d'Angleterre, l'empereur Napoléon décrète que tout bâtiment, de quelque nation qu'il soit, qui se sera soumis à quelques-unes des dispositions de ladite ordonnance, est déclaré *dénationalisé*; qu'il perd la garantie de son pavillon et devient propriété anglaise; que, tombé au pouvoir de quelque bâtiment français, il sera déclaré de bonne et valable prise. — Le même décret déclare les îles britanniques en état de blocus sur mer comme sur terre, et de bonne prise tout bâtiment expédié des ports d'Angleterre ou des pays occupés par les troupes anglaises, etc. *Mon. n.* 259.

1807. Le 19 décembre, déclaration du roi d'Angleterre, où ce Prince s'efforce de répondre aux griefs contenus dans celle de l'Empereur de Russie du 28 octobre. *Mon. n.* 7, an 1808.

Les allégations du roi George sont évasives ou de la plus grande foiblesse; il feint de croire que, pendant les conférences de Tilsitt, il y a eu entre la France et la Russie des arrangemens secrets contraires aux intérêts de l'Angleterre; il s'excuse de n'avoir point accepté la médiation de la Russie sur ce qu'il ne pouvoit avoir une grande confiance dans cette Puissance, d'après son intimité avec la France; et il entreprend de justifier l'invasion de Copenhague. Le Moniteur a combattu les subterfuges de cette déclaration d'une manière victorieuse.

— Le 20 décembre, l'Empereur crée Princesse de Bologne, la princesse Joséphine fille du Vice-roi d'Italie, le prince Eugène-Napoléon. *Mon. n.* 360.

— Le même jour, S. M. I. et R. crée duc de Lodi M. Melzi, chancelier garde-des-sceaux du royaume d'Italie. *ib.*

— Le 22 décembre, les îles danoises de Saint-Thomas et de Saint-Jean se rendent aux Anglais.

— Le 25, celle de Sainte-Croix subit le même sort. *Mon.* n. 51, an 1808.

1807. Le 24 décembre, Madère se rend par capitulation à une escadre anglaise commandée par l'amiral Hood. *Mon.* n. 27 et 33, an 1808.

Ainsi les Anglais dépouillent leur fidèle et intime allié le régent de Portugal, et prétendent que c'est pour l'amélioration de son sort.

— Le 26 décembre, Son Excellence le Ministre de l'Intérieur pose la première pierre du grenier d'abondance que l'on construit sur l'emplacement de l'ancien Arsenal. *Mon.* n. 361.

— Le 27, décret qui ordonne l'ouverture et la construction d'un canal qui doit joindre le Pô à la Méditerranée, en partant de la Bormida à Carcare et embouchant dans le port de Savone. *Mon.* n. 17, an 1808.

1808. Le 1er janvier, retour de l'Empereur dans sa capitale, après avoir visité ses Etats d'Italie. *Mon.* n. 2, 1808.

— Le 3 janvier, décret de S. M. Cath. le roi d'Espagne, par lequel il adopte les mesures prescrites par le décret impérial du 17 décembre 1807. *Mon.* n. 359, 1807; n. 20, 1808.

— Le 11 janvier, décret qui accorde le tiers du produit net de la vente de tout navire et de sa cargaison, à celui qui, à l'entrée dans nos ports, ou des pays occupés par les troupes françaises, déclareroit que ledit navire vient d'Angleterre ou des colonies anglaises, ou qu'il a été visité par des vaisseaux anglais. *ib.* 16.

— Le 12 janvier, décret portant qu'il ne pourra être fait aucune construction autour de Paris, sans en avoir obtenu la permission, et reçu un

alignement conforme aux réglemens de la grande voirie. *ib.* 32.

1808. Le 16 janvier, décret par lequel les *Statuts de la Banque de France* demeurent définivement arrêtés. — Son capital se compose de 90 mille actions, de 1000 francs chacune; elle escompte des effets revêtus de signatures notoirement connues, et à un taux déterminé par le Gouvernement. Elle continue à être administrée par un conseil général, composé du Gouverneur, des Régens et des Censeurs, etc. *ib.* n. 18.

— Le 17 janvier, une escadre, composée de six vaisseaux de ligne, d'une frégate et d'un brick, sort de Rochefort, sans qu'on sache quelle en est la destination. *ib.* n. 49.

— Le port de Venise devient important, il s'y fait de grandes dispositions; un nombre considérable de vaisseaux de ligne et de frégates s'y trouvent sur le chantier; dans peu d'années, Venise aura dans son port une flotte de guerre respectable. *ib.* n. 29.

— Le 27 janvier, décret qui réunit le port de Flessingue et dépendances, au territoire de l'Empire français. *ib.* n. 32.

— Les 1er et 2 février, les troupes françaises et napolitaines s'emparent de la ville et citadelle de Reggio. *ib.* n. 75 et 96.

— Le 2 février, Sénatus-consulte portant que le gouvernement général des départemens au-delà des Alpes, est érigé en grande dignité de l'Empire, sous le titre de *Gouverneur-général*. *ib.* n. 39.

La même loi assigne le rang et les prérogatives de ce grand dignitaire et en prescrit les fonctions.

Digitized by Google

1808. Le 3 février, décret impérial qui ordonne qu'une somme de 130,000 francs sera portée sur le budjet du Ministre des cultes, pour les dépenses annuelles des différens hospices de l'Empire. *Mon.* n. 58.

De 1802 à 1807 les donations des particuliers se sont trouvées monter à plus de douze millions, et par conséquent le revenu des hospices s'est accru de plus de 500 mille francs.

—— Le 6 février, la Classe des Sciences physiques et mathématiques de l'Institut, fait un rapport à S. M. l'Empereur étant en son Conseil, sur l'état de ces sciences, et de leurs progrès depuis 1789. *ib.* n. 39.

M. Delambre porte la parole pour la partie des mathématiques, et rappelle les services rendus à cette science dans la partie élémentaire par MM. Le Gendre et La Croix; à la géométrie descriptive, par M. Monge; à la trigonométrie, qui sert de base à la géodésie, à l'astronomie et à la navigation, par MM. Cassini, Borda, Prony, Mechain, Le Gendre, Biot et Arago; à l'algèbre, l'analyse et la mécanique, par MM. de La Grange, La Place, Le Gendre, Prony, Carnot, Poisson, Hachette, Puissant et Francœur; à l'astronomie, par MM. Lalande, Mechain, Messier, Bouvard et Burckardt : l'orateur se nomme très-modestement leur collaborateur; à la physique mathématique, par MM. Coulomb, Laplace, Borda, Biot, Gay-Lussac, Ramond et Delambre lui-même; à la géographie et aux voyages, par MM. Buache et Baudin.

M. Cuvier, au nom de la Classe des Sciences physiques, en désignant les savans auxquels la chimie et l'histoire naturelle devoient de nombreux travaux, des découvertes et des progrès, offre une nomenclature d'hommes célèbres; pour la chimie, il nomme Lavoisier, Berthollet, Fourcroy, Vauquelin, Guyton; pour la physiologie, Bichat, Chaussier, Théodore Saussure; pour la partie anatomique, Vicq-d'Azyr, Tenon, etc.; pour la botanique, Jussieu, Desfontaines, Decandolle, etc. L'orateur lui-même pouvoit se nommer avec avantage dans ces deux parties; il cite

les contemporains et les collaborateurs de Lavoisier, Berthollet, Guyton-Morveau, Fourcroy, Vauquelin, Chaptal, Deyeux, Gay-Lussac, etc. En parlant du Muséum d'Histoire naturelle, aujourd'hui le plus complet de l'Europe, il rappelle les noms de Lacépède, de Lamarck, d'Olivier, de Latreille, de Brongniart, de Ventenat, de Decandolle, de Palisot de Beauvois, etc. etc.

1808. Le 15 février, décret impérial qui nomme le prince Borghèse gouverneur-général des départemens au-delà des Alpes. *Mon. n. 57.*

—— Le 17 février, nos troupes entrent dans le fort de Scylla, qui, pendant six jours, a fait et essuyé un feu des plus violens. *ib. n. 75 et 96.*

La prise de Reggio et du fort Scylla a mis en notre pouvoir 1000 prisonniers, 50 pièces d'artillerie et des magasins considérables ; elle a jeté hors de l'Italie les Anglais qui tenoient encore dans ces parages.

—— D'après la conduite et les liaisons intimes du roi de Suède avec l'Angleterre, l'empereur de Russie déclare à S. M. suédoise, que la proximité de leurs Etats respectifs, exigeant une garantie sûre, il ne peut se fier à l'aspect d'une feinte neutralité, d'après les sentimens connus de la cour de Stockholm pour celle de Londres ; qu'en conséquence, ne pouvant admettre la neutralité de la Suède, il ne lui reste d'autres moyens de couvrir ses Etats, que ceux que la Providence lui a confiés. *ib. n. 85.*

—— Le 19 février, une députation de la Classe d'Histoire et Littérature ancienne de l'Institut fait dans la séance du Conseil d'Etat un rapport à S. M. de la situation des sciences, des lettres et des arts, et de leurs progrès depuis 1789. *Mon. n. 65.*

M. Dacier, secrétaire perpétuel de la Classe, présente les moyens les plus propres à ranimer et entretenir

chacune des parties dont est composée la littératnre ancienne. Il rappelle les efforts qu'ont faits depuis vingt ans les hommes de lettres français et étrangers, pour ajouter à l'immense et imposant édifice des connoissances humaines, et y joint le tableau des travaux relatifs à la législation et à la philosophie, dont la Classe des Sciences morales et politiques a recueilli l'héritage. Il dit que le langage des monumens, les inscriptions, qui doit transmettre d'une manière simple, noble et concise à la postérité les fastes du temps présent, vient de recevoir des règles plus sûres et d'être rappelé à l'imitation des plus excellens modèles; que l'histoire, cette grande institutrice du genre humain, n'a été cultivée par aucune nation avec autant de succès que par la nation française, et qu'aucune n'a produit un aussi grand nombre d'historiens dignes d'être cités.

Il représente la littérature orientale comme enrichie d'un grand nombre d'ouvrages utiles; la géographie, cette science si long-temps conjecturale, comme pouvant prétendre à se ranger désormais parmi les sciences exactes, effet des voyages entrepris pour étendre la sphère de nos connoissances, et sur-tout de l'expédition d'Egypte qui a fait connoître dans ses détails cette terre merveilleuse qui rappelle toujours les plus étonnans souvenirs.

1808. Le 22 février, une armée russe entre en Finlande, et culbute tous les postes suédois qui se trouvent sur son passage; elle se dirige sur Abo. *Mon.* n. 80.

A la nouvelle de cette invasion, le roi de Suède fait arrêter M. d'Alopeus, ministre de Russie, et mettre les scellés sur tous les papiers de la légation russe.

—— Le 28 février, la Classe de la Langue et de la Littérature françaises de l'Institut, est présentée à l'Empereur en son Conseil; M. Chénier, rapporteur de cette classe, trace rapidement les progrès des lettres dans le dix-huitième siècle, et ce que doit attendre le dix-neuvième des hommes célèbres qui les cultivent. Les noms de Dégérando, de Tracy, de Cabanis, de Garat, de La Cretelle,

de Palissot, du cardinal Maury, de Daunou, de Ginguené, de Suard, de François (de Neufchâteau), de Cuvier, de Volney, de Fourcroy, de Châteaubriant, de Bernardin de Saint-Pierre, de Delille, d'Esmenard, de Daru, de Boufflers, d'Arnault, d'Andrieux, de Raynouard, de Picard, de Monvel, etc., etc., nous assurent que ce siècle égalera, en succès, celui qui l'a précédé, malgré les grands noms dont il se glorifie. *ib. n. 59.*

1808. Le 29 février, le Gouvernement Danois, après avoir attendu, avec une juste impatience, l'effet des soins que l'empereur de Russie a pris pour ramener la Suède à des intérêts qui lui sont communs avec le Nord, déclare qu'il adopte en entier les résolutions de l'empereur de Russie, relativement à la Suède, et qu'il ne séparera en rien sa cause de celle de ce Prince. *Mon. n. 85.*

—— Le 5 mars, la Classe des Beaux-Arts de l'Institut est présentée à l'Empereur en son Conseil; M. Le Breton, secrétaire perpétuel de cette classe, lui fait un rapport sur les causes qui, en France, ont fait prospérer ou décheoir les beaux-arts, et sur leur état actuel. D'après l'histoire et les monumens, l'orateur établit que la France est la nation moderne qui les a cultivés avec plus de succès, et les a conservés plus long-temps que l'Italie même. Nos guerres civiles, les horreurs de la Saint-Barthelemi, les nombreux préjugés de l'intolérance les avoient fait fuir; ils furent rappelés par François I[er], Richelieu et Louis XIV; à l'époque de 1789 ils avoient parcouru en France, leur révolution entière; le vandalisme de la révolution les épouvanta, et ils fuirent; mais un ciel plus calme, un horizon plus serein, le

règne de Napoléon, les a rappelés une seconde fois. *Mon. n. 67.*

En parlant des progrès qu'ont faits les beaux-arts, M. Le Breton cite les grands maîtres et les hommes auxquels ils sont dus, et dans l'état actuel il distingue MM. Vincent, David, Regnault et Menageot.

1808. Le 11 mars, Sénatus-consulte en vertu d'un décret impérial, du premier du même mois, qui institue des titres héréditaires, et porte que les titulaires des grandes dignités de l'Empire, auront le titre de *prince et d'altesse sérénissime;* que leurs fils aînés auront de droit le titre de *duc de l'Empire*; qu'il sera institué, en leur faveur, par leur famille, des *majorats*, produisant 200 mille francs de revenu; que le titre et le majorat seront transmissibles à leurs descendans. — Par le même décret, les ministres, les sénateurs, les conseillers à vie, les présidens du Corps législatif, et les archevêques ont le titre de *comte,* pendant leur vie, lequel est transmissible à leurs descendans, et pour les archevêques à leurs neveux, en justifiant, par le titulaire, d'un revenu net de 30 mille francs, en biens de nature à ceux qui doivent former les majorats. — Les évêques, les présidens des colléges électoraux, qui auront présidé trois sessions; le premier président et le procureur-général de la Cour de Cassation, de celle des Comptes et des différentes Cours d'Appel, ainsi que les maires, ayant droit d'assister au couronnement de l'Empereur, qui auront dix années d'exercice, porteront le titre de *baron*, transmissible à leurs descendans, et pour les évêques à leurs neveux, en justifiant d'un revenu net de 15,000 francs, dont le tiers demeurera affecté à la dotation du titre.

— Les membres de la légion d'honneur ont le titre de *chevalier*, transmissible en justifiant d'un revenu de 3,000 francs, etc. *Mon* n. 74.

1808. Le 13 mars, le roi de Danemarck, Christian VII, meurt à Rensbourg; le Prince régent, qui depuis long-temps tenoit les rênes du gouvernement avec cette sagesse qui le caractérise, est proclamé Roi. *Mon.* n. 95.

—— Le 16 mars, décret impérial qui crée un corps de juges-auditeurs auprès de chaque Cour d'Appel. *ib.* n. 86.

—— Le 17 mars, décret impérial qui institue une *université impériale* et des académies qui en dépendent, par-tout où il y a Cour d'Appel. *ib.* n. 79.

—— Un décret, du même jour, nomme Grand-Maître de l'université impériale M. Fontanes, président du Corps législatif, et avantageusement connu dans la carrière des lettres, par des poésies du meilleur genre. *ib.*

—— Dans la nuit du 17 au 18 mars, une grande révolution s'opère à la cour d'Espagne; le peuple de Madrid et les paysans des environs, qui se sont portés sur Aranjuez, entourent la maison du prince de la Paix; ils enfoncent les portes, et brisent tout; la princesse de la Paix est arrêtée; mais son rang et son sexe sont respectés. — Le 18, une proclamation du Roi dépouille le prince de la Paix de tous ses emplois et dignités; il n'est plus que don Manuel Godoï. — Le tumulte continue à Madrid; les maisons des Ministres sont forcées et pillées. *ib.* n. 89.

—— Le 19 mars, le roi Charles IV abdique en

faveur de son fils, le prince des Asturies, qui est proclamé roi sous le nom de Ferdinand VII. *Mon. ib.*

1808. Le 20 mars, le prince de la Paix est arrêté dans un grenier de sa maison, où il étoit caché depuis 36 heures. *ib.*

—— Le 20 mars, édit du roi Ferdinand VII, qui dépouille de ses biens, actions et droits le ci-devant prince de la Paix, don Manuel Godoï. *ib.*

—— Le 23 mars, le grand-duc de Berg, à la tête d'une armée française, entre dans Madrid; sa présence et celle de ses troupes font renaître le calme et l'espoir dans cette capitale. *Mon. n. 92 et 101.*

—— Le 30 mars, des relais sont placés sur la route de Bayonne à Madrid, pour recevoir l'Empereur. *Mon. n. 99.*

S. M. I. étoit partie de Paris le 2 avril, et le 4, elle étoit à Bordeaux.

—— Le 31 mars, le Gouvernement espagnol rend publics les papiers relatifs à l'affaire du prince des Asturies, lorsqu'il fut arrêté en octobre 1807. On y lit un mémoire où le Prince donne des détails au Roi, son père, sur la naissance, les actions, la fortune et le despotisme de don Manuel Godoï, connu sous le nom de Prince de la Paix; un autre écrit donné, indique les moyens d'acquérir une certitude incontestable sur les projets de ce Ministre; enfin, le prince des Asturies déclare aux commissaires, nommés pour connoître de son affaire, que son desir, pour accroître la prospérité des Espagnes, étoit de demander à son père de l'unir à une princesse du sang français. *Mon. n. 120.*

1808. Le 6 avril, Abo et Wasa, places fortes de la Suède, sont au pouvoir des Russes, qui forment le siége de Swéaborg, forteresse de la plus haute importance par sa situation et les avantages qu'elle peut procurer. *Mon. n. 127.*

— Des nouvelles officielles des 6 et 10 avril nous apprennent que les îles de la Martinique et de la Guadeloupe sont dans le plus bel état de culture; que malgré les croisières de l'ennemi, elles se trouvent approvisionnées de vivres, de troupes et de munitions de guerre bien au-delà de leurs besoins. *ib. n. 157.*

— L'Empereur, qui a séjourné à Bordeaux jusqu'au 13, arrive à Bayonne le 15 avril; S. M. quitte la ville le 17, au soir, et va s'établir au château de Marrasc qui est à une demi-lieue. *Mon. n. 112.*

— Le 18 avril, un décret impérial ordonne des embellissemens et de nombreuses constructions pour la ville de Bordeaux; il assigne les moyens d'exécution. *Mon. n. 122.*

— Le 20 avril, le prince des Asturies rejoint à Bayonne l'infant don Carlos, son frère; tous deux sont accueillis par l'Empereur avec les égards dus à leur rang. *Mon. n. 117.*

— Le 24 avril et jours suivans, les Russes s'emparent de l'île de Gothland par un coup de main. *ib. n. 161.*

Ce poste est de la plus grande importance par sa position au milieu de la Baltique et près des embouchures des golfes de Bothnie et de Finlande; ses différens ports permettent d'y réunir des flottes considérables. Les Anglais en auroient tiré le plus grand parti; ils se sont laissé

prévenir : ils paroissent dans cette guerre ne marcher qu'à pas lents au secours de leurs alliés.

1808. Le 28 avril, le roi d'Espagne Charles IV se rend à Bayonne avec son épouse et le prince de la Paix ; ils trouvent, en arrivant à Vittoria, les Gardes-du-corps qui ont trahi leur devoir à Aranjuez, prêts à prendre leur poste au palais que doit occuper le roi Charles ; mais à peine ce Prince les a-t-il apperçus, qu'il les congédie ignominieusement, et prie le général français Verdier de lui donner une garde. *Mon.* n. 127.

—— Le 30 avril, le roi et la reine d'Espagne arrivent à Bayonne, l'Empereur va leur rendre visite. *ib.*

—— Le 2 mai, une insurrection se manifeste à Madrid; deux bataillons de fusiliers de la Garde impériale rétablissent par-tout le calme. *ib.* n. 132.

—— Le 3 mai, les Russes s'emparent de la fameuse place de Swéaborg, le Gibraltar de la Baltique ; on y trouve 8,000 hommes qui sont faits prisonniers, beaucoup d'artillerie, et dans le port quatre frégates et plus de cent bâtimens de la flotte suédoise. *Mon.* n. 154 et 173.

Le dépit du roi de Suède à la nouvelle de la reddition de cette place fut tel, qu'il déclara infâmes et traîtres à la patrie le contre-amiral Cronstedt, qui commandoit dans la place, et tous les officiers de la garnison.

—— Le 4 mai, les membres de la *Junte* suprême du Gouvernement espagnol, élisent pour président de cette *Junte* S. A. I. le grand-duc de Berg. *Mon.* n. 134.

—— Le 6 mai, réponse soumise et respectueuse du prince des Asturies à son père ; il renonce

au trône, et retire à la *Junte* les pouvoirs qu'il lui a donnés. *Mon. n.* 132.

1808. Les Russes obtiennent les plus grands succès en Suède; la Finlande est conquise et réunie à l'empire de Russie, par un ukase de l'empereur Alexandre. *Mon. n.* 158.

La Finlande suédoise est un très-bon pays où l'on trouve plusieurs villes de 12 à 15 mille habitans; elle est susceptible d'amélioration, et sa population actuelle évaluée à un million sera doublée avant vingt ans.

— Le 8 mai, le roi Charles IV écrit au Conseil suprême de Castille et à celui de l'Inquisition, pour leur faire part que par un traité conclu entre lui et l'empereur Napoléon (auquel ont adhéré le prince des Asturies et les infans don Carlos, don Francisco et don Antonio), il a cédé tous ses droits sur les Espagnes à son allié et ami l'empereur des Français, en stipulant l'intégrité et l'indépendance des Espagnes, ainsi que la conservation de la religion catholique, apostolique et romaine, non-seulement comme dominante, mais comme seule tolérée en Espagne. *ib. n.* 137.

— Le 13 mai, adresse de la *Junte* suprême à l'empereur Napoléon, à qui elle demande pour roi Joseph-Napoléon, déjà roi de Naples et de Sicile. — Le Conseil de Castille unit son vœu à celui de la *Junte*. *ib. n.* 170.

— Les 15 et 22 mai, la ville de Madrid et le cardinal-archevêque de Tolède manifestent le même vœu. *ib.*

— Le roi et la reine d'Espagne, qui ont pris la résolution de se retirer en France, arrivent à Fontainebleau le 23 mai, après avoir été comblés d'honneurs par-tout où LL. MM. ont passé;

elles ne séjournent que momentanément à Fontainebleau, l'Empereur ayant désigné Compiègne pour le lieu de leur résidence, *ib.* n. 149.

Les Infans vont résider à Valençay, château situé dans le département d'Indre et Loire, dans une position charmante.

1808. Le 24 mai, un sénatus-consulte réunit à l'Empire français les duchés de Parme et de Plaisance, sous le nom de département du Taro; le duché de Toscane sous le titre de départemens de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone. *Mon.* n. 156.

Cette réunion nous donne le port de Livourne, un des plus fréquentés de la Méditerranée, et qui nous deviendra de la plus grande utilité par le voisinage de celui de la Spezzia; Sa Majesté l'Empereur vient d'en faire un port militaire où plusieurs vaisseaux seront mis en construction, pour protéger immédiatement le commerce de Livourne; ce nouvel établissement rivalisera celui de Toulon.

—— Le 25 mai, décret impérial qui convoque une *Junte* générale, pour se réunir à Bayonne le 15 juin, afin de fixer les bases de la nouvelle constitution qui doit régénérer la Monarchie espagnole. Elle se compose des députés de la noblesse, du clergé et des principales villes de l'Espagne. *Mon.* n. 157 et 170.

—— Le 26 mai, le cœur du maréchal de Vauban est transféré aux Invalides, et placé dans le mausolée qui lui a été érigé vis-à-vis celui de Turenne. *Mon.* n. 153.

—— Le 30 mai et jours suivans, l'ennemi fait une tentative sur l'île d'Ischia; il est repoussé avec une perte notable. Une de ses frégates, un brick, une bombarde et trois de ses chaloupes

canonnières sont démâtés ou coulés bas. *Mon.* n. 171.

1808. Le 3 juin, proclamation de la *Junte* d'Etat, qui présente à la nation espagnole le tableau des améliorations qui doivent résulter de la nouvelle organisation. *ib.* n. 170.

—— Le 6 juin, décret impérial par lequel l'empereur Napoléon, pour correspondre au vœu de la *Junte* d'Etat, du Conseil de Castille, de la ville de Madrid, etc. etc. proclame roi des Espagnes et des Indes Joseph-Napoléon, actuellement roi de Naples et de Sicile, en lui garantissant l'intégrité de ses Etats, soit d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. *ib.* n. 170.

—— Le 7 juin, S. M. C. le roi don Joseph arrive à Bayonne à huit heures du soir dans les carrosses de l'Empereur, qui a été au-devant de lui; aussi-tôt S. M. reçoit l'hommage des Grands d'Espagne, du Conseil de Castille et d'une députation de l'armée, etc. *ib.*

—— Le 15 juin, ouverture à Bayonne de la *Junte* espagnole. On s'y occupe de la vérification des pouvoirs et du décret impérial qui proclame roi d'Espagne et des Indes S. M. Joseph-Napoléon. *Mon.* n. 174.

—— Le même jour, les Comédiens de l'Impératrice, troupe formée par Picard, vont s'établir à l'*Odéon*, reconstruit par la munificence du Sénat, sous la direction de M. Chalgrin. *ib.* n. 167.

—— Le 20 juin, la *Junte* suprême tient sa troisième séance, et s'occupe d'un *Statut constitutionnel* rédigé par ordre de S. M. l'Empereur et Roi. *ib.* n. 178.

1808. Le 21 juin et jours suivans, la *Junte* continue à s'occuper de l'acte constitutionnel, sur lequel plusieurs de ses membres font de judicieuses observations. — Elle est discutée article par article. *Mon.* n. 179 et s.

— Le 7 juillet, douzième et dernière séance de la *Junte*; le roi don Joseph Napoléon remet l'acte constitutionnel entre les mains du président de la *Junte*. On en fait lecture, et il est unanimement accepté. — S. M. Catholique prononce ensuite sur les saints évangiles, qui lui sont présentés par l'archevêque de Burgos, le serment prescrit par l'article 6 de l'acte constitutionnel, en ces termes :

« Je jure sur les saints évangiles de respecter » et de faire respecter notre sainte religion; » d'observer et de faire observer la constitution; » de maintenir l'intégrité et l'indépendance de » l'Espagne et de ses possessions; de respecter » et de faire respecter la liberté individuelle et » la propriété, et de gouverner dans la seule » vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire de » la Nation espagnole ».

Les membres de la *Junte* prêtent ensuite le serment que leur prescrit l'art. 7: « Je jure fidélité » et obéissance au Roi, à la constitution et aux » loix ». — Après cette cérémonie auguste, l'*acte de l'acceptation* de la constitution est solemnellement rédigé, et les travaux pour lesquels la *Junte* a été convoquée se trouvant terminés, elle se dissout; mais avant de se séparer elle va en corps présenter à S. M. l'Empereur l'hommage de sa reconnoissance. *Mon.* n. 196, où est le texte de cette constitution.

Cette constitution garantit au peuple espagnol la liberté

individuelle, le respect des propriétés et la liberté de la presse. La justice se rend au nom du Roi, par des cours et des tribunaux institués par lui. En conséquence, tous les tribunaux ayant des attributions spéciales, etc. sont supprimés. La justice criminelle sera publique. — La torture est supprimée. La maison de toute personne habitant le territoire espagnol est un asyle inviolable, etc. etc.

1808. Le 9 juillet, le roi don Joseph-Napoléon quitte Bayonne pour se rendre dans ses Etats; il est accompagné de ses ministres (1), des grands-officiers de la couronne et des membres de la *Junte*. *Mon.* n. 213.

—— Le 13 juillet, le bureau des longitudes de Paris publie les observations relatives à la continuation de la méridienne en Espagne jusqu'aux îles Baléares.

La nouvelle mesure s'étend depuis le fort Montjouy à Barcelonne jusqu'à la petite île de Formentera dans la Méditerranée. L'étendue de l'arc, dans le sens du méridien, depuis le signal de Matas jusqu'à celui de Formentera, est de 315,552 mètres. Comme il est tout entier sur la mer, on l'a mesuré en prolongeant une suite de triangles sur la côte d'Espagne, depuis Barcelonne jusqu'au royaume de Valence, et en joignant la côte de Valence aux îles par un immense triangle, dont un des côtés a plus de 160,000 mètres (82,555 toises). A de si grandes distances, des signaux de jour eussent été invisibles. On a employé des signaux de nuit, formés par des lampes à courant d'air, munies de réflecteurs, que l'on entretenoit constamment allumées dans chaque station, depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever. Les angles ont été me-

(1) La constitution lui en donne neuf: un ministre de la Justice, — des Affaires ecclésiastiques, — des Affaires étrangères, — de l'Intérieur, — des Finances, — de la Guerre, — de la Marine, — des Indes, — et de Police générale.

surés à l'aide d'un grand cercle répétiteur de Lenoir, avec toutes sortes de vérifications.

La triangulation avoit été commencée dans l'hiver de 1806, cette saison étant la seule qui pût offrir des temps assez clairs pour l'observation des grands triangles; à la fin de l'été 1807 toutes les opérations géodésiques étoient terminées.

Cette nouvelle mesure de la méridienne confirme la valeur du mètre, et lui donne une nouvelle certitude, en la rendant presque indépendante de l'aplatissement de la terre; en se liant à la méridienne de France, elle offre un arc de près de quatorze grades, situé à égale distance de l'équateur et du pôle, sur différens points duquel on a observé des latitudes, les azimuths et les variations de la pesanteur. Cette mesure, pour l'étendue, la situation et l'exactitude des moyens employés, forme la plus belle opération de ce genre que l'on ait jamais exécutée.

La première partie de cette opération a été faite par MM. Méchain et Delambre; elle a été terminée par MM. Biot et Arago, réunis aux commissaires espagnols, MM. Chaix et Rodriguez.

1808. 15 juillet, décret impérial rendu à Bayonne, qui déclare que le trône de Naples et de Sicile, vacant par l'avènement du prince Joseph au trône d'Espagne, est et sera occupé, à dater du 1er août 1808, par le prince Joachim-Napoléon, grand-duc de Berg, et sera héréditaire dans sa descendance directe, naturelle et légitime, de mâle en mâle par ordre de primogéniture, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leurs descendans.

— Le 21 juillet, l'Empereur prend la route de la capitale, par Pau, Tarbes, Auch, Toulouse, Bordeaux, Saintes, Nantes, Tours et Blois, et arrive le 14 août au palais de Saint-Cloud. *Mon. n. 228.*

— Le 28 juillet, une nouvelle révolution éclate à Constantinople. Mustapha Bairactar, pacha de

Ruschuk, commandant les forces ottomanes sur le Danube, entre à Constantinople, fait assembler le muphti, les ulémas, les ministres, et prononcer la déposition du sultan Mustapha, en lui redemandant le sultan Sélim, déposé le 28 mai de l'année précédente. On ne lui répond qu'en lui présentant le cadavre de Sélim égorgé. Sultan Mustapha est déposé, et son frère puîné Mahmoud, cousin de Sélim, proclamé Grand-Seigneur. *Mon. n.* 235.

1808. MM. Biot et Matthieu, chargés par le bureau des longitudes de déterminer la longueur du pendule à Bordeaux, se rendent dans cette ville, et le 30 juillet, y commencent leurs expériences. Ces observations, aussi importantes que délicates, ont pour objet de donner conjointement avec celles qui sont déjà faites et celles qui doivent l'être à Aurillac et à Dunkerque, la loi du décroissement de la pesanteur dans les principaux points de la méridienne de France, et d'indiquer si les montagnes d'Auvergne ont une influence sensible sur la mesure de cette méridienne.

—— Le 10 septembre, sénatus-consulte qui met à la disposition du Gouvernement 80,000 conscrits, pris dans les classes des années 1806, 1807, 1808 et 1809, pour être mis de suite en activité; et 80,000 pris sur la classe de 1810 destinés à former des corps pour la défense des côtes de l'Empire français. *ib. n.* 257.

Terminer ce livre par le sénatus-consulte qui ordonne la levée des forces nécessaires pour assurer la soumission des Espagnes et la tranquillité de l'Europe, c'est clorre l'année 1808, dont la fin qui s'approche, ne semble pas devoir

promettre de nouveaux événemens bien remarquables. Nous nous engageons à tenir ce livre au courant, lorsque les circonstances rendront un supplément nécessaire, afin que le lecteur ait toujours ce Mémorial complet.

FIN.

NOTICE

SUR

LA CONFÉDÉRATION DU RHIN,

Et l'origine des principales Maisons qui la composent.

CETTE Confédération, qui doit changer la face de l'Allemagne et en faire le bonheur, se forma sous les auspices de l'empereur Napoléon, par un traité conclu, le 12 juillet 1806, entre S. M. I. et R. et les rois de Bavière et de Wurtemberg, l'électeur Archi-Chancelier de l'Empire, celui de Bade et les princes de l'Allemagne nommés ci-après.

Chacun de ces Rois et Princes confédérés renonça à ceux de ses titres qui avoient un rapport quelconque avec l'Empire Germanique, et le 1er août 1806, il notifia à la diète de Ratisbonne sa séparation absolue et perpétuelle d'avec l'Empire Germanique.

Depuis ce traité, la Confédération Rhénane a pris de l'accroissement.

Par le traité de Paris, du 21 septembre 1806, l'électeur de Wurtzbourg y accéda, et prit le titre de Grand-Duc de Wurtzbourg.

Par les traités de Posen, des 11 et 15 décembre, l'électeur de Saxe et tous les princes de la maison de Saxe accédèrent à cette Confédération; l'électeur prit le titre de Roi de Saxe.

En 1807, l'Empereur Napoléon créa le royaume de Westphalie en faveur de Jérôme-Napoléon, son frère, et ce nouveau royaume fit partie de la Confédération.

Plusieurs Princes d'Allemagne ont successivement accédé à cette Confédération.

La Confédération a choisi Francfort pour le lieu de sa diète. — Elle se compose de deux colléges, celui des Rois et celui des Princes.

Collége des Rois.

S. M. I. et R., protecteur de la Confédération, et en cette qualité nommant, en cas de décès, un successeur au Prince-Primat.

Le Roi de Bavière, dont la souveraineté s'étend sur Nuremberg, les Etats de Schwartzenberg, d'Œttingen, de Frugger, etc. etc. Son contingent, en cas de guerre, est de 30,000 hommes.

Le Roi de Wurtemberg, qui réunit à ses Etats de nouvelles possessions, telles que la seigneurie de Wiesensteig, les villes, territoires et dépendances de Biberach, etc. fournit 12,000 hommes.

Le Roi de Saxe, qui est Grand-Duc de Varsovie, et fournit un contingent de 20,000 hommes.

Le Roi de Westphalie, dont la capitale est Cassel, et le contingent à-peu-près égal à celui du roi de Wurtemberg.

Le Grand-Duc de Bade, qui étend sa souveraineté sur Bondorf, Heitersheim, les Etats de Linange, etc. et fournit 8,000 hommes.

Le GRAND-DUC DE BERG, sur Duytz, Kœnigswenter, Willich, Limbourg-Styrum, etc. fournit 5,000 hommes.

Le GRAND-DUC DE DARMSTADT, sur le burgraviat de Friedberg, les Etats d'Erpach, de Hesse-Hombourg, etc. fournit 4,000 hommes.

Le PRINCE-PRIMAT, auparavant Archi-Chancelier de l'Empire; il préside le Collége des Rois, et réunit à ses possessions la ville et territoire de Francfort; il exerce la souveraineté sur une partie de Wertheim, etc.

Le GRAND-DUC DE WURTZBOURG, dont le contingent est égal au grand-duc de Darmstadt.

Collége des Princes.

Le DUC DE NASSAU-USINGEN, chef de sa maison, préside le Collége des Princes.

Le PRINCE DE NASSAU-WEILBOURG.

Le PRINCE DE HOHENZOLLERN-HECHINGEN.

Le PRINCE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, qui obtient quelques accroissemens.

Le PRINCE DE SALM-SALM.

Le PRINCE DE SALM-KYRBOURG, qui s'étend sur les seigneuries de Gehmen.

Le PRINCE D'ISSENBOURG-BIRSTEIN, qui reçoit aussi quelqu'accroissement.

Le DUC D'AREMBERG, qui s'étend sur le comté de Dubnen.

Le PRINCE DE LA LEYEN.

Le PRINCE DE LIECHTENSTEIM.

Les Ducs de Saxe-Gotha, de Saxe-Weimar, de Saxe-Meinungen, de Saxe-Hildburghausen, de Saxe-Saalfield-Cobourg.

Les Princes d'Anhalt-Bernbourg, d'Anhalt-Coethen, d'Anhalt-Dessau.

Les Princes de Lippe-Detmold, de Lippe-Schaumbourg.

Les Ducs de Mecklenbourg-Schwerin, de Mecklenbourg-Strelitz.

Les Princes de Reuss-Ebersdorf, Reuss-Greitz, Reuss-Lobenstein, Reuss-Scheiz.

Les Princes de Schwarzbourg-Roudolstadt, Schwarzbourg-Sondershausen.

Le Prince de Waldeck.

Le contingent primitif de ces Princes réunis étoit de 4,000 hommes; mais par les accroissemens et les accessions ultérieures il est au moins doublé. L'Empereur fournit 200,000 hommes, que dans la dernière guerre il a portés à 300,000. Il est probable que toute la Confédération peut fournir un contingent général de 400,000 h.

Origine des Maisons de la Confédération, dont il est fait mention dans l'Art de vérifier les dates.

Maison de Bavière. — Le premier duc de Bavière dont l'histoire parle avec quelque certitude est Gerbaud I, qui vivoit du temps de Clotaire I, roi d'Austrasie. Il eut pour successeurs Tassillon I, Gerbaud II, Théodon I et II. Ce dernier divisa la Bavière en quatre parties et se

réserva Ratisbonne pour la capitale des Etats qui s'étendoient à l'est. Le dernier duc de Bavière, qui fut dépouillé par Charlemagne pour crime de rebellion, fut Tassillon II.

Après sa déposition, la Bavière, comme les autres provinces de l'Empire françois, fut gouvernée par des légats, qui prirent par la suite le titre de marquis et de duc. Depuis le rétablissement des duchés, le premier marquis ou duc est Léopold, qui commença à régner en 895. Ses successeurs augmentèrent leurs domaines, et acquirent en Allemagne beaucoup de considération. La maison de Bavière a fourni des Empereurs; l'impératrice Agnès, veuve de l'empereur Henri III, posséda la Bavière, et elle donna un Empereur à l'Allemagne dans la personne de Louis III, duc de Bavière.

Maximilien, devenu Electeur en 1596, fut un des plus grands Princes qui aient gouverné la Bavière. L'histoire nous apprend que Charles-Albert, électeur de Bavière en 1726, fut élu Empereur en 1742. (*Voyez* dans cet Abrégé la guerre de 1741, t. II, p. 37 et s.)

Ducs et Electeurs de Saxe. Ludolphe, un des descendans de Witikind, fut comte de Saxe, puis duc. Il mourut en 864 le 6 septembre.

Otton, son fils puîné, fut le premier qui, en 880, posséda le duché de Saxe héréditairement. A la mort du duc Albert I en 1260, la Saxe se partagea en Haute et Basse Saxe. Albert II, le fils aîné d'Albert I, eut la Haute-Saxe, et Jean I, son second fils, la Basse. Il forma la maison des ducs de Saxe-Lawenbourg, qui s'est fondue dans la maison de Brunswick-Lunebourg.

La branche cadette électorale de Saxe, dite *Albertine*, commença en 1548.

Les différens partages de ces deux maisons donnèrent naissance à celles de Gotha, Weimar, Meinengen, etc.

Ducs de Wurtemberg. Le duché de Wurtemberg étoit un composé de plusieurs comtés et seigneuries acquis par mariage, achat ou droit de conquête. Il tiroit son nom de l'ancien château de Wurtemberg, situé en Suabe dans le bailliage de Canstadt.

L'histoire, dénuée de témoignages authentiques pour éclaircir l'origine de la maison de Wurtemberg, est forcée de descendre au treizième siècle, où elle a une suite non interrompue de comtes ou de ducs.

Les premiers comtes de Wurtemberg connus sont Ulric et son frère Hartman qui régnoient en 1243. Ulric resta seul en possession du comté et mourut en 1265.

En 1457, Eberhard, dit le Barbu, fut le premier duc de Wurtemberg.

Margraves de Bade et Ducs de Zeringen. Berthold le Barbu, comte de Brisgaw, de l'Ortenau, etc. en 1052, est le chef des maisons de Bade et de Zeringen. Il laissa trois enfans, Berthold II, qui fut duc de Zeringen, et Herman I, qu'on regarde comme le premier marquis de Bade; la maison de Zeringen se confondit avec celle de Bade en Herman V en 1190.

En 1527, Bernhard III, second fils de Christophe, margrave de Bade, commença la maison de Bade-Baden, et Ernest, septième fils de ce même Christophe, celle de Bade-Dourlach.

MAISON DES PRINCES D'ANHALT. Le comté d'Anhalt, érigé depuis en principauté, fut possédé anciennement par la maison d'Ascanie; Henri, dit le Vieux et le Gros, qui descendoit de cette maison, fut déclaré comte d'Anhalt et comte d'Ascanie en 1218, par l'empereur Frédéric II, dont il avoit embrassé le parti.

Henri le Jeune lui succéda, et ses deux frères, Bernard et Sigefroid, fondèrent en 1252, le premier la branche de Bernbourg et le second celle de Zersbt-Dessau.

En 1382, Albert, dit le Boiteux, fils de Jean, prince d'Anhalt-Zersbt-Dessau, forma la branche d'Anhalt-Koethen.

DUCS DE MECKLENBOURG. Le Mecklenbourg est l'ancienne Vandalie; les premiers souverains de ce pays furent Henri-Burwin I, dit l'Ancien, et Niclot, son cousin.

Henri VI, dit le Pacifique, et Albert, dit le Bel, fils du duc Magnus, formèrent en 1503 la branche des ducs de Schwerin et de Gustrow; le premier celle de Schwerin, et le second celle de Gustrow.

En 1658, Adolphe-Frédéric, fils posthume d'Adolphe-Frédéric, duc de Schwerin, forma celle des ducs de Strelitz.

Les COMTES et PRINCES DE WALDECK. Ces Comtes descendent de la maison de Swalenberg qui se divisoit en deux branches, celle de Wildungen et celle d'Eisenberg. Cependant Falke fait remonter les premiers comtes de Waldeck au-delà de Charlemagne; mais il faut descendre jusqu'au onzième siècle pour en avoir une suite

qu'on puisse vérifier ; le premier comte que nous trouvons à cette époque, est en 1105, Henri I, dit l'Enfant.

Frédéric-Auguste-Ulric, comte de Waldeck, s'étant attaché à l'empereur Charles VI, fut élevé en 1712 par ce Prince à la dignité de Prince de l'Empire, que ses successeurs ont portée.

NOTICE ALPHABÉTIQUE

Des Ouvrages cités par noms d'Auteurs dans cette Histoire.

AIMOIN, Histoire de France, en cinq livres, qui se trouve dans le troisième volume de la Collection de Du Chesne.

ALLETZ, Tableau de l'Histoire de France. 2 v. in-12.

ANQUETIL, Hist. de France durant l'ancienne Monarchie. 13 v. in-12.

AUBIGNÉ (D'), Hist. abrégée de la mort de Henri IV, comprise dans son Hist. universelle.

BALUZE, Vie des Papes. 2 v. in-4.

BEAUCHAMP, Histoire de la guerre de la Vendée. 3 v. in-8.

BLAIR (John), Tables chronologiques. Deux. édit. 1 v. in-4.

BŒUF (LE), Hist. ecclésiast. et civile de la ville de Paris. 3 v. in-12.

BONGARS, *Gest. dei per Francos*. in-fol.

BOULAINVILLIERS, Etat de la France. 6 v. in-12.

BOUQUET (Dom), Collection des Historiens de France. 8 v. in-fol.

BRANTÔME, ses Mémoires sur les Personnages célèbres de son temps. 15 v. in-12.

CHESNE (DU), Recueil des Historiens de France. 24 v. in-fol.

COMMINES, ses Mémoires où l'on trouve l'Hist. de Louis XI et de Charles VIII. 4 v. in-4.

CONDILLAC, son Cours d'étude. 23 v. in-8.

CORDEMOI, Hist. générale de France, durant les deux premières races de nos Rois. 2 v. in-fol.

DANIEL (le père), Hist. de France. 17 v. in-4. — Hist. de la Milice française. 2 v. in 4.

DUBOS (l'abbé), Hist. critique de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules. 3 v. in-4.

DUCLOS, Vie de Louis XI. 3 v. in-12.

DUMAS (Matthieu), Précis des Evénemens militaires pendant une partie de la guerre de la Révolution. 2 v. in-8.

Dumont, Cours diplomatique du Droit des gens, et additions. 19 v. in-fol.

Dupleix (Scipion), Hist. de France. 6 v. in-fol.

Etoile (l'), Journal de Henri III et de Henri IV. 8 v. in-12.

Fleury, Hist. ecclésiastiq. 36 v. in-4.

Frédegaire, un Abrégé de Gregoire de Tours, et une Chronique qu'on trouve dans Du Chesne et dans Dom Bouquet.

Froissart, sa Chronique. 4 v. in-fol.

Gaguin (Robert), Hist. de France depuis Pharamond jusqu'en 1499. in-fol.

Gregoire de Tours, Hist. ecclésiastique et profane, depuis l'établissement du christianisme dans les Gaules jusqu'en 595. in-fol.

Hénault (le président), Abrégé chronol. de l'Hist. de France. 3 v. in-8.
— Son continuat. 2 v. in-8.

Hume (David), Hist. de la maison de Stuart. 6 v. in-12.

Hurtaut, Dict. de la ville de Paris. 4 v. in-8.

Joinville (Sire de), Hist. de S. Louis.

Koch, son Abrégé de l'Hist. des Traités de paix. 4 v. in-8. — Tablettes chron.

Laboureur (Le), Vie de Charles VI. 2 v. in-fol.

La Cretelle le jeune, Précis histor. de la Révolut. pendant l'Assemblée législative, la Convention et le Directoire. Suite de Rabaut de Saint-Etienne. 5 v. même format.

Larrey, Hist. de Louis XIV. 9 v. in-12.

Lenglet Dufresnoi, ses Tablettes chronolog. 2 v. in-8. édit. de 1785.

Léonard, Recueil de Traités de paix. 7 v. in-4.

L'Evesque, Hist. de Russie. 9 v. in-8.

Mably, Manière d'écrire l'Histoire, et Supplém. 1 v. in-12.

Martens, Recueil des principaux Traités de paix et d'alliance. 6 v. in-8.

Mezerai, Abrégé chronol. de l'Hist. de France. 7 v. in-12.

Monstrelet, sa Chronique. 2 v. in-fol.

Montesquieu, Esprit des Loix. 4 v. in-12.

Montucla, Hist. des Mathématiques, et Continuation. 4 v. in-4.

Motteville (Mme de), Mém. d'Anne d'Autriche. 6 v. in-12.

Paul-Emile, Histoire de France, en lat. 2 v. in-8.

Perefixe, Hist. de Henri IV. 1 v. in-12.

Pingré, Cométographie. 7 v. in-4.

Rabaut de Saint-Etienne, Précis histor. de la Révolution française sous l'Assemblée constituante. 1 v. in-12 petit format.

Reboulet, Hist. de Louis xiv. 9 v. in-12.

Retz (le Cardinal de), ses Mémoires, et suites. 7 v. in-12.

Rigord, moine de Saint-Denis, Vie de Philippe-Auguste, se trouve dans Du Chesne.

Rousseau (J.-J.), ses OEuvres, édit. de Poinçot.

Rousset, Actes et Mémoires. 23 v. in-12.

Saint-Foix, Essais sur Paris. 6 v. in-12.

— Son continuateur. 2 v. in-12.

Ségur aîné, Tableau du nord de l'Europe de 1786 à 1796. 3 v. in-8. 2e éd.

Servan, Hist. des Guerres des Français en Italie. 7 v. in-8. et atlas.

Sévigné (Madame de), ses Lettres. Nouv. édit.

Sue, Hist. du Galvanisme. 2 v. in-8.

Sully, ses Mémoires. 8 v. in-12.

Thou (de), Hist. de son temps. 16 v. in-4.

Torcy, ses Mémoires. 3 v. in-12.

Valois (Adrien), *Gesta Francorum*. 3 v. in-fol.

Venck, *Codex juris gentium recentissimi*. 3 v. in-8.

Voltaire, Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations.

— Siècle de Louis xiv.

Ouvrages cités par leurs titres.

Annales de Chimie, ouvrage périodique.

Annuaires du Bureau des Longitudes.

Art de vérifier les dates. 3 v. in-fol. Dern. édit.

Bulletins des Lois, depuis leurs commencemens jusqu'en 1808.

Bulletins de la Grande-Armée, en 1805, 1806 et 1807.

Commentaires de César. 1 v. in-12.

Constitution de l'an 8.

Constitutions des Etats-Unis d'Amérique.

Correspondance sur l'Ecole Polytechnique. 1807.

Ecole militaire. 3 v. in-12.

Elémens d'Histoire militaire. 2 v. in-8. 1807.

Encyclopédie méthodique.

Géographie militaire. In 8.

Hist. de France, par Velly, Villaret et Garnier. 30 v. in-12.

(Elle est citée par nom d'auteur; mais elle est placée ici pour éviter les répétitions à chaque nom des continuateurs.)

TABLE DES NOMS

DES PERSONNAGES REMARQUABLES

CONTENUS

DANS LES TABLETTES BIOGRAPHIQUES.

Nota. Les chiffres arabes employés dans cette Table, se rapportent aux chiffres romains employés à la pagination des Tablettes biographiques.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

X.

Y.

Z.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS

CONTENUS

DANS LES DEUX VOLUMES DE CET OUVRAGE.

Nota. Les lettres *a* et *b* indiquent le tome, les chiffres romains les pages de l'introduction, les chiffres arabes les autres pages.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

Google

N.

O.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

X.

Z.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

ERRATA.

TOME I.

Page 21 *ligne* 10 (*introd.*) la rivière d'Jil, *lisez* la rivière d'Ill.

29 1 (*introd.*) à bâtir les champs du Chardonnet, *lisez* à bâtir ce qui comprend les champs du Chardonnet.

31 8 (*introd.*) en 1532, *lisez* de 1532 à 1642.

32 8 (*introd.*) en 1687, *lisez* en 1699.

54 15 (*introd.*) elle fut ensuite, *lisez* elle le fut ensuite.

90 22 (*introd.*) il écrit, *lisez* il écrivit.

94 29 (*introd.*) en 1540, *lisez* en 1572.

98 12 (*introd.*) ils dittinguent, *lisez* ils distinguent.

101 2 (*introd.*) de Campagne, *lisez* de Champagne.

109 12 (*introd.*) *retranchez* proprement dite.

ib. 20 (*introd.*) en 1764, *lisez* en 1765.

143 1 (*introd.*) epoque, *lisez* époque.

145 28 (*introd.*) Philippe IV, *lisez* Philippe VI.

151 6 (*introd.*) de Cleris, *lisez* de Cléri.

153 11 (*introd.*) duc de Saffole, *lisez* duc de Suffolk.

165 11 (*introd.*) de bled, *lisez* des bleds.

180 (*tablettes, au nom* Vauban) 1737, *lisez* 1707.

ib. (*tabl. au nom* Dampierre) sauva l'armée; Nerwinde, *lisez* sauva l'armée à Nerwinde.

181 (*tabl. au nom* La Harpe) du Caire, *lisez* de Caïro.

190 (*tabl. au nom* Albéric) jusqu'à 1441, *lisez* 1241.

Page 60 *ligne* 3 (*texte*) 7 novembre, *lisez* 7 octobre.

ib. 12 9 juin, *lisez* 19 juin.

74 1 Breteval, *lisez* Freteval.

75 20 que par château Gaillard, *lisez* le château Gaillard.

ib. 33 de Champagne, *lisez* de la Champagne.

90 18 il gagna, *lisez* il gagne.

99 23 dans cet historien, *lisez* dans Villaret.

119 25 ces enfans, *lisez* ses enfans.

126 26 elle a lieu, *lisez* il a lieu.

130 33 Beausse, *lisez* Beauce.

131 32 Beausse, *lisez* Beauce.

132 4 16 juillet, *lisez* 17 juillet.

150 30 Soleure, *lisez* Vervins.

151 4 Soleure, *lisez* Vervins.

175 25 Trevulce, *lisez* Trivulce.

181 36 13 novembre, *lisez* 13 septembre.

191 20 le Bidassoa, *lisez* la Bidassoa.

207 6 sonpçonne, *lisez* sonpçonna.

216 29 qu'on ose, *lisez* qu'on n'ose.

261 34 parut digne, *lisez* il parut digne.

Page 287 *ligne* 2 d'où ils adressoient, *lisez* d'où ils adressent.
321 31 il s'empara, *lisez* il s'empare.
324 21 ce fut lui qui, *lisez* ce fut son fils qui.
368 24 aimé, *lisez* aimée.
374 13 Pignerole, *lisez* Pignerol.
383 30 *supprimez* le *qui* après le duc de Longueville.
411 26 le Tellier signe, *lisez* le chancelier le Tellier scelle.
449 2 Lello, *lisez* Lillo.
ib. 4 Vaubacourt, *lisez* Vaubecourt.
459 12 le milord Gallowai, *lisez* le lord Gallowai.
464 16 qui jouit, *lisez* qui avoit joui.

TOME II.

54 26 d'avoir pille, *lisez* d'avoir pillé.
80 24 Cramille, *lisez* Cremille.
91 24 fut attaquée, *lisez* soit attaquée.
117 25 page 80, *lisez* page 90.
168 10 sa conduite prouve, *lisez* sa conduite prouva.
350 2 les traces du sang, *lisez* les traces de sang.
401 15 Calabèse, *lisez* Calabrèse.
468 7 aux Cailles, *lisez* aux Cayes.

Digitized by Google

LES

QUATRE DYNASTIES,

OU

L'HISTOIRE DE FRANCE.

Par M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Digitized by Google

LES

QUATRE DYNASTIES,

OU

L'HISTOIRE DE FRANCE (1).

I.

Dis-nous, ô Muse de l'Histoire,
Quels hommes, quels héros, quels demi-dieux français,
Méritent que l'écho du temple de Mémoire
Redise toujours leurs succès !
Ouvre-moi du passé les annales fidèles :
Révèle-moi, Clio, ceux de nos grands modèles
Que l'oubli ne peut engloutir.
Pour qui dois-je emprunter la lyre de Malherbe ?
Pour qui dois-je essayer la trompette superbe
Que Voltaire fit retentir ?

II.

Tu m'exauces, Muse savante !
Du grand peuple, à mes yeux, les fastes dévoilés
Montrent les noms fameux dont la France se vante
Depuis tant d'âges écoulés.

(1) Les vers techniques ont été souvent appliqués à l'étude de l'histoire pour aider à la mémoire; c'est dans cette intention que ceux de M. François de Neufchâteau se trouvent ici, avec des notes qui renvoient à notre Abrégé pour les faits dont ils font mention.

Digitized by Google

Du fond des monumens sortez, mânes célèbres,
A la voix de Clio, qui perce les ténèbres
Dont les siècles vous ont couverts!
Que tout ce qu'ont pu voir d'illustres renommées
Trois races de nos rois sous la tombe enfermées,
Vienne revivre dans mes vers!

III.

Qui nous dira vos destinées,
Vous, nos premiers aïeux, fiers Celtes! francs Gaulois!
Déjà vous embrassiez Alpes et Pyrénées;
Déjà deux mers suivoient vos lois.
Vous fîtes trembler Rome, et fondâtes Mantoue (1),
Vous conquîtes l'Asie.... Hélas! le temps se joue
Des princes et des nations.
Où sont les vers sacrés que chantaient les Druïdes,
Et ces Bardes fameux que des rois intrépides
Choisissoient pour leurs Amphions?

IV.

Des Grecs brillante colonie,
Marseille nous transmet et leur langue et leurs arts (*);
Rome devient sa sœur. La Gaule mal unie
Tombe sous le joug des Césars.

---

(1) *Voyez* cet Abrégé, l. 1, p. 2 et 3.

(*) Marseille fut fondée par des Grecs, venus de Phocée dans l'Ionie, l'an du monde 3412. (Tite-Live, L. v, C 34; Justin, L. xxxiii, C. 3.) Les Phocéens apportèrent dans les Gaules la langue grecque, l'agriculture, la vigne, l'olivier, etc. (César, *Guerre des Gaules*, L. I, C. 29; vi, C. 14; Strabon, L. iv; Justin, L. xliii, C. 3, 4.) Marseille fut l'alliée de Rome. Ce fut pour venir à son secours, que les Romains entrèrent pour la première fois dans les Gaules, sous le consul Q. Opimius, l'an de Rome 600. (Polybe, *Extrait des Légations*, C. 134; *Abrégé de Tite-Live*, L. xlvii.)

De Narbonne à Bordeaux, de Lyon jusqu'à Trève,
Les fils de Romulus, établis par le glaive,
Veulent s'affermir par les lois;
Mais le monde est vengé; le luxe a perdu Rome;
Et de la Germanie aux rives de la Somme
Les Francs sont conduits par leurs Rois (*).

V.

Les rois seuls n'ont pas mes hommages;
Celui qui n'est que roi, n'est rien, s'il ne vit plus.
Pour immortaliser de si grandes images,
Il faut de plus grandes vertus.
La valeur chez les Francs fut la seule avouée:
Ainsi sur le pavois les fils de Mérowée
Sont élevés par leurs égaux;
Ainsi dans Tolbiac Clovis fonde la France,
Et confond à Vouillé l'orgueilleuse espérance
D'Alaric et des Visigoths (1).

VI.

Clovis est grand, quoique barbare (2);
Rome a plié devant son courage immortel:
Mais de ses descendans la mollesse prépare
La splendeur de Charles-Martel.
De flots de Sarrasins la France est inondée.
D'Abdérame à Poitiers la fureur débordée

(*) Clodion s'empara de la Belgique, et s'établit à Amiens, en 431. (Grégoire de Tours, L. II, C. 9; l'Anonyme, dans *Duchesne*, t. 1, p. 694; Roricon, dans *Duchesne*, t. 1, p. 801.) Les Romains dominèrent dans les Gaules depuis l'an de leur ville 630, et du monde 3878, jusqu'en 430 de l'ère vulgaire. (Bouquet, t. 1 des *Historiens de France*.)

(1) T. 1, p. 15 et 16.

(2) *Ibid.* p. 17.

A ses pieds va fouler la croix :
Sa main de Mahomet tient le sabre et le livre;
L'Europe en a frémi. Celui qui la délivre
Est au-dessus de tous les rois (1).

VII.

De la première dynastie
Ainsi Dieu retrancha le sang trop énervé.
Postérité des rois, tu dois être avertie
Du sort aux lâches réservé.
Childéric dans un cloître ensevelit sa honte;
Pépin règne en effet : les Lombards qu'il surmonte,
D'un roi lui trouvent le grand cœur.
Bienfaiteur de l'Eglise, il lui donne Ravenne;
Sept fois contre Gaïphre il court en Aquitaine,
Et de ce traître il est vainqueur (2).

VIII.

Fils et petit-fils de grands hommes,
Charlemagne est encor plus grand que ses aïeux (3).
Que n'eût-il pas été, si des temps où nous sommes
Le jour eût éclairé ses yeux !
Dans la nuit de son siècle il cherche la lumière;
Il range sous son joug l'Europe presque entière,
Et ses lois en sont le flambeau.
Sa gloire, après mille ans, sera toujours nouvelle;
Et dans sa cité d'Aix (*) une palme éternelle
Doit refleurir sur son tombeau.

---

(1) T. 1, p. 44 et 45.
(2) *Ibid.* p. 49.
(3) *Ibid.* p. 50.
(*) Aix-la-Chapelle.

IX.

Mais quoi! trop loin de sa patrie
Il a de sa grandeur étendu l'ascendant,
Pour transmettre à sa race, hélas, bientôt flétrie!
Tout le fardeau de l'Occident.
Ah! si dans l'avenir ce grand homme eût pu lire!....
Je vois ses fils entr'eux diviser son empire
Et l'un sur l'autre se jeter.
Que dis-je? c'est trop peu: des prêtres les déposent:
Des pirates du Nord viennent et leur imposent
Un tribut pour se racheter (1).

X.

Deux siècles s'écoulent à peine,
Que ce grand nom de Charle, à son tour effacé,
Par le nom de Capet, aux rives de la Seine,
Tout-à-coup se voit remplacé.
Dans la tour d'Orléans le dernier Charle expire (2).
Hugues règne. La France en lambeaux se déchire;
La couronne a perdu son rang.
Bretagne, Flandre, Anjou, Gascogne, Normandie,
De la guerre en cent lieux allument l'incendie,
Et chaque fief a son tyran (*).

XI.

De l'antique chevalerie
On peut citer les preux et vanter leurs tournois;
Mais la France, en ce temps, languit sans industrie,
Sans chemin, sans arts et sans lois.

(1) T. 1, p. 53 et s.
(2) *Ibid.* p. 63.
(*) Ces vers font allusion à l'introduction du régime féodal en France et à l'établissement des grands barons qui tinrent long-temps nos Rois en tutèle. *V.* notre introduction à l'art. *Exerc. de la Souver.*

D'un état si grossier comment sortira-t-elle?
L'ignorance nous tient sous sa vieille tutèle;
La langue est un jargon mal fait.
De qui veut s'éclairer la perte est infaillible :
Les Vaudois en français osent lire la Bible;
On les brûle pour ce forfait (*).

XII.

Gloire au fondateur des communes (1)!
De l'affranchissement le mot est prononcé:
Les serfs verront un jour finir leurs infortunes;
Ce grand ouvrage est commencé.
Gloire à Philippe-Auguste aux plaines de Bouvine!
Anglais, Germains, Flamands, ont juré sa ruine,
Il en triomphe avec éclat (2).
D'autres, portant au loin la croix et l'oriflamme,
Laissent aux soins heureux d'un moine et d'une femme
L'honneur de gouverner l'Etat (**).

XIII.

Mourant sur la plage africaine,
Louis-neuf laisse au moins d'utiles monumens.
Sa gloire est d'avoir su, d'après la loi romaine,

(*) Les Vaudois, les Albigeois, les pauvres de Lyon, tirent leur origine de Pierre Valdo, riche habitant de Lyon, qui, de 1160 à 1170, fit traduire en français la sainte Écriture, et persuada à beaucoup de gens de s'en tenir au texte et à la lettre de ces livres sacrés. (De Thou, L. VI, C. 16.) Il y eut un grand nombre de Vaudois condamnés au feu en 1209, 1210 et 1211. Voyez sous ces années, la *Chronique* de Simon, comte de Montfort. Cette première traduction de la Bible en langue vulgaire, étoit barbare, parce que la langue n'étoit pas formée; mais c'est un des premiers ouvrages qui aient contribué à répandre le goût du français, qui pourtant n'étoit alors qu'un idiôme inculte et agreste.

(1) Louis VI, dit Louis le Gros. *Voyez* cet Abrégé, t. I, p. 69.

(2) *Ibid.* p. 76.

(**) L'abbé Suger lorsque Louis VII part pour la Palestine, et Blanche de Castille lors de la croisade de S. Louis.

Fonder ses *Etablissemens* (*).
La justice et la paix sont les besoins du monde;
Mais une inquiétude ardente et vagabonde
Emportoit alors nos Guerriers.
Londres, Naples, Lisbonne, et Byzance, et Solyme,
Offroient de tous côtés à leur valeur sublime
Des couronnes et des lauriers (**).

XIV.

Bientôt l'étoile infortunée
Qui du sang des Capets semble avoir fait deux parts,
Nous montre des Valois la branche condamnée
A gémir sous les Léopards (1).
Edouard et Philippe, acharnés à la guerre,
Font lutter corps à corps la France et l'Angleterre,
Qui hâtent leur propre déclin.
Des peuples et des rois ô démence commune!
Mais du moins Charles-cinq oppose à la fortune
Sa politique et du Guesclin (2).

(*) Une copie du Code Justinien, trouvé par hasard à Amalfi, en 1137, dans l'Italie, parvint à Louis IX en 1228. Ce prince en fit faire une traduction, dans le français de son temps, en envoya par-tout des copies, et ordonna l'enseignement du droit romain. Louis IX rappelle le droit romain, dans la fameuse loi qu'il publia en 1270, et qui est intitulée : *Les Etablissemens de France, ordonnez et confirmez en plein parlement, par les barons du royaume et les docteurs en loix*. Cette publication est la véritable époque des appels réguliers à la cour du roi, et le commencement d'un meilleur ordre dans la jurisprudence française.

(**) C'est une chose digne de remarque, que la quantité de princes sortis de France, à cette époque, pour monter sur des trônes étrangers: Guillaume le Conquérant s'empare de l'Angleterre en 1066; un duc de Bourgogne est roi de Portugal en 1090; Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem en 1099; des comtes de Flandre, des Courtenay, sont empereurs de Constantinople en 1204 et 1216; un comte de Champagne devient roi de Navarre en 1236; des princes d'Anjou sont rois de Naples en 1245 et 1265, etc.

(1) T. 1, p. 96 et s.

(2) *Ibid.* p. 107 et s.

XV.

Après ce fameux connétable,
Dieu! quels troubles en France et quels assassinats!
Du quatorzième siècle époque détestable,
Non, non, je ne vous peindrai pas!
Triomphe des Anglais dans nos guerres civiles!
Désertion des champs! calamités des villes!
De Brétigny pacte odieux (1)!
Affreux couronnement de Henri de Lancastre!
Quel Français, sans frémir, sur ces temps de désastre
Pourra jamais lever les yeux (2)?

XVI.

Un Bedfort gouverne la France!
O honte! et Charles-sept à Bourges est réduit!
Une femme aux Français vient rendre l'espérance;
Le ciel l'inspire et la conduit.
Salut, ô Jeanne d'Arc! salut, bergère illustre!
Lorsqu'au trône des rois tu rends son premier lustre,
Malheur à qui t'ose outrager (3)!
En dressant ton bûcher l'Anglais se déshonore;
Ta gloire à ton pays en est plus chère encore:
Ton pays saura te venger (4).

XVII.

Que vois-je? quel éclat, ô Muse,
De l'Europe en ce temps enchante les regards?
Clémence (*) dans Toulouse, et Laure dans Vaucluse,
Ont ressuscité les beaux arts.

---

(1) T. 1, p. 106.
(2) *Ibid.* p. 123, 125, 128 et 129.
(3) *Ibid.* p. 131.
(4) *Ibid.* p. 132.
(*) Clémence Isaure, fondatrice des Jeux floraux.

De l'abeille des Francs la boussole est ornée.
Colomb, osant franchir une mer étonnée,
Agrandit ce globe à nos yeux (1).
Le salpêtre a changé le grand art de la guerre (2);
La presse, à moins de bruit, change bien plus la terre (3);
Deux verres vont changer les cieux (4).

XVIII.

Cependant, d'une main jalouse,
Louis-onze a repris le sceptre tout entier (5).
Les peuples, comme un père, ont pleuré Louis-douze (6),
Et les Muses François-premier (7).
L'honneur a de Bayard conservé la devise.
Charles-Quint, malgré lui, s'arrête: l'heureux Guise
Sauve Metz et reprend Calais (8).
Mais Guise et Coligni tour à tour sont victimes;
Et L'Hôpital, au sein du tumulte et des crimes,
Veut en vain ramener la paix (9).

XIX.

J'entends le faux zèle qui crie:
« Point de paix! de l'erreur immolons les soutiens »!
A ces mots, sans pitié, déchirant leur patrie,
Marchent chrétiens contre chrétiens.

---

(1) T. 1, p. 162.
(2) *Ibid.* p. 89.
(3) *Ibid.* p. 135.
(4) *Ibid.* p. 284.
(5) *Ibid.* p. 140 et s.
(6) *Ibid.* p. 167 et 180.
(7) *Ibid.* p. 209.
(8) *Ibid.* p. 221 et s.
(9) Règne de Charles IX. *Ibid.* p. 229 et s.

On fait jurer aux Rois d'exterminer des hommes (*).
Nous croyons plaire au Ciel, insensés que nous sommes,
En promettant d'être inhumains !
Cette promesse horrible est trop exécutée :
Une tête sanglante en triomphe est portée
Aux pieds des Pontifes romains (**).

XX.

Offrir à Dieu des homicides !...
Massacrer en son nom !... Ah ! c'est lui faire horreur.
Cette férocité fut la loi des Druïdes
Et le culte de la fureur.
Nous qui fûmes pêtris d'une meilleure argile,
Osons-nous bien de bouche attester l'Evangile
Que notre cruauté dément ?
Oui ! c'est par piété que les Français s'égorgent,
Et la Ligue, à genoux, bénit les mains qui forgent
Le poignard de Jacques Clément (***).

(*) En 1226, saint Louis promit à son sacre d'exterminer de son royaume tous les hérétiques qui lui seroient désignés par l'Eglise. C'est le premier exemple de ce serment, qui a été depuis usité dans les sacres de nos rois. Voyez-en la formule dans le *Cérémonial Français* de Godefroy, à chaque règne.

(**) Après la Saint-Barthélemy, le corps de l'amiral Coligny fut traîné dans les rues, et déchiré par la populace ; mais sa tête fut portée à Rome pour être présentée au pape Grégoire XIII, et au cardinal de Lorraine. (De Thon, L. LII, C. 7 ; *Histoire des Martyrs*, L. X.) On fit à Rome de grandes réjouissances, on tira le canon, la ville fut illuminée, le pape publia un jubilé, etc. (De Thou, L. LII et LIII.)

(***) Jacques Clément, jeune moine dominicain, assassina Henri III à Saint-Cloud, le premier août 1589. Le pape Sixte V prononça l'éloge de Jacques Clément, en présence des cardinaux, le 11 septembre suivant, et anathématisa, en même temps, la mémoire d'Henri III, comme étant mort en état de péché contre le Saint-Esprit. (De Thou, L. XCVI, C. 10.)

XXI.

Les Valois tristement finissent (1).
Après leurs jours affreux luisent des jours divins.
Henri-quatre et Sully s'entendent et s'unissent;
La France respire à Vervins (2).
Mais à peine le calme a duré dix années,
Un monstre a de Henri tranché les destinées.
Avec lui tout semble périr (3);
Une autre Médicis opprime nos ancêtres (*).
Mais enfin le royaume, affermi par deux prêtres (**),
Sous un Bourbon va refleurir.

XXII.

Louis, au temple de la Gloire,
D'une escorte héroïque arrive environné.
Que son règne est brillant ! Nul autre, dans l'histoire,
De tant d'éclat n'est couronné.
Condé dans les combats a le coup d'œil de l'aigle;
Turenne, plus profond, de Bellone est la règle.
Neptune a son Dugay-Trouin.
Luxembourg est terrible, et Catinat est sage.
De la France Vauban ferme chaque passage,
Et Villars la sauve à Denain (4).

---

(1) T. 1, p. 261.
(2) *Ibid.* p. 279.
(3) *Ibid.* p. 285.
(*) Marie de Médicis. *Voyez* cet Abrégé, t. 1, p. 285 et s.
(**) Richelieu et Mazarin. *Voyez* le règne de Louis XIII et la minorité de Louis XIV. *Ibid.* p. 298 à 368.
(4) *Voyez* le règne de Louis XIV. *Ibid.* p. 366 à 488.

XXIII.

Louis, adoré dans sa vie,
Se juge au lit de mort, et ne se flatte plus.
Il aima trop la guerre; il blessa trop l'envie (*).
Regrets tardifs et superflus?
Il ne s'excuse point de cette intolérance,
Qui flétrit ses vieux jours et dépeupla la France:
Hélas! il s'en vit applaudir (**).
Je plains l'erreur du temps; mais aussi je suis juste,
Et les Français, guidés par ce Monarque auguste,
Avec lui me semblent grandir.

XXIV.

Colbert est un nouveau Mécène.
Despréaux nous enseigne à chanter nos exploits;
Molière peint les mœurs; Corneille orne la scène.
D'Aguesseau sert d'organe aux lois.
Descarte a refondu l'intelligence humaine;
La Muse de la fable inspire La Fontaine.
Bossuet tonne en ses discours.
Heureux siècle où Racine écrivit Andromaque!
Beau siècle où Fénélon instruisait Télémaque!
Quels talens ont marqué ton cours (***)!

(*) Dernières paroles de Louis XIV, adressées à son successeur, et que Louis XV a eu long-temps gravées au chevet de son lit.

(**) La révocation de l'édit de Nantes fut louée dans le temps par tout le monde, en France, comme une des plus belles actions de Louis XIV. Voyez l'*Oraison funèbre* de Le Tellier, par Bossuet, et le *Recueil des prix de l'Académie française*, qui proposa pour sujet d'un de ses concours: *Les grandes choses que le Roi a faites pour la Religion catholique.*

(***) C'est toujours le siècle de Louis XIV, sous le ministère de Colbert, où tous les arts protégés et récompensés tendent à leur perfection.

XXV.

De cette splendeur qui les blesse,
Les yeux des étrangers sont long-temps éblouis!
Mais la corruption vient avec la faiblesse
S'asseoir au trône de Louis (*).
Tous les freins sont rompus. Ah ! que de ta régence,
Philippe, tu plaindrais la fatale indulgence !
Que ses fruits ont trompé tes vœux !
Celui qui règne, au peuple imprime son génie :
Tu laisses triompher la Licence impunie;
La Licence perd tes neveux (**).

XXVI.

Hélas ! tout leur semblait propice.
Tant d'éclat n'a jamais voilé tant de malheurs.
La Mollesse, placée au bord d'un précipice,
Le voit, et s'endort sur des fleurs.
Maurice à Fontenoy fait pâlir l'Angleterre (1).
Quand le héros n'est plus, Versailles craint la guerre
Et ne sait pas faire la paix.
Par ses propres appuis la couronne ébranlée
Chancelle, et livre enfin Dunkerque désolée
Au joug d'un commissaire anglais (2).

XXVII.

Cette honte était réparée :
D'un état mieux réglé nous embrassions l'espoir,
Quand de ses propres mains la France déchirée,
Offre un spectacle horrible à voir.

(*) Dernières années du règne de Louis XIV.

(**) Ce fut sous la Régence et pendant la minorité de Louis XV, que les mœurs de la Cour commencèrent à se corrompre. *Voyez* cet Abrégé, t. II, p. 1 et 2.

(1) T. II, p. 58.

(2) *Ibid.* p. 3.

Clio!.... de notre sang nos archives sont teintes....
Déchire ces feuillets .... Des discordes éteintes
Périsse jusqu'au souvenir!....
Non; tu n'en peux rayer les pages criminelles;
Et, comme les vertus, les fautes éternelles
Sont la leçon de l'avenir (*).

XXVIII.

Dans Londre un infernal génie
De nos affreux débats sait trop bien profiter;
Et trois fois par ses soins l'Europe réunie
Sur nous vient se précipiter (**).
O Muse! c'est ici qu'il faut que tu m'inspires!
Dis comment de l'abîme au rang des grands empires
Nous avons pu nous replacer:
Dis à quelle hauteur notre France s'élève,
Lorsque trois fois de suite et la flamme et le glaive
De la carte ont cru l'effacer.

XXIX.

Héros de la France et de Rome (***),
NAPOLÉON LE GRAND rassemble tous vos traits.
Pour sauver un tel peuple il fallait un tel homme;
Le ciel pour nous le fit exprès.
Il le fallait guerrier, et pourtant pacifique.
Du siècle où triompha l'esprit philosophique
Tout l'éclat devait l'entourer.
Par sa haute valeur, par sa raison profonde,
Il devait faire en tout l'étonnement du monde;
Vaincre l'Europe et l'éclairer.

(*) Cette strophe et la suivante ont rapport à l'histoire de la révolution et aux époques de deuil qu'elle amena.

(**) Pitt et les trois coalitions qu'il organisa.

(***) Cette strophe et la suivante ont rapport à la journée du 18 brumaire et aux prodiges qu'exécuta Napoléon comme Consul et Empereur. *Voyez* cet Abrégé, t. II, p. 426 et s.

XXX.

Clio, recommence nos fastes:
Un siècle tout nouveau s'ouvre pour les Français.
NAPOLÉON les guide aux destins les plus vastes;
Lui seul peut borner ses succès.
C'est l'homme de l'Histoire et de la Providence.
Sa main ferme et rapide a de leur décadence
Relevé le trône et l'autel.
Grand Dieu! conserve-nous cette ame généreuse!
Que son nom soit béni! Que dans sa race heureuse
Son empire soit immortel!

Digitized by Google

NOTE

Sur l'usage de cette Ode dans l'enseignement de la jeunesse.

Sans doute, l'Ode, en général, n'est pas le genre le plus propre à la poésie didactique ; mais la division en strophes a paru favorable au dessein qu'on avoit de distinguer et d'encadrer, suivant l'ordre des temps, les faits de notre histoire les plus dignes d'attention. Chaque strophe, par ce moyen, est une portion du grand tableau de cette histoire, et peut faire l'objet d'une leçon particulière, ou même de plusieurs leçons.

Les deux premières strophes renferment l'invocation et l'exposition du dessein de l'auteur. En les expliquant aux élèves, un maître intelligent saisira cette occasion de leur donner d'abord quelques idées préliminaires sur l'objet de l'Histoire, sur son utilité, sur l'importance spéciale de l'Histoire de France, et sur l'attention et la reconnoissance que chaque citoyen doit principalement aux grands hommes de sa patrie.

La troisième strophe s'applique à l'Histoire des Gaules libres, ou de l'ancienne Celtique, depuis les temps les plus reculés, jusqu'à l'an du monde 3738. En faisant réciter cette strophe aux élèves, le maître qui voudra la faire bien comprendre, trouvera naturellement des choses instructives à leur dire sur chaque vers.

Par exemple, les Bardes dont il est question à la fin de la strophe, étoient des chantres qui suivoient les Gaulois à la guerre, célébroient leurs exploits, et transmettoient aux descendans la mémoire de leurs aïeux. Quoique les peuplades gauloises fussent indépendantes, comme les nations sauvages, il y avoit pourtant déjà des rois à Bourges, dans l'Auvergne, à Soissons, chez les Ségobriges, etc. Les chants belliqueux de ces Bardes n'étoient pas encore perdus du temps de Charlemagne, qui fit recueillir avec soin tout ce qu'on put en retrouver. (Eginhard, *Vie de Charlemagne*, C. 29.) De ces chansons guerrières, on tira celle de Roland, qui a été long-temps célèbre. L'*Hymne des Marseillois* en étoit l'imitation, et l'on sait l'influence que ce chant martial a eue sur les prodiges militaires qui ont fait triompher la France des puissances coalisées.

Digitized by Google

La quatrième strophe se rapporte à la période de la Gaule sous les Romains, depuis l'an du monde 3738, jusqu'à l'an 430 de l'ère vulgaire. On y a mis des notes qu'on a cru nécessaires; mais il faut observer en outre que César imposa aux Gaules un tribut annuel de quarante millions de sesterces, qui feroient huit millions de notre monnoie. (Suétone, *Vie de César*, C. 25.) Pour régulariser la levée de l'impôt, Auguste avoit organisé six provinces romaines dans le territoire des Gaules; la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Lyonnaise, la Belgique, qui comprenoit l'Helvétie; la Germanie supérieure et la Germanie inférieure. Cette division subsista jusqu'à Constantin, en 325; mais depuis, les Gaules formèrent jusqu'à dix-sept provinces, sous un vicaire de l'Empire et sous des préfets du Prétoire, etc. Cette époque romaine mérite d'être étudiée. Elle fut remarquable par la fondation des villes, par les chemins publics, par l'introduction de la langue latine, par l'établissement de la religion chrétienne dans le deuxième siècle; par l'abolition du culte des païens au commencement du cinquième, en vertu des loix plus que sévères, des deux Théodoses. (*Code Théodosien*, L. XVI, T. 10, *des Païens et des Sacrifices.*) Mais les restes du paganisme ne furent tout-à-fait détruits que par l'édit de Childebert, dans le sixième siècle (Sirmond, *Conciles de la Gaule*, T. 1.) Le système fiscal auquel les Romains asservirent les provinces gauloises, étoit savamment calculé; mais il étoit fort rigoureux, et ne contribua pas peu à dégoûter les peuples de cette domination; ce qui aida sans doute à l'établissement des Francs, et dut puissamment seconder la politique de Clovis.

On voit par-là que ces deux strophes présentent, en vingt vers, un résumé succinct de l'Histoire des Gaules, pour servir d'introduction à l'Histoire de France. C'est sur quoi Mézerai avoit fait son AVANT-CLOVIS.

Les autres strophes sont de même susceptibles d'un commentaire qui embrasse, en très-peu de lignes, les thêmes à remplir sur toute l'Histoire de France.

FIN.


611988

